









LA

**GALERIE DES OISEAUX.**

*Imprimerie & Librairie de Carpentier-Méricourt,*  
RUE TRAINÉE, N° 15, PRÈS S.-EUSTACHE.

# La Galerie DES OISEAUX,

PAR L. P. VIEILLOT,

Continuateur de l'HISTOIRE DES OISEAUX DORÉS, auteur de celles des OISEAUX CHANTEURS DE LA ZONE TORRIDE ET DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, de l'ORNITHOLOGIE FRANÇAISE, l'un des savans collaborateurs des deux éditions du nouveau DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE et du TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET MÉTHODIQUE DES TROIS RÉGNES DE LA NATURE;

ET PAR M. P. OUDART,

PEINTRE EN HISTOIRE NATURELLE, ET UN DES ÉLÈVES LES PLUS DISTINGUÉS DE M. VANSPAENDONCK.

TOME DEUXIÈME.

Troisième, Quatrième et Cinquième Parties.



CARPENTIER-MÉRICOURT, EDITEUR, RUE MAZARINE, N° 62.

1854.

*Original*



## GALERIE DES OISEAUX.

3<sup>ème</sup> ORDRE. GALLINACÉS, *Gallinacei. Gallinæ*, Linnée.

*Pieds* médiocres ou courts.

*Jambes* garnies de chair et de plumes jusqu'au talon.

*Tarses* arrondis, ou nus et réticulés, ou emplumés.

*Doigts* fendus, calleux en dessous; trois devant, un ou point derrière; les antérieurs unis à leur base par une membrane, ou totalement séparés, très-rarement distincts seulement à la pointe; pouce des tétradactyles articulé sur le tarse plus haut que les doigts antérieurs, quelquefois sans ongle, élevé de terre, ou n'y portant, chez le plus grand nombre, que sur le bout.

*Ongles* nullement rétractiles, un peu obtus, convexes, rarement comprimés latéralement, courbés et pointus.

*Queue* de douze à dix-huit rectrices, nulles chez des *Tinamoux*, selon M. de Azara.

*Bec* voûté; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure.

Les Gallinacés ont le sternum osseux, diminué par deux échancrures si larges et si profondes, qu'elles occupent presque tous ses côtés; sa crête tronquée obliquement en avant, en sorte que la pointe aiguë de la fourchette ne s'y joint que par un ligament; toutes circonstances qui, en affaiblissant beaucoup leurs muscles pectoraux, rendent leur vol difficile. Leur larynx inférieur est très-simple; aussi n'en est-il aucun qui chante agréablement; ils ont un jabot très-large et un gosier fort et vigoureux (*Règne animal*). Tous, à l'exception des *Gangas* et de l'*Hétéroclite*, ont le port lourd, les ailes courtes et arrondies; le vol peu élevé et

presque toujours à rase terre. La plupart sont polygames; le mâle ne nourrit pas sa femelle quand elle couve, et ne partage point l'incubation; les petits y voient dès leur naissance, quittent le nid, courent et prennent eux-mêmes la nourriture indiquée par la mère, dès qu'ils sont éclos; il faut cependant en excepter le *Ganga kata*, qui nourrit sa jeune famille dans son berceau.

Si parmi les oiseaux sylvains, dont nous venons de parcourir la série, il en est qui méritent notre attention par leurs voix et leurs mœurs, d'autres, par la richesse et l'éclat de leurs couleurs, quelques-uns par leur chair succulente, on n'y en voit point qui nous soient d'une aussi grande utilité que les Gallinacés; en effet, c'est parmi ceux-ci que se trouvent ces êtres précieux (*les Poules*) qui, sous la protection de l'homme, sont répandus dans tout le monde habité; les oiseaux du Phase, qui de la Chine ont été transportés en Europe, habitent présentement quelques forêts de la Germanie, de la France et de l'île de Corse. Les Dindons, apportés de l'Amérique septentrionale, peuplent aujourd'hui nos basses-cours, disputent aux Poules l'avantage d'une chair délicate, et, dans des jours de fête, parent la table du pauvre comme le Faisan décore celle du riche. Si nous jetons nos regards sur nos Gallinacés sauvages, nous voyons les Tetras, les Gélinoles, les Cailles et les Perdrix au premier rang par leur sayeur. Enfin, tous ou presque tous joignent à ces précieuses qualités celle d'être revêtus d'un vêtement qui, par son ensemble, sa beauté, son éclat, ne le cède en rien à celui des plus beaux de l'ordre précédent.

Mais jetons encore un coup d'œil rapide sur ces oiseaux, l'ornement de nos habitations rurales, et que nous appelons *Coqs* et *Poules*, sur ces oiseaux lourds et tout-à-fait terrestres que l'homme élève, loge et nourrit: l'époque de leur servitude se perd dans la nuit des premiers âges du monde; c'est une espèce que l'art a presque entièrement ravie à la nature; l'on voit partout des Coqs en domesticité, et l'on n'en trouve de sauvages que dans l'Inde, encore est-ce en petite quantité. L'acquisition de cette espèce n'a vraisemblablement pas été une conquête facile. Bien qu'en général les Gallinacés s'élèvent rarement dans les airs et se tiennent le plus souvent sur le sol pour y chercher leur nourriture, en

gratter la surface avec leurs pieds et s'y rouler dans la poussière ; bien que leur vol soit pesant et pénible, ces oiseaux ont le naturel sauvage, farouche, et par conséquent ennemi de toute contrainte. Pour parvenir à plier celui des Coqs à un esclavage complet, une longue suite de tentatives et de soins a précédé sans doute les succès dont nous jouissons, sans que nous sachions à qui ils sont dus. On peut les envisager comme un vrai bienfait pour l'humanité. Peu d'espèces d'animaux présentent autant d'utilité que l'espèce du Coq. Jeunes, adultes ou vieux, mâles ou femelles, tous fournissent un aliment sain, léger et réparateur ; il convient également à l'état de santé, de langueur ou de convalescence. On connaît la fécondité extraordinaire des Poules de nos basses-cours et la prodigieuse consommation qui se fait de leurs œufs. Cette fécondité est une ressource inépuisable et variée de la table du riche et de celle du pauvre. Leurs plumes forment l'édredon de l'homme des champs et de la classe laborieuse des cités ; enfin, leur fiente est un des meilleurs fumiers qui soient à la disposition de l'agriculture, mais dont elle n'use qu'avec réserve à cause de sa chaleur et de son activité. Tant de propriétés utiles ont fait de l'éducation des Poules un art qui fut de tout temps en grande recommandation ; mais comme ce n'est pas dans cet ouvrage qu'on doit en chercher la pratique, nous engageons le lecteur à la puiser dans la deuxième édition du *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, où l'on trouvera toutes les connaissances relatives à cette branche importante de l'économie rurale et domestique.

I<sup>ère</sup> FAMILLE. NUDIPÈDES, *Nudipedes*.

*Bec* glabre ou couvert d'une membrane à sa base ; tarsi dénués de plumes dans la plus grande partie de leur longueur.

*Doigts* au nombre de quatre ou de trois.

A. *Trois doigts devant, un derrière.*

1<sup>ère</sup> DIVISION. HOCCO, *Crax.*

*Bec* entouré à la base d'une peau nue, quelquefois gibbeux, épais, robuste; comprimé par les côtés; mandibule supérieure voûtée, courbée à la pointe, plus longue que l'inférieure, dont elle couvre les bords.

*Narines* ovales, latérales, cachées, en grande partie, sous une membrane, ouvertes dans le bas, ou par devant, situées à la base ou vers le milieu du bec, et quelquefois bombées.

*Langue* épaisse, charnue, entière.

*Lorums* glabres.

*Tarses* allongés, sans éperons, nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* unis à leur base par une membrane; postérieur articulé, sur le tarse moins haut que chez les autres Gallinacés, moins bas que chez les *Yacous*, et appuyant à terre sur une partie de sa longueur. Pl. CC, n° 8.

*Ailes* courtes, concaves, arrondies; les trois premières rémiges graduelles, les suivantes jusqu'à la septième les plus longues de toutes.

*Queue* composée de douze rectrices, larges, un peu étagées, pendantes.

Les sept espèces de cette division ne se trouvent qu'en Amérique, depuis le Mexique jusqu'au Paraguay inclusivement: là elles semblent remplacer les Dindons qui habitent la partie septentrionale de ce continent depuis le Canada jusqu'à la baie d'Honduras, et qu'on a confondus avec les Hoccos, en disant qu'on les rencontre au Brésil. Ces Gallinacés, paisibles, sociables et confians, vivent en troupes nombreuses dans les vastes forêts de l'Amérique méridionale, et ne deviennent inquiets et farouches près des lieux habités, que parce qu'ils sont, comme au Paraguay, continuellement exposés aux armes des chasseurs; ils se tiennent ordinairement sur les montagnes, mais toujours dans les grands bois, d'où leur est venu le nom mexicain *Tepetolt* (oiseau de montagne). Ils cherchent à terre les fruits dont ils se nourrissent, et se perchent sur les arbres les plus élevés, où ils doivent garder mieux leur équilibre que les Dindons,



d'après la position et la longueur de leur doigt postérieur. Les uns nichent sur les fortes branches des arbres, les autres à terre, ce qui paraît dépendre des localités. Leur nid est composé de rameaux secs et de brins d'herbe en dehors, de feuilles en dedans. Leur ponte est peu nombreuse, car on ne la dit que de deux à huit œufs.

A. *Bec très-comprimé par les côtés, caronculé à la base; narines situées près du front et ouvertes en en bas.* Pl. Q, n° 5.

### LE HOCCO PAUXI, *Crax pauxi*.

Pl. CXCVIII.

*Cerâ cœruleâ, narium gibbere cristato; corpore nigricante; abdomine caudæque apice albis.*

Hocco du Mexique, *Brisson, Ornith., tom. 1, pag. 302, n° 14.*

Idem, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 2, pag. 382, pl. enl., n° 78, sous le nom de Pierre de Cayenne.*

*Crax pauxi, Linn., Gm., Sys. natur., édit. 13.*

Idem, *Lath., Index.*

Cushew bird, *Lath., Synopsis, tom. 2, pag. 696, n° 3.*

Un tubercule de couleur bleue, fait en forme de poire, adhérent à la base du bec par sa pointe, et s'inclinant fort peu en arrière, distingue parfaitement ce Hocco de tous les autres. Ce tubercule porte des rainures en dehors, de petites cellules en dedans, et a la dureté de la pierre; ce qui fait présumer que c'est de cette protubérance qu'est venu le nom d'*oiseau-pierre* qu'on a imposé à ce Hocco, et ensuite celui de *pierre*; mais sa véritable dénomination, celle sous laquelle il est connu au Mexique, sa patrie, est celle que nous lui avons conservée. C'est improprement qu'on l'a appelé *Pierre de Cayenne*, puisqu'il ne s'y trouve pas, ni à la Guyane française. En effet, Sonnini, qui a pénétré très-loin dans l'intérieur de cette contrée, et qui en a parcouru les régions solitaires et inhabitées, nous assure ne l'y avoir jamais rencontré, et que de plus les naturels qu'il a interrogés lui ont dit qu'il leur était absolument inconnu.

Quoiqu'on en ait vu plusieurs en captivité dans la Guyane, ce n'est pas un motif de les en croire indigènes, puisqu'ils y ont été apportés du Mexique. Il paraît même qu'on ne retrouve pas cette espèce au Pérou ni au Brésil; attendu que les voyageurs, qui ont visité ces parties de l'Amérique, n'en font aucune mention.

Nous savons, par Fernandez, que cet oiseau se perche sur les arbres, pond à terre comme le Faisan, mène ses petits et les rappelle de même. La nourriture, dans leurs premiers âges, consiste en insectes, et, dans un âge plus avancé, en fruits et graines. Le naturel du Pauxi est peu farouche et pesant; mais il ne se laisse ni prendre ni toucher.

Son plumage est d'un noir lustré et bleuâtre, avec du blanc sur l'abdomen et à l'extrémité de la queue, le bec est rouge; les pieds sont d'une teinte plus pâle avec une nuance bleuâtre sur leur face postérieure, les ongles noirs. Longueur totale, 2 pieds 10 pouces. La femelle se distingue du mâle par un tubercule moins grand. Celui des jeunes est arrondi, et leur plumage brun et roux; mais dans leur premier âge il n'a aucune apparence de cet attribut, et ils sont alors couverts d'un duvet brun avec du blanc sur les plumes de l'anus et les couvertures inférieures de la queue.

B. *Bec plus long et courbé dès la base. Narines posées vers le milieu du bec et ouvertes en devant.* Pl. Q, n° 6.

## LE HOCCO NOIR OU PERANGA, *Crax alector*.

Pl. CC.

*Cerâ flavâ; corpore nigro; ventre albo. Adultus. Cristâ rectâ, nigrâ albâque; corpore suprâ remigibus rectricibusque rufescente albo transversis; pectore ventreque rufis, nigro striatis, abdomine dilute rufo. Junior.*

Le Hocco de la Guyane, *Briss., Ornith., tom. 1, pag. 298, n° 12, pl. 29.*

Idem, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 2, pag. 373, pl. enl. n° 86

*Crax alector*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 1.

*Idem*, *Lath.*, *Index*, n° 1.

Crested curassow. *Idem*, *Synopsis*, tom. 2, pag. 690, n° 1.

Cette espèce que Marcgrave appelle *Mitu peranga*, est le *Teppetotolt* des Mexicains, le *Mitu* des habitans du Paraguay, et le *Pabos del monte* des Espagnols de la Nouvelle-Espagne. Elle habite, non-seulement le Mexique et le Brésil, mais encore la Guyane et d'autres contrées chaudes de l'Amérique, où elle se tient dans les grandes forêts. Sa démarche est lente et grave, son vol lourd et bruyant; son cri aigu semble articuler, en deux temps, le mot *po-hic*. Outre ce cri, lorsque ce Hocco marche sans inquiétude, il fait entendre un bourdonnement sourd et concentré, qui se forme dans la capacité de l'abdomen, et se répand en dehors par les chairs et les tégumens, à peu près comme dans l'*Agami*. Il se nourrit de fruits sauvages parmi lesquels le botaniste Aublet a remarqué ceux du Thon piquant (*Thoa cereus*). La ponte a lieu dans la saison des pluies, et consiste en œufs blancs, au nombre de deux jusqu'à six, suivant l'âge de la femelle, et semblables à ceux du Dindon. Le nid est composé de buchettes entrelacées de brins d'herbe et disposées négligemment.

La tête de ce Gallinacé est ornée d'une huppe composée de plumes étroites, un peu inclinées en arrière, mais dont la pointe revient et se courbe en avant. Cette huppe occupe toute la longueur de la tête, et l'oiseau la relève ou l'abaisse, selon qu'il est diversement affecté. Elle est d'un beau noir velouté, de même que les plumes de la tête et du cou; le ventre, les couvertures inférieures de la queue et une partie de celles des jambes sont d'un blanc mat; le reste du plumage et le bec d'un noir foncé, mais sans éclat; le tour des yeux est d'un beau jaune, de même que la membrane du bec; l'iris noir; le tarse d'un cendré bleuâtre. Longueur totale, 2 pieds 8 pouces.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est plus petite, que sa huppe est moins belle, moins élevée et d'un noir moins luisant, que sa queue est moins longue, et en ce que les plumes de la poitrine sont terminées

par une ligne étroite et grise. Ce n'est donc point le *Hocco* moucheté de blanc, figuré sur la pl. enl., n° 5 de Buffon, ainsi que l'ont dit des ornithologistes. En effet, ce dernier fait partie d'une race constante qui vit principalement sur les bords du fleuve des Amazones.

Le jeune, avant sa première mue, a les plumes de la huppe droites nullement frisées, rayées de noir et de blanc; le cou noir; toutes les parties supérieures, les plumes alaires et caudales rayées en travers de blanc roussâtre; la poitrine, le ventre et les jambes roux avec des bandes noires; les autres parties inférieures d'un roux clair; les pieds d'un gris roux. A mesure qu'il avance en âge, les bandes transversales disparaissent; la teinte rousse des parties inférieures est remplacée par un blanc pur sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue; puis il finit par n'être plus varié de blanc. C'est un *Hocco* de cet âge que M. de Azara a indiqué pour la femelle.

### 2<sup>ème</sup> DIVISION. DINDON, *Meleagris*.

*Bec* robuste, garni d'une membrane à sa base, convexe en dessus, un peu épais; mandibule supérieure voûtée, courbée à la pointe, couvrant les bords de l'inférieure et la dépassant. Pl. Q, n° 7.

*Narines* situées dans une membrane gibbeuse et cartilagineuse, obliques et ouvertes en dessous.

*Langue* charnue, entière.

*Caroncule frontale*, charnue, conique et extensible chez le mâle.

*Tête et cou* mamelonnés et un peu poilus.

*Gorge* garnie d'un appendix longitudinal.

*Cou* du mâle portant dans sa partie inférieure un pinceau de poils roides.

*Tarses* du même nus, réticulés et munis d'un éperon un peu obtus.

*Doigts antérieurs* réunis à leur base par une membrane; postérieur ne portant à terre que sur le bout.

*Ongles* ovales, un peu émoussés.

*Ailes* concaves, arrondies ; première rémige la plus courte de toutes ; quatrième, cinquième les plus longues.

*Queue* à dix-huit rectrices, larges, expansibles, et s'élevant en forme de roue chez le mâle.

Cette division est composée de deux espèces dont l'une se trouve dans l'Amérique septentrionale, et l'autre à la baie d'Honduras. C'est à la première que nous devons la race domestique, peuplade, après les Poules, la plus nombreuse et la plus utile de nos basses-cours. Les premiers ornithologistes ne pensaient pas que le Dindon fût étranger à notre continent ; en effet, Aldrovande, Gesner, Ray, Belon ont prétendu que cet oiseau tirait son origine de l'Afrique et des Indes orientales. Aldrovande a cru le reconnaître dans la *Poule d'Afrique* ou de *Numidie*, dont le plumage est couvert de taches rondes, en forme de gouttes, plumage qui ne peut en aucune manière être approprié au Dindon. Au reste, on ne peut aujourd'hui disconvenir que ces Poules africaines ne sont autre chose que nos *Peintades*. Quant à Ray, qui fait venir les Dindons d'Afrique ou des Indes orientales, il semble s'être laissé tromper par les noms. Celui d'*oiseau de Numidie* qu'il adopte suppose une origine africaine, et ceux de *Turkey* et d'*oiseau de Calicut* une origine asiatique. Il est donc prouvé que nos Dindons domestiques sont originaires de l'Amérique septentrionale, et qu'ils ont été apportés en France sous le règne de François I<sup>er</sup>, à l'époque où le premier fut mangé en France, aux noces de Charles IX. Ils étaient déjà communs en Espagne, d'où ils furent introduits en Angleterre dès l'année 1525. On les appela d'abord *Cog* ou *Poule d'Inde*, parce qu'ils venaient des Indes occidentales ; et ils sont à présent généralement connus sous la désignation de *Dindon*.

Ces oiseaux sont susceptibles d'affections très-vives. Si quelque objet nouveau vient se montrer aux yeux du mâle, on le voit quitter tout à coup sa contenance humble et simple, se redresser avec fierté, gonfler sa tête et son cou, dont les parties charnues se colorent d'un rouge vif, hérissier les plumes du cou et du dos, relever sa queue en éventail, déployer les plumes de ses ailes jusqu'à traîner par terre, faire entendre un bourdonnement sourd, tantôt accélérer sa marche, tantôt la ralentir avec

une sorte de gravité, enfin jeter de temps en temps un cri perçant, faire entendre une roulade précipitée qui paraît être l'expression de la plus forte colère. Dans ses accès, il s'élançe, attaque à coups de bec, et fait tous ses efforts pour éloigner l'objet qui lui est désagréable. Dans la saison des amours, le mâle piaffe autour de sa compagne en faisant la roue et en jetant un cri aigu, et faisant entendre ses glouglous. Il est polygame; la femelle niche à terre; sa ponte est nombreuse.

### LE DINDON SAUVAGE, *Meleagris fera*

Pl. CCI.

*Ferè nigra, nitore alias viridi-æneo, aliàs viridi, alias purpure-scente; tectricibus alarum majoribus nitidè fuscis; remigibus viridi-aureis, versùs apicem nigris, apice ipso albis.*

Le Dindon sauvage, *Briss., Ornith., tom. 1, pag. 162, B.*

Le Dindon, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 3, pag. 132.*

*Meleagris gallopavo, Linn., Gm., Syst. nat.; édit. 13, n° 1.*

*Idem, Lath., Index, n° 1.*

American Turkey, *idem, Synopsis, tom. 2, pag. 676, n° 1.*

Les Dindons sauvages, qu'on trouve dans l'Amérique septentrionale, depuis le Canada jusqu'à l'isthme de Panama, loin d'être améliorés par les soins et l'abondance de nourriture, ont singulièrement dégénéré en domesticité. Ils pèsent de vingt à soixante livres dans l'état de liberté, et il en est dont la tête, lorsqu'ils sont debout, est à plus de trois pieds de terre. Ils étaient autrefois communs dans le Canada et au centre des États-Unis; mais ils ont disparu des pays aujourd'hui en culture, et s'en éloignent encore à mesure qu'on défriche; cependant ils semblent ne céder le terrain aux cultivateurs que pied à pied. D'après cette marche, on peut prédire qu'un jour on les cherchera inutilement dans l'état de liberté. Ils vivent la plupart du temps dans les forêts, où ils se nourrissent de fruits sauvages. Ils se tiennent dans les bois pendant l'été, et par petites bandes, qui toutes se réunissent pour former des troupes composées de cent à deux cents individus, qui alors quittent leur retraite pour se rap-

procher des lieux habités. Aussi les naturels du nord de l'Amérique appellent cette saison *le mois des Dindons*. C'est à cette époque qu'ils leur font la chasse, en tuent un grand nombre, et les font geler pour les conserver et les apporter dans les établissemens européens.

Ce n'est plus que fort avant dans les terres qu'on rencontre ces oiseaux en abondance : ils sont très-farouches , et quoiqu'ils soient plus grands et plus gros que la race domestique, on les aperçoit difficilement dans les forêts, si on ne les surprend ; car, au moindre bruit qu'ils entendent, ils se cachent dans les herbes hautes et les broussailles. C'est aussi par cette ruse qu'ils évitent les serres de l'oiseau de proie ; d'ailleurs , ils sont naturellement gardiens les uns des autres, le premier qui aperçoit son ennemi, même dans le lointain, jette le cri d'alarme, et aussitôt tous se blottissent contre terre, de manière qu'ils échappent à sa vue. Le chasseur ne peut les retrouver pendant le jour, s'il n'a un chien dressé pour ce gibier, et doit les tirer de fort près, afin qu'ils restent sur la place, car s'ils ne sont que blessés, ils disparaissent promptement, vu qu'ils vont fort vite, quand ils accompagnent leur course d'une sorte de demi-vol , et ils s'enfuient alors avec une telle rapidité, que l'aborigène le plus alerte ne peut les atteindre. Le coucher du soleil est l'instant le plus favorable pour les chasser avec avantage, parce qu'à cette époque du jour ils indiquent leur retraite par leurs *glouglous* souvent répétés, pour se rallier. Dès qu'ils sont réunis, tous s'acheminent dans le plus grand silence vers leur asile nocturne, où ils se perchent les uns près des autres sur les grands arbres, et particulièrement sur ceux dont les branches sont sèches ou dépouillées de leurs feuilles. On peut alors les approcher de très-près, attendu que la vue de l'homme ni le bruit de l'arme à feu ne peuvent les intimider, tant qu'ils se croient en sûreté. La chute même de leurs compagnons tués à leur côté ne trouble point leur sécurité ; ils voient tomber d'un œil tranquille et sans changer de place, celui que vient d'atteindre la flèche ou le plomb meurtrier ; seulement ils font entendre un bourdonnement qui semble plutôt exprimer leur étonnement que leur inquiétude ; enfin leur insouciance est telle qu'on peut les tuer tous les uns après les autres, quelque nombreux qu'ils soient. Il est remarquable que

cette sécurité dans le danger, que d'autres appelleront stupidité, est naturelle à presque tous les Gallinacés de l'Amérique septentrionale, lorsqu'ils se trouvent dans la même position.

Au point du jour les Dindons font retentir les forêts de leurs gloussements, et se correspondent, surtout au printemps, sans changer de place. Ils glougloutent pendant une heure environ, se taisent après le lever du soleil, et descendent de leur gîte. Dès qu'ils sont à terre, les mâles, dans le temps des amours, se pavant aux yeux de leurs compagnes; mais, si le nombre des femelles ne peut suffire à tous les mâles, ceux-ci se battent avec un tel acharnement, que le combat ne finit que par la fuite des vaincus. Quand les désirs des vainqueurs sont satisfaits, tous se réunissent pour se rendre dans les lieux où se trouve leur pâture.

Quoique le plumage des mâles paraisse, au premier aspect, d'un noir uniforme, il n'est réellement pas de cette couleur; c'est un gris de more dont rejaillissent divers reflets éclatans, qui forment des lunules de trois à cinq lignes de largeur, vers le bout des plumes du cou, de la poitrine, du dos, du croupion, des scapulaires, des couvertures supérieures des ailes et de la queue; tantôt ces reflets présentent la couleur du cuivre ou d'or bronzé, tantôt le violet ou le pourpre. Ces changemens proviennent de l'incidence de la lumière; les penes des ailes et les tectrices supérieures de la queue sont d'un blanc argenté à leur extrémité; le bec et les pieds noirs. La femelle est d'un gris plus clair à reflets faibles, et plus petite que le mâle. La peau nue de la tête et de la partie supérieure du cou est bleuâtre et chargée de mamelons rouges en devant et blanchâtres sur le derrière de la tête. De la base du bec en dessous descend jusque vers le tiers de la longueur du cou, une sorte de barbillon rouge, flottant, et composé d'une double membrane; une caroncule charnue, ridée et conique s'élève sur le bec à son insertion dans le front.



3<sup>ème</sup> DIVISION. PAON, *Pavo*.

*Bec* nu à sa base, robuste, convexe en dessus, un peu épais; mandibule supérieure voûtée, plus longue que l'inférieure, courbée vers le bout.

*Narines* garnies d'une membrane gonflée et cartilagineuse, situées près et sur les côtés du capistrum.

*Langue* charnue, entière.

*Joues* en partie nues.

*Tarses* glabres, réticulés et, chez le mâle, armés d'un éperon.

*Doigts antérieurs* réunis à leur base par une membrane; le postérieur ne portant à terre que sur l'ongle.

*Ailes* concaves, arrondies; cinquième et sixième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* composée de dix-huit rectrices, disposées en forme de coin, et susceptibles de se relever avec les longues et nombreuses plumes du croupion qui forment la roue chez le mâle adulte.

On ne connaît que deux espèces dans cette division, lesquelles habitent dans les Indes orientales, le Guzarate, Barroche, Cambaye, la côte du Malabar, le royaume de Siam, l'île de Java, et l'une a été répandue, par la domesticité, dans les autres parties du monde. Elle fut d'abord apportée des Indes dans l'Asie-Mineure, puis à Samos, où elle fut jadis très-multipliée et consacrée à Junon. Il ne reste plus de Paons dans cette île, non plus que dans les autres îles de l'Archipel. Cet oiseau passa ensuite dans la Grèce; il y était fort rare et d'un grand prix au temps de Périclès : il commença à paraître à Rome vers la décadence de la république. De proche en proche il fut transporté dans nos climats, auxquels il s'est assez accommodé pour y multiplier. Il réussit aussi fort bien en Amérique, où il ne vit, comme parmi nous, qu'en domesticité. Sa constitution robuste lui permet de subsister dans des climats fort opposés. Il est même capable de résister au plus grand froid.

Malgré le peu de longueur de ses ailes et les grandes dimensions de sa fausse queue, le Paon ne laisse pas de voler assez haut et de faire

d'assez grands trajets. Il recherche les lieux les plus élevés; on le voit se percher sur les plus grands arbres, sur les toitures des édifices, la cîme des tours, la flèche des clochers. Il passe pour vivre vingt-cinq années, et ce n'est qu'à la seconde que le mâle commence à se parer des riches couleurs dont la nature l'a décoré; il n'est fécond qu'à trois ans. La ponte, dans nos climats, où la femelle n'en fait qu'une par an, est de cinq ou six œufs; la fécondité de cette espèce est plus grande dans les pays qui lui sont naturels; car des voyageurs assurent que la ponte y est de vingt à trente œufs.

### LE PAON SPICIFÈRE, *Pavo spiciferus*.

Pl. CCII.

*Cristâ spicæ simili; corpore suprâ cœruleo et viridi vario; subtùs leucophæo nigris maculis insignibus; tectricibus caudæ superioribus maculâ predictis in medio aureâ dein cœruleâ, marginibus viridibus.*

Le Paon du Japon, *Brisson, Ornith., tom. 1, pag. 289, n° 8.*

Le Spicifère, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 2, pag. 366.*

*Pavo muticus, Linn., Gm., Syst. nat., edit. 13, n° 3.*

Idem, *Lath., Index, n° 2.*

Japon peacock, *Lath., Synopsis, tom. 2, pag. 672, n° 2.*

Le nom *muticus* et les *calcaribus nullis* de la phrase latine de Gmelin et Latham étant erronés, nous avons dû les changer; en effet, ce Paon a les pieds éperonnés comme le nôtre. La dénomination de *Spicifère* que Buffon lui a imposée vient de l'aigrette en forme d'épi qui s'élève sur la tête; les plumes qui la composent sont plus longues que celles de la huppe de notre Paon, et diffèrent encore de celles-ci en ce qu'elles ont des barbes depuis leur origine jusqu'à leur extrémité, et présentent le même ensemble que les plumes ordinaires. Cette espèce, qu'on trouve au Japon, a été signalée par Aldrovande, d'après un dessin envoyé au pape par l'empereur de cet empire; tous les auteurs ont copié sa des-

cription qui manque d'exactitude sur plusieurs points. Nous avons sur eux l'avantage de le faire figurer et de le décrire d'après un individu qui fait partie de la superbe collection du Muséum d'histoire naturelle.

Le bec est cendré; l'iris jaune; la partie nue des côtés de la tête et de la gorge d'un beau rouge; les couvertures supérieures de la queue sont au moins aussi longues, mais moins fournies que celles du Paon ordinaire, et susceptibles de s'étaler de même. Le sommet de la tête et la partie supérieure du cou sont d'un vert changeant et bleu, selon l'incidence de la lumière; les plumes de la huppe longues d'environ quatre pouces, barbées, comme nous l'avons dit ci-dessus, vertes et bleues; les plumes de la poitrine et du ventre variées de bleu, de vert, et disposées en forme d'écailles; celles du dos conformées de même, bleues, vertes et terminées de noir avec un petit trait bleu sur leur milieu; les couvertures supérieures des ailes d'un vert changeant en bleu; mais le bleu, sous un aspect, semble plus étendu et plus brillant que l'autre couleur; les plumes primaires d'un blanc qui tend au roux, surtout vers leur extrémité; les tectrices supérieures de la queue sont d'un brun tirant sur le marron avec une tige blanche, et leur miroir est doré dans le milieu, ensuite bleue et à bords verts; les pieds sont cendrés; la queue est étagée, verte bordée de blanc et composée de dix-huit plumes.

La femelle, dit-on, est plus petite que le mâle, et porte une fausse queue moins longue; cependant nous soupçonnons que l'individu indiqué pour tel est un jeune mâle; ce n'est de notre part qu'une conjecture fondée sur l'inspection de deux individus qui sont dans la collection citée ci-dessus.

#### 4<sup>ème</sup> FAMILLE. ÉPERONNIER, *Diplectron*.

*Bec* un peu grêle, médiocre, en partie couvert de plumes, convexe en dessus; mandibule supérieure voûtée, plus longue que l'inférieure, courbée vers le bout. Pl. Q, n° 8.

*Narines* garnies d'une membrane bombée, situées vers le milieu du bec, et ouvertes par-devant.

*Langue* charnue, entière.

*Orbites* et *joues* dénuées de plumes.

*Tarses* du mâle armés de deux éperons, quelquefois de trois sur l'un et de deux sur l'autre; rarement de trois sur chacun, et jamais de tous les trois isolés.

*Doigts antérieurs* réunis à leur base par une membrane; postérieur portant à terre seulement sur l'ongle.

*Ailes* courtes, concaves et arrondies, première rémige la plus courte; cinquième et sixième les plus longues de toutes.

*Queue* toujours horizontale, à seize rectrices, larges, expansibles, étagées.

On a classé la seule espèce que renferme cette division dans le genre du Paon; mais elle n'en a pas les principaux attributs. En effet, le mâle n'a point, comme le Paon, la faculté d'élever sa queue en forme d'éventail; il n'a point les plumes du croupion longues, dépassant considérablement la véritable queue, et s'élevant avec elle. Celle-ci est d'une forme particulière à son espèce; elle est composée de deux rangs de plumes, dont l'un surmonte l'autre; ces plumes sont couchées sur celles du second rang, qui ont un tiers en longueur de plus que les autres. Toutes sont étagées et arrondies à leur extrémité; l'oiseau les déploie horizontalement quand il est agité. Le mâle porte à chaque pied un double éperon, l'un placé à peu près à la moitié de la longueur du tarse, et l'autre au-dessus à deux tiers environ de cette même longueur. Des individus ont deux ergots très-forts au pied droit et trois au pied gauche, dont deux se touchent à leur base; et d'autres en ont trois sur chaque tarse, dont deux sont réunis à leur origine: ainsi donc cette inégale répartition de matière n'est point un attribut commun à l'espèce de l'Éperonnier.

L'ÉPERONNIER PROPREMENT DIT, *Diplectron  
bicalcaratus.*

Pl. CCIII.

*Collo splendidè fusco, lineis atris ; dorso, humeris, tectricibusque alarum fuscis, lituris fusciscentibus et flavicantibus ; singulis pennis propè apicem guttà amplà purpureo-aureo notatis.*

Le Paon de la Chine, *Briss.*, *Ornith.*, tom. 1, pag. 281, n° 9.

Le Paon du Thibet, *idem*, pag. 294, n° 10.

Petit Paon de Malacca, *Sonnerat*, *Voy.* 2, pag. 173, pl. 99.

L'Éperonnier, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 2, pag. 368, pl. enl., n° 492, 493. Le Chinquis, *idem*, pag. 365.

*Pavo bicalcaratus*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 2.

*Pavo tibetanus*, *idem*, n° 4.

*Idem*, *Lath.*, *Index*, n° 3 et 4.

Iris peacock, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 2, pag. 673, n° 3.

Thibet peacock, *idem*, pag. 675, n° 4.

Peacock pheasant, *Edw.*, *Ois.*, pl. 67.

Le mâle de cette espèce, qu'on trouve à la Chine, au Thibet, à Malacca et dans diverses autres contrées de l'Asie orientale, ne porte pas sur la tête une aigrette comme le Paon; elle est brune; des ondes d'un brun sombre se jouent mollement sur le fond d'un brun vif et pourpré qui couvre le dessus du cou; chacune des plumes du dos, dont le fond est d'un gris jaunâtre clair, porte vers son extrémité une tache éclatante d'or et de vert brillant; les ailes sont brunes, et chargées, excepté les grandes plumes, d'une grande quantité de ces taches; la queue est également semée de ces miroirs de forme ovale et d'une belle couleur pourprée, avec des reflets bleus, verts et or; un double cercle, l'un noir, l'autre orangé, les entoure; les parties inférieures sont d'un gris terreux sur le devant du cou, sur la poitrine et sur le ventre, avec des bandes noires

transversales et en ondes ; les orbites et l'iris sont jaunies ; les joues blanches ; le bec est rouge en dessus et d'un brun foncé en dessous ; les pieds sont noirs. Longueur totale, 22 pouces, dont la queue en tient dix.

La femelle a moins de vivacité dans ses couleurs et moins de reflets dans les taches ou miroirs ; le bec est brun ; un tubercule calleux , assez saillant remplace, chez elle, l'éperon du mâle. Le jeune est entièrement d'un gris sale, avec de grandes taches et des raies fines de couleur brune. Après sa première mue, il a sur les ailes et sur la queue de grandes marques arrondies, qui indiquent la place où doivent leur succéder les miroirs brillans de l'adulte mâle ; ces marques sont alors d'un bleu foncé avec quelques reflets verts.

*Nota.* Les figures de l'Éperonnier, qu'on a publiées jusqu'à ce jour, manquent de fidélité. Dans Edwards, l'image du mâle est défectueuse , et les figures des planches enluminées de Buffon manquent totalement d'exactitude ; car le mâle n'a point de huppe, et on a peint sur la queue quatre rangs d'yeux qui n'existent point.

#### 5<sup>ème</sup> DIVISION. ARGUS, *Argus*.

*Bec* nu à la base, assez robuste, convexe en dessus, épais ; mandibule supérieure voûtée, plus longue que l'inférieure, et couvrant ses bords.

*Narines* garnies en dessus d'une membrane convexe ; situées au milieu du bec.

*Langue* charnue, entière.

*Face* nue.

*Tarses* glabres, réticulés, sans éperon.

*Doigts antérieurs* réunis à la base par une membrane ; le postérieur portant à terre sur le bout.

*Rémiges* variables selon l'âge ; les primaires courtes, les secondaires plus longues et plus larges ; huitième, neuvième et dixième les plus longues de toutes chez le mâle adulte.

*Queue* à douze rectrices, très-larges; graduelles; les deux intermédiaires très-longues chez le même.

La seule espèce, qui entre dans cette division, se trouve à Sumatra, où elle porte le nom de *Coo ox*, et dans la Tartarie chinoise où elle est connue sous celui de *Luen*. La dénomination d'Argus, employée par les Européens, vient des taches en forme d'yeux répandues en grand nombre sur le plumage du mâle auquel elles donnent quelques rapports avec la queue du Paon. Elle est très-farouche, son cri est fort et désagréable; sa chair est aussi savoureuse que celle du Faisan. On garde très-difficilement cet oiseau en vie, il ne peut s'accoutumer à la privation de la liberté; ses yeux sont offusqués par une grande lumière, et il reste triste et immobile, lorsqu'il y est exposé; mais il se plaît dans l'obscurité. Lorsque le mâle piaffe autour de sa femelle, il épanouit ses ailes presque jusqu'à terre, et relève sa queue en forme d'éventail; mais, lorsqu'il est en repos, celle-ci prend la forme de deux plans verticaux, adossés l'un contre l'autre. On le trouve, non-seulement dans les contrées indiquées ci-dessus, mais encore dans les royaumes de Pégu, de Siam, de Camboge, et à Malacca où il est très-commun.

### L'ARGUS LUEN, *Argus pavonius*.

Pl. CCIV.

*Luteus nigro punctatus; facie rubrá; occipite cristato, cœruleo.*

Argus or luen, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 2, pag. 710, n° 3.

Idem, *Act. angl.* 55, pag. 88, pl. 3.

Phasianus Argus, *Lath.*, *Index*, n° 3.

Idem, *Linn.*, *Gm.-Syst. nat.*, édit. 13, n° 4.

L'Argus ou le Luen, *Buff.*, édit. de *Sonnini*, tom. 42, pag. 217.

Le mâle de cette espèce, qu'on trouve, comme nous venons de le dire, dans les royaumes de Pégu, de Siam, de Camboge et de Malacca, a la gorge, le haut du cou en devant et les joues recouvertes d'une peau nue d'un rouge cramoisi, sur laquelle on remarque quelques poils noirs clair-semés;

les plumes du front, du dessus de la tête et de l'occiput, très-petites et veloutées; d'autres très-étroites à barbes décomposées et piliformes se relèvent un peu sur le derrière du cou; (c'est à tort qu'on a donné à l'Argus une double huppe qui se couche en arrière, car on n'en voit aucun vestige). Le bas du cou en devant, la poitrine et toutes les parties postérieures sont d'un brun rougeâtre, chaque plume est tachetée irrégulièrement d'un jaune foncé et de noir; le haut du dos et les petites couvertures de l'aile portent de grandes taches noires, avec des petites lignes d'un jaune d'or; le reste du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont marquetés de brun sur un fond jaune clair; les rectrices d'un brun marron très-foncé et parsemées de petits points blancs entourés de noir; les deux intermédiaires ont du gris sale à leur extrémité; les pennes des ailes sont très-larges et couvertes d'une grande quantité d'yeux; les tiges des primaires d'un beau bleu, celles des secondaires d'un blanc pur; l'extérieur des premières pennes est d'un blanc sale tacheté de noir, et l'intérieur finement rayé, avec une large bande rousse, parsemée de petits points blancs; on y remarque encore des taches noires entourées de brun; les secondaires sont d'un gris blanc pointillé de noir; les intérieures ont de grands yeux rangés le long des tiges et de diverses teintes; entre les miroirs on remarque de petites raies ondulées d'un brun noirâtre sur un fond bleu. Les pieds sont rouges; les ongles et l'iris d'un orange vif; le bec est jaune. Longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des deux rectrices intermédiaires, cinq pieds trois pouces, dont la queue en tient trois pieds huit pouces; les rectrices secondaires ont deux pieds dix pouces de longueur.

La femelle n'a en totalité que vingt-six pouces, ce qu'on doit attribuer à la grande différence qui se trouve entre l'étendue de sa queue et de celle du mâle; ses ailes sont aussi plus courtes, n'ayant que treize pouces quatre lignes, tandis que celles du mâle ont deux pieds dix pouces. Elle a la tête couverte en-dessus d'un duvet très-court, d'un gris brun et d'un gris clair; les plumes du dessous du cou des mêmes teintes; le bas de cette partie, la poitrine et le haut du dos d'un roux marron, avec des zig-zags noirs; le reste du dos, le croupion, les petites couvertures des



ailes et celles de la queue d'un brun jaunâtre, varié de raies transversales noires, larges et étroites; les premières rémiges d'un roux foncé, pointillé de noir; les secondaires d'un brun noirâtre, avec de petites bandes irrégulières, d'un jaune d'ocre; la peau nue du cou comme chez le mâle.

Le jeune est d'un brun terne, moucheté irrégulièrement de roux-jaunâtre, de brun et de noir; ce n'est qu'après sa quatrième mue, que le jeune mâle se couvre de son beau plumage.

### 6<sup>ème</sup> DIVISION. FAISAN, *Phasianus*.

*Bec* robuste, convexe en dessus; un peu épais; mandibule supérieure voûtée, courbée vers le bout et plus longue que l'inférieure.

*Narines* situées à la base du bec, latérales, couvertes en dessus par une membrane gonflée.

*Langue* charnue, entière.

*Joues*, chez la plupart, garnies d'une peau verrucueuse prolongée jusqu'à la base du bec.

*Tarses* nus, réticulés, éperonnés chez le mâle seul.

*Doigts antérieurs* réunis à la base par une membrane; postérieur ne portant à terre que sur le bout.

*Ongles* un peu courbés, presque obtus.

*Ailes* concaves, arrondies; les cinq premières rémiges graduelles; la première étant la plus courte; les quatrième et cinquième les plus longues.

*Queue* composée de dix-huit pennes étagées, longues et voûtées chez les uns, plus courtes et planes chez les autres.

Nous ne comptons dans cette division que cinq espèces, y compris le *Napaul*. Cependant des auteurs y en ont placé un plus grand nombre; mais leur *Faisan couleur de feu* est un coq; le *Faisan couronné des Indes*, une espèce de Pigeon connu sous le nom de Goura; le *Faisan de la Guyane*, un Yacou ou Marail; le *Faisan huppé de Cayenne*, un Sasa (l'Hoaziu de Buffon); le *Faisan d'Impey* est le Momoul;

enfin, le *Faisan d'Afrique*, un Musophage. On a donné aussi mal à propos le même nom aux Tétràs et Gélinoites, qui, ainsi que les précédens, n'ont aucun des caractères des véritables Faisans, qu'on peut diviser en deux et même en trois sections; mais nous ne connaissons pas l'espèce qui constitue la troisième (le *Faisan superbe*), dont deux des plumes caudales ont quatre pieds de longueur. Au reste, M. Temmieck, qui l'a reçu depuis peu des Grandes-Indes, en publiera probablement la figure dans la collection riche et précieuse de ses planches coloriées, faisant suite aux planches enluminées de Buffon.

C'est de la Chine et de la Colchide que les Faisans ont été apportés en Europe, où l'espèce la plus commune s'est acclimatée au point d'y vivre dans l'état sauvage; on la trouve, dit-on, dans les montagnes du Dauphiné qui confinent à celle du Piémont, dans celles du Forez, dans les forêts de Loches et d'Amboise, dans celles de Chinon, dans plusieurs îles du Rhin, et elle est nombreuse en Corse. On la rencontre encore dans des contrées plus septentrionales, puisque Pallas l'a vue dans les bois de Kuma, aux environs du Terek, du Kuban, des places couvertes de joncs qui avoisinent la mer Caspienne et tout le Caucase, et elle n'est nulle part aussi commune que près du fleuve Amour en Sibérie. Le Faisan noir et blanc et le Tricolor huppé, étant sans doute d'une complexion plus délicate, ne se propagent que dans nos faisanderies. Ces Gallinacés se plaisent dans les bois; ils se tiennent à terre dans les taillis, d'où ils sortent de temps en temps pour se rendre dans les terres ensemencées. Dès que le soleil se couche, ils gagnent ordinairement les Gaulis et les cantons où il y a des arbres élevés sur lesquels ils se perchent pour y passer la nuit. Ils sont polygames: la femelle fait une ponte nombreuse, se charge seule de l'incubation et des soins qu'exigent ses petits, qui naissent clairvoyans, quittent le nid dès leur naissance, et saisissent eux-mêmes la nourriture que la mère leur indique. Leurs alimens préférés consistent en insectes, vers et graines céréales.

A. *Orbites et joues nus ; tête simple ou huppée ; queue roulée.*

LE FAISAN VERSICOLOR, *Phasianus versicolor.*

Pl. CCV.

*Capite, collo pectoreque viridi-cupreis; abdomine fusco-nigrescente; remigibus dilutefuscis albo maculatis; caudâ dilutefuscâ, cinereo maculatâ.*

Cette nouvelle espèce, qu'on voit au Muséum d'histoire naturelle, y a été envoyée de Java, où elle se trouve dans l'état sauvage. Elle a la tête, le cou et le devant du corps d'un vert cuivré, changeant en violet; les petites couvertures supérieures des ailes variées de vert doré, de brun et de roux clair; les autres et le croupion d'un gris mélangé de vert cuivré; le dos varié de lunules et de taches brunes et d'un vert olive; l'abdomen et les cuisses d'un brun noirâtre; le dessus de la queue d'un brun plus clair, mélangé de petites taches grisâtres; les rectrices intermédiaires tachetées d'un roux clair, de vert-olive et bordées d'un marron clair et bariolées de noir; les autres avec des taches moins grandes et moins apparentes; le bec verdâtre, la taille d'un Faisan doré.

B. *Orbités et joues couvertes de plumes. Tête garnie de deux cornes cylindriques. Membrane pendante sur la gorge. Pl. Q, n° 9. Queue arrondie.*

LE FAISAN NAPAUL, *Phasianus satyrus.*

Pl. CCVI.

*Corpore rubro, punctis ocellatis; vertice rubro; capite cornibus geminis; carunculâ gulari cœruleâ, maculis fulvis variâ.*

Le Faisan cornu, *Briss., Ornith., tom. 6, app., pag. 16.*

Le Napaul ou Faisan cornu, *Buff.*, *Hist. nat.*, tom. 2, pag. 362.

Penelope satyra, *Lin.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 1.

Meleagris satyra, *Lath.*, *Index*, n° 2.

Horned pheasant, *Edwards*, *Ois.*, pl. 116.

Horned turkey, *Lath. Synopsis*, tom. 2, pag. 680, n° 2.

Dans cet oiseau, qu'on trouve au Bengale et dans d'autres contrées de l'Inde, le premier attribut qui frappe à la vue, sont les deux cornes d'une substance calleuse, à pointe obtuse, couchées en arrière, et de couleur bleue, qu'il porte sur la tête, et qui s'élèvent de chaque côté du derrière de l'œil. C'est de cet attribut que la dénomination de Faisan cornu lui a été imposée, et que les nomenclateurs lui ont donné celle de satyrus. Les noms qu'il porte dans l'Inde signifient *oiseau marbré* ou *oiseau brillant*. Une membrane bleue, variée d'orangé, et garnie de poils en dessous, pend sous la gorge et le devant du cou; le tour des yeux est garni de poils noirs. Son plumage brille de vives couleurs; des taches, dont les unes sont rondes et les autres en forme de larmes, présentent une couleur blanche entourée de noir, sur un fond rouge, et prennent différentes nuances sur les diverses parties. Le bec est brun, les pieds sont blanchâtres et armés d'un éperon. Taille au-dessous de celle du Dindon. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a ni corne ni membrane pendantes sur la gorge. Sa tête est garnie de longues plumes d'un bleu foncé qui retombent en arrière.

#### 7<sup>ème</sup> DIVISION. COQ, *Gallus*.

*Bec* glabre à la base, robuste, convexe en dessus, un peu épais; mandibule supérieure voûtée, plus longue que l'inférieure; courbée vers le bout; l'inférieure garnie sur les côtés de deux barbillons charnus (quelquefois nuls chez la Poule), rarement remplacés par un petit fanon sur la gorge.

*Narines* couvertes par une membrane calleuse, voûtées, ouvertes en dessous.

*Langue* charnue, entière.

*Joues* nues en tout ou partie.

*Tête* surmontée d'une crête charnue, ou d'un faisceau de plumes redressées.

*Tarses* du mâle toujours éperonnés, nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* unis à leur base par une membrane; postérieur ne posant à terre que sur le bout.

*Ongles* un peu voûtés, ovales; presque obtus.

*Ailes* moyennes, concaves, arrondies; première rémige la plus courte; deuxième et huitième à peu près égales; troisième et quatrième les plus longues de toutes.

*Queue* composée de douze ou quatorze rectrices, susceptibles, chez le très-grand nombre, de se redresser sur deux plans verticaux adossés l'un à l'autre.

Des six Coqs sauvages que renferme cette division, un (le *Coq ignicolor*) est privé de crête charnue, et n'a qu'une sorte de fanon sur la gorge; chez une autre (le *Coq Sonnerat*), la Poule n'a ni crête ni barbillons; chez le *Coq alas* il n'y a qu'un barbillon sur la gorge du mâle et de la femelle; la tête est simple, et la queue n'est composée que de douze pennes. Les crêtes sont lisses ou dentelées, simples ou doubles. Linnée et Latham ont réuni dans un même genre les Coqs et les Faisans; Brisson les a séparés génériquement, ainsi que d'autres ornithologistes, et c'est leur manière de voir que nous avons adoptée dans nos ouvrages. En effet, les Faisans diffèrent des Coqs en ce qu'ils ont la tête et la gorge dénuées de membranes charnues; les joues couvertes de petits mamelons, ou plutôt de plumules très-courtes et imitant le velours, la queue composée de dix-huit rectrices étagées, très-longues; pendantes, ployées chacune en deux plans et se recourbant en forme de toit, tous attributs dont les Coqs sont privés. Les Poules, ainsi que les Faisans, nichent à terre, et font une ponte nombreuse; les mâles sont polygames. Les espèces sauvages ne se trouvent que dans les Grandes-Indes, à Sumatra, à Java, à Ceylan; cependant Sonnini nous assure en avoir vu dans les forêts de la Guyane, où elles sont d'une petite taille, n'étant guère que de la grosseur d'un Pigeon commun. Sonnerat

a présenté son Coq comme la souche primitive d'où avaient dérivé toutes les races de nos Coqs et Poules domestiques ; mais d'autres naturalistes ne partagent pas son opinion , car plusieurs espèces, inconnues à ce savant voyageur, offrent plus d'identité que le sien avec nos races domestiques : tel est le *Coq Jago* qui se trouve dans l'île de Sumatra ; tel est encore le *Coq Bankiva* qu'on rencontre dans les forêts de Java. Ils s'appuient sur ce que les deux femelles de ces deux espèces ont, comme nos Poules domestiques, une crête et deux appendices membraneux, attributs dont est privée la Poule Sonnerat. De plus, le Coq commun a une taille qui tient le milieu entre celles des deux Coqs Jago et Bankiva, porte des plumes de la même texture et de la même forme que les plumes de ceux-ci, ce qui n'existe pas chez le Coq Sonnerat. Comme notre tâche se borne à l'histoire naturelle des Coqs sauvages, nous n'entrerons dans aucuns détails sur les propriétés et l'éducation de la Poule domestique, et nous renvoyons le lecteur, qui désire les connaître, à l'article du Coq, dans la *deuxième édition du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*.

A. *Crête charnue.*

LE COQ SONNERAT, *Gallus Sonnerati*.

*Carunculâ compressâ verticis geminisque gulæ ; auribus nudis ; caudâ compressâ ascendente ; pennis colli linearis elongatis, apice membranaceis.*

Coq et Poule sauvages des Indes, *Sonnerat, Voyag.* 2, pag. 153, 160, pl. 94 et 95.

Phasianus Gallus, *Linn., Gm., Syst. nat., edit.* 13, n° 1.

Idem, *Lath., Index*, n° 1.

Wild cock, *Lath., Synopsis*, tom. 2, pag. 698, n° 1.

Le Coq Sonnerat, *deuxième édit. du nouveau Dictionnaire d'hist. nat.*, tom. 7, pag. 495.

Le mâle de cette espèce, un des plus beaux oiseaux que nous possé-

dions, porte sur la tête une crête d'un rouge vif, aplatie sur les côtés, festonnée ou découpée sur son bord, et qui, prenant son origine à la base du bec, s'agrandit en se portant en arrière; elle adhère au crâne, et flotte au-dessus de l'occiput qu'elle déborde; sa forme est à peu près celle d'un cône renversé. Aux deux côtés de la partie inférieure du bec sont placés deux appendices membraneux, de la même couleur que la crête, et d'une forme à peu près triangulaire; les joues, les côtés et le dessous de la gorge sont nus et couleur de chair, aussi bien qu'une ligne longitudinale sur le sommet de la tête entre la crête et l'œil; au-dessous de cette dernière partie, l'on voit de chaque côté une tache couleur de perle, de la grandeur et de la forme de l'ongle du petit doigt de la main; des plumes courtes, serrées et à barbes désunies, forment cette petite plaque qui couvre les oreilles; de longues plumes étroites, aplaties, à barbes désunies et soyeuses couvrent le dessus de la tête, le devant et les côtés du cou; elles deviennent plus longues, à mesure qu'elles sont placées plus bas, et flottent sur le dos et le haut des ailes; le tuyau de ces plumes est gros, très-exprimé et sensible à la vue dans la longueur de la plume jusqu'à quelques lignes de son extrémité, ce qui fait que chaque plume paraît rayée longitudinalement à son centre; à son origine cette raie est grise, au milieu elle est noire, et un peu avant l'extrémité elle devient blanche; les barbes sont d'un gris sale, blanchâtres à la base de la plume jusqu'au tiers de sa longueur environ; elles sont au milieu, à l'endroit où le tuyau est noir, blanchâtres sur leur limbe; chaque plume est terminée par un épanouissement oblong, arrondi sur les bords, formant une tache luisante, blanchâtre, ou couleur de perle en plus grande partie, et d'un jaune roux brillant à sa pointe. Cet appendice a l'aspect, le poli, le brillant et le toucher d'une lame cartilagineuse, très-mince; cependant, si on l'examine attentivement, en soulevant la plume et regardant en face du jour, on voit que cet appendice est bordé dans son contour par une frange composée de l'extrémité des barbes de la plume, et qu'il n'en résulte qu'une union de ces barbes plus intime qu'elle n'a coutume de l'être dans les plumes ordinaires; le dessous de ces plumes ne diffère du dessus que par des nuances moins fortes. Celles du dos sont longues,

étroites, se terminent en pointe mousse, et sont traversées dans leur longueur par trois raies, dont l'une, qui est blanche, s'encadre entre les deux autres qui sont noires; le bas du cou en devant, le haut de la poitrine, les flancs et les jambes sont couverts de plumes à peu près semblables à celles du dos; sur la poitrine elles sont d'un roux luisant dans le dernier tiers de leur longueur, et on y retrouve l'apparence du cartilage mince que l'on observe au bout des plumes du cou; le ventre n'est couvert que d'un duvet varié de blanc, de noir et de gris. Les ailes présentent, à leur pli, la même couleur que le dos, mais rayée de noir et de blanc, et du roux brun luisant à leur jonction avec le corps; les grandes couvertures supérieures sont rousses et comme striées transversalement; les pennes noires; les tectrices du dessus de la queue longues, flottantes, d'un violet foncé chatoyant, sur lequel jouent des reflets d'acier bruni; la queue est composée de quatorze pennes qui se partagent en deux plans égaux, inclinés l'un sur l'autre, et qui se rencontrent à leur bord supérieur sous un angle aigu; les deux pennes intermédiaires sont plus longues que les autres, et forment un arc dont la convexité est tournée du côté du corps de l'oiseau; le bec est couleur de corne; les pieds sont grisâtres; les ongles et l'ergot noirâtres. Longueur totale, 2 pieds 4 pouces.

La femelle diffère du mâle par une taille plus petite d'un tiers. Elle a le dessus de la tête et la nuque d'une teinte grisâtre; les joues et la gorge couvertes de plumes très-petites, très-serrées et blanchâtres; le dessus du cou, la poitrine et le ventre bruns, rayés en long de blanc, teinté de roux; les flancs gris; le dos et les couvertures des ailes d'un brun clair, avec le tuyau des plumes d'un roux lavé; les rémiges noirâtres sur leur côté intérieur, brunâtres et pointillées de gris sur l'extérieur; les rectrices grisâtres; les pieds gris. Un bouton peu saillant remplace, sur le pied de cette femelle, l'ergot du mâle. Sonnerat a trouvé cette espèce dans l'Inde.



B. *Point de crête charnue.*LE COQ A DOS IGNICOLOR, *Gallus ignitus*.

## Pl. CCVII.

*Niger chalybeo-nitens ; lateribus corporis rufis ; dorso imò igneo-ferrugineo ; reatricibus intermediis subfulvis ; capite posticè subcrisato. Mas.*

*Cristá, capitis, collo superius, dorso anteriori castaneis ; uropygio, alis caudáque nigro transversus lineatis ; guldá albá ; corpore subtus castaneo-fusco et albo. Femina.*

Fire-backed Pheasant, *nat. Misc.*, pl. 321.

Idem, *Lath.*, *Synopsis*, *deuxième Suppl.*, pag. 274, n° 2.

Coq ignicolor, *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, 2° édit., tom. 7, pag. 489.

Phasianus ignitus, *Lath.*, *Index*, n° 14.

Cette belle espèce, qu'on rencontre dans les îles de Java et de Sumatra, présente dans la forme de son bec de grands rapports avec celui du *Monaul impeyan*, décrit ci-après ; mais elle en diffère essentiellement par la conformation de sa queue qui, par son port et la position verticale de ses pennes, ressemble parfaitement à celle du Coq ; caractère qui, selon notre manière de voir, l'éloigne du Faisan et du Monaul, et le classe avec les Coqs, mais dans une section particulière, puisqu'elle ne porte ni crête charnue ni barbillons.

La huppe que le mâle porte sur sa tête, au lieu de crête, est composée d'un faisceau de plumes dont la tige est constamment droite, déliée et garnie seulement à l'extrémité de barbes décomposées et disposées en forme d'éventail. Une membrane épaisse et de couleur violette part des narines, couvre les côtés de la tête, et se prolonge un peu au-delà des joues, où elle finit en pointe du côté du bec. Le sommet de la tête, l'aigrette, le cou, le haut du dos, la poitrine et le ventre sont d'un noir à

reflets brillans et d'un bleu d'acier; les plumes des flancs terminées par une teinte orangée très-éclatante; les plumes du bas du dos et du croupion larges, très-nombreuses, d'un rouge orangé très-vif, et à reflets métalliques couleur de feu et violets; les tectrices alaires noires avec une large zone d'un vert doré à leur extrémité; celles de la queue présentent aussi un riche assemblage de couleurs; les rectrices intermédiaires sont d'un roux clair ou blanches, et se terminent en forme de demi-arc; les autres noires et étagées; le bec est d'un jaune d'ocre; les pieds sont gris; les ongles et les éperons bruns. Longueur totale, 2 pieds. La queue est partagée en deux plans égaux inclinés l'un à l'autre, qui forment un angle ouvert. Les couleurs ne sont pas tout-à-fait les mêmes chez tous les individus mâles, car on en remarque chez qui le plumage tend plus au violet, dont les plumes des flancs sont terminées de bleu, et les quatre pennes intermédiaires de la queue totalement de cette couleur.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a que 20 pouces.

#### 8<sup>ème</sup> DIVISION. MONAUL, *Monaulus*.

*Bec* long, nu à sa base, robuste, convexe en dessus; mandibule supérieure voûtée, plus longue que l'inférieure, très-courbée vers le bout. Pl. Q, n<sup>o</sup> 10.

*Narines* situées vers l'origine du bec, couvertes d'une membrane et en partie cachées par les plumes du capistrum.

*Langue*....

*Orbites* nues et caronculées.

*Tarses* du mâle éperonnés; en partie nus et réticulés.

*Doigts antérieurs* réunis à leur base par une petite membrane; pouce portant à terre sur le bout.

*Ongles* courbés, longs, comprimés, un peu obtus.

*Ailes* concaves, arrondies; quatrième, cinquième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à quatorze rectrices.

Les deux espèces de cette division se trouvent dans l'Inde. Celle que

nous décrirons ci-après se tient sur les montagnes du nord de l'Indostan, d'où on l'apporte quelquefois à Calcutta comme un objet de curiosité. Elle y est connue sous le nom de *Monaul*; quelques-uns appellent le mâle *Oiseau d'or*. En effet, c'est un de nos plus beaux Gallinacées. Quant à l'autre espèce, que nous avons décrite dans l'Encyclopédie, son plumage n'a rien de remarquable, et nous ne pouvons assurer si elle est dans son état parfait.

### LE MONAUL IMPEYAN, *Monaulus impeyanus*.

#### PL. CCVIII.

*Cristatus; purpureus viridi nitens, subtus niger; colli pennis aureo, cupreo et viridi versicoloribus; caudâ rufâ.*

Phasianus impeyanus, *Lath., Index, n° 11.*

Impeyan Pheasant, *idem, Synopsis, premier Suppl., n° 11.*

Le Monaul, *Sonnini, édit. de Buff., tom. 42, pag. 244.*

Le Monaul impeyan, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 21, pag. 322.*

Le nom d'Impeyan, que Latham a imposé à cet oiseau, vient d'*Impey*, nom d'une lady qui a fait des tentatives pour transporter plusieurs Monauls vivans en Angleterre; mais ils sont morts dans le navire après deux mois de traversée. Le mâle fait entendre un gloussement rauque, fort, et semblable à celui du Faisan. Ces oiseaux supportent le froid et ne peuvent souffrir la chaleur.

Ce très-bel oiseau a le tour de l'œil nu et d'un bleu verdâtre; la tête surmontée d'une aigrette élégante, légère et formée de dix-sept ou dix-huit plumes de différentes longueurs, et dont les plus longues ont trois pouces et demi. Ces plumes sont à tige nue jusque près de leur extrémité où les barbes prennent une forme ovale terminée en fer de lance; ces barbes sont d'un beau vert doré; les longues plumes, dont le cou est revêtu, à peu près comme celui du Coq, brillent à la fois de l'éclat de l'or et de l'émeraude; un mélange éclatant de pourpre et de vert doré

colore le dos et les couvertures supérieures des ailes ; dont les plumes premières sont noires ; le dessous du corps est de cette couleur ; jetant çà et là des reflets verdâtres ; la queue est d'un roux brunâtre , plus foncé à son extrémité ; le bec est brun ; le tarse couvert de plumes sur le haut , ensuite d'écaillés raboteuses , et armé par derrière d'un éperon , long , épais , fort et aigu.

Longueur totale, 22 pouces environ.

La femelle diffère du mâle par une taille plus petite , par son vêtement entièrement brun , plus pâle sur le milieu des plumes , mélangé et rayé en travers d'une autre nuance brune ; une large bande d'un blanc sale se fait remarquer en dessous de l'œil ; les plumes secondaires de l'aile portent des bandes transversales noires et ferrugineuses ; la queue est de la couleur du dos , fort courte , et dépasse à peine l'aile en repos ; les pieds ont un tubercule émoussé au lieu d'un éperon.

### 9<sup>ème</sup> DIVISION. PINTADE, *Numida*.

*Bec* garni à la base d'une membrane verrucueuse, un peu épais, convexe en dessus, courbé vers le bout de sa partie supérieure ; l'inférieure quelquefois munie à sa base de deux fanons caronculés et pendans. Pl. R, n° 1.

*Narines* situées dans la membrane , à demi divisées par un cartilage.

*Langue* charnue, entière.

*Tête* casquée ou huppée.

*Tarses* sans éperon, nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* unis à leur base par une petite palme ; le postérieur posant à terre seulement sur l'ongle.

*Ailes* courtes, concaves, arrondies ; première rémige plus courte que la septième ; troisième et quatrième, les plus longues de toutes.

*Queue* inclinée, courte, composée de quatorze ou seize rectrices.

Les deux ou trois espèces, dont se compose cette division, habitent l'Afrique ; l'une (celle qu'on a réduite en captivité) est originaire de la Numidie et de plusieurs contrées brûlantes de cette partie du monde.

Ces Pintades volent en troupes et passent la nuit, toutes ensemble, sur des arbres. Transportées en Amérique par les Génois dès l'an 1568, elles s'y sont propagées et tellement acclimatées, que dans diverses colonies elles errent en liberté au sein des bois et des savanes; on les y appelle *Pintade marone*. La grande chaleur de leur pays natal ne les empêche pas de supporter les froids de nos climats, où elles n'existent pas, il est vrai, dans l'état sauvage, mais où elles ne paraissent pas plus souffrir du froid dans nos basses-cours que les autres volailles. Elles se nourrissent des mêmes alimens. La ponte est de huit à dix œufs, et les petits, comme chez tous les vrais Gallinacées, quittent le nid, courent et cherchent leur nourriture dès qu'ils sont éclos.

### LA PINTADE HUPPÉE, *Numida cristata*.

#### Pl. CCIX.

*Carunculâ nullâ; plicâ utrinque ad rictum longitudinali; cristâ reflexâ atrâ; gutture sanguineo; corpore atro, guttis cœruleo-albis; rectricibus 14 fusco-nigro undulatis.*

*Numida cristata, Pallas Spic., Zool. 4, pag. 15, pl. 2.*

*Idem, Linn., Gm., Syst. nat.; édit. 13, n° 3.*

*Idem, Lath., Index, n° 3.*

*Crested Pintado, Lath., Synopsis, tom. 2, pag. 688, n° 3, pl. 62.*

*La Pintade huppée, deuxième édit. du nouveau Dict. d'hist. nat., tom. 25, pag. 128.*

Selon Marcgrave, cette espèce a été apportée de *Sierra-Leona*; elle se trouve aussi dans l'intérieur des terres de la Guyane et au cap de Bonne-Espérance, dans le pays des grands Namaquois; elle y vit en grande bande de quelques centaines, composées de plusieurs couvées réunies. Le cri de cette Pintade est discordant et sinistre, et elle le fait entendre plus fréquemment au lever et au coucher du soleil.

Cette Pintade manque des barbillons charnus, qui pendent sous le bec de l'espèce commune; on voit seulement une sorte de pli membraneux aux

angles du bec, et qui s'étend un peu sur chacune des mandibules. La tête est presque entièrement nue; un duvet très-clair laisse à découvert la peau qui est d'un bleu obscur; une huppe large et épaisse, et un peu recourbée en avant, s'élève sur le front; les ouvertures des narines sont larges et bordées d'un duvet épais; le cou est bleu en dessus et d'un rouge de sang en dessous; les plumes de la huppe et du corps sont noires, avec des points d'un blanc bleuâtre sur la moitié postérieure du corps; la queue porte des bandes blanches; les ailes sont brunes et les pieds noirâtres. Taille moyenne entre celle de la Perdrix et celle de la Pintade casquée.

10<sup>ème</sup> DIVISION. ROULOUL, *Liponix*.

*Bec* robuste, nu à sa base, un peu épais, convexe en dessus; mandibule supérieure voûtée, courbée vers le bout, plus longue que l'inférieure, et couvrant ses bords.

*Narines* convexes, couvertes d'une membrane, et fendues vers le milieu du bec.

*Langue* charnue.

*Orbites* et *lorums* glabres.

*Tarses* nus, réticulés, lisses.

*Doigts antérieurs* garnis d'une membrane à leur base; postérieur exonguiculé et portant à terre seulement sur le bout. Pl. CC, n<sup>o</sup> 9.

*Ongles* étroits, presque droits, un peu pointus.

*Ailes* concaves, arrondies; première rémige très-courte; quatrième et cinquième les plus longues de toutes.

*Queue* courte, inclinée, arrondie.

Nous ne connaissons qu'une seule espèce des Gallinacées qui puisse entrer dans cette division; Sonnerat la regarde comme ayant par ses caractères du rapport avec le Faisan, dans le genre duquel Sparman l'a classée; mais le premier pense avec raison qu'elle n'appartient à aucun genre connu; c'est aussi le sentiment de Mauduyt, « puisque, dit-il, le caractère tiré de la conformation du doigt postérieur, qui n'est qu'un moignon et n'a

point d'ongle, suffit pour qu'on doive le placer dans un genre à part. » Le Rouloul se trouve dans les Grandes-Indes, surtout à Malacca; c'est à quoi se borne ce que l'on sait de sa partie historique.

### LE ROULOUL SICRIN, *Liponix cristata*.

Pl. CCX.

*Fronte pilis sex longissimis nigris, setosis, erectis munita, occipitis cristâ rubro-aureâ; pectore et abdomine violaceis; dorso, uropygio caudâque viridibus. Mas. Viridis; capite, collo, alis spadiceis, abdomine caudâque nigrescente-fuscis. Femina.*

Le Rouloul de Malacca, *Sonnerat, Voy. 2, pag. 174, pl. 100.*

*Columba cristata, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 7.*

Idem, *Lath., Index, n° 10 (mâle). Perdix viridis, Gm., n° 49.*

Idem, *Lath., n° 22 (femelle).*

*Perdix coronata, idem, Suppl. (mâle).*

Lesser crowned Pigeon, *Lath., Synopsis, tom. 2, pag. 622, n° 10.*

Green partridge, *idem, pag. 777, n° 21, pl. 67 (femelle).*

Le Rouloul de Malacca, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 29, pag. 501.*

Latham avait d'abord isolé la femelle, comme une espèce distincte du mâle, et l'avait placée dans le genre de la Perdrix; mais ayant vu depuis plusieurs de ces oiseaux morts et vivans, il a reconnu son erreur, et les a en conséquence réunis dans le deuxième Supplément de son *général Synopsis*. Les Roulouls, dit-il, participent des Pigeons et des Perdrix; ils ont les pieds et les doigts des premiers; c'est encore une méprise, car chez les Roulouls le pouce est autrement articulé sur le tarse que chez les Pigeons qui l'ont au niveau des doigts antérieurs; en effet, il est, comme dans les Gallinacées, plus élevé que ceux-ci sur le tarse; les Roulouls en diffèrent encore tellement par leur port, leur démarche et leur forme, qu'on ne doit pas leur en donner le nom.

Le mâle porte sur le devant du front six crins noirs ou poils durs, roides, et qui forment une sorte de huppe ; une touffe de plumes roides, peu barbues, désunies et d'un rouge mordoré part de l'occiput et s'incline en arrière ; le dessus de la tête, dans la partie qui sépare les deux aigrettes, est blanc ; les joues et le cou sont noirs ; de petites plumes roides et blanches bordent les paupières ; un violet foncé colore la poitrine et le ventre ; les ailes ont du brun sur leurs petites couvertures, du blanc roussâtre, coupé en travers de lignes noires, sur les moyennes et sur les plumes secondaires ; les primaires sont rousses et parsemées de lignes pareilles ; le dos, le croupion et la queue d'un vert sombre ; les couvertures supérieures alaires et caudales longues et pendantes sur les plumes ; le bec est noir en dessus, jaune en dessous vers sa base ; l'iris et les pieds sont de cette couleur, qui prend un ton roussâtre sur les pieds ; les paupières blanches. Taille d'un Pigeon domestique.

La femelle, qui tient le milieu entre la Perdrix et la Caille, porte un plumage généralement d'un beau vert foncé, rembruni sur la tête ; le bas-ventre, les jambes et la queue sont d'un brun noirâtre ; les ailes d'un brun tanné, tendant au rouge, et bigarré de noir ; les *lorums* et le tour de l'œil roussâtres ; le bec et les pieds d'un rouge pâle.

### I I<sup>ème</sup> DIVISION. TOCRO, *Odontophorus*.

*Bec* glabre à sa base, très-robuste, gros, convexe en dessus, très-comprimé sur les côtés ; mandibule supérieure voûtée et très-crochue vers son extrémité ; l'inférieure droite, plus courte et bidentée sur chaque bord vers sa pointe. Pl. R. n° 2.

*Narines* grandes, couvertes et bordées d'une membrane.

*Langue* charnue, large, moyenne.

*Yeux* entourés d'une peau nue prolongée jusqu'au bec.

*Tarses* robustes, lisses, nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* réunis à leur base par une membrane ; postérieur ne portant à terre que sur son bout.

*Ongles* un peu voûtés, ovales, presque obtus.



*Ailes* concaves, arrondies; première rémige courte; cinquième et sixième les plus longues de toutes.

*Queue* arrondie, courte, inclinée, à douze rectrices.

Cette division ne renferme qu'une seule espèce, qui diffère trop des Perdrix, des Cailles et particulièrement des Colins, pour ne pas l'isoler génériquement; en effet, il suffit de comparer son bec à celui de ces Gallinacées pour s'en convaincre; car un bec grand, gros, très-comprimé par les côtés, dont la partie supérieure présente un crochet allongé presque pareil à celui des perroquets, et dont l'inférieure est munie de deux dents très-visibles vers son extrémité, s'éloigne beaucoup du bec des Colins, qui est court et entier: cependant, malgré cette grande disparité, on ne doit pas, selon M. Temminck, avoir égard à ces deux dents, parce que, comme il le dit fort ingénument, on ne les voit pas quand le bec est fermé; ainsi donc le Tocco n'est qu'un Colin, suivant cet auteur. De plus, le tour de l'œil et les *lorums* sont couverts d'une peau nue, tandis que ces mêmes parties sont emplumées chez ces derniers.

Les Tocros se trouvent dans l'Amérique méridionale; mais nous croyons qu'on peut les diviser en deux races, dont l'une habite la Guyane, et l'autre le Paraguay. Ce sont, dit Sonnini, qui a observé la race de Cayenne, des oiseaux qui ressemblent beaucoup aux Perdrix; ils en diffèrent toutefois par des habitudes particulières; ils se perchent sur les branches basses des arbres, comme tous les oiseaux terrestres et même aquatiques de la Guyane, afin d'éviter les serpens et les quadrupèdes féroces dont la terre est peuplée. Ils y font aussi leur ponte qu'on dit être de douze à quinze œufs blancs. D'ailleurs, ces oiseaux ne montent qu'à regret sur les arbres et par la seule nécessité, lorsque l'obscurité de la nuit les y oblige. Les Tocros vivent en compagnies, et, comme nos Perdrix grises, se rassemblent en s'appelant par des cris qui semblent exprimer le mot *tocco*, dont les naturels de la Guyane ont tiré le nom que nous lui avons conservé.

Selon M. de Azara, la race qui habite le Paraguay jette un cri très-différent, puisqu'elle prononce *uru* quatre à vingt et jusqu'à cinquante fois de suite et sans interruption, ce qui lui a fait donner ce nom par

les naturels appelés *guaranis*. Le mâle et la femelle se font entendre ordinairement en même temps, et confondent leurs voix. Ils ne quittent point les forêts les plus grandes et les plus épaisses, et ils ne se perchent pas sur les arbres; ils marchent et courent comme les Perdrix, et ils ne prennent leur vol que quand on les presse. Ils sont si brusques et si étourdis, qu'ils se tuent quelquefois contre les arbres, et se sauvent au moindre bruit. Ce savant naturaliste espagnol ajoute qu'on assure que, bien que ces oiseaux se tiennent ordinairement par paires, ils se réunissent quelquefois en troupes, et que toutes les femelles pondent et couvent en commun, comme les *anis*, dans le même nid, qu'elles placent à terre sur une couche de feuilles; leurs œufs sont d'un bleu violet. Les petits suivent leurs père et mère aussitôt qu'ils sont nés; si quelqu'un les approche, ils se mettent à crier d'une manière extraordinaire. Quand on surprend les Urus dans un bois, ils s'envolent un moment avec bruit, et en criant gri, gri, gri; jusqu'à ce qu'ils se remettent à terre, et prennent leur course.

### LE TOCRO ROUX, *Odontophorus rufus*.

Pl. CCXI.

*Dorso cinereo-fusco, lituris nigricantibus vario; gulâ cinereâ, abdomine pallidè aurantis-fusco.*

Le Tocro ou la Perdrix de la Guyane, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 4, pag. 513.

Perdix guyanensis, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 62.

Idem, *Lath.*, *Index*, n° 21.

Partridge of Guyana, *idem*, *Synopsis*, tom. 2, pag. 776, n° 20.

Le Tocro a le dessus de la tête d'un brun tirant au rougeâtre, pointillé de noir et de roussâtre; les joues et la gorge d'un roux foncé; cette couleur tend à l'orangé sur les parties postérieures, avec des raies transversales jaunâtres, plus nombreuses chez des individus que chez d'autres; le dessus du cou et le haut du dos sont d'un gris varié de blanc et de roux; le reste du dos et le croupion de la dernière teinte, avec des points

noirs; le dessus des ailes est roux; les plumes primaires sont d'un brun noir, et tachetées à l'extérieur de roux clair; les plumes secondaires, les plumes scapulaires et les grandes couvertures piquetées de blanc, de roux, et tachetées de noir velouté; les plumes intermédiaires de la queue brunes, avec des zigzags noirs; le bec est de cette couleur chez les uns, brun chez les autres; la peau nue des *lorums* et du tour de l'œil rouge; le tarse d'un gris plombé. Longueur totale, 10 pouces. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite.

L'Uru présente quelques différences dans son vêtement; les plumes de la tête sont d'un roux noirâtre; une teinte de plomb règne sur les parties inférieures; la nuque et le derrière du cou sont bruns; la première partie est tachetée de blanc, et l'autre d'un noir velouté; les plumes de la queue sont presque noires.

### 12<sup>ème</sup> DIVISION. PERDRIX, *Perdix*.

*Bec* nu à sa base, épais ou grêle; convexe en dessus, mandibule supérieure voûtée, couvrant les bords de l'inférieure, et courbée à sa pointe.

*Narines* à demi-closes par une membrane renflée.

*Langue* charnue, entière.

*Tarses* nus, réticulés, munis d'un tubercule calleux et obtus chez les vieux mâles *Perdix*, d'un éperon pointu et corné chez les *Francolins*, lisses chez les *Colins* et les *Cailles*.

*Doigts antérieurs* réunis à leur base par une membrane; le postérieur ne portant à terre que sur le bout.

*Ailes* concaves, arrondies; les deux premières rémiges plus courtes que la troisième; quatrième et cinquième les plus longues chez les *Perdix*, les *Francolins* et les *Colins*; ailes pointues, et les deux premières rémiges les plus allongées chez les *Cailles*.

*Queue* composée de douze à dix-huit plumes, courtes et inclinées.

Cette division est composée d'environ trente-six espèces et de quatre sections sous les dénominations de PERDRIX, FRANCOLIN, COLIN et

CAILLE. Tous ces oiseaux courent plus souvent qu'ils ne volent, s'élèvent avec effort, et font du bruit en fendant l'air. Ils nichent à terre; leur ponte est nombreuse, et les petits, dès qu'ils sont éclos, quittent le nid, courent et prennent d'eux-mêmes la nourriture que leur indique la mère. Ils naissent couverts d'un duvet très-épais qui tombe à mesure que les plumes se développent, et qui présente quelquefois dans ses teintes une sorte d'analogie avec celles du plumage qui doit lui succéder. Le mâle ne soulage point la femelle dans le travail du nid, ni dans les soins qu'exige l'incubation; mais, chez le plus grand nombre, il se joint à elle pour soigner les petits.

Quoique tous ces Gallinacées se rapprochent par des rapports superficiels, ils diffèrent plus ou moins dans leur instinct et leur genre de vie. Les Perdrix et les Cailles se tiennent toujours à terre; les Francolins, dit-on, se perchent le jour et la nuit; les Colins, s'ils sont trop inquiétés, cherchent une retraite sur les grosses branches des arbres; mais ils couchent toujours à terre les uns près des autres; du moins c'est ainsi que se conduit le Colin des États-Unis, décrit ci-après.

A. *Tarses du vieux mâle muni d'un tubercule calleux et obtus; ailes arrondies; place nue derrière l'œil chez la plupart; penne de la queue dépassant leurs couvertures supérieures.* PERDRIX.

## LA PERDRIX BRUNE, *Perdix fusca*.

Pl. CCXII.

*Corpore suprâ fusco; lineis maculisque albis vario; pectore medio rufô; ventre, abdomine caudâque fusco-nigricantibus.*

La Perdrix brune, *Encyclop.*, *Ornith.*, pag. 366.

Cette nouvelle espèce, que M. de Riocour conserve dans sa nombreuse et riche collection, se trouve au Sénégal. Le mâle a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de l'aile, les penne secondaires et les côtés du corps en dessous d'un brun de chocolat,

couvert de lignes étroites et de petites mouchetures blanches; les grandes plumes des ailes rousses; le milieu de la poitrine couvert d'une grande plaque roussâtre; le ventre, les parties postérieures et la queue d'un brun noirâtre; les plumes qui recouvrent les rectrices en dessous, larges, étagées et arrondies à leur extrémité; le bec et les pieds rouges; taille de la Perdrix de montagne, mais plus haut montée. La femelle a le milieu de la poitrine et les parties postérieures blancs.

B. *Bec robuste, allongé; tarses du mâle seul armés d'un ou de deux éperons cornus et aigus; ailes arrondies; orbites le plus souvent dénuées de plumes; queue de la plupart assez développée.* FRANCOLINS.

Si on examine l'extérieur du Francolin, on y voit des dissemblances assez prononcées, assez distinctes et assez importantes pour le séparer de la Perdrix, au moins dans une section. En effet, la nature a placé entre eux une démarcation très-sensible, en donnant au premier des mœurs et des habitudes différentes de celles de la dernière. Tous les Francolins dont on connaît le genre de vie, se tiennent, dit-on, dans les forêts, le long des rivières, fréquentent les marais et les lieux humides, se nourrissent principalement de végétaux, se perchent souvent sur les arbres pendant le jour, et y passent toujours la nuit.

## LE FRANCOLIN PERLÉ, *Perdix perlata*.

Pl. CCXIII.

*Abdomine nigro, maculis magnis rufis vario; gula albâ; rectricibus duabus intermediis rufescentibus, nigro fasciatis. Mas. Abdomine rufo; dorso uropygioque cinereo-fuscis, lineis et maculis nigris variis; pedibus non calcarictis. Femina.*

La Perdrix de la Chine, *Briss., Ois., tom. 1, pag. 234, n° 9. pl. 28, A. fig. 1.*

Idem, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 2, pag. 446.

Francolin de l'Île-de-France, *Sonnerat*, *Voy.* 2, pag. 166, pl. 97.

*Tetrao madagascariensis*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 31.

*Tetrao perlatus*, *idem*, n° 35.

*Perdix madagascariensis*, *Lath.*, *Index*, n° 8.

*Perdix perlata*, *idem*, n° 15.

Pintado partridge, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 2, pag. 761, n° 7.

Peorled partridge, *idem*, pag. 772, n° 15.

Ce Francolin, dont les orbites sont emplumées, se trouve à Madagascar, d'où il a été transporté à l'Île-de-France, où il est connu, dit-on, sous la dénomination de Perdrix pintadée, à cause de son cri approchant de celui de la Pintade : ne serait-ce pas plutôt à cause des taches qui sont répandues sur plusieurs parties de son plumage. Il porte à la Chine le nom de *Tcho-cou*, et, si on en croit Osbeck, les Chinois s'en servent comme de la Caille, pour s'échauffer les mains pendant l'hiver.

Il a le dessus de la tête d'un jaune roussâtre, à l'exception du sommet qui est noir et bordé de roux; deux traits noirs sur un fond blanc, de chaque côté de la tête; le dos mordoré; le croupion et la queue d'un roux clair, rayé de noir en travers; la gorge blanche; le devant du cou, la poitrine, le ventre noirs; il y a des taches blanches sur les deux premières parties et des points roussâtres sur la troisième; les plumes des ailes sont noires et rayées de blanc; le bec est de la première de ces deux couleurs; les pieds sont d'un roux clair. Longueur totale, 10 à 11 pouces.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a une raie noire derrière l'œil; les côtés du bec et l'espace entre les deux bandes noires, d'un blanc légèrement teint de roussâtre; les plumes du dos bordées de brun clair, avec des taches blanches irrégulières; celles des parties inférieures, rayées transversalement de blanc et de noir; les flancs et le bas-ventre roussâtres; les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, le croupion d'un gris brun, avec des lignes blanches et de grandes taches noires; le tarse sans éperon et sans tubercule.

C. *Bec court, gros, plus haut que large; tête parfaitement emplumée; tarsi lisses dans les deux sexes; ailes arrondies; pennes de la queue outre-passant leurs couvertures supérieures.* Pl. R, n° 3.  
COLINS.

Les Colins ne se trouvent que dans l'Amérique. Buffon nous paraît très-fondé à les séparer des Perdrix et des Cailles pour former une petite famille particulière qui participe des unes et des autres; en effet, ils tiennent aux premières par leur port, leurs ailes, la forme de leur queue, leurs amours et leur genre de vie; mais ils s'en éloignent en ce qu'ils ont le bec plus court, plus gros à proportion et plus arqué; que leur tête est parfaitement emplumée, et que le mâle a les tarsi lisses, c'est-à-dire sans éperon ni tubercule. Ils se rapprochent de la Caille par leur tête nullement dénuée de plumes, leurs tarsi et leurs cris; mais ils en diffèrent en ce que, chez eux, les deux premières pennes de l'aile sont plus courtes que les troisième et quatrième, et que celles-ci sont les plus longues de toutes; que la queue n'est point totalement cachée sous ses couvertures supérieures; tandis que chez la Caille, les deux premières rémiges sont les plus prolongées de toutes, et que la queue ne dépasse point les plumes qui la recouvrent en dessus.

¶ Parmi les oiseaux qu'on a nommés *Colins*, on distingue facilement trois espèces, dont une habite l'Amérique septentrionale: ce sont des Gallinacées monogames; le mâle veille à la sûreté de sa femelle pendant l'incubation, guide les petits dans leur premier âge, et en marchant en avant; la tête haute, l'œil aux aguets, il les avertit du danger par un cri particulier. Ceux-ci restent en famille, comme nos Perdrix grises, jusqu'au temps où l'amour les divise pour les unir plus étroitement deux à deux; alors chaque paire s'isole pour s'occuper d'une nouvelle génération. Ils vivent de graines, et, dans le temps de disette, ils joignent à ces alimens les boutons et les premières pousses de divers végétaux.

LE COLIN HO-OUI, *Perdix borealis*.

Pl. CCXIV.

*Superciliis albis ; cervice albo nigroque punctato ; gula alba lunulâ nigrâ terminatâ. Mas. Superciliis , frontè gulâque rufis. Femina.*

La Perdrix d'Amérique, *Briss., Ornith. ; tom. 1, pag. 230, n° 7.*

La Perdrix de la Nouvelle-Angleterre, *idem, pag. 229, n° 6, Buff., tom. 2, pag. 447.*

La Caille de la Louisiane, *idem, pag. 258, n° 20, pl. 22. Buff. pl. enl., n° 149.*

*Tetrao mexicanus, n° 14, virginianus, n° 16, marilandus, n° 17, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13.*

*Perdix marilanda, virginiana, Lath., Index, n° 24 et 25.*

American partridge, *Catesby, carol. 3, pl. 12.*

Virginian partridge, *Lath., Synopsis, tom. 2, pag. 777, n° 22.*

Maryland partridge, *idem, pag. 778, n° 23.*

Louisiane quail, *idem, pag. 785, n° 29.*

On voit par la synonymie qu'on a fait de ce Colin, trois espèces particulières, d'après quelques dissemblances qu'on remarque ordinairement chez les mâles plus ou moins avancés en âge. On l'a présenté comme une *Caille* d'après le langage vulgaire des Américains qui ne connaissent que les *Gélinotes* sous le nom de *Perdrix*. Comme on trouve cette espèce depuis le Canada jusqu'au Mexique inclusivement, on ne peut la désigner par les dénominations locales qu'on lui a appliquées jusqu'à ce jour; nous avons donc préféré lui conserver celle de *ho-oui* que lui ont donnée les Natkès, ancienne peuplade de la Louisiane, mot que le mâle articule plusieurs fois de suite, à l'époque de ses amours, en traînant sur la première syllabe, et en prononçant l'autre d'un ton bref. Les habitans de Massachusset l'appellent *bobwhite* d'après le même cri, mais différemment entendu par eux que par les Natkès. Ces Colins sont plus nombreux au sud et au centre des États-Unis qu'à la Nouvelle-Écosse et qu'au Canada,



d'où la plupart émigrent à l'automne. Ils se tiennent de préférence dans les buissons, les taillis, se perchent sur les arbres de moyenne hauteur et sur les clôtures des champs. C'est souvent dans cette dernière position que le mâle fait entendre son chant d'amour et son cri de rappel, quand sa famille est dispersée. Ils ne fréquentent guère les terres cultivées, si ce n'est après la récolte. Le mâle est très-attaché à sa femelle et à ses petits ; il s'éloigne très-peu de l'endroit où elle niche, ne quitte jamais sa jeune famille, veille à sa sûreté, et lui sert de guide lorsque sa compagne est occupée de sa deuxième couvée, qui, dès qu'elle sort de son berceau, se joint à la première. Cette espèce place son nid à terre dans le milieu d'une touffe de plantes assez épaisses et assez hautes pour le cacher et le mettre à l'abri des intempéries : elle le compose d'une grande quantité de tiges d'herbes, arrangées de manière qu'elles ne laissent qu'une petite entrée sur le côté. La ponte est de 23 ou 24 œufs d'un blanc pur ; la première a lieu au mois de mai, et la deuxième en juillet. On est parvenu à acclimater ces Gallinacées dans l'île de la Jamaïque, où ils sont aujourd'hui assez nombreux, et où ils font aussi deux couvées annuelles, et quelquefois trois. On n'a pas remarqué qu'il soit résulté du climat de la zone torride le plus petit changement sur leur extérieur. La longueur et la grosseur de ces Colins ne sont pas les mêmes chez tous, surtout chez les mâles ; les uns n'ont que six pouces et demi de longueur, tandis que d'autres ont huit à dix lignes de plus ; ce qui nous fait soupçonner que cette espèce est composée de deux races, dont la plus grande est plus nombreuse dans le nord des États-Unis, et l'autre dans le sud.

Le mâle a le sommet de la tête et le dos bruns ; cette couleur prend une nuance marron, et est bordée de noir sur le sinciput ; le dessus du cou est marqué de noir et de blanc ; des lignes vermiculées parcourent les couvertures supérieures des ailes et des pennes secondaires, qui sont frangées d'un roussâtre très-clair sur leur bord intérieur ; le croupion, les couvertures supérieures et les deux pennes intermédiaires de la queue portent des taches et des zigzags noirs et blancs ; les pennes latérales sont d'un gris cendré, bleuâtre ; les premières rémiges brunes et bordées de gris en dehors ; deux bandes se font remarquer sur les côtés de la tête,

l'une blanche qui couvre le capistrum, passe ensuite au-dessus de l'œil, et s'étend jusqu'à la nuque; l'autre est noire, part des angles de la bouche, parcourt les joues, descend sur les côtés de la gorge, et encadre la grande marque blanche qui domine sur le milieu de cette partie; cette couleur est variée de brun et de noir sur le devant du cou et le haut de la poitrine; des raies étroites, noires et transversales sont répandues sur le ventre, dont les côtés sont bruns et parsemés de taches ovales, blanches et bordées de noir. Le bec est de cette couleur; l'iris et les pieds sont rouges.

La femelle, qui est constamment plus petite que le mâle, en diffère principalement par la couleur rousse qui occupe le front, les sourcils et la gorge; de plus, elle a sur le devant du cou une sorte de collier composé de petites taches; le milieu du ventre et les parties postérieures d'un blanc uniforme. Le jeune mâle, avant sa première mue, lui ressemble; cependant il a sur le dessus du corps des raies vermiculées en plus grand nombre.

D. *Bec court, le plus souvent grêle, aussi large que haut; tarsi lisses dans les deux sexes; tête parfaitement emplumée; ailes pointues; les deux premières rémiges les plus longues de toutes; penne de la queue n'oultre-passant pas ses couvertures supérieures.*

CAILLE.

Les Cailles se distinguent spécialement de tous les précédens par la forme des ailes et de la queue, ainsi que par quelques habitudes, comme on le voit dans celle d'Europe.

### LA CAILLE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE, *Perdix australis.*

Pl. CCXV.

*Suprà castaneo-nebuloso, lineis angularibus nigris; subtùs flavescens; gulá pollidá. Mas. Corpore suprà lineis albis, maculis rufis irregularibus; subtùs cinereo-rufo, fusco vario. Femina.*

*Perdix australis*, *Lath.*, *Index*, n° 47.

New-Holland quail, *Lath.*, *Synopsis*, *second Suppl.*, pag. 283, n° 10.

La Caille de la Nouvelle-Hollande, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat.*, tom. 25, pag. 262.

Cette espèce, dont on doit la connaissance à Latham, se trouve à la Nouvelle-Hollande. Le mâle a le front, les *lorums* et la gorge d'un blanc terne; les plumes du sommet de la tête et de la nuque blanchâtres et noirâtres; celles des autres parties supérieures parsemées de bandes noires et de zigzags roux, avec du jaunâtre le long de leur tige; le dessous du corps roussâtre et varié comme le dessus; les plumes des ailes brunes et frangées de roussâtre à l'extérieur; celles de la queue brunes, avec des zigzags. La femelle a des couleurs ternes avec des taches rousses irrégulières et des lignes blanches sur le dessus du corps, dont le dessous est d'un roux cendré, avec des zigzags bruns.

### 13<sup>ème</sup> DIVISION. TINAMOU, *Cryptura*.

*Bec* nu à sa base, grêle, droit, à pointe arrondie et obtuse; mandibule supérieure à dos élargi, fléchie vers le bout, et couvrant les bords de l'inférieure. Pl. R, n° 4.

*Narines* oblongues, couvertes d'une membrane et situées vers le milieu du bec.

*Langue* très-courte, triangulaire.

*Bouche* ample.

*Orbites* presque nues.

*Tarses* lisses ou couverts par derrière d'écaillés saillantes.

*Doigts* totalement séparés.

*Ongles* courts, courbés, larges et un peu obtus, creusés en gouttière par dessous; l'intermédiaire dilaté sur son bord interne.

*Ailes* concaves, arrondies; première rémige courte; quatrième, cinquième, sixième les plus longues de toutes.

*Queue* courte, composée de dix pennes, chez les uns, nulle chez les autres.

On compte dans cette division environ treize espèces qui sont répandues dans l'Amérique méridionale, à la Guyane, au Brésil et au Paraguay. Le nom qu'on leur a conservé est celui que les naturels de la Guyane française leur ont imposé; elles portent au Paraguay celui d'*Ynambu*: nos colons, ainsi que les Espagnols ne les connaissent que sous la dénomination de *Perdrix*, que Brisson a pour ainsi dire conservée en les classant avec celle-ci; mais les caractères ci-dessus indiqués présentent des dissemblances assez tranchées pour les en séparer distinctement.

Les Tinamous, dit Sonnini, qui les a observés dans les forêts de la Guyane, se nourrissent des fruits du balisier, de cerises et de fèves sauvages, des fruits du palmier commun et de ceux du cafier, lorsqu'ils entrent dans les plantations qui avoisinent les bois. Ils ramassent ces fruits et d'autres de différentes espèces sur le sol, qu'ils grattent comme les Poules; ils recherchent aussi les insectes; presque continuellement sur la terre, ils ne se perchent guère que pour passer la nuit, et toujours sur les branches les plus basses des arbres et des arbrisseaux. Ils volent pesamment et courent avec vitesse; on les rencontre ordinairement en petites troupes, mais par paires dans la saison des amours. Ils font deux pontes par an, et toutes les deux plus ou moins nombreuses, dans un creux qu'ils pratiquent en grattant la terre, et sur une couche d'herbes sèches. Leur rappel, qui se fait entendre le plus souvent matin et soir, est un long sifflement tremblant et plaintif, que les chasseurs savent imiter pour les attirer à portée du coup de fusil.

Nous allons entrer dans quelques détails historiques sur les *Ynambus*, qui sont de vrais Tinamous, d'après M. de Azara qui les a étudiés au Paraguay. Ces Gallinacées ne vont point en campagne et se réunissent rarement par paires, de sorte que les petits, nouvellement éclos, courent de côté et d'autre, sans que personne ne les ait vus rassemblés; ils préfèrent les terres incultes aux campagnes cultivées. Ils sont criards, surtout le soir et le matin, et quelques-uns durant la journée entière. D'un naturel peu défiant, peu sociable, timide et triste, ils sont d'une telle indolence,

qu'ils restent tranquilles presque tout le jour à la même place ; leur démarche est vive et agile , leur course rapide , leur vol bas , horizontal et droit ; ils ne prennent leur essor que quand ils y sont forcés , et ils sont bientôt fatigués. Ils cherchent leur nourriture au commencement et à la fin du jour , même au clair de la lune. Quelques espèces habitent les campagnes ; les autres se tiennent dans les bois , ne quittent point les cantons les plus fourrés et ne se perchent jamais sur les arbres. On distingue les *Ynambus* des bois de ceux des campagnes par divers attributs ils volent moins , et seulement quand on les inquiète , encore vont-ils à peine à quarante pas ; mais ils sont plus défiants que les autres.

### LE TINAMOU RAYÉ, *Cryptura sylvicola*.

Pl. CCXVI.

*Vertice cœrulescente-fusco ; gulâ albâ ; corpore suprâ nigrescente rufescenteque transversim striatâ ; pectore fuscescente ; ventre albescente.*

Ynambu listado de Azara, *Apuntamientos para la hist. nat. de los páxaros del Paraguay y Rio de la Plata ; tom. 5, pag. 53.*

Le Tinamou rayé, *deuxième édit. du nouveau Dictionnaire d'hist. nat. , tom. 34, pag. 107.*

Cette espèce qu'on ne rencontre que dans les grandes forêts du Paraguay et du Brésil, où elle est solitaire, fait une ponte de quatre œufs d'un violet lustré.

Elle a le dessus de la tête d'un brun bleuâtre, le reste de cette partie, le dessus et les côtés du cou bruns, avec quelques traits d'une teinte effacée sur celui-ci, dont le devant est d'un brun un peu roussâtre, de même que le haut de la poitrine ; celle-ci est ensuite d'un blanc jaunâtre, qui se dégrade jusqu'au blanc sur le bas-ventre ; la gorge est de cette couleur ; le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes et les flancs sont rayés transversalement de noirâtre et de roussâtre ; les plumes alaires noires et bordées de marron ; les pieds couleur de feuille morte. Le bec

est d'un noir bleuâtre en dessus, jaunâtre en dessous; l'iris d'un roux vif. Longueur totale, 10 pouces et demi. L'individu dont nous publions la figure a été envoyé du Brésil; il présente dans son plumage et sa taille quelques différences avec celui du Paraguay, décrit par M. de Azara; cependant nous pensons que l'un et l'autre appartiennent à la même espèce.

B. *Trois doigts devant, point derrière.*

#### 14<sup>ème</sup> DIVISION: TURNIX, *Turnix*.

*Bec* glabre ou emplumé à sa base, grêle, droit, convexe en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure courbée vers le bout, plus longue que l'inférieure.

*Narines* couvertes d'une membrane prolongée jusqu'au milieu du bec.

*Langue* charnue, entière.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* totalement séparés, trois devant; postérieur nul.

*Ongles* un peu courbés, pointus.

*Ailes* un peu concaves; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* inclinée, à dix rectrices très-courtes.

Des onze espèces qui composent cette division, l'une se distingue des autres par des caractères qui lui sont particuliers: elle a la base du bec garnie de plumes, de manière que l'arête est la seule partie qui soit visible; ce qui donne lieu à les diviser en deux sections. Ces oiseaux vivent dans les lieux sablonneux et les broussailles de l'Europe méridionale, de l'Afrique, de l'Asie orientale et de l'Australasie. On dit qu'ils sont polygames. C'est à quoi se borne ce que l'on sait de leur genre de vie.

A. *Bec glabre à sa base.*

LE TURNIX MOUCHETÉ, *Turnix maculatus.*

Pl. CCXVII.

*Corpore suprâ rufo, maculis nigris, spadiceis, albis cœrulescentibusque; subtùs rufescente, tæniâ albâ, longitudinali in vertice; superciliis rufis.*

Le Turnix moucheté, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 35, pag. 47.*

Idem, *Encyclopédie méth. (Ornith.), pag. 330.*

Nous devons la connaissance de cette espèce aux naturalistes qui ont fait le voyage aux terres australes avec le capitaine Baudin; le pays où ils l'ont trouvé n'est pas strictement connu; c'est pourquoi nous ne pouvons assurer que ce soit à la Nouvelle-Hollande. Une bande blanche longitudinale tient le milieu sur le sommet de la tête, dont les plumes sont tachetées de noir et terminées de gris roussâtre; les sourcils, le dessus et les côtés du cou sont roux; cette couleur tend au blanc sur les joues et sur la gorge; elle est claire sur les parties postérieures et rayée de noir et de blanc roussâtre sur les côtés de la poitrine et sur les flancs; les plumes du haut du dos et des scapulaires portent une tache noire sur leur milieu; elles sont d'un roux foncé vers leur extrémité et bordées de blanchâtre; celles du bas du dos et les longues plumes du croupion sont noires, avec des zig-zags roux, entourés de jaunâtre et de bleuâtre; quelques taches de la dernière teinte se font aussi remarquer sur les plumes scapulaires; les couvertures supérieures des ailes portent une grande tache vers leur extrémité sur un fond roussâtre; les plus grandes ont des taches rousses et noires sur leur côté intérieur; les rémiges sont d'un cendré clair, avec une bordure roussâtre en dehors; le bec et les pieds sont jaunes. Longueur totale, 5 pouces.

B. *Bec couvert de plumes à sa base.* Pl. R, n° 5.

LE TURNIX A FRONT NOIR, *Turnix nigrifrons.*

Pl. CCXVIII.

*Fronte nigro alboque transversim striatâ; corpore supra rûfo, nigro, rufescente, albo vario; pectore lunulis nigris; ventre albo.*

Le Turnix à front noir, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 35, pag. 48.*

Idem, *Encyclopédie méth. (Ornith.), pag. 331.*

Nous ne connaissons qu'un seul individu de cette espèce, lequel fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Il a sur le front trois bandelettes transversales, dont deux blanches et une noire; l'une des deux premières occupe le capistrum, et l'autre succède à la noire qui s'étend sur le front; le reste de la tête et la nuque sont roussâtres; avec des taches noires; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue variés de roux, de noir et de blanc roussâtre; les tectrices supérieures des ailes d'un roux jaunâtre, avec une petite tache noire vers le bout de chaque plume; les rémiges d'un gris rembruni; la gorge est d'un roussâtre uniforme; le devant du cou et la poitrine sont, sur un même fond, parsemés de petites taches noires; le ventre et les parties postérieures d'un blanc pur; le bec et les pieds roussâtres. Longueur totale, 6 pouces. On dit que cette espèce se trouve dans les Grandes-Indes.

2<sup>ème</sup> FAMILLE. PLUMIPÈDES, *Plumipèdes.*

*Bec emplumé à sa base.*

*Tarses* couverts de plumes en tout ou en grande partie.

*Doigts* au nombre de quatre ou de trois nus ou vêtus.



I<sup>ère</sup> DIVISION. TÉTRAS, *Tetrao*.

*Bec* robuste, convexe en dessus, un peu épais; mandibule supérieure voûtée, courbée vers le bout, plus longue que l'inférieure, et couvrant ses bords. Pl. R, n° 6.

*Narines* à demi-closes, par une membrane renflée, garnies de plumes en avant.

*Langue* courte, charnue, acuminée.

*Sourcils* verruqueux.

*Tarses* emplumés.

*Doigts* au nombre de quatre, nus; antérieurs réunis à leur base par une membrane; postérieur portant à terre sur le bout. Pl. DD, n° 2.

*Ailes* concaves, arrondies; première rémige plus courte que la sixième ou la septième; troisième, quatrième, cinquième, les plus longues de toutes.

*Queue* arrondie, quelquefois fourchue, rarement très-étagée, composée de seize ou dix-huit rectrices.

Cette division, composée de neuf ou dix espèces, serait susceptible de trois sections, déterminées d'après les formes de la queue; la première contiendrait celles à *queue fourchue*; la deuxième, les Tétras à queue arrondie; et la troisième ceux à queues très-étagées. La plupart sont connus sous le nom de *Gélinote*.

Ces Gallinacées n'habitent que les contrées tempérées et boréales des deux continens; on n'en rencontre point en Afrique, ni dans l'Asie orientale; les oiseaux de ces parties du monde, auxquels on a donné le nom de *Gélinote*, sont des *Gangas*. On n'en trouve pas non plus dans l'Amérique méridionale, où ils sont remplacés par les *Tinamous* et d'autres Gallinacées particuliers à cette région.

Nous ne connaissons en France que trois de ces oiseaux, savoir: le *grand Tétrás*, le *petit*, et la *Gélinote proprement dite*; la Suède en possède un de plus, qui est le *Tétrás backleans*. On en voit dans l'Amérique septentrionale quatre, savoir: les *Gélinotes cupidon*, à *fraise*,

*tachetée*, et à *longue queue*; mais il est probable qu'on y en rencontre un plus grand nombre; car nous voyons dans un voyage, fait en 1814, par Brackenredge, sur la rivière du Missouri, qu'un bel oiseau, appelé *Meadow's hen* (Poule de prairie), vit, pendant l'hiver, en grandes troupees, vient devant les granges, et se tient souvent sur le toit des maisons. Cet oiseau est un peu plus grand que le *Tetrao umbellus*, auquel il ressemble en quelque chose par ses couleurs; mais, dans ses formes, il se rapproche de la *Pintade*. Il y a encore sur les bords du Missouri un autre Gallinacée qui a de très-grands rapports avec le *Tetrao umbellus*; mais il est presque aussi grand que le Dindon. On a encore donné le nom de Gélinate aux *Lagopèdes*: mais nous en faisons une division particulière sous cette dénomination. *Voyez* ci-après.

Les Tétras et les Gélinites établissent leur domicile dans les forêts; les uns préfèrent celles qui couronnent les hautes montagnes, tandis que d'autres se tiennent dans les plaines et les lieux bas. Hors la saison des amours, ils sont presque toujours à terre, et ne se perchent guère que pour passer la nuit, ou lorsque quelque bruit les fait lever. Ils se nourrissent des fruits et des sommités des pins, des sapins, des bouleaux et d'autres arbres et arbustes, et de baies de plusieurs plantes. Ils mangent aussi des graines, des vers, des insectes. Ils avalent de petites pierres, de même que les Poules, et grattent, la terre avec leurs pieds. C'est le matin et le soir qu'ils vont dans les taillis pour chercher leur pâture; ils se retirent, pendant la journée, dans les endroits les plus fourrés de la forêt.

Ces oiseaux entrent en amour à l'époque où les feuilles des arbres commencent à pousser; les mâles deviennent alors, dans toute l'étendue du terme, ivres d'amour; on les voit, soit à terre, soit sur le tronc d'un arbre tombé, les plumes de la tête relevées, les ailes traînantes, la queue étalée, se promener en prenant toutes sortes de postures extraordinaires, et exprimant le besoin qui les tourmente par un cri très-fort, et qui se fait entendre de loin. Ce temps d'ardeur et d'abandon dure jusqu'au mois de juin.

Les femelles font leur ponte à l'écart dans des taillis épais et peu élevés,

et sur la terre même. Cette ponte, la seule qu'elles font dans l'année, se compose de huit jusqu'à seize œufs; elles les couvent comme la Poule, et elles élèvent leurs petits de la même manière; ceux-ci restent pendant l'automne et l'hiver avec leur mère, mais au printemps ils se séparent; c'est alors seulement que les mâles recherchent la compagnie des femelles. Toutes les espèces de cette division sont polygames.

## LE TÉTRAS CUPIDON, *Tetrao cupido*.

Pl. CCXIX.

*Alis fuscenturiatis cervicalibus; corpore spadiceo, nigro alboque undulato.* Mas. *Minor; alis fuscenturiatis nullis.* Femina.

Coq des bois d'Amérique, *Catesby, car. 3, pag. 1, pl. 1.*

La Gélinothe huppée d'Amérique, *Briss., Ornith., tom. 1 pag. 212, n° 10.*

*Tetrao cupido, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 5.*

*Idem, Lath., Index, n° 8.*

Pinnated grouse, *Lath., Synopsis, tom. 2, pag. 740, n° 9.*

*Idem, Wilson, Amer. Ornith., pl. 27, fig. 1.*

La Gélinothe cupidon ou à cou ailé, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 33, pag. 448.*

Montbeillard s'est mépris en rapportant cet oiseau à la grosse Gélinothe du Canada (*Tetrao umbellus*); car il en diffère essentiellement, d'abord par ses couleurs, ensuite par les touffes de longues plumes qui partent des côtés du haut du cou, et qui sont en forme d'aile. Cette espèce se trouve dans les États-Unis, et est connue dans Longisland sous le nom de *heat-hen*, ainsi que dans les plaines de New-Jersey, dans la contrée de Burlington, dans les bois de pins et de chênes nains de Pacano, dans le pays de Nortampton en Pensylvanie, dans tous les lieux stériles du Kentucky, et dans les vastes plaines qu'arrose la rivière de Columbia.

Cette Gélinothe entre en amour au mois de mars; alors le chant du mâle

a cela de particulier, qu'en gonflant sa gorge et son cou, il se fait entendre à plusieurs milles de distance. L'espèce de son qu'il rend ressemble au bruit que font les ventriloques, et quelqu'un qui l'entendrait de près, n'en aurait point l'oreille assez frappée pour ne pas croire qu'il en est éloigné de plus d'une demi-lieue. Les Anglais expriment cette voix par le mot *tooting*, à cause du rapport qu'ils lui trouvent avec le son du cor entendu de fort loin. C'est par le moyen de deux poches composées d'une peau jaune, que le mâle seul porte sur le cou, qu'est produit le bruit extraordinaire dont il vient d'être question, bruit qu'il est facile d'imiter, mais dont on ne peut donner une juste idée par écrit; il est composé de trois notes sur le même ton, semblables à celles des *Houhous* du chat-huant, mais beaucoup plus basses; chacune de ces notes est fortement accentuée, et la dernière est prolongée autant que les deux autres. Quand plusieurs de ces oiseaux roucoulent à la fois, il est impossible que l'oreille saisisse et distingue ces triples notes; on n'entend plus qu'un bourdonnement continu, désagréable et fatigant surtout, parce qu'il est difficile de saisir le point d'où il part, et la distance qui en sépare. C'est en chantant ainsi que le mâle déploie toutes ses grâces; il se pavane comme le Dindon, secoue le cou, hérissé les plumes qui le couvrent, et fait la roue en passant devant la femelle, et près des autres mâles qu'il a l'air de défier. On entend de temps en temps quelques éclats assez semblables à ceux que ferait une personne qu'on chatouillerait vivement, en sorte que, par sympathie, on se sent disposé à rire. C'est lorsque les mâles sont dans l'action du combat, qu'ils font entendre ces éclats; ils sautent alors l'un contre l'autre, comme font les Dindons mâles, mais avec plus de malice et sans se faire beaucoup de mal. Tout ce bruit commence un peu avant le point du jour et dure jusqu'à huit et neuf heures du matin, époque où les combattans se séparent pour chercher leur nourriture.

Dans la saison des amours, et lorsque les femelles couvent, les mâles ont l'habitude de s'assembler entre eux, et de se rendre, des différens endroits qu'ils habitent, sur un terrain choisi, central et peu couvert; rendez-vous que les Américains ont nommé *Scratching place* (place grattée). Ils y arrivent ordinairement au lever de l'aurore, et, à peine le jour commence à

poindre, qu'ils s'y trouvent quelquefois au nombre de quarante à cinquante. Alors l'un d'eux fait entendre un chant faible; un second lui répond, et ils sortent l'un après l'autre des buissons en se pavanant avec toute l'ostentation dont ils sont capables. Ils portent alors leur cou recourbé en arrière, redressent leurs longues plumes en forme de collerette, déploient celles de la queue en éventail; et, dans cette attitude, ils piétinent en tournant de la même manière et avec la même affectation que le Dindon : il semble s'établir entre eux une espèce de lutte pour prendre l'air le plus gracieux et le plus majestueux. En passant l'un à côté de l'autre, ils se jettent un regard insolent, et se provoquent de la voix. Tels sont les préludes du combat qu'ils vont se livrer. Ils s'attaquent avec beaucoup de courage et de fierté, et, pendant l'action, ils sautent à un ou deux pieds de terre en jetant un cri glapissant et discordant. On est porté à croire qu'ils se rassemblent en partie pendant la nuit, puisqu'on en a trouvé déjà de réunis long-temps avant que le jour commence à paraître.

Ces Gallinacées vivent ordinairement en famille jusqu'à l'époque de l'accouplement; quelquefois deux couvées se réunissent; ils s'élèvent et s'envolent si difficilement qu'un chasseur, aidé d'un chien, pourrait presque détruire la compagnie entière, en les tirant l'un après l'autre, sans que la vue de leurs compagnons morts, ou que le bruit du fusil les force à s'envoler. On a même observé que lorsqu'une troupe de ces oiseaux se trouve cernée par les chasseurs, leur premier mouvement était plutôt de fuir en courant, jusqu'à ce que passant près d'un des chasseurs, ils partissent d'un vol extrêmement rapide. Ils sont tout-à-fait solitaires. Dans la saison des neiges et dans les matinées froides de l'hiver, ils se tiennent perchés sur les branches les plus élevées des sapins; mais ils évitent les lieux humides et marécageux, et ils adoptent toujours de préférence les terrains secs. Ils se plaisent surtout dans des bruyères peu élevées et découvertes, plutôt dans les taillis que dans les bois fourrés, où ils ne se retirent que lorsqu'ils sont inquiétés ou serrés de trop près par les chasseurs, dont ils évitent aisément la poursuite et celle des chiens, en s'enfermant dans la partie des forêts la plus épaisse et la plus impénétrable. Le vol du Cupidon est court, mais prompt et rapide, et fait entendre un son aigu;

La femelle fait son nid sur la terre dans des endroits retirés, où les hommes parviennent rarement. Sa ponte est ordinairement composée de dix à douze œufs d'une couleur brunâtre. Elle seule soigne ses petits, et, lorsqu'elle en est entourée, elle a les allures de la Poule domestique. Dès qu'on lui porte ombrage, elle jette un cri d'alarme; aussitôt sa jeune famille se disperse, et se hâte de gagner les buissons, où ils se cachent. Pendant ce temps, la mère, inquiète, cherche à attirer sur elle seule l'attention de celui qui la surprend, en traînant une aile, en allongeant un pied de manière à boiter tout le long d'un sentier, trébuchant dans la vase et affectant de ne pouvoir ni voler ni marcher.

Le mâle a le cou garni, sur chaque côté, d'un faisceau composé de huit plumes, dont cinq noires et longues d'environ trois pouces, de trois plus courtes et inégales entre elles, de la même couleur et striées longitudinalement de brun; celles du dessous sont tachetées, et toutes sont pendantes le long du cou, quand l'oiseau est en repos ou qu'il vole, et elles se déploient en forme d'éventail, lorsqu'il est agité par la colère ou l'amour. Il a deux poches extraordinaires composées d'une peau jaune, fait dont aucun auteur n'a fait mention jusqu'à ce jour; elles sont formées par la dilatation du gosier, ainsi que de la peau extérieure du cou. Quand l'oiseau n'est agité d'aucune passion, elles tombent en plis allongés et ridés de chaque côté du cou, et ne sont nullement visibles chez les individus empaillés; quand ces poches sont remplies d'air, elles égalent en masse, en couleur et en surface la moitié d'une orange en pleine maturité; les plumes de la tête ont assez de longueur pour la faire paraître huppée, lorsqu'elles sont redressées; les sourcils sont pectinés, demi-circulaires et d'une couleur orangée; le menton est d'un jaunâtre pâle; un rang de petites raies d'un brun foncé se fait remarquer sous l'œil; toutes les parties supérieures ont des taches transversales brunes, rougeâtres et blanches; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont colorés de brun rougeâtre, de blanc et de noir; le bas de la poitrine et le ventre d'un brun pâle, rayé de blanc en travers; les couvertures inférieures des ailes blanchâtres; les pieds couverts d'un duvet brun jusqu'aux doigts qui sont pectinés et d'un jaune rembruni; la queue est d'un fuligineux uniforme; le bec couleur de corne

brunâtre; l'iris rougeâtre. Longueur totale, 17 pouces et demi. La femelle est plus petite que le mâle; ses couleurs sont plus claires; elle n'a point les sourcils orangés, ni aucune place nue, ni un faisceau de plumes sur chaque côté du cou. Le gosier de ces oiseaux est extrêmement musculéux, et il a la dureté d'une pierre; leur cœur est d'une largeur remarquable.

2<sup>ème</sup> DIVISION. GANGA, *OEnas*.

*Bec* emplumé à sa base, convexe en dessus; mandibule supérieure voûtée, courbée vers le bout et plus longue que l'inférieure.

*Narines* couvertes d'une membrane, cachées sous les plumes du *capistrum* et ouvertes en dessous.

*Langue* charnue, entière.

*Tarses* vêtus sur leur partie antérieure.

*Doigts* au nombre de quatre; trois devant, unis à leur base par une petite membrane; un derrière très-court, fléchi, et ne portant pas à terre, Pl. DD, n° 3.

*Ailes* longues, étroites, pointues; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à seize rectrices.

Les espèces, qui composent cette division, ont été classées par Latham, Gmelin, etc., dans celle des *Tétrás*; mais nous avons cru pouvoir les placer dans un groupe distinct, puisqu'elles diffèrent essentiellement de ceux-ci et des Gélnotes par la forme et la longueur des ailes dont la première rémige est la plus longue de toutes; tandis que ceux-ci portent des ailes courtes, arrondies, concaves, dont la première rémige est moins longue que la sixième et la septième. De plus, les Gangas ont le pouce articulé si haut qu'il ne peut toucher la terre, dans quelque position que soit l'oiseau.

Si on consulte l'instinct, le genre de vie et le vol des Gangas, on y trouve encore des disparités très-tranchées. Leur ponte, bien loin d'être nombreuse, se compose tout au plus de quatre ou cinq œufs, et plus souvent de moins; les petits sont nourris dans le nid, naissent sans plumes,

et ne le quittent qu'en état de voltiger. Ces oiseaux fuient les terrains cultivés, ne se plaisent que dans les lieux pierreux et sablonneux; ils volent en troupes plus ou moins nombreuses, et si haut que l'on ne peut alors les tirer au fusil. Ils habitent l'Afrique, les contrées chaudes de l'Asie et de l'Europe, et dans les déserts sablonneux qui avoisinent la mer Caspienne; c'est là où Pallas a rencontré le *Ganga des steppes*.

### LE GANGA A DOUBLE COLLIER, *OEnas bicincta*.

Pl. CCXX.

*Capite rufescente nigricanteque; superciliis albis et nigris; genis, collo, pectore flavicante-rufis; collari duplice albo et nigro; ventre abdomineque sordidè albis, fusco-striatis.*

*Pterocles bicinctus, Themm., Histoire des Gallinacés.*

Le Ganga à double collier, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'hist. nat., tom. 12, pag. 421.*

M. Le Vaillant a rencontré ce Ganga en Afrique, dans le pays des grands Namaquois, sur les bords et au-delà de la grande rivière des Poissons; il n'est point connu au cap de Bonne-Espérance. Il se tient en famille composée du père, de la mère et des petits, jusqu'à l'époque des amours, époque à laquelle chaque couple s'isole.

Le mâle a une petite tache blanche à la base du bec, une large bande noire qui va d'un œil à l'autre, laquelle est coupée au-dessus des yeux par deux grandes taches blanches; les plumes du dessus de la tête et de l'occiput sont d'un roux jaunâtre sur les bords, et noirâtres dans le milieu; les joues, le cou, la poitrine et les petites couvertures alaires d'un cendré jaunâtre; les autres tectrices, les plumes secondaires de l'aile et le dos d'un cendré brun, avec des raies et des taches rousses; le croupion, les tectrices de la queue et ses plumes sont rayés transversalement de brun et de roux jaunâtre, avec une tache de la dernière teinte à l'extrémité des rectrices; les rémiges ont leur tige brune sur un fond noir. Au collier blanc qu'on remarque au-dessus de la poitrine, en succède un autre de couleur



noire; tous les deux se terminent sur les parties latérales du dos; le reste des parties inférieures est rayé finement de brun sur un fond blanc terne, qui occupe aussi les plumes des tarses; les doigts, les ongles et le bec sont jaunâtres. Longueur totale, 9 pouces et demi.

La femelle n'a ni bandes à la tête, ni colliers. Le vertex est d'un roux jaunâtre, varié de taches longitudinales noirâtres; les joues et la gorge sont pointillées de brun; le cou et la poitrine tachetés longitudinalement de brun et de jaunâtre; les plumes du dos et des ailes rayées de brun et de jaune; les moyennes et les grandes couvertures alaires terminées par une zone blanche; les rémiges d'un brun noirâtre, et liserées de blanc à leur extrémité; le bec et les ongles bruns; la queue très-étagée, mais les deux pennes intermédiaires ne sont ni allongées ni tubulées.

### 3<sup>ème</sup> DIVISION. LAGOPÈDE, *Lagopus*.

*Bec* garni de plumes à sa base, robuste, court; convexe en dessus, voûté; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure; celle-ci plus courte.

*Narines* oblongues, couvertes par les plumes du capistrum.

*Langue* charnue, entière.

*Sourcils* papillionacés, glabres.

*Tarses* et *doigts* vêtus.

*Pouce* articulé sur la partie interne du tarse, très-court, ne portant à terre que sur l'ongle. Pl. DD, n<sup>o</sup> 4.

*Ongles* larges, un peu aplatis, arrondis à la pointe, courbés vers le bout; le postérieur deux fois plus long que le doigt.

*Ailes* concaves, arrondies; première rémige plus courte que la sixième, troisième et quatrième les plus longues de toutes.

*Queue* à seize rectrices.

Les trois espèces de cette division se trouvent dans les régions glacées du continent, les unes en Europe, en Asie, et les autres en Amérique; et, si on voit des Lagopèdes dans des contrées tempérées, ils n'y habitent que la cime des plus hautes montagnes, dont le climat est analogue à

celui des régions boréales. Ils s'y tiennent cachés dans les broussailles, les halliers, des touffes de bouleau et de saules nains. Ils se réunissent en grandes troupes composées de plusieurs familles, depuis les couvées jusqu'au printemps, époque où on ne les rencontre plus que par couples. Leur nourriture se compose de baies, de bourgeons de diverses plantes et d'arbustes. Ils nichent à terre et font une ponte nombreuse. Les petits courent dès leur naissance, et prennent eux-mêmes la nourriture que la mère leur indique.

### LE LAGOPÈDE D'ÉCOSSE, *Lagopus scoticus*.

Pl. CCXXI.

*Rufo et nigricante transversim striatus; reatricibus utrinque exterioribus nigricantibus.*

La Gélinothe d'Écosse, *Brisson, Ornithol., tom. 1, pag. 199, n° 5, pl. 22, fig. 1.*

Idem, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 2, pag. 242.*

Tetrao *Lagopus, Var. γ, Linn., Gm., Syst. nat.; édit. 13, n° 4.*

Tetrao *scoticus, Lath., Index, n° 15.*

Red grouse, *Lath., Synopsis, tom. 2, pag. 746, n° 13.*

On rencontre cette espèce dans l'Écosse et le nord de la Grande-Bretagne; elle est très-nombreuse sur les montagnes de plusieurs provinces. Sa ponte est de six à dix œufs; les petits ne quittent pas leur mère pendant tout l'été; mais, aux approches de l'hiver, ils se réunissent avec d'autres pour former des bandes de quarante à cinquante individus. Ces Gallinacées se tiennent en tout temps à la cime des montagnes, rarement sur les côtés, et ne se trouvent jamais dans les plaines. Jusqu'à présent on ne dit pas en avoir vu dans d'autres contrées que celles indiquées ci-dessus.

Ce Lagopède diffère de ses congénères en ce qu'il porte, en hiver, les mêmes couleurs qu'en été; c'est donc une erreur d'en faire une variété du Logopède proprement dit, dont le plumage est blanc pendant toute la mauvaise saison. Il a les narines couvertes de plumes rougeâtres et

noires; une membrane rouge élevée et dentelée au-dessus de l'œil; une tache blanche sur le menton, près de la mandibule inférieure; la gorge rougeâtre, la tête et le cou d'un rouge pâle de tan; chaque plume de ces parties avec plus ou moins de lignes noires; le dos, les scapulaires d'un rougeâtre foncé, varié de grandes taches noirâtres; la poitrine et le ventre d'un brun pourpré terne, traversé par un grand nombre de lignes étroites et noires; les pennes des ailes noirâtres; les intermédiaires de la queue barrées de rougeâtre, et les latérales noires; les tarses et les doigts couverts de plumes duveteuses, blanchâtres; les ongles gris; le bec noir; l'iris couleur de noisette. Longueur totale, 15 pouces et demi environ. Cette description ne convient pas en entier à tous les mâles; la couleur rougeâtre est moins foncée chez les uns, elle tire plus au roux orangé chez d'autres, et chez quelques-uns on remarque moins de lignes noires. La femelle est plus petite que le mâle, ses couleurs sont plus ternes, et la membrane rouge des sourcils est moins apparente.

#### 4<sup>ème</sup> DIVISION. SYRRHAPTE, *Syrrhaptis* <sup>1</sup>.

*Bec* court, couvert de plumes à sa base, un peu grêle, comprimé latéralement, pointu; mandibule supérieure un peu courbée, avec une rainure sur chaque côté de son arête, fléchie à sa pointe.

*Narines* cachées sous les plumes du capistrum.

*Langue*....

*Tarses* courts, vêtus.

*Trois doigts* couverts de duvet, dirigés en avant, distincts seulement vers leur extrémité, et raboteux en dessous; pouce nul. Pl. DD, n<sup>o</sup> 5.

*Ongles* aplatis; l'intermédiaire sillonné.

<sup>1</sup> Dans les deux éditions de mon Analyse, et dans la deuxième édition du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, j'avais pris dans cette division le mot *hétéroclite* pour son nom; mais, comme l'a fort bien remarqué M. Dumont, dans le Dictionnaire des sciences naturelles, un adjectif n'est pas admissible pour une pareille dénomination. Je l'ai en conséquence remplacée par celle qu'on lui a nouvellement imposée.

*Ailes* allongées ; première rémige la plus longue de toutes, effilée vers le bout, ainsi que la deuxième.

*Queue* étagée; les deux rétrices intermédiaires les plus longues, et subulées

La seule espèce que contient cette division a été découverte, dans les déserts de Tartarie, par le savant voyageur Pallas.

## LE SYRRHAPTE HÉTÉROCLITE, *Syrrhaptés hétéroclite*.

Pl. CCXXII.

*Capite colloque canescentibus; gula-fulvescente; dorso griseo nigroque squamato; pectore cinereo-rubescente; abdomine atro; alis maximè elongatis, acuminatis.*

Tetrao paradoxus, *Pallas, Voy.* 2, pag. 712, n° 25, pl. 5.

Idem, *Linn., Gm., Syst. nat., édit.* 13, n° 30.

Idem, *Lath., Index*, n° 20.

Heteroclitous grous, *Lath., Synopsis*, tom. 2, pag. 753, n° 18.

Syrrhaptés Pallasii, *Temm., Hist. des Gallinacées*.

L'Hétéroclite de Tartarie, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat.*, tom. 14, pag. 453.

*Sadscha* est le nom que les Russes ont imposé à cet oiseau que Pallas a rencontré vers le lac Baikal. Il a le dessus de la tête d'un cendré clair; la nuque, la gorge et le haut du devant du cou d'un orangé foncé; le bas de cette partie et la poitrine cendrés, avec un croissant noir à l'extrémité des plumes pectorales, ce qui donne lieu à une bandelette transversale, laquelle s'étend d'une aile à l'autre; le ventre est d'un cendré jaunâtre, avec une large bande noire vers le bas, prenant une forme demi-circulaire en remontant jusque près des côtés du dos; le reste des parties inférieures, le duvet des tarses et des doigts sont d'un blanchâtre teint de fauve; les parties supérieures d'un cendré jaunâtre, avec une lunule noire sur le bout des plumes du dos, et des taches de la même couleur sur les petites

couvertures alaires; une teinte pourprée borde et termine les moyennes; les pennies secondaires ont leur milieu noirâtre et leur bord extérieur d'un brun jaunâtre; les autres pennés sont d'un cendré très-sombre, et terminées de blanc; les deux plus longues noires sur la partie qui excède les autres; la queue est très-étagée, d'un cendré foncé, et terminée de blanc, avec quelques taches rousses sur le côté intérieur des pennes; les deux rectrices latérales sont bordées de blanc; les deux intermédiaires terminées de noir; les ongles de cette couleur et très-aplatis; celui du milieu est le plus fort de tous. Longueur jusqu'à l'extrémité des pennes latérales de la queue, 8 pouces 10 lignes, et jusqu'au bout des deux intermédiaires, 12 pouces. Le bec est long de cinq lignes, et le doigt du milieu avec l'ongle, de huit.

4<sup>ème</sup> ORDRE. ÉCHASSIERS, *Grallatores. Grallæ.* Linnée.

*Pieds* longs ou médiocres, robustes ou grêles.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure, ou le genou seul à demi-nu.

*Tarses* glabres, réticulés ou annelés, le plus souvent arrondis.

*Doigts* au nombre de deux, de trois ou de quatre; deux ou trois dirigés en avant, fendus, rarement à palme entière, quelquefois pennés sur les bords; un ou point derrière.

*Ongles* de diverses formes, courts, médiocres, longs, tantôt comprimés latéralement, tantôt un peu aplatis, émoussés chez les uns, pointus chez les autres; l'intermédiaire quelquefois déprimé sur le bord interne.

*Queue* à douze rectrices au moins, seize au plus.

*Bec* de diverses formes.

La dénomination de cet ordre vient de ce que presque tous les oiseaux dont il se compose ont les tarses élevés, ce qui les fait paraître comme montés sur des échasses. Nous avons, à l'exemple de plusieurs savans ornithologistes, rangé dans cet ordre l'*Autruche*, le *Nandu*, le *Casoar*, l'*Émou* et les *Outardes*, parce qu'ils nous ont paru y être plus convenablement placés que parmi les Gallinacées, où Linnée les a classés; Latham s'est écarté de l'arrangement de l'illustre naturaliste suédois, en faisant avec les quatre premiers un ordre particulier sous le nom de l'*Autruche*. Tous ces oiseaux diffèrent des Gallinacées par leurs jambes à demi-nues et par leurs tarses élevés. Nous y avons placé le *Secrétaire*, d'après la longueur de ses pieds, la maigreur du bas des jambes, quoique totalement couvertes de plumes; ce dernier attribut n'est pas étranger à quelques oiseaux aquatiques (les *Bécasses* et les *Blongies d'Europe*). Ces Echassiers se rapprochent des oiseaux nageurs, et semblent remplir l'intervalle de ces deux ordres; en effet, les *Foulques*, les *Phalaropes* ont, de même que les Grèbes, les doigts lobés, et ils nagent et plongent comme eux; les *Phénicoptères* et les *Avocettes* tiennent aux nageurs palmés par leurs doigts antérieurs qui sont engagés dans une membrane entière; mais ils

s'en éloignent par leurs longues jambes; de plus, les premiers ne peuvent entrer dans l'eau qu'autant que le leur permet la longueur de leurs pieds, et les derniers nagent quelquefois et n'ont pas la faculté de plonger.

Les Autruches, les Casoars; les Outardes, les Agamis, les Secrétaires et les Cariamas se tiennent toujours éloignés des eaux; tous les autres Echassiers sont des oiseaux de rivages; la plupart sont demi-nocturnes, faculté relative à leur subsistance, puisque c'est pendant les crépuscules et la nuit que les vers sortent de terre, que les insectes aquatiques et les poissons sont en mouvement. Les *Pluviers*, les *Vaneaux*, les *Barges*, les *Bécasses*, les *Bécassines*, les *Truigas*, les *Chevaliers*, les *Jacanas*, etc., cherchent alors les terrains humides qui recèlent les animalcules, les vermisseaux, leur principale nourriture. Les *Butors*, les *Hérons*, les *Bi-horeaux*, les *Cicognes*, les *Blongios*, les *Spatules* rôdent dans les marais, pénètrent dans l'eau où ils peuvent marcher à gué, sans souiller leurs plumes, pour saisir les poissons et les reptiles aquatiques. Les *Tournepierres*, les *Courlis*, les *Ibis*, les *Tantales*, les *Huitriers* fréquentent les bords de la mer et des fleuves, pour se nourrir des vers maritimes, des petits testacées et crustacées qui se tiennent dans le sable et sous les pierres. Les *Grües* se réclament encore au haut des airs, lorsque leur demeure est déjà couverte de ténèbres.

Les Echassiers qui font leur ponte à terre sont presque tous polygames, leurs petits quittent le nid peu de temps après leur naissance, et prennent d'eux-mêmes les alimens que leur présente ou que leur indique la mère. Ceux qui nichent sur les arbres ou dans des endroits élevés, sont monogames, et nourrissent leur jeune famille dans son berceau, que celle-ci n'abandonne qu'en état de voler.

1<sup>ère</sup> FAMILLE. MÉGISTHANES, *Megisthanes*.

*Doigts* au nombre de deux ou trois dirigés en avant.

*Ailes* nulles pour le vol.

A. *Deux doigts*.1<sup>ère</sup> DIVISION. AUTRUCHE, *Struthio*.

*Bec* droit, médiocre, déprimé, à pointe arrondie et onguiculée; mandibules égales. Pl. R, n° 7.

*Narines* oblongues, couvertes d'une membrane, ouvertes vers le milieu du bec.

*Langue* courte, épaisse, charnue, un peu échancrée à sa pointe.

*Tête* un peu aplatie, chauve, calleuse en dessus.

*Pieds* robustes, très-longs.

*Jambes* charnues jusqu'au genou.

*Doigts* au nombre de deux, dirigés en avant, point derrière; l'externe a cinq phalanges, l'ongle nul; l'interne quatre phalanges, avec un ongle large, oblong, obtus. Pl. EE, n° 1.

*Ailes* à double éperon, privées de rémiges, et garnies de plumes molles; effilées et très-flexibles.

*Queue* à plumes pareilles.

Nous ajouterons à ces caractères que les Autruches ont, comme le dit M. Cuvier (Règne animal d'après son organisation), un énorme jabot, un ventricule considérable entre cette partie et le gésier, des intestins volumineux, de longs cœcums, et un vaste cloaque où l'urine s'accumule comme dans une vessie; aussi ce sont les seuls oiseaux qui urinent. Leurs muscles pectoraux sont fort minces, leurs postérieurs ont repris en force ce que leurs ailes ont perdu; les muscles de leurs cuisses et surtout de leurs jambes ont une épaisseur énorme. La tête est aplatie, fort petite, si on la compare au volume du corps, et presque nue, de même que la plus



grande partie du cou, qui est mince et long de trois pieds. L'orifice des oreilles est à découvert, et seulement garni de poils dans le canal auditif; la paupière supérieure est mobile et bordée de longs cils, les yeux grands, vifs, et ont plus de rapports avec les yeux humains qu'avec ceux d'un oiseau : ils sont disposés de manière qu'ils peuvent voir tous deux à la fois le même objet; les jambes sont dénuées de plumes et très-grosses; les tarses nerveux, charnus et renforcés en devant par un rang d'écailles grosses, épaisses, et qui s'étendent jusqu'à l'ongle du grand doigt ont beaucoup de ressemblance avec les pieds du Chameau. Ce n'est pas la seule conformité qu'on remarque entre ces deux animaux; l'Autruche a, comme ce quadrupède, une callosité à la poitrine et une autre à l'endroit des os pubis. Son sternum n'est pas saillant comme ceux des autres oiseaux, mais il est aplati et arrondi, en forme de bouclier; son dos est arqué, mais non pas néanmoins chargé d'une bosse, et lorsqu'elle veut se coucher, elle le fait en trois temps, à la manière du Chameau, en pliant d'abord le genou, et s'appuyant ensuite sur le sternum, enfin sur toute la partie inférieure du corps. Il faut que ces rapports de ressemblance entre deux animaux, qu'au premier coup d'œil on juge fort éloignés l'un de l'autre, soient bien frappans, puisque tous les peuples de l'Orient, qui connaissent l'Autruche, la nomment chacun dans leur langue *oiseau chameau*.

L'organe de la génération, dans le mâle, est assez considérable et composé de deux ligamens blancs, solides et nerveux, ayant quatre lignes de diamètre, revêtus d'une membrane épaisse, et qui ne s'unissent qu'à deux doigts près de l'extrémité. Le tout est renfermé dans une membrane commune, de même substance que les ligamens, quoique cependant moins épaisse et moins dure. Cette verge n'a ni gland ni prépuce; elle sort de plusieurs pouces, lorsque l'animal fiente, et dans l'érection elle a la forme d'une langue de bœuf. La femelle a aussi une sorte de clitoris.

L'Autruche a la puissance de multiplier ses jouissances, et de répéter fréquemment, et avec la même ardeur, l'acte de sa reproduction. Dans l'accouplement, le mâle, un pied sur la terre, pose l'autre sur le dos de la femelle accroupie, dont il saisit quelques plumes pour se soutenir. Tous deux, par des sons sourds et entrecoupés, des murmures, des mouvemens de

leur tête et de leur cou qu'ils avancent et retirent successivement, ainsi que par de fréquentes trépidations, annoncent les sensations les plus vives. D'après ce qu'on a dit ci-dessus de la conformation des parties sexuelles, on conviendra que ces accouplemens ne se passent point en simples compressions, comme dans presque tous les oiseaux; aussi durent-ils plus long-temps.

### L'AUTRUCHE CHAMEAU, *Struthio camelus*.

#### Pl. CCXXIII.

*Corpore nigro, griseo, albo. Mas. Corpore fusco cinereoque. Femina.*

L'Autruche, *Briss., Ornith., tom. 5, pag. 3, pl. 1, fig. 1.*

Idem, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 1, pag. 398, pl. enl., n° 457.*

*Struthio camelus, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 1.*

Idem, *Lath., Index, n° 1.*

Black ostrich, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 6, n° 1, pl. 71.*

L'Autruche court avec beaucoup de rapidité, et déploie dans sa course les plumes de ses ailes et de sa queue, non pas, dit-on, qu'elle en tire aucun secours pour aller plus vite, mais par un effet très-ordinaire de la correspondance des muscles. Les lieux les plus arides et les plus déserts de la terre sont ceux qu'elle habite et qu'elle parcourt en tout sens avec une vitesse inconcevable. On la trouve dans les sables et les solitudes de l'Afrique, depuis l'Égypte et la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, dans les îles voisines et les parties de l'Asie qui continent à ce continent; elle est moins commune aux environs de Goa qu'en Arabie, et elle ne paraît plus au-delà du Gange, quoiqu'au rapport des anciens, elle y ait existé autrefois. On voit souvent les Autruches réunies en grandes troupes; c'est ce qui a fait croire qu'elles ne s'assortissent point par paires. Cependant il paraît certain que chaque mâle n'a qu'une femelle, malgré les récits des voyageurs. Ces oiseaux ont l'ouïe fine et la vue perçante, mais, en même temps, les sens du goût et de l'odorat extrêmement obtus et pres-

que nuls; aussi ils apportent peu de discernement dans le choix de leur nourriture. En effet, quoiqu'ils soient, à proprement parler, herbivores, et qu'on les voie souvent, au midi de l'Afrique, paître de compagnie avec le Zèbre et le Couaggha, ils avalent néanmoins non-seulement toutes les substances végétales et animales, mais encore les matières minérales, celles mêmes qui sont les plus pernicieuses, du fer, du cuivre, du plomb, des pierres, de la chaux, du plâtre, du verre, du bois, enfin tout ce qui se présente, jusqu'à ce que leurs grands estomacs soient entièrement pleins. Il est certain que celui de l'Autruche digère ou dissout en partie les corps durs, principalement par l'action d'un suc dissolvant et par celles des chocs et frottemens qui peuvent aider à cette action principale; mais elle est souvent victime de son aveugle et insatiable glotonnerie; car on en a vu périr pour avoir dévoré une grande quantité de chaux vive, d'autres empoisonnées par une trop grande quantité de cuivre, et d'autres dont les intestins étaient percés par des clous avalés, du verre, etc., etc.

Cet animal, quoique doué d'une grande force, conserve les mœurs paisibles des Gallinacées; il n'attaque point les animaux plus faibles, rarement même se met-il en défense contre ceux qui l'attaquent. La rapidité d'une prompte fuite est le seul moyen qu'il emploie pour se soustraire aux plus pressans dangers. Dans les pays cultivés ces oiseaux dévastent les moissons; ils viennent par bandes dévorer les épis et ne laissent que la tige; leurs corps étant à peu près de niveau avec l'épi, ils baissent le cou pour manger, en sorte qu'on ne les aperçoit pas; mais au moindre bruit ils lèvent la tête et prennent la fuite avant que le chasseur soit à portée de les tirer.

Le cri de l'Autruche est comparé, dans les écrivains sacrés, à un gémissement; ils lui donnent le nom de *iaenath*, qui en hébreu signifie le cri plaintif et entrecoupé que les Latins nommaient *ululatus* (hurlement). La voix du mâle est plus forte que celle de la femelle, et tous deux soufflent comme les oies, quand on les irrite.

La ponte de l'Autruche se compose ordinairement de quinze œufs environ, dont elle en couve dix, les autres étant épars à quelque distance, vraisemblablement parce que le nid en contient plus qu'elle n'en peut

couver. Ce nid est un enfoncement formé par l'oiseau en grattant dans le sable fin; mais elle le cache soigneusement dans les lieux les plus solitaires et les plus retirés. Il a quelques pouces d'élévation et trois pieds de diamètre; à l'entour règne une rigole dans laquelle l'eau de la pluie se rassemble. La durée ordinaire de l'incubation est de six semaines; c'est du moins ce qui a lieu dans les contrées où les Autruches couvent à la manière des autres oiseaux, et particulièrement dans les terres méridionales de l'Afrique. Sous la zone torride, elles se contentent de déposer leurs œufs dans le sable; pendant le jour la seule chaleur du soleil suffit pour les faire éclore, et la mère les couve pendant la nuit. Dans ces climats il s'en faut beaucoup qu'elle abandonne ses œufs pendant le jour, comme on pourrait le croire; elle veille assidûment à leur conservation, et ne les perd guère de vue. Alors, quoique surprise par les hommes, elle ne s'éloigne pas de l'objet de sa sollicitude; elle se contente de courir en faisant des circuits et déployant ses grandes plumes. Cette allure est un indice que le nid est dans le voisinage, car, quand elle n'en a point, elle fuit quelque temps en ligne directe.

Le plumage du mâle est noir, et varié de blanc et de gris sur le corps; les grandes plumes des ailes et de la queue sont blanches et noires; la peau presque nue du cou est couleur de chair, et prend, de même que celle des cuisses, une teinte de rouge vif dans le temps du rut; l'iris est couleur de noisette. Il atteint jusqu'à sept ou huit pieds de hauteur, et a environ quatre-vingts livres de poids. La femelle est brune et d'un gris cendré, partout où le mâle est d'un noir éclatant; elle n'a de plumes noires qu'à la queue et aux ailes. Les jeunes sont d'un gris cendré la première année; ils ont alors des plumes sur la tête, le cou et les cuisses; mais elles tombent bientôt pour ne plus revenir sur ces parties.

2<sup>ème</sup> DIVISION. NANDU, *Rhea*.

*Bec* garni d'une membrane oblitérée à sa base, déprimé, robuste, médiocre, à pointe arrondie; mandibule supérieure à arête distincte et un peu élevée, plus longue que l'inférieure, onguiculée, échancrée et fléchie vers le bout. Pl. R, n° 8.

*Narines* ovales, ouvertes, situées sur les côtés et vers le milieu du bec.

*Langue* courte, grosse, charnue et formant une demi-ellipse allongée.

*Yeux* recouverts par un os saillant.

*Tête* parfaitement emplumée.

*Pieds* robustes, très-longs.

*Jambes* charnues et couvertes de plumes seulement sur leur partie supérieure.

*Tarses* réticulés.

*Doigts* au nombre de trois; postérieur nul. Pl. DD, n° 8.

*Ongles* presque égaux, un peu comprimés latéralement, arrondis, obtus.

*Ailes* armées d'un éperon très-court, sans véritables rémiges, et impropres au vol.

*Queue* nulle.

La seule espèce de cette division se trouve dans l'Amérique australe, dont les naturels lui ont imposé les noms de *Nandu* et de *Chari*; mais les Espagnols de ces contrées l'appellent *Avestruz* (Autruche), et les Portugais du Brésil la nomment *Ema*, dénomination qui est consacrée au Casoar. Des naturalistes ont confondu cet oiseau avec le *Touyou*. Ce dernier est le *Jabiru* du Brésil, qui fréquente les rivages, vole aussi bien que le Héron, et n'a d'autre rapport avec le Nandu que par sa grande taille. On nomme aussi cette espèce; *Autruche de Magellan*; *Autruche d'Occident*, *Autruche de la Guyane*, *Autruche bâtarde*, etc.

Si le Nandu est privé de voler, il est remarquable par la légèreté de sa course; pendant laquelle on le voit déployer ses ailes; les chiens les plus vites ne peuvent l'atteindre, et les sauvages, qui le recherchent pour faire,

avec ses grandes plumes, des parasols, des panaches et d'autres ornemens, sont réduits à user de ruse et à lui tendre des pièges pour le prendre; il n'y a que de bons chevaux montés par de bons cavaliers qui puissent l'atteindre. Les chasseurs, pour le prendre, lui lancent au cou une espèce de collet, formé de trois pierres, grosses comme le poing, et attachées par des cordes à un centre commun. Quand les Nandus se trouvent arrêtés dans leur course par ce collet, on ne doit les approcher qu'avec précaution, car ils détachent des ruades capables de briser une pierre. Ils avalent tout ce qu'on leur présente, même le fer; ce qui prouve que son organisation extérieure doit être à peu près la même que celle de l'Autruche d'Afrique. Ces oiseaux se trouvent au Pérou, mais seulement dans les régions froides des Cordilières; au Chili, dans les vallées qui séparent les hautes montagnes des Andes; au Brésil et principalement aux terres magellaniques; mais on ne les voit point à la Guyane, pays qui ne leur convient nullement, puisqu'ils ne se plaisent que dans les contrées les moins chaudes de l'Amérique australe.

### LE NANDU OU L'AUTRUCHE DE MAGELLAN, *Rhea americana*.

Pl. CCXXIV.

*Corpore albo; dorso plumbeo; pennis alarum decompositis, pinnulis disjunctis.*

Le Thouhiou, *Briss., Ornith., tom. 5, pag. 8, n° 1.*

L'Autruche de Magellan, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 1.*

Struthio rhea, *Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 3.*

Rhea americana, *Lath., Index, n° 1.*

American Rhea, *Lath., Synopsis, 2 Suppl., pag. 292, pl. 137.*

Cette espèce est présentement rare au Paraguay, mais elle est plus commune dans les plaines de Montevideo, dans les Missions et dans les campagnes de Buenos-Ayres. Elle ne pénètre jamais dans les bois, elle reste toujours dans les plaines découvertes, soit par paires, soit par troupes

qui excèdent quelquefois trente individus. Dans les contrées où l'on ne fait point la chasse à ces Antruches, elles s'approchent des habitations champêtres, et elles ne se dérangent pas à la vue des hommes à pied; mais dans les pays où l'on a coutume de les poursuivre, elles fuient de loin, et elles sont toujours en défiance. Si elles s'aperçoivent qu'on cherche à les surprendre, elles se mettent à courir de très-loin, étendent leurs ailes en arrière, ce qui est sans doute l'effet du vent, et, pour tourner et faire de fréquens crochets, elles ouvrent une aile, et le vent les aide à exécuter très-rapidement ces voltes qui mettent le chasseur en défaut. Si elles sont tranquilles, leur démarche est grave et majestueuse; elles tiennent la tête et le cou élevés et leur dos arrondi; pour paître elles baissent le cou et la tête, et elles coupent l'herbe dont elles se nourrissent. Ce sont d'excellens nageurs, qui traversent les rivières et les lagunes, même sans être poursuivis.

Le mois de juillet est l'époque des amours du Nandu; on entend alors les mâles pousser des gémissemens assez semblables à ceux d'une vache. Les femelles commencent à pondre à la fin d'août, et les premiers petits paraissent en novembre. Leurs œufs ont leur surface très-lisse, d'un blanc mêlé de jaune, également gros et un peu pointus aux deux bouts. Le nid ne consiste qu'en un creux large, un peu profond, fait naturellement dans la terre; quelquefois ces oiseaux le façonnent avec de la paille; ils ne cherchent point à le cacher, de sorte qu'on aperçoit de loin les œufs et l'oiseau. Le nombre des œufs de chaque ponte n'est pas connu. On en voit quelquefois soixante-dix à quatre-vingts dans un seul nid, et c'est sans doute le produit de la ponte de plusieurs femelles. En effet, on dit dans le pays que toutes les femelles du canton déposent leurs œufs dans le même nid, et qu'un seul mâle se charge de les couvrir. Il est certain, d'après les observations de M. de Azara à qui on doit les détails dans lesquels nous venons d'entrer, qu'un seul individu fait éclore les œufs, conduit et protège les petits sans l'aide d'aucun autre. C'est une opinion générale que le mâle sépare avec soin quelques œufs qu'il casse, quand les petits éclosent, afin qu'ils trouvent à leur naissance de la pâture dans la multitude de mouches qui s'y rassemblent.

Les Nandus ont la jambe fort grosse en devant, le tarse très-robuste et revêtu de grandes écailles; l'œil arrondi; le croupion conique et pointu; les plumes du corps longues, faibles et décomposées; celles de la tête serrées et rudes comme des crins; le bout de l'aile terminé par un éperon long de six lignes; les plumes du corps blanches, à l'exception de celles du dos, qui sont de la couleur de plomb; celles du dessus et du derrière de la tête sont noirâtres; une bande noire commence à la nuque, descend sur la partie postérieure du cou, et s'élargit jusqu'à entourer le cou en entier, à son insertion dans le corps; le reste du cou et de la tête est blanchâtre; les épaules et les plumes scapulaires sont cendrées; les plumes des ailes ont à peu près la même teinte, mais les grandes sont blanches à l'origine et noirâtres dans le milieu; parmi celles du dessous de l'aile, quelques-unes sont entièrement blanches, et les autres n'ont de cette couleur que jusqu'au tiers de leur longueur, le reste est noirâtre. Longueur totale, 57 pouces et demi. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite, et qu'elle a moins de noir à l'origine du cou; distinction qu'on ne peut saisir, si on ne les voit ensemble.

### 3<sup>ème</sup> DIVISION. CASOAR, *Casuarus*.

*Bec* droit, à dos caréné, arrondi et fléchi à sa pointe; mandibule supérieure à bords déprimés et finement entaillés vers le bout; l'inférieure un peu anguleuse vers son extrémité. Pl. R, n° 9.

*Narines* grandes, un peu arrondies, couvertes d'une membrane, ouvertes au-delà du milieu du bec.

*Langue* courte, dentelée sur les bords.

*Bouche* très-fendue.

*Tête* casquée.

*Cou* nu, garni de deux fanons.

*Pieds* robustes, longs, charnus jusqu'aux genoux.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* à peu près séparés dès la base, l'interne un peu grêle, plus court que l'externe; le postérieur nul. Pl. DD, n° 6.



*Ongles* très-robustes, convexes, l'intermédiaire et l'externe un peu obtus; l'interne du double plus long que les autres, un peu arrondi, acuminé.

*Ailes* à cinq rémiges semblables à des tiges de plumes sans barbe.

*Rectrices* nulles.

Le Casoar, la seule espèce de cette division, ne peut, de même que l'Autruche, le Nandu et l'Emou, s'élever dans les airs, et ses ailes, encore plus petites que celles des deux premiers, sont tout aussi inutiles pour le vol. Elles ne consistent qu'en cinq tiges ou tuyaux de plumes, creux dans toute leur longueur, sans barbe, luisans, un peu courbés et rouges à leur extrémité. Cet oiseau, vu de quelque distance, semble être un animal velu et du même poil que l'Ours, d'une nature équivoque, qui n'est proprement ni oiseau, ni quadrupède; il court très-vite, mais son allure est bizarre, et sa démarche a mauvaise grâce. Sa nourriture consiste en fruits, racines de plantes, et il les mange fort goulument. Son naturel est farouche et méchant, et il le conserve même dans l'état de domesticité; il frappe également du bec et du pied, et les coups de cette dernière partie sont bien plus rudes et plus dangereux que les atteintes du bec. On le trouve dans la partie orientale de l'Asie, aux îles Moluques, à Banda, à Java et à Sumatra; partout il est rare. L'on n'élève guère le Casoar qu'à cause de ses attributs singuliers, car il est à peu près inutile, sa chair étant dure, noire et peu succulente.

## LE CASOAR CASQUÉ, *Casuarius galeatus*.

Pl. CCXXV.

*Niger; galea palearibusque nudis.*

Le Casoar, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 1, pag. 464, pl. enl., n° 313.

*Struthio casuarius*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 2.

*Casuarius Emou*, *Lath.*, *Index*, n° 11.

Galeated cassowary, *idem*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 10, n° 1, pl. 71.

Le Casoar, dont la conformation est fort singulière, porte sur la tête

une espèce de casque conique, brun par devant et jaune dans le reste; il s'étend depuis la base du bec jusqu'au delà du sommet de la tête; c'est à peu près un cône tronqué qui a trois pouces de haut, un pouce de diamètre à sa base et trois lignes à son sommet; il est formé par le renflement des os du crâne, et recouvert par des couches concentriques d'une substance analogue à la corne. La tête est presque nue, et sa peau porte des poils noirs et clair-semés; cette peau est bleuâtre sur les côtés, d'un violet ardoisé sur la gorge et rouge par derrière en plusieurs places, mais principalement vers le milieu; ces places rouges sont un peu plus relevées que le reste, par des espèces de rides ou de hachures obliques dont le dessus du cou est sillonné. Les trous des oreilles sont grands, découverts et environnés de petits poils noirs; des poils semblables composent un sourcil au-dessus de la paupière supérieure. L'œil est fort petit, et l'iris est de couleur de la topase. Deux barbillons charnus, mi-partie rouges et bleus, arrondis par le bout, longs d'un pouce et demi, et larges de neuf lignes, se font remarquer sur le devant du cou, au-dessus de l'endroit où il commence à être garni de plumes. A la partie intérieure du sternum est une callosité nue et décolorée, comme chez l'Autruche. Les plumes du croupion sont pendantes et longues de quatorze pouces; les plus courtes sont au bas du cou, ensuite elles augmentent en longueur jusqu'à l'extrémité du corps; elles ne ressemblent point à celles des autres oiseaux; la plupart sont doubles, c'est-à-dire que chaque tuyau donne ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues, souvent inégales entre elles, aplaties, noires, luisantes et divisées par nœuds en dessous, dont chacun produit une barbe ou filet: les barbes sont désunies et sans adhérence entre elles, depuis leur origine jusqu'au milieu de la tige; elles sont courtes, souples, branchues et d'un gris tanné, ensuite elles deviennent plus longues, plus dures et noires. Les pieds sont très-gros, leur couleur, de même que celle du bec, est noire; les ongles très-durs, noirs en dehors et blancs en dedans. Longueur totale, 5 pieds et demi. Les parties de la génération sont assez semblables à celles de l'Autruche. Les œufs sont plus étroits et plus allongés que ceux de cette dernière, et d'un cendré verdâtre, semé d'une multitude de petits tubercules de couleur verte.

4<sup>ème</sup> DIVISION. ÉMOU, *Dromaius*.

*Bec* droit, à bords très-déprimés; un peu carené en-dessus, arrondi à la pointe. Pl. R, n° 10.

*Narines* grandes, couvertes d'une membrane, ouvertes sur le milieu du bec.

*Langue*....

*Tête* simple et emplumée jusqu'à un certain âge.

*Gorge* nue.

*Pieds* robustes, très-longs.

*Jambes* charnues jusqu'au talon.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* au nombre de trois, dirigés en avant; latéraux, d'égale longueur; postérieur nul.

*Ongles* presque égaux, un peu obtus. Pl. DD, n° 7.

*Rémiges* et *rectrices* nulles.

Cette division n'est composée que d'une seule espèce, que Latham a classée avec le *Casoar*; mais en comparant les attributs de ces deux oiseaux, on saisira facilement les caractères qui les distinguent essentiellement. Cette espèce est polygame; les petits quittent le nid, courent et mangent seuls dès leur naissance. On ne la trouve qu'à la Nouvelle-Hollande.

L'ÉMOU NOIR, *Dromaius ater*.

Pl. CCXXVI.

*Nigricans; vertice plano; corpore setoso; capite colloque pinnaeis; tibiis posticè serratis.*

Casuarium Novæ Hollandiæ, *Lath., Index, n° 2.*

New-Holland Cassovary, *idem, Synopsis, deuxième Suppl., p. 290, Whitt's Journal, pl. pag. 129.*

L'Émou noir, *deuxième édit. du nouveau-Dictionnaire d'hist. nat., tom. 10, pag. 212.*

Parmi les oiseaux curieux qu'on découvre à la Nouvelle-Hollande, l'Émou se distingue par sa haute stature et par des caractères particuliers ; plus grand que le Casoar, quand il est parvenu à son état parfait ; il n'a guère moins de six pieds de haut ; il est plus élevé sur ses jambes, et son cou est plus allongé ; mais ce qui le sépare plus distinctement du Casoar, c'est que sa tête n'est point chargée d'un casque osseux, ni le devant de son cou garni de deux caroncules charnues ; ses ailes sont plus courtes, à peine apparentes, et n'ont point de piquans ; elles sont revêtues de plumes semblables à celles du corps. Il en diffère encore en ce que le doigt intérieur n'est point sensiblement plus court que l'externe, et que l'ongle de ce doigt n'est pas, comme dans le Casoar, acuminé et du double plus long que les autres.

L'Émou, dans l'état de liberté, est d'un naturel très-farouche et plus léger à la course que le lévrier le plus alerte. Sa nourriture consiste en végétaux, et sa chair se rapproche par le goût de celle du Bœuf.

Toutes ses plumes sont soyeuses et ont leur extrémité recourbée ; elles s'étendent jusque près de la gorge ; la peau, à peu près nue, du haut du cou est d'une couleur bleue, mais sans rides ni hachures. On aperçoit sur la tête des plumes clair-semées assez semblables à des poils, et variées de gris et de brun, aussi-bien que celles du bas du cou et de toutes les parties supérieures ; mais à mesure que cet oiseau avance en âge, les plumes de la tête et du haut du cou disparaissent et laissent à découvert la peau qui est bleue ; les plumes du dessous du corps ont une teinte blanchâtre ; le bec est noir ; les pieds sont bruns, avec des dentelures saillantes le long de leur face postérieure.

Il paraît que l'Émou est long-temps à parvenir à toute sa croissance ; car les individus qu'on conservait vivans à la ménagerie du Muséum, où ils ont vécu plusieurs années, étaient encore bien loin d'avoir atteint la hauteur que nous avons indiquée ci-dessus. Les jeunes, dans leurs premières années, sont totalement couverts de plumes grises, brunes et d'un blanc sale.

2<sup>ème</sup> FAMILLE. PÉDIONOMES, *Pedionomi*.

*Bec* droit, un peu voûté.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Doigts* au nombre de trois, dirigés en avant.

1<sup>ère</sup> DIVISION. OUTARDE, *Otis*.

*Bec* médiocre, un peu conique, comprimé latéralement, courbé vers le bout; mandibule supérieure convexe, un peu voûtée, plus longue que l'inférieure, et couvrant ses bords. Pl. S, n° 1.

*Narines* ovales, grandes, ouvertes, situées vers le milieu du bec.

*Langue* cartilagineuse en dedans, charnue en dehors, frangée vers le bout, à pointe dure, aiguë.

*Tarses* nus, annelés.

*Doigts* réunis à leur base par une membrane; pouce nul.

*Ongles* courts, convexes et d'une médiocre longueur.

*Ailes* moyennes; première rémige courte; deuxième et troisième les plus longues de toutes.

*Queue* à dix-huit ou vingt rectrices.

On compte douze espèces d'Outardes dont deux habitent en Europe et les autres en Afrique et dans l'Asie méridionale; mais il ne s'en trouve point en Amérique; les oiseaux auxquels on a donné leur nom dans le nord de cette partie du monde sont des *Oies*, et l'individu, appelé *Outarde* par Molina, ne peut faire partie de cette division, puisqu'il a quatre doigts tandis que les véritables Outardes n'en ont que trois; ainsi donc Latham a eu tort de l'y classer.

Cet auteur et Linnée ont placé ces oiseaux dans l'ordre des Gallinacées; en effet, ils ont le corps massif; Illiger les comprend dans celui de ses *Cursores* (Coureurs) avec les Autruches, Casoars, Pluyiers, Huîtres, d'après le nombre de leurs doigts; M. Cuvier en fait des *Échassiers*, d'après la nudité du bas de leurs jambes, la hauteur de leurs tarses et leur anatomie.

Les plaines sablonneuses et rocailleuses sont les endroits où se plaisent les Outardes ; elles ne se perchent jamais, ce que ne leur permet pas la position de leurs doigts. Ce sont des animaux très-craintifs, défiants et qu'on approche difficilement. Elles sont polygames, nichent à terre, et les petits quittent le nid, courent et prennent eux-mêmes, dès leur naissance, leurs alimens qui consistent en herbes, graines, insectes et vers.

### L'OUTARDE HOUBARA, *Otis houbara*.

Pl. CCXXVII.

*Flavicans; colli pennis albidis, nigro striatis longissimis; remigibus magnis nigris, propè medium maculâ albâ notatis.*

Hubara, *Shaw, Voy. pag. 252, pl. opp., fig. 1.*

Houbara ou petite Outarde huppée d'Afrique, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 2, pag. 59.*

Otis houbara, *Linn., Gm., Syst. nat.; édit. 13, n° 6.*

Idem, *Lath.; Index, n° 8.*

Buffed bustard; *Lath., Synopsis, tom. 2, pag. 805, n° 7.*

On rencontre cette Outarde en Barbarie sur les confins du désert, ainsi qu'en Numidie dans les mêmes endroits, où elle vit, comme celles d'Europe, d'insectes et de jeunes pousses des plantes : elle n'est pas moins rusée ni moins défiante que celles-ci. Une belle huppe renversée et inclinée en arrière, une fraise non moins belle, formée de longues plumes qui naissent du cou, se relèvent et s'enflent, font de cette Outarde un oiseau très-remarquable. Le dessus du corps est d'une couleur jaunâtre, parsemé de petites taches brunes ; les longues plumes du cou sont blanchâtres et striées de noir ; les grandes pennes des ailes noires et marquées de blanc près du milieu ; le front et les côtés de la tête d'un cendré roux, pointillé de brun ; les plumes de la huppe blanches ; l'occiput et le haut du cou blanchâtres, variés de brun et de cendré ; la poitrine et les parties postérieures d'un blanc pur ; la queue est jaunâtre, avec trois larges bandes transversales noirâtres. Le bec est de cette couleur, et les pieds sont verdâtres.

Cet oiseau, qu'on a vu vivant dans la ménagerie du Jardin des Plantes, est probablement le même que le prétendu *Agami d'Afrique*, dont on voit la figure dans le Voyage de Jacq., pag. 24, n° 18, pl. 9, et qui est décrit dans Gmelin sous le nom de *Psophia undulata*. On rencontre aussi cette espèce en France, mais très-rarement.

### 3<sup>ème</sup> FAMILLE. ÆGIALITES, *Ægialites*.

*Bec* long ou médiocre, obtus chez les uns, pointu chez les autres, quelquefois terminé en forme de coin.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Doigts* au nombre de trois, dirigés en avant, point derrière; deux au moins réunis à leur base par une membrane, ou tous les trois séparés dès leur base.

### 1<sup>ère</sup> DIVISION. OEDICNÈMES, *Oedicnemes*.

*Bec* entouré d'une membrane jusqu'au-delà du milieu, plus long que la tête, droit, fendu jusqu'aux yeux, comprimé depuis les narines, caréné en dessus, renflé vers le bout, un peu obtus. Pl. S, n° 2.

*Narines* de la forme d'un S, longitudinales, ouvertes, situées vers le milieu du bec.

*Langue* un peu charnue, entière.

*Tarses* épais, renflés par derrière, près du talon, chez l'oiseau vivant, nus, réticulés.

*Doigts* bordés, courts, calleux en dessous, réunis à leur base par une membrane; pouce nul. Pl. EE, n° 2.

*Ongle intermédiaire* plus grand et plus épais que les autres, à bord interne dilaté, tranchant et creusé en dessous.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division contient trois espèces, dont, deux se trouvent dans l'Australasie, et l'autre en Europe et en Afrique. Ce n'est que de celle-ci dont on connaît le genre de vie. Elle se tient de préférence sur le plateau des

collines, dans les terrains secs et pierreux, et sur les dunes sablonneuses. Cette habitude et divers caractères extérieurs, qu'on saisira facilement en les comparant, distinguent très-bien les OEdicnèmes des Pluviers, avec lesquels Linnée, Latham et d'autres naturalistes les ont classés. Ces oiseaux nichent à terre et sont polygames; les petits quittent le nid dès leur naissance. Ils se nourrissent d'insectes, scarabées et grillons, de petits limaçons, de tous les coquillages de terre, même de lézards et de petites couleuvres.

### L'OEDICNÈME A LONGS PIEDS, *OEdicnemus longipes*.

#### Pl. CCXXVIII.

*Dorso plumisque auricularibus fuscis albo maculatis; corpore subtilis albo nigro maculato; vertice, occipite nucaque cinereis, fusco lineatis.*

L'OEdicnème à longs pieds, *Geoffroy-Saint-Hilaire, mémoires.*

Idem, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'hist. nat., tom. 23, pag. 232.*

Cette espèce, qui a été apportée de la Nouvelle-Hollande par les naturalistes qui ont accompagné le capitaine Baudin dans son voyage aux terres australes, a le capistrum, les sourcils, la gorge, le ventre, les parties postérieures, le pli de l'aile et le milieu de ses premières plumes d'un blanc pur; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre et une partie des couvertures intermédiaires du dessus de l'aile de la même couleur; mais tachetée de noir le long de la tige de chaque plume; le reste de ces couvertures, les oreilles, les côtés du cou et le dos bruns, avec quelques taches blanches; le sommet de la tête, l'occiput, la nuque et le dessus du cou d'un gris cendré clair, varié de petites lignes rembrunies; le reste des rémiges primaires noir; la queue étagée, ses plumes latérales blanches et noires, ses intermédiaires d'un gris clair, et traversées par des bandelettes irrégulières d'un gris sombre; le bec noir; les pieds brunâtres chez l'oiseau mort. Longueur totale, 19 à 20 pouces.



2<sup>ème</sup> DIVISION. ÉCHASSE, *Himantopus*.

*Bec* long, grêle, arrondi, un peu fléchi dans le milieu, aigu. Pl. S, n° 3.

*Narines* linéaires, situées dans une rainure.

*Langue* courte, grêle, pointue.

*Tarses* très-longs, flexibles, nus, réticulés.

*Doigts* réunis à leur base par une membrane; postérieur nul.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division, qui est composée de trois ou quatre espèces, fait dans Linnée et d'autres auteurs partie des Pluviers; cependant on voit qu'elles ont des caractères particuliers et distincts qui permettent de les classer isolément, ainsi que l'a fait Brisson. Quoiqu'elles semblent au premier aperçu devoir courir avec célérité, il en est néanmoins tout autrement; leur marche est lente et pénible; elles sont forcées, pour s'avancer, de se tenir à moitié courbées, ce qu'on peut attribuer à la grande disproportion des pieds et du corps, à la faiblesse de leurs tarses grêles et ployans. Leurs doigts aussi plats en dessous que ceux des oiseaux nageurs, et l'étendue de la membrane qui unit l'extérieur à celui du milieu, sont un indice qu'elles n'habitent que les terrains humides. Elles vivent d'insectes et de vermisseaux qu'elles saisissent à terre et dans la vase, à l'aide de leur long cou, de la courbure de leur corps et de leurs pieds.

L'ÉCHASSE A COU BLANC ET NOIR, *Himantopus nigricollis*.

Pl. CCXXIX.

*Corpore supra nigro; subtus fronteque albis; caudâ cinerea.* Mas.  
*Minor; scapulariis, dorsò, remigibus tertialibus fuscis.* Femina.

Long legged avoset, *Wilson, Ornithol. americ., tom. 7, pl. 58, fig. 2.*

L'Échasse à cou blanc et noir, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat., tom. 10, pag. 41.*

On a jusqu'à présent confondu cette Échasse avec celle d'Europe; mais nous ne doutons pas que ce soit une espèce distincte qui ne se trouve que dans l'Amérique septentrionale. Elle construit son nid dans les marais salés avec une petite quantité d'herbes sèches, mais suffisante pour mettre les œufs à l'abri de l'humidité; et afin d'éviter la crue des eaux, elle élève cette couche avec des branches d'arbrisseaux marécageux, des tiges d'herbe salée, des algues et divers autres matériaux. La ponte est composée de quatre œufs d'une couleur d'argile jaunâtre, obscure, très-chargée de grandes taches noires. Sept ou huit couples nichent à une distance de cinquante à soixante pieds parmi des touffes épaisses d'herbes, et semblent former une espèce d'association qui dure pendant toute la belle saison. Quand on les inquiète, les mâles, dispersés dans les marais voisins, pendant l'incubation, se réunissent aussitôt, s'élèvent dans les airs, où ils semblent converser ensemble, en exprimant d'une voix criarde les syllabes *chick, chick, chick, chick*; alors ils descendent fréquemment sur le terrain sec des marais, laissent pendre leurs ailes, se tiennent sur leurs pieds à moitié étendus, et chancelant comme s'ils ne pouvaient garder leur équilibre et soutenir le poids de leurs corps. Ils restent dans cette position pendant plusieurs minutes, et font entendre une espèce de son qui correspond avec le tremblement de leurs ailes et de leurs pieds.

Le mâle a le front, une tache en arrière de l'œil, la gorge, les côtés et le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures d'un beau blanc; le reste du plumage noir avec les couvertures supérieures et les plumes de la queue d'un gris clair; le bec noir; les pieds rouges. Longueur totale, 13 pouces. La femelle en diffère par une taille un peu moins longue, et par la couleur d'un brun foncé du dos, des scapulaires et des rémiges tertiales.

3<sup>ème</sup> DIVISION. HUITRIER, *Hœmatopus*

*Bec* droit, plus long que la tête, comprimé latéralement, terminé en forme de coin; mandibule supérieure à dos déprimé sur le milieu. Pl. S, n<sup>o</sup> 4.

*Narines* oblongues, ouvertes, situées dans une rainure.

*Langue* très-courte, entière.

*Paupières* glabres.

*Tarses* robustes, nus, réticulés.

*Doigts* bordés d'une callosité, unis à leur base par une membrane, moyens, forts, raboteux en dessous; postérieur nul.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Des trois espèces de cette division, l'une habite en Europe, et les autres en Amérique et dans l'Australasie. Quoique la première se trouve sur une grande partie du globe, on ne doit pas en conclure avec Buffon qu'elle s'y est répandue sans avoir subi aucune altération; car il en existe deux autres en Amérique. Ces trois races ont le même genre de vie; elles se tiennent pendant toute l'année sur les bords de la mer, et vivent de vers marins, d'huîtres, d'étoiles, de crabes et d'autres crustacées. Elles restent constamment sur les bancs, les récifs découverts et les grèves, ne s'éloignent de la plaine liquide qu'en reculant devant le flot, à mesure qu'il s'avance, et se portent aussitôt dans les endroits que le reflux met à découverts, pour chercher dans le sable humide la pâture pour laquelle elles ont un appétit de préférence.

Elles jettent souvent des cris aigus et courts; lorsqu'elles sont en troupes, ou qu'elles volent, et les redoublent à l'aspect de l'homme. Ces oiseaux ne font point de nid; les uns pondent sur le sable, hors la portée des eaux; d'autres préfèrent des rochers creux, mais toujours à proximité de la mer. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs, dont l'incubation dure vingt ou vingt-un jours. Les petits naissent couverts d'un duvet noirâtre, et courent peu de jours après leur naissance.

La bordure épaisse, étroite et calleuse des doigts leur facilite les moyens de se reposer sur l'eau et de nager d'une manière passive, comme si elles se laissaient aller à tous les mouvemens de la mer, sans s'en donner aucuns. Leurs mandibules comprimées sur les côtés et terminées en forme de coin tranchant leur ont valu le nom de *bec de hache*, que leur ont imposé les Français de la Louisiane.

### L'HUITRIER NOIR, *Hæmatopus ater*.

Pl. CCXXX.

*Totus niger.*

L'huitrier noir, *Buff.*, *édit. de Sonnini*, tom. 59, pag. 55.

On ne peut se dispenser de regarder cet Huitrier comme une espèce distincte des autres, mais beaucoup plus rare. En effet, il est plus haut monté, et il a le bec plus long et plus grêle. Tout son plumage est d'un beau noir sans aucun vestige de blanc; le bec et l'iris sont d'un rouge orangé; les pieds cendrés.

On rencontre cette espèce dans le nord-ouest de l'Amérique septentrionale, où l'ont vue La Pérouse et Vancouver; à l'île de Curaco, selon les observations de Feuillé; au détroit de Magellan, à la Nouvelle-Zélande et à la Nouvelle-Hollande, d'où l'ont rapportée des voyageurs modernes.

#### 4<sup>ème</sup> DIVISION. ÉROLIE, *Ærolia*.

*Bec* arrondi à sa base, plus long que la tête, arqué, un peu obtus; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés.

*Narines* linéaires, situées dans une rainure à la base du bec.

*Langue* courte, pointue.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts extérieurs* unis à leur base par une membrane; l'interne libre; le postérieur nul.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division n'est composée que d'une seule espèce qui se trouve, dit-on, en France; on n'en connaît que la dépouille.

### L'ÉROLIE VARIÉE; *Ærolia varia*.

Pl. CCXXXI.

*Corpore suprâ cinereo alboque maculato; pectore fusco lineato; alis caudâque nigricantibus.*

Érolie variée, deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire naturelle, tom. 10, pag. 409.

Cet oiseau est tacheté de gris et de blanc en dessus; de la dernière couleur, avec des lignes brunes sur le devant du cou et sur la poitrine; une bandelette blanche est entre le bec et l'œil; les penes des ailes et de la queue sont noirâtres; le bec et les pieds noirs. Il ressemble beaucoup à l'Alouette de mer; mais, outre qu'il n'a que trois doigts, il est plus haut monté.

### 5<sup>ème</sup> DIVISION. COURE-VITE, *Tachydromus*.

*Bec* presque cylindrique, médiocre, grêle, courbé vers le bout, pointu  
Pl. S, n° 5.

*Narines* ovales.

*Langue* pointue.

*Bouche* ample.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* totalement séparés; l'intermédiaire très-long; le pouce nul.  
Pl. DD, n° 8.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Des trois espèces qui composent cette division, une seule se rencontre en

France, mais fort rarement, ainsi qu'en Afrique où se trouvent les deux autres. Leur partie historique est encore très-imparfaite; on sait seulement qu'elles se tiennent sur les bords de la mer, et qu'elles courent fort vite. Quoique Gmelin et Latham les aient classées dans le genre des Pluviers, nous croyons qu'on peut les en exclure pour en composer une nouvelle division, puisqu'elles n'ont ni le bec ni les pieds conformés de même que ceux-ci.

### LE COURE-VITE DE COROMANDEL, *Tachydromus asiaticus*.

P. CCXXXII.

*Vertice et gutture spadiceis; mento albido; corpore supra fusco; subtus obscuro; remigibus fasciâque oculari nigris; uropygio caudæque apice albis.*

Le Coure-vite de Coromandel, *Buffon, Histoire nat. des Oiseaux, pl. enl., n° 892.*

*Charadrius coromandelicus, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 28.*

*Cursarius asiaticus, Lath., Index, n° .*

Coromandel plover, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 217, n° 26.*

Cet oiseau, qu'on trouve dans l'Asie orientale sur la côte de Coromandel, a le sommet de la tête roux; le devant du cou et la poitrine d'un beau roux marron; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue bruns; le haut du ventre noirâtre; l'abdomen, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les extrémités de ses plumes blancs; les rémiges noires; les pieds d'un blanc jaunâtre.

6<sup>ème</sup> DIVISION. ORTYXÈLE, *Ortyxelos*.

*Bec* glabre à sa base, très-grêle, court, droit, un peu fléchi à son extrémité.

*Narines* couvertes d'une membrane.

*Langue*....

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Tarses* longs, réticulés.

*Doigts* totalement séparés.

*Ailes* allongées; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* moyenne.

Nous n'avons point de renseignemens positifs sur l'instinct et les habitudes de l'espèce unique que renferme cette division; nous savons seulement qu'elle se trouve au Sénégal. Nous remarquons en elle quelques rapports avec les *Turnix*, d'après lesquels nous l'avons présentée, dans la deuxième édition du nouveau *Dictionnaire d'histoire naturelle*, comme un de leurs congénères; mais l'ayant depuis examinée avec la plus grande attention, nous nous sommes assuré qu'elle y était mal classée, puisqu'elle en diffère essentiellement par son bec autrement conformé, par la longueur de ses pieds, et surtout par ses jambes à demi nues.

Ces deux derniers attributs la rapprochent beaucoup plus des *Échassiers* que des *Gallinacées*, qui tous ont toujours les jambes totalement couvertes de plumes; et nous soupçonnons, d'après ces caractères, que l'Ortyxèle habite les marais que ne fréquentent point les *Turnix*, à ce que je sache. C'est d'après ce soupçon, que nous lui avons imposé le nom générique sous lequel nous la décrivons. Si nous sommes dans l'erreur, c'est au naturaliste qui l'observera dans la nature vivante à nous rectifier.

L'ORTYXÈLE MEIFREN, *Ortyxelos meifreni*.

Pl. CCC.

*Corpore suprâ rufo alboque vario, subtùs albo; remigibus primariis nigricantibus flavicante - albo extùs marginatis; caudâ rufâ, albo transversim striatâ.*

Le Turnix meifren, *deuxième édition du nouv. Dictionnaire d'hist. nat.*, tom. 39, pag. 49.

Le nom que nous avons imposé à cet oiseau est celui de l'amateur distingué qui le premier l'a possédé dans sa riche et précieuse collection. Nous engageons le lecteur à consulter ci-dessus les motifs qui nous ont décidés à le placer parmi les Echassiers.

Une bandelette d'un beau blanc part du bec, passe au-dessus de l'œil et s'étend jusqu'à la nuque. Le capistrum, le menton, la poitrine, toutes les parties postérieures et le dessous de l'aile sont de la même couleur, laquelle est lavée de roussâtre sur la gorge; une tache rousse se fait remarquer au-dessous des yeux, qu'elle outre-passe en avant et en arrière: le dessus de la tête est d'un roux sombre; le cou en dessus et sur les côtés, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, celles de la partie intérieure de l'aile et ses pennes secondaires portent sur un fond roux des taches blanches, de même qu'un collier situé au bas de la gorge, lequel est un peu lavé de roussâtre; les rémiges primaires sont noirâtres et bordées en dehors d'un blanc jaunâtre, à l'exception de la première dont la bordure est blanche. Cette couleur couvre en entier le haut de l'aile et ses couvertures extérieures, de manière qu'elle forme une large bande longitudinale qui part du pli et s'étend sur les deux tiers de sa longueur; la queue est rousse, et ses deux pennes intermédiaires portent trois marques transversales d'un blanc un peu roussâtre, et sont bordées par le bas d'un liseré noir; la queue est arrondie, le bec blanchâtre dans le milieu, et d'une teinte sombre dans le reste; les pieds sont d'une couleur de chair terne, les ongles blanchâtres et très-courts. Longueur totale, 4 pouces.



7<sup>ème</sup> DIVISION. PLUVIAN, *Pluvianus*.

*Bec* épais à sa base, comprimé vers le milieu, pointu; mandibule supérieure un peu arquée; l'inférieure droite. Pl. S, n° 6.

*Narines* oblongues, couvertes d'une membrane.

*Langue*...

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* grêles, unis à leur base par une petite membrane; pouce nul.

*Ongle intermédiaire* à bord interne dilaté et finement dentelé.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Les deux espèces de cette division se trouvent en Afrique, l'une au Sénégal, l'autre en Égypte, où l'a vu un savant voyageur naturaliste, Sonnini. Elle paraît, dit-il, sur les bords du Nil, quand ses eaux se sont retirées dans leur lit, vit presque toujours par couples, se rencontre rarement en troupes, et ces réunions ne s'étendent pas au-delà de sept à huit individus. Elle ne pose jamais sur les terres limoneuses, et ne fréquente que les endroits couverts de sable. Quand ces Pluvians prennent leur volée, ils répètent plusieurs fois de suite un petit cri aigu; ils ne sont point craintifs, et on peut les approcher tant que l'on veut. On ne connaît pas le genre de vie de l'espèce sénégalaise; mais il est à présumer qu'il a une grande analogie avec celui du Pluvian à tête verte, dont il vient d'être question. Gmelin et Latham ont classé ces Échassiers dans leur genre *Charadrins*; mais, si l'on compare le bec des Pluvians et du Pluvier, on voit qu'ils présentent des différences qui ne permettent pas cette réunion.

LE PLUVIAN A TÊTE NOIRE, *Pluvianus melanocephalus*.

Pl. CCXXXIII.

*Capite, cervice dorsoque nigris; corpore subtus rufescente; alis, uropygio caudâ cinereis; fronte flavicante.*

Le Pluvian, *Buff.*, *Hist. nat. des Oiseaux*, tom. 8, pag. 104, *pl. enl.*, n° 918.

*Charadrius melanocephalus*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 26.

Idem, *Lath.*, *Index*, n° 29.

Black-headed plover, *idem*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 217, n° 24.

Cette espèce, qui n'est pas rare au Sénégal, a le dessus de la tête, du cou et le dos noirs; un trait de cette couleur passe au-dessus des yeux, lequel s'étend jusque derrière l'occiput; une bande pareille traverse l'œil et suit la même direction; un collier noir se fait remarquer sur le haut de la poitrine; cette couleur est mélangée de blanc sur les grandes plumes des ailes, dont les autres rémiges, ainsi que leurs couvertures supérieures, sont d'un joli gris; le devant du cou et toutes les parties postérieures d'un blanc roussâtre; les rectrices pareilles au croupion, lequel est gris; toutes, à l'exception des deux intermédiaires, ont une bande transversale noirâtre vers leur pointe qui est blanche; le bec est noir; les pieds sont d'un gris cendré. Longueur totale, 8 pouces au moins.

#### 8<sup>ème</sup> DIVISION. SANDERLING, *Calidris*.

*Bec* médiocre, droit, un peu grêle, presque rond, à pointe lisse, dilatée et un peu obtuse; mandibule supérieure sillonnée en dessus et plus longue que l'inférieure. Pl. S, n° 7.

*Narines* oblongues, couvertes d'une membrane, situées dans une rainure.

*Langue* grêle, médiocre, pointue.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* totalement séparés; postérieur nul.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Brisson et d'autres ornithologistes ont classé l'espèce qui constitue cette division dans celle de la *Maubêche* ou du *Tringa*. Latham et Gmelin en font un *Pluvier*, sans doute d'après le nombre de ses doigts; car son bec est autrement conformé; et totalement pareil à celui des *Tringas*; en l'isolant génériquement, nous avons suivi l'exemple de MM. Méyer et

d'Illiger : cependant peut-être serait-elle mieux placée avec les Tringas, dont elle a tous les caractères, mais dans une section particulière, d'après le nombre de ses doigts, ainsi qu'on l'a fait pour les Pics et les Martin-Pêcheurs à trois doigts, d'autant plus qu'elle a le même genre de vie.

## LE SANDERLING CURWILETTE, *Calidris tringoides*.

Pl. CCXXXIV.

*Ruber nigro maculatus et albo conspersus ; reatricibus duabus intermediis fuscis, margine ferrugineis ; reliquis exalbidis. Adultus. Capite, collo supra griseis, nigro variis ; corpore supra griseo ; fronte, genis, gula, collo, corpore subtus albis. Hiemalis.*

La petite Maubèche grise, *Brisson, Ornithol., tom. 5, pag. 236, n° 17, pl. 20, fig. 2.*

Le Sanderling, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 7, pag. 532.*

*Charadrius calidris, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 9 et 21.*

Idem, *Lath., Index, n° 4.*

Sanderling, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 197, n° 4.*

On rencontre le Sanderling non-seulement en Europe, mais encore dans le nord de l'Amérique et de l'Asie. On l'appelle dans les États-Unis *Sea or shore lark* (Alouette de mer ou des rivages). Les aborigènes de la baie d'Hudson le nomment *Kistchayche, Kiskaweshisch* ; mais là il n'est connu que sous son habit d'été, ce qui a donné lieu de le présenter comme une espèce particulière. Les dénominations de *Sanderling* et de *Curwilette* sont celles qu'il porte en Angleterre, et c'est sous la première qu'il est connu en France.

Le Sanderling se présentant dans la même année sous diverses livrées, qui peuvent donner lieu à des méprises, nous avons cru devoir en donner plusieurs signalements. Il a, après la mue et pendant l'hiver, le dessus de la tête cendré et varié de taches effacées ; une petite bande grise entre le bec et l'œil ; le dos, les plumes scapulaires pareilles à la tête ; le front, les joues, les sourcils, la gorge, le devant du cou et les parties postérieures blanc ; le bord de l'aile, un peu au-dessus du pli, varié de noir et

de blanc ; les petites couvertures des ailes noirâtres ; les moyennes et les grandes de cette teinte dans le milieu , et blanches sur les bords ; les rémiges plus ou moins variées de cette couleur ; les trois plus proches du corps brunes et frangées de blanc ; les rectrices bordées de blanchâtre ; les deux intermédiaires brunes sur le milieu ; les latérales grises ; le bec et les pieds noirs. Longueur totale , 7 pouces 3 lignes .

Cet oiseau porte , dans la saison des amours , une livrée très-différente de la précédente , sous laquelle nous ne le voyons guère en France. C'est d'après cette livrée qu'on en a fait une espèce particulière. Il a la tête , le cou , la poitrine et les plumes scapulaires d'une teinte rougeâtre tachetée de noir , et comme poudrée de blanc ; ces trois couleurs sont distribuées sur les plumes de manière que la première occupe les bords , la seconde est au centre , et la troisième à l'extérieur , ce qui fait paraître l'oiseau couvert d'un vêtement très-bigarré ; le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc pur ; les petites couvertures des ailes blanchâtres et d'un olive pâle ; les autres noires , de même que les deux pennes intermédiaires de la queue ; les rémiges primaires de cette couleur à l'extérieur , et blanches en dedans ; les pennes latérales de la queue d'un cendré pâle et bordées de blanc. Des individus ont les plumes du dos d'une couleur uniforme : chez d'autres le noir est la teinte dominante. Enfin , on en voit dont les parties supérieures sont roussâtres ou rousses , et quelques-unes d'un ferrugineux brillant et tacheté de noir ; la tête , le cou , les joues et la gorge rous , avec des petites raies noires ; les plumes du dos et les scapulaires ferrugineuses , avec de larges taches noires sur leur milieu ; quelquefois le noir est coupé par une bandelette ferrugineuse ; elles sont terminées de blanc ; le croupion est pareil au dos ; les pennes primaires sont noirâtres ; les secondaires semblables , avec plus ou moins de blanc vers leur base ; les petites couvertures d'un brun sombre ; les pennes du milieu de la queue noirâtres et bordées de roux ; les autres cendrées en dehors et blanches en dedans ; les deux plus extérieures presque totalement de la dernière couleur , et les autres devenant graduellement plus pâles , à mesure qu'elles approchent de celles du centre ; enfin , à l'époque des mues , le plumage des Sanderlings présente beaucoup de variétés ; mais la couleur grise indique toujours la livrée d'hiver , et la teinte rousse ou rougeâtre celle de l'été.

9<sup>ème</sup> DIVISION. PLUVIER, *Charadrius*.

*Bec* droit, médiocre, presque rond, un peu grêle, à pointe obtuse et un peu renflée. Pl. S, n° 8.

*Narines* concaves, linéaires, couvertes d'une membrane, situées dans une rainure longitudinale.

*Langue* entière, un peu cylindrique à sa pointe.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts extérieurs* réunis à leur base par une membrane; l'intérieur totalement libre; le postérieur nul. Pl. EE, n° 3.

*Ailes* simples ou éperonnées; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Les trente-sept espèces de cette division se distinguent par leur tête grosse et arrondie, par leur front élevé perpendiculairement au-dessus du bec, et ne diffèrent des Vanneaux qu'en ce qu'ils n'ont point de doigt postérieur. Toutes ont le pli de l'aile muni d'un tubercule osseux ou d'un éperon, ainsi que l'a fort bien remarqué le savant naturaliste prussien, Illiger; mais le tubercule est arrondi, et souvent si peu prononcé, que ce n'est qu'en tâtant avec le doigt qu'on peut s'assurer de son existence. Linnée, Gmelin et Latham ont classé dans leur genre *Charadrius* des Echassiers, qu'à l'exemple de plusieurs méthodistes nous avons cru pouvoir en distraire, puisqu'ils ont des caractères particuliers, distincts et étrangers aux vrais Pluviers; tels sont les *Charadrius œdicnemus*, *Himantopus*, *Melanocephalus*, *Calidris*, *Coromandelicus* et *Curonicus*. En effet, le premier (l'*OEdicnème*) diffère principalement des véritables Pluviers par la membrane qui couvre son bec depuis son origine jusqu'à son milieu, et par la petite palme qui réunit les trois doigts à leur base; le second (l'*Échasse*), par son bec un peu fléchi dans le milieu, par ses tarses très-longs, flexibles, et par ses doigts réunis comme chez le précédent; le troisième (le *Pluvian*), par son bec pointu, dont la partie supérieure est un peu arquée, et par son ongle intermédiaire dilaté et finement dentelé sur son bord interne; les dissemblances que présente le quatrième (le *Sanderling*) consistent dans son bec à pointe dilatée, et dans ses doigts

totalément séparés : les disparités qui distinguent les deux derniers (les *Courevites*) se font remarquer dans la courbure du bec et la séparation totale de ses doigts.

Les Pluviers n'ont pas tous les mêmes habitudes, les uns préfèrent les fonds humides et les terres limoneuses ; d'autres ne se plaisent que sur les plages sablonneuses et pierreuses des bords de la mer. Des espèces vivent isolément pendant toute l'année, tandis que d'autres se réunissent à l'automne, voyagent et restent jusqu'à la saison des amours en troupes nombreuses. Tous vivent d'insectes, de vers de terre et de vermisseaux ; tous nichent à terre, et leur ponte est composée de quatre à cinq œufs. On trouve des Pluviers dans toutes les parties du monde, et le Pluvier doré est l'espèce la plus répandue, puisqu'on le rencontre en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique.

### LE PLUVIER A FACE NOIRE, *Charadrius melanops*.

#### Pl. CCXXXV.

*Fronte et nuca nigris; dorso griseo, tectricibus alarum superioribus albo extus marginatis; ventre albo.*

Le Pluvier à face noire, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat.*, tom. 27, pag. 139.

Ce Pluvier, dont on doit la connaissance aux naturalistes qui ont accompagné le capitaine Baudin dans son voyage aux terres australes, a le front noir, de même qu'une bande qui traverse l'œil et passe sur la nuque, où elle s'élargit et prend la forme d'un collier; une autre bande de la même couleur est sur la poitrine, et vient rejoindre la première en s'élevant au-dessus de l'œil; une troisième, mais blanche, part du front, s'étend au-dessus de l'œil et encadre l'occiput. Le ventre et les parties inférieures sont de la même couleur; les plumes alaires et une partie de la queue noires; le dos est gris; la bordure extérieure des couvertures alaires large et blanche, ce qui les fait paraître rayées longitudinalement à l'extérieur; elles sont grises dans le reste; le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, 6 pouces environ.

4<sup>ème</sup> FAMILLE. HÉLONOMES, *Helonomi*.

*Bec* droit ou arqué, presque cylindrique, à pointe dilatée ou arrondie.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure, mais vêtues jusqu'au talon, chez les Bécasses proprement dites.

*Doigts* au nombre de quatre, trois devant, un derrière articulé plus haut que les doigts antérieurs.

1<sup>ère</sup> DIVISION. VANNEAU, *Vanellus*.

*Bec* médiocre, droit, arrondi, à pointe un peu renflée et obtuse.

*Narines* linéaires, concaves, situées dans une rainure, couvertes d'une membrane.

*Langue* courte, grêle, un peu cylindrique à son extrémité.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts extérieurs* unis à leur base par une membrane; l'interne totalement libre; le postérieur très-court, composé d'une seule phalange, élevé de terre. Pl. EE, n<sup>o</sup> 4.

*Ailes* simples ou armées d'un éperon; première rémige la plus longue de toutes chez les uns; les troisième et quatrième chez les autres.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division est composée de dix espèces dispersées dans deux sections; celles de la première se distinguent des autres en ce qu'elles ont un éperon visible au pli de l'aile; aucunes de celles-ci n'habitent l'Europe. Tous les Vanneaux ont, dans leurs caractères génériques, la forme générale de leur corps et le genre de vie, de très-grands rapports avec les *Pluviers*; mais ceux-ci n'ont que trois doigts, et les autres en ont quatre. Cette différence a paru suffisante pour les séparer génériquement. Parmi les Vanneaux il n'y en a point qui ait plus d'analogie avec les *Pluviers* que le *Vanneau suisse et social*; car il n'en diffère qu'en ce qu'il porte un doigt postérieur, mais si court que ce n'est qu'une sorte de tronçon, tandis que chez les autres il a toute la forme d'un véritable doigt. Les

espèces que nous avons placées dans ces sections sont celles dont Brisson a fait un genre particulier sous le nom de *Vanellus*, qui toutes portent un bec de Pluvier. Linnée a classé dans son genre *Parra* les Vanneaux armés, et les autres parmi ses *Tringa* avec les *Chevaliers*, les *Allouettes de mer*, les *Maubèches*, les *Bécasseaux*, les *Combattans*, les *Tournepierres*, les *Phalaropes*; mais aucuns de ceux-ci n'ayant le bec conformé de même que les Vanneaux, et en différant encore par un doigt postérieur plus long et portant à terre, nous avons cru devoir, à l'exemple de plusieurs ornithologistes, les isoler génériquement.

La famille des Vanneaux est répandue dans les trois continens; partout ils fréquentent les terrains humides, et se nourrissent d'insectes, de vers et de vermisseaux. Ils nichent à terre dans les herbes; leur ponte est de quatre à six œufs; les petits quittent le nid immédiatement après leur naissance, ou peu de jours après, et prennent d'eux-mêmes les alimens que leur indiquent le père et la mère.

### LE VANNEAU ARMÉ A CALOTTE BLANCHE, *Vanellus albicapillus*.

Pl. CCXXXVI.

*Cinereus; vertice albo; genis, lateribus colli nigro et albo longitudinaliter striatis; remigibus primariis reatricibusque nigris.*

Le Vanneau armé à calotte blanche, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'hist. nat., tom. 35, pag. 205.*

Nous ne connaissons pas la contrée dont cet oiseau a été apporté au Muséum d'histoire naturelle. Il a une caroncule jaune et plate sur les *lorums*, divisée en deux parties, dont l'une s'élève plus haut que le front, tandis que l'autre est pendante et descend au niveau de l'origine de la mandibule inférieure; une grande tache blanche couvre le milieu du sommet de la tête qui, dans le reste, est grise, de même que le *capistrum*, l'occiput, le milieu du dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes, la poitrine et le ventre; des raies longitudinales, blanches et



noires parcourent les joues; les côtés de la gorge et du cou, les grandes plumes des ailes et les rectrices sont noires; les moyennes couvertures alaires ont leur bord extérieur blanc; les inférieures de la queue et l'extrémité de ses plumes sont de cette couleur; les pieds d'un jaune orangé, ainsi que le bec; si ce n'est vers le bout de sa partie supérieure qui est noire. Longueur totale, 8 pouces et demi.

2<sup>ème</sup> DIVISION. ARÉNARIE, *Arenaria*.

*Bec* épais à sa base, robuste, plus court que la tête, comprimé latéralement, un peu aplati en-dessus, à pointe presque tronquée; mandibule supérieure droite, un peu fléchie dans son milieu; l'inférieure retroussée vers le bout. Pl. S, n° 9.

*Narines* situées dans une rainure, allongées, ouvertes, à demi cachées sous une membrane.

*Langue* courte, canaliculée, comprimée et pointue.

*Tarses* un peu forts, de la longueur du doigt intermédiaire, nus, réticulés.

*Doigts* totalement séparés; postérieur portant à terre sur son bout.

*Ongles* courbés, pointus; l'intermédiaire dilaté sur son bord interne.

*Ailes* longues; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

La seule espèce que renferme cette division se trouve dans les deux continents, où elle se tient sur les bords de la mer. Le nom qu'on lui a imposé, vient de l'habitude singulière qu'elle a de retourner les pierres au bord de l'eau, pour saisir les vers et les insectes qu'elles couvrent, et dont elle fait sa nourriture. La forme de son bec lui facilite cette recherche, qu'elle fait avec adresse et beaucoup de vitesse. Un oiseau aussi petit, qui tourne des pierres de plus de trois livres de pesanteur, doit avoir une force et une dextérité particulières; aussi le bec, qui est grêle et mou dans les petits oiseaux de rivage, est d'une substance plus dure et plus cornée chez le Tourne-Pierre, et un peu plus courbé en haut. Il niche dans un trou sur le sable. Sa ponte est de quatre œufs; les petits quittent le nid dès leur naissance, courent et saisissent eux-mêmes la nourriture que leur indiquent le père et la mère.

L'ARÉNARIE TOURNE-PIERRE, *Arenaria interpres*.

Pl. CCXXXVII.

*Corpore nigro, albo ferrugineoque vario; pectore abdomineque albis. Adultus. Corpore griseo; pectore fusco alboque variegato. Junior.*

Le Coulon-chaud, *Brisson, Ornith.*, tom. 5, pag. 132, n° 1.

Le Coulon-chaud cendré, *idem*, pag. 137, pl. 11, fig. 2.

Le Tourne-Pierre, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 8, pag. 130, pl. enl., n° 850, sous le nom de *Coulon-chaud*.

Coulon-chaud de Cayenne, *idem*, pl. enl., n° 340. Jeunes.

Coulon-chaud gris de Cayenne, *idem*, pl. enl., n° 857. Jeunes.

Tringa interpres, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*; édit. 13, n° 4.

Morinellus, *idem*, *Var. B*.

Tringa interpres, *Lath.*, *Index*, n° 45.

Turn turnstone, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 188, n° 37.

Cette espèce porte en Picardie le nom de Bure, et se trouve en Amérique depuis la baie d'Hudson, où elle est connue des indigènes par les dénominations de *Gega-washuc* et de *Misher quioqua ropa schish*. On l'appelle sur la côte du cap May *Horsefoot*, parce qu'aux mois de mai et de juin elle se nourrit principalement des œufs et du frai d'une grande espèce de crustacée (*monoculus polyphemus*). On la rencontre encore dans les îles du grand Océan boréal, où Lapeyrouse a pris des individus à cent vingt lieues de la terre la plus proche. Les Coulon-chauds variés et gris, dont on a fait des variétés, appartiennent à cette même espèce; mais ils sont sous la livrée d'hiver ou du jeune âge. Les jeunes ne prennent leurs couleurs distinctives qu'au printemps; aussi voit-on alors des individus avec un plumage plus ou moins mélangé des teintes de la jeunesse et des couleurs de l'âge avancé. Sur la livrée parfaite de cet oiseau elles sont distribuées par masses uniformes, sans aucun mélange, si ce

n'est sur le dos et les ailes. La femelle porte des teintes moins pures, moins vives et d'un ton plus terne.

Le Tourne-pierre adulte a la tête, le derrière du cou, le bas du dos, le croupion, le ventre et les parties postérieures blancs; une tache de cette couleur entre le bec et l'œil; l'occiput, les joues, les côtés et le devant du cou, la poitrine, les plumes alaires et caudales noirs; celles-ci terminées de blanc, le haut du dos varié de noir, de brun sombre et de ferrugineux; les couvertures des ailes d'un brun cendré; les moyennes bordées de blanc, ainsi que quelques-unes des rémiges, dont la troisième est variée de ferrugineux; le bec noir; les pieds orangés et les ongles noirs. Longueur totale, 8 pouces et demi.

Le même, en hiver, a la tête et le dessus du cou d'un gris brun; le haut du dos et les plumes scapulaires pareilles, avec du blanchâtre sur le bord des plumes; les couvertures des ailes semblables; le bas du cou en devant et la poitrine d'un brun foncé, variés sur les côtés de cette dernière teinte et d'un peu de blanchâtre, quelques-unes des plumes alaires brunes, bordées de blanc en dehors, et de cette couleur à leur origine; d'autres le sont de gris du côté interne, et d'autres n'ont qu'une tache brune à leur extrémité, la queue est variée de blanc et de brun, cette dernière couleur occupe d'autant moins de place que la plume est plus extérieure; le reste du dessous du corps est blanc.

D'autres, tels que les Coulon-chauds de Cayenne, pl. enl. de Buffon, numéros 340 et 357, que nous regardons comme des jeunes, présentent des différences. L'un a toutes ces parties supérieures variées de brun et de blanc; une bande oblique de la dernière couleur sur les ailes et une seconde transversale sur les grandes couvertures; les plumes des ailes et de la queue d'un brun sombre; le reste du plumage blanc. L'autre a plus de blanc sur les côtés de la tête; une strie brune sous les yeux; la poitrine parsemée de petites taches.

3<sup>ème</sup> DIVISION. TRINGA, *Tringa*.

*Bec* aussi long ou plus long que la tête, arrondi, grêle, sillonné en dessus, droit ou un peu fléchi en arc, à pointe lisse, un peu dilatée et obtuse.

*Narines* linéaires, situées dans une rainure.

*Langue* filiforme, médiocre, pointue.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* le plus souvent séparés à leur base; postérieur grêle et portant à terre sur le bout.

*Ailes* médiocres; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

A l'exemple de plusieurs savans ornithologistes, nous avons distrait de cette division composée de vingt-quatre espèces, les *Vanneaux*, les *Tourne-pierres*, les *Phalaropes* et plusieurs *Chevaliers*; en effet, tous ceux-ci ont des caractères assez distinctifs pour former des groupes particuliers.

Les Tringas quittent leur pays natal aux approches des grands froids, se transportent alors dans le sud, voyagent en troupes plus ou moins nombreuses, habitent de préférence dans les marais, sur les bords des lacs, des étangs et des rivières où ils cherchent leur nourriture dans le limon. Leur pâture se compose de vermisseaux et d'insectes aquatiques; des espèces semblent préférer se tenir sur le gravier des rivages maritimes. Celles, dont on connaît le nid, le font dans les herbes au bord des eaux; les petits le quittent dès leur naissance, et suivent leur mère qui leur indique les alimens qui leur conviennent. Tous ou presque tous les oiseaux de cette division subissent ordinairement deux mues dans l'année; il en résulte un changement dans les couleurs tel que le plumage d'été est souvent très-différent de celui d'hiver et du premier âge. Ce changement a donné lieu à des espèces purement nominales.

LE TRINGA ROUSSÂTRE, *Tringa rufescens*.

Pl. CCXXXVIII.

*Suprà fuscescente-rufescens, nigro maculata; alis caudâque versùs apicem nigris albisque; tectricibus alarum inferioribus versùs apicem albis, nigro variis; remigibus subtùs albis nigro guttatis punctatisque; gulâ juguloque rufescentibus; abdomine rufescente-albo.*

Le Tringa roussâtre, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 34, pag. 470.*

*Idem, Encyclopédie méth., pag. 1090 de l'Ornith.*

Cette espèce, qu'on trouve à la Louisiane, a le bec grêle, noirâtre et long de neuf lignes; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, le dessus des ailes et de la queue d'un roussâtre rembruni, avec des taches noires sur le milieu de chaque plume; ces taches sont petites sur la tête et sur le cou, et grandes sur les autres parties; les couvertures des ailes, leurs pennes, à l'exception des secondaires les plus proches du dos, sont, ainsi que la queue, noires vers le bout, et terminées de blanc; les moyennes couvertures inférieures des ailes blanches et variées de noir; les pennes sont en dessous de la première couleur, mouchetées, pointillées et terminées de noir avec une petite frange blanche sur le bout; les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou roussâtres; toutes les parties inférieures sont rousses, avec quelques taches arrondies et noires sur les côtés du cou et de la poitrine; les plumes de l'estomac et du ventre sont blanches vers le bout; le bas-ventre et les parties postérieures d'un blanc roussâtre; les deux rectrices intermédiaires brunes; les deux suivantes de la même couleur, bordées de blanc et noires à leur extrémité; les autres d'une nuance plus claire et terminées de même; toutes sont en dessous d'un gris blanc, avec une tache noire vers le bout qui est blanc; la queue est étagée, les pieds sont rouges et les ongles noirs. Longueur totale 7 pouces 3 lignes.

4<sup>ème</sup> DIVISION. CHEVALIER, *Totanus*.

*Bec* aussi long ou plus long que la tête, quelquefois assez robuste, presque rond, un peu bâillant vers la pointe chez plusieurs, mandibule supérieure sillonnée latéralement, à pointe lisse, étroite et courbée; l'inférieure plus courte, droite, ou quelquefois un peu retroussée vers le bout. Pl. S, n<sup>o</sup> 10.

*Narines* linéaires, situées dans un sillon.

*Langue* filiforme, médiocre, pointue.

*Tarses* allongés, nus, réticulés.

*Doigts* grêles, lisses en dessous; les antérieurs chez les uns, les deux extérieurs seuls chez les autres réunis à leur base par une membrane; le postérieur mince, portant à terre sur le bout. Pl. EE, n<sup>o</sup> 5.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division est composée d'environ quarante espèces, que Brisson a isolées génériquement; mais il leur a joint des oiseaux qui n'en ont pas les caractères, tels que les *Maubèches* et les *Allouettes de mer*. On remarque dans les genres *Tringa* et *Scolopax* de Gmelin et de Latham, une telle confusion qu'il est difficile de s'y reconnaître; en effet, on trouve dans ces genres des Chevaliers accolés dans le second avec les Bécasses, les Barges, les Courlis; et dans le premier avec les Maubèches, les Allouettes de mer, les Tourne-pierres, les Phalaropes et les Vanneaux. Deux espèces de Chevaliers ont été données mal à propos pour des Barges. Telles sont le Chevalier brun et le Chevalier aux pieds verts sous les noms de *Scolopax glottis*, *fusca*. Tous les Chevaliers n'ont pas le bec de la même force, il est grêle et faible chez les uns, robuste et dur chez les autres, mais tous ont la mandibule supérieure plus ou moins courbée à son extrémité, et chez plusieurs la pointe de l'inférieure se retroussé en haut, de manière que le bec reste un peu entr'ouvert vers le bout (voyez pl. S, n<sup>o</sup> 10); il en est encore quelques-uns dont la mandibule supérieure forme dans le milieu une sorte d'enfoncement; mais la courbure du bec à sa pointe suffit

pour qu'on ne puisse confondre les Chevaliers avec les Barges, les Bécasses, les Bécassines et les Tringas.

Il est très difficile de distinguer avec exactitude les espèces de cette division, à moins qu'on ne les ait étudiées dans la nature vivante, aux différentes époques de leur vie; attendu qu'elles se ressemblent presque toutes par la distribution et les nuances de leurs couleurs; que les teintes du bec, des pieds et du plumage ne sont pas toujours les mêmes en hiver et en été, chez les adultes, avant et après la première mue, chez les jeunes, outre ce qui résulte de la diversité des sexes. Les distinguer parfaitement, c'est pour les nomenclateurs les plus exercés un écueil qu'il leur est très-rarement permis de franchir.

Chez les Chevaliers le mâle et la femelle ne présentent aucune différence dans la grosseur et la taille, il n'en est pas de même chez les Barges. La plupart se tiennent de préférence dans les marais, sur les rivages, et tous nichent à terre dans les herbes; leurs petits quittent le nid aussitôt qu'ils sont éclos. Je ne sache pas qu'il y en ait qui soient polygames. Ils vivent par paires à l'époque de la ponte; les uns se réunissent en troupes à l'automne, et y restent jusqu'au printemps; d'autres, mais en moindre nombre, vivent solitaires après la saison des amours. Tous ou presque tous voyagent et ne sont que de passage dans les pays tempérés de l'Europe et de l'Amérique.

### LE CHEVALIER BARIOLÉ, *Totanus variegatus*.

#### Pl. CCXXXIX.

*Suprà sordidè griseus, fusco nigricanteque varius; uropygio in medio nigricante, lateraliter albo; loris rufescentibus; guldâ; collo anteriore pectoreque pallidè albis, nigro striatis; ventre albo.*

Le Chevalier bariolé, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat., tom. 6, pag. 317.*

Ce Chevalier, qu'on rencontre dans l'Amérique septentrionale et les îles Antilles, a le dessus de la tête et du cou, le dos, les plumes scapulaires,

les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes secondaires variés de brun et de roussâtre sur un fond gris sale, plus pur, plus clair et rayé transversalement de noir sur les deux dernières parties; les rémiges primaires d'un brun sombre; le croupion noirâtre sur le milieu et blanc sur les côtés; les pennes intermédiaires de la queue brunes; cette couleur s'éclaircit par gradation sur les latérales jusqu'à la plus extérieure; toutes ont en dessus des taches et des raies transversales noires; elles sont blanches en dessous; les *loriums* sont roussâtres; la gorge, le devant du cou et la poitrine d'un blanc terne, avec des raies longitudinales sur le devant du cou, transversales sur les côtés de la poitrine et sur les flancs; le ventre et les parties postérieures d'un blanc pur; le bec est noir en dessus, couleur de corne en dessous; les pieds sont jaunâtres. Longueur totale, 9 pouces 9 lignes.

#### 5<sup>ème</sup> DIVISION. RHYNCHÉE, *Rhynchæa*.

*Bec* plus long que la tête, un peu grêle, un peu renflé vers le bout; mandibule supérieure sillonnée latéralement, à pointe lisse et courbée; l'inférieure plus courte, droite, et déprimée à son extrémité. Pl. T, n<sup>o</sup> 1.

*Narines* linéaires, situées dans une rainure à la base du bec.

*Langue* médiocre, filiforme, pointue.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts extérieurs* unis à la base par une très-petite membrane; l'intérieur totalement libre.

*Ailes* courtés, un peu concaves; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division est composée de trois ou quatre espèces, dont on ne connaît pas la partie historique; cependant, d'après leur grande analogie avec les Bécassines, il est vraisemblable qu'elles ont à peu près le même genre de vie. On les trouve en Afrique et dans les Grandes-Indes. En effet, les Rhynchées se tiennent sur les bords des marais et souvent dans l'eau, et se font chasser comme les Rales, en courant avec vitesse devant les chiens; leur vol est court, pesant et peu soutenu.



LE RHYNCHÉE JASPÉ, *Rhynchæa variegata*.

Pl. CCXL.

*Cærulescente, fusco nigroque variegata; superciliis, lineâ verticis, rufescentibus; gulâ, abdomineque albis.*

La Bécassine de la Chine, *Buff.*, tom. 7, pag. 495, p. enl., n° 881.

*Scolopax capensis*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 14.

Cap snipe, Var. B., *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 139, n° 9.

Cet oiseau, qu'on trouve à la Chine, a le dessus de la tête d'un brun mélangé de noir, coupé sur le sommet d'une bandelette longitudinale et roussâtre; deux taches, l'une en avant et l'autre derrière l'œil de cette couleur; le reste de la tête et le cou mélangés de gris et de brun pâle; le devant du cou strié perpendiculairement, le devant et le tour transversalement; le dessus du corps et les ailes mélangés délicatement et tachetés de gris bleuâtre, de brun, de roux et de noir; la poitrine et les parties postérieures blanches; les rémiges noirâtres marquées d'une tache ovale couleur de crème; la queue bleue, grise et noirâtre, avec trois ou quatre taches arrondies et orangées, entourées de noir; le bec jaune et noirâtre à sa pointe; les pieds d'un rouge brun. Longueur totale, 9 pouces.

6<sup>ème</sup> DIVISION. BÉCASSINE, *Scolopax*.

*Bec* plus long que la tête, droit, un peu grêle, presque rond, à pointe obtuse, dilatée, ridée dessus et dessous chez l'oiseau mort; mandibule supérieure sillonnée latéralement; l'inférieure un peu plus courte avec un seul sillon en dessous. Pl. T, n° 2.

*Narines* linéaires, situées à la base du bec dans une rainure, couvertes d'une membrane.

*Langue* médiocre, filiforme, pointue.

*Tête* un peu angulaire.

*Tarses* allongés, réticulés.

*Doigts extérieurs* unis à leur base par une très-petite membrane, presque imperceptible chez les Bécassines d'Europe; l'intérieur totalement libre; le postérieur mince, ne portant à terre que sur le bout.

*Ongle* postérieur plus long que le doigt.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Les huit espèces, dont se compose cette division, se tiennent dans les prairies marécageuses, dans les herbages et les osiers qui sont sur le bord des rivières, où la plupart vivent isolées les unes des autres. Celles qui habitent les contrées septentrionales les quittent ordinairement pendant l'hiver, et vont passer cette saison sous un climat moins froid. Toutes nichent à terre sous quelques grosses racines d'arbres aquatiques et dans les herbages où le bétail ne peut troubler leur tranquillité. Les petits quittent le nid aussitôt qu'ils sont éclos, et la mère ne les abandonne que lorsqu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes. La ponte est ordinairement de cinq à huit œufs. On trouve des Bécassines dans diverses parties du globe, particulièrement en Europe, en Afrique et en Amérique.

### LA BÉCASSINE GRISE, *Scolopax leucophæa*.

#### Pl. CCXLI.

*Suprà albo-cinereo, nigricante maculata; collo anteriore pectoreque dilute rufis, maculis nigricantibus; ventre albo.*

La Bécassine grise, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 3, pag. 358.*

Cette espèce, très-commune dans les États-Unis, surtout dans celui de New-York où elle se tient sur les bords marécageux de la mer, à l'embouchure des rivières et dans les marais salés, diffère de ses congénères en ce qu'elle a le doigt intermédiaire uni à l'extérieur par une membrane qui s'étend jusqu'au tiers de leur longueur, et uni au doigt intérieur par une plus petite et seulement à la base.

Le dessus de la tête et du cou, le haut du dos, les couvertures supérieures des ailes ; les plumes scapulaires sont d'un gris blanc tacheté de noirâtre ; les taches sont petites sur la tête, peu prononcées sur le cou, larges sur le dos et les grandes tectrices alaires ; le haut de l'aile est d'un roux rembruni ; les rémiges sont noirâtres ; le bas du dos et le croupion d'un blanc moucheté de noir ; les rectrices blanches et tachetées de brun ; les sourcils, la gorge, le devant du cou et la poitrine d'un roux très-clair ; parsemé de petites taches noirâtres sur les deux dernières parties, sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue ; le ventre est blanc ; le bec noir ; les pieds sont bruns. Longueur totale, 9 pouces et demi.

### 7<sup>ème</sup> DIVISION. BÉCASSE, *Rusticola*.

*Bec* plus long que la tête, droit, à pointe ridée latéralement chez l'oiseau mort, lisse en dessus et arrondie ; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés et terminée par un bourrelet intérieur ; l'inférieure plus courte, sillonnée sur le milieu, canaliculée et tronquée à son extrémité.

*Narines* linéaires, situées à la base du bec dans une rainure.

*Langue* médiocre, filiforme, pointue.

*Tête* un peu angulaire.

*Jambes* totalement emplumées.

*Tarses* médiocres, nus, réticulés.

*Doigts* entièrement séparés ; antérieurs raboteux en dessous ; pouce grêle, ne portant à terre que sur le bout. Pl. EE, n° 6.

*Ongles* antérieurs falculaires ; l'intermédiaire creusé en dessous ; le postérieur arrondi à la pointe et ne débordant pas le doigt. Pl. EE, n° 2.

*Ailes* moyennes ; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Des deux espèces, qui composent cette division, l'une se trouve en Europe et l'autre en Amérique, dans les États-Unis. Elles diffèrent principalement des Bécassines en ce que leurs jambes sont totalement couvertes de plumes, et que leur ongle postérieur est plus court que le doigt, et arrondi à sa pointe, et ne le débordant pas. Si l'on consulte leur genre de

vie, on y trouve aussi des dissemblances; en effet, elles se tiennent pendant l'été dans les bois des lieux élevés, ne fréquentent guère en hiver les marécages, et se plaisent plus volontiers dans les taillis, le long des haies, que partout ailleurs. Elles nichent dans les forêts au pied d'un arbre, et leur ponte se compose de quatre ou cinq œufs. Comme chez les Bécassines, les petits quittent le nid et courent dès leur naissance.

### LA BÉCASSE DES ÉTATS-UNIS, *Rusticola minor*.

#### P. CCXLII.

*Fronte cinerea; occipite nigro; lineis 4 transversis flavicantibus; mento albo; corpore supra nigro fulvescente undulato; subtus flavo.*

*Scolopax minor*, Linn., *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 34.

Idem, *Lath.*, *Index*, n° 2.

Snipe woodcock *Lath.*, *Synopsis*, pag. 131, n° 2.

La Bécasse des États-Unis, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat.*, tom. 3, pag. 351.

On a quelquefois confondu cette Bécasse avec celle d'Europe à laquelle elle ressemble effectivement par ses formes et sa physionomie; mais elle est plus petite, et son plumage présente quelques différences. Elle aurait un attribut singulier et bien extraordinaire dans les oiseaux aquatiques, si, comme on l'assure, le mâle est doué d'un ramage agréable et mélodieux, qu'il ne fait entendre que pendant l'incubation et en volant d'une manière particulière. A cet effet, il s'élève, vers le coucher du soleil, à une grande hauteur, par un vol perpendiculaire, descend en décrivant une spirale, et ne cesse de chanter que lorsqu'il est à terre; cet exercice, répété plusieurs fois de suite, dure jusqu'à la nuit. Quoique j'aie rencontré plusieurs mâles dans la saison des amours, je ne puis certifier cette assertion; cependant je ne prétends pas la révoquer en doute, puisque d'autres voyageurs et que Villiam Bertrand (*travers*) lui donnent un gazouillement doux et flatteur. Il en est autrement des moyens que le père et la mère emploient pour soustraire au danger leurs petits hors d'état

de voler dès qu'ils ont de l'inquiétude pour eux; car je puis assurer qu'ils les enlèvent l'un après l'autre, en les posant sur leur dos, et les transportent d'un vol rapide dans un endroit éloigné. Cette action, répétée plusieurs fois sous mes yeux, était à la connaissance de plusieurs chasseurs américains auxquels j'en ai fait part.

On trouve le nid de cette espèce au pied d'un arbre ou sous une grosse racine; il est composé de feuilles et d'herbes sèches, arrangées assez négligemment. La ponte est de six à huit œufs d'un gris roux, tacheté de brun. Elle ne fait qu'une couvée dans les contrées septentrionales. Sa chair est blanche et d'un goût très-délicat. Son vol est pareil à celui de la nôtre. On la rencontre quelquefois au Canada, et elle est commune dans le pays des Illinois. On la voit à la fin d'avril dans les états de New-York, de New-Jersey et de la Pensylvanie, où elle reste jusqu'au mois de septembre, époque où elle se montre dans les Carolines; elle revient vers le mois d'octobre au centre des États-Unis, et s'en éloigne de nouveau, à l'arrivée des frimas, pour n'y reparaitre qu'avec les beaux jours. Elle a la tête, le dessus du cou et le dos gris, avec quatre bandes transversales jaunâtres sur l'occiput et sur la nuque, et de grandes marques longitudinales grises et terminées de jaune sale sur le manteau; le croupion et les couvertures supérieures de la queue roux; les rectrices noires, rousses et terminées de blanc; la gorge blanche; les côtés et le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures pareilles au croupion; les tectrices et les plumes secondaires des ailes brunes et traversées par des petites lignes d'une nuance plus foncée; les plumes primaires d'un blanc tirant au violet; le bec brun; les pieds jaunâtres et l'iris couleur de noisette. Longueur totale, 9 pouces et demi. La femelle ressemble au mâle.

8<sup>ème</sup> DIVISION. BARGE, *Limicula*.

*Bec* très-long, épais à sa base, flexible, presque rond, un peu retroussé, presque grêle, obtus et lisse à sa pointe; mandibule supérieure sillonnée latéralement, terminée par un bourrelet interne et plus longue que l'inférieure. Pl. T, n<sup>o</sup> 3.

*Narines* linéaires, couvertes d'une membrane, situées dans une rainure.

*Langue* médiocre, filiforme, pointue.

*Tarses* longs, nus, réticulés.

*Doigts* un peu raboteux en dessous; l'intermédiaire réuni à la base avec l'extérieur par une membrane; l'interne totalement libre; le postérieur mince et portant à terre sur le bout.

*Ongles* falculaires; l'intermédiaire avec une tranche saillante, creusée en dessous sur son bord intérieur.

*Ailes* allongées; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Des quatre espèces de cette division; deux se trouvent en Europe, et les autres en Amérique et dans l'Australasie. Des ornithologistes en ont décrit un plus grand nombre, parce qu'ils ont isolé spécifiquement des variétés de saison, ces oiseaux portant en été un plumage très-différent de celui d'hiver; et de plus ils ont donné des Chevaliers pour des Barges; telles que les *Barges brunes, de Cambridge, grises, variées*. Chez toutes les véritables Barges, le mâle est constamment plus petit que la femelle; ce qui n'a pas lieu chez les Chevaliers; et c'est la seule différence qui distingue les sexes.

Ces oiseaux se plaisent à l'entour des marécages, des terres fangeuses, sur les grèves limoneuses de la mer; ils aiment la boue et y plongent continuellement leur long bec pour y chercher des vermisseaux et les petites plantes qu'elle contient; et comme ils ne pourraient pas apercevoir leur proie dans la fange épaisse, la nature a donné à leur bec une sensibilité particulière, une faculté de goûter tout ce qu'il saisit. Les Barges ont, pour ainsi dire, la langue au bout de leur bec; des rameaux nerveux

viennent s'y distribuer et apporter le sentiment. Leur voix est grêle et chevrotante comme le bêlement étouffé d'une chèvre. Ce sont des oiseaux timides et soupçonneux qui se laissent difficilement approcher, qui prennent rapidement la fuite au travers des roseaux, dans les clavières des bois marécageux; ils se tiennent, pendant le jour, tranquilles et cachés dans les herbes humides. Leur vue est faible et basse, aussi ne peuvent-ils pas supporter la grande clarté du soleil, et ne sortent de leur retraite que dans le crépuscule du soir ou vers l'aube matinale. On ne les rencontre qu'en bande, et, dans les contrées septentrionales, seulement en automne et au printemps. Ils passent l'été sous un climat froid et humide; et les rigueurs de l'hiver les ramènent dans les pays tempérés. Le moindre bruit les déconcerte; ils partent avec des cris de frayeur et s'élèvent dans les airs, surtout pendant les nuits d'automne; on les entend, au clair de la lune, s'abattre en troupes au bord des marécages; rarement ils séjournent long-temps dans le même lieu, et s'écartent rarement des bords de la mer, pour s'avancer dans l'intérieur des terres.

### LA BARGE MARBRÉE, *Limicula marmorata*.

Pl. CCXLIII.

*Nigricante et pallidè rufo, maculata et varia; abdomine superciliis gulâ rufescentibus; pectore fusco undulato; remigibus fuscescentibus; primis extûs apiceque nigris.*

Scolopax marmorata, *Lath.*, *Index*, n° 19.

Marbled gotwit, *idem*, *Synopsis*, *premier Suppl.*, pag. 245, n° 33.

La Barge marbrée, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat.*, tom. 3, pag. 248.

Nous soupçonnons que cet individu est la Barge fedoa sous sa livrée d'hiver; cependant Latham qui le premier l'a décrit le présente comme une espèce distincte, qui se trouve ainsi que l'autre dans l'Amérique septentrionale. Il a toutes les parties supérieures noirâtres plus ou moins rayées et tachetées de roussâtre; les sourcils et le menton blanc roussâtres;

les plumes du dos d'un roux pâlé, avec cinq ou six bandelettes transversales sur les bords des plumes; les couvertures supérieures des ailes brunes; leurs penne de couleur de crème sale, avec des petites taches brunes; les quatre premières d'un noir sombre à l'extérieur; les couvertures inférieures d'un roux clair; la poitrine d'une nuance plus pâle et rayée transversalement de noirâtre; le ventre et les parties postérieures d'un roux uniforme, plus clair sur l'abdomen; la queue rousse, avec six ou sept bandelettes sur chaque penne, et irrégulières sur les plus extérieures; le bec jaunâtre, noir à sa pointe; les pieds de cette couleur. Longueur totale, 17 pouces.

### 9<sup>ème</sup> DIVISION. CAURALE, *Helias*.

*Bec* un peu épais, plus long que la tête, fendu jusqu'aux yeux, droit, presque rond, pointu; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, fléchi et échancrée vers le bout. Pl. T, n° 4.

*Narines* linéaires, situées dans une rainure, garnies en dessus d'une membrane et ouvertes.

*Langue* filiforme, entière, pointue.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* allongés, étroits; les extérieurs unis à leur base par une membrane; l'interne totalement libre; le postérieur portant à terre sur le bout.

*Ongles* courts, courbés, un peu aigus.

*Ailes* moyennés; première et quatrième rémiges égales; troisième la plus longue de toutes.

*Queue* large, étalée, à douze rectrices égales.

La seule espèce que contient cette division a été classée par Latham dans son genre *Scolopax*, et par Gmelin dans celui de l'*Ardea*; mais, n'ayant ni le bec du premier, ni les doigts conformés comme ceux du dernier, nous avons cru devoir l'isoler. Sa partie historique est encore très-imparfaite; l'on sait seulement qu'elle se tient dans l'intérieur de la Guyane, sur le bord des rivières, où elle vit solitaire. Elle fait entendre un sifflement lent et plaintif, que les chasseurs imitent pour la faire approcher.



LE CAURALE PHALÉNOÏDE, *Helias phalenoïdes*.

Pl. CCXLIV.

*Corpore supra nigro, lineis transversis ferruginosis undulato; subtus albedo; remigum reetricumque fasciis ferrugineis.*

Le Caurale ou le petit Paon des roses, *Buffon, Hist. nat. des Ois.*, tom. 8, pag. 169, pl. enl., n° 702.

*Ardea helias, Linn., Gm., Syst. nat.; édit. 13, n° 60.*

*Scolopax helias, Lath., Index, n° 38.*

Caurale snipe, *idem, Synopsis, tom. 3, pag. 156, n° 32.*

Buffon a nommé cet oiseau *Caurale* (Râle à queue), parce qu'il lui trouve des rapports avec le Râle dans la forme du bec et des pieds. C'est probablement d'après ses couleurs moelleuses et douces, riches, quoique sombres, que les créoles de Cayenne l'appellent *petit Paon des roses* ou *Paon des Palétuviens*; cependant il ne relève ni n'étend les pennes de sa queue comme fait le Paon.

Il porte sur la tête une coiffe noire avec des lignes blanches dessus et dessous l'œil; les teintes de son plumage sont du brun, du roux, du fauve et du gris blanc, distribuées en taches, en ondes, en zones et en zig-zags; le bec est noir en dessus et d'un blanc de corne en dessous; les pieds sont de jaune rembruni chez les uns, de jaune orangé chez les autres. Longueur totale, 15 pouces.

10<sup>ème</sup> DIVISION. COURLIS, *Numenius*.

*Bec* très-long, un peu grêle, presque rond, fléchi en arc, un peu obtus; mandibule supérieure munie, sur chaque côté, d'un sillon plus ou moins prolongé, à pointe lisse et dilatée; l'inférieure un peu plus courte. Pl. T, n° 5.

*Narines* longitudinales, oblongues, situées dans un sillon à la base du bec.

*Langue* très-courte, pointue.

*Face et gorge* parfaitement emplumées.

*Tarses* longs, nus, réticulés.

*Doigts* courts, un peu rudes en dessous; antérieurs unis à leur base par une membrane; postérieur ne portant à terre que sur le bout. Pl. EE, n° 9.

*Ailes* longues; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Les quinze espèces de cette division font partie du genre *Scolopax* de Linnée; mais Latham, à l'exemple de Brisson, les en a distraites pour en faire un genre particulier sous le nom de *Numenius*. On trouve des Courlis dans toutes les parties du monde; partout ils habitent dans les marais, les prairies humides, sur les bords de la mer et des fleuves. Ils s'avancent souvent dans l'intérieur des terres, surtout à l'époque des couvées. Leur nourriture consiste en vers, insectes, petits poissons et petits coquillages qu'ils cherchent sur le sable et dans la vase. Comme tous les Échassiers dont le pouce ne pose point ou ne porte à terre que sur le bout, ils ne se perchent pas et ils nichent à terre et dans le sable. Ils sont monogames; leurs petits quittent le nid et cherchent leur nourriture dès leur naissance.

### LE COURLIS ROUSSATRE, *Numenius rufus*.

Pl. CCXLV.

*Vertice fusco, striâ rufescente divisâ; corpore supra atro rufoque, subtus fusco et rufescente.*

*Scolopax arquata*, Var. B. *Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 3.*

*Numenius arquatus*, Var. B., *Lath., Index, n° 1.*

Common curlew. Var., *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 119, n° 1.*

Long-bellied curlew, *Wilson, Ornith. amer., tom. 8, pl. 64, fig. 4.*

Le Courlis roussâtre, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat., tom. 8, pag. 306.*

Ce Courlis que j'ai rencontré dans les États-Unis, aux environs de

New-York, étend ses courses dans la mer Pacifique, jusqu'à l'île d'Hervey, et se trouve à la baie d'Hudson, au mois de mai. Il s'y tient sur les bords de la mer et dans les marais salés, lorsque les rivières sont gelées, ensuite il va nicher dans l'intérieur du pays. Des feuilles et des herbes sèches composent la couche sur laquelle la femelle dépose trois ou quatre œufs d'un bleu clair et tacheté de noir.

Le dessus de la tête est brun, avec une raie roussâtre sur le milieu; les sourcils sont blancs; les joues, le cou et la poitrine d'un brun pâle avec des lignes noirâtres; le manteau est tacheté de noir et de roussâtre terne, inclinant au ferrugineux sur le croupion; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc roussâtre, avec des taches brunes sur la dernière partie et sur les flancs; les premières plumes des ailes portent une tige blanche sur un fond brun et des taches roussâtres à l'intérieur; les suivantes sont marquées de même sur les deux côtés; les plumes caudales d'un brun clair et traversées par sept ou huit bandes noirâtres et larges d'environ trois lignes; le bec est noirâtre; les pieds sont d'un noir bleuâtre. Longueur totale, 16 pouces. L'individu, décrit par Latham, a deux pouces de plus de longueur; le bec plus long que celui du précédent; le dessus de la tête noir, de même que les quatre premières rémiges; le cou, le dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes roussâtres avec des stries noires; les pieds sont de cette couleur; la poitrine est d'un brun roussâtre très-pâle ou couleur de crème. Je pense que cet individu est plus avancé en âge que le précédent.

#### 5<sup>ème</sup> FAMILLE. FALCIROSTRES, *Falcirostres*.

*Bec* plus long que la tête, épais à son origine, courbé en forme de faux.

*Face* nue.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Quatre doigts*, trois devant, un derrière; antérieurs réunis à leur base par une membrane; postérieur articulé, sur le tarse, au niveau des autres, portant à terre sur toute sa longueur. Pl. EE, n<sup>o</sup> 7.

I<sup>ère</sup> DIVISION. IBIS, *Ibis*.

*Bec* plus long que la tête, épais, presque tétragone à sa base, ensuite un peu plus grêle, presque cylindrique, arqué, à pointe lisse, arrondie et obtuse; mandibules supérieures sillonnées; garnies de deux crenelures jusqu'à son bout. Pl. T, n° 6.

*Narines* linéaires, situées dans un sillon.

*Langue* triangulaire, très-courte, enfoncée dans le gosier, lisse, épaisse, cartilagineuse et frangée à son origine.

*Lorums* dénués de plumes.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* allongés, réunis comme il est dit ci-dessus.

*Ongles* courts, un peu courbés, presque obtus; l'intermédiaire quelquefois pectiné sur son bord interne.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Des vingt espèces de cette division, une seule se trouve en Europe; on rencontre les autres en Afrique, en Asie et en Amérique. Jusqu'à présent on n'en a pas encore découvert en Australasie. Les Ibis vivent de vers, de petits poissons, de petits coquillages, d'insectes aquatiques et terrestres, que quelques-uns vont chercher jusque dans les charognes. La plupart nichent sur les grands arbres; tous sont monogames, nourrissent leurs petits dans le nid; ceux-ci ne le quittent qu'en état de voler: c'est dans cette tribu que se trouve l'*Ibis sacré*, qui, parmi cette foule de divinités qui pullulaient sur le sol de l'ancienne Égypte, avait obtenu un culte universel; c'était l'espèce sacrée par excellence; quiconque tuait un de ces oiseaux, même involontairement, ne pouvait éviter le dernier supplice. Si les dieux daignaient se manifester sous une forme sensible, ce devait être sous la figure de cet Ibis. Presque tous les voyageurs modernes, en visitant les débris de la splendeur d'une contrée jadis si célèbre, mirent un grand empressement à connaître un oiseau qui avait figuré avec tant d'éclat dans les légendes sacrées de ses anciens habitans. Presque tous se

sont mépris sur la vraie nature de cet Ibis que les uns ont confondu avec la Cigogne, d'autres avec quelques espèces de Hérons, quelques-uns avec un Vautour; on s'est même trompé sur les planches enluminées de Buffon, en donnant à l'individu représenté sous le n° 915 le nom d'Ibis blanc; car cette figure est l'image d'un *Tantale*. C'est à un illustre voyageur anglais (le chevalier Bruce) qu'on doit la connaissance exacte d'un oiseau sur lequel on n'était pas d'accord, et à M. Savigny, un des savans de l'expédition d'Égypte, que nous devons les détails les plus intéressans sur cet oiseau.

Hérodote, qui a écrit le premier sur cet oiseau sacré, prétend avoir vu dans l'Arabie une quantité prodigieuse d'os et d'épines du dos de serpens ailés qui, lui dit-on, avaient été détruits par les Ibis, ces oiseaux allant dès le commencement du printemps à leur rencontre pour les tuer et les manger; il ajoute que c'est par cette raison que les Égyptiens honorent ces oiseaux<sup>1</sup>. Malgré tout l'intérêt et l'air de vérité qui règne dans le récit de ce voyageur, il ne paraît pas qu'il ait inspiré grande confiance aux Grecs; au moins est-il certain que leur premier naturaliste a passé sous silence l'antipathie des Ibis pour les serpens, et à plus forte raison leurs combats qu'il aura sans doute considérés comme de pures fictions; car les voyages d'Hérodote étaient alors célèbres, et d'ailleurs M. Camus prouve très-bien<sup>2</sup> qu'Aristote y a puisé, relativement à l'Ibis, tout ce qu'il a mis dans son *Histoire des animaux*. Quelques anciens, depuis Hérodote, nous ont laissé des relations plus ou moins conformes à la sienne; Cicéron, Pomponius Mela, Jolin, Elien, Ammien Marcellin, tour-à-tour cités par M. Savigny, rapportent la même tradition, que les Ibis combattent et dévorent les serpens ailés.

Mais le serpent ailé est un être idéal, il n'est dans aucune collection de l'Europe, on ne l'a jamais rapporté d'aucune contrée, les Égyptiens n'ont aucune idée de ce fléau si redoutable; tous les faits dans lesquels on le considère comme un être réel sont donc impossibles, et sa destruction par l'Ibis ne peut avoir provoqué la vénération des Égyptiens pour cet oiseau.

<sup>1</sup> Herod. Hist. Euterp. cap. 75.

<sup>2</sup> Notes sur les animaux d'Aristote, pages 446, 447.

D'ailleurs, la structure de son bec s'oppose à ce qu'il puisse faire sa nourriture de reptiles venimeux; ce bec, comme on l'a déjà pu voir, quoique assez épais, est d'une substance peu compacte, les bords émoussés ne pourraient les couper, surtout lorsqu'il agit si faiblement qu'à peine fait-il impression sur le doigt; son extrémité ne pourrait les percer, puisqu'elle est arrondie.

En prouvant ainsi, d'après la conformation même de l'Ibis, qu'il ne pouvait dévorer de serpens, il est indispensable de chercher autre part l'origine du respect que les Égyptiens avaient pour l'Ibis. M. Savigny le trouve dans les grands phénomènes de la nature dont l'Égypte était témoin, et son raisonnement à cet égard peut satisfaire l'esprit le plus exigeant.

L'Égypte jouissait d'une douce température; la terre y était garnie de plantes vigoureuses, de verdure, de fleurs; les champs couverts de riches moissons, et les lacs peuplés d'oiseaux. Cependant le Nil est rentré dans son lit, et vers le printemps les vents du midi viennent échauffer l'atmosphère. D'abord légers, ces vents ont augmenté de violence et soufflent parfois des jours entiers sans interruption; traversant les déserts avec rapidité, ils en agitent le sable brûlant, le soulèvent en tourbillons et chassent au loin des flots d'une poussière subtile et malfaisante. L'horizon s'obscurcit, alors les plantes se dessèchent, les animaux fuient et l'homme languit; des maladies contagieuses se développent; elles s'étendent et frappent de terreur l'esprit humain.

Au milieu de l'aridité et de la contagion, fléaux de tous temps redoutables aux Égyptiens, ceux-ci s'étant aperçus qu'une terre rendue féconde et salubre par des eaux douces était incontinent habitée par l'Ibis, de sorte que la présence de l'une indiquait toujours celle de l'autre (autant que si ces deux choses fussent inséparables), leur crurent une existence simultanée, et supposèrent entre elles des rapports surnaturels et secrets. Cette idée se liant intimement au phénomène général duquel dépendait leur conservation, aux épanchemens périodiques du fleuve, fut le premier motif de leur vénération pour l'Ibis, et devint le fondement de tous les hommages qui constituèrent ensuite le culte de cet oiseau de passage.

Plus qu'aucun des animaux connus dans ces contrées, l'Ibis fut l'objet

dés attentions religieuses des Égyptiens; Mercure, disaient-ils, avait pris sa forme pour venir les instruire et pour se dérober à la fureur de Typhon, lorsque les Dieux se sauvèrent métamorphosés en animaux. Quelques-uns prétendaient que lorsqu'il retirait la tête et le cou dans son plumage, il ressemblait au cœur humain; d'autres avançaient qu'il représentait la lune dont il semblait imiter les phases par le blanc et le noir de son plumage, tandis que l'Épervier était le symbole du soleil. Sur tous les monumens on le retrouve sous mille aspects différens, mais souvent inexplicables. En général, dans tout ce qui touche aux croyances des hommes, à leur superstition, comme il est fort difficile de parvenir à la vérité, il est plus sage de présenter les explications que l'on donne comme des conjectures raisonnables que comme des réalités.

Les Ibis ont, au premier aperçu, une grande ressemblance avec les Courlis; aussi Brisson et Buffon les ont réunis les uns et les autres sous cette dénomination. Gmelin et Latham les ont séparés, et l'on a continué à agir de la même manière. En effet, les Courlis diffèrent essentiellement des Ibis en ce qu'ils n'ont ni à la tête, ni à la gorge aucune partie nue; en ce que leurs doigts sont plus courts et que les deux extérieurs sont les seuls qui soient réunis par une membrane, l'interne étant totalement libre; en ce que leur pouce, étant articulé plus haut sur le tarse, ne porte à terre que sur le bout; aussi n'ont-ils pas le pouvoir de se percher comme font les Ibis.

### L'IBIS A AILES CUIVRÉES, *Ibis chalcoptera*.

Pl. CCXLVI.

*Capite, collo, pectore ventreque griseis; dorso, tectricibus alarum majoribus fusco-griseo aeneis; minoribus viridibus nitentibus; violaceo mutantibus.*

L'Ibis à ailes dorées, 2<sup>e</sup> édit. du nouv. *Dict. d'hist. nat.*, tom. 16, p. 9.

Cette espèce qu'on trouve en Afrique, a les yeux entourés d'une peau nue d'un rouge sanguin; la tête d'un gris uniforme; le cou, la poitrine et le ventre de deux nuances grises; une raie blanche et étroite part de l'oreille et descend sur une partie du cou; le dos, les grandes couvertures

des ailes sont d'un gris bronzé; les petites couvertures d'un vert lustré, changeant en violet clair; l'extérieur des moyennes d'une couleur de cuivre bronzé; le croupion et les tectrices supérieures de la queue d'un gris à reflets verdâtres; ses pennes et les primaires des ailes d'un beau bleu changeant en violet foncé; le bec est d'un rouge sanguin sur son arête; la partie nue de la jambe brune; les tarses et les doigts sont rouges. Longueur totale, 2 pieds 4 pouces.

2<sup>ème</sup> DIVISION. TANTALE, *Tantalus*.

*Bec* à base aussi large que la tête, très-long, un peu comprimé latéralement, lisse, à bords tranchans, courbé vers le bout et obtus à son extrémité; mandibule supérieure trigone à l'origine, ensuite un peu arrondie en dessus, échancrée vers la pointe. Pl. T, n<sup>o</sup> 7.

*Narines* longitudinales ouvertes, situées près du front.

*Langue* très-courte, enfoncée dans le gosier.

*Gorge* garnie d'une poche membraneuse.

*Tête* en partie et quelquefois le cou dénués de plumes et couverts d'une peau rude et verrucueuse.

*Tarses* très-longs, nus, réticulés.

*Doigts* allongés; antérieurs réunis à leur base par une membrane; postérieur portant à terre sur toute sa longueur.

*Ongles* un peu aplatis, courts, presque obtus.

*Ailes* longues; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division n'est composée que de trois espèces, dont l'une habite l'Afrique, l'autre l'Asie orientale, et la troisième l'Amérique et l'Australasie. Les Tantales sont dans Gmelin et d'autres auteurs en plus grand nombre; mais nous en avons distrait les *Ibis* d'après des caractères qui leur sont particuliers. Ces oiseaux se plaisent dans les lieux inondés, s'y nourrissent de poissons et de reptiles; une fois rassasiés, ils se retirent sur les arbres les plus élevés, s'y tiennent dans une attitude droite et reposent leur bec pesant sur la poitrine. Ils sont, dit-on, stupides, et ils ne



s'épouvantent guère, aussi les tire-t-on à son aise. Ils nichent sur les arbres ; leur ponte est de deux ou trois œufs ; les petits sont nourris dans le nid , et ils ne le quittent que lorsqu'ils sont en état de voler.

### LE TANTALE JAUNGHILL, *Tantalus leucocephalus*.

Pl. CCXLVII.

*Capite, collo et corpore albis ; facie flavâ ; uropygii pennis roseis , longissimis. Mas. Tectricibus alarum superioribus pectoreque fusco mixtis. Fem. Cinerescente albus ; tectricibus alarum albo marginatis. Junior.*

White headed Ibis, *Ind. Zool.* , pl. 10.

*Idem*, *Lath.* , *Synopsis* , tom. 3 , pag. 116 , n° 15.

*Tantalus leucocephalus* , *Linn.* , *Gm.* , *Syst. nat.* , édit. 13 , n° 10.

*Idem*, *Lath.* , *Index* , n° 10.

Le Couricaca jaunghill, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. 8 , pag. 298.

Le nom, conservé à ce Tantale, est celui sous lequel il est connu aux environs du Gange, où il est très-commun. Forster, qui est le premier qui l'ait fait connaître, l'a trouvé dans l'île de Ceylan ; il l'indique pour le même oiseau que l'Ibis blanc de la pl. enl., n° 389 ; mais Latham nous paraît fondé à le présenter comme une espèce distincte ; en effet, il en diffère par quelques parties de son plumage, et surtout par la longueur et la couleur des couvertures supérieures de la queue.

Ce Tantale a une partie de la tête nue et jaune ; le reste de la tête, le cou, le dos, le ventre et les plumes secondaires des ailes d'un beau blanc ; les autres plumes, leurs tectrices et les rectrices noires ; une large bande transversale de la même couleur sur la poitrine, les couvertures supérieures de la queue très-longues et d'une couleur d'œillet, qui disparaît dans la saison des pluies. Le bec est fort long et jaune ; les pieds sont couleur de chair. Taille supérieure à celle du Héron. La femelle diffère du mâle en ce que les couvertures des ailes et que la bande de la poitrine sont mélangées de brun. Le jeune porte un plumage d'un blanc grisâtre, avec du blanc pur sur les bords des tectrices alaires.

6<sup>ème</sup> FAMILLE. LATIROSTRES, *Latirostres*.

*Bec* plus long que la tête, déprimé, large, caréné ou plat en dessus.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Doigts* au nombre de quatre, trois devant, un derrière; pouce portant à terre sur toute sa longueur.

1<sup>ère</sup> DIVISION. SPATULE, *Platalea*.

*Bec* très-long, droit, aplati dessus et dessous, couvert d'une peau ridée à sa base, flexible; l'intérieur des mandibules muni dans le milieu d'une canelure bordée de dentelures aiguës et saillantes; la supérieure sillonnée en dessus vers les bords et terminée par un ongle crochu. Pl. T, n° 8.

*Narines* situées à la base du bec, dans un sillon, à ouverture étroite, oblongue et bordée d'une peau membraneuse.

*Langue* très-courte, triangulaire, pointue.

*Face* nue chez les adultes.

*Gorge* susceptible de se dilater en forme de sac.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* réunis par une membrane dans une partie de leur étendue, ensuite frangés d'une petite palme jusqu'à leur extrémité. Pl. EE, n° 8.

*Ongles* étroits, courts, peu courbés et aigus.

*Ailes* moyennes; deuxième rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Des quatre espèces de cette division trois ne se trouvent pas en Europe, desquelles l'une habite l'Amérique, et les autres, l'Afrique et les Grandes-Indes. Le long bec des Spatules, arrondi et aplati à son bout en lames minces, a fourni peut-être à certains arts l'idée de l'ustensile très-simple qui porte le nom de ces oiseaux; ce bec ressemble en effet à deux spatules appliquées l'une contre l'autre. Cette conformation a valu aux mêmes oiseaux quelques autres dénominations, comme celles de *pale* ou *palette*,

et celle beaucoup moins convenable, de *cuiller* ou de *bec à cuiller*, qui doit être réservée pour les *Savacous* dont le bec représente réellement une cuiller renversée. Les Spatules ont très-peu de force dans le bec, avec lequel elles ne serrent que mollement; mais en faisant mouvoir les deux mandibules avec précipitation, elles produisent, lorsque ces oiseaux sont animés par la colère ou par la crainte, le même bruit de claquement que les Cigognes. Elles se tiennent ordinairement sur les bords marécageux de la mer, pour être à portée d'attraper les poissons et les autres animaux aquatiques, dont elles font leur nourriture. Elles construisent leur nid avec des buchettes au haut des grands arbres. Leur ponte consiste en trois ou quatre œufs. Ce sont en général des oiseaux voyageurs, et qui ne refusent pas de vivre en captivité.

### LA SPATULE AJAJA, *Platalea ajaja*.

#### Pl. CCXLVIII.

*Corpore sanguineo. Senior. Roseo. Adultus. Nigricantebadio. Junior.*

La Spatule rose, *Briss., Ornith., tom. 5, pag. 356, n° 2, pl. 30.*

La Spatule couleur de rose, *Buff., Hist. nat. des Ois., pl. enl., n° 165.*

*Platalea ajaja, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 2.*

Idem, *Lath., Index, n° 2.*

Roseate spoonbill, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 16, n° 2, pl. 73.*

Cette Spatule a une manière de pêcher assez singulière; elle fait autour d'elle, de côté et d'autre, un demi-cercle avec son bec, et s'en sert avec tant d'adresse, qu'aucun petit poisson, vers lequel elle se dirige, ne peut lui échapper. Cette espèce est particulière aux climats chauds de l'Amérique, depuis la Louisiane jusqu'aux côtes des Patagons. On la trouve aussi sur quelques côtes orientales, et principalement au Pérou. Elle porte au Brésil le nom d'*Ajaja*; elle n'est pas rare au Paraguay, dont les naturels l'appellent *Guirapita* (oiseau rouge), d'autres *Guirati*, lorsqu'elle est adulte. On la rencontre seule, quelquefois par couples et quelquefois en

troupes nombreuses. Elle est assez farouche et se perche sur les arbres. On trouve souvent cet oiseau dans les lagunes, enfoncé dans l'eau jusqu'au genou, balançant son bec entièrement plongé dans cet élément.

Cette Spatule est, dans sa vieillesse, totalement rouge; mais, dans un âge moins avancé, son plumage est d'un rose pâle, avec le haut de l'aile et les couvertures de la queue d'un rouge vif, et les pennes caudales jaunes; enfin, dans sa jeunesse, elle est blanche sans aucune apparence de rouge; la partie nue de la tête est jaune en dessus, orangée sur les côtés, noire sur l'occiput et les oreilles; celle de la gorge est blanchâtre; l'iris rouge; les pieds sont d'un noirâtre nuancé de rose; taille un peu inférieure à celle d'Europe.

## 2<sup>ème</sup> DIVISION. SAVACOU, *Cancroma*.

*Bec* plus long que la tête, très-large, à bords tranchans, carené en dessus, sillonné depuis les narines jusqu'à la pointe; mandibule supérieure en forme de cuiller renversée, arrondie et garnie d'un crochet à son extrémité; l'inférieure membraneuse dans le milieu et terminée brusquement par une pointe aiguë. Pl. T, n° 9.

*Narines* obliques, longitudinales, situées dans une rainure et couvertes d'une membrane à demi-voûtée.

*Langue* très-courte.

*Poche membraneuse* sous la gorge.

*Lorums* glabres.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* unis à leur base par une membrane; le postérieur articulé sur le côté du tarse, près de l'interne et portant à terre sur toute sa longueur. Pl. FF, n° 1.

*Ongles* courts, étroits, peu crochus, pointus; l'intermédiaire pectiné sur son bord intérieur.

*Ailes* moyennes; première et sixième rémiges égales; deuxième, troisième, quatrième, cinquième les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

La seule espèce que renferme cette division, se trouve dans la Guyane et au Brésil ; elle habite les savanes noyées et se tient le long des rivières où la marée ne monte pas. C'est là que, perchée sur les arbres aquatiques, elle attend le passage des poissons, dont elle fait sa proie, et sur lesquels elle tombe en plongeant et se relevant sans s'arrêter sur l'eau.

Le Savacou se présentant dans ses différens âges sous un plumage dissemblable, il en est résulté plusieurs espèces purement nominales, tels sont la *Cuiller* ou le Savacou de Cayenne, la *Cuiller tachetée*, mais la *Cuiller brune* ou le Savacou huppé de Cayenne est l'oiseau parfait, et probablement le mâle.

### LE SAVACOU HUPPÉ, *Cancroma cochlearia*.

#### Pl. CCXLIX.

*Cristata ; fronte albâ ; corpore suprâ cœrulescente-cinereo ; subtùs cœrulescente-albô ; ventre rufescente.*

La Cuillère, *Briss, Ornith., tom. 5, pag. 506, n° 1.*

La Cuillère brune, *idem, pag. 509, n° 2.*

La Cuillère tachetée, *idem, pag. 50, n° 1.*

Le Savacou de Cayenne, *Buff., Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7, pag. 443, pl. enl., n° 38.*

Le Savacou huppé de Cayenne, *idem, pag. 443, pl. enl., n° 869.*

*Cancroma cochlearia, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 1.*

*Idem, Lath., Index, n° 1.*

*Cancroma cancrophaga, Linn., Gm., n° 2.*

Crested boatbill, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 26, n° 1, pl. 76.*

Les plumes longues de la tête se redressent à la volonté de l'oiseau, surtout lorsqu'il est irrité ; elles se redressent en forme de capuchon ; c'est alors qu'il s'élance avec fureur sur l'objet qui excite sa colère, en frappant vivement ses mandibules l'une contre l'autre, de même que la Cigogne. C'est à quoi se borne ce que l'on sait de la partie historique de cet oiseau.

Le Savacou huppé, regardé comme le mâle, a le dessus de la tête noir ;

cette couleur descend sur le derrière du cou; les plumes de l'occiput sont longues et forment une huppe assez grande, qui, lorsqu'elles ne sont pas relevées, tombent sur le dos; elles ont sept ou huit pouces de longueur; quelques-unes ont huit lignes de largeur et sont fort petites; dans des individus ces plumes sont noires, molles, sans consistance et assez larges. Le bas du cou en arrière, le dos et tout le reste du dessus du corps sont d'un gris plus ou moins clair, plus ou moins bleuâtre; le front, les joues blancs; le haut du dos est, chez des individus, d'un cendré foncé; chez d'autres noir; la poitrine et le dessous du corps sont blancs, avec une plaque d'un beau noir sur chaque côté de l'estomac; le bord de l'aile est blanc; les rémiges et les rectrices sont d'un gris blanc; la mandibule supérieure est noirâtre; l'inférieure blanchâtre; le bas des jambes et les tarses sont d'un vert jaunâtre; les ongles gris. Longueur totale, 17 pouces.

Des individus, qu'on croit être des femelles, ont tout le manteau d'un gris blanc bleuâtre, avec une petite zone noire sur le haut du dos; le dessous du corps est d'un noir mêlé de roux; le devant du cou et le front sont blancs; le panache est d'un noir bleuâtre.

Sonnini en a vu un entièrement roussâtre, excepté sur la tête qui est noire. Enfin, le Savacou tacheté de Brisson diffère des autres en ce que son plumage est tacheté de brun; c'est probablement un jeune.

#### 7<sup>ème</sup> FAMILLE. HERODIONS, *Herodiones*.

*Bec* épais, quelquefois entier, plus long que la tête, rarement entr'ouvert, droit ou fléchi à sa pointe.

*Jambes* nues sur leur partie inférieure (totalement emplumées chez le *Blongios d'Europe*).

*Doigts* au nombre de quatre, trois devant, un derrière; antérieurs réunis à leur base par une membrane chez les uns, les extérieurs seuls chez d'autres; totalement séparés chez une seule espèce.

1<sup>ère</sup> DIVISION. OMBRETTE, *Scopus*.

*Bec* épais à sa base, très-comprimé latéralement, caréné en dessus et en dessous, plus long que la tête; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, courbée à sa pointe; l'inférieure plus courte, plus étroite vers le bout et un peu tronquée. Pl. U, n° 1.

*Narines* linéaires, longitudinales, couvertes d'une membrane, situées dans la rainure, à la base du bec.

*Langue*....

*Face* totalement emplumée.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* réunis à leur base par une membrane; postérieur portant à terre sur toute sa longueur.

*Ongles* petits, courbés, pointus.

*Ailes* moyennes; troisième, quatrième, cinquième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Le genre de vie de l'espèce, dont se compose cette division, n'est pas connu. On la trouve en Afrique:

L'OMBRETTE DU SÉNÉGAL, *Scopus umbretta*.

Pl. CCL.

*Cristatus; corpore fusco, terræ umbricæ æmulo. Mas. Cristá nullá.*  
Femina.

L'Ombrette, *Brisson, Ornith., tom. 5, pag. 503, n° 1.*

L'Ombrette du Sénégal, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 7, pag. 440, pl. enl., n° 796.*

*Scopus umbretta, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 1.*

*Idem, Lath., Index, n° 1.*

Tufted umbre, *idem, Synopsis, tom. 3, pag. 30, n° 1, pl. 77.*

Chez cette espèce, qu'Adanson a fait connaître le premier, le mâle seul a la tête décorée d'une aigrette composée d'une touffe de plumes étroites et molles qui, chez des individus, retombent jusque sur le dos; tout son plumage est d'un brun couleur de terre d'ombre, avec des bandellettes d'une teinte plus sombre sur la queue. Sa grosseur est à peu près celle de la Corneille, et sa longueur totale d'environ 18 pouces.

2<sup>ème</sup> DIVISION. ANASTOME, *Anastomus*.

*Bec* plus long que la tête, comprimé latéralement, entr'ouvert vers le milieu; mandibule supérieure dentelée sur les bords, ou seulement échan-crée vers le bout; l'inférieure entière. Pl. U, n° 2.

*Narines* linéaires, longues.

*Langue*....

*Face* nue ou emplumée.

*Tarses* longs, glabres, annelés.

*Doigts* allongés; les extérieurs unis à la base par une membrane; pos-térieur portant à terre sur toute sa longueur.

*Ongles* courbés, pointus; l'intermédiaire dilaté et entier sur son bord interne; le postérieur court.

*Ailes* allongées; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

On ne connaît guère que l'extérieur des deux ou trois espèces que ren-ferme cette division; on sait seulement qu'elles habitent dans les Indes orientales et en Afrique, qu'elles se tiennent dans les marais et sur le bord des rivières.



L'ANASTOME DU COROMANDEL, *Anastomus coromandelianus*.

Pl. CCLI.

*Albus; dorso, remigibus caudâque nigris; mandibulâ superiore medio ad apicem serratâ.*

Le Bec-ouvert des Indes, *Sonnerat, Voy.* 2, pag. 219, pl. 12.

*Ardea coromandeliana*, *Linn., Gm., Syst. nat.*, édit. 13, n° 86.

Idem, *Lath., Index*, n° 94.

Coromandel heron, *Lath., Synopsis*, tom. 3, pag. 102, n° 78.

On doit la connaissance de cet oiseau au savant naturaliste Sonnerat qui l'a trouvé au Coromandel, où il paraît à l'automne sur les bords des fleuves et des étangs. Il s'y nourrit de poissons et de reptiles.

Il a la partie supérieure du bec dentelée sur ses bords depuis le milieu jusqu'à la pointe sur laquelle on remarque une échancrure; la gorge nue, les *lorums* noirs; les plumes de la tête un peu plus longues que les autres, se relevant souvent à la volonté de l'oiseau; ces plumes, le croupion, le ventre, les ailes et le haut de la queue blancs; le dos, les rémiges et les rectrices noirs; des traits de cette couleur sur le haut de la tête, ainsi qu'une bande qui descend sur chaque côté du cou; l'iris rouge; le bec et les pieds d'un jaune roussâtre. Longueur totale, 13 à 14 pouces. Nous soupçonnons que l'Anastome de Pondichéry (*Ardea pondiceriana*, *Lath.*) est un jeune de cette espèce. Son bec n'est point dentelé, et seulement échancré: les *lorums* sont couverts de plumes; le plumage est d'un gris cendré; les ailes sont noires; le bec et les pieds jaunes.

3<sup>ème</sup> DIVISION. COURLIRI, *Aramus*.

*Bec* plus long que la tête, épais, fendu jusqu'aux yeux, comprimé latéralement, courbé vers le bout; mandibule supérieure un peu sillonnée; l'inférieure droite, presque anguleuse en dessous.

*Narines* linéaires, situées dans une rainure.

*Langue* courte, étroite, pointue.

*Lorums* nus.

*Tarses* longs, nus, réticulés.

*Doigts* totalement libres, longs, grêles, lisses en dessous; pouce portant à terre sur plusieurs phalanges.

*Ongles* médiocres, courbés, pointus; l'intermédiaire dilaté et entier sur son bord interne; postérieur le plus fort et le plus long de tous.

*Ailes* moyennes; première rémige courte, troisième la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Les deux espèces de cette division se trouvent dans l'Amérique méridionale; où elles se tiennent dans les lieux aquatiques, et nichent dans les marais. Les Courliris vivent solitaires, seuls ou par couples; leur démarche est aisée et légère; leur instinct tranquille et non inquiet; ils se perchent au haut des arbres et fréquentent de préférence les terrains argileux; ils n'entrent pas dans l'eau et ne mangent ni serpents, ni poissons. La ponte est de deux œufs, et les petits suivent leur mère aussitôt après leur naissance.

### LE COURLIRI COURLAN, *Aramus scolopaceus*.

#### Pl. CCLII.

*Fuscus; gutture et pectore albo striatis; mento albo; reatricibus remigibusque œneo-nitentibus.*

Courliri, *Buff.*, *His. nat. des Ois.*, tom. 7, pag. 442, pl. enl., n° 848.

*Ardea scolopacea*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 87.

*Idem*, *Lath.*, *Index*, n° 1.

Scolopaceous Heron, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 102, n° 79.

Le plumage de cet oiseau est généralement d'un brun qui devient rougeâtre et cuivreux sur les ailes et la queue; on remarque un trait blanc sur chaque plume du cou; le menton est de cette couleur; le bec rougeâtre et bleuâtre à sa pointe. Longueur totale, 25 pouces.

4<sup>ème</sup> DIVISION. HÉRON, *Ardea*.

*Bec* plus long que la tête, robuste, fendu jusqu'aux yeux, finement dentelé chez plusieurs, comprimé latéralement, acuminé, droit ou un peu courbé; mandibule supérieure sillonnée, échancrée vers le bout chez la plupart. Pl. U, n° 3.

*Narines* linéaires, longitudinales, couvertes d'une membrane en arrière, situées dans un sillon.

*Langue* médiocre, membraneuse, plate; pointue.

*Orbites* et *lorums* dénués de plumes.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* allongés, étroits, aplatis en dessous; les extérieurs unis à leur base par une membrane; l'interne libre; le pouce articulé au bas du tarse, uni avec l'interne à l'origine par une petite palme, portant à terre sur toute sa longueur. Pl. FF, n° 2.

*Ongles* médiocres, courbés, pointus; l'intermédiaire dilaté et dentelé en peigne sur le bord interne; le postérieur le plus long de tous, très-arqué, aigu.

*Ailes* longues; les trois premières rémiges à peu près égales entre elles et les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division composée de plus de quatre-vingt-dix espèces serait susceptible de deux sections: la première contiendrait les Hérons proprement dits, les Aigrettes, les Crabiers et les Blongios, qui tous ont le bec droit, le cou très-long, très-grêle et garni sur sa partie inférieure de plumes pendantes et effilées; le corps étroit, efflanqué et, chez la plupart, élevé sur de hautes échasses. Dans la seconde se trouveraient les Butors et les Bihoreaux qui ont la mandibule supérieure un peu inclinée en bas, le cou plus court à proportion; le corps plus épais et moins haut sur jambes. Au reste, tous ont de grands rapports dans leur genre de vie; ils habitent dans les marais, sur les bords des lacs et des rivières, vivent de poissons, de reptiles et d'insectes aquatiques. La plupart nichent sur

les arbres et souvent en famille; leurs petits sont nourris dans le nid et ne le quittent qu'en état de voler; tous ou presque tous sont demi-nocturnes. On trouve des Hérons dans toutes les parties du monde.

## LE HÉRON BLEU A GORGE BLANCHE, *Ardea albicollis*.

P. CCLIII.

*Nigro-cœrulea; gutture albo.*

Le Héron bleu à gorge blanche, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat.*, tom. 14, pag. 409.

Le plumage de ce Héron, qu'on trouve au Sénégal, est généralement d'un bleu noir, à l'exception de la gorge qui est blanche. Il porte une huppe composée de plumes effilées; celles du dos ont la même forme et se réunissent en un faisceau épais qui s'étend presque jusqu'à l'extrémité de la queue; le bec et les parties nues des côtés de la tête sont bruns; les pieds noirs.

La femelle, ou du moins l'individu que nous soupçonnons telle, est totalement d'une couleur d'ardoise, et n'a point sur le dos des plumes longues et effilées comme le précédent; le bec, la peau nue des côtés de la tête et les pieds sont noirs.

### 5<sup>ème</sup> DIVISION. CIGOGNE, *Ciconia*.

*Bec* très-long, gros, droit, entier, peu fendu, comprimé latéralement, pointu; mandibule supérieure à sillons oblitérés. Pl. U, n° 4.

*Narines* longitudinales, linéaires et situées près du front.

*Langue* membraneuse, très-courte, plate, triangulaire.

*Tarses* longs, nus, réticulés.

*Doigts* allongés; antérieurs unis à la base par une membrane; postérieur portant à terre sur plusieurs phalanges. Pl. FF, n° 9.

*Ongles courts*, un peu aplatis, obtus; l'intermédiaire à bords entiers; le postérieur presque droit et le plus court.

*Ailes longues*; troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Les trois espèces, que contient cette division, ont été classées par Linnée et Latham dans leur genre *Ardea*; Brisson les en a exclues pour en faire un groupe particulier, et nous croyons qu'il est fondé dans cet isolement; car les Hérons diffèrent des Cigognes par leur bec fendu jusqu'aux yeux, et sillonné sur sa partie supérieure, par les *lorums* totalement nus, par la tranche dentelée du bord interne de l'ongle intermédiaire, par le doigt postérieur, qui est comme attaché à la base du doigt interne, et enfin en ce que celui-ci est totalement séparé de l'intermédiaire. Les Cigognes ont le gésier peu musculé, les cœcums si petits qu'on les aperçoit à peine, le larynx inférieur sans muscle propre, les bronches plus longues et composées d'anneaux plus entiers que dans les Hérons; leurs mandibules légères et larges, en frappant l'une contre l'autre, produisent un claquement, presque le seul bruit que ces oiseaux font entendre.

Les uns nichent à la cime des arbres, les autres dans les rochers et au haut des édifices. Leur ponte est ordinairement de deux ou trois œufs; les petits sont nourris dans le nid et ne le quittent que lorsqu'ils sont en état de voler. La nourriture des Cigognes se compose de reptiles, de poissons et d'insectes. On trouve des Cigognes en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique, sur les rivages, dans les prairies et les marais. Celles qui habitent dans les climats tempérés, les quittent vers l'automne et vont passer l'hiver dans des régions plus chaudes. Les mœurs et les habitudes de notre Cigogne blanche présentent un contraste parfait avec celles de la Cigogne noire; celle-ci est farouche et sauvage, recherche les déserts et les marais éloignés de toute habitation, cache son nid dans l'épaisseur des forêts, et ne se plaît que sur le sommet des plus hautes montagnes. L'autre, au contraire, semble née l'amie de l'homme, partage son séjour, fixe son domicile sur sa maison, place son nid sur les

toits et les cheminées, cherche sa pâture sur le bord des rivières les plus fréquentées, chasse dans nos champs et presque dans nos jardins, ne s'effraye point du tumulte des villes, se place au milieu, s'établit sur les tours, aussi partout est-elle respectée et bien venue.

### LA CIGOGNE MAGUARI, *Ciconia maguari*.

Pl. CCLIV.

*Alba; orbitis rubris; tectricibus caudæ superioribus et alarum majoribus, remigibus pennisque scapularibus nigris.*

La Cigogne d'Amérique, *Briss., Ornith., tom. 5, pag. 369, n° 3.*

Le Maguari, *Buffon, Hist. nat., tom. 7, pag. 275.*

*Ardea Maguari, Linn., Gm., Syst. nat.; édit. 13, n° 22.*

*Idem, Lath., Index, n° 10.*

American stork, *idem, Synopsis, tom. 3, pag. 50, n° 10.*

Cette Cigogne, qu'on soupçonne se trouver quelquefois en Europe et même en France, peut-être parce qu'on l'aura confondue avec notre Cigogne blanche, habite l'Amérique, où elle fréquente, tantôt seule, tantôt par paires, ou en troupe de cinquante et plus, les marais et les lagunes. Elle n'est ni défiante ni farouche; son vol est quelquefois très-élevé; elle se perche sur les arbres; mais elle se tient communément à terre, cherchant sa nourriture, non-seulement dans les lieux humides, sur le bord des rivières et des lacs, mais encore dans les terrains secs.

A l'exception des rémiges primaires, des scapulaires des grandes couvertures et de celles qui recouvrent la queue en dessus, qui sont noires, tout le reste du plumage est d'un beau blanc; le bec est bleu-de-ciel à sa base et noirâtre dans le reste; l'iris d'un blanc d'ivoire; les orbites sont rouges; cette teinte est couleur de sang sur les pieds. Longueur totale, 43 pouces. Les jeunes, dans leur premier âge, sont d'un brun noirâtre, avec le ventre blanc; ils conservent cette livrée jusqu'à leur première mue, et ils paraissent à cette époque comme marbrés de brun et de blanc.

6<sup>me</sup> DIVISION. JABIRU, *Mycteria*.

*Bec* très-long, épais, conique, lisse, comprimé latéralement, pointu; mandibule supérieure trigone, droite; l'inférieure plus épaisse, retroussée.

Pl. U, n° 5.

*Narines* étroites, longitudinales.

*Langue* très-courte, enfoncée dans le gosier.

*Tête et cou* plus ou moins dénués et totalement couverts de plumes.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* unis à la base par une membrane; pouce portant à terre sur toute sa longueur.

*Ongles* larges, courts, obtus; le postérieur le plus court de tous.

*Ailes* longues; troisième, quatrième, cinquième rémiges les plus longues.

*Queue* à douze rectrices.

Des quatre espèces dont se compose cette division, aucune ne se trouve en Europe; une habite l'Amérique, une autre l'Afrique, et deux l'Asie orientale et l'Australasie. Elles ont de grands rapports avec les Cigognes; aussi Illiger les réunit sous la même dénomination générique: cependant les Jabirus diffèrent de celles-ci par leur bec parfaitement lisse, et dont la partie inférieure est légèrement recourbée en haut. Ils ont le même genre de vie et, comme elles, la faculté de se percher. Ils sont monogames, construisent leur nid sur les arbres élevés, nourrissent leurs petits dans leur berceau, et ceux-ci ne le quittent qu'en état de voler.

LE JABIRU DU SÉNÉGAL, *Mycteria senegalensis*.

Pl. CCLV.

*Alba; fasciâ nigrâ maculâ utrinque senestratâ.*

*Mycteria senegalensis*, *Lath.*, *Index*, n° 4.

Senegal Jabiru, *idem*, *Synopsis*, deuxième Suppl., pag. 296.

Le Jabiru du Sénégal, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat., tom. 26, pag. 440.*

Cet oiseau, dans son état parfait, a le corps blanc; les plumes scapulaires, le cou et les pieds noirs; le bec rouge vers sa pointe, blanchâtre dans le reste, avec une bande noire vers le milieu et une tache de chaque côté chez le jeune; la tête, le cou, les ailes et la queue d'un gris brun, mélangé de blanc sur le dos et le bas du cou en devant; les parties inférieures blanches.

### 8<sup>ème</sup> FAMILLE. AÉROPHONES, *Aerophoni.*

*Bec* épais, droit, comprimé latéralement, convexe, pointu.

*Tête* quelquefois caronculée.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Quatre doigts*, trois devant, un derrière.

#### 1<sup>ère</sup> DIVISION. GRUE, *Grus.*

*Bec* très-long, droit, épais, comprimé latéralement, pointu, à bords entiers ou à demi dentelés; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, convexe.

*Narines* situées dans un sillon, concaves, elliptiques, couvertes d'une membrane en arrière et ouvertes vers le milieu du bec. Pl. U, n° 6.

*Langue* charnue, large, pointue.

*Orbites* nues ou emplumées.

*Tarses* très-longs; nus, réticulés.

*Doigts extérieurs* unis à leur base par une membrane; l'interne totalement libre.

*Ongles* un peu larges, courts, presque obtus; postérieur le plus long.

*Ailes* à rémiges secondaires plus larges et plus longues que les primaires; première et cinquième égales; deuxième, troisième, quatrième les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

On compte huit espèces dans cette division; mais nous soupçonnons



qu'il en est parmi elles qui sont des variétés d'âge ou de sexe, comme la Grue brune (*Ardea canadensis*, Lath.), qui est la Grue blanche d'Amérique. Dans leur première année, ainsi que l'a remarqué l'ornithologiste américain Wilson.

Les Grues diffèrent principalement des Cigognes parmi lesquelles les ont classées Latham, Gmelin, etc., en ce que la membrane qui, dans celles-ci, engage les trois doigts antérieurs, ne lie que les deux extérieurs chez les Grues; en ce que le pouce qui pose à terre sur plusieurs articulations chez les Cigognes et les Hérons, n'y porte que sur le bout chez celles-là; enfin, les Grues diffèrent encore des Hérons en ce qu'elles n'ont pas, comme ceux-ci, l'ongle intermédiaire dentelé en scie sur son bord interne; en ce qu'elles ont un double cœcum, et que les Hérons n'en ont qu'un. Cette division serait susceptible de trois sections: la *Grue caronculée* en composerait la première, en ce qu'elle a la base de la mandibule inférieure munie de deux fanons allongés et pendans, la tête parfaitement emplumée et les orbites nues. La seconde aurait pour type la Grue blanche de Sibérie, dont le bec est à demi dentelé, l'occiput chauve, papillonacé, et dont les orbites sont couvertes de plumes. La troisième, qui comprend les autres Grues, a pour caractères distinctifs la tête chauve et le bec sans dentelures.

Les Grues des zones tempérées émigrent régulièrement du nord au midi et du midi au nord, ainsi que l'ont remarqué les anciens qui appelaient la Grue d'Europe, *oiseau de Libye* et *oiseau de Scythie*, qui étaient alors les extrémités du monde. Ces oiseaux, qui s'élèvent fort haut dans leurs voyages, et qui, pour se soutenir dans l'air et le fendre avec plus de facilité, forment un triangle à peu près isocèle; mais, pour résister à un vent trop fort, ils se resserrent en rond; c'est aussi de cette manière qu'ils se mettent en défense, quand l'aigle les attaque; ainsi que tous les grands oiseaux, ils ont quelque difficulté à s'élever. Pour cela ils sont forcés de courir quelques pas, ouvrant les ailes, rasant la terre jusqu'au moment que leurs ailes puissantes se soient totalement déployées. Alors ils décrivent des spirales régulières et gagnent le haut des airs, d'où ils descendent en ligne verticale.

Les Grues vivent non-seulement d'insectes, de vers, de petits reptiles, de grenouilles; de petits poissons, mais encore de grains nouvellement semés. Elles choisissent, pour placer leur nid, de petites buttes de terre, des éminences de gazon, dans les marais et les roseaux qu'elles élèvent à leur hauteur avec des herbes et des joncs nattés ensemble. C'est au sommet qu'elles placent le berceau de leur géniture; elles le composent d'herbes fines et douces; la femelle y dépose deux œufs, dont le mâle partage l'incubation; ils se tiennent debout pour les couvrir, de manière que leur corps pose dessus.

### LA GRUE A COLLIER, *Grus torquata*.

Pl. CCLVI.

*Capite nudo collarique papilloso rubris; corpore cinereo; remigibus primoribus reatricibusque nigris.*

*Ardea antigone*, Linn., *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 6.

*Ardea torquata*, Lath., *Index*, n° 4.

La Grue à collier, Buff., *Histoire nat. des Ois.*, tom. 7, pag. 107, pl. enl. 865.

Cette Grue qu'on trouve aux Indes orientales, a le haut du cou orné d'un collier rouge, bordé de brun dans sa partie inférieure; la tête nue et d'un gris rougeâtre; les plumes des ailes, celles de la queue noires; le reste du plumage d'un gris bleuâtre; le bec noir; les pieds noirâtres. Longueur totale, 4 pieds 3 pouces.

### 2<sup>ème</sup> DIVISION. ANTHROPOÏDE, *Anthropoïdes* <sup>1</sup>.

*Bec* à peine plus long que la tête, comprimé latéralement, entier, épais, convexe, sillonné en dessus, pointu.

*Narines* situées dans un sillon, concaves, elliptiques, ouvertes, closes en arrière par une membrane.

*Langue* charnue, large, pointue.

<sup>1</sup> Cet oiseau est figuré dans l'une des six premières livraisons de cet ouvrage.

*Tête* totalement emplumée ou seulement les tempes nues.

*Tarses* glabres, longs, réticulés.

*Doigts extérieurs* réunis à leur base par une membrane; l'interne libre.

*Ongles* courts, un peu obtus.

*Ailes* longues; première, deuxième, troisième, quatrième rémiges les plus longues de toutes; les secondaires plus prolongées que les primaires.

*Queue* à douze rectrices.

Les deux espèces que renferme cette division se trouvent en Afrique. Le nom, qu'on leur a donné, est celui que les Grecs ont imposé à celle qu'on a décrite sous la dénomination de *demoiselle de Numidie*, d'après les gestes mimes qu'on la voit affecter. Cet oiseau, que les anciens ont appelé *comédien*, d'après ses jeux et son adresse, doit la dénomination de *demoiselle* à son élégance, à sa parure, à la manière de s'incliner par plusieurs révérences, à sa marche qu'elle semble faire avec ostentation, à la gaîté qu'il manifeste par des sauts et des bonds, comme s'il voulait danser. Athenée l'appelle *copiste de l'homme*, et si, comme dit Buffon, cet oiseau a pris de ce modèle quelque faible talent, il paraît aussi avoir pris ses défauts; car il a de la vanité, il aime à s'étaler, il cherche à se donner en spectacle et se met en jeu dès qu'on le regarde; il semble préférer le plaisir de se montrer à celui même de manger, et suivre, quand on le quitte, comme pour solliciter encore un coup d'œil. On compare sa marche, ses postures et ses gestes aux danses des Bohémiennes.

L'autre Anthropoïde, qu'on appelle *Oiseau royal*, est doux et paisible en captivité, n'a de défense que dans la hauteur de sa taille, la rapidité de sa course et la vitesse de son vol, qui est élevé, puissant et soutenu; il craint moins l'homme que ses autres ennemis, et semble même s'approcher de lui avec confiance, avec plaisir; il s'ennuie dès qu'on le laisse seul trop long-temps; il aime qu'on lui rende visite, et, lorsqu'après l'avoir considéré, on se promène indifféremment, sans prendre garde à lui, il suit les personnes, ou marche à côté d'elles, et fait plusieurs tours de promenade; et si quelque chose l'ennuie et qu'il reste en arrière, il se hâte de rejoindre la compagnie.

L'ANTHROPOÏDE ROYAL, *Anthropoides pavonina*.Pl. CCLVII. (Jeune) <sup>1</sup>.*Crista setosa erecta; temporibus palearibusque binis nudis.*L'oiseau royal, *Briss.*, *Ornith.*, tom. 5, pag. 511, n<sup>o</sup> 1, pl. 41.L'oiseau royal, *Buff.*, *Hist. nat. des Oiseaux*, pl. enl., n<sup>o</sup> 1.Crowned african cram, *Edwards*, *Ois.*, pl. 192.Ardea pavonica, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n<sup>o</sup> 1.Idem, *Lath.*, *Index*, n<sup>o</sup> 1.Crowned heron, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 34, n<sup>o</sup> 1.

Ainsi que le Paon cet oiseau se perche en plein air pour dormir; on prétend même qu'il imite son cri, ce qui, joint à l'analogie de leur aigrette, lui a fait donner le nom de *Paon marin* ou de *Paon à queue courte*. Son cri ressemble beaucoup à celui de la Grue; son ton, qu'on explique par le mot *claugor*, est assez semblable aux accens rauques d'une trompette ou d'un cor; ce cri est bref et réitéré, lorsqu'il a besoin de nourriture, et exprime son inquiétude et son ennui. Il le fait aussi entendre le soir, lorsqu'il cherche à se gîter; il a encore une autre sorte de voix, comme un grognement ou gloussement intérieur, *cloque, cloque*, assez semblable à celui d'une Poule couveuse, mais plus rude. Il se nourrit d'insectes, de vers de terre et de poissons. On le trouve sur la côte d'Afrique, au Sénégal et en Guinée dans les environs de la rivière de Pounny. Les Africains le révèrent et personne n'ose tirer dessus; c'est un de leurs fétis; lorsque les nègres le voient voler, ils crient après lui; ils l'appellent le *héraut des fétis*, parce qu'il fait avec ses ailes un certain bruit désagréable, comme s'il donnait du cor.

Un bouquet de soies épanouies sur le sommet de la tête distingue très-bien cet oiseau d'Afrique, qui doit à sa couronne le nom d'*Oiseau royal*. Un large oreillon d'une peau membraneuse, blanche sur le temple, d'un rouge vif sur la joue, enveloppe la face, descend presque jusque sous le

<sup>1</sup> L'adulte est figuré dans l'une des premières livraisons sous le nom d'Oiseau Royal.

bec, et se termine en un fanon pendant sur la gorge. Le front est couvert d'un duvet noir, fin, serré comme du velours; des brins touffus, de couleur isabelle, aplatis et filés en spirale composent son aigrette; chaque brin est hérissé de très-petits filets à pointe noire et terminé par un petit pinceau de la même couleur; un cendré clair bleuâtre colore le cou et tout le corps; les plumes du cou sont longues et étroites; celles du dos larges, pointues; les plumes primaires des ailes et les rectrices noires; les secondaires sont d'un roux brun et s'étendent au-delà du croupion; les couvertures blanches, et celles qui recouvrent les plumes primaires d'un jaune pâle; le bec et les pieds sont noirs; l'iris est d'un blanc pur. Longueur totale, 2 pieds 9 pouces.

La femelle se distingue du mâle par des oreillons fort petits et par la couleur noire qui partout remplace la teinte bleuâtre du mâle. Chez le jeune, avant sa première mue, la huppe, la tête et le cou jusqu'au milieu sont couverts d'un duvet roux; les yeux entourés d'une grande marque blanche et duveteuse; la gorge est de cette couleur; le reste du cou, la poitrine et le ventre sont noirâtres avec toutes leurs plumes terminées de roux; les couvertures inférieures de la queue mélangées de roux et de blanc; les rectrices et les grandes rémiges noires; les secondaires de la même couleur et bordées de roux; les couvertures supérieures des ailes rousses et blanches, mais la dernière couleur est dominante; le bec est brun clair; les pieds sont d'une nuance plus foncée.

### 9<sup>ème</sup> FAMILLE. COLEORAMPES, *Coleoramphi*.

*Bec* couvert à sa base d'un fourreau corné.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Doigts* au nombre de quatre.

### 1<sup>ère</sup> DIVISION. CHIONIS, *Chionis*.

*Bec* plus long que la tête, conico-convexe, droit, robuste, épais, comprimé latéralement, à pointe courbée; mandibule supérieure couverte

d'une gaine cornée, mobile, échancrée, lacérée à son extrémité; l'inférieure anguleuse en dessous; plus courte, pointue. Pl. U, n° 7.

*Narines* en partie couvertes par la gaine, petites, obliques, ouvertes.

*Langue* cartilagineuse, arrondie en dessus, aplatie en dessous, à pointe acuminée.

*Face* nue, verruqueuse chez les adultes.

*Tarses* courts, robustes, réticulés.

*Doigts antérieurs* calleux en dessous; les extérieurs unis à leur base par une membrane; l'intérieur libre; le postérieur élevé de terre.

*Ailes* munies d'un bourrelet obtus sur leurs plis.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division ne contient qu'une espèce, qui se trouve dans l'Australasie, où elle se tient sur les bords de la mer. Sa nourriture consiste en coquillages et animaux marins que les flots apportent morts sur la plage. Sa chair est de mauvais goût et dédaignée par les hommes.

### LE CHIONIS NECROPHAGE ; *Chionis necrophagus*.

#### Pl. CCLVIII.

*Albus ; rostri vaginâ mobile.*

Chionis, *Forster Euchir.*, *Hist. nat.*

Vaginalis alba, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, *édit.* 13, n° 1.

Vaginalis Chionis, *Lath.*, *Index*, n° 1.

White shcathbill, *idem*, *Synopsis*, *tom.* 3, *pag.* 268, n° 1, *pl.* 89.

Cet oiseau, qui vit en troupes sur les bords des mers australes, est totalement d'un blanc de neige, et a les joues nues avec des petites verrues blanches ou de couleur orangée; une autre verrue plus grosse et brune surmonte les yeux; toutes ne sont apparentes que chez les adultes; le bouton osseux du pli de l'aile est noirâtre; la gaine cornée du bec tantôt jaune, tantôt noire; la couleur des pieds varie selon l'âge; les uns les ont bruns, d'autres roussâtres; l'iris est d'une teinte plombée. Longueur totale, 15 à 18 pouces.

10<sup>ème</sup> FAMILLE. UNCIROSTRES, *Uncirostri*.

*Bec* robuste, très-rarement plus long que la tête, courbé ou crochu à sa pointe.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure <sup>1</sup>.

*Doigts* au nombre de quatre; les antérieurs ou seulement les deux extérieurs réunis à leur base par une membrane; l'interne libre; le postérieur ne portant à terre que sur le bout, ou élevé de terre.

1<sup>ère</sup> DIVISION. CARIAMA, *Cariama*.

*Bec* plus long que la tête, arrondi, garni à sa racine de plumes longues et à barbes désunies, fendu jusque sous les yeux; mandibule supérieure crochue à sa pointe. Pl. U, n<sup>o</sup> 8.

*Narines* petites, situées vers le milieu du bec.

*Langue* entière, charnue.

*Paupières* garnies de cils longs sur leur partie supérieure.

*Orbites* nues.

*Tarses* glabres, allongés, réticulés.

*Doigts* épais, courts, robustes; antérieurs unis à la base par une membrane; postérieur élevé de terre. Pl. FF, n<sup>o</sup> 3.

*Ongles* courts, forts; l'intermédiaire muni d'un rebord tranchant sur le côté interne et un peu obtus; les autres crochus.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus courte de toutes; cinquième, sixième et septième les plus longues.

*Queue* à douze rectrices.

Brisson a isolé génériquement l'espèce que contient cette division; et nous croyons que Latham et Gmelin ont eu tort de la classer dans leur genre *Palamedea*, attendu qu'elle n'en a pas les caractères. Ces auteurs n'avaient que très-peu de notions sur sa partie historique; mais nous de-

<sup>1</sup> Exception. SECRÉTAIRE.

vons à M. de Azara des détails très-nombreux et très-intéressans sur son genre de vie, détails qui prouvent que cet oiseau ne fréquente point les marais et ne vit pas de poissons et de reptiles aquatiques; au contraire, il s'éloigne des eaux et même des lieux bas; il se plaît sur la lisière des forêts claires, sèches et élevées, et de préférence sur les collines pierreuses. Sa nourriture se compose de reptiles terrestres et d'insectes. M. de Azara est persuadé qu'il ne boit jamais et qu'il ne mange point de graines. Les Cariamas se tiennent par paires ou en petites troupes; ils fuient l'homme de très-loin, et ils ne prennent leur vol qu'à la dernière extrémité. Ceux qu'on est parvenu à rendre domestiques, portent le cou droit, vertical, et la tête toujours levée. Leur regard est fier et dédaigneux; leur démarche grave et mesurée; et, quand ils soupçonnent quelque sujet de crainte, ils examinent avec attention autour d'eux, avant de se décider à demeurer ou à prendre leur course. C'est leur seule défense, et ils n'inquiètent jamais aucun autre oiseau. On les trouve au Brésil et au Paraguay.

## LE CARIAMA LOPHORHYNQUE, *Cariama saurophaga*.

Pl. CCLIX.

*Corpore griseo, rufo et fusco mixto; fasciculo pennarum supra basim rostri.*

*Cariama*, *Marcgr.*, *bras.* 203.

*Idem*, *Briss*, *Ornith.*, *tom.* 5, *pag.* 516, *n°* 1.

*Idem*, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, *tom.* 7, *pag.* 325.

*Palamedea cristata*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, *édit.* 13, *n°* 2.

*Idem*, *Lath.*, *Index*, *n°* 2.

Crested sereamer, *idem*, *Synopsis*, *tom.* 3, *pag.* 20, *n°* 2.

*Saria*, de *Azara*, *apuntamientos para la hist. de passaros del Paraguay y rio de la Plata*, *tom.* 3, *pag.* 101.

*Cariama* est le nom que les Brésiliens ont imposé à cet oiseau; mais les naturels du Paraguay l'appellent *Saria*; ces deux dénominations ont rapport à son cri aigu, assez semblable à celui d'un jeune Dindon; mais



il est si fort qu'on l'entend à un mille de distance. Les Espagnols le nomment *Faisan*, probablement d'après sa chair qu'on dit délicate et savoureuse. Cette espèce est rare au Paraguay et ne se trouve point vers la rivière de la Plata.

Chez l'individu dont nous publions la figure, il règne depuis les narines jusque près l'angle antérieur de l'œil, une rangée de plumes en éventail, longues de deux pouces au moins, fermes et à barbes désunies. Celles de l'occiput et du cou sont longues de trois pouces environ, roussâtres et chacune est traversée par douze ou quinze lignes très-étroites et comme formées par de petites taches isolées et d'une teinte sombre; les plumes qui recouvrent le dessus des ailes et du corps sont pareilles; mais la couleur des lignes est plus prononcée et le fond tire au cendré; la gorge, le devant du cou et les parties postérieures sont d'un roux très-clair, avec une raie longitudinale d'un roussâtre presque blanc sur le milieu de chaque plume; les grandes pennes des ailes et celles de la queue sont noirâtres et ont leur bord extérieur roux; ces dernières ont à leur extrémité une tache blanche; le bec est noirâtre en dessus et orangé en dessous; l'iris jaune; le tour de l'œil bleuâtre; la partie nue des jambes et les tarses sont orangés; les ongles et les cils des paupières noirs. Longueur totale, 30 pouces. La femelle ne diffère pas du mâle, si ce n'est qu'elle a le bec rouge.

Il paraît que le plumage n'est pas coloré de même chez tous les individus; car celui que décrit M. de Azara, diffère du précédent en ce qu'il a les plumes du corps et du dessus de la tête blanches; celles du cou, de la gorge et de la poitrine d'un brun blanchâtre; une ligne blanche au-dessus de l'œil; les pennes des ailes noires, avec des lignes transversales blanches et piquetées de noir; les huit pennes du milieu de la queue brunes; les autres, avec une large bande noire sur le milieu. Dans la description qu'on a faite du Cariama du Brésil, d'après Marcgrave ou plutôt d'après la mauvaise figure qu'il en a publiée, il y a plusieurs erreurs qu'on doit relever; en effet on lui donne un bec court, des doigts longs et des ailes qui ne s'étendent guère, étant pliées, au delà de l'origine de la queue, tandis que le bec est plus long que la tête, que les doigts sont courts, proportionnellement à la taille de l'oiseau, et que les ailes aboutissent à peu près

au milieu de la queue; ces deux rangées de plumes forment, en se joignant l'une à l'autre, une espèce de toupet étalé, qui se courbe sur le bec et le couvre; ces plumes et le front sont noirâtres.

2<sup>ème</sup> DIVISION. SECRÉTAIRE, *Ophiotheres*:-

*Bec* robuste, plus court que la tête, à base droite et garnie d'une cire, épais, comprimé latéralement, crochu vers le bout de sa partie supérieure. Pl. U, n° 9.

*Narines* oblongues, obliques, ouvertes.

*Langue* charnue, pointue.

*Bouche* très-fendue.

*Lorums et orbites* glabres.

*Sourcils* saillans.

*Gorge* extensible.

*Jambes* et *devant* des talons garnis de plumes.

*Tarses* très-longs, nus, réticulés.

*Doigts* courts, verrucueux sous leurs phalanges; antérieurs réunis à leur base par une membrane; latéraux, égaux; le postérieur court, articulé un peu plus haut que les autres et ne portant à terre que sur le bout. Pl. FF, n° 4.

*Ailes* armées de trois éperons obtus; les cinq premières rémiges les plus longues de toutes et presque égales entre elles.

*Queue* à douze rectrices.

L'espèce, qui fait le type de cette division, a été placée par Latham dans son genre *Vultur*; Gmelin en fait un *Falco*; Illiger l'isole sous le nom de *Gypogeranes*, ainsi que M. Cuvier sous celui de *Messenger* ou *Secrétaire*, et le place à la suite des oiseaux de proie diurnes, d'après ses jambes entièrement couvertes de plumes, son bec crochu et fendu, ses sourcils saillans et tous les détails de son anatomie. Quant à nous, nous avons suivi l'exemple de plusieurs naturalistes en le plaçant parmi les Échassiers d'après la grande longueur de ses tarses. Voyez ci-après sa partie historique.

LE SECRÉTAIRE HUPPÉ, *Ophiotheres cristatus*.

Pl. CCLX.

*Ater; occipite cristato; rectorum apice albo; duabus intermediis longissimis.*

Le messenger du cap de Bonne-Espérance, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, *pl. enl.*, n° 72.

*Falco serpentarius*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, *édit.* 13, n° 33.

*Vultur serpentarius*, *Lath.*, *Index*, n° 21.

Secretary of sagittarius, *Lath.*, *Synopsis*, *tom.* 1, *pag.* 20, n° 17; *pl.* 2.

C'est d'après Le Vaillant, que nous allons entrer dans les détails historiques de cet oiseau, lorsqu'il est en état de liberté. L'amour excite entre les mâles des combats longs et opiniâtres; ils se frappent naturellement de leurs ailes, pour se disputer une femelle qui est toujours le partage du vainqueur. Il construit son nid en forme d'aire, plat comme celui de l'Aigle, de trois pieds de diamètre et garni en dedans de laine et de plumes; il le place dans un buisson très-haut et très-touffu, et quelquefois sur de grands arbres. Le même nid sert très-long-temps au même couple, qui, comme les Aigles, habite seul un domaine très-étendu. La ponte est de deux ou trois œufs blancs, pointillés de roussâtre et de la forme de ceux de l'Oie, mais un peu moins allongés. Les petits sont long-temps avant de prendre leur essor; ils ne peuvent même bien courir qu'à l'âge de quatre ou cinq mois. En revanche, lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement, ils courent d'une vitesse extrême; quand ils se voient poursuivis, ils préfèrent la course au vol, et ils font des pas d'une grandeur démesurée; lorsque rien ne les effraye, leur démarche est lente et grave. Ils sont défiants et rusés; on les approche difficilement; le mâle et la femelle se séparent rarement. Ils se trouvent dans toutes les plaines arides du cap de Bonne-Espérance et particulièrement dans le Swartland. On les rencontre aussi très-fréquemment sur toute la côte de l'Est, même jusque

chez les Cafres et dans l'intérieur des terres. Lorsque le Secrétaire rencontre ou découvre un serpent, il l'attaque d'abord à coup d'ailes pour le fatiguer; il le saisit ensuite par la queue, l'enlève à une grande hauteur en l'air et le laisse retomber; ce qu'il répète jusqu'à ce que le serpent soit mort. Lorsqu'on l'inquiète, il fait entendre un croassement sourd; il n'est ni dangereux ni méchant; son naturel est doux; il fuit au lieu d'attaquer, évite l'approche, et pour échapper à son ennemi, même faible, on lui voit faire des sauts de sept ou huit pieds de hauteur. Il préfère les animaux vivans à ceux qui sont morts, ce qui le distingue des Vautours, et la chair au poisson, ce qui l'éloigne des oiseaux d'eau. Il mange aussi de petites tortues qu'il avale tout entières après les avoir brisées; il détruit une grande quantité de sauterelles et d'autres insectes. Son cri est assez analogue à celui de l'Aigle.

Le mâle, dans son état parfait, a la tête, le cou, tout le manteau d'un gris bleuâtre; les couvertures des ailes noires, de même que les plumes, plus ou moins nuancées de brun roux; la gorge et la poitrine nuancées de blanc; et les couvertures inférieures de la queue, de roussâtre très-clair; le bas-ventre d'un noir mêlé et comme rayé de roux et de blanc; les jambes d'un beau noir, rayé imperceptiblement de brun; les plumes de la queue sont noires en partie, grises ensuite et terminées par du brun; les deux du milieu d'un gris bleuâtre, nué de brun vers le bout qui est blanc, avec une tache noire, et du double plus longues que les deux suivantes; elles traînent à terre pour peu que l'oiseau les tienne obliquement; le tour de l'œil et la cire sont plus ou moins orangés; le bec est noir; l'iris d'un gris pâle. Longueur totale, 3 pieds deux pouces.

La femelle diffère du mâle par sa couleur grise, moins nuancée de brun; par sa huppe moins longue et plus mêlée de gris; par les plumes du ventre et des jambes qui portent un plus grand nombre de rayures brunes et blanches, et par moins de longueur dans les deux rectrices intermédiaires. Dans le premier âge la couleur grise est nuancée d'une forte teinte de roussâtre; chaque plume des jambes est terminée par un liseré blanc; le bas-ventre est entièrement de cette couleur; la huppe est courte et d'un gris roussâtre; les deux plumes du milieu de la queue ne sont pas plus longues que les autres.

3<sup>ème</sup> DIVISION. KAMICHY, *Palamedea*.

*Bec* plus court que la tête, garni de plumes à sa base, conico-convexe; mandibule supérieure un peu voûtée, crochue à sa pointe; l'inférieure plus courte, presque obtuse à son extrémité.

*Narines* ovales, ouvertes, situées vers le milieu du bec.

*Langue*....

*Front* garni d'une corne longue, grêle, cylindrique, droite et pointue.

*Tarses* nus, annelés.

*Doigts* épais; les extérieurs unis à leur base par une membrane; l'interne libre; le postérieur ne portant à terre que sur le bout. Pl. FF, n° 5.

*Ongles* médiocres, pointus, canaliculés en dessous; le postérieur presque droit et le plus long de tous.

*Ailes* longues, garnies de deux éperons robustes, pointus; première rémige la plus courte de toutes; troisième et quatrième les plus longues.

*Queue* à douze rectrices.

La seule espèce que renferme ce genre, se trouve au Brésil et à la Guyane, où elle se tient dans les marécages; quoique munie d'armes très-offensibles qui la rendraient formidable au combat, elle n'attaque point les autres oiseaux et ne fait la guerre qu'aux reptiles. La nature lui a donné des mœurs douces et une sensibilité profonde. Sa nourriture ordinaire consiste en herbe tendre qu'elle pâture à la manière des Oies; elle mange aussi les graines de plusieurs espèces de plantes, mais elle ne touche pas à la proie vivante. Il n'est qu'une occasion où les éperons des ailes deviennent des armes offensives; mais c'est à l'espèce même du Kamichy qu'elles deviennent funestes. Lorsque dans la saison des amours, plusieurs mâles se rencontrent, la possession d'une femelle est un sujet de combat, de vigoureux coups d'ailes, soit à terre, soit au vol, sont assés et rendus avec acharnement, jusqu'à ce que le plus fort ou le plus adroit ait mis ses rivaux en fuite et soit resté maître du champ de bataille, souvent ensanglanté, et du prix de la victoire. L'amour alors dépose ses fureurs, il n'existe plus que tendresse et fidélité; et ces sentimens

ont tant de vivacité que les deux époux ne se séparent plus, et que, si l'un vient à mourir, l'autre ne cesse d'errer en poussant des sons plaintifs autour des lieux où la mort l'a privé de ce qu'il aime, se consume et finit par périr victime de ses regrets.

### LE KAMICHY CORNU, *Palamedea cornuta*.

Pl. CCLXI.

*Anulis bispinosus; fronte cornutá; corpore suprâ nigro; subtus albo.*

Anhima, *Briss., Ois., tom. 5, pag. 518, n° 1.*

Le Kamichy, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom 7, pag. 335, pl. enl., n° 451.*

*Palamedea cornuta, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 1.*

Idem, *Lath., Index, n° 1.*

Horned screamer, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 18, n° 1, pl. 74.*

Partout le Kamichy paraît rare, soit parce qu'il est peu fécond, soit parce qu'il ne fréquente que les lieux reculés et solitaires. Il se plaît dans les savanes à demi noyées, où il est bien difficile de l'atteindre. Sa ponte, qui n'a lieu qu'une fois par an, dans les mois de janvier et de février, consiste en deux œufs de la grosseur de ceux de l'Oie. Cet oiseau se perche très-rarement, se tient ordinairement à terre et n'entre point dans les forêts. Sa démarche est grave; il porte le cou droit et la tête haute. Sa voix est si forte que son cri retentit au loin et a quelque chose d'effrayant; Marcgrave lui donne l'épithète de *terrible* et l'exprime par *vyhouvyhou*. C'est d'après ce cri que les Indiens des bords de l'Amazone l'ont nommé *Cahuitahu*; ceux de la Guyane française l'appellent *Kamouchi*, d'où les créoles ont formé la dénomination de *Camoucle*. A Surinan on le nomme *Arend*, au Brésil, *Anhima*; enfin quelques naturalistes l'ont désigné sous le nom d'*Aigle d'eau cornu*. Cette désignation est fautive, car le Kamichy s'éloigne autant des Aigles par sa conformation que par ses mœurs et ses habitudes.

L'arme menaçante, qui s'élève sur la tête du Kamichy, est une corne pointue, longue de trois à quatre pouces et dont la base a deux ou trois lignes de diamètre; elle est droite dans toute sa longueur, excepté à sa pointe qui se courbe un peu en avant; sa base est revêtue d'un fourreau semblable au tuyau d'une plume. Les deux forts éperons dont chaque aileron est armé sont triangulaires, et se dirigent en avant lorsque l'aile est pliée; le supérieur est plus gros et plus long que l'inférieur: ce sont des apophyses de l'os du métacarpe et leur base est entourée d'un étui semblable à celui de la corne. La couleur générale est d'un noir d'ardoise; de petites taches grisâtres se font remarquer sur le cou, le dos, le jabot, une partie de la poitrine, les ailes et la queue; le ventre est blanc; le dessous des ailes d'un gris teinté de roux; les plumes de la tête sont douces au toucher, semblables à du duvet et mêlées de blanc et de noir; l'iris, le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, 2 pieds 4 pouces. Le jabot et l'estomac ont une ampleur considérable; la membrane externe de ce dernier est très-muscleuse; l'interne est velouté, de même que dans la plupart des quadrupèdes; les intestins sont longs et leurs tuniques sont très-fortes.

4<sup>ème</sup> DIVISION. CHAVARIA, *Opistholophus*.

*Bec* moins long que la tête, garni à sa base de plumes très-courtes, conico-convexe; mandibule supérieure un peu voûtée, plus longue que l'inférieure. Pl. V, n° 1.

*Narines* glabres, ouvertes.

*Langue*....

*Lorims* nus.

*Tarses* robustes, épais, réticulés.

*Doigts* allongés; l'intermédiaire réuni à la base avec l'extérieur par une membrane; l'interne libre; le postérieur portant à terre sur le bout.

*Ongles* pointus, carénés, canaliculés en dessous; celui du milieu presque droit; les latéraux un peu crochus; le postérieur droit.

*Ailes* longues, garnies de deux éperons, robustes, un peu courbés en

haut, pointus; troisième, quatrième, cinquième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à quatorze rectrices.

Cet oiseau est le seul qui puisse entrer dans cette division. On le trouve dans les contrées sauvages et peu habitées de l'Amérique méridionale, au Brésil, au Paraguay, dans le pays de Cartagène près des bords du fleuve Sinu, où il fréquente les savanes noyées. Si on le tient en esclavage, il se familiarise avec l'homme, et, investi pour ainsi dire de sa confiance, il devient un domestique fidèle, actif et intelligent, un gardien vigilant et incorruptible. Nourri dans les basses-cours, il est l'ami et le protecteur de la volaille, il demeure constamment au milieu d'elle, la suit dans ses courses journalières, l'empêche de s'égarer et la ramène soigneusement à l'entrée de la nuit. Aucun oiseau de proie ne peut approcher du petit troupeau que le Chavaria s'est chargé de défendre. Si un de ces oiseaux paraît à portée de la basse-cour, le vigilant gardien s'élance vers lui, déploie ses longues et fortes ailes, porte à son ennemi les coups les plus rudes et le met bientôt en fuite. Tel est, d'après le voyageur Jacquin, le Chavaria dans l'état domestique; mais nous devons à M. de Azara des détails intéressans sur son genre de vie dans l'état sauvage. (*Voyez ci-après.*)

### LE CHAVARIA FIDÈLE, *Opistholophus fidelis*.

Pl. CCLXII.

Parra Chavaria, *Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13.*

Idem, *Lath., Index, n° 9.*

Faithfull jacana, *idem, Synopsis, tom. 3, pag. 246, n° 9.*

Chaja, *de Azara, apuntamientos para la hist. del paxaros del Paraguay y rio de la Plata, tom. 3, pag. 106.*

Le Chavaria fidèle, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 6, pag. 206.*



Le mâle de cette espèce porte au Paraguay le nom de *Chaja* et la femelle celui de *Chajali*, d'après leur cri, qui est très-fort, aigu et clair; ils le jettent assez souvent non-seulement pendant le jour, mais encore dans la nuit, pour peu qu'ils entendent quelque bruit, et ils se répondent alternativement. Ces oiseaux se tiennent tantôt seuls, tantôt par paires, tantôt en troupes nombreuses: ils ne fréquentent que les marécages, et si quelquefois on les rencontre sur le bord des rivières, c'est dans les endroits où l'eau est basse et peu courante; ils ne nagent point, mais ils entrent dans l'eau comme les Hérons, non pas pour manger les poissons, les grenouilles, etc.; car ils ne se nourrissent que de plantes aquatiques. Le Cariama ou Chaja se perche à la cime des plus grands arbres; à terre, sa démarche est grave. Il tient le corps horizontal, les jambes fort ouvertes, la tête et le cou en ligne verticale, le bec un peu baissé. Il s'élève quelquefois dans les airs, en faisant de longs circuits, jusqu'à ce qu'on le perde de vue. Cette espèce, dit-on, fait un nid spacieux avec des petites branches sur les buissons ou dans les joncs entourés d'eau. La ponte est de deux œufs, et les petits suivent le père et la mère, quoique revêtus d'un simple duvet.

A plusieurs attributs particuliers à cet oiseau, il faut encore ajouter celui d'avoir la peau du corps séparée de la chair par un intervalle d'une ligne et demie, rempli par une infinité de petites cellules qui contiennent du vent; les tarses et les doigts participent à cette même disposition de la chair, ensorte qu'il paraît démesurément gros, et qu'en le pressant du doigt, la peau prête et s'enfonce pour revenir sur elle-même, dès que la compression cesse. Les longues plumes de l'occiput sont décomposées, étroites et dirigées de manière à passer entre l'œil et les narines, de sorte qu'elles forment une sorte de diadème immobile. Les plumes de la tête et du haut du cou sont courtes, cotonneuses et d'une teinte plombée claire; deux colliers larges de neuf lignes se font remarquer autour du cou, au-dessous de cette teinte; le supérieur est sans plumes et d'un blanc rousâtre, les plumes de l'autre sont noires; le reste du cou, toutes les parties supérieures et inférieures d'un plombé blanchâtre; la queue, les plumes scapulaires, les grandes couvertures et les pennes des ailes noirâtre, les

autres tectrices brunes, noirâtres, blanches ou de couleur de plomb; celles du dessous des ailes blanches; la partie nue de la jambe et les tarses couleur de rose; les ongles noirs; la peau nue du *lorum* et le tour de l'œil d'un rouge sanguin; l'iris est d'un brun noirâtre. Longueur totale, 31 pouces.

Cette description ne peut pas entièrement convenir à tous les individus; car il en est dont le plumage est sombre et presque uniforme; il est généralement d'un noir nuancé de gris, à l'exception du cou, qui est d'un noir pur et la huppe qui est noirâtre; les pieds et les doigts sont d'un jaune rougeâtre.

### 5<sup>ème</sup> DIVISION. GLARÉOLE, *Glareola*.

*Bec* plus court que la tête, robuste, convexe en dessus, un peu comprimé vers le bout, très-fendu; mandibule supérieure un peu voûtée, crochue à sa pointe; l'inférieure plus courte, droite. Pl. V, n° 2.

*Narines* elliptiques, obliques, couvertes d'une membrane à leur base.

*Langue*....

*Tarses* courts, nus, réticulés.

*Doigts* grêles, rudes en dessous; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; l'interne libre; le postérieur ne portant à terre que sur le bout.

*Ongles* très-courts, grêles, étroits, un peu aigus.

*Ailes* longues, pointues; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

On ne connaît que deux espèces qui puissent entrer dans cette division dont l'une a la queue très-fourchue et l'autre à peu près carrée à son extrémité. La première se trouve en Europe, en Afrique et en Asie; l'autre habite dans l'Australasie. Des auteurs en décrivent un plus grand nombre; tels sont les *Glareola*, *Torquata*, *Nævia*, *Senegalensis*, qui sont des variétés d'âge de l'espèce européenne. Les Glaréoles volent en troupes, si ce n'est dans le temps des amours, se tiennent au bord des eaux, se nourrissent d'insectes et de vers aquatiques. Elles nichent à terre; leur ponte est de cinq à sept œufs.

LA GLARÉOLE ISABELLE, *Glareola isabella*.

Pl. CCLXIII

*Corpore suprâ flavescente, subtùs albo; remigibus reatricibusque intermediis nigris; hypochondriis rufis; caudâ æquale. Adultus. Corpore cinereo-fusco maculato. Junior.*

La Glaréole isabelle, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'hist. nat.*, tom. 13, pag. 221.

Cette espèce, qu'on rencontre dans l'Australasie, a la queue carrée et est de la taille de celle d'Europe. Une teinte isabelle domine sur son plumage supérieur; la gorge, le devant du cou, le croupion, le milieu du ventre, toutes les couvertures de la queue et plusieurs de ses pennes latérales sont blancs, de même que le bord des ailes qui, à l'extérieur, est surmonté d'une bandelette longitudinale noire; les pennes des ailes et les intermédiaires de la queue sont de cette couleur; les flancs d'un roux marron très-foncé; quelques taches isolées et d'un gris très-pâle sont répandues sur les côtés de la gorge, du devant du cou et du haut de la poitrine où elles semblent indiquer une sorte de collier; le bec est d'un roux orangé à sa base et noir dans le reste; les pieds sont rouges. L'aile de cette Glaréole est remarquable par la longueur excessive de sa première penne qui est très-grêle et subulée dans la partie qui dépasse les autres.

Le jeune diffère de l'adulte en ce qu'il a des couleurs plus ternes et qu'il est en dessus et en dessous tacheté de gris brun; ces taches forment des mouchetures sur le sommet de la tête, et les flancs sont d'un roux clair.

11<sup>ème</sup> FAMILLE. HYLÉBATE, *Hylebates*.

*Bec* un peu voûté, pointu.

*Doigts antérieurs* réunis à leur base; postérieur ne portant à terre que sur le bout.

1<sup>ère</sup> DIVISION. AGAMI, *Psophia*.

*Bec* plus court que la tête, un peu voûté, presque conique, comprimé latéralement pointu; mandibule supérieure fléchie vers le bout, plus longue que l'inférieure. Pl. V, n° 3.

*Narines* concaves, couvertes d'une membrane, ouvertes obliquement, elliptiques, situées vers le milieu du bec.

*Langue* cartilagineuse, plate, lacérée à sa pointe.

*Tarses* nus, annelés.

*Doigts* rudes en dessous; les antérieurs unis à la base par une membrane; postérieur ne portant à terre que sur le bout.

*Ailes* courtes, concaves, arrondies; première rémige la plus courte; troisième et huitième égales; quatrième, cinquième, sixième les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

La seule espèce que cette division renferme se trouve à la Guyane, où elle forme pour l'ordinaire des troupes assez nombreuses, qui fuient à peine à l'aspect des chasseurs; aussi toute la bande est souvent victime d'un naturel si peu défiant. Cependant cette insouciance pour sa propre conservation n'est point l'effet de la stupidité, car aucun oiseau n'a plus de penchant à vivre dans la société de l'homme, aucun n'y apporte plus de sensibilité et plus d'intelligence; l'Agami est à peu près parmi les oiseaux ce que le Chien est parmi les quadrupèdes. Comme celui-ci, il est docile à la voix de son maître; il le suit ou le précède, le quitte avec regret et le retrouve avec les plus vives démonstrations de la joie. Sensible aux caresses, il les rend avec tous les signes de l'affection et de la reconnaissance; il paraît même jaloux; car il se jette souvent sur les

jambes des personnes qui approchent son maître de trop près. Son grand plaisir est de se faire gratter la tête et le cou, et lorsqu'il est une fois accoutumé à ces complaisances, il importune pour qu'on les renouvelle: son courage égale celui du chien; il attaque avec un acharnement singulier des animaux plus grands et plus armés que lui, et ne les quitte pas qu'il ne les ait mis en fuite. C'est à Sonnini que nous devons ces détails intéressans; d'autres observateurs ajoutent qu'on emploie l'Agami, dans plusieurs parties de l'Amérique, à des fonctions domestiques, et qu'on lui confie la garde et la conduite de plusieurs jeunes oiseaux de basse-cour, et même des troupeaux de moutons, qu'il accompagne dans les pâturages et qu'il ramène le soir à l'habitation.

L'Agami, que ses qualités sociales rendent si intéressant, fait souvent entendre un son profond et sourd, indépendamment d'un cri ordinaire, semblable au cri aigu du Dindon. C'est à ce bruit que sont dues les diverses dénominations par lesquelles on a désigné cet oiseau, telles que celles de *psophia* (du verbe grec *psopheos*, faire du bruit), d'*oiseau trompette*, de *Poule peteuse*, etc.; mais cette dernière dénomination est très-faussement appliquée, puisque le son sourd que l'Agami fait entendre n'a pas plus son issue par l'anus que par le bec. Quoique produit dans l'intérieur du corps, il ne perce au dehors qu'à travers les membranes et les chairs, comme le grouillement des intestins, la parole profonde des ventriloques, et le son grave que rendent le Hocco, le Coq-d'Inde et quelques autres oiseaux. Ce bruit singulier paraît être, dans cette espèce, un signal de rappel, un cri de ralliement; car, en l'imitant, les chasseurs le font approcher.

La course de l'Agami est vive à la manière des Perdrix, son vol est lourd, et lorsqu'il est obligé de prendre son essor, il ne s'élève que de quelques pieds, pour se reposer à une petite distance sur la terre ou sur quelque branche. La femelle pond dans un creux qu'elle fait en grattant la terre au pied d'un arbre et n'amasse aucune matière pour en tapisser l'intérieur; elle en fait deux ou trois par an, chacune de dix jusqu'à seize œufs presque sphériques, un peu plus gros que ceux de la Poule commune et d'un vert clair.

L'AGAMI TROMPETTE, *Psophia crepitans*.

*Nota:* Cet oiseau est figuré dans les six premières livraisons.

*Capite et pectore viridi-nitente lævibus.*

Le Faisan des Antilles, *Briss., Ornith., tom. 1, pag. 269, n° 2,*

La grande Perdrix du Brésil, *idem, pag. 227, n° 5.*

L'Agami, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 4, pag. 487, pl. enl., n° 169.*

*Psophia crepitans, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 1.*

*Idem, Lath., Index, n° 1.*

Gold-breasted trumpeter, *idem, Synopsis, tom. 2, pag. 793, n° 1.*

Des plumes courtes, serrées et semblables au duvet couvrent la tête et la moitié supérieure du cou de cet oiseau : le dessus du corps est revêtu de plumes longues, douces au toucher, et à barbes, qui ont peu d'adhérence entre elles ; une belle plaque de près de quatre pouces d'étendue se fait remarquer sur le bas du cou et sur la poitrine. Ses couleurs varient entre le vert et le doré, le bleu et le violet ; le reste du cou, la tête, le bas de la poitrine, le ventre, les flancs, les jambes, le haut du dos, les ailes et la queue sont de couleur noire ; le milieu du dos prend une teinte de roux brûlé ; les couvertures supérieures de la queue en dépassent les pennes et sont, de même que le croupion, d'un cendré clair ; le bec et les pieds sont verdâtres ; l'iris est d'un brun jaunâtre. Longueur totale, 22 pouces.

12<sup>ème</sup> FAMILLE. MACRONICHES, *Macroniches*.

*Bec* médiocre, un peu renflé vers sa pointe.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Quatre doigts* ; trois devant, un derrière, totalement séparés ; postérieur articulé presque au niveau des antérieurs.

*Ongles* longs, presque droits, aigus.

I<sup>ère</sup> DIVISION. JACANA, *Parra*.

*Bec* glabre ou caronculé à sa base, droit, comprimé latéralement, un peu renflé vers le bout.

*Narines* un peu ovales, situées vers le milieu du bec, couvertes d'une membrane en dessus, ouvertes en dessous.

*Langue*....

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* grêles; postérieur portant à terre sur plusieurs articulations. Pl. FF, n° 6.

*Ongles* longs, cannelés en dessous; le postérieur moitié plus long que les antérieurs.

*Ailes* courtes, armées d'un éperon pointu; deuxième, troisième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Les dix espèces de cette division sont partagées en deux sections, dont l'une contient les Jacanas à bec caronculé et l'autre ceux à bec glabre à sa base. Parmi ces oiseaux, les uns se trouvent en Asie, en Afrique et les autres dans l'Amérique méridionale. Ils se rapprochent des Gallinules par leur naturel, leurs habitudes, la forme de leur corps raccourci, la figure du bec et la petitesse de leur tête; mais ils en diffèrent en ce qu'ils portent des éperons aux ailes et la plupart en ce qu'ils ont des lambeaux de membrane sur le devant de la tête: ils en diffèrent encore par leurs doigts sans membrane, totalement séparés, par leurs ongles excessivement longs, droits, ronds et effilés comme des aiguilles, surtout celui du pouce, ce qui probablement les a fait nommer *chirurgiens*; ou peut-être c'est de l'éperon du pli de cette aile que vient cette dénomination vulgaire, parce qu'on l'a comparé à une lancette. Le nom qu'on leur a conservé est celui qu'ils portent au Brésil.

Ce sont des oiseaux criards et querelleurs qui vivent dans les marais des pays chauds, et qui marchent aisément sur les herbes aquatiques, au moyen de leurs longs doigts; mais ils n'ont pas le pouvoir de nager, quoi-

qu'on ait hasardé le contraire. Ils s'enfoncent dans l'eau jusqu'au genou et marchent avec légèreté sur les nénufars et autres plantes à feuilles larges que les naturels du Paraguay appellent *aguapé*; c'est de là qu'ils ont donné à ces oiseaux le nom d'*Aguapeazo*, c'est-à-dire *vers d'aguapé*. Ils ne se cachent jamais, marchent plus pendant le jour que le soir et le matin, volent mieux que les Gallinules et plus souvent, mais droit et horizontalement. Les Jacanas sont monogames; ils nichent à terre sur les herbes aquatiques: leur ponte est de quatre ou cinq œufs; les petits suivent leurs père et mère dès qu'ils sont nés.

A. *Bec ou front caronculé.*

### LE JACANA VERT ET NOIR, *Parra melanoviridis*.

Pl. CCLXIV.

*Capite, collo, partibus inferioribus remigibusque primariis nigris; dorso, tectricibus alarum superioribus, remigibus secundariis nitente viridibus.*

Ce Jacana, qu'on trouve dans les *Grandes-Indes*, a la tête, le cou, toutes les parties inférieures, les plumes primaires des ailes, le croupion et les couvertures supérieures de la queue noirs; le dos, les tectrices alaires supérieures et les plumes secondaires d'un vert brillant; une bandelette blanche partant du dessus de l'œil et descendant sur les côtés du cou; le front couvert d'une caroncule rouge; le bec bleu jusqu'au milieu, ensuite jaune; les pieds d'un rouge rembruni; l'éperon court et obtus. Longueur totale, 9 pouces.

Le Jacana Coudey (*Parra indica*), qu'on rencontre dans les mêmes contrées, présente des rapports avec le précédent; mais il en diffère essentiellement en ce qu'il a le dos et les ailes d'un brun cendré, inclinant au violet sur les plumes primaires; cependant ces deux Échassiers présentent dans le reste une analogie qui ferait soupçonner qu'ils appartiennent à la même espèce, si l'on n'assurait que le mâle et la femelle Coudey se ressemblent.



B. *Bec glabre à sa base.*

LE JACANA VUPPI-PI, *Parra sinensis.*

Pl. CCLXV.

*Corpore vinaceo; occipite nigro; cervice flavâ, lined nigrâ utrinque circumscriptâ.*

*Parra sinensis, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 15.*

*Idem, Lath., Index.*

*Chinese Jacana, Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 246, n° 8, pl. 117 du premier Supplément.*

*Le Jacana Vuppi-pi, deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat., tom. 16, pag. 451.*

*Le Chirurgien de l'île de Luçon, Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, pl. 45. (Jeune.)*

*Parra luzoniensis, Lath., Index, n° 6. (Jeune.)*

*Luzonia Jacana, idem, Synopsis, tom. 3, pag. 45, n° 6. (Jeune.)*

Vuppi-pi est le nom que ce Jacana porte dans l'Inde, et on l'appelle *Sohna* dans certains cantons. Il est remarquable par la longueur des deux pennes intermédiaires de la queue qui présentent la courbure élégante des grandes plumes de la queue des Veuves; il a encore une particularité qui le distingue de ces congénères, c'est d'avoir deux des grandes pennes de l'aile beaucoup plus longues que les autres. Une coiffe blanche, liserée de noir, couvre le front, le dessus, les côtés de la tête et le devant du cou; les ailes portent une grande plaque de cette couleur; leurs pennes primaires sont brunes, et les secondaires bordées de blanc; l'occiput est noir; le derrière du cou d'un jaune marron; une bande de brun doré sépare le cou du dos qui est d'un brun rougeâtre, ainsi que les scapulaires; une teinte d'un pourpre foncé règne sur tout le dessous du corps, de même que les pennes de la queue dont les deux plus longues ont une tache blanche

à leur extrémité; le bec est bleuâtre; les pieds sont verts. Longueur totale, 20 pouces environ.

Le jeune a le dessus de la tête d'un brun foncé; les sourcils blancs; une bande blanche qui descend le long du cou jusqu'à l'aile, où elle prend une teinte jaune de citron; cette raie est bordée de brun dans toute sa longueur; le dos est d'un brun clair; la gorge et le ventre blancs; une large tache d'un brun clair, ondé de raies transversales noirâtres sur le haut de la poitrine; les plus longues des plumes alaires noires et les plus courtes blanches; le bec grisâtre; les pieds d'un noir lavé.

### 13<sup>ème</sup> FAMILLE. MACRODACTYLES, *Macroductyli*.

*Bec* un peu épais à sa base, droit ou incliné à sa pointe.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Doigts* au nombre de quatre, trois devant, un derrière, longs, lisses ou bordés; le postérieur articulé presque au niveau des autres.

#### 1<sup>ère</sup> DIVISION. RALE, *Rallus*.

*Bec* plus ou moins long que la tête, épais à sa base, le plus souvent droit, comprimé latéralement; mandibule supérieure avec un sillon nasal sur chaque côté de son arête, un peu voûtée et inclinée, à sa pointe, sur l'inférieure. Pl. V, n° 5.

*Narines* oblongues ou longitudinales, situées dans un sillon, couvertes à leur origine par une membrane, ouvertes et percées à jour en dessous vers le milieu.

*Langue* entière, pointue.

*Front* emplumé.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* totalement séparés; postérieur articulé sur le tarse un peu plus haut que les autres et portant à terre sur le bout. Pl. FF, n° 7.

*Ongles* falculaires et peu pointus.

*Ailes* concaves, arrondies; première rémige plus courte que les cinq suivantes; deuxième, troisième, quatrième les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

*Corps* comprimé par les côtés.

Parmi les quarante-six espèces de cette division, plusieurs ont été classées par Linnée avec ses *Fulica*, et par Latham avec ses *Gallinula*; mais les Râles diffèrent essentiellement des uns et des autres en ce qu'ils n'ont point le front chauve; de plus, chez eux, les doigts ne sont point bordés d'une membrane comme ceux des *Gallinules*, ni festonnés comme chez les *Fulica*; enfin ils ne diffèrent guère des *Porphyryons* qu'en ce que leur front est couvert de plumes. Du reste, tous ces oiseaux présentent de grands rapports dans leur genre de vie, et tous ont la tête petite, le vol court, les ailes fort concaves, et ils volent les pieds pendans.

La famille des Râles est répandue sur les trois continens, et partout ils ont les mêmes habitudes. Ils fuient de loin, marchent avec agilité, la tête haute et les pieds levés, courent avec une extrême rapidité, se tiennent cachés sous l'herbe pendant le jour, et cherchent leur nourriture le soir et le matin sur le bord des eaux stagnantes et des lagunes, où croissent les plantes, sans entrer trop avant dans l'eau, ni se laisser voir sur les rives sablonneuses ou unies. Ils se fourrent dans les endroits les plus embarrassés, dans les joncs, les broussailles et dans l'épaisseur des herbes des marais et des prairies, et quelquefois dans les bois aquatiques. Ils ne se réunissent jamais en familles ni en troupes, et vivent toujours isolés. Ces oiseaux se perchent quelquefois sur les branches basses des buissons et jamais sur les arbres, à moins qu'ils ne soient poursuivis par quelque quadrupède carnassier. Tous sont remarquables par la grâce et l'agilité de leurs mouvemens, et ils lèvent le cou comme les Poules, lorsqu'ils sont inquiets, d'où leur est venu le nom de *Poulette* que leur donnent les Espagnols. Les Râles nichent à terre dans les herbes; leur ponte n'est pas très-nombreuse. Les petits quittent le nid dès leur naissance, suivent leur mère et saisissent eux-mêmes la nourriture qu'elle leur indique.

On peut composer cette division de deux sections, si l'on met de l'importance à l'étendue du bec; car chez les uns il est plus long que la tête,

et chez les autres de sa longueur et même plus court; c'est parmi ces derniers que se trouvent les espèces que Linnée a classées avec ses *Fulica* et Latham avec ses *Gallinula*, comme je l'ai dit ci-dessus en indiquant leurs caractères distinctifs.

## LE RALE VARIÉ A GORGE ROUSSE, *Ralus ruficollis*.

Pl. CCLXVI.

*Vertice et cervice olivaceis, albo maculatis; gula rufá; pectore rufo, nigro alboque transversè striato. Masculus.*

*Fronte genisque rufis; gula ventrisque medio rufescente albis; collo anteriore et pectore rufis, fusco transversè striatis. Femina.*

*Capite corporeque supra olivaceo fuscis, albo maculatis; pectore sordidè flavo. Junior.*

*Fulica noveboracensis, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 15.*

*Gallinula noveboracensis, Lath., Index, n° 16.*

Yellow breasted Gallinule, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 262, n° 15.*

Le Râle varié à gorge rousse, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'hist. nat. tom. 28, pag. 556.*

Le mâle de cette espèce, que j'ai rencontré dans l'Amérique septentrionale, aux environs de New-York, a le dessus de la tête noir et pointillé de blanc; les plumes du cou, du dos, des scapulaires et du croupion variées de roux, de noir, et terminées par un trait blanc et transversal; les couvertures supérieures des ailes et leurs grandes plumes secondaires pareilles au dos; les moyennes blanches sur leur côté interne; les primaires brunes; les couvertures supérieures de la queue noires et rayées de blanc; la gorge roussâtre; les plumes du devant du cou et du milieu du ventre roussâtres et terminées de brun; celles de la poitrine et des flancs tachetées en travers de noir et de blanc sur un fond roux; les pieds bruns. Longueur totale, 4 pouces un quart.

La femelle a le front et les joues de couleur rousse; la gorge et le milieu du ventre d'un blanc roussâtre; le devant du cou, les côtés et la

poitrine roux, avec des taches transversales brunes, le dessus du corps et les flancs, comme chez le mâle, mais d'une teinte moins vive.

Chez le jeune, la tête et le dessus du corps sont d'un brun olivâtre foncé et tacheté de blanc; les scapulaires bordées de blanc jaunâtre pâle; la poitrine d'un jaune sale; le dos brun. C'est ce jeune oiseau que les ornithologistes ont donné comme le type de l'espèce.

## 2<sup>ème</sup> DIVISION. PORPHYRION, *Porphyrio*.

*Bec* médiocre, robuste, droit, conico-convexe, comprimé par les côtés, un peu renflé en dessous vers le bout, pointu; mandibule supérieure voûtée sur l'inférieure, un peu inclinée à sa pointe.

*Narines* oblongues, situées dans une rainure percée à jour, couvertes d'une membrane gonflée, ouvertes en dessous, vers le milieu du bec.

*Langue* comprimée latéralement, entière.

*Front* ou seulement le *capistrum* dénué de plumes.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* totalement libres, lisses; postérieur portant à terre sur une grande partie de sa longueur.

*Ailes* concaves, arrondies; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Les douze espèces de cette division pourraient être séparées en deux sections, d'après le plus ou le moins d'étendue de la plaque frontale: la première contiendrait celles dont le front est couvert d'une peau glabre et colorée jusqu'au sinciput, comme les Gallinules et les Foulques; la deuxième se composerait des Porphyrions qui ont le front emplumé, mais dont la base de la partie supérieure du bec se prolonge en s'élargissant et en s'arrondissant sur le *capistrum* et ne dépasse pas les bords du front. Ces derniers se rapprochent plus des Râles que les autres; mais tous y tiennent par leurs doigts lisses, et s'éloignent des Gallinules et des Foulques qui les ont bordés d'une membrane entière ou découpée. Il ré-

sulte de ces faits, que les Porphyrions remplissent l'intervalle qui sépare les Râles et les Gallinules.

On ne trouve en Europe des Porphyrions que dans sa partie méridionale, encore y sont-ils très-rares; ils sont plus nombreux en Afrique, en Asie, en Amérique et dans l'Australasie. Partout ces oiseaux habitent le bord des eaux; ils sont d'un naturel très-doux et très-timide, ne se plaisent que dans la solitude, et recherchent les lieux écartés. Les fruits et les racines, surtout celles de la chicorée, sont les alimens pour lesquels ils marquent de la préférence: ils se nourrissent aussi de graines; mais leur nourriture favorite paraît être le poisson. Les individus qu'on a conservés en domesticité, mangeaient du riz en paille, détachaient le grain de son enveloppe, et s'aidaient de leurs pieds pour le porter à leur bec et le briser. Dès qu'ils avaient mangé un grain de riz, ils couraient à chaque fois à leur provision d'eau, et en buvant ils paraissaient le mordre et le mâcher. Un couple de Porphyrions d'Europe a niché en domesticité; le mâle et la femelle travaillèrent de concert à la construction du nid. Le lieu qu'ils choisirent était à une certaine hauteur, sur l'avance d'un mur; ils y firent un amas assez considérable de buchettes et de paille: la ponte fut de six œufs blancs, à coque rude, exactement ronds, et de la grosseur d'une demi-bille de billard. Les Grecs et les Romains savaient apprivoiser ces oiseaux; ils les nourrissaient et les plaçaient dans les palais et dans les temples, où on les laissait en liberté, comme des hôtes dignes de ces lieux, par la noblesse de leur port, par la douceur de leur naturel et par la beauté de leur plumage.

### LE PORPHYRION TAVOUA, *Porphyrio tavoua*.

Pl. CCLXVII.

*Fronte cœruleâ; armillis concoloribus; corpore violaceo. Adultus.*

*Vertice fusco; corpore supra fusco mixto, subtus albo et nigro.*

*Junior.*

La petite Poule Sultane, *Briss., Ornith., tom. 5, pag. 526, n° 2, pl. 42, fig. 2.*

Idem, *Buff.*; *Hist. nat. des Ois.*, tom. 8, pag. 206.

*Fulica martinica*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 7.

*Gallinula martinica*, *Lath.*, *Index*, n° 9.

Martinico Gallinule, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 255, n° 7, pl. 88.

Les naturels de la Guyane appellent cet oiseau *Tavoua-Tavoua*, nom que nous lui avons conservé. On le trouve non-seulement à Cayenne, mais encore à la Martinique et dans l'Amérique septentrionale. Sa plaque du front est rouge, le plumage en général d'un vert brillant, changeant en bleu sur la tête, le cou et le dessous du corps; les couvertures inférieures de la queue sont blanches, les plumes et celles des ailes noirâtres et bordées de vert, le bec est rouge à sa base, ensuite jaune; les pieds sont de la dernière couleur, et les yeux rouges. Longueur totale, 11 pouces.

Le jeune est en dessus nuancé de brun, entièrement de cette couleur sur la tête, blanc en dessous, avec un mélange noir sur le devant du cou jusqu'à la poitrine et sur le ventre; les pieds sont bruns.

### 3<sup>ème</sup> DIVISION. GALLINULE, *Gallinula*.

*Bec* plus court que la tête chez la plupart, droit, épais à sa base, convexe en dessus, comprimé latéralement, un peu renflé en dessous vers le bout; mandibule supérieure inclinée à sa pointe et couvrant les bords de l'inférieure. Pl. V, n° 6.

*Narines* oblongues, couvertes d'une membrane gonflée.

*Langue* comprimée, entière.

*Front* chauvé.

*Tarses* allongés, nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* très-longs, aplatis en dessous et bordés d'une membrane étroite; postérieur portant à terre sur plusieurs phalanges. Pl. FF, n° 8.

*Ongles* presque arqués, comprimés sur les côtés, un peu pointus.

*Ailes* concaves, arrondies; première rémige plus courte que la cinquième; deuxième et troisième les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

On ne connaît pas au juste le nombre d'espèces que contient cette division; plusieurs Gallinulès ou Poules d'eau ont été présentées pour telles, et depuis on a reconnu que ce n'était que des variétés d'âge. J'en ai distrait un certain nombre, parce qu'ils m'ont paru mieux placés avec les Râles, attendu qu'ils n'ont point de plaque nue sur le front, ni les doigts bordés d'une membrane. Ces oiseaux sont répandus en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique. Ils habitent le bord des rivières et des étangs, et fréquentent quelquefois les marais; ils nagent facilement, mais ils n'usent guère de cette faculté que par nécessité, comme pour passer d'une rive à l'autre, ou pour chercher leur nourriture, qui consiste en petits poissons, insectes et plantes aquatiques. Ils se tiennent pendant la plus grande partie du jour dans les roseaux, se cachent sous les racines et n'en sortent guère que le soir, époque à laquelle on les voit se promener soit à terre, soit sur l'eau; leur manière de nager a cela de particulier, qu'ils frappent sans cesse l'eau de leur queue. Dans les pays froids, les Gallinules quittent en octobre leur résidence d'été, pour passer la mauvaise saison dans des lieux tempérés, où elles recherchent les sources et les eaux vives. Ce sont les seuls voyages qu'elles se permettent, et, dans ce changement de demeure, elles suivent régulièrement la même route, et reviennent toujours faire leur ponte aux mêmes lieux. Elles placent leur nid au bord des eaux, et le construisent d'un grand amas de débris de roseaux et de joncs entrelacés. Les petits naissent couverts de duvet, et dès qu'ils sont éclos, ils abandonnent le nid et souvent leur mère; mais elle les cache si bien, qu'il est difficile de les lui enlever. Toujours ils la quittent de bonne heure; car, en peu de temps, ils deviennent assez forts pour se suffire à eux-mêmes.



LA GALLINULE ARDOISÉE, *Gallinula ardosiacea*.

Pl. CCLXVIII.

*Capite, gulâ nigrescentibus; collo ardosiaceo; dorso uropygioque olivaceo-viridibus; remigibus fuscescentibus; corpore subtus, ardosiaceo-cinereo.*

Quoique nous distinguions cette Gallinule de celle qu'on trouve en Europe, par une épithète différente, nous devons convenir que les dissemblances sont si faibles, qu'on ne peut guère les séparer que comme deux races, dont l'une habite l'Europe et l'autre l'Asie méridionale. L'individu, dont nous publions la figure, a été apporté de l'île de Java par M. Leschenault, à qui le Muséum d'Histoire naturelle doit la connaissance d'un grand nombre d'oiseaux des Indes orientales. On ne doit pas s'étonner d'y rencontrer notre Poule d'eau, puisque c'est peut-être l'espèce la plus répandue sur le globe : on la rencontre non-seulement en Europe, mais encore en Afrique, en Asie et en Amérique. La Gallinule de cet article a le bec rouge à la base et jauné vers le bout; la membrane du front de la première couleur; les pieds verts; la tête, la gorge noirâtres; le devant du cou et le haut du dos d'un noir ardoisé; le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un vert olive foncé; les tectrices des ailes pareilles au haut du dos; les pennes brunes et noires; toutes les parties inférieures d'un gris ardoisé, à l'exception des couvertures inférieures de la queue qui sont blanches; les pennes noires. Longueur totale, 10 pouces.

14<sup>ème</sup> FAMILLE. PINNATIPÈDES, *Pinnatipedes*.

*Bec* médiocre, entier, incliné à sa pointe.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Doigts* au nombre de quatre, trois devant, un derrière; antérieurs lobés sur leurs bords; postérieur portant à terre sur le bout, pinné ou lisse.

1<sup>ère</sup> DIVISION. FOULQUE, *Fulica*.

*Bec* plus court que la tête, épais à sa base, droit, conico-convexe, comprimé latéralement; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure, inclinée vers le bout; celle-ci un peu gibbeuse vers sa pointe.

*Narines* oblongues, couvertes d'une membrane gonflée.

*Langue* comprimée, entière.

*Front* chauve.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* allongés, bordés d'une membrane découpée; postérieur pinné, portant à terre sur le bout. Pl. GG, n<sup>o</sup> 1.

*Ongles* courts, falculaires, un peu pointus.

*Ailes* concaves, arrondies; première et cinquième rémiges égales; deuxième et troisième les plus longues de toutes.

*Queue* à douze ou quatorze rectrices.

Parmi les quatre espèces de cette division, l'une se trouve en Europe et les autres dans l'Amérique méridionale. Quoique les Foulques n'aient pas les doigts entièrement palmés, elles ne le cèdent à aucun oiseau nageur, et restent même plus constamment sous l'eau que la plupart de ceux-ci. On les voit rarement à terre; elles y paraissent si dépaysées, que souvent elles se laissent prendre à la main. Si elles y mettent le pied, c'est pour passer d'un étang à l'autre, car elles les préfèrent aux rivières; et si la traversée est un peu longue, elles la font en volant: ordinairement elles ne voyagent que pendant la nuit. On les voit souvent s'élever sur l'eau, y déployer leurs ailes et en raser la surface en courant. Dans le jour, elles ne s'élèvent en

l'air que pour éviter le chasseur, encore il semble qu'il leur en coûte pour se déterminer; car elles se cachent et s'enfoncent même dans la vase plutôt que de s'envoler. Comme elles voient très-bien pendant la nuit, c'est dans ce temps que les vieilles sortent et cherchent leur nourriture; les jeunes Foulques, moins défiantes, paraissent à toutes les heures du jour, et se jouent entre elles, en s'élevant droit vis-à-vis l'une de l'autre, s'élançant hors de l'eau, et y retombent par petits bonds. On les approche plus facilement; elles regardent, fixent le chasseur, et plongent si pres-tement à l'instant qu'elles aperçoivent le feu que souvent elles échappent au plomb meurtrier.

Ces oiseaux nichent à terre dans les roseaux, les joncs, les halliers aquatiques. Leur ponte est nombreuse. Les petits quittent le nid et nagent aussitôt qu'ils sont éclos. Elles vivent d'insectes aquatiques, de petits poissons, de sangsues, de graines, etc.

### LA FOULQUE A CRÊTE, *Fulica cristata*.

Pl. CCLXIX.

*Cœruleo-atra, fronte verticeque calvis, rubris; caronculâ bifidâ ruberrimâ.*

La grande Foulque à crête, Buff., *Hist. nat. des Ois.*, tom. 8, pag. 222, pl. enl., n° 797, sous le nom de Foulque de Madagascar.

*Fulica cristata*, Linn., *Gm., Syst. nat.*, édit. 13, n° 25.

*Gallinula cristata*, Lath., *Index*, n° 23.

Crested coot; *idem*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 278, n° 3, pl. 90.

Cette espèce, remarquable par la plaque charnue du front, relevée et détachée en deux lambeaux qui forment une véritable crête, se trouve à Madagascar et à la Chine, où elle porte le nom de *Tzing Kige*. Tout son plumage est d'un noir bleu; le bec rouge à sa base, et blanchâtre dans le reste; la plaque d'un rouge foncé et le tarse noirâtre. Longueur totale, 16 pouces.

2<sup>ème</sup> DIVISION. CRYMOPHILE, *Crymophilus*.

*Bec* un peu trigone à sa base, médiocre, sillonné en dessus, droit, à pointe dilatée, arrondie et fléchie. Pl. V, n° 7.

*Narines* linéaires, situées dans une rainure.

*Langue*....

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* grêles, totalement séparés; les antérieurs bordés d'une membrane découpée en forme de lobes; postérieur lisse, ne portant à terre que sur l'ongle.

*Ongles* courts, arqués, pointus.

*Ailes* moyennes, première et deuxième rémiges presque égales et les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

La seule espèce que renferme cette division, ne se plaît guère que sur les mers glaciales du pôle arctique, d'où elle émigre à l'automne; elle niche à terre sur les rivages; sa ponte est de quatre à six œufs. Les petits quittent le nid dès leur naissance. Sa nourriture consiste en vers, vermisseaux, animalculés et insectes aquatiques.

LE CRYMOPHILE ROUX, *Crymophilus rufus*.

Pl. CCLXX.

*Capite, collo et corpore supra nigrescente-fuscis; subtus rufescente; uropygio albo, nigro maculato.* Adultus æstivus.

*Capite nuchâque cinereis; corpore supra cinereo-cærulescente; subtus albo.* Idem hiemalis.

*Occipite nigricante maculato; corpore supra cinereo lituris longitudinalibus flavescentibus.* Junior.

Le Phalarope, *Briss., Ornith., tom. 6, pag. 18, n° 1.*

Le Phalarope à festons dentelés, *Buff., Hist. nat. des Ois.; tom. 8, pag. 226.*

*Tringa lobata*, Linn., *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 6.

*Phalaropus lobatus*, Lath., *Index*, n° 2.

Grey coot footed tringa, *Edwards glean.*, pl. 308.

Grey Phalarope, Lath., *Synopsis*, tom. 3, pag. 272, n° 2.

Cet oiseau, qu'on voit quelquefois en France, a, pendant l'été, la tête, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures de la queue d'un brun noirâtre, entouré d'un rouge vif; les sourcils jaunâtres; les couvertures supérieures des ailes noirâtres et terminées de blanc; le croupion de cette couleur avec des taches noires; le devant du cou et toutes les parties postérieures roussâtres; le bec jaunâtre à sa base et brun vers la pointe; les pieds d'un noir vert. Longueur totale, 8 pouces et demi environ.

Le même, pendant l'hiver, est cendré sur la tête et la nuque, d'une nuance qui tire au bleuâtre sur les bords des plumes du dos, du croupion, des scapulaires et des côtés de la poitrine, dont le fond est noirâtre; quelques scapulaires sont terminées de blanc; une bande de cette couleur traverse l'aile; les plumes de la queue sont brunes et bordées de cendré; le front, les côtés du cou, le milieu de la poitrine et les parties postérieures sont d'un blanc pur; les pieds couleur de plomb; le bec est noirâtre.

D'autres, à la même époque, ont le front blanc; le sommet de la tête avec des taches obscures et longitudinales; les plumes scapulaires bordées de jaune; les couvertures des ailes et des plumes primaires noirâtres; les premières bordées de blanc; les plumes de la poitrine et du ventre blanches et bordées de cendré.

Chez le jeune, avant sa première mue, une tache noirâtre en forme de fer à cheval se fait remarquer sur l'occiput; une bande de cette couleur traverse l'œil; les couvertures supérieures et les plumes latérales de la queue sont d'un brun cendré; les plumes du dos, les scapulaires et les rectrices intermédiaires largement bordées de jaunâtre; le croupion est blanc et varié de brun; les couvertures supérieures des ailes sont bordées et terminées de blanc jaunâtre; toutes les parties inférieures et le front d'un blanc pur; les pieds d'un jaune verdâtre.

3<sup>ème</sup> DIVISION. PHALAROPE, *Phalaropus*.

*Bec* droit, presque rond, sillonné en dessus, grêle, pointu, un peu incliné à l'extrémité de sa partie supérieure. Pl. V, n° 8.

*Narines* linéaires, situées dans un sillon.

*Langue* filiforme, pointue.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* séparés dès leur origine; les antérieurs bordés d'une membrane découpée; le postérieur court, lisse, ne portant à terre que sur l'ongle. Pl. GG, n° 2.

*Ailes* allongées; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

On ne connaît qu'une ou deux espèces de Phalaropes: cependant leur nombre serait plus grand, si réellement tous ceux qu'on a décrits pour telles, l'étaient réellement; mais on ne les voit qu'à la variété de leur plumage, occasionée soit par l'âge, soit par les saisons. Ces oiseaux se plaisent sur les mers boréales de l'Europe et de l'Amérique, et en émigrent pendant l'hiver; c'est alors qu'on en voit quelquefois sur les côtes maritimes de nos provinces septentrionales et de l'Angleterre. Ils nichent à terre, et leur ponte est de quatre œufs.

LE PHALAROPE BRIDÉ, *Phalaropus frenatus*.

Pl. CCLXXI.

*Capite colloque suprâ cinereis; fasciatâ nigrâ ad oculos usque humeros; corpore subtus albo; alis nigris.*

Grey Phalarope, *Wilson*, *am. ornith.*, pl. 73, fig. 3.

Wilson, célèbre ornithologiste américain, est le premier qui ait fait connaître cette nouvelle espèce dont il a vu un individu dans une collection à Albani (état de New-Yorck); mais la figure qu'il a publiée manque

d'exactitude quant au bec qui présente plutôt celui d'un Pluvier que celui du Phalarope; ce qu'on doit attribuer au dessin, qui étant fait avec de la mine de plomb, était presque effacé. De plus, la synonymie, portant à faux, peut encore induire en erreur; car cet oiseau n'est point celui qu'elle indique. La figure que nous publions est d'après un individu apporté nouvellement de New-Yorck, et que M. le comte de Riocour conserve dans sa riche et nombreuse collection.

Il a la tête, le dessus du cou et le dos d'un cendré clair, mais plus foncé sur le milieu de la dernière partie; une bande noire s'étend en forme de bride depuis l'angle intérieur de l'œil, et parcourt les côtés du cou jusqu'aux épaules; les ailes, le bec et les pieds sont de la même couleur; toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur. Longueur totale, 7 pouces environ.

#### 15<sup>ème</sup> FAMILLE. PALMIPÈDES, *Palmipedes*.

*Bec* plus long que la tête, ou grêle et entier, ou épais et dentelé en lame.

Jambes dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Doigts* au nombre de quatre, trois devant, un derrière.

#### 1<sup>ère</sup> DIVISION. AVOCETTE, *Recurvirostra*.

*Bec* long, subulé, un peu aplati en dessus, comprimé latéralement, retroussé, à pointe flexible, membraneuse, très-aiguë; mandibule supérieure sillonnée à sa base sur chaque côté. Pl. V, n° 9.

*Narines* étroites, longitudinales, ouvertes, situées dans un sillon.

*Langue* courte, entière.

*Tarses* longs, nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* réunis par une membrane échancrée dans le milieu; pouce très-court et élevé de terre. Pl. GG, n° 3.

*Ongles* courts, en forme de faux.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Des quatre espèces de cette division, l'une se trouve en Europe, une autre dans l'Amérique septentrionale, et les deux autres dans l'Australasie. On ne connaît pas bien encore le parti que ces oiseaux peuvent tirer d'un instrument aussi faible que leur bec, qui n'a pas la force de béqueter ni de saisir des corps un peu durs. On n'a presque jamais trouvé dans leurs viscères qu'une matière glutineuse, grasse au toucher, d'une couleur tirant sur le jaune orangé, dans laquelle on reconnaît encore le frai de poisson et des débris d'insectes aquatiques. Les Avocettes sillonnent et retournent avec leur bec flexible la vase la plus molle et l'écume des flots, pour y chercher quelque proie sans consistance, telles que les substances indiquées ci-dessus, qu'elles avalent avec de petites pierres qui s'y trouvent mêlées. Ayant un bec sans solidité, ne leur servant à rien pour leur propre défense, encore moins pour attaquer, elles connaissent toute leur faiblesse, et n'ont pour leur sûreté que la triste ressource d'une défiance continuelle. Leur vie est sans cesse agitée par les inquiétudes qui les tiennent dans une surveillance active. Elles ne restent pas long-temps dans le même lieu, et il est fort difficile de les approcher, plus encore de les surprendre.

Habituées à fuir à la moindre apparence du danger, elles ont acquis une grande vivacité et beaucoup de prestesse dans leurs mouvemens; elles courent avec légèreté sur les rivages, et même, à l'aide de leurs longues jambes, sur des fonds couverts de cinq à six pouces d'eau: dans des eaux plus profondes elles nagent aussi vivement et avec une égale agilité. Ces oiseaux voyagent d'une contrée à une autre, préfèrent les pays froids aux tempérés, et ne se montrent pas dans les climats chauds. On les trouve plutôt sur les plages de la mer que près des eaux de l'intérieur des terres, et de préférence aux embouchures des fleuves et des rivières. Leur ponte est de deux œufs, rarement trois, qu'elles déposent dans un petit trou entouré d'herbes ou seulement dans le sable.



L'AVOCETTE A TÊTE BLANCHE, *Recurvirostra leucocephala*.

Pl. CCLXXII.

*Nivea ; remigibus nigris.*

L'Avocette, à tête blanche, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 3, pag. 103.*

Cette espèce qu'on a rapportée des terres australes, est totalement d'un blanc de neige, avec les ailes noires ; le bec est de cette couleur, et les pieds sont bruns. Longueur totale, 15 pouces environ.

2<sup>ème</sup> DIVISION. PHÉNICOPTÈRE, *Phœnicopterus*.

*Bec* garni d'une membrane à sa base, épais, plus haut que large, plus long que la tête, cellulaire, étroit vers son extrémité, à bords finement dentelés en lame ; mandibule supérieure convexe à sa base, courbée en travers dans son milieu, ensuite aplatie et inclinée à sa pointe ; inférieure plus épaisse, ovale, canaliculée en dedans. Pl. V, n<sup>o</sup> 10.

*Narines* étroites, garnies d'une membrane en dessus, qui les couvre entièrement à la volonté de l'oiseau, longitudinales, situées dans un sillon.

*Langue* glanduleuse à sa base, épaisse, charnue, garnie de papilles recourbées en arrière ; cartilagineuse et aiguë à sa pointe.

*Tarses* très-longs, nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* engagés dans une membrane échancrée dans le milieu ; postérieur court, portant à terre sur le bout.

*Ailes* longues ; deuxième rémige la plus prolongée de toutes.

*Queue* à seize rectrices.

Les trois espèces, dont se compose cette division, sont susceptibles de deux sections ; la première renferme les grands Phénicoptères qui ont la surface interne de la mandibule supérieure partagée en deux, vers son milieu, par une arête assez mince ; les bords internes de la

*mandibule inférieure étroits. Chez le petit, dont nous publions la figure, la surface interne de la mandibule supérieure est verticale, très-haute, aussi large à sa base que le demi-bec lui-même, et dont le bord se termine en tranchant très-acéré; les bords internes de la mandibule inférieure sont très-larges.*

Les Phénicoptères habitent en Europe, en Afrique et dans l'Amérique; partout ils vivent en famille, fréquentent les bords de la mer, les marais qui l'avoisinent, les lacs salés et les lagunes. Ils se rangent en file, pour pêcher, ce qui de loin les ferait prendre pour un escadron rangé en bataille; ce goût de s'aligner leur reste même lorsqu'ils se reposent sur la plage. Cependant le goût pour la société paraît dépendre des localités; car Sonnini les a vus en Egypte presque toujours isolés, surtout lorsqu'ils s'avancent dans l'intérieur des terres. Soit qu'ils se reposent, soit qu'ils pêchent, ils établissent des sentinelles, qui font alors une espèce de garde, et si quelque chose alarme celui qui est en vedette, il jette un cri bruyant, qui s'entend de très-loin, et qui est assez semblable au son d'une trompette: dès lors il s'envole le premier; tous les autres le suivent et observent dans leur vol un ordre semblable à celui des Grues. Ils ont l'ouïe et l'odorat si subtils, qu'ils éventent de loin les chasseurs et les armes à feu; et, pour éviter toute surprise, ils se posent le plus souvent dans les lieux découverts et au milieu des marécages. Partout ils fuient les lieux habités et ne fréquentent que les rivages solitaires. On les trouve souvent sur la vase molle, que le reflux laisse à découvert; ils y enfoncent leur gros et singulier bec pour en tirer de petits poissons: ils se nourrissent aussi de petits coquillages, d'œufs de poissons et d'insectes aquatiques, qu'ils cherchent dans la vase, en y plongeant une partie de la tête, et en même temps ils remuent continuellement les pieds de bas en haut, pour porter la proie avec le limon dans leur bec, dont la dentelure sert à la retenir; c'est pourquoi l'on trouve aussi dans leur estomac de la vase et du sable fin. Lorsque ces oiseaux veulent manger, ils tournent la tête et le cou, de façon que la partie plate de la mandibule supérieure touche la terre, ensuite ils remuent la tête de côté et d'autre: c'est ainsi qu'ils saisissent leur proie. Lorsqu'ils dorment, ils ne s'accouvent point, ils

retirent un de leurs pieds sous eux, restent debout sur l'autre, posent leur cou sur le dos, se cachent la tête entre le bout de leur aile et leur corps, mais toujours du côté opposé à la jambe qui est pliée. Ils font leur nid à terre; mais comme ils ne peuvent ni s'accroupir ni reployer leurs grandes jambes, la nature leur a donné l'instinct de le construire de manière à pouvoir couvrir leurs œufs sans les endommager. Ils le font dans les marais où il y a beaucoup de fanges, qu'ils amoncellent avec leurs pieds, et en font de petites hauteurs qui ressemblent à de petites îles, et qui paraissent hors de l'eau d'un pied et demi d'élévation; ils donnent à la base de ce nid beaucoup de largeur, l'élèvent toujours en diminuant jusqu'au sommet, où ils laissent un petit trou dans lequel la femelle dépose ses œufs et qu'elle couve en se tenant debout, les jambes à terre et dans l'eau, se reposant contre le nid et le couvrant du bas-ventre et de la queue. La ponte est de deux ou trois œufs au plus; les petits courent avec une vitesse singulière peu de jours après leur naissance, et ne commencent à voler que lorsqu'ils ont acquis presque toute leur grandeur.

### LE PETIT PHÉNICOPTÈRE, *Phœnicopterus minor*.

#### Pl. CCLXXIII.

*Ruber*, Senior, *albus*; *tectricibus alarum superioribus rubro nigroque transversim striatis*; *collo cinereo-fusco maculato*. Junior.

Le petit Phénicoptère, *Geofroy Saint-Hilaire*, *bulletin des sciences de la Société philomathique*, tom. I, pag. 97, n<sup>o</sup> 13.

Idem; *deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat.*, tom. 25, pag. 320.

Cet oiseau, qu'on trouve au Sénégal, est moitié plus petit et moitié moins gros que le Flammant. Il porte, dit-on, dans l'âge avancé, un plumage rouge avec des bandes alternativement de cette couleur, et noires sur les couvertures supérieures des ailes, dont les penes sont de la première teinte, de même que le bec; les pieds sont rouges. Dans sa jeunesse il est blanc, avec des bandes gris brun sur le cou, rases et plus grandes sur le dos et sur les couvertures des ailes; le bec est brun, et les pieds sont gris.

CINQUIÈME ORDRE. NAGEURS, *Natatores*.

*Pieds* tri-tétradactyles, courts, posés à l'équilibre ou à l'arrière du corps.

*Jambes* nues sur leur partie inférieure, couvertes de plumes chez les *Frégates*, *Cormorans*, *Manchots*.

*Tarses* plus ou moins comprimés latéralement, réticulés, glabres à demi emplumés chez les *Frégates*.

*Doigts* palmés ou lobés, disposés 3-1-3-0-4-0; pouce allongé et portant à terre sur toute sa longueur chez quelques-uns; court, élevé de terre ou n'y posant que sur le bout chez les autres; simple ou pinné, le plus souvent libre, quelquefois réuni au doigt interne seulement à la base, ou totalement engagé dans la même membrane que les autres, et tourné presque en avant.

*Ongles* ordinairement courts, comprimés et un peu pointus ou aplatis, larges et arrondis; l'intermédiaire pectiné sur le bord interne chez quelques-uns.

*Bec* de diverses formes.

Les oiseaux que renferme cet ordre se distinguent de tous les autres en ce qu'ils ont les tarses courts et des doigts lobés ou palmés, à l'exception des *Foulques*, *Crymophiles*, *Phalaropes*, *Avocettes* et *Phénicoptères* que leurs longues jambes placent naturellement parmi les Échassiers. Le corps des Nageurs est arqué et bombé comme la carène d'un vaisseau; leur plumage serré, lustré, est imbibé d'huile et garni d'un duvet épais qui le garantit de l'humidité, et les fait flotter plus légèrement sur l'eau, que la nature leur a assignée pour leur demeure la plus habituelle. Ce sont aussi les seuls où le cou dépasse, et quelquefois de beaucoup, la longueur du pied. parce qu'en nageant à la surface de l'eau, ils ont souvent à chercher leur nourriture dans sa profondeur. Leur sternum est très-long, garantissant bien la plus grande partie de leurs viscères, et n'ayant de chaque côté qu'une échancrure ou un trou ovale, garni de membranes; ils ont généralement le gésier musculéux, et le larynx inférieur simple. Tous se

nourrissent plus ou moins de poissons ; les uns nichent à terre dans les herbes marécageuses ou dans les roseaux, les autres sur les arbres ou sur les rochers. On trouve parmi eux des monogames et des polygames.

1<sup>ère</sup> FAMILLE. SYNDACTILES, *Syndactili*.

*Pieds* à l'équilibre du corps ou à peu près.

*Jambes* nues ou emplumées sur leur partie inférieure.

*Doigts* au nombre de quatre ; postérieur dirigé en avant.

*Bec* plus long que la tête et de diverses formes.

1<sup>ère</sup> DIVISION. FRÉGATE, *Tachypetes*.

*Bec* plus long que la tête, robuste, entier, suturé en dessus ; mandibules très-crochues et acuminées à la pointe. Pl. X, n° 1.

*Narines* situées dans une rainure.

*Langue* très-courte, lancéolée.

*Orbites* nues.

*Bouche* très-ample.

*Gorge* extensible.

*Tarses* demi-emplumés.

*Doigts* engagés dans la même membrane et dirigés en devant. Pl. GG, n° 4.

*Ongles* aigus.

*Ailes* très-longues ; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* fourchue, à douze rectrices.

On reconnaît facilement en mer, les deux espèces qui composent cette division, à la longueur démesurée de leurs ailes et à leur queue très-fourchue. Elles doivent leur nom de *Frégate* à la rapidité de leur vol et à leur taille allongée. De tous les oiseaux de mer, ce sont ceux qui ont le plus de rapport avec l'Aigle, ils semblent le remplacer sur cet élément.

Armés d'un bec terminé par un croc aigu, de pieds courts, robustes et en partie couverts de plumes, de serres aiguës, servis par une vue très-perçante et un vol des plus rapides, ils possèdent tous les attributs qui caractérisent un tyran de l'air. Si le paisible poisson volant en s'élevant hors de l'eau, évite la poursuite des *Dorades* et des *Bonites*, il devient souvent la proie de la Frégate; celles-ci même n'échappent pas toujours à leur voracité; elle les saisit adroitement, lorsqu'elles se jouent sur la surface des flots ou qu'elles s'élancent après leurs faibles victimes. Mais ce n'est pas sur des poissons seuls que ces oiseaux exercent leur empire, ils forcent les *Fous* d'être leurs pourvoyeurs et leur font à coups d'ailes et de bec dégorger le poisson qu'ils ont pêché, et le saisissent avec adresse avant qu'il soit tombé à la mer. On assure qu'ils font aussi la guerre au Pélican, et qu'ils usent des mêmes moyens pour lui faire lâcher sa proie.

Favorisée d'un vol fort étendu et très-puissant, la Frégate est de tous les oiseaux de mer, celui qui pousse le plus loin ses courses. Elle brave le vent et les tempêtes, s'élève au-dessus des orages, se porte au large à plus de quatre cents lieues de toute terre, parcourt du même vol ces traites immenses; et comme la durée du jour ne suffit pas, elle est forcée de continuer sa route pendant la nuit, n'ayant pas la faculté de se reposer long-temps sur l'eau, où elle périrait, puisque le dessous de son corps n'est pas revêtu d'un duvet assez épais pour le rendre impénétrable à l'eau. A l'aide de sa vue perçante elle discerne très-bien du plus haut des airs les bandes de poissons volans, fond sur elles avec la rapidité de la foudre et ne manque guère d'en saisir avec son bec et ses griffes; mais on assure qu'elle ne peut les prendre dans l'eau; ses pieds, dit-on, ne leur permettent pas de nager; cependant ils sont palmés et plus largement que ceux de certains oiseaux de mer. On trouve un second obstacle dans la longueur de ses ailes, qui, privées d'un espace assez grand, ne peuvent prendre les mouvemens nécessaires, pour qu'elle puisse s'élever de dessus l'eau. Lorsqu'elle se précipite du haut des airs, elle s'arrête à une certaine élévation, fait un mouvement dirigé avec adresse, relève ses ailes, et, les fixant l'une contre l'autre au-dessus de son dos, fond sur

sa proie et la saisit à la superficie des flots : d'autres fois elle les effleure en rasant leur surface par un vol rapide, mais toujours mesuré sur la distance des victimes qu'elle saisit alors avec son bec et ses griffes.

Si elle doit la domination sur les mers à la puissance de ses ailes, leur longueur l'expose à plus d'un danger, lorsqu'elle est posée à terre ; car elles l'embarrassent, et ne pouvant s'en servir pour prendre son essor, on l'assomme alors aussi aisément que les Fous ; il lui faut, pour pouvoir s'élever, une pointe de rocher ou la cime d'un arbre ; aussi c'est sur les écueils élevés et dans les îles boisées, que les Frégates se retirent pour se reposer. Elles placent leur nid sur les arbres dans les lieux solitaires et voisins de la mer, ou dans les creux qui se trouvent sur les rochers à une certaine élévation. La ponte n'est que d'un œuf ou de deux. Les petits sont nourris dans le nid et ne le quittent que lorsqu'ils sont en état de voler. On rencontre ordinairement les Frégates entre les deux tropiques, rarement elles s'avancent au-delà, soit vers le nord, soit vers le sud.

### LA GRANDE FREGATE, *Tachypetes Aquila*.

#### Pl. CCLXXIV.

*Corpore orbitisque nigris; rostro rubro. Mas. Ventre albo. Femina.*

La Frégate, *Briss.*, *Ornith.*, tom. 6, pag. 506, n° 6, pl. 43, fig. 2.

Idem, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 8, pag. 381, pl. enl., n° 9 bis, sous le nom de grande Frégate de Cayenne.

Pelicanus aquilus, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 9.

Idem, *Lath.*, *Index*, n° 10.

Frégate, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 587.

Tout le plumage de cette Frégate est noir avec de faibles reflets bleuâtres ; les *lorums* sont dénués de plumes et noirs ; le bec est rouge, les pieds et l'iris noirs ; les orbites d'un noir bleuâtre. Longueur totale, 3 pieds. Le mâle, dans l'âge avancé, a sous la gorge deux grandes membranes charnues, d'un rouge vif, plus ou moins renflées et pendantes. La femelle diffère du mâle en

ce qu'elle a le ventre blanc. Les jeunes, dans leur premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc, ont les pieds de la même couleur et le bec presque blanc. La ponte est d'un ou deux œufs d'un blanc teint de couleur de chair, avec des petits points d'un rouge cramoisi. On remarque quelques variétés, peut-être d'âge, les uns ont le dessus du corps et les ailes d'un brun foncé; d'autres ont la tête et le ventre blancs.

### 2<sup>ème</sup> DIVISION. CORMORAN, *Hydrocorax*.

*Bec* long, robuste, un peu épais, droit, un peu comprimé, arrondi en dessus, édenté; mandibule supérieure sillonnée, à pointe courbée et un peu obtuse. Pl. X, n° 2.

*Narines* très-étroites, oblitérées dans un sillon, situées à la base du bec.

*Langue* cartilagineuse, très-courte, carénée en dessus, mamelonnée en dessous, obtuse.

*Face* en partie nue.

*Gorge* dilatable.

*Jambes* couvertes de plumes sur leur partie inférieure.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* engagés dans la même membrane; l'extérieur le plus long de tous.

*Ongle* du second doigt pectiné sur le bord interne.

*Ailes* moyennes; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* composée de douze ou quatorze rectrices.

Les Cormorans dont on compte 18 espèces, ont été classés dans le genre *Pelicanus* de Linnée et de Latham, avec les *Fous* et les *Frégates*; mais à l'exemple de plusieurs naturalistes, nous les en avons distraits, pour les isoler génériquement, d'après les attributs qui leur sont particuliers. Parmi les oiseaux pêcheurs les Cormorans sont au nombre des plus adroits et de ceux qui peuvent plonger plus long-temps et nager sous l'eau avec la rapidité d'un trait; aussi dans quelques pays, comme à la Chine, et autrefois en Angleterre, on a su mettre à profit leurs telens



pour la pêche et en faire pour ainsi dire des pêcheurs domestiques, en leur bouclant d'un anneau le bas du cou, pour les empêcher d'avaler leur proie, et les accoutumer à revenir à leur maître en rapportant le poisson qu'ils tiennent dans leur bec. Ces oiseaux, qu'on trouve dans toutes les parties du monde, se perchent sur les arbres : la plupart y nichent ; d'autres établissent leur nid dans les rochers ou dans les joncs. Leur ponte est de trois ou quatre œufs, et les petits ne quittent leur berceau qu'en état de voler.

### LE CORMORAN DILOPHE, *Hydrocorax dilophus*.

Pl. CCLXXV.

*Niger; orbitis nudis, obscure rubris; fronte et occipite cristatis; lineâ curvâ albâ ab oculis ad alas productâ; dorsi pennis apice nigrâ guttatis.*

Pelecanus œneus, *Linñ., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 24.*

Pelecanus punctatus, *Lath., Index, n° 19.*

Spotted Shag, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 602, n° 18, pl. 104.*

Le Cormoran dilophe, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'hist. nat., tom. 8, pag. 85.*

Les habitans de la Nouvelle-Zélande, où se trouve le Cormoran, l'appellent *Pa-degga-degga*. C'est peut-être à cette espèce qu'il faut rapporter ce que dit Cook, en parlant de ces oiseaux, qu'il les a vus nicher par grosses troupes dans des petits creux, qu'ils semblent avoir agrandi eux-mêmes dans les roches feuilletées, dont les coupes escarpées bordent la Nouvelle-Zélande.

La peau nue, qui entoure les yeux de ce Cormoran, est d'un rouge sombre; l'occiput, la gorge, le cou et le haut du dos sont noirs, de même que les deux touffes de plumes qui s'élèvent sur la tête, dont l'une occupe le front, et l'autre l'occiput; mais sur la dernière partie, elles sont plus longues que sur l'autre; quelques-unes ont près d'un pouce et demi de longueur; une bande blanche part de l'angle postérieur de l'œil, laquelle

descend sur les côtés du cou et s'étend, en s'élargissant, sur la poitrine, jusqu'au-dessous du pli de l'aile; le milieu du dos et les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré brunâtre et portent une tache ronde et noire à l'extrémité de chaque plume; les pennes de la queue et des ailes sont de cette même teinte, ainsi que le reste du plumage, qui jette des reflets verts; le bec est d'une couleur de plomb bleuâtre; les pieds sont d'un brun noirâtre.

Des individus, dit Latham, ont le bec rougeâtre, les pieds d'un jaune sale, la tête sans huppe, le haut de la gorge blanc, la bande blanche peu apparente, les plumes des flancs rayées de cette couleur; d'autres portent une huppe, mais ils n'ont point la peau extensible de la gorge dénuée de plumes, et sur quelques-uns la bande ne dépasse point la moitié du cou. Est-ce bien des oiseaux d'une même espèce?

### 3<sup>ème</sup> DIVISION. PÉLICAN, *Pelecanus*.

*Bec* très-long, aplati horizontalement, large, à bords entiers ou dentelés en scie, mandibule supérieure sillonnée, crochue et onguiculée à sa pointe; l'inférieure à branches flexibles, membraneuse dans le milieu. Pl. X, n° 3.

*Narines* très-étroites, longitudinales, oblitérées dans un sillon et situées à la base du bec.

*Langue* cartilagineuse, très-courte, obtuse et arquée à sa pointe.

*Face* nue.

*Poche de la gorge* dilatable en un sac très-volumineux.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Tarses* courts, nus, réticulés.

*Doigts* réunis dans une même membrane; postérieur dirigé presque en avant.

*Ailes* médiocres, première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à vingt rectrices.

Les Pélicans, au nombre de trois ou quatre espèces, composent cette division. Ils sont en bien plus grand nombre dans Linné, Latham, etc.;

mais nous en avons distrait les *Cormorans*, les *Frégates* et les *Fous*, qui à la vérité ont les doigts disposés de la même manière, mais qui en diffèrent essentiellement par plusieurs caractères génériques (*consultez* leurs divisions), et de plus par leurs mœurs, leurs habitudes et leur instinct. Les Pélicans sont d'une si grande voracité, qu'un seul engloutit dans une seule pêche autant de poissons qu'il en faudrait pour le repas de six hommes. Tantôt ils s'élèvent à une très-grande hauteur, tantôt ils rasant la surface de l'eau, ou se balancent à une médiocre élévation, pour de là, se précipiter d'à-plomb sur leur proie. La chute violente d'animaux aussi puissans, dont il en est qui surpassent le Cygne en grosseur, le tournoisement, le bouillonnement de l'eau qu'occasionne la grande étendue de leurs ailes, étourdissent les poissons au point que peu leur échappent; se relevant ensuite et tombant de même, ils continuent ce manège jusqu'à ce qu'ils aient rempli leur poche. Le matin et le soir sont les époques du jour où ces oiseaux font leur pêche, et ils savent choisir les lieux où le poisson est plus abondant. A leur chasse du matin, quand leur sac est plein, ils se retirent sur quelque pointe de rocher; là ils mangent, digèrent à leur aise et restent en repos jusqu'au soir où ils recommencent le même manège. Quand ils veulent faire regorger le poisson de leur poche, ils la pressent contre leur poitrine, ce qui a sans doute donné lieu à la fable qui les représente se déchirant le sein pour en nourrir leurs petits.

Cette poche, susceptible de s'étendre au point de contenir vingt pintes d'eau, est composée de deux peaux: l'interne est contiguë à la membrane de l'œsophage; l'externe n'est qu'un prolongement de la peau du cou, et les rides qui la plissent servent à retirer le sac, qui, étant vide, devient flasque; et afin que l'oiseau ne soit point suffoqué, quand il ouvre à l'eau ce sac tout entier, la trachée-artère quitte alors les vertèbres du cou, se jette en devant, et, en s'attachant sous la poche, y cause un gonflement très-sensible; en même temps deux muscles en anneaux resserrent l'œsophage de manière à le fermer tout entier à l'eau.

Les Pélicans font leur nid dans les rochers au bord des eaux, le construisent à plate-terre, lui donnent de la profondeur et le garnissent entièrement d'herbes molles. La ponte est de deux à quatre œufs; les petits sont nourris dans leur berceau.

LE PÉLICAN BRUN, *Pelecanus fuscus*.

Pl. CCLXXVI.

*Cinereo-fuscus; capite colloque cinereo et albo variis, remigibus primoribus nigris.*

Le Pélican brun, *Briss., Ornith., tom. 6, pag. 524, n° 2.*

Idem, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 8, pag. 306, pl. enl., n° 957.*

*Pelecanus fuscus, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 10.*

Idem, *Lath., Index., n° 3.*

Brown Pelican, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 580, n° 3.*

Cette espèce, qu'on rencontre dans les grands îles Antilles et à la Caroline du sud, a une taille inférieure à celle du Pélican commun; la tête et le cou variés de blanc et de cendré; le corps d'un brun gris, marqué de blanchâtre sur le milieu de chaque plume des parties supérieures; les grandes plumes des ailes noires; les secondaires brunes; le bec verdâtre à sa base, bleuâtre dans le milieu et rouge à son extrémité; la poche d'un bleu cendré et rayé de rougeâtre; l'iris bleuâtre; les pieds couleur de plomb.

4<sup>ème</sup> DIVISION. FOU, *Sula*.

*Bec* plus long que la tête, robuste, un peu épais, droit, un peu comprimé latéralement, arrondi en dessus, finement dentelé en scie sur les bords; mandibule supérieure suturée, fléchie à sa pointe. Pl. X, n° 4.

*Narines* linéaires, très-étroites, oblitérées dans une rainure et très-prolongées.

*Langue* très-courte, ovale.

*Face* nue.

*Gorge* extensible.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* engagés dans la même membrane; les deux extérieurs les plus longs; l'externe bordé en dehors d'une petite membrane.

*Deuxième ongle* pectiné sur son bord interne.

*Ailes* longues; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

On a présenté plus d'espèces dans cette division qu'il n'en existe; ce qu'on doit attribuer à la variation de leur plumage dont les couleurs changent depuis le premier âge jusqu'à l'âge avancé. Quant à nous, nous croyons qu'il y en a tout au plus quatre. La nature a donné aux Fous la force, la grandeur et une arme redoutable dans leur bec robuste, de longues ailes, des pieds entièrement et largement palmés, tout ce qu'il faut enfin pour agir et vivre dans l'air et dans l'eau; mais elle semble ne leur avoir accordé que la moitié de l'instinct qui sert au maintien de leur existence, puisqu'ils ne savent ni prévoir ni éviter ce qui peut les détruire, en fuyant, comme les autres oiseaux, à l'aspect de l'homme, leur plus dangereux ennemi. Cette indifférence au péril ne vient ni de fermeté, ni de courage, puisqu'ils n'attaquent ni ne se défendent, quoiqu'ils en aient tous les moyens. Leur insouciance est telle qu'ils se laissent prendre à la main sur les vergues des navires qui sont en mer, leur élément naturel, qu'on les tue à coups de bâton sur les îles ou les côtes, qu'ils ne se détournent ni ne prennent leur essor devant le chasseur, qui les assomme tous, les uns après les autres, sans qu'ils cherchent à éviter ses coups. Ils ne savent pas même défendre ni conserver leur proie, vis-à-vis un autre ennemi (*l'oiseau Frégate*); celui-ci les suit ou les attend sur les rochers où ils nichent, fond sur eux aussitôt qu'ils paraissent, se moque de leurs cris, et à coups d'ailes et de bec les force de regorger leur pêche, qu'il saisit à l'instant. « Dès que ce pirate, dit Catesby, s'aperçoit que le Fou a pris un poisson, il vole vers lui avec fureur et l'oblige de plonger sous l'eau pour se mettre en sûreté; le pirate ne pouvant le suivre, plane sur l'eau jusqu'à ce que le Fou ne puisse plus respirer; alors il l'attaque de nouveau, jusqu'à ce que celui-ci, las et hors d'haleine, soit obligé d'abandonner son poisson. »

C'est d'après cette espèce de stupidité que les marins et les voyageurs de toutes les nations se sont accordés à leur donner les noms de *Boubie*, *Booby* en anglais, *Bobos* en portugais, *Sula* en latin moderne ou de

nomenclature, qui tous signifient *fous, niais, stupides*. On rencontre des Fous sur toutes les mers, et partout ils ont le même naturel; ils pêchent en planant les ailes presque immobiles, et tombent sur le poisson à l'instant qu'il paraît près de la surface de l'eau; ils volent le cou tendu et la queue étalée; ils ne peuvent prendre leur vol que de quelque point élevé, aussi se perchent-ils comme les Cormorans, les Frégates et plusieurs autres palmipèdes syndactyles. La rencontre de ces oiseaux en mer annonce assez sûrement aux navigateurs le voisinage de quelque terre, cependant on en voit en mer à plusieurs centaines de lieues, ce que je puis assurer; donc on ne peut pas les regarder, dans certaines circonstances, comme des avant-coureurs de terre sur lesquels on doit toujours se fier. C'est aux îles les plus lointaines et les plus isolées au milieu de la mer, qu'on trouve ces oiseaux en plus grande abondance; ils y habitent par peuplades avec les Mouettes, les oiseaux des tropiques et les Frégates. C'est là qu'ils se retirent pour nicher. Les îles qu'ils préfèrent sont celles qui se trouvent d'un tropique à l'autre; cependant quelques espèces remontent au nord jusqu'au Kamtschatka, et il y en a même aux îles Ferroë; mais elles n'y restent que pendant l'été, et elles retournent au sud, avec leurs petits aux approches de l'hiver. Les Fous nichent sur les arbres dans l'île d'Àves, ailleurs dans les rochers ou à terre, et toujours en grand nombre, dans un même quartier. Leur ponte est au plus de deux œufs; les petits restent long-temps couverts d'un duvet très-doux et très-blanc dans la plupart.

### LE FOU BRUN, *Sula fusca*.

Pl. CCLXXVII.

*Facie rubrá; corpore suprà cinereo-fusco; subtùs albo.*

Le Fou, *Briss., Ornith., tom. 6, pag. 495, n° 1.*

Idem, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 8, pag. 368.*

Booby, *Catesby, car. 1, pl. 87.*

Idem, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 612, n° 27.*

*Pelecanus Sula*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, *édit.* 13, n° 7.

*Idem*, *Lath.*, *Index*, n° 28.

On rencontre ce Fou aux îles Antilles, en grande quantité sur l'île d'Aves, sur le roc du grand Connétable près de Cayenne, sur les côtes de la Nouvelle-Espagne, aux îles de Bahama et à la Caroline pendant l'été seulement, ainsi qu'à l'île de Ferroë et même à la Nouvelle-Guinée. Il paraît que, de toutes les espèces de Fous, c'est la plus répandue sur le globe. La peau nue, qui entoure les yeux de ce Fou, est jaune; le ventre est blanc, et tout le reste du plumage d'un cendré brun; le bec est jaune à sa base et brun à sa pointe; les pieds sont d'un jaune pâle. Longueur totale, deux pieds cinq pouces. La distribution des deux couleurs brune et blanche ne sont pas constantes chez tous les individus; les uns ont la poitrine blanche comme le ventre; chez d'autres le ventre seul est blanc et le dos brun; et plusieurs sont totalement bruns.

#### 5<sup>ème</sup> DIVISION. ANHINGA, *Plotus*.

*Bec* plus long que la tête, droit, aigu, robuste, un peu cylindrique, dentelé obliquement sur les bords. Pl. X, n° 5.

*Narines* longitudinales, oblitérées, dans une rainure, à la base du bec.

*Langue* très-courte.

*Face* et *gorge* nues.

*Tarses* nus, annelés.

*Doigts* engagés dans une membrane entière; l'externe le plus long. Pl. GG, n° 5.

*Ongles* robustes, courbés et très-aigus; l'intermédiaire pectiné sur son bord interne.

*Ailes* moyennes; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices, étalées, striées profondément et comme gaufrées.

On trouve des Anhingas dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique et de l'Amérique; mais on n'est pas certain qu'ils composent deux espèces distinctes et particulières. Ils fréquentent les eaux douces à quelque distance des côtes et font leur pâture ordinaire de poissons, qu'ils saisissent

avec beaucoup d'adresse en étendant brusquement le cou et lançant, comme un dard, leur bec aigu; ils les retiennent ensuite avec leurs doigts et leurs ongles pour les dévorer. On ne les voit point marcher sur la terre ni dans les marais; ils ne quittent leur arbre que pour se jeter à l'eau; ils y plongent de manière que leur tête seule paraît à la surface, et ils la retirent bien vite et se submergent en entier au moindre soupçon du danger. Ces oiseaux forment de petites sociétés et se rassemblent sur les branches desséchées qui s'avancent au-dessus de l'eau. Si dans ces momens on approche d'eux, ils se laissent, comme morts, tomber dans l'eau, disparaissent pendant une ou deux minutes, et tout à coup on voit sortir hors de l'eau leur petite tête et leur long cou. La petitesse de la première partie, qui est cylindrique, roulée en fuseau, et la longueur excessive et grêle de l'autre, donnent à ces oiseaux l'apparence d'un serpent enté sur le corps d'un oiseau. Ils établissent leur nid sur les arbres; mais on ne connaît pas le nombre d'œufs dont leur ponte se compose.

### L'ANHINGA A VENTRE NOIR, *Plotus melanogaster*.

#### PL. CCLXXVIII.

*Capite, collo pectorisque superiore parte pallidissime fuscis; ventre et caudá atris. Adultus. Ventre albo. Femina et junior.*

L'Anhinga, *Briss., Ornith., tom. 6, pag. 476, n° 1.*

Idem, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 8, pag. 448.*

L'Anhinga de Cayenne, *Buff., pl. enl., n° 959.*

L'Anhinga noir de Cayenne, *pl. enl., n° 960.*

*Plotus Anhinga, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 1.*

*Plotus melanogaster, idem, n° 2.*

*Plotus Anhinga et melanogaster, Lath., Index, n°s 1 et 2.*

Black-bellied darter, *Lath., Synopsis, tom. 2, pag. 624, n° 2.*

White-bellied darter, *idem, pag. 622, n° 1.*

L'Anhinga, dont nous publions la figure, et qui se trouve au Brésil et à Cayenne, est regardé par des auteurs comme le mâle et par d'autres



comme une espèce particulière. Les premiers indiquent comme des femelles ou des jeunes les individus à ventre blanc, tandis que les derniers les isolent spécifiquement; quant à nous, nous les regardons comme mâle et femelle. L'un a la tête, le cou et le haut de la poitrine d'un brun pâle; un large trait blanc sur les côtés de la tête et du cou; le dos, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes rayées de blanc, sur un fond noir; le ventre de cette couleur; le bec d'un vert bleuâtre en dessus et sur la moitié de sa partie inférieure, d'un violet foncé dans le reste; l'iris d'une belle couleur d'or; les pieds jaunes en dedans, noirs en dehors et par derrière. Longueur totale, 34 pouces.

Chez la femelle toutes les parties supérieures, l'abdomen et les cuisses sont noirs; la poitrine et la partie supérieure du ventre d'un blanc de lait; la queue d'un noir foncé et mouchetée de blanc.

Le jeune est d'un gris roussâtre sur la tête, le cou et le dessous du corps; blanchâtre sur le ventre. Le même, avant sa sortie du nid, est revêtu d'un duvet blanc et très-épais, à l'exception d'un collier blanc bleuâtre sur la nuque. La tête est totalement dépourvue de plumes et d'une couleur de rose pâle, avec le tour de l'œil d'un noir qui s'étend en longueur jusqu'à l'oreille.

#### 6<sup>ème</sup> DIVISION. PHAÉTON, *Phaeton*.

*Bec* allongé, un peu robuste, comprimé par les côtés, convexe en dessus, droit, à bords dentelés, incliné vers le bout, pointu. Pl. X, n° 6.

*Narines* concaves, étroites, à demi-closes en dessus par une membrane.

*Langue* très-courte.

*Tête* parfaitement emplumée.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* engagés dans une membrane; le deuxième le plus long de tous; l'externe bordé d'une petite palme en dehors; le postérieur dirigé presque en avant. Pl. GG, n° 1.

*Ailes* allongées; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices; les deux intermédiaires étroites et très-longues.

Les trois espèces de cette division sont fixées sur les mers de la zone torride, dont elles dépassent rarement les limites, d'où leur est venu le nom d'*oiseaux des tropiques*. On les connaît encore sous celui de *Paille-en-queue*, d'après la forme que présentent les deux plumes intermédiaires de la queue. Quand les navigateurs arrivent sous les tropiques, soit par le côté nord, soit par le côté sud, l'apparition de ces oiseaux est pour eux un signe certain qu'ils entrent sous la zone torride; mais elle ne doit pas toujours être un indice de la proximité des terres, puisqu'à la faveur d'un vol puissant et rapide, les Phaétons s'avancent au large à une prodigieuse distance et souvent à plusieurs centaines de lieues. Indépendamment de cette faculté, ils ont, pour fournir ces longues traites, la facilité de se reposer sur l'eau, au moyen de leurs pieds entièrement palmés, et d'y passer la nuit, quand ils sont trop éloignés de terre, fait dont je me suis assuré dans mes voyages en Amérique; souvent à cette époque ils voltigent à la cime des mâts et se reposent sur les vergues. Ayant les jambes courtes et placées presque à l'arrière du corps, ils ont une démarche pesante et sont aussi gênés dans leurs mouvemens, qu'ils sont lestes et agiles dans leur vol; aussi se posent-ils rarement à terre. Les trous, au sommet des rochers, les arbres les plus élevés sont les positions qui leur conviennent le mieux. Les poissons volans font leur principale nourriture, et c'est en rasant la surface de la mer qu'ils leur font la chasse. Les uns placent leur nid dans des creux d'arbre, les autres recherchent les rochers les plus escarpés pour y faire leur ponte, et tous habitent de préférence les îles peu fréquentées et isolées au milieu des mers qui baignent les deux continens.

LE PHAÉTON A BRINS ROUGES, *Phaeton phoenicurus*.

Pl. CCLXXIX.

*Pallidissimè roseus; reatricibus duabus intermediis rubris.*

Le Paille-en-queue à brins rouges, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 8, pag. 357, pl. enl., n° 979, sous le nom de Paille-en-queue de l'Île de France.

*Phaeton phoenicurus*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 3.

Idem, *Lath.*, *Index*, n° 3.

Red-Tailed tropic bird, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 619, n° 3, pl. 105.

On rencontre ce Phaéton dans les mers indiennes et australes, et surtout à l'Île-de-France, où il niche dans des trous de rocher des petites îles qui sont dans le voisinage. Sa ponte est de deux œufs d'un blanc jaunâtre, marqué de taches rousses. Il porte un plumage blanc, teinté de rouge rosé; l'œil est entouré d'un croissant noir; les scapulaires présentent cette couleur à leur extrémité, ainsi que leurs deux longs brins de la queue à leur origine; ils sont rouges dans le reste; le bec est de cette teinte; les pieds sont noirs. Longueur totale, 2 pieds 6 pouces.

2<sup>ème</sup> FAMILLE. PLONGEURS, *Urinatores*.

*Bec* presque cylindrique, subulé, entier.

*Pieds* à l'équilibre ou à l'arrière du corps.

*Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

*Quatre doigts*; trois devant, un derrière; les antérieurs garnis d'une membrane entière ou découpée.

1<sup>ère</sup> DIVISION. HELIORNE, *Heliornis*.

*Bec* un peu incliné vers le bout, subulé, cylindrique, entier, à bords tranchans, aigu. Pl. X, n<sup>o</sup> 7.

*Narines* longitudinales, couvertes d'une membrane, situées vers le milieu du bec.

*Langue*...

*Pieds* à l'équilibre du corps.

*Tarses* un peu arrondis, nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* bordés d'une membrane lobée; postérieur lisse; portant à terre sur le bout. Pl. GG, n<sup>o</sup> 6.

*Ongles* comprimés latéralement, arqués, pointus.

*Ailes* moyennes; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Des deux espèces de cette division, l'une se trouve au Sénégal et l'autre dans l'Amérique méridionale. Ces oiseaux se tiennent sur les rivières et sur les criques, se nourrissent d'insectes aquatiques et de poissons qu'ils saisissent souvent en volant, et si adroitement qu'ils ne manquent jamais leur coup. « La nature, dit l'illustre Buffon, trace des traits d'union presque partout où nous voudrions marquer des intervalles et faire des coupures, sans qu'elle quitte brusquement une forme pour passer à une autre; elle emprunte de toutes deux et compose un être mi-parti qui réunit les deux extrêmes et remplit jusqu'au moindre vide de l'ensemble d'un tout où rien n'est isolé. » En effet, ces traits se rencontrent dans les deux espèces d'Héliornes; celle d'Amérique (le *Grèbe-Foulque* de Buffon) a les doigts et le bec du Grèbe, une queue comme la Foulque, mais plus large, la tête petite et le cou grêle de l'Anhinga. L'Héliorne d'Afrique porte une tête, un cou et une queue d'Anhinga, un bec de Grèbe et des pieds de Foulque, c'est-à-dire que ses doigts antérieurs sont bordés de lobes très-distincts, les extérieurs unis seulement à leur base, et que l'interne est totalement libre; mais le pouce n'est pas pinné comme dans la Foulque.

L'HÉLIORNE D'AFRIQUE, *Heliornis senegalensis*.

Pl. CCLXXX.

*Corpore suprâ fusco ; subtùs albo ; colli lateribus et dorso nigro maculatis ; caudâ rigidâ , angustâ.*

L'Héliorne d'Afrique, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 14, pag. 277.*

Cette espèce, nouvellement découverte au Sénégal, a la tête, la partie supérieure du cou, le dessus du corps, les ailes et la queue bruns ; cette couleur prend un ton noir sur la tête et le dessus du cou, dont les côtés ont ; ainsi que le dos et les flancs, des mouchetures noires ; une raie blanche part du bec, passe au-dessus de l'œil et descend sur les côtés de la gorge et du cou, dont le devant est blanc, de même que toutes les parties postérieures ; les plumes de la queue sont étagées, roides, un peu étroites et couleur d'orange sur les tiges. Le bec et les pieds sont rouges.

2<sup>ème</sup> DIVISION. GRÈBE, *Podiceps*.

*Bec* ordinairement plus long que la tête, robuste, entier, comprimé latéralement, ou presque cylindrique ; mandibule supérieure droite, ou courbée à sa pointe, ordinairement subulée.

*Narines* situées vers le milieu du bec, oblongues, concaves, closes à l'arrière par une membrane, ensuite quelquefois ouvertes.

*Langue* légèrement échancrée à son extrémité.

*Pieds* à l'arrière du corps.

*Tarses* très-comprimés par les côtés, carénés en devant et en arrière.

*Doigts antérieurs* réunis à leur base par une membrane, ensuite lobés ; l'externe le plus long de tous ; le postérieur penné et portant à terre seulement sur le bout. Pl. GG, n° 7.

*Ailes* moyennes ; première, deuxième, troisième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* nulle.

Les neuf espèces de cette division doivent former deux sections, d'après les formes du bec, qui est presque cylindrique et à pointe droite chez les uns, comprimé latéralement et courbé à son extrémité chez les autres.

On trouve des Grèbes dans les quatre parties du monde ; tous ont le dessous du corps , particulièrement la poitrine, couvert d'un duvet très-serré, très-ferme et lustré. Le vêtement, dont la surface est telle que ni le froid ni l'eau ne peuvent le pénétrer, est nécessaire à des oiseaux, qui, dans les hivers les plus rigoureux, se tiennent constamment sur les eaux, plongent, nagent avec la plus grande aisance et poursuivent le poisson jusqu'à une très-grande profondeur. C'est à leur conformation qu'ils doivent la rapidité surprenante avec laquelle ils fendent l'onde à sa surface, et leurs mouvemens encore plus vifs, lorsqu'ils sont sous l'eau : leurs jambes, placées à l'arrière du corps, ne laissent paraître que des pieds en forme de rames, dont la position et le mouvement naturel portent à se jeter en dehors ; mais cette position les force, lorsqu'ils sont à terre, de se tenir droit à plomb. Comme la terre n'est pas leur élément, ils l'évitent autant qu'ils peuvent, et, pour n'y être point poussés, ils nagent contre le vent. Si quelquefois la vague porte un Grèbe sur le rivage, il y reste en se débattant des ailes et des pieds, soit pour s'élever dans les airs, soit pour retourner à l'eau, et long-temps inutilement ; alors il est facile de le prendre à la main, malgré les violens coups de bec dont il se défend.

Quoique ces oiseaux soient privés de queue, ils ont cependant au croupion les tubercules d'où sortent ordinairement les penne ; mais ces tubercules sont moindres que dans les autres, et il n'en sort qu'un bouquet de petites plumes et non de véritables penne. Ils sont ordinairement fort gras et vivent de petits poissons, d'algues et d'autres herbes aquatiques. Les uns déposent leurs œufs dans des creux de rocher ; les autres construisent leur nid près des étangs avec des roseaux et des joncs entrelacés, de manière que quoiqu'à demi plongé et comme flottant, il ne peut être emporté par l'eau. La ponte est ordinairement de deux ou trois œufs, rarement de plus grand nombre.

A. *Bec presque cylindrique à pointe droite.* Pl. X, n° 8.

## LE GRÈBE CORNU, *Podiceps cornutus.*

Pl. CCLXXXI.

*Capite viridi-nittente; fasciâ oculari flavâ posterius in cristâ speciem elongatâ.*

Petit Grèbe cornu, *Briss., Ornith., tom. 6, pag. 50.*

Idem, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 8, pag. 237, pl. enl., n° 140 bis, fig. 2*, sous le nom de *Grèbe d'Esclavonie.*

Eared or horned dohick, *Edwards, Ois., pl. 143.*

Horned Grèbe, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 287, n° 6, pl. 91.*

*Colymbus cornutus, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 19.*

*Podiceps cornutus, Lath., Index, n° 5.*

On trouve cette espèce dans la plus grande partie de l'Europe et même en Amérique. Elle se nourrit de petits poissons, et quelquefois de végétaux. Elle fait son nid dans les roseaux, le pose de manière qu'il flotte sur l'eau, et emploie à sa construction diverses plantes aquatiques. La ponte est de quatre œufs d'un vert blanchâtre, marbré de brun.

La huppe noire, que ce Grèbe porte sur la tête, est partagée en arrière et divisée en forme de deux cornes; les plumes du cou sont longues, rousses à leur base et noires vers leur extrémité; elles présentent l'apparence d'une sorte de crénaux, coupée en rond autour du cou; ce qui donne à cet oiseau une physionomie toute particulière; le cou et les flancs sont roux; tout le dessus du corps est brun noirâtre, avec du blanc sur les ailes; la poitrine, le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc argenté; les pieds noirâtres; le bec est de cette teinte en dessus et jaune en dessous vers sa base; la peau nue, qui couvre les côtés de la tête entre le bec et l'œil, est d'un roux incarnat. Longueur totale, deux pieds environ. Tel est le mâle.

La femelle en diffère en ce que sa tête est peu huppée. Le Grèbe pro-

prement dit (*Podiceps minutus*) est un jeune dans sa première année; le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) est l'adulte à l'âge de deux ans, et l'individu, dont nous publions la figure, est âgé de trois ans et a tout son plumage parfait.

B. *Bec comprimé latéralement, courbé vers le bout.* Pl. X, n° 9.

### LE GRÈBE A BEC CERCLE, *Podiceps carolinensis*.

*Corpore fusco; rostro fasciâ sesquialterâ. Adultus. Capite corporeque fuscis; lateribus ferrugineis; pectoris medio albo. Junior.*

Le Grèbe de la Caroline, *Briss., Ornith., tom. 6, pag. 63, n° 10.*

Castagneux à bec cercle, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 8, pag. 247.*

Pied-bill dobchick, *Catesby, car. 1, pl. 91.*

Colymbus *Podiceps*, *Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 11.*

*Podiceps carolinensis*, *Lath., Index., n° 12.*

Pied-bill Grebe, *idem., Synopsis, tom. 3, pag. 292, n° 13.*

Le Grèbe de la Louisiane, *Buff., Histoire nat. des Ois., tom. 8, pag. 240, pl. enl., n° 943.* Jeune.

*Colymbus ludovicianus*; *Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 22.*  
Idem.

*Podiceps ludovicianus*, *Lath., Index, n° 13.*

Louisiane Grebe, *idem., Synopsis, tom. 3, pag. 289, n° 9.* Idem.

Ce Grèbe se trouve dans l'Amérique septentrionale depuis le Canada jusqu'à la Louisiane et probablement plus au sud, car nous soupçonnons que le Grèbe à bec crochu du Paraguay, décrit par M. de Azara sous le nom de..., fait partie de la même espèce, mais sous un plumage plus parfait que celui dont on a publié la figure.

L'adulte a le bec entouré d'un cercle noir, la tête, le dessus du corps, les couvertures et les plumes des ailes bruns; la gorge noire; le ventre d'un blanc sale; les yeux entourés de blanc; le bec brun à sa base, ensuite olivâtre; l'iris blanc; les pieds gris. Longueur totale, 14 pouces.

Le jeune est d'un brun foncé sur la tête et sur le dessus du corps; d'une



couleur ferrugineuse sur les côtés du cou, le ventre et le croupion; d'un blanc sale sur le milieu de la poitrine, avec une tache noire transversale sur le dessus du corps; le bec n'est pas cerclé; les pieds sont noirâtres.

L'individu du Paraguay dont il est parlé précédemment, a le dessus de la tête, du cou et du corps noirâtre; les ailes brunes; une tache d'un noir velouté s'étend depuis l'angle antérieur de l'œil jusqu'au bec, et descend sur le haut de la gorge; les côtés de la tête sont d'un brun blanchâtre de même que les côtés et le devant du cou sur la moitié de sa longueur; le reste des parties inférieures est d'une teinte d'argent bruni; le tarse d'un plombé noirâtre; le bord de la paupière très-blanc; le bec bleuâtre et ceint dans son milieu par un petit anneau d'un noir velouté et large de trois lignes.

### 3<sup>ème</sup> DIVISION. PLONGEON, *Colymbus*.

*Bec* plus long que la tête, droit, entier, robuste, presque cylindrique, un peu rétréci sur les cotés, lisse, subulé, aigu; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure.

*Narines* situées à la base du bec, concaves, à demi-closées par une membrane, et à ouverture oblongue.

*Langue* en forme de lancette, dentelée sur les bords à son origine.

*Pieds* à l'arrière du corps.

*Tarses* comprimés par les cotés, nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* totalement palmés; postérieur petit, pinné, joint à la base avec le doigt interne par une petite membrane et portant à terre sur le bout. Pl. HH, n° 1.

*Ongles* un peu aplatis, courts; le postérieur pointu.

*Ailes* moyennes; deuxième, troisième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* courte, à vingt rectrices.

Des quatre espèces de cette division trois se trouvent en Europe et dans l'Amérique septentrionale, et la quatrième à la Chine. Des auteurs en décrivent un plus grand nombre, mais les *Colymbus stellatus* et *striatus*

sont regardés comme des jeunes du Plongeon Cat-Marin, ainsi que le petit Plongeon de Buffon; le *Colymbus immer* et le grand Plongeon pour ceux du Plongeon imbrin.

On pourrait appliquer le nom générique de ces piscivores aux Grèbes et à plusieurs autres oiseaux d'eau, qui ont, comme eux, l'habitude de plonger, en poursuivant leur proie, même jusqu'au fond de l'eau; mais on l'a réservé pour cette petite famille, qui en diffère par les caractères principaux que nous indiquons ci-dessus. Ces excellens nageurs plongent avec une telle promptitude, qu'ils évitent le plomb à l'éclair du feu, au même instant que le coup part, ce qui lui a fait donner en Picardie et à la Louisiane le nom de *mangeur de plomb*. Mais si ces oiseaux se meuvent avec tant de facilité dans l'eau, ils marchent sur terre avec beaucoup de difficulté, d'après la position de leurs jambes qui les force de se tenir debout, dans une situation droite presque perpendiculaire et tellement gênante, qu'ils peuvent à peine faire quelques pas et maintenir l'équilibre de leurs mouvemens; aussi passent-ils la plus grande partie de leur vie dans l'eau, et ce n'est guère qu'en volant qu'ils passent d'une contrée à une autre. Lorsqu'ils nagent et plongent, c'est toujours avec bruit et avec un mouvement très-vif des ailes et de la queue; celui de leurs pieds se dirige non d'avant en arrière, mais de côté et se croisant en diagonale. Leur habitation favorite est le bord des rivières, des lacs et des étangs dans les climats tempérés et froids. Leur nourriture consiste uniquement en poissons. Ils nichent sur le bord des eaux: leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Quand on approche du nid, la mère se précipite et plonge; et les petits, tout nouvellement éclos, se jettent à l'eau pour la suivre.

### LE PLONGEON CAT-MARIN, *Colymbus septentrionalis*.

#### Pl. CCLXXXII.

*Collo subtùs macula scutiformi ferruginea; corpore suprà nigricante, subtùs albo. Adultus.*

*Capite colloque dilecte cinereis, nigro striatis; dorso, remigibus*

*primariis caudâque obscuris*. Junior. *Occipite remigibusque obscuris; jugulo pallide cinereo; dorso, hypochondriis, uropygio et caudâ albo maculatis*. Idem.

Le Plongeon à gorge rouge, *Briss.*, *Ornith.*, tom. 6, pag. 111, n° 3, pl. 11, fig. 1.

Petit Plongeon de la mer du Nord, *Buff.*, *Hist. nat. des Oiseaux*, tom. 8, pag. 261, pl. enl., n° 308, sous le nom de *Plongeon de la mer du Nord*.

*Colymbus septentrionalis*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 3. Idem, *Lath.*, *Index*, n° 5.

Red-throated diver, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 344, n° 5.

Striped diver, *idem*, pag. 345, n° 6.

Speckled diver, *idem*, pag. 341, n° 3.

*Colymbus striatus et stellatus*, *Linn.*, *Gm.*, n° 16 et 17.

Le petit Plongeon, *Briss.*, pag. 108, n° 2, pl. 10, fig. 2.

Idem, *Buff.*, pag. 254, pl. enl., 992.

Ce Plongeon, connu sur les côtes maritimes de la Picardie sous le nom que nous lui avons conservé, y arrive avec les Macreuses; il s'en éloigne pendant l'été, et niche, au rapport des navigateurs, dans les Sorlingues sur les rochers. Ce grand destructeur de frai de poisson, entre avec la marée dans l'embouchure des rivières où il se nourrit de préférence de petits Merlans, du frai de l'Esturgeon et du Congre. Les jeunes, moins adroits et moins exercés que les vieux, ne mangent que des Crevettes.

L'adulte a la gorge, les côtés de la tête et du cou d'un gris de souris; le sommet de la tête tacheté de noir, le devant du cou d'un rouge marron très-vif; une bande transversale, composée de raies longitudinales blanches et noires sur la partie inférieure du cou; la poitrine et les parties postérieures blanches; les flancs et le manteau noirâtres, tachetés de blanchâtre chez les uns et sans tache chez les autres; les plumes des ailes et de la queue roussâtres; les pieds d'un noir verdâtre; le bec noir; l'iris d'un brun orangé. Longueur totale, 22 à 24 pouces.

Le jeune (petit Plongeon de Buffon) est d'abord d'un brun noirâtre sur les parties supérieures et blanchâtre sur les inférieures; mais après

la mue il a les lorums, la gorge et toutes les parties postérieures blancs; le sommet de la tête et la nuque d'un cendré sombre, varié de blanc; les scapulaires, le croupion d'un brun noirâtre, parsemé de petites taches blanches; les couvertures supérieures des ailes bordées de cette couleur; le bec cendré; l'iris et les pieds bruns.

3<sup>ème</sup> FAMILLE. DERMORHYNQUES, *Dermorhynchi*.

*Bec* couvert d'un épiderme, dentelé en scie ou en lames, onguiculé à sa pointe.

*Pieds* le plus souvent hors l'équilibre du corps.

*Jambes* nues sur leur partie inférieure.

*Doigts*, trois devant, un derrière; postérieur lisse ou pinné.

1<sup>ère</sup> DIVISION. HARLE, *Mergus*.

*Bec* un peu déprimé à sa base, droit, subulé, cylindrique, garni sur les bords de dentelures en scie, dirigées en arrière; mandibule supérieure crochue et onguiculée à sa pointe; l'inférieure plus courte, droite et obtuse. Pl. Y, n° 1.

*Narines* très-petites, ovales, couvertes par une membrane, situées vers le milieu du bec.

*Langue* épaisse, charnue, hérissée de papilles dures et tournées en arrière.

*Pieds* hors l'équilibre du corps.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* engagés dans une membrane entière; l'externe le plus long de tous; le postérieur pinné, portant à terre sur le bout. Pl. III, n° 2.

*Ailes* moyennes; première rémige la plus longue de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Nous ne comprenons dans cette division que cinq espèces, quoique des ornithologistes en aient décrit un plus grand nombre; mais nous avons

remarqué que plusieurs de celles-ci n'étaient que des variétés d'âge ou de sexe : tels sont le *Harle cendré* de Brisson, qui est la femelle du Harle proprement dit, le *Harle étoilé* que Buffon soupçonne avec raison être une femelle de l'espèce du Harle-Piette; les *Harles à manteau noir, noir et blanc* et le *Harle noir* de Brisson que Buffon réunit dans une même espèce, et que Latham présente comme des variétés du Harle huppé. Quant au *Harle impérial* de Cetti et celui à queue fourchue de Latham, le premier nous paraît être le Harle étoilé et l'autre une espèce très-distincte.

Les Harles sont de grands destructeurs de poissons; aussi les a-t-on comparés aux Loutres, d'après le dégât qu'ils font dans les étangs. Leur bec garni de dentelures dirigées en arrière, leur langue hérissée de papilles dures et tournées de même que les dentelures, servent à retenir le poisson glissant, et même à le conduire dans leur gosier. Ils sont d'une telle voracité, qu'ils avalent souvent un poisson beaucoup trop gros pour entrer tout entier dans leur estomac. Alors la tête se loge la première dans l'œsophage et se digère avant que le corps puisse y descendre. Ces oiseaux nagent, avec tout le corps submergé et la tête seulement hors de l'eau; ils plongent profondément, restent long-temps sous l'onde et en parcourent un grand espace avant de remonter. Les espèces des régions septentrionales voyagent à l'automne du nord au midi, et reviennent au printemps nicher dans des contrées plus ou moins boréales. Chez les unes, les mâles se séparent des femelles, lorsque les petits sont nés; ils se réunissent, et celles-ci, avec leur jeune famille, forment des bandes à part. Les Harles nichent dans les herbes et les halliers qui bordent les rivières et les lacs. La ponte est de huit à quatorze œufs.

## LE HARLE DU BRÉSIL, *Mergus brasilianus*.

PL. CCLXXXIII.

*Cristatus; corpore supra ardosiaceo; subtus albo; lateribus maculatis.*

Le Harle à huit brins, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat.*, tom. 14, pag. 222.

La huppe de l'individu que j'ai décrit dans l'ouvrage cité ci-dessus, n'était composée que de huit plumes, mais en ayant vu un autre depuis chez qui elles étaient plus nombreuses, j'ai dû en changer le nom pour ne pas induire en erreur. Ces plumes sont longues de deux pouces, étroites et à barbes désunies; elles sont posées sur l'occiput de la même manière que celles du Bihoreau; mais ce faisceau est fixe et vertical. Toutes les parties supérieures sont d'une couleur brunâtre; les inférieures blanches, avec des taches sur leurs côtés; le bec et les pieds noirâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que sa huppe est plus courte. On trouve cette espèce au Brésil.

### 2<sup>ème</sup> DIVISION. CÉRÉOPSIS, *Cereopsis*.

*Bec* plus court que la tête, robuste, convexe en dessus, fléchi à sa pointe. Pl. Y, n° 2.

*Narines* situées à la base du bec, cachées sous une membrane ou cire.

*Langue*....

*Tête* couverte en grande partie, d'une cire ridée.

*Tarses* robustes.

*Doigts antérieurs* engagés dans une membrane échancrée; postérieur très-court et élevé de terre. Pl. HH, n° 3.

*Ongles* forts, crochus.

*Ailes* armées d'un éperon obtus.

*Queue* à seize rectrices.

Latham a classé l'espèce, qui compose cette division, dans son ordre *Grallæ*; mais ayant eu occasion de la voir en nature, nous nous sommes décidés à la placer dans celui des Nageurs, attendu que tout son ensemble présente de grands rapports avec les Oies; elle en diffère néanmoins par la forme de son bec, par la membrane échancrée qui réunit les doigts; par le postérieur qui n'appuie pas à terre, et par les ongles qui sont robustes et crochus. Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande.

LE CÉRÉOPSIS GRIS, *Cereopsis cinereus*.

Pl. CCLXXXIV.

*Cinereus; alis caudâque obscure fuscis; capite nudo, flavo.*Cereopsis Novæ-Hollandiæ, *Lath., Index, n° 1.*New-Hollandé Cereopsis, *idem, Synopsis, deuxième Supplément, pag. 32, pl. 138.*Le Céréopsis gris, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 5, pag. 516.*

La tête de cet oiseau est couverte d'une peau nue, ridée et jaune; depuis la base du bec jusqu'au delà des yeux; un gris cendré domine sur tout son plumage; mais il incline au brun sur les parties supérieures, et il est plus clair sur le cou et toutes les parties inférieures; les couvertures et les plumes des ailes ont une tache noirâtre vers leur extrémité; toutes ces dernières et les rectrices sont d'un brun obscur; la partie nue des jambes et les tarses presque en entier d'une belle couleur orangée; le bec et les doigts sont noirs. Longueur totale...

3<sup>ème</sup> DIVISION. OIE, *Anser*.

*Bec* court ou médiocre, plus haut que large à sa base, couvert d'un épiderme, droit, à bords dentelés en lames coniques et pointues, rétréci et arrondi à son extrémité; mandibule supérieure, quelquefois tuberculée à son origine, onguiculée et courbée vers le bout; l'inférieure plate. Pl. Y, n° 3.

*Narines* latérales, situées vers le milieu du bec et couvertes par une membrane commune, elliptiques, longitudinales, amples et ouvertes.

*Langue* épaisse, charnue, frangée sur les cotés.

*Lorums* emplumés.

*Pieds* avancés vers l'équilibre du corps.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* réunis par une membrane entière; postérieur simple, portant à terre sur le bout.

*Ongles* falculaires.

*Ailes* moyennes; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division est composée de trente espèces environ, que des auteurs ont isolées génériquement et que d'autres ont réunies avec les Canards : en effet, les Oies présentent de grands rapports avec ceux-ci ; mais elles en diffèrent par leur bec plus haut que large à sa base, par leurs pieds plus élevés et plus rapprochés du milieu du corps ; aussi marchent-elles avec plus de grâce et plus de facilité. Si l'on avait égard à quelques attributs particuliers à plusieurs autres espèces, on pourrait les diviser en deux sections, dont la première contiendrait celles dont les ailes sont armées d'un éperon, et la seconde serait consacrée aux Oies dont l'aile est simple.

On trouve des Oies dans les quatre parties du monde ; mais elles sont plus nombreuses dans les contrées boréales et tempérées que dans les pays chauds. La plupart vivent d'herbes, de racines et de graines ; d'autres accordent la préférence aux insectes, poissons, reptiles et vers aquatiques. Celles qui habitent les parties boréales voyagent à l'automne pour se rendre du nord dans le midi, et elles retournent au printemps dans leur pays natal. Ces oiseaux, surtout l'espèce commune, que nous appelons *sauvage*, font dans leurs divers passages de grands dommages dans les plaines découvertes et ensemencées, en coupant le bled et même en l'arrachant, si la terre est humide. Dans les cantons, où ils ont coutume de s'abattre, les cultivateurs sont obligés de garder leurs bleds et de les éloigner par des cris. Le soir ils se rendent sur les rivières et les étangs pour y passer la nuit ; et leur rassemblement est marqué par des clameurs très-vives et très-répétées. Ils ne quittent les eaux qu'au grand jour, au contraire des Canards qui ne pâturent que la nuit, et ne s'abattent sur les rivières, les étangs, les fontaines que pendant la journée. Une pareille opposition dans les habitudes des Oies et des Canards vient à l'appui des motifs qui ont décidé les naturalistes à les séparer génériquement. Soit que les Oies pâturent dans les campagnes, soit qu'elles se reposent sur les



eaux, elles sont très-difficiles à approcher et encore plus à surprendre; leur vigilance, parfaitement secondée par une bonne vue et par la finesse de l'ouïe, n'est jamais en défaut. On ne les voit point manger ni dormir toutes à la fois; elles ont une sentinelle attentive à donner le signal, et toute la bande s'envole et s'élève d'abord, afin de se mettre bientôt à l'abri du péril. La plupart des Oies sont polygames; toutes nichent à terre, et leurs petits quittent le nid, prennent eux-mêmes leur nourriture, marchent et nagent dès leur naissance.

### L'OIE BRONZÉE, *Anser melanotos*.

Pl. CCLXXXV.

*Candidus; rostro carunculâque ad ejus basim nigris; capite colloque nigro maculatis; dorso, caudâ alisque nigris; remigum primum apicibus speculo viridi.*

L'Oie bronzée, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 9, pag. 77, pl. enl., n° 937, sous le nom d'Oie de la côte de Coromandel.

*Anas melanotos*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 52.

*Idem*, *Lath.*, *Index*, n° 18.

Black-backed goose, *idem*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 449, n° 13.

On trouve cette espèce à la côte de Coromandel et au nord du Gange; elle est assez rare dans cette partie de l'Inde, mais elle est fort commune dans les îles de Ceylan et à Madagascar.

L'épithète *bronzée* appliquée à cette Oie vient de ce que le dessus de son corps porte une couleur noire, dont les reflets sont métalliques d'or, de bronze et d'acier; la tête et la moitié supérieure du cou sont mouche-tées de noir dans du blanc par petites plumes retroussées et comme bouclées sur le derrière du cou; tout le devant du corps est d'un blanc teint de gris sur les flancs; une large excroissance charnue, en forme de crête, surmonte le bec à sa base et à la longueur de la tête; le tout est noir ainsi que les pieds. Longueur totale, 33 pouces. Les ailes sont armées d'un long et fort éperon.

La femelle porte un tubercule beaucoup plus petit que celui du mâle.

4<sup>ème</sup> DIVISION. CYGNE, *Cygnus*.

*Bec* à base plus haute que large (garnie d'un bourrelet charnu et renflé chez les Cygnes domestiques); un peu cylindrique en dessus; dentelé en lames sur les bords, obtus vers le bout; mandibule supérieure onguiculée et courbée à sa pointe, l'inférieure plus courte, aplatie.

*Narines* ovales, couvertes d'une membrane, situées vers le milieu du bec.

*Langue* épaisse, charnue; large, frangée sur les bords et obtuse.

*Lorums* nus.

*Cou* très-long.

*Pieds* hors l'équilibre du corps.

*Tarses* glabres, réticulés.

*Doigts antérieurs* réunis par une membrane entière; postérieur ne portant à terre que sur le bout.

*Ailes* allongées; première et quatrième rémiges égales; deuxième et troisième les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Des quatre espèces, dont cette division se compose, l'une se trouve en Europe et dans le nord de l'Amérique, une autre habite la Nouvelle-Hollande; la troisième, dans la partie australe de l'Amérique, et la quatrième est domestique. Les Cygnes se tiennent sur les fleuves, les lacs, les étangs; et sont monogames. Ils nichent à terre sur le bord des eaux. Leurs petits quittent le nid, mangent et nagent dès leur naissance. Ces oiseaux cherchent leur subsistance dans les eaux qu'ils fréquentent, ils la composent principalement d'herbes marécageuses et d'autres plantes aquatiques. Ils dévorent aussi les sangsues, les reptiles et les petits animaux qui vivent dans la vase, leur long cou leur donnant la facilité de les atteindre au fond des eaux peu profondes. Ils sont surtout très-friands de Grenouilles qu'ils recherchent avec avidité. L'opinion commune est que ces oiseaux sont encore grands destructeurs de poissons; cependant quelques observateurs assurent que cette opinion est erronée; ils vont même jusqu'à dire qu'au

lieu de détruire le poisson, comme on le pense généralement, ils en sont plutôt les protecteurs en éloignant des étangs les Hérons très-patients, mais craignant les Cygnes qui ne peuvent les souffrir : en effet, nous voyons tous les jours ces palmipèdes sur des rivières et des réservoirs d'eau très-poissonneux, sans qu'ils y fassent le moindre dégât.

Le Cygne est des plus grands entre les oiseaux d'eau ; mais aucune espèce ne possède autant de grâce, aucune ne se distingue par autant d'élégance dans les formes et de noblesse dans le port et les habitudes. « A sa noble aisance, dit l'immortel Buffon, à la facilité, à la liberté de ses mouvemens sur l'eau, on doit le reconnaître comme le premier des navigateurs ailés. Son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie semblent en effet figurer la proue d'un navire, fendant l'onde, son large estomac en représenter la carène ; son corps penché en avant, pour cingler, se redresse à l'arrière et se relève en poupe ; la queue est un vrai gouvernail, les pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes à demi-ouvertes au vent et doucement enflées sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois. »

## LE CYGNE NOIR, *Cygnus atratus*.

### Pl. CCLXXXVI.

*Atratus ; remigibus primariis albis.*

*Anas atratus, Lath., Index, n° .*

*Idem, Synopsis, tom. , pag. , n° .*

Le Cygne noir, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'Histoire nat., tom. 9, pag. 30.*

Cette espèce, qu'on trouve à la Nouvelle-Hollande, est totalement noire, à l'exception des six premières pennes des ailes qui sont blanches, le bec, la peau nue de sa base et les pieds sont rouges. Chez le jeune, le bec est noirâtre, le plumage généralement cendré ; les pieds sont légèrement colorés en rouge. Taille inférieure à celle du Cygne domestique.

5<sup>ème</sup> DIVISION. CANARD, *Anas*.

*Bec* plus large qu'épais à sa base, quelquefois gibbeux, droit, un peu aplati, dentelé en lames sur les bords, déprimé vers le bout, obtus à son extrémité; mandibule supérieure convexe, onguiculée et courbée à sa pointe; l'inférieure plate et plus étroite. Pl. Y, n° 4.

*Narines* ovales, couvertes d'une membrane, situées à la base du bec.

*Langue* charnue, épaisse, large, frangée sur les côtés, obtuse.

*Lorums* emplumés.

*Pieds* un peu à l'arrière du corps.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* réunis dans une membrane entière; pouce lisse ou pinné, portant à terre sur le bout. Pl. HH, n° 4.

*Ailes* moyennes; première et deuxième rémiges à peu près égales et les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division contient au moins cent espèces, auxquelles on a appliqué les noms de *Canard* et de *Sarcelle*. Cependant il ne résulte pas de ces deux dénominations qu'elles aient des caractères différens; car les uns et les autres ne diffèrent qu'en ce qu'on a appelé Canard, les plus forts et les plus gros. De la position de leurs pieds, il s'ensuit que ces oiseaux ont de la difficulté à marcher et à garder l'équilibre; mais dans l'eau leurs mouvemens sont vifs et très-aisés. Ils nichent dans les herbes, à terre et quelquefois dans des arbres creux, à une certaine élévation, et font une ponte nombreuse; les uns sont polygames, les autres monogames; leurs petits quittent le nid et nagent dès leur naissance. Toutes les espèces qui habitent les contrées boréales sont voyageuses; les unes s'en éloignent à l'automne en troupes nombreuses, d'autres seulement en familles et quelques-unes par paires. Toutes reviennent au printemps dans les lieux de leur naissance et y passent la belle saison. Leurs allures sont plus de nuit que de jour, et c'est ordinairement dans l'obscurité qu'elles voyagent et qu'elles paissent. Quand les eaux stagnantes commencent à se couvrir de

glaces, elles se rabattent sur les rivières encore coulantes ou près des sources. Parmi elles, il en est, comme les Macreuses, qui ne quittent pas les bords de la mer, volent toujours bas en rasant sa surface et plongent profondément. Leur nourriture consiste en vers, insectes, poissons, vermicelles aquatiques et graines de plantes marécageuses. On trouve des Canards dans toutes les parties du monde, mais en plus grand nombre dans les contrées septentrionales et boréales.

## LE CANARD DIT SARCELLE DE LA CHINE, *Anas galericulata*.

Pl. CCLXXXVII.

*Crista dependente, dorsoque postico utrinque pennâ recurvatâ, compressâ, elevatâ; vertice virescente atro; collo inferiore pectoreque superiore badiis; pennis scapularibus nigris, margine albis; abdomine albo. Mas. Fusca; alarum strigis duabus; pectore fusco nebuloso, maculis rotundis. Femina.*

La Sarcelle de la Chine, *Briss., Ornith., tom. 6, pag. 450, n° 34.*

Idem, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom. 9, pag. 276, pl. enl., n°s 805 et 806.*

*Anas galericulata, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 42.*

Idem, *Lath., Index, n° 98.*

Chinese duck, *idem, Synopsis, tom. 3, pag. 548, n° 86.*

Cette très-belle espèce, qui se vend à haut prix à la Chine, se trouve dans la province de Nankin, ce qui le fait nommer par quelques Européens *Canard de Nankin*. Elle habite aussi le Japon, où elle est connue sous le nom de *Kinnodsui*. Les Chinois la nourrissent dans les cours ou jardins qui partagent leur habitation, la recherchent non-seulement par sa beauté, mais parce qu'elle passe chez ce peuple, ami des emblèmes, pour le symbole de la fidélité conjugale; la veille d'un mariage les compagnes de la nouvelle épouse lui offrent une paire de Sarcelles ornée de rubans.

Un magnifique panache vert et pourpre ombrage la tête du mâle jusqu'au delà de la nuque; à cette élégante parure il joint une singularité non moins remarquable : ce sont deux plumes, une de chaque côté entre celles de l'aile les plus proches du corps, lesquelles sont coupées carrément à leur bout, prennent la forme d'un triangle, et portent du côté extérieur de leur tige, des barbes d'une très-grande longueur, colorées d'un beau roux orangé, liseré de noir et de blanc sur le bord, ce qui forme comme deux larges ailes de papillon relevées au-dessus du dos; le front et le dessus de la tête sont d'un vert foncé; les joues blanches en haut, d'un roux clair et blanchâtre en bas; les plumes du côté du cou sont longues, étroites, d'un roux marron et dirigées en arrière; le devant du cou et le haut de la poitrine d'un marron pourpré; les parties postérieures d'un beau blanc, avec quatre raies transversales d'un noir velouté sur le bas de la poitrine et sur les côtés; les flancs sont ondés de raies transversales très-fines et noirâtres sur un fond gris de noisette; les couvertures des ailes terminées par une raie blanche et une raie transversale noire; le dos est d'un marron pourpré; les grandes couvertures alaires sont blanches à l'extérieur et terminées obliquement de noir, ce qui forme deux bandes transversales de ces couleurs sur le milieu de l'aile, dont les pennés sont d'un gris brun, bordé de blanchâtre à l'extrémité et en dehors; la queue est brunâtre; le bec et les pieds sont couleur de chair. Longueur totale, 15 pouces.

La femelle a toutes les parties supérieures brunes; des traits blancs derrière l'œil; et un autre transversal sur les joues; la gorge, le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un beau blanc; la poitrine et les côtés marqués de larges taches ovales d'un roux clair sur un fond brun; les plumes de l'occiput un peu plus longues que les autres; les ailes brunâtres et privées des deux plumes qui distinguent le mâle.

4<sup>ème</sup> FAMILLE. PÉLAGIENS, *Pelagii*.

*Bec* entier, comprimé par les côtés, quelquefois en forme de lame, droit ou courbé.

*Pieds* à l'équilibre du corps.

*Jambes* à demi-nues.

*Doigts* au nombre de quatre, trois devant, un derrière.

*Ailes* longues.

1<sup>ère</sup> DIVISION. STERCORAIRE, *Stercorarius*.

*Bec* médiocre, robuste, couvert d'une membrane depuis sa base jusqu'aux narines, presque cylindrique, entier; mandibule supérieure articulée, crochue vers le bout; l'inférieure arrondie à sa pointe. Pl. Y, n° 5.

*Narines* linéaires, perforées, latérales, situées au delà du milieu du bec.

*Langue* cannelée, pointue, un peu bifide à son extrémité.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* réunis dans une membrane; latéraux bordés en dehors par une petite palme; postérieur lisse, portant à terre sur le bout.

*Ongles* crochus.

*Ailes* longues; première et deuxième rémiges les plus prolongées de toutes, et à peu près égales entre elles.

*Queue* à douze rectrices inégales.

Les espèces de cette division sont au nombre de trois ou quatre, peut-être plus, peut-être moins, car le plumage des Stercoraires varie tellement depuis le premier âge jusqu'à l'âge avancé, qu'il en est résulté des espèces purement nominales. Au reste, Latham rangé ces oiseaux dans une section particulière du genre Mouette (*Larus*). Gmelin ne leur a point assigné de caractères distinctifs; Brisson en fait un genre distinct, qui a été adopté par Illiger sous le nom de *Lestris*. Ils diffèrent des Mouettes et Goélants en ce que leur bec est presque cylindrique et

couvert à la base de sa partie supérieure d'une membrane qui s'étend jusqu'aux narines, et leur queue inégale, tandis que les Mouettes ont le bec uni à sa base et comprimé latéralement, et les plumes de la queue d'égale longueur.

Si on consulte le genre de vie et les mœurs des uns et des autres, on voit qu'ils sont dissemblables; en effet, les Mouettes passent pour des oiseaux lâches; au contraire, les Stercoraires sont courageux, les poursuivent avec acharnement pour leur enlever leur pâture, les forcent de la dégorger, pour s'en emparer aussitôt. Quelques-uns disent, mais mal à propos, qu'ils dévorent leur fiente; de là leur nom de *Stercoraire*; on les appelle aussi *lestris*, *prædatrix*, *parasiticus*, noms tirés de leur voracité. On rencontre les Stercoraires sous les latitudes élevées des deux pôles, mais ils s'en écartent ordinairement vers l'automne et pendant l'hiver; c'est alors qu'on en voit quelquefois sur les côtes maritimes de la Picardie, de la Normandie et de la Bretagne. On dit qu'on les trouve plus communément sur celles de l'Angleterre et particulièrement aux Orcades et aux Hébrides. Ces oiseaux ont le vol très-vif et balancé comme celui de l'Autour; le vent le plus fort ne les empêche pas de se diriger assez juste pour saisir en l'air les poissons que regorgent les Mouettes, ni ceux que les pêcheurs leur jettent. Ces tyrans de la mer ont dans le port et l'air de la tête, surtout le *Lobbe*, quelque chose de l'oiseau de proie; ils marchent le corps droit, vivent isolés les uns des autres, et rarement on en voit plusieurs ensemble. Ils placent leur nid sur les petits tertres qui s'élèvent au-dessus des marais et les construisent d'herbes. Leur ponte est d'un ou deux œufs.

## LE STERCORAIRE POMARIN, *Stercorarius pomarinus*.

### Pl. CCLXXXVIII.

*Capite corporeque supra rubescens-fuscis; subtus dilate fusco; remigibus basi interno albis, deinde nigrescentibus. Adultus.*

*Capite fusco; loris nigris; dorso, scapulariis, tectricibus alarum*



*superioribus fuscis et rufis ; pectore , ventre fusco-griseis , rufo-variis.*  
Junior.

Le Stercoraire pomarin, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'Histoire nat.*, tom. 32, pag. 158.

Le Stercoraire rayé, *Brisson, Ornith.*, tom. 6, pag. 152, pl. 13, n° 2. (Jeune.)

Cette espèce habite les régions boréales des deux continents et se montre quelquefois sur les côtes maritimes de la Picardie. L'adulte a toutes les parties supérieures d'un rouge brun ; les inférieures d'un brun plus clair ; les plumes alaires blanches à leur base, sur leur bord intérieur, ensuite du même brun noirâtre qui couvre la queue ; le bec est bleuâtre ; l'iris jaune ; les pieds sont couleur de plomb. Longueur totale, 18 à 19 pouces.

Chez le jeune les plumes de la tête et du cou sont d'un brun terne et terminées par un brun plus clair ; les *lorums* noirs ; le dos, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé, avec une lunule rousse à l'extrémité de chaque plume ; celles de la poitrine, du ventre et des flancs d'un gris rembruni, varié de roux sur leur milieu ; le bas-ventre, les tectrices inférieures de la queue et le croupion rayés de noirâtre et de roux ; la base du bec est verdâtre, et sa pointe noire.

## 2<sup>ème</sup> DIVISION. MOUETTE, *Larus*.

*Bec* nu à sa base, médiocre ou allongé, robuste, convexe en dessus, comprimé latéralement, entier ; mandibule supérieure crochue vers le bout ; l'inférieure renflée et anguleuse en dessous. Pl. Y, n° 6.

*Narines* linéaires, larges en devant, percées à jour, situées vers le milieu du bec.

*Langue* un peu fendue et aiguë à son extrémité.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* entièrement palmés ; latéraux bordés à l'extérieur par une petite membrane étroite ; postérieur élevé de terre.

*Ongles* falculaires.

*Ailes* longues ; première et deuxième rémiges à peu près égales, et les plus longues de toutes.

*Queue à douze rectrices.*

Cette division contient seize espèces sous les noms de *Mouette* et de *Goéland*, dont quatre sont douteuses. (*Voyez* l'article *Mouette* dans la deuxième édition du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.)

Ces vautours de mer, aussi lâches, aussi voraces que les terrestres, n'osent attaquer que les animaux faibles et ne s'acharnent que sur les cadavres qui flottent à la surface des eaux ou que la mer jette sur les rivages. Avides et gourmands, ils se battent avec fureur pour s'arracher leur proie; ennemis les uns des autres, ils s'attaquent même sans motif apparent; mais malheur à celui qui est blessé: ainsi que le tigre, la vue du sang redouble leur humeur féroce, et le blessé devient une victime qu'ils immolent à leur voracité; espions les uns des autres, ils sont sans cesse occupés à se guetter pour se dérober réciproquement leur nourriture ou leur proie. Tout convient à leur glotonnerie, poissons frais ou gâtés, chair sanglante ou corrompue, écailles, os, plumes, tout s'engloutit dans leur gosier, se digère et se consomme dans leur estomac; mais ils rejettent ces dernières substances, lorsqu'ils ont en abondance des plus à leur goût. Ils supportent la faim patiemment, car on en a vu vivre huit à neuf jours sans prendre aucune nourriture. Ils fondent sur leur proie avec une telle violence, qu'ils s'enferment eux-mêmes sur la pointe que le pêcheur place sous un poisson qu'il leur offre en appât. Dans les mers glaciales on les voit en grand nombre sur les cadavres des baleines, où ils peuvent assouvir à l'aise leur voracité, et trouver une ample pâture pour leur géniture, dont la gourmandise est innée.

Ces oiseaux, répandus sur toutes les mers du globe, se tiennent sur leurs rivages, et couvrent par leur multitude les plages, les écueils et les rochers, qu'ils font retentir de leurs cris et de leurs clameurs. On en voit sur toutes les côtes, mais beaucoup plus dans les lieux abondans en poissons; ils s'éloignent en mer jusqu'à plus de cent lieues de distance de la terre, et on les rencontre sous tous les climats. Ce sont les îles désertes des deux zones polaires que le plus grand nombre préfère pour nicher, surtout celles où ils ne sont point inquiétés par les hommes ou les quadrupèdes. Là ils ne font point de nid: un trou simplement creusé dans le

sable, leur suffit pour faire leur ponte; dans les pays peuplés, ils recherchent les rivages de la mer ou des étangs, couverts d'herbes maritimes, mais plus souvent les creux et les fentes des rochers. On trouve dans leur nid depuis deux jusqu'à quatre œufs.

Le plumage des Mouettes et des Goélands varie tellement depuis leur naissance jusqu'à l'âge avancé, qu'il en est résulté un certain nombre d'espèces purement nominales; cependant nous croyons qu'en les supprimant on peut en compter douze à quatorze réelles.

### LA MOUETTE A TÊTE CENDRÉE, *Larus cirrocephalus*.

#### PL. CCLXXXIX.

*Capite, gula, collo dorsoque cœrulescente-cinereis; corpore subtus niveo; reatricibus primariis nigris et albis.*

La Mouette à tête cendrée, deuxième édit. du nouv. *Dict. d'Histoire nat.*, tom. 21, pag. 502.

Cette espèce, qui a été apportée du Brésil, a la tête, la gorge, le haut du cou, dessus et dessous, le dos, les scapulaires, les couvertures supérieures de l'aile, le dessus des plumes intermédiaires et secondaires d'un joli cendré bleuâtre, qui devient presque blanc sur le front et le capistrum; le reste du cou, la poitrine, les parties postérieures, le croupion, toutes les couvertures et les plumes de la queue d'un blanc de neige; les sept rémiges primaires noires et blanches; cette dernière couleur n'est qu'à la base et vers la pointe de la première, et occupe d'autant plus d'espace sur les autres qu'elles en sont plus éloignées, de manière que la septième n'est noire qu'à son extrémité: ces sept plumes sont noirâtres en dessous et toutes les autres de la couleur du dos, mais plus foncée; les ailes en repos dépassent la queue de deux pouces; l'iris est d'un blanc d'ivoire; le bec et les pieds sont d'un rouge de corail. Longueur totale, 13 à 15 pouces. La *Mouette cendrée de Buenos-Ayres*, décrite par M. de Azara sous le nom de *Gabiotá cinicienta*, nous semble appartenir à cette espèce; peut-être n'est-ce qu'une variété d'âge, ainsi qu'un individu à tête d'un blanc pur qu'on voit dans la collection du Muséum d'Histoire naturelle.

3<sup>ème</sup> DIVISION. STERNE, *Sterna*.

*Bec* plus long que la tête, entier, robuste, subulé; comprimé latéralement, pointu, droit ou un peu courbé à son extrémité. Pl. Y, n° 7.

*Narines* oblongues, étroites, percées à jour, situées vers la base du bec.

*Langue* grêle, fendue et pointue.

*Tarses* un peu comprimés sur les côtés, nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* réunis par une membrane échancrée dans son milieu; latéraux bordés en dehors; postérieur portant à terre sur le bout. Pl. HH, n° 5.

*Ongles* falculaires.

*Ailes* longues; première rémige la plus prolongée de toutes.

*Queue* fourchue, très-rarement carrée, à douze rectrices.

Cette division est composée de vingt-six espèces qu'on appelle *Hirondelle de mer*; cette dénomination, transportée d'oiseaux terrestres à des oiseaux de mer, quoiqu'ils diffèrent par leurs mœurs et essentiellement par les conformations du bec et des pieds, paraît indiquer des rapprochemens entre les deux familles; en effet, les *Hirondelles de mer* ont, comme les *Hirondelles de terre*, l'aile très-longue, échancrée, et chez presque toutes la queue est fourchue; ainsi que celles-ci, elles volent constamment; tantôt elles s'élèvent très-haut dans les airs, les coupent de mille manières, tantôt elles se rabaisent à la surface de l'eau, la rasant avec rapidité et saisissent leur proie au vol. Les *Sternes* jettent, en volant, des cris aigus et perçans; surtout lorsque, par un temps calme, ils s'élèvent à une grande hauteur, et qu'ils s'attroupent pour faire de grandes courses. On a remarqué qu'ils ne sont jamais si criards ni si inquiets, et qu'ils ne se donnent jamais autant de mouvement que dans le temps des nichées. Ainsi que les *Hirondelles de terre*, celles de mer arrivent au printemps, époque où elles fréquentent nos côtes maritimes. Au commencement de mai on les y voit en grand nombre; la plupart y restent pendant l'été et les autres se dispersent sur les lacs et les grands étangs; partout elles vivent de petits poissons, qu'elles pêchent ou en volant, ou en se laissant t

tomber comme une balle, de vingt à trente pieds de hauteur, ou en se posant un instant sur l'eau sans les poursuivre à la nage, car elles n'aiment point à naviguer. Elles mangent aussi les insectes qu'elles saisissent, en volant, à la surface des herbes. Elles déposent ordinairement leurs œufs sur les rochers ou à terre dans une petite cavité sans apparence de nid.

La famille des Sternes est répandue dans les deux continens, au nord, au midi et dans les parties intermédiaires; on la retrouve encore aux terres australes et dans les îles de la mer Pacifique.

### LE STERNE ROSÉ, *Sterna dongalii*.

Pl. CCXC.

*Vertex nuchâque nigris; corpore supra cœrulescente-cinereo; subtus rosaceo-albo; remige primâ nigro marginatâ; reatricibus duabus exterioribus longissimis angustis, tenuissimis.*

Le Sterne ou l'Hirondelle de mer rosée, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat., tom. 32, pag. 174.*

On rencontre cette rare espèce non-seulement sur les côtes de l'Angleterre, mais encore dans les îles de la Bretagne, surtout celle qu'on appelle l'île aux Dames, où l'a trouvée M. Jules de la Motte, naturaliste très-distingué et excellent observateur. Elle place son nid à la cime des rochers; ses œufs sont plus petits que ceux du Sterne *Pierre-garrin*; son cri a beaucoup de rapport avec celui de ce dernier.

La couleur noire, qui couvre le dessus de la tête jusqu'aux yeux, s'étend sur les longues plumes de l'occiput et de la nuque, lesquelles sont blanches à leur base; un blanc éclatant règne sur les *loriums*, les côtés de la tête, au-dessous des yeux, la gorge, le cou en entier, toutes les parties postérieures, le dessous des ailes, les couvertures et les penes de la queue; cette couleur est rosée sur le devant du cou et sur le dessous du corps; elle est remplacée par un joli gris très-clair et un peu bleuâtre vers le bas du cou, en dessus, sur le dos, les couvertures supérieures et les penes alaires; elle prend un ton plus foncé sur les rémiges primaires, dont la

première est bordée de noir à l'extrémité et seulement le long de la tige du côté interne qui est, ainsi que celui des autres, d'un beau blanc; les deux pennes les plus extérieures de la queue ont sept pouces de plus que les deux intermédiaires; elles sont étroites, très-grêles dans la partie qui excède les deux plus proches d'elles; le bec est orangé à sa base; ensuite noir; l'iris de cette couleur, ainsi que les ongles; les pieds sont d'un rouge de cerise clair. Longueur totale, 9 pouces 10 lignes.

4<sup>ème</sup> DIVISION. RHYNCHOPS OU BEC EN CISEAUX,  
*Rhynchops.*

*Bec* plus long que la tête, droit, aplati sur les côtés, tronqué et en forme de lame; mandibule supérieure à bords très-rapprochés, creusés en gouttière; l'inférieure plus longue à bords distincts, seulement à sa base, ensuite taillée en une seule lame, tombant entre les bords de la supérieure, à peu près comme le rasoir tombe sur son manche. Pl. Y, n° 8.

*Narines* longitudinales, étroites, concaves, ouvertes, situées à la base du bec.

*Langue* très-courte, étroite, pointue.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts antérieurs* unis par une membrane échancrée dans le milieu; postérieur lisse portant à terre sur le bout.

*Ailes* très-longues; première rémige la plus prolongée de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Des deux espèces qui composent cette division, l'une se trouve en Afrique et l'autre en Amérique. Avec un bec, qui paraît si défectueux, ces oiseaux sont contraints de raser, en volant, la surface de la mer et de tenir presque toujours dans l'eau sa pièce inférieure, afin d'attraper en dessous le poisson, ainsi que différens vers marins, et les serrer entre les deux lames de leur espèce de ciseaux; aussi les voit-on sans cesse au vol, qu'ils ralentissent beaucoup, afin d'avoir le temps de découvrir leur proie qu'ils ne peuvent attraper qu'en passant. C'est de cette habitude singulière, mais forcée, qu'on les a nommés coupeurs d'eau. Lorsqu'ils pêchent, ils

tiennent toujours la bouche ouverte et la ferment quand leur proie touche la mandibule inférieure, et qu'ils font la même chose, quand ils volent à fleur d'eau : leur cou court les force de voler la tête baissée vers l'eau. On trouve le Rhynchops tantôt seul, tantôt par couples, tantôt en petites troupes. Ils se reposent sur les bords des rivières et des lagunes ; ils marchent de mauvaise grâce. Ils entrent un peu dans l'eau, mais on ne les a point vus nager. Ils portent leurs corps horizontalement. Leur cri exprime *gaa*, d'une voix désagréable. Une espèce fréquente les côtes de l'Amérique et l'autre celles de l'Afrique où elle remonte les grandes rivières fort avant dans les terres. On trouve leur nid sur les écueils qui avoisinent ces côtes.

On doit indiquer une erreur échappée à Buffon, puisqu'elle a été copiée et répétée par d'autres auteurs. Il dit que la mandibule inférieure, creusée en gouttière et relevée de deux bords tranchans, reçoit celle d'en haut, qui est taillée en lame ; mais c'est tout le contraire dans la nature.

### LE RHYNCHOPS A BEC JAUNE, *Rhynchops flavirostris*.

#### Pl. CCXCI.

*Corpore supra fuscescente-griseo, subtus albo.*

Le bec en ciseaux, ou le Rhynchops à bec jaune, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'Histoire nat., tom. 29, pag. 283.*

On s'est trompé dans l'ouvrage que nous venons de citer, en donnant à cette espèce l'Australasie pour patrie ; car elle se trouve en Afrique sur la rivière du Sénégal, où elle s'avance fort loin dans les terres. Elle a le front, la gorge, toutes les parties postérieures, le bout des couvertures des ailes et de ses pennes secondaires d'un beau blanc ; les pennes de la queue grises en dedans, blanches en dehors et en dessous ; le reste du plumage d'un gris un peu rembruni ; le bec et les pieds jaunes. Longueur totale, 16 pouces environ.

5<sup>ème</sup> FAMILLE. SIPHORHINS, *Siphorhini*.

*Bec* composé, sillonné en dessus, entier, crochu à sa pointe.

*Narines* tubulées, souvent jumelles.

*Pieds* presque à l'équilibre du corps.

*Jambes* demi-nues.

*Doigts* au nombre de trois dirigés en avant; pouce nul, quelquefois un ongle au lieu de ce doigt. Pl. GG, n° 7.

1<sup>ère</sup> DIVISION. PÉTREL, *Procellaria*.

*Bec* élargi ou comprimé latéralement à sa base, composé, un peu cylindrique, à bords rarement pectinés, crochu et aigu au bout de ses deux parties chez les uns ou seulement à la pointe de la mandibule supérieure; tronqué, droit et creusé en gouttière à l'extrémité de l'inférieure chez d'autres.

*Narines* réunies dans un tube tronqué et couché sur le dos du bec, quelquefois à ouverture distincte.

*Langue* médiocre, entière, conique, ou terminée en forme de spatule.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* engagés dans la même membrane. Pl. HH, n° 6.

*Ongle* aigu tenant lieu de pouce, quelquefois nul.

*Ailes* longues; première et deuxième rémiges les plus prolongées de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Cette division est composée de vingt-six espèces dispersées dans quatre sections. Brisson les a distribuées dans deux genres et Buffon dans deux tribus, sous les noms de *Pétrel* et *Puffin*. Ces naturalistes donnent aux Pétrels pour caractère distinctif, la mandibule inférieure droite et tronquée à son extrémité, et aux autres, cette même partie crochue et aiguë. Linnée les réunit toutes dans un seul genre, que Latham divise en deux sections, d'après la forme des narines qui sont réunies dans la première



et distinctes dans l'autre. M. de Lacépède a distrait de ce groupe quelques espèces pour en faire deux groupes particuliers; ce savant appelle *Pélécanoïdes* celles qui ont la gorge dilatable comme les Frégates, et qui manquent d'ongle postérieur; il donne le nom de *Prions* aux espèces qui ont le bec élargi à sa base, à bords intérieurs pectinés, et les narines à ouverture séparée. M. Cuvier (*Règne animal*) a dispersé toutes les espèces dans quatre groupes; ses Pétrels proprement dits sont ceux qui ont la mandibule inférieure tronquée; chez les Puffins, cette partie est recourbée vers le bout, et les narines sont ouvertes par deux trous distincts; ses troisième et quatrième groupes sont les Pélécanoïdes et Prions de M. de Lacépède. Puisque chacune de ces divisions présente des caractères particuliers et très-distincts, nous ne balançons pas à les adopter.

Les Pétrels et les Puffins, du moins ceux dont on connaît le genre de vie, ont le même instinct, les mêmes habitudes, n'habitent la terre que pendant la nuit, et à l'époque des couvées s'enfoncent dans des trous de rochers, se cachent sous terre, y placent leur nid et font entendre du fond de leur refuge des cris qui souvent sont pris pour le croassement des grenouilles. Tous nourrissent leurs petits en leur dégorgeant dans le bec la substance à demi digérée et déjà réduite en huile, des poissons qui paraissent être leur unique nourriture. Si on les attaque dans leur retraite, si même on veut s'emparer de leur jeune famille, on doit agir avec précaution; car ils lancent cette huile dont leur estomac est rempli, aux yeux du chasseur: leur nid étant placé dans des rochers très-élevés et très-escarpés, l'ignorance de ce fait a coûté la vie à quelques observateurs, qui, aveuglés par cette huile, se sont laissé tomber dans les précipices ou dans la mer.

De tous les oiseaux de mer, les Pétrels sont ceux qui se portent plus au loin sur le vaste océan; mouvement des flots, agitation des vents, orages, tempêtes, rien ne peut arrêter leur audace et diminuer leur confiance. Les navigateurs en rencontrent sous toutes les zones et jusque près les pôles; ils bravent avec sécurité la fureur de la mer et semblent se jouer de cet élément. Volant avec aisance et nageant avec facilité, ils ont encore la faculté de se soutenir sur l'onde et même d'y courir en frap-

pant de leurs pieds, avec une extrême vitesse, la surface de l'eau. C'est de cette sorte de marche sur l'onde que vient le nom de *Pétrel* formé de *Peter* ou *Peterill* que les matelots anglais leur ont imposé en les voyant marcher sur l'eau comme Saint-Pierre.

A. *Mandibule inférieure tronquée.* Pl. Y, n° 9.

### LE PÉTREL MARITIME, *Procellaria marina.*

Pl. CCXCII.

*Dorso, tectricibus alarum fuscis; cervice et vertice cœrulescenti-cinereis; uropygio cœrulescenti; genis corporeque toto albis.*

*Procellaria fregata, Linn., Syst. 1, pag. 212, n° 1.*

*Procellaria marina, Lath., Index., n° 18.*

*Frégate Petrel, idem., Synopsis, tom. 3, pag. 420, n° 17.*

*Petrel marin, deuxième édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat., tom. 25, pag. 419.*

Cette espèce, qu'on rencontre sous le trente-septième degré de latitude sud, a le bec menu et pas trop crochu à son extrémité; le dessus de la tête et du cou, jusqu'aux épaules, d'un cendré bleuâtre; le dos et les couvertures supérieures des ailes bruns; le croupion d'un bleu grisâtre; une marque d'un cendré bleuâtre au-dessous de l'œil; les côtés de la tête, les sourcils et toutes les parties inférieures blancs; les pieds noirs, grêles et longs; la membrane des doigts avec une marque jaunâtre. Longueur totale, 7 pouces trois quarts.

B. *Mandibule inférieure recourbée vers le bout.* Pl. X, n° 1.

### LE PÉTREL-PUFFIN OBSCUR, *Procellaria obscura.*

Pl. CCCI.

*Corpore supra obscure nigro; subtis albo; colli lateribus fusco alboque mixtis.*

Le Pétrel-Puffin obscur, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'histoire nat.*, tom. 25, pag. 423.

On rencontre ce Pétrel à l'île de Noël, à la baie du roi Georges, sur les côtes de l'Amérique septentrionale, sur celles de la Bretagne et de la Picardie, où il a été trouvé par M. Baillon.

Il a le dessus du corps d'un noir sombre; le dessous blanc, les côtés du cou mélangés de brun et de blanc; les bords des couvertures intermédiaires de l'aile blanchâtres; le bec de couleur de corne sur les côtés, noir dans le reste; deux petites ouvertures servant de narines; les pieds tout-à-fait à l'arrière du corps, noirs, avec leurs côtés d'une teinte pâle dans toute leur longueur; les deux doigts extérieur et intérieur jaunâtres; les membranes digitales d'une couleur orangée; les ongles noirs. Longueur totale, 12 pouces.

C. Gorge dilatable; ongle postérieur nul.

## LE PÉTREL-PÉLÉCANOÏDE PLONGEUR, *Procellaria urinatrix*.

*Atro-fusca; subtus alba; mento nigro.*

*Procellaria urinatrix*, Linn., *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 11.

Idem, *Lath.*, *Index*, n° 20.

Diving Petrel, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 413, n° 19.

Le Pétrel pélécanoïde obscur, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'hist. nat.*, tom. 25, pag. 420.

Ce Pétrel des mers pacifiques et australes porte à la Nouvelle-Zélande le nom de *Tec-Tec*. Son plumage est d'un brun noir en dessus, blanc en dessous, excepté sur le haut de la gorge qui est de la première couleur. Le bec est blanc vers le milieu, sur les côtés de la mandibule inférieure, et noir dans le reste; l'iris d'un bleu sombre; les pieds sont d'un vert bleuâtre; les membranes noires. Il n'a point d'ongle postérieur. Longueur totale, 8 pouces. Comme nous ne connaissons pas ce Pétrel en nature, nous ne pouvons en publier la figure.

D. *Bec élargi à sa base et à bords intérieurs pectinés ; narines à ouverture séparée.*

### LE PÉTREL-PION BLEU, *Procellaria cœrulea*.

*Cœruleo-cinerea; subtus alba.*

*Procellaria cœrulea*, Linn., *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 9.

Idem, *Lath.*, *Index*.

Blue Petrel, *Forst. it.* 1. pag. 91. *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 415, n° 21.

Le Pétrel-Pion bleu, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'Histoire nat.*, tom. 25, pag. 421.

Cette espèce, dont on doit la connaissance au savant naturaliste Forster, est très-nombreuse sur la mer, depuis le quarante-septième degré jusqu'au cinquante-huitième de latitude australe. Toutes les parties supérieures sont d'un gris bleu ; les inférieures blanches ; une marque noirâtre se fait remarquer au-dessous des yeux et une bande de la même teinte sur la poitrine ; les grandes plumes des ailes sont d'un bleu cendré, plus foncé que celui du manteau et presque blanches à l'intérieur ; la queue est de la couleur du dos, avec les plumes les plus extérieures de chaque côté, blanche en dehors ; toutes les autres, à l'exception de la deuxième, sont terminées de blanc ; le bec est jaune dans le milieu, noir à sa pointe et bleu dans le reste ; les pieds sont de la dernière couleur et la membrane des doigts d'une nuance plus pâle. Longueur totale, 111 pouces. Nous ne connaissons cette espèce que d'après la description de Forster.

### 2<sup>ème</sup> DIVISION. ALBATROS, *Diomedea*.

*Bec très-long, suturé, robuste, épais, droit, comprimé latéralement ; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, crochue à sa pointe ; inférieure tronquée. Pl. Z, n° 2.*

*Narines tubulées, latérales, situées dans un sillon.*

*Langue....*

*Tarses nus, annelés.*

*Doigts unis par une membrane entière; latéraux bordés à l'extérieur; postérieur nul.*

*Ongles obtus.*

*Ailes très-longues; étroites, à rémiges courtes; les secondaires dépassant à peine les couvertures.*

*Queue à douze rectrices.*

Les deux espèces dont se compose cette division se trouvent sur les mers australes et boréales. Les Albatros étant les plus gros des oiseaux d'eau, leur corpulence leur a fait donner, par nos navigateurs, le nom de *Mouton*. Cependant, avec cette force de corps ce ne sont point des guerriers, ils n'attaquent point les autres oiseaux, ni même les grands poissons; ils se contentent de faire leur pâture de petits animaux marins et de zoophytes mucilagineux. Ils ne savent pas même se défendre contre les oiseaux de proie, qui leur font une guerre très-active; mais ils sont extrêmement voraces, et ils cherchent à dévorer leur proie avec tant de glotonnerie, que souvent un poisson reste en dehors de leur bec jusqu'à ce que la partie avalée, dissoute par la digestion, laisse le passage libre à l'autre partie. Il leur arrive fréquemment de se gorger de nourriture au point de ne pouvoir plus voler, ni fuir à l'approche des barques qui poursuivent; leur unique ressource dans le danger, est de rejeter, avec de grands efforts, les alimens dont leur estomac est surchargé. Ce n'est point la chair de ces oiseaux qui engage les Kamtschadales à leur faire la chasse, elle est en effet trop dure et de mauvais goût; mais les os de l'aile leur servent à différens ouvrages domestiques.

Ces oiseaux effleurent, en volant, la surface de la mer, et ne prennent un vol élevé que dans le gros temps et par la force du vent; ils se portent à une grande distance des terres, se reposent, dorment sur l'eau, et se perchent quelquefois sur les agrès des vaisseaux. Leur voix ressemble à celle du Pélican et leur cri a du rapport avec le braïment d'un âne. Lorsqu'ils sont pris, ils s'agitent fortement et cherchent à frapper de leur bec. Les œufs, que les femelles pondent en grand nombre, sont plus gros que

ceux de l'Oie et longs de quatre pouces et demi. On les mange; mais on a remarqué qu'ils ne se durcissaient point à l'ébullition.

On trouve les Albatros au cap de Bonne-Espérance et au milieu des îles de glaces des mers australes. Ils se portent aussi par milliers, vers la fin de juin, sur les côtes du Kamtschatka, où ils sont les précurseurs des bandes de poissons voyageurs; ils se tiennent surtout en grand nombre dans la mer d'Ochotok, dans l'Archipel des îles Kuriles et à l'île de Bering. Ils abandonnent ces parages à la fin de juillet et toujours avant la mi-août.

### L'ALBATROS COMMUN, *Diomedea exulans*.

#### Pl. CCXCIII.

*Alba; dorso alisque nigro-lineatis; remigibus nigris; caudâ plumbeâ, rotundatâ. Adultus. Suprà in nigrum colorem vergens. Junior. Fusca, capite, caudâ, remigibus fusco-atris; arcâ oculorum albâ.*  
Idem.

L'Albatros, *Briss.*, tom. 6, pag. 126, n° 1.

Idem, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 9, pag. 339, pl. enl., n° 237.

*Diomedea exulans*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit. 13, n° 1.

Idem, *Lath.*, *Index*.

*Diomedea fuliginosa*, *Linn.*, *Gm.*, n° 4.

Idem, *Lath.*, *Index*, n° 1.

Wandering Albatros, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 304, n° 1.

Sooty or brown Albatros, *idem*, pag. 309, n° 4.

Les Anglais donnent à cet oiseau le nom d'Oie de la mer-carey. On le trouve dans les mers du cap de Bonne-Espérance, australes et boréales. Sa ponte a lieu vers la fin de septembre sur la côte de l'Amérique méridionale, dans un nid construit avec de l'argile, de forme ronde et de la hauteur de deux à trois pieds.

Lorsqu'il est sous son plumage parfait, il a le manteau d'un gris brun avec des hachures noires au dos et aux ailes; le croupion et le dessous du corps blancs; les rémiges noires avec leur tige jaune; le bec jaune; les

pieds incarnats, ainsi que les doigts dont la membrane est brune. Longueur totale, trois pieds 6 pouces à quatre pieds. A toute autre époque les uns sont bruns, et cette couleur tend au noir, sur la tête, le bec, la queue, les rémiges et les ongles, avec un arc blanc autour des yeux; d'autres sont blancs avec les interscapulaires; les rémiges et les rectrices d'un brun noirâtre; la mandibule supérieure blanche ou rougeâtre; l'inférieure rouge avec sa carène blanche.

### 6<sup>ème</sup> FAMILLE. BRACHYPTÈRES, *Brachypteri*.

*Pieds* à l'arrière du corps.

*Jambes* dénudées de plumes sur leur partie inférieure.

*Ailes* courtes.

*Trois doigts* dirigés en avant; postérieur nul.

*Bec* de diverses formes.

#### 1<sup>ère</sup> DIVISION. GUILLEMOT, *Uria*.

*Bec* couvert à sa base de plumes veloutées, droit, allongé, convexe en dessus, comprimé latéralement, subulé, pointu; les deux mandibules échancrées vers le bout. Pl. Z, n° 3.

*Narines* à demi couvertes par les plumes du capistrum, linéaires, situées dans une fossette, vers le milieu du bec.

*Langue* médiocre, entière, grêle, pointue.

*Tarses* nus, carénés, réticulés.

*Doigts* réunis dans une même membrane; pouce nul. Pl. HH, n° 7.

*Ongles* falculaires, pointus.

*Ailes* courtes, étroites; première et deuxième rémiges presque égales et les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

Les trois espèces de cette division se trouvent dans les contrées boréales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; elles se plaisent sur les mers du nord; cependant, quoiqu'elles se tiennent volontiers sur les

glaçons flottans, elles sont forcées de quitter ces mers, dès qu'elles se glacent en entier, et de se retirer dans des contrées tempérées; c'est alors qu'on les rencontre sur nos côtes maritimes. Ayant des ailes étroites et courtes, elles peuvent à peine fournir un vol faible au-dessus de la mer, et ce vol ressemble à celui de la Perdrix, lorsqu'elle rase la terre. Les Guillemots sont encore plus mauvais marcheurs; mais ce sont d'habiles plongeurs, et ils nagent sous l'eau et même sous la glace avec la plus grande vitesse. Ils nichent dans les rochers, et c'est en sautant sur le rocher de pointe en pointe qu'ils parviennent à leur nid. La ponte n'est que d'un ou deux œufs. Leur nourriture ne consiste qu'en poissons.

### LE GUILLEMOT GRYLLE, *Uria grylle*.

Pl. CCXCIV.

*Atra; tectricibus alarum albis. Adultus. Corpore striato aut marmorato.* Junior.

Petit Guillemot noir, *Briss., Ornith., tom. 6, pag. 76, n° 3.*

Colymbus grylle, *Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 1.*

*Uria grylle, Lath., Index, n° 2.*

Black Guillemot, *Lath., Synopsis, tom. 3, pag. 332, n° 3.*

Le petit Guillemot rayé, *idem, pag. 78, n° 4. (Jeune.)*

Spotted Greenland dove, *Edwards, Ois., pl. 50. Idem.*

Colymbus marmoratus, *Linn., n° 12. Idem.*

*Uria marmorata, Lath., Index, Idem.*

Marbled Guillemot, *Lath., Synopsis, tom. 2, pag. 336, n° 5, pl. 96. Idem.*

Cette espèce, qui n'est que de passage en France, habite le Nord, où elle niche dans les rochers. Sa ponte est, dit-on, de deux œufs d'un cendré clair, tacheté de noir. La tête, la gorge, le cou, le corps, les plumes scapulaires, toutes les tectrices de la queue sont noirs; plusieurs des grandes couvertures supérieures et inférieures de l'aile blanches; ses dix premières pennes brunes et blanches dans une grande partie de leur bord



interne ; les rectrices noirâtres ; les pieds rouges ; le bec est noir. Longueur totale, 12 à 13 pouces. Le jeune a la gorge, la poitrine et toutes les parties postérieures blanches ; le sommet de la tête, la nuque, le devant du cou et les côtés de la poitrine mélangés de noirâtre, de gris et de blanc ; le dos et le croupion noirs ; la marque blanche des ailes tachetée de noirâtre.

2<sup>ème</sup> DIVISION. MERGULE, *Mergulus*.

*Bec* plus court que la tête, couvert à sa base de plumes veloutées, un peu arqué, conico-convexe, échancré vers le bout de ses deux parties ; mandibule supérieure courbée vers sa pointe, plus longue que l'inférieure. Pl. Z, n° 4.

*Narines* arrondies, à demi couvertes par les plumes du capistrum.

*Langue*....

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* réunis dans la même membrane.

Pouce nul.

*Ongles* falculaires, pointus.

*Ailes* courtes ; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à douze rectrices.

La seule espèce que renferme cette division a le même genre de vie que les Guillemots et habite les mêmes contrées.

LE MERGULE NOIR ET BLANC, *Mergulus alle*.

Pl. CCXCV.

*Niger ; abdomine toto subtus ; remigumque posticarum apicibus albis.*

Le petit Guillemot, *Briss., Ornith., tom. 6, pag. 73, n° 2.*

Idem, *Buff., Hist. nat. des Ois., tom, 9, pag. 354, pl. enl., n° 917.*

(Jeune.)

*Alca alle, Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13, n° 5.*

Alca alle, *Lath.*, *Index*, n° 10.

Small black and white diver, *Edwards*, *Ois.*, pl. 91.

Little auk, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 327, n° 11.

La tête, la gorge, le cou, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont noirs; la poitrine et les parties postérieures blanches; les plumes secondaires terminées de blanc, à l'exception des quatre les plus proches du dos, qui sont noirâtres de même que les autres plumes; la queue est de cette couleur; le bec est noir; la membrane des doigts noirâtre; les tarses et les doigts d'un rougeâtre sombre. La femelle ressemble au mâle.

Le jeune a le sommet de la tête, la région des yeux, la nuque, les côtés de la poitrine et toutes les parties supérieures d'un noir profond; les plumes secondaires terminées de blanc; trois ou quatre bandes longitudinales d'un blanc pur sur les couvertures les plus proches du corps; la gorge, le devant, les côtés du cou, toutes les parties postérieures blancs; les côtés de la tête de cette couleur variée de petits traits noirâtres sur une bande très-étroite et peu apparente, qui se dirige vers l'occiput; les tarses et les doigts d'un brun jaunâtre; la membrane digitale d'un brun verdâtre; le bec est noir.

Selon Brisson, la femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la gorge blanche et que cette couleur remonte de chaque côté jusque vers l'occiput; que la partie inférieure du cou est d'un cendré obscur qui s'éclaircit de plus en plus en approchant de la poitrine; et que toutes les couvertures des ailes sont d'un cendré brun.

### 3<sup>ème</sup> DIVISION. MACAREUX, *Fratercula*.

*Bec* garni d'un bourrelet et aussi élevé que le front à sa base; très-comprimé latéralement, robuste, sillonné transversalement, plus court que la tête, aussi haut que long; mandibule supérieure crochue à sa pointe; l'inférieure anguleuse en dessous. Pl. Z, n° 5.

*Narines* situées près du capistrum, oblongues, latérales, ouvertes en en bas, à peine apparentes.

*Langue* étroite, entière, pointue.

*Orbites* glabres.

*Tarses* carénés devant et derrière, nus, réticulés.

*Trois doigts* devant, engagés dans une membrane entière.

*Pouce* nul.

*Ongles* falculaires, aigus.

*Ailes* courtes; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* à seize rectrices.

Cette division est composée de deux espèces qui se trouvent dans le nord de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie. Leur bec a la figure de deux lames de couteau très-courtes et appliquées l'une contre l'autre; les deux mandibules forment un triangle à peu près isocèle; la supérieure est, près de la tête, bordée dans son contour et comme ourlée d'un rebord de substance membraneuse ou calleuse, criblée de petits trous, d'où il sort de quelques-uns de fort petites plumes; les narines, placées assez près de la tranche du bec, ne paraissent que comme deux fentes oblongues; la bouche est armée, vers le palais, de plusieurs rangées de pointes charnues, dont l'extrémité est transparente et paraît un peu plus dure que le reste; ces pointes sont dirigées vers l'entrée du gosier.

Ces oiseaux, d'une marche chancelante, et qui semblent se bercer, ne vivent sur terre que retirés dans les cavernes ou dans des trous creusés dans les rivages, où ils peuvent toujours être à portée de se jeter dans l'eau, leur élément naturel; mais on a remarqué qu'ils ne peuvent tenir la mer, si elle n'est calme, et que, surpris au large par la tempête, ils périssent, ce qui leur arrive quelquefois à leur départ à l'automne et à leur retour au printemps. Leur vol est court et rasant l'eau ordinairement; mais ils peuvent s'élever à une certaine hauteur et s'y soutenir avec aisance. Ils s'aident du mouvement de leurs pieds avec lesquels ils ne font qu'effleurer la surface de la mer, ce qui a fait croire que pour s'y soutenir, ils la frappaient sans cesse des ailes et s'en servaient comme de rames. Leur nourriture consiste en langoustes, crevètes, étoiles, araignées de mer, coquillages et en tous autres poissons qu'ils saisissent en plongeant dans l'eau, qui ordinairement leur sert d'abri dans le danger. Les Macareux

ne font point de nid, ils pondent à plate-terre dans des trous qu'ils creusent eux-mêmes ou dans des anfractuosités de rochers.

## LE MACAREUX MITCHAGATCHI, *Fratercula cirrhata*.

Pl. CCXCVI.

*Tota nigra; rostri sulcis quatuor; capitis lateribus, arcâ oculorum anguloque gulæ albis; cirrhô à superciliis ad nucham longitudinali flavescente.*

Le Macareux du Kamtschatka, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 9, pag. 368, *pl. enl.*, n° 761.

*Alca cirrhata*, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat.*, édit, 13, n° 10.

*Idem*, *Lath. Index*, n° 2.

Tufted auk, *idem*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 313, n° 2. *pl. 96, fig. 1.*

On rencontre ce Macareux au Kamtschatka, où il est connu sous le nom de *Mitchagatchi* ou *Monichagasta*; les Koriaques l'appellent *Kutschuguigalli*: on le trouve aussi sur les mers d'autres contrées du nord de l'Asie et de l'Amérique. Il ne s'éloigne jamais de terre, de plus de cinq à six lieues; aussi les navigateurs qui les rencontrent, quand le temps est brumeux, peuvent être à peu près certains qu'ils n'en sont qu'à cette distance. Les naturels se font un ornement du bec de cet oiseau, le portent même comme amulettes et cousent plusieurs de leurs peaux pour s'en revêtir.

On remarque au-dessus des yeux de cet oiseau une sorte de parure, composée de plumes effilées, longues de plus de quatre pouces, et qui tombent sur chaque côté du cou; elles sont blanches à leur origine et d'un brun jaune dans le reste de leur longueur; le front, les côtés de la tête et le haut de la gorge sont blancs; le reste du plumage est d'un noir tendant au cendré sur les parties inférieures; les tiges des plumes alaires sont blanches; les pieds d'un orangé bleuâtre; les membranes rouges, les ongles noirs; l'iris est d'un brun jaunâtre. L'individu, donné pour femelle, et que nous soupçonnons être plutôt un jeune, est plus petit que le mâle; son bec n'a que deux sillons et ses aigrettes ont moins de longueur.

4<sup>ème</sup> DIVISION. ALQUE ou PINGOUIN, *Alca*.

*Bec* plus court que la tête; conico-convexe, comprimé latéralement, ordinairement sillonné en travers, à bords anguleux; mandibule supérieure courbée à sa pointe; l'inférieure gibbeuse devant sa base, plus courte. Pl. Z, n<sup>o</sup> 6.

*Narines* oblongues, situées vers le milieu du bec.

*Langue* épaisse, entière, pointue.

*Tarses* nus, réticulés.

*Doigts* engagés dans une même membrane.

*Pouce* nul.

*Ongles* falculaires, pointus.

*Ailes* courtes; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.

*Queue* de douze à seize rectrices.

On a réuni dans cette division quatre ou cinq espèces dont on serait forcé de faire presque autant de genres, si on voulait les classer strictement d'après la forme de leur bec. *Alk* ou *Alque* est le nom que les habitans de l'île de Feroé et du nord de l'Ecosse ont donné à un Pingouin et que les ornithologistes ont généralisé à tous les autres. On a aussi appliqué la dénomination de *Pingouin* aux Manchots, parce que les uns et les autres ont une graisse huileuse; mais Buffon l'a consacrée uniquement aux Pingouins des mers du Nord. Les Alques et les Manchots diffèrent les uns des autres par des caractères physiques. En effet, les premiers n'ont que trois doigts et nul vestige de doigt postérieur; leurs ailes sont pourvues de rémiges; leurs corps est revêtu de véritables plumes, courtes à la vérité, mais elles en offrent toutes les apparences. Les Manchots possèdent des différences très-prononcées: 1<sup>o</sup> ils ont le corps revêtu d'un duvet pressé, représentant à l'œil un poil serré et ras, sortant par pinces courts de petits tuyaux luisans; cependant on reconnaît, en y regardant de près, que ces sortes de poils ont la structure de la plume, c'est-à-dire qu'ils sont composés de tiges et de barbes; 2<sup>o</sup> leurs ailes n'ont point de rémiges et sont couvertes de plumes roides, pressées, qu'au

premier aperçu l'on prendrait pour des écailles; 3<sup>o</sup> ils ont un doigt postérieur isolé des trois autres et qui se dirige presque en devant.

Les Alques habitent les mers glaciales du pôle arctique, peuvent tout au plus voleter, et quoique leurs pieds soient placés un peu moins à l'arrière du corps que ceux des Manchots, ils ne marchent pas mieux; la position debout leur est également pénible; du reste, ils n'en diffèrent nullement par leur naturel, leur nourriture et leur genre de vie.

### L'ALQUE HUPPÉ, *Alca cristatella*.

Pl. CCXCVII.

*Crista pennis reflexis minoribus pluribus, sex mediis longissimis revolutis; dorso lituris lates ferrugineo-fuscis vario; corpore subtus longitudinaliter fusco-canescente; uropygio cano; rostro subadscendente; mandibulæ inferioris sulco utrinque à gula procurrente.*

*Alca cristatella*, *Pallas Spic.* 5, pag. 20, pl. 3<sup>e</sup> et 5, fig. 7-9.

Crested auk, *Lath., Synopsis*, tom. 3, pag. 222, n<sup>o</sup> 7, pl. 95, fig. 4.

*Alca cristatella*, *Linn., Gm., Syst. nat., édit. 13*, n<sup>o</sup> 7.

Idem, *Lath., Index*, n<sup>o</sup> 6.

L'Alque huppé, *deuxième édit. du nouveau Dict. d'Histoire nat.*, tom. 1, pag. 382.

On rencontre communément cette espèce vers les îles des extrémités de la Laponie, ainsi qu'au Kamtschatka, où elle est connue sous le nom de *Stariki*.

Sa tête est parée d'une huppe posée sur le front et composée de plusieurs plumes courtes, du milieu desquelles s'en élèvent six grandes effilées, soyeuses, qui se recourbent vers le bec. Celui-ci représente une masse courte et à peu près en cône, d'un rouge écarlate et blanc à son bout; sa partie supérieure est convexe; les lames sont arrondies vers la pointe et s'abaissent insensiblement en approchant du front; l'inférieure est plus aplatie, tronquée obliquement et marquée de chaque côté par un sillon qui prend naissance à sa base et forme des espèces d'abajoues triangulaires.

lares près de l'angle de la bouche. Au-dessus de cet angle est une excroissance charnue d'une belle couleur rouge, ayant la forme d'un cœur, et aplatie en dessous. Cet oiseau, qui n'est pas plus gros que la Grive Draine, a un trait blanc de chaque côté du cou; quelques plumes soyeuses, très-déliées et de la même couleur près de la tête, qui est noire, de même que le dessus du cou et le dos; cette dernière partie est variée de lignes larges et éparses d'un brun roussâtre; le croupion est d'un gris blanchâtre, et tout le corps cendré; les couvertures et les plumes des ailes sont d'une couleur de suie; celles de la queue noires; les pieds d'un brun clair.

7<sup>ème</sup> FAMILLE. MANCHOTS, *Sphenisci*.

*Bec* comprimé latéralement et crochu à sa pointe, ou presque cylindrique et incliné seulement vers son extrémité.

*Pieds* à l'arrière du corps.

*Tarses* en très-grande partie couverts de plumes.

*Doigts* au nombre de quatre dirigés en avant, trois palmés; postérieur isolé, court, joint par sa base au doigt interne. Pl. HH, n° 8.

*Ailes* en forme de nageoires et sans plumes.

1<sup>ère</sup> DIVISION. GORFOU, *Catarrhactes*.

*Bec* droit, comprimé latéralement, sillonné obliquement; mandibule supérieure crochue à sa pointe; l'inférieure arrondie ou tronquée à son extrémité. Pl. Z, n° 7.

*Narines* linéaires, situées dans un sillon, soit à la base, soit vers le milieu du bec.

*Langue* pointue, conique, couverte d'épines recourbées en arrière.

*Pieds, tarses et doigts.* (Voyez ci-dessus.)

*Ongles* médiocres, falculaires.

*Rémiges et rectrices* nulles.

*Faisceau de plumes* roides et courtes tenant lieu de queue.

Les sept ou huit espèces que renferme cette division sont remarquables

par leurs ailes en forme de nageoires qui tombent de chaque côté comme de petits bras et qui sont couverts de plumes très-courtes, roides et serrées; ces petits bras, selon le voyageur D. Pagès, leur servent de temps en temps de pates de devant, et elles marchent alors comme à quatre et vont plus vite. Les plumes du corps sont pareilles à un duvet à large tige, couché comme des écailles de poisson. Le cou est gros et court, et leur peau est dure et épaisse comme le cuir du cochon. On rencontre ces singuliers oiseaux dans les mers australes, depuis l'équateur jusqu'au delà du cercle polaire. D'après la position de leurs pieds, ils se tiennent droits et sont comme assis sur le croupion, ce qui paraît être leur attitude de nécessité à terre, et c'est ainsi qu'ils marchent. Ils se logent dans les glayeuls et se terrent dans des tanières comme certains quadrupèdes. Ils ne craignent point l'homme, se laissant au contraire approcher de fort près et le regardent en penchant la tête à droite et à gauche. Ils montrent un certain courage; s'ils sont surpris et qu'on les attaque, ils courent sur l'agresseur et tâchent de se défendre, en lui donnant des coups de bec aux jambes; quoique stupides, ils savent ruser pour réussir; car en feignant de fuir d'un côté, ils se retournent prestement et pincent tellement qu'ils emportent la peau, quand on a les jambes nues.

Les Manchots sont très-nombreux dans l'île de la Madeleinee situ dans le fond à environ trois lieues du mouillage. Ils se tiennent sur le sol du haut de l'île où ils nichent; leur ponte est rarement de trois œufs et le plus souvent de deux et jamais d'un seul. Les petits se tiennent dans leur berceau rangés tête à queue comme les pigeonneaux. Leur duvet est extrêmement long et fourré en façon de laine. Les vieux marchent lentement et cherchent à se tapir contre le rocher. Autrement ils sont posés sur leurs pates, ayant les ailes pendantes en avant et la tête élevée.



LE GORFOU SAUTEUR, *Catarrhactes chrysocome*.

Pl. CCXCVIII.

*Cristá frontali atrá, erectá; auriculari deflexá, sulphuréd.*

Le Manchot sauteur, *Buff.*, *Hist. nat. des Ois.*, tom. 9, pag. 409;  
*pl. enl.*, n° 984, sous le nom de *Manchot luppé de Sibérie*.

Aptenodytes chrysocome, *Linn.*, *Gm.*, *Syst. nat. édit.* 13, n° 1.Crested Pinguin, *Lath.*, *Synopsis*, tom. 3, pag. 561, n° 1.

Le nom de *Sauteur*, donné à cet oiseau, vient de ce qu'il ne marche que par sauts et par bonds. On le trouve aux terres magellaniques et au cap de Bonne-Espérance. Une ligne d'un blanc teinté de jaune se fait remarquer au-dessus des yeux; elle s'épanouit en arrière en deux petites touffes de filets hérissés, lesquels se relèvent sur les deux côtés du sommet de la tête qui est noire, de même que la face, la gorge, le devant du cou, le dos et les ailes; le dessous du cou est d'un blanc de neige; le bec rouge, tronqué à l'extrémité de sa partie inférieure; les narines sont glabres et situées vers le milieu du bec, l'iris est rouge, les pieds sont . . . Longueur totale, 18 pouces.

2<sup>ème</sup> DIVISION. APTÉNODYTES, *Aptenodytes*.

*Bec* plus long que la tête, lisse, droit, subulé, grêle, cylindrique, pointu; mandibule supérieure inclinée à sa pointe; l'inférieure plus courte et pointue. Pl. Z, n° 8.

*Narines* linéaires.*Langue* pointue, munie d'épines recourbées en arrière.*Tarses* nus, réticulés.*Doigts* comme les précédens.*Ailes* sans rémiges.*Queue* composée d'un faisceau de plumes roides et courtes.La seule espèce que cette division renferme fait partie des *Aptenodytes*,

de Linnée; mais, ayant un bec conformé autrement de celui des autres, nous avons cru devoir l'isoler. Elle a le même genre de vie et les mœurs des Gorfous; on la trouve dans l'île des Papous.

### L'APTÉNODYTE PAPOU, *Aptenodytes papua*.

Pl. CCIXC.

*Maculâ occipitalis albâ; capite et collo fusco-nigris; dorso caudâque nigris; pectore, abdomine et crisso sericeo-candidis.*

Manchot papou, *Sonnerat, Voy.*, pag. 140, pl. 115.

*Aptenodytes papua*, *Linn., Gm., Syst. nat.*, édit. 13, n° 3.

Idem, *Lath., Index*, n° 3.

Papuan pinguin, *Lath., Synopsis*, tom. 3, pag. 565, n° 3.

L'apténodyte papou, *deuxième édit. du nouv. Dict. d'histoire nat.*, tom. 2, pag. 247.

Cette espèce, qu'on trouve à la Nouvelle-Guinée, aux îles des Papous et de Falkland, a la tête et le cou d'un noir sombre et inclinant au bleu; une grande marque blanche au-dessus de l'œil, laquelle s'étend en arrière jusqu'à l'occiput et se réunit sur le sommet de la tête, par une raie étroite de la même couleur; les parties inférieures sont blanches; le dessus du cou et le dos d'un noir bleuâtre; les rémiges noires, bordées et terminées de blanc; l'iris est jaune ou d'un roux pâle; le bec et les pieds sont rouges; les membranes des doigts noirâtres; les ongles noirs. Longueur totale, 2 pieds 4 pouces.

FIN.

# TABLE DES MATIÈRES.

## TROISIÈME PARTIE.

### TROISIÈME ORDRE.

Gallinacés, *Gallinacei* . . . . . Page 1

#### FAMILLES.

Nudipèdes, *Nudipedes* . . . . . 3  
Plumipèdes, *Plumipedes* . . . . . 52

#### ESPÈCES.

Hocco pauxi, *Crax pauxi* . . . . . 5  
Hocco noir ou piranga, *Crax alector* . . . . . 6  
Dindon sauvage, *Meleagris fera* . . . . . 10  
Paon spicifère, *Pavo spiciferus* . . . . . 14  
Éperonnier proprement dit, *Diplectron bicalcaratus* . . . . . 17  
Argus luen, *Argus pavonius* . . . . . 19  
Faisan versicolor, *Phasianus versicolor* . . . . . 25  
Faisan napaul, *Phasianus satyrus* . . . . . 26  
Coq Sonnerat, *Gallus Sonnerati* . . . . . 25  
Monaulimpeyan, *Monaulus impeyanus* . . . . . 31  
Pintade huppée, *Numida cristata* . . . . . 35  
Rouloul sicrin, *Liponix cristata* . . . . . 35  
Tocroux, *Odontophorus rufus* . . . . . 38  
Perdrix brune, *Perdix fusca* . . . . . 40  
Francolin perlé, *Perdix perlata* . . . . . 41  
Colin ho-oui, *Perdix borealis* . . . . . 44  
Caille de la Nouvelle-Hollande, *Perdix australis* . . . . . 46  
Tinamou rayé, *Cryptura sylvicola* . . . . . 49  
Turnix moucheté, *Turnix maculatus* . . . . . 51  
Turnix à front noir, *Turnix nigrifrons* . . . . . 52  
Tétrax cupidon, *Tetrao cupido* . . . . . 55  
Ganga à double collier, *OENAS bicincta* . . . . . 60  
Lagopède d'Ecosse, *Lagopus scoticus* . . . . . 62  
Syrnhapte hétéroclite, *Syrnhaptes heteroclitia* . . . . . 64

## 4<sup>e</sup> PARTIE.

### 4<sup>e</sup> ORDRE.

Échassiers, *Grallatores*.

#### FAMILLES.

Mégisthanes, *Megisthanes* . . . . . 68  
Pédionomes, *Pedionomi* . . . . . 81  
Ægialites, *Ægialites* . . . . . 83  
Hélonomes, *Helonomi* . . . . . 99

Falcirostres, *Falcirostres* . . . . . 119  
Latirostres, *Latirostres* . . . . . 126  
Hérodions, *Herodiones* . . . . . 130  
Aérophones, *Aerophoni* . . . . . 140  
Coléoramphes, *Coleoramphi* . . . . . 145  
Uncirostres, *Uncirostri* . . . . . 147  
Hylébatés, *Hylebates* . . . . . 160  
Macroniches, *Macroniches* . . . . . 162  
Macroactyles, *Macroactyli* . . . . . 166  
Pinnatipèdes, *Pinnatipedes* . . . . . 174  
Palmipèdes, *Palmipedes* . . . . . 179

#### ESPÈCES.

Autruche chameau, *Struthio camelus* . . . . . 70  
Nandu ou Autruche de Magellan, *Rhea americana* . . . . . 74  
Casoar casqué, *Casuarus galeatus* . . . . . 77  
Emou noir, *Dromaius ater* . . . . . 79  
Outarde houbara, *Otis houbara* . . . . . 82  
OEdicnème à longs pieds, *OEdicnemus longipes* . . . . . 84  
Echasse à cou blanc et noir, *Himantopus nigricollis* . . . . . 85  
Huitrier noir, *Hœmatopus ater* . . . . . 88  
Erolie variée, *Ærolia varia* . . . . . 89  
Coure-vite de Coromandel, *Tachydeomus asiaticus* . . . . . 90  
Ortyxèle meifren, *Ortyxelos meifreni* . . . . . 92  
Pluvian à tête noire, *Pluvianus melanocephalus* . . . . . 93  
Sanderling curwillette, *Calidris tringoides* . . . . . 95  
Pluvier à face noire, *Charadrius melanops* . . . . . 98  
Vanneau armé à calotte blanche, *Vanellus albicapillus* . . . . . 100  
Arenarie tourne-pierre, *Arenaria interpres* . . . . . 102  
Tringa roussâtre, *Tringa rufescens* . . . . . 105  
Chevalier bariolé, *Totanus variegatus* . . . . . 107  
Rhynchée jaspé, *Rhynchœa variegata* . . . . . 109  
Bécassine grise, *Scolopax leucophœa* . . . . . 110  
Bécasse des Etats-Unis, *Rusticola minor* . . . . . 112  
Barge marbrée, *Limicula marmorata* . . . . . 115  
Caurale phalénoïde, *Helias phalœoides* . . . . . 117  
Courlis roussâtre, *Numenius rufus* . . . . . 118  
Ibis à ailes cuivrées, *Ibis chalconoptera* . . . . . 123  
Tantale jaunghill, *Tantalus leucocephalus* . . . . . 125

TABLE DES MATIÈRES.

Spatule ajaja, <i>Platalea ajaja</i> . . . . .	127	Dermorhynques, <i>Dermorhynchi</i> . . . . .	208
Savacou huppé, <i>Cancroma cochlearia</i> . . . . .	129	Pélagiens, <i>Pelagii</i> . . . . .	219
Ombrette du Sénégal, <i>Scopus umbretta</i> . . . . .	151	Siphorhins, <i>Siphorhini</i> . . . . .	228
Anastome du Coromandel, <i>Anastomus coromandelianus</i> . . . . .	133	Brachyptères, <i>Brachypteri</i> . . . . .	235
Coulliri courlan, <i>Aramus scolopaceus</i> . . . . .	134	Manchots, <i>Sphenisci</i> . . . . .	245
Héron bleu à gorge blanche, <i>Ardea albigollis</i> . . . . .	156		
Cigogne maguari, <i>Ciconia maguari</i> . . . . .	158	* ESPÈCES.	
Jabiru du Sénégal, <i>Mycteria senegalensis</i> . . . . .	159	Grande Frégate, <i>Tachypetes Aquila</i> . . . . .	187
Grue à collier, <i>Grus torquata</i> . . . . .	142	Cormoran dilophe, <i>Hydrocorax dilophus</i> . . . . .	189
Anthropoïde-royal, <i>Anthropoides pavonina</i> . . . . .	144	Pélican brun, <i>Pelecanus fuscus</i> . . . . .	192
Chionis nécrophage, <i>Chionis necrophagus</i> . . . . .	146	Fou brun, <i>Sula fusca</i> . . . . .	194
Cariama lophorhynque, <i>Cariama saurophaga</i> . . . . .	149	Anhinga à ventre noir, <i>Plotus melanogaster</i> . . . . .	199
Secrétaire huppé, <i>Ophiotheres cristatus</i> . . . . .	151	Phaéton à brins rouges, <i>Phaeton phœnicurus</i> . . . . .	196
Kamichy cornu, <i>Palamedea cornuta</i> . . . . .	154	Héliorne d'Afrique, <i>Heliornis senegalensis</i> . . . . .	201
Chavaria fidèle, <i>Opistholophus fidelis</i> . . . . .	156	Grèbe cornu, <i>Podiceps cornutus</i> . . . . .	203
Glaréole isabelle, <i>Glareola isabella</i> . . . . .	159	Grèbe à bec cerclé, <i>Podiceps carolinensis</i> . . . . .	204
Agami trompette, <i>Psophia crepitans</i> . . . . .	162	Plongeon cat-marin, <i>Colymbus septentrionalis</i> . . . . .	206
Jacama vert et noir, <i>Parra melanoviridis</i> . . . . .	164	Harle du Brésil, <i>Mergus brasiliensis</i> . . . . .	209
Jacana vuppi-pi, <i>Parra sinensis</i> . . . . .	165	Céréopsis gris, <i>Cereopsis cinereus</i> . . . . .	211
Ralle varié à gorge rousse, <i>Rallus ruficollis</i> . . . . .	168	Oie bronzée, <i>Anser melanotos</i> . . . . .	213
Porphyrio tavoua, <i>Porphyrio tavoua</i> . . . . .	170	Cygne noir, <i>Cygnus atratus</i> . . . . .	215
Gallinule ardoisée, <i>Gallinula ardoisiacea</i> . . . . .	173	Canard dit Sarcelle de la Chine, <i>Anas galariculata</i> . . . . .	217
Foulque à crête, <i>Fulica cristata</i> . . . . .	175	Stercoraire pomarin, <i>Stercorarius pomarinus</i> . . . . .	220
Crymophile roux, <i>Crymophilus rufus</i> . . . . .	176	Mouette à tête cendrée, <i>Larus cirrocephalus</i> . . . . .	223
Phalarope bridé, <i>Phalaropus frenatus</i> . . . . .	178	Sterne rosé, <i>Sterna dongalii</i> . . . . .	225
Avocette à tête blanche, <i>Recurvirostra leucocephala</i> . . . . .	181	Rhynchops à bec jaune, <i>Rhynchops flavirostris</i> . . . . .	221
Petit Phénicoptère, <i>Phœnicopterus minor</i> . . . . .	183	Pétrel maritime, <i>Procellaria marina</i> . . . . .	230
		Pétrel-Puffin obscur, <i>Procellaria obscura</i> . . . . .	230
		Pétrel-pelécanoïde plongeur, <i>Procellaria urinatrix</i> . . . . .	231
		Pétrel-Pion bleu, <i>Procellaria caerulea</i> . . . . .	232
		Albatros commun, <i>Diomedea exulans</i> . . . . .	234
		Guillemot grylle, <i>Uria grylle</i> . . . . .	236
		Mergule noir, <i>Mergulus alle</i> . . . . .	237
		Macareux mitchagatchi, <i>Fratercula cirrhata</i> . . . . .	240
		Alque huppé, <i>Alca cristatella</i> . . . . .	242
		Gorfou sauteur, <i>Catarrhactes chrysome</i> . . . . .	245
		Apténodyte papou, <i>Aptenodytes papua</i> . . . . .	246
5 <sup>e</sup> PARTIE.			
5 <sup>e</sup> ORDRE.			
Nageurs, <i>Natatores</i> . . . . .	184		
FAMILLES.			
Syndactyles, <i>Syndactili</i> . . . . .	185		
Plongeurs, <i>Urinatores</i> . . . . .	199		

Fin de la Table des matières.



de grand' Nat<sup>re</sup>.

*Le Hocco mitu Crax mitu*





*1/4 de Grand Natuette*

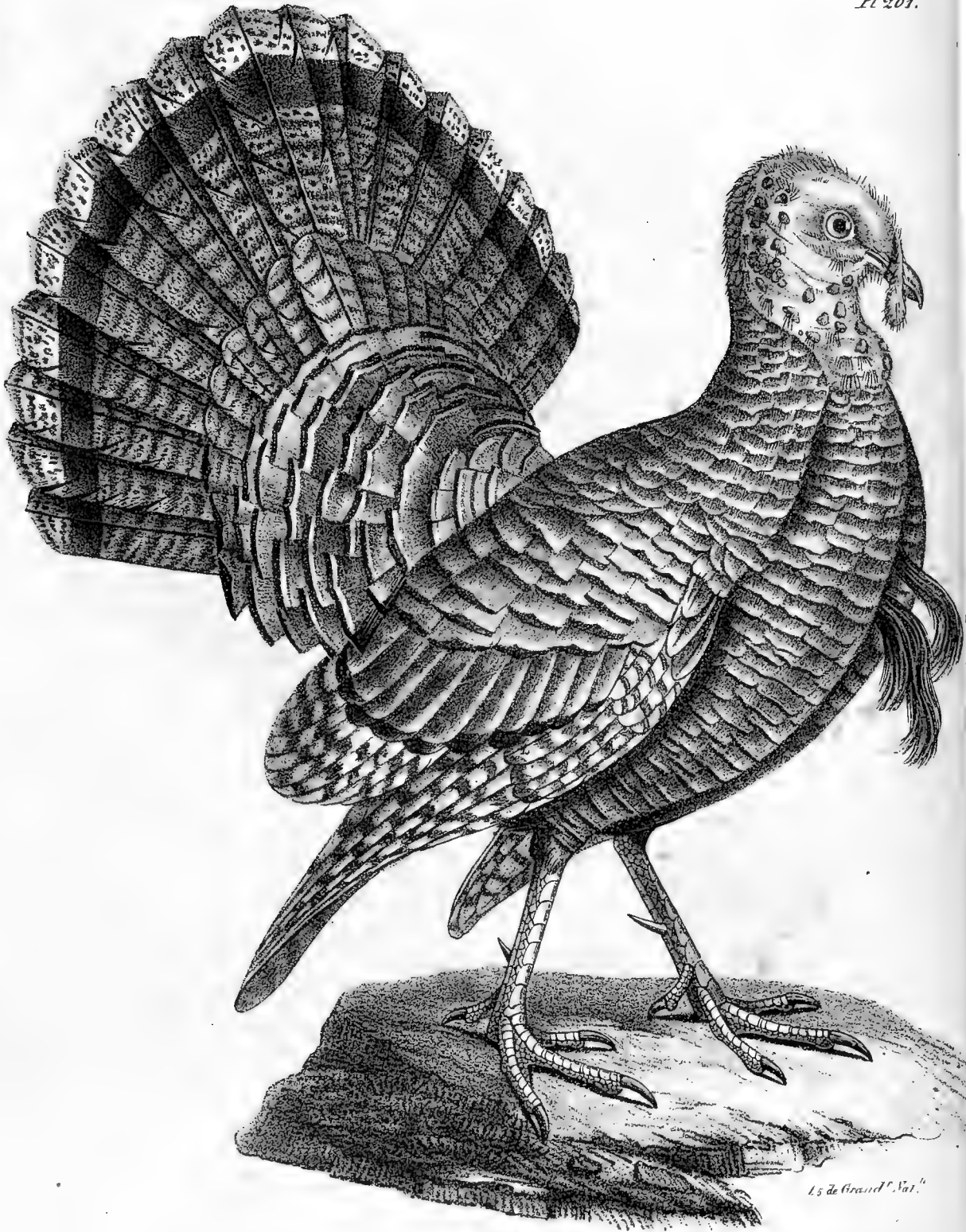
*Le Kocco paucci Crax paucci*

*P. Oudart del*

*Litho de C. Moitte*







*Le Dindon sauvage Meleagris ferax.*





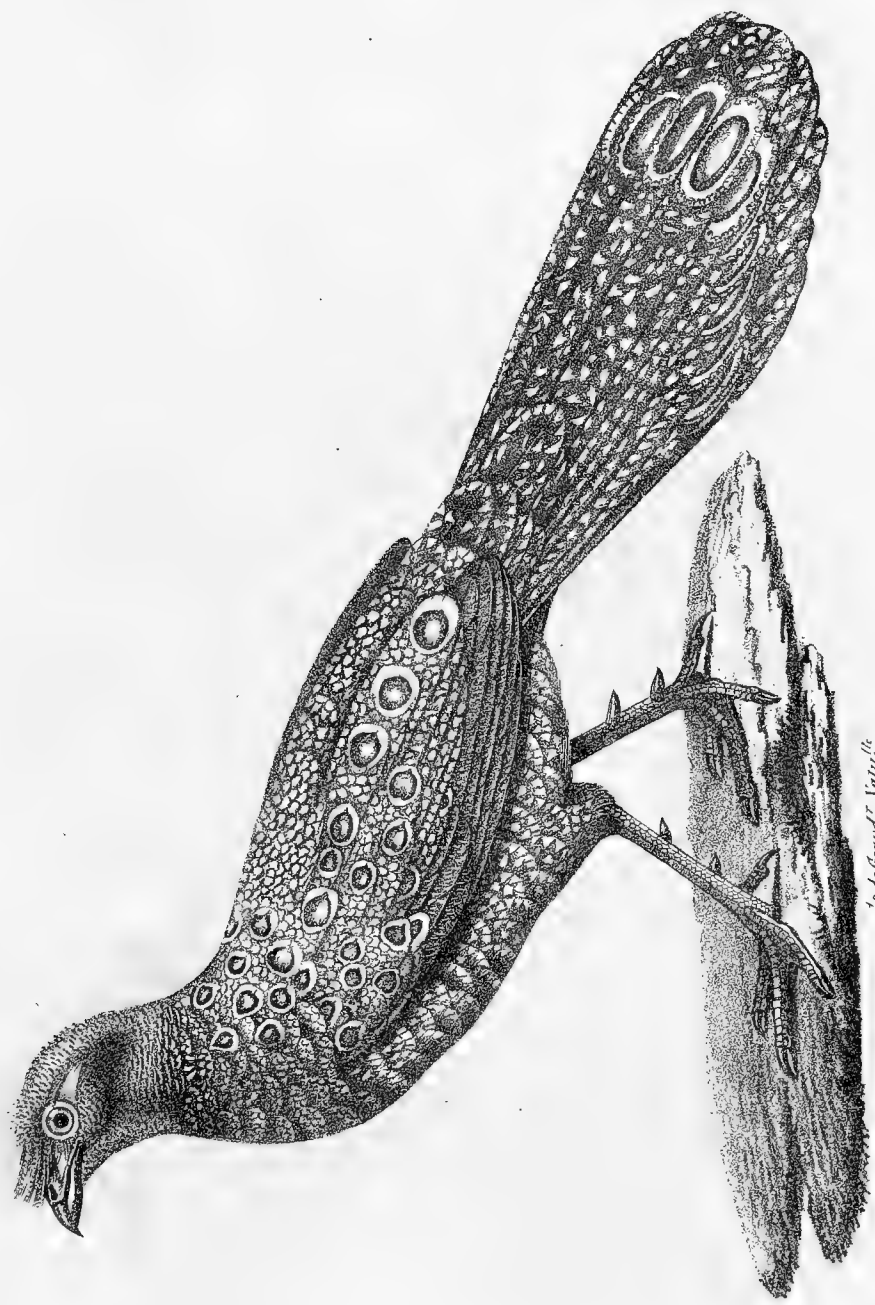
7 de Grand. Nat.

*Le Paon Spicifère* *Paon Spiciferus.*

*Litho. de C. Motte*

*P. Oudart del.*



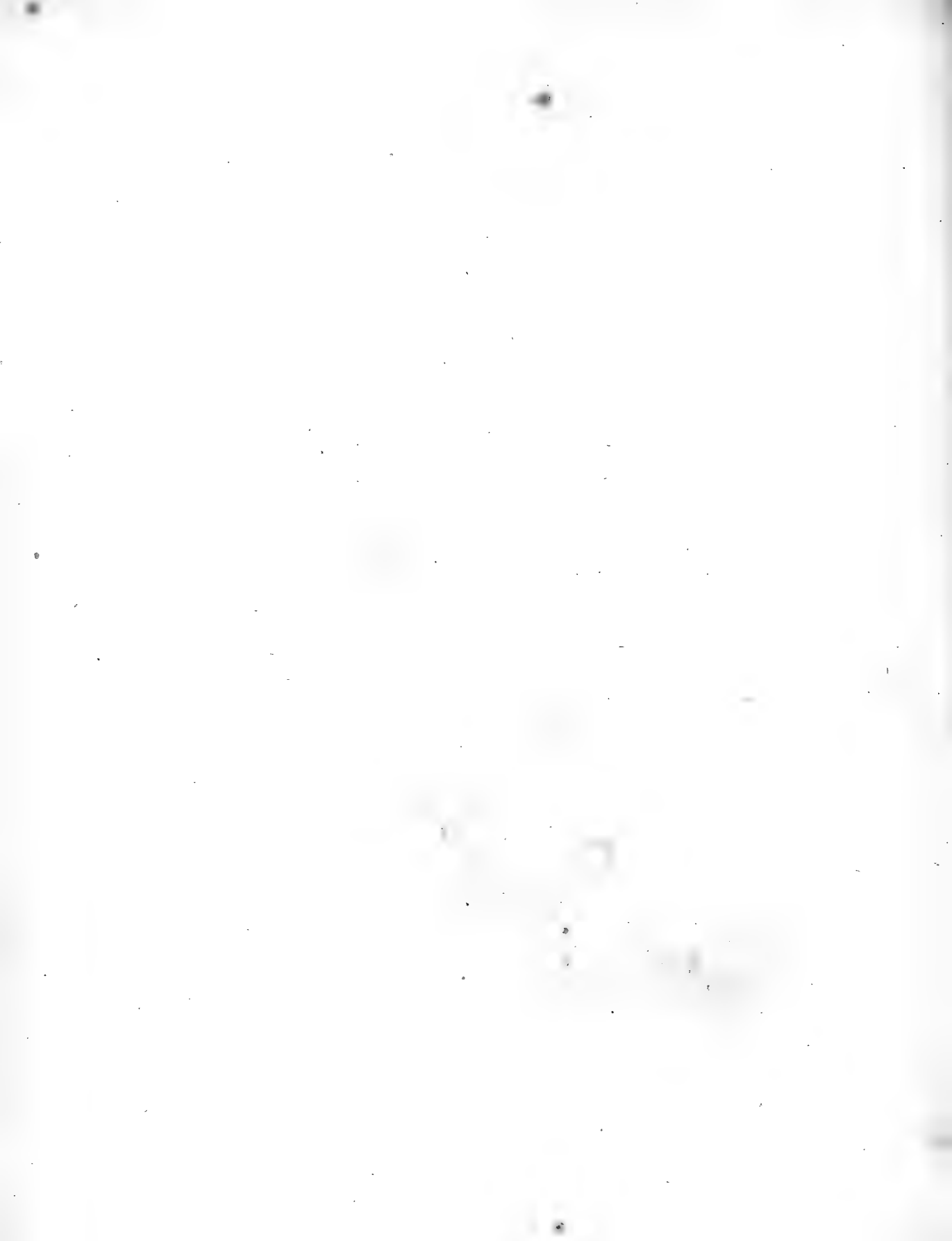


in de Graafsch. Nat. Hist.

*P. Capensis* *Diplecton* *bicoloratus*

Lith. de C. Motte

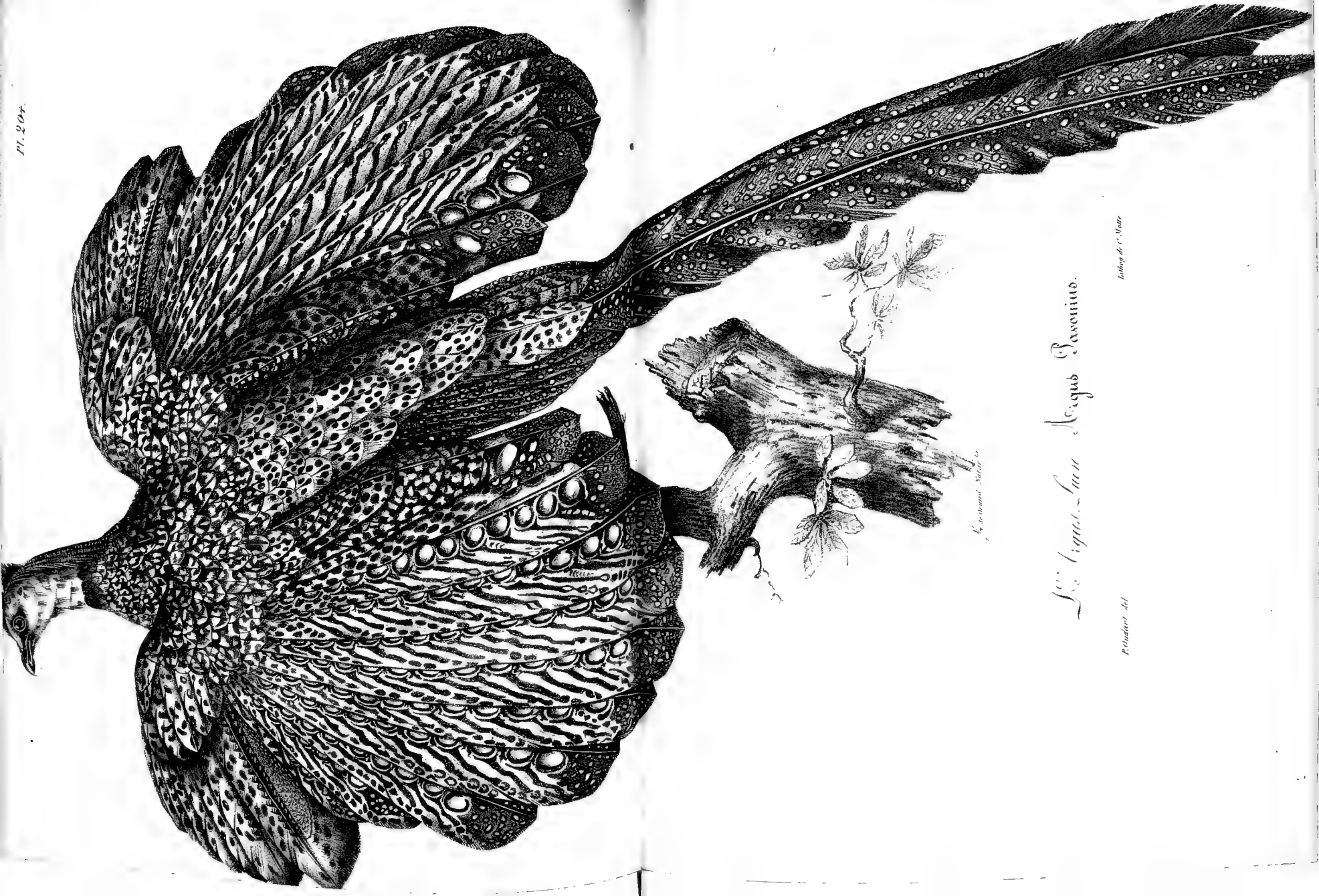
P. Andart del.









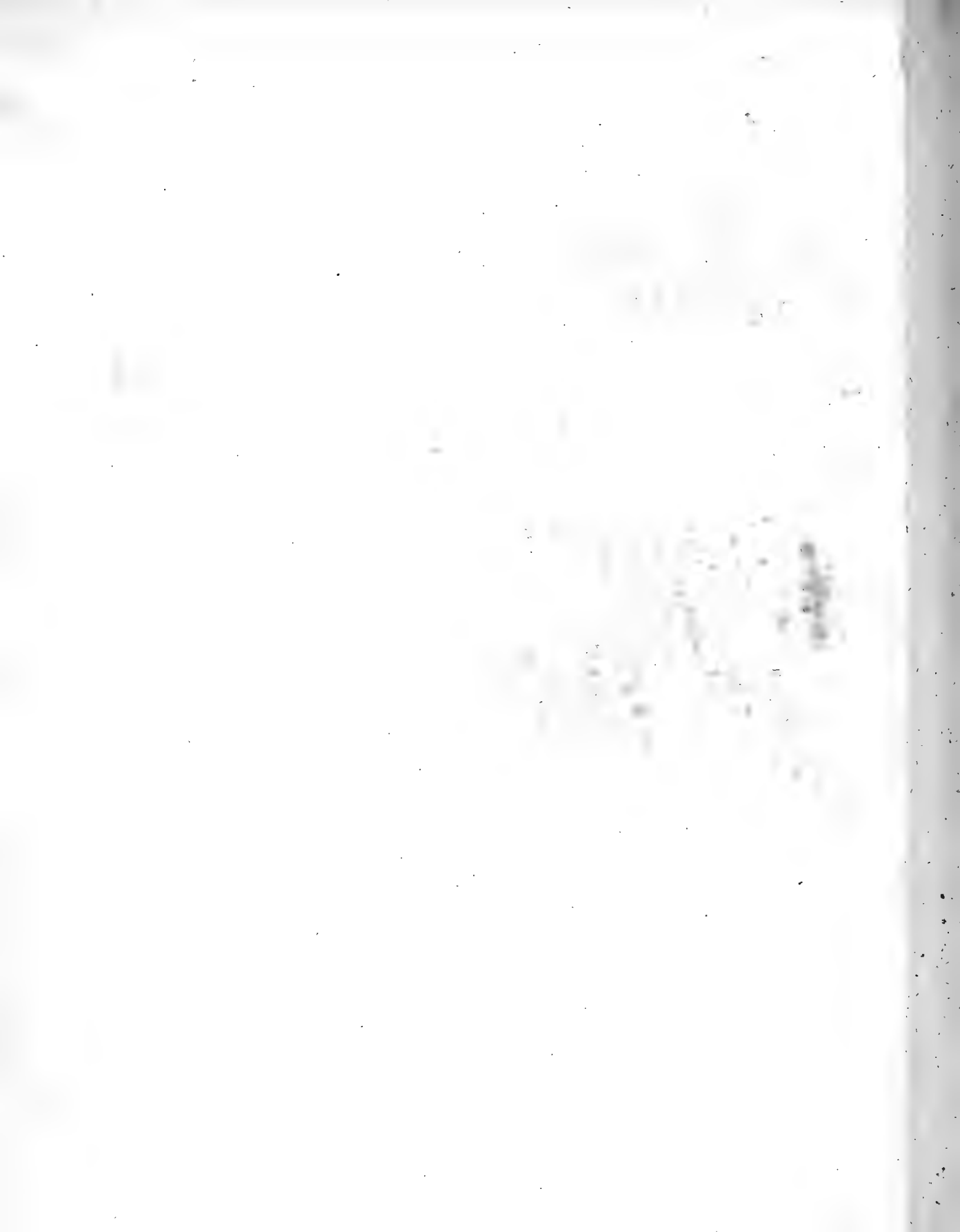


*Sciurus harrisi - Linn. Arqueus Pavonius.*

*Plumage del*

*Autore de C. Mele*

*Engraving by G. S. S.*





3 de Grand? Nat. de

*Le Faisan varicolore* *Phasianus versicolor*

J. Oudart del

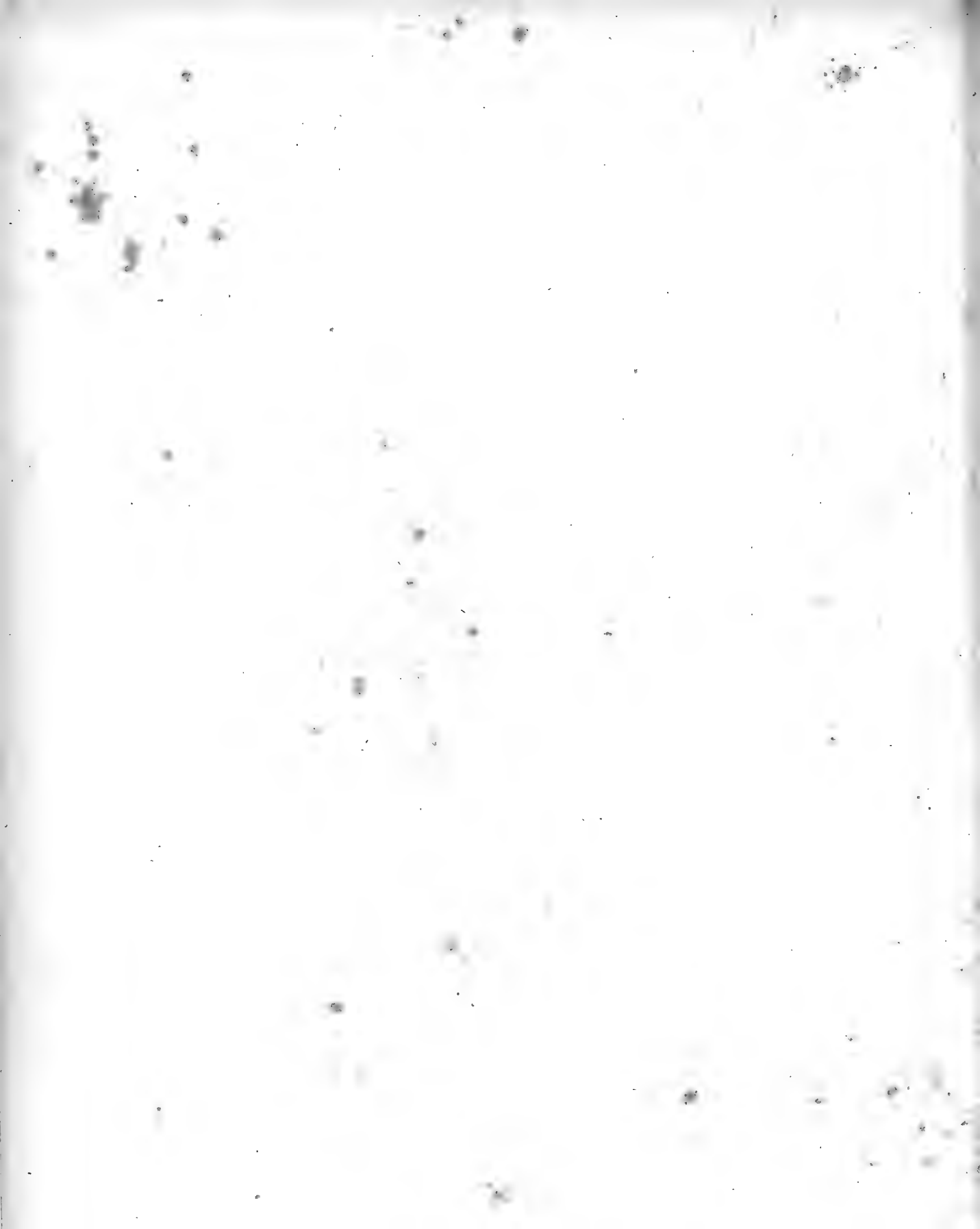
Inho de C. Moite





*Faisan granulosus napoléon*

*Le Faisan Napoléon, Phasianus Satyrus.*





*Le Coq à dos ignicolor: Gallus ignitus*

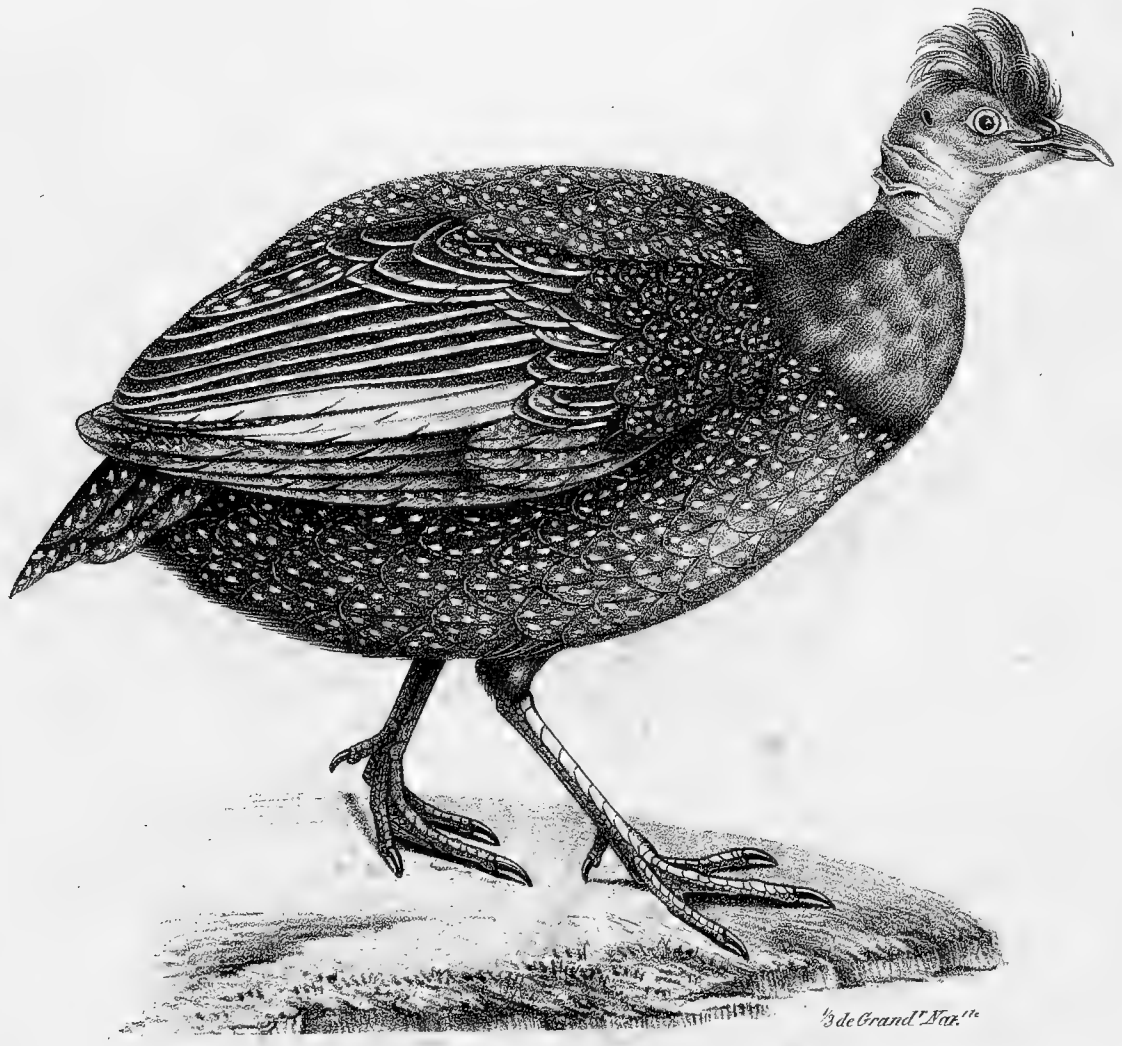






*Le Monaul impeyan Monaxulus impeyanus*





*Lagopus lagopus cristatus*

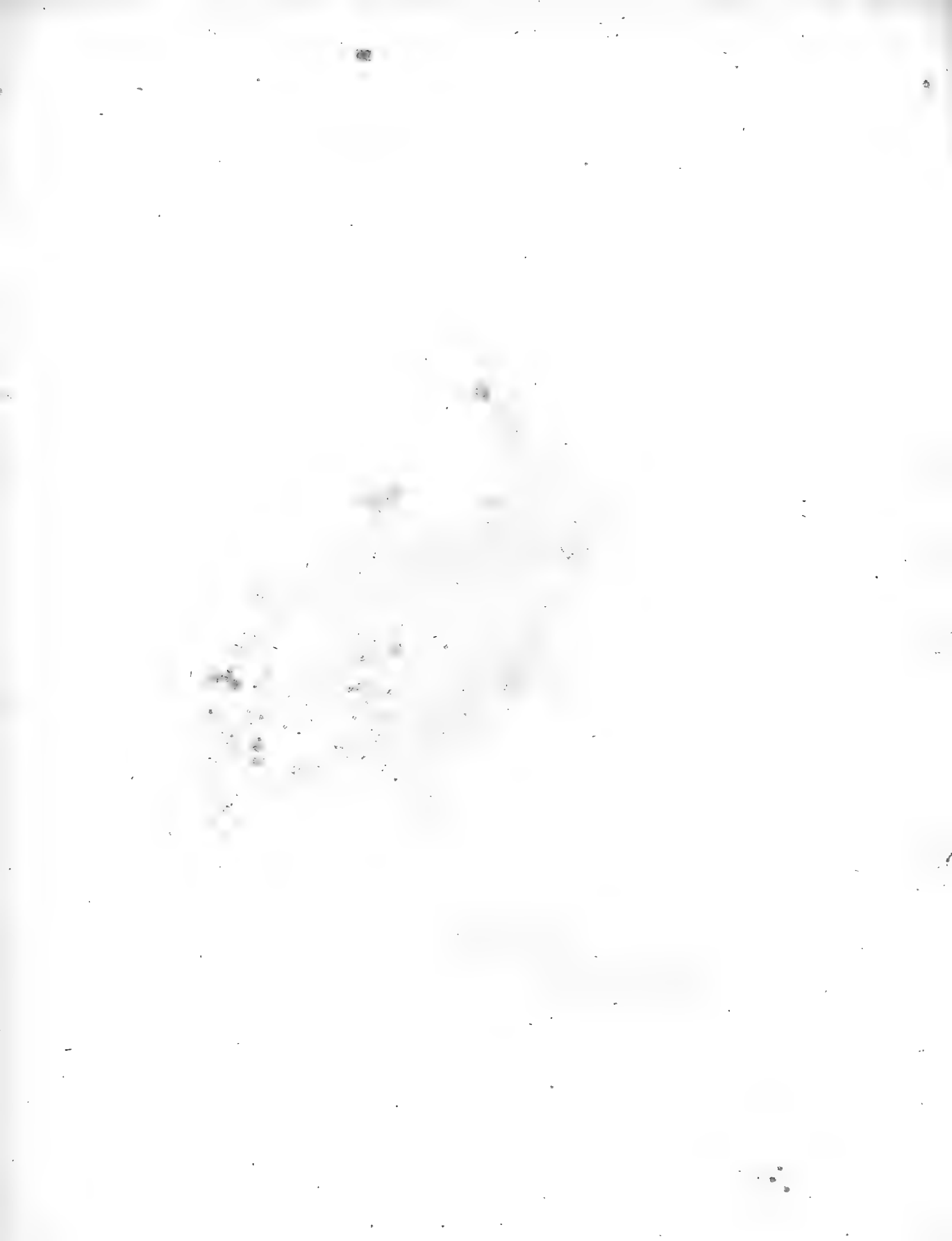
P. Oudart del

Tuho de C. Motte





*Le Rouleul Sicrin. Liponiæ cristata.*



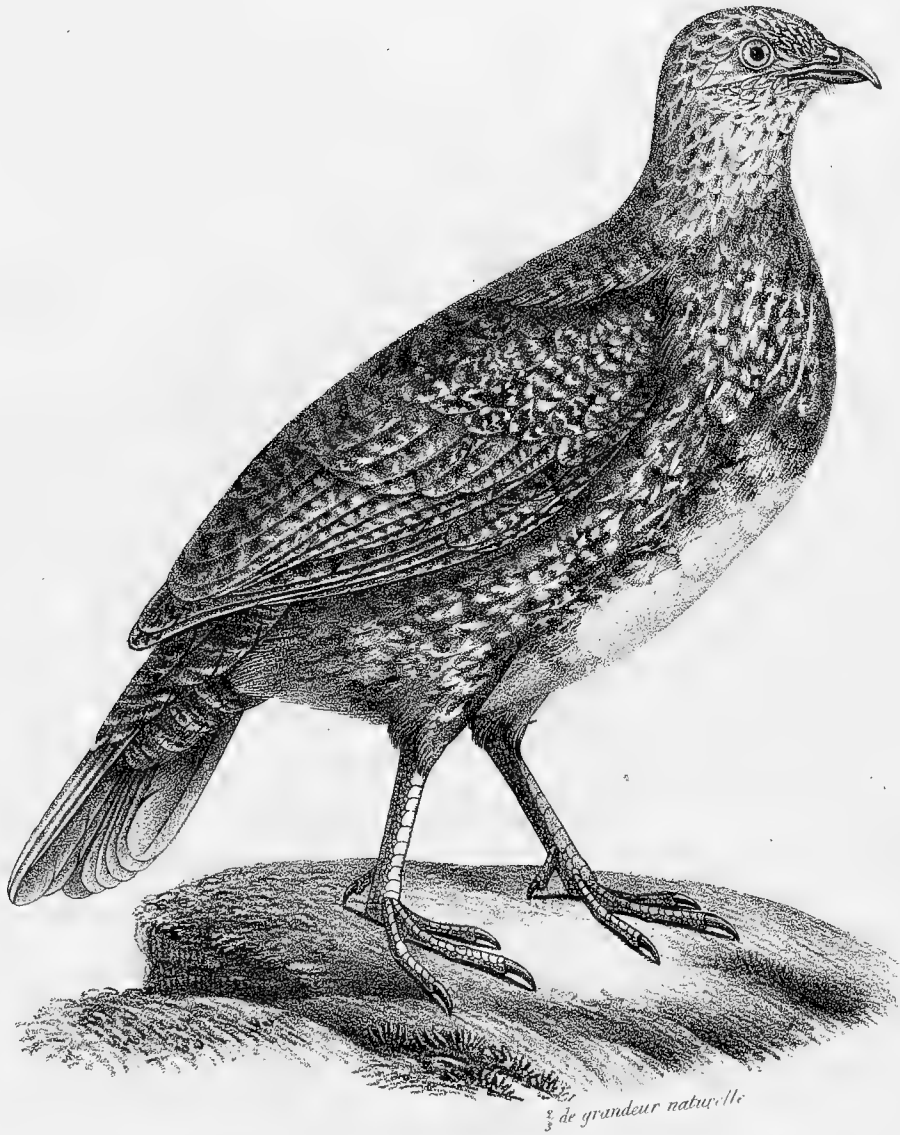


*2/3 de grandeur naturelle*

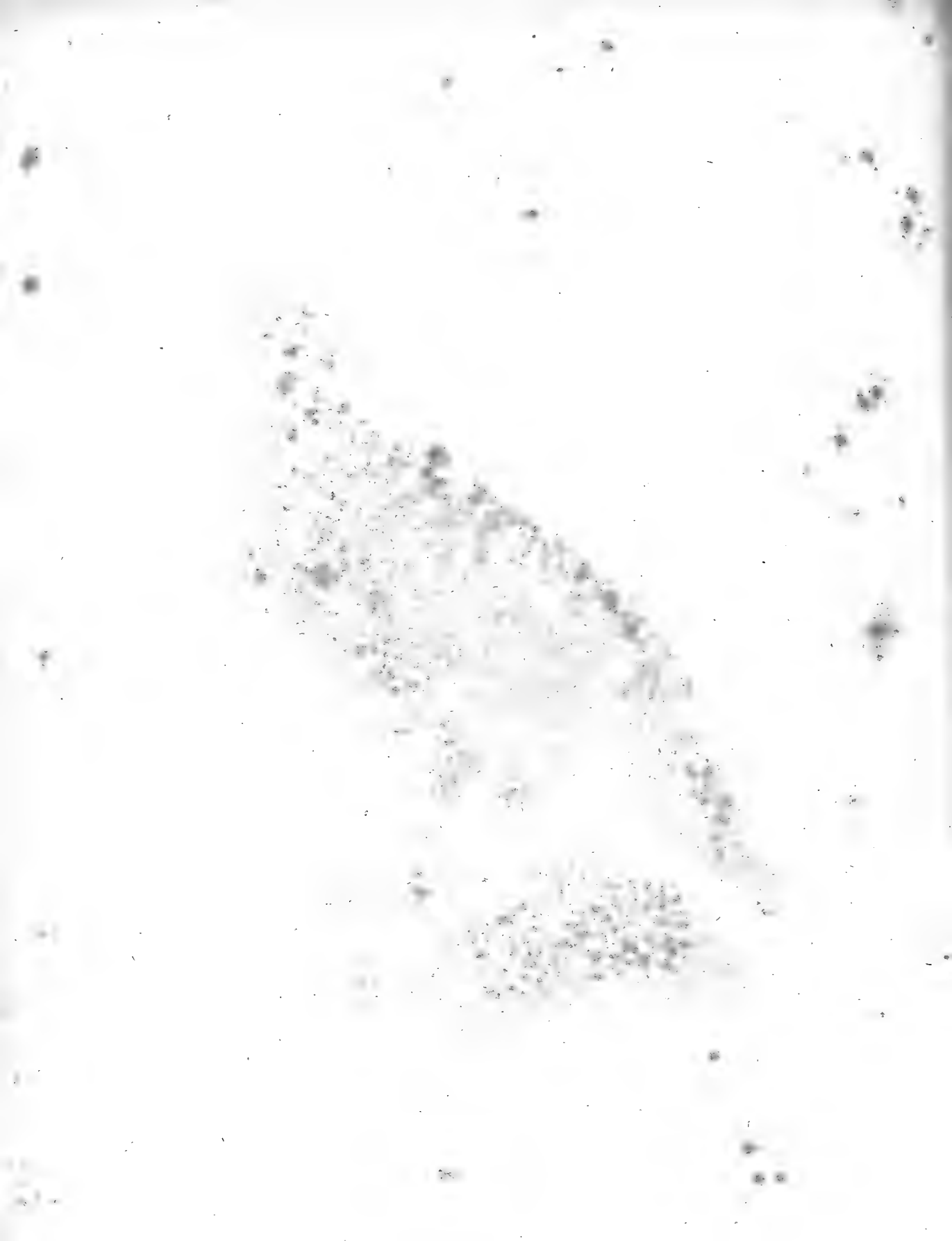
*Lepus timidus, Odontophorus rufus.*







*La Perdrix commune, Perdix fusca.*

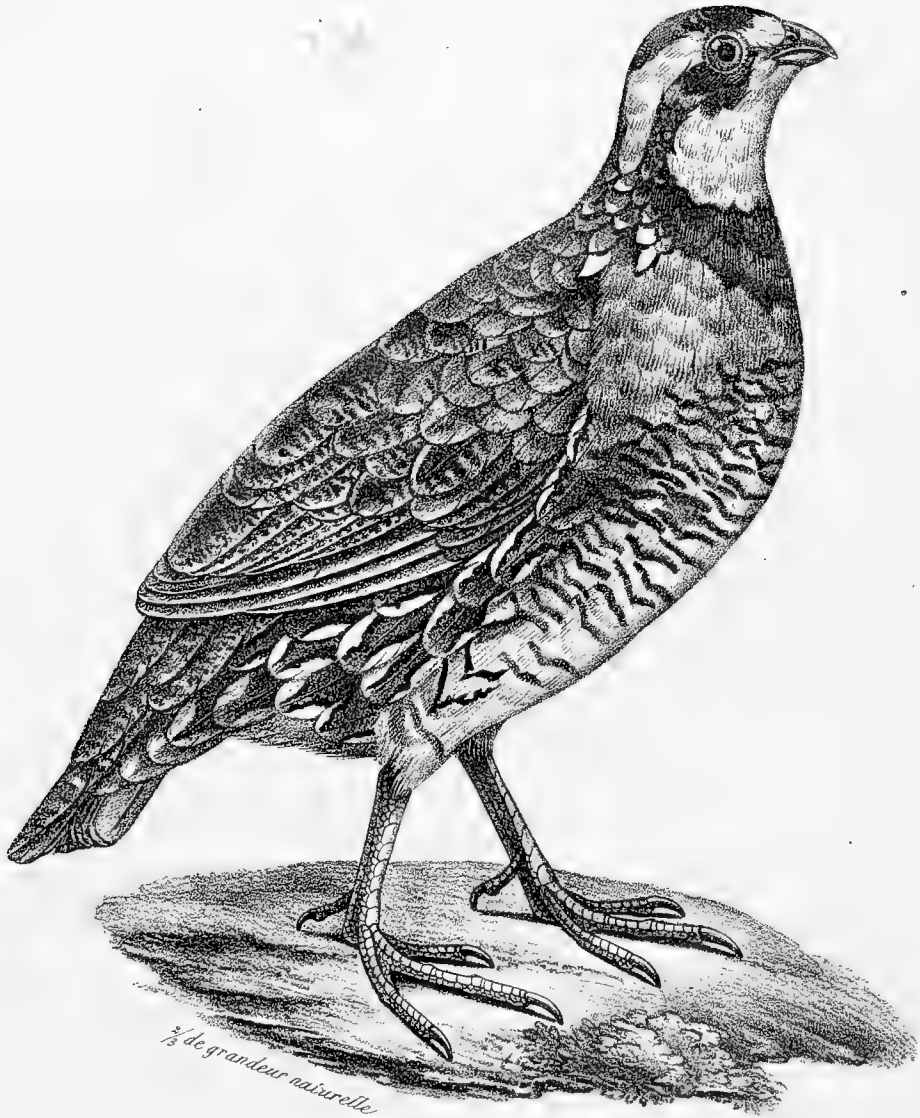




*1/2 de grandeur naturelle.*

*L. Francolin perle, Lerdix perlata.*

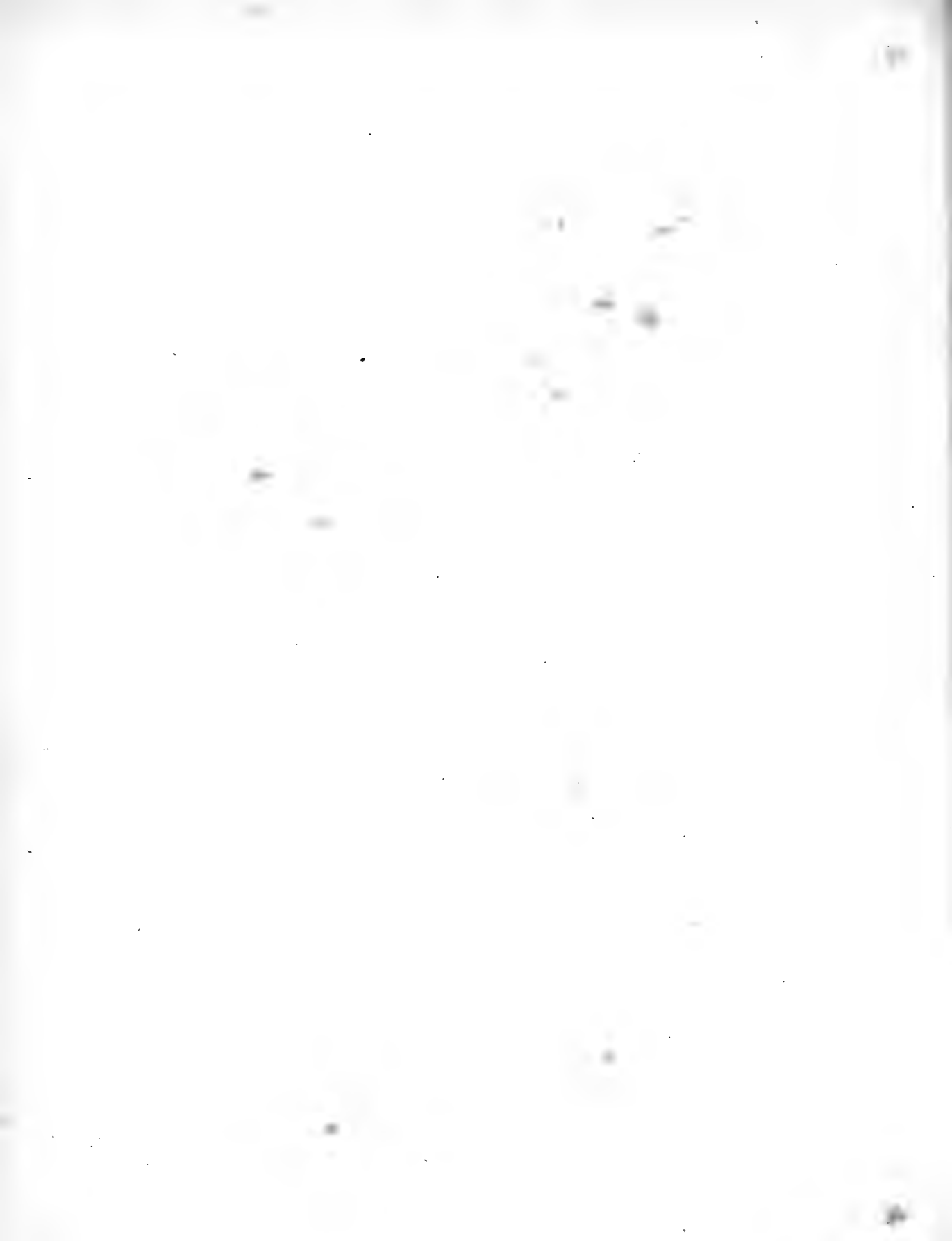




*Le Colin Hô-hui, Perdrix Borealis.*

*P. Oudart del.*

*Lithog. de C. Motte.*





$\frac{2}{3}$  Grand-natur.<sup>le</sup>

*La Caille de la Nouvelle Hollande Perdrix Australie*

*P. Oudart del.*

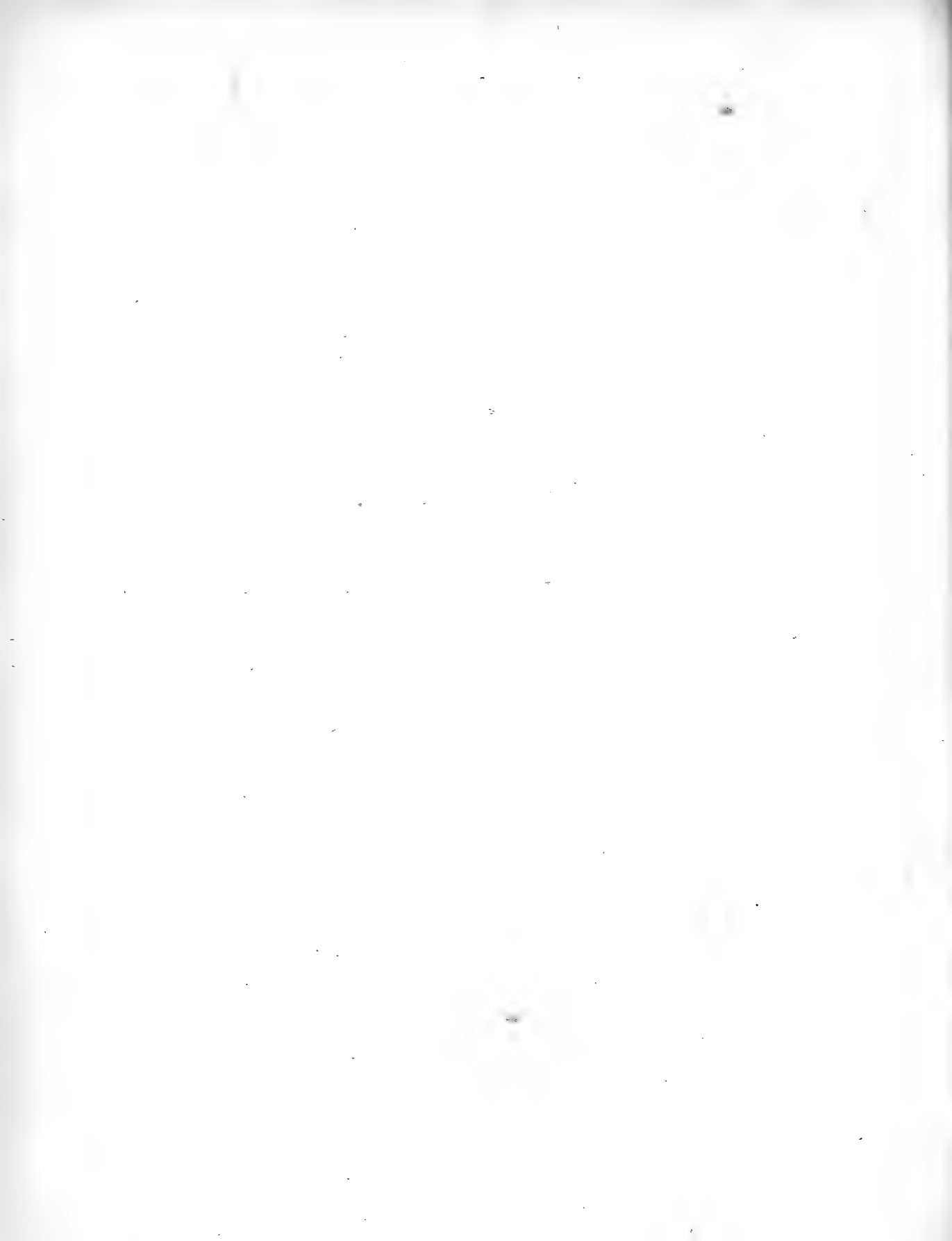
*Litho. de C. Meitz*

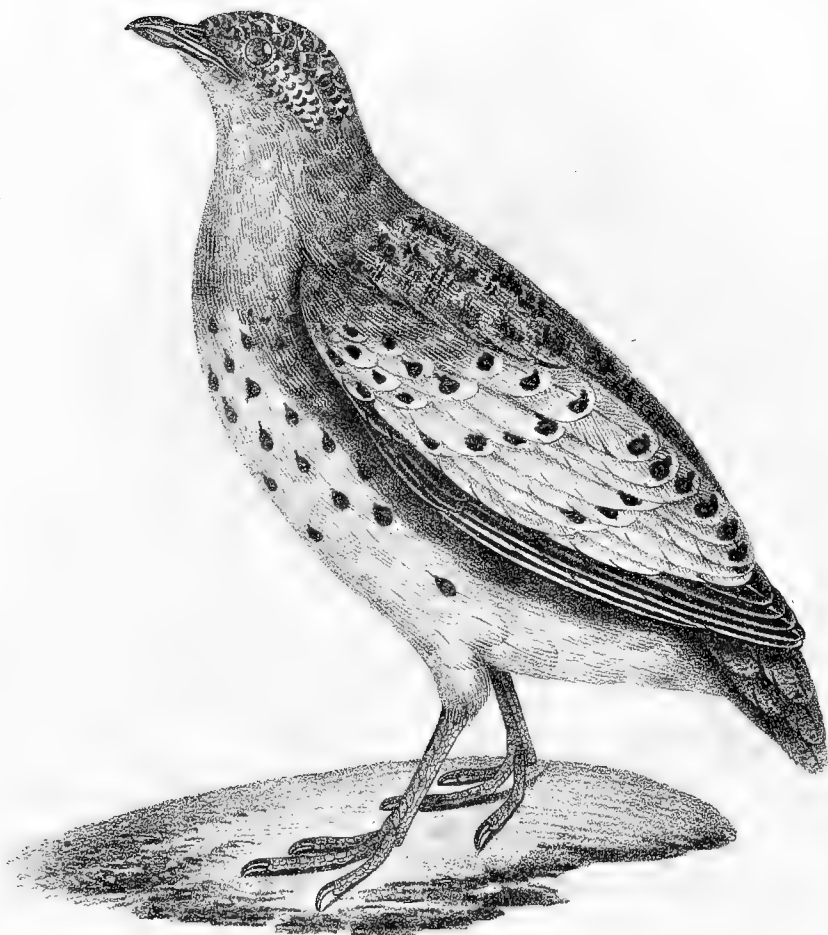






*Le Tinamou rayé, Cryptura Silvicola.*





*Le Fournix moucheté Quinus maculatus*





*Le Faisan à front noir. Cucculix nigripennis.*

*P. Oudart del.*

*Lithog de C. Motte.*





*1/2 de Grandeur Naturelle*

*Spe Tetrax Cupidon, Tetrax Cupido.*

*P. Oudart del*

*Litho de C. Motte*







*Le Ganga à double collier; Quas bicincta*

*P. Oudart del.*

*Lithode C. Motte*



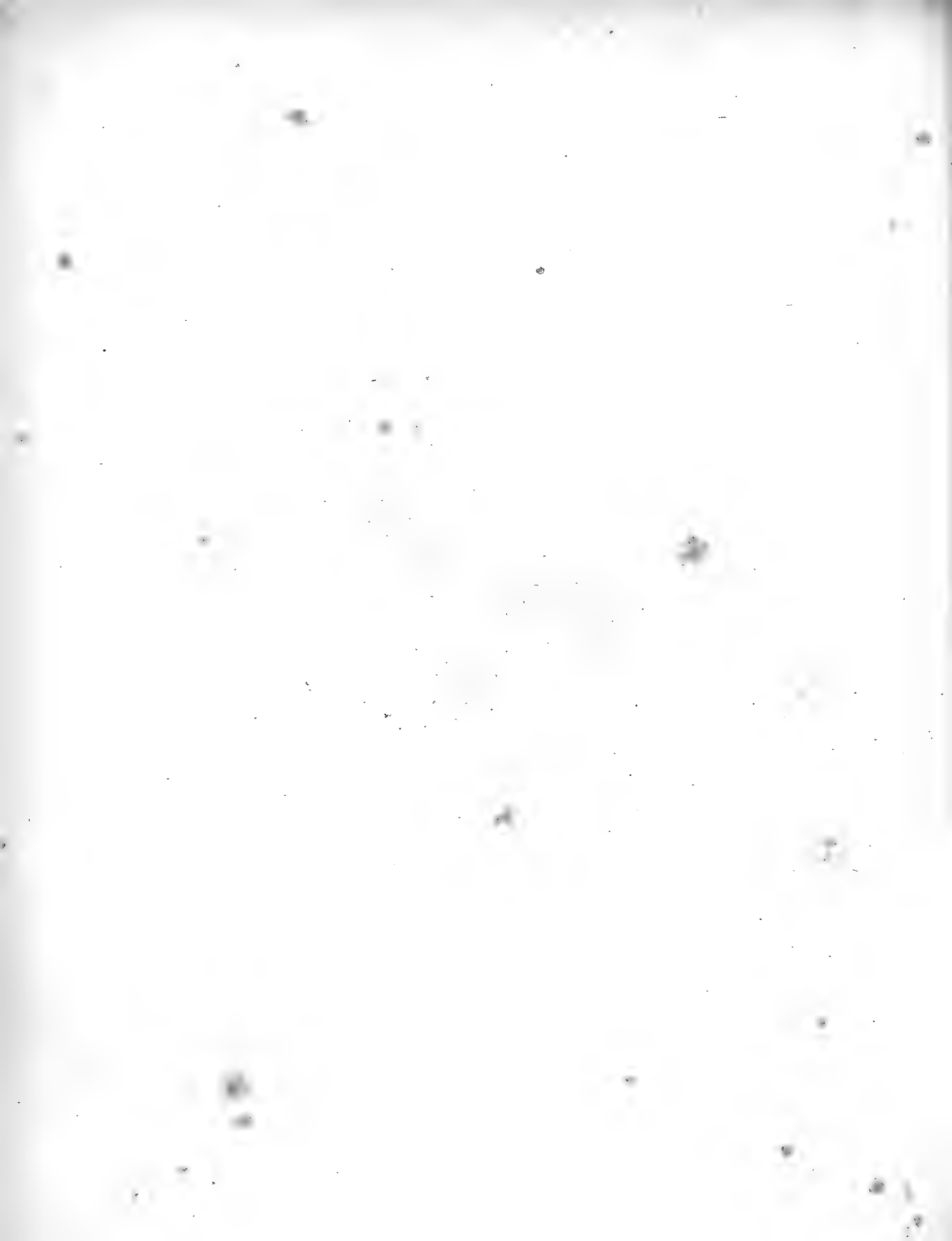


*3/4 de Grand. Nat.*

*Le Liagopide d'Écosse *Lepus Scoticus*.*

*P. Oudart del.*

*Litho de C. Motte.*



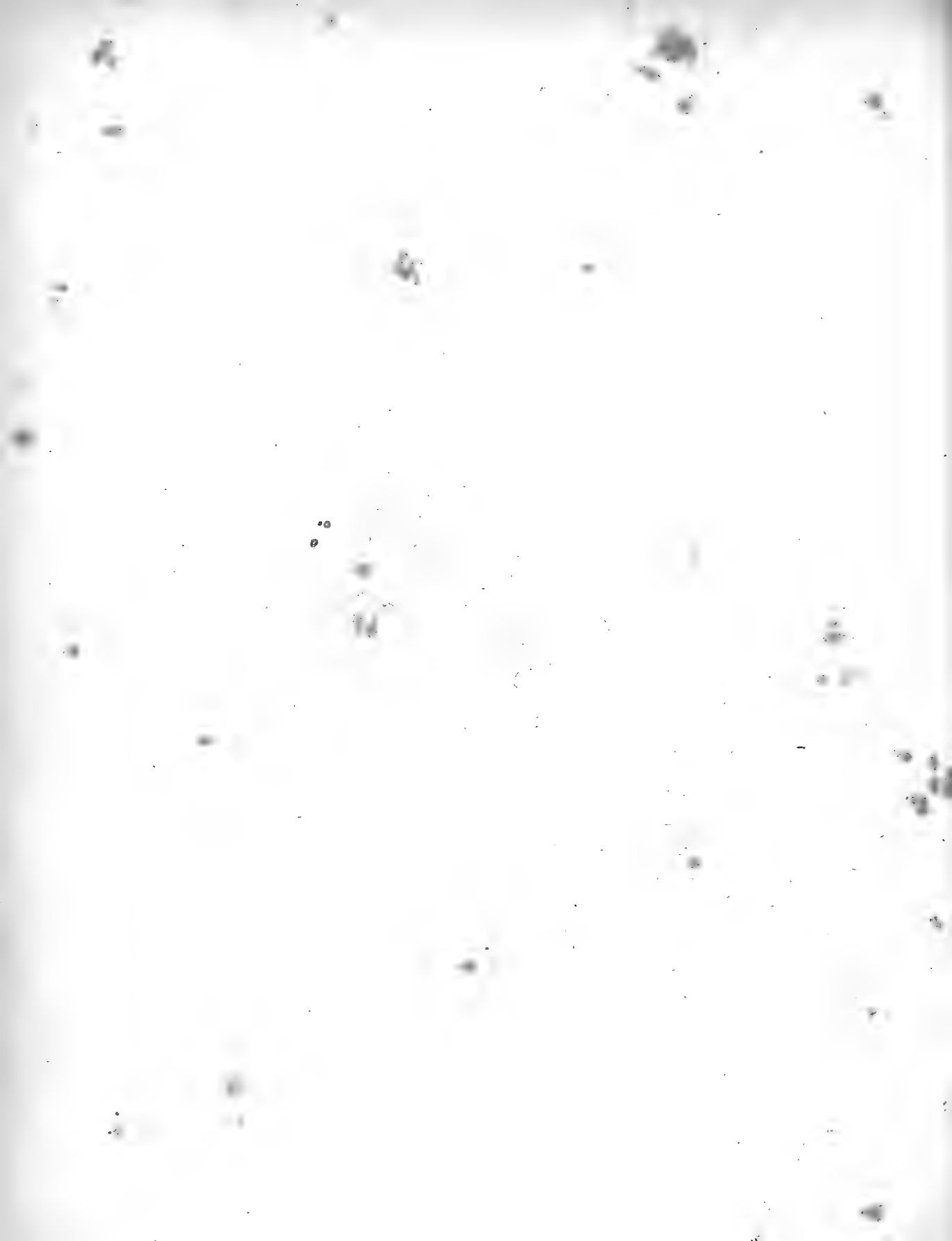


13 de Grandeur Naturelle

*Le Gymnophage hétéroclite, *Syrnaps heteroclitus*.*

P. Duvivier del.

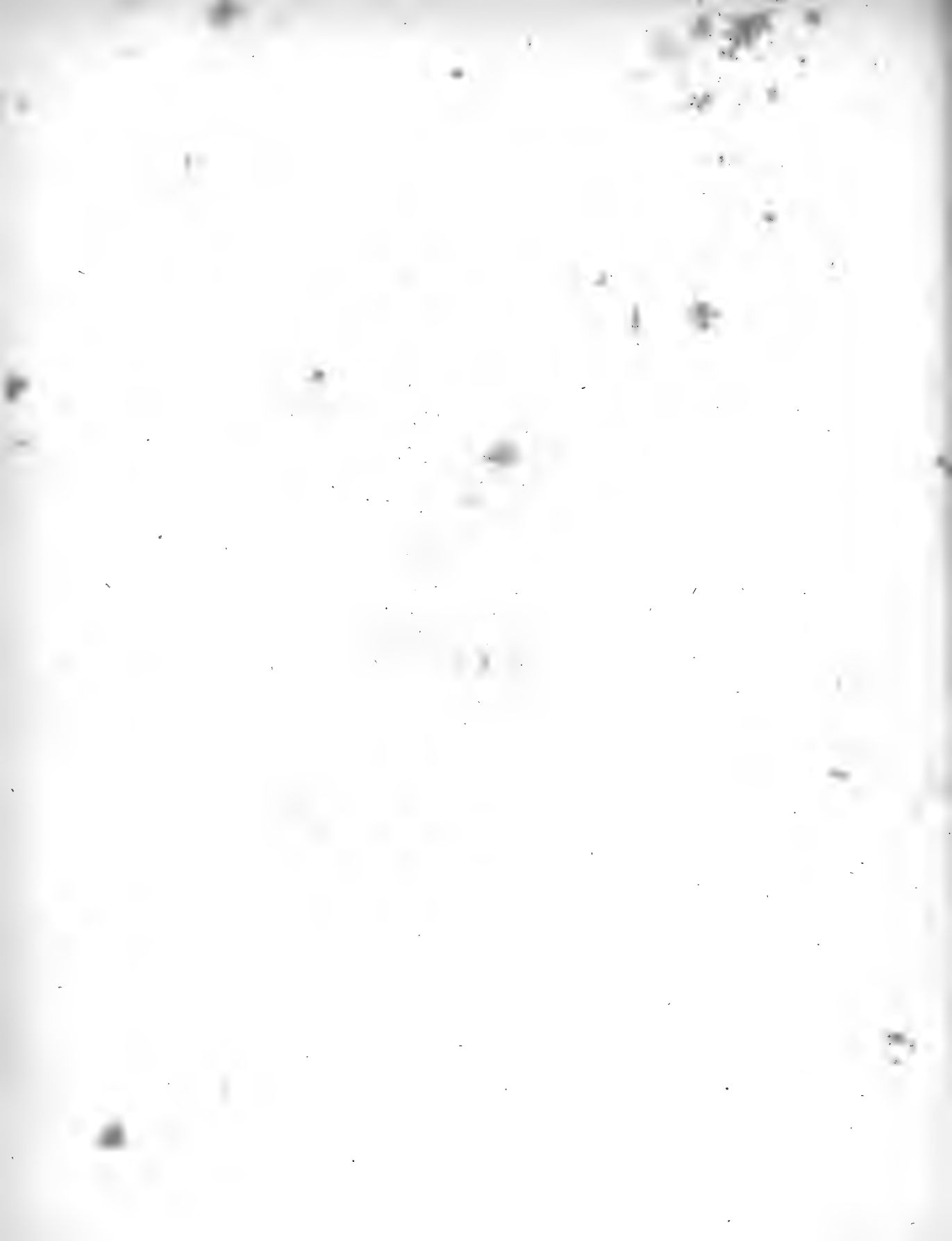
Incho de C. Moët.





*1/2 de Grandeur Naturelle.*

*L'Autruche chameau. Struthio camelus*



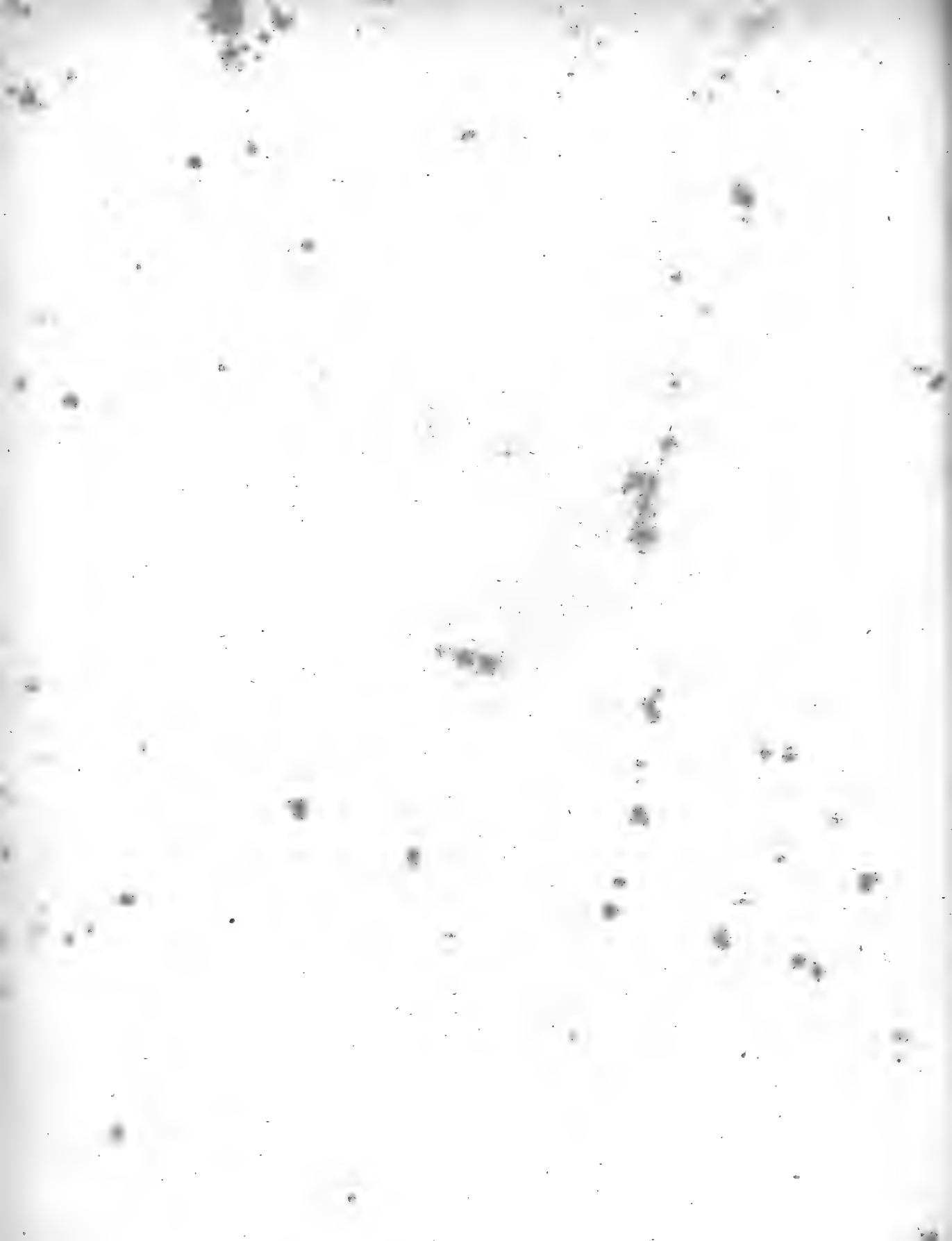




*1/3 de Grandeur Naturelle*

*Le Mandou, Rhea Americana.*

*Entho de 1786.*





J. de Granden - Jussieu del.

*Le Casuar casque. Casuarinus galeatus*





*1/5<sup>m</sup> de grandeur Naturelle*

*L'Oiseau noir. Domains. ater.*

*l'ouatre del*

*l'itha de l'oise*



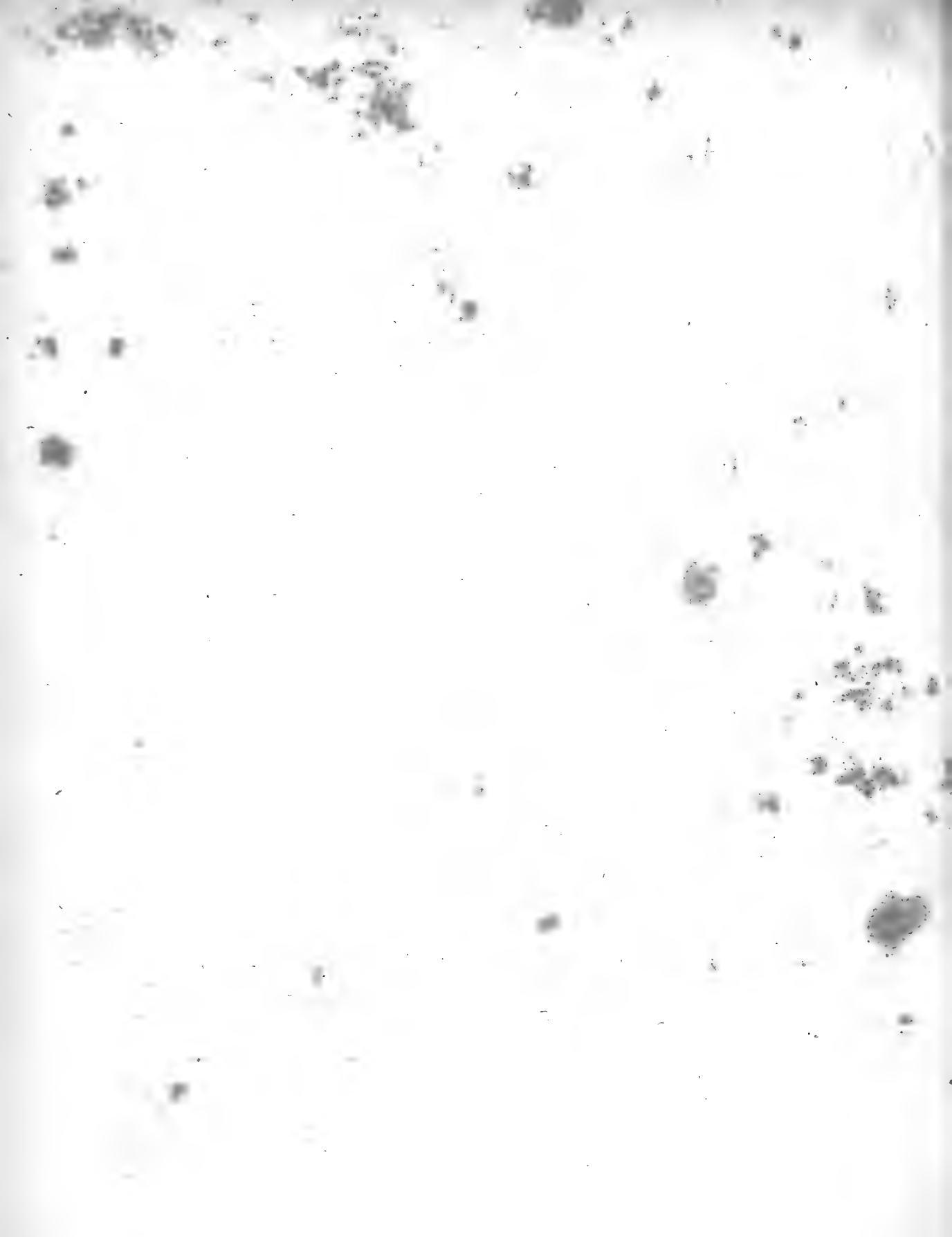


*1/3 de Grandeur Naturelle*

*L'Ouarde houbara. Otis houbara*

*F. Oudart del.*

*Gravé de C. Motte*







*1/3 de Grand. Naturelle*

*L'Ardeonème à longs pieds. Ardeonemus longipes*



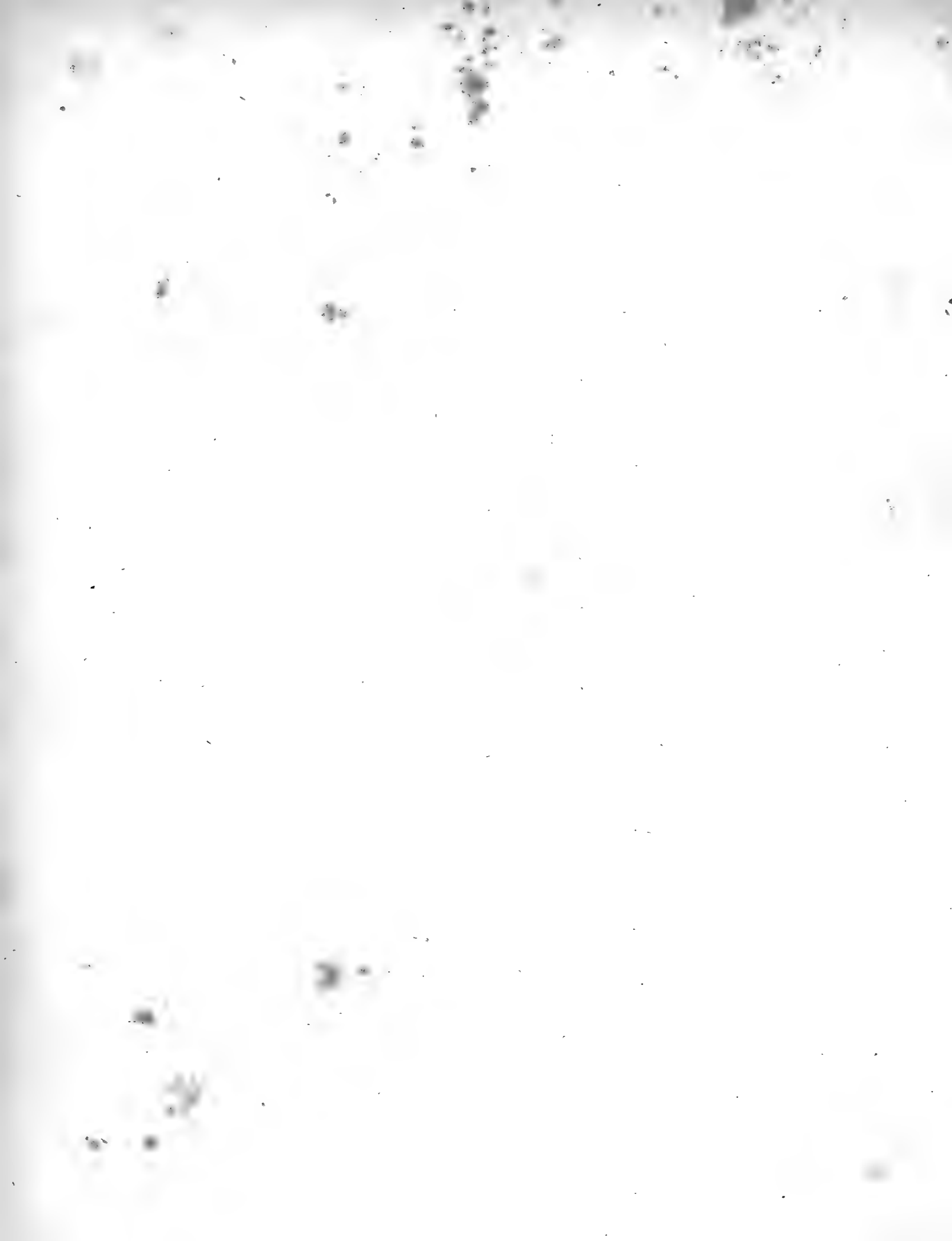


*3/8<sup>e</sup> de Grandeur Naturelle*

*L'Échasse à cou noir et blanc Himantopus nigricollis*

*F. Vieillot del.*

*Lith. de C. Moitte*

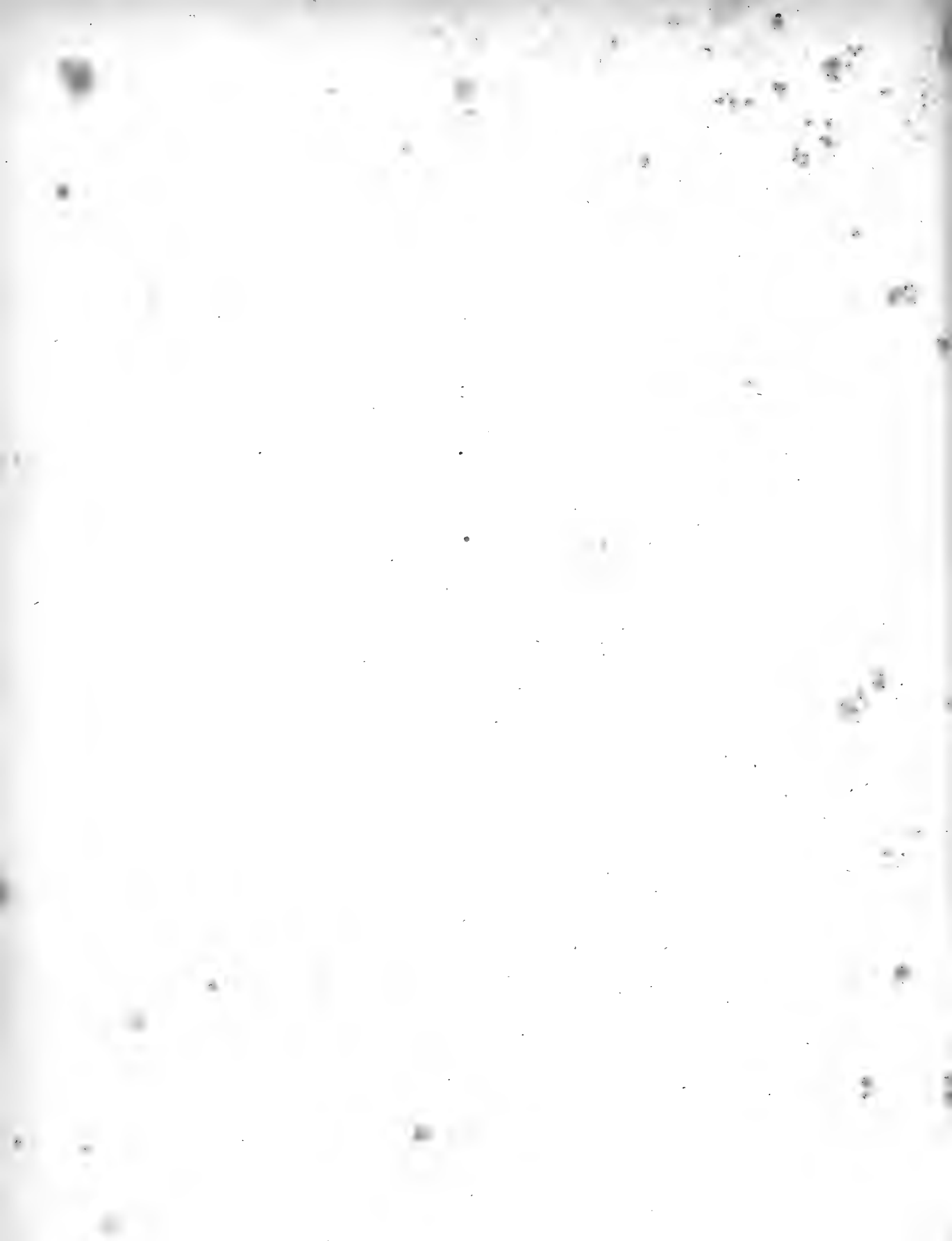




*L'Ouvrier noir. Haematopus ater*

*P. Oudart del*

*Litho de C. Motte*

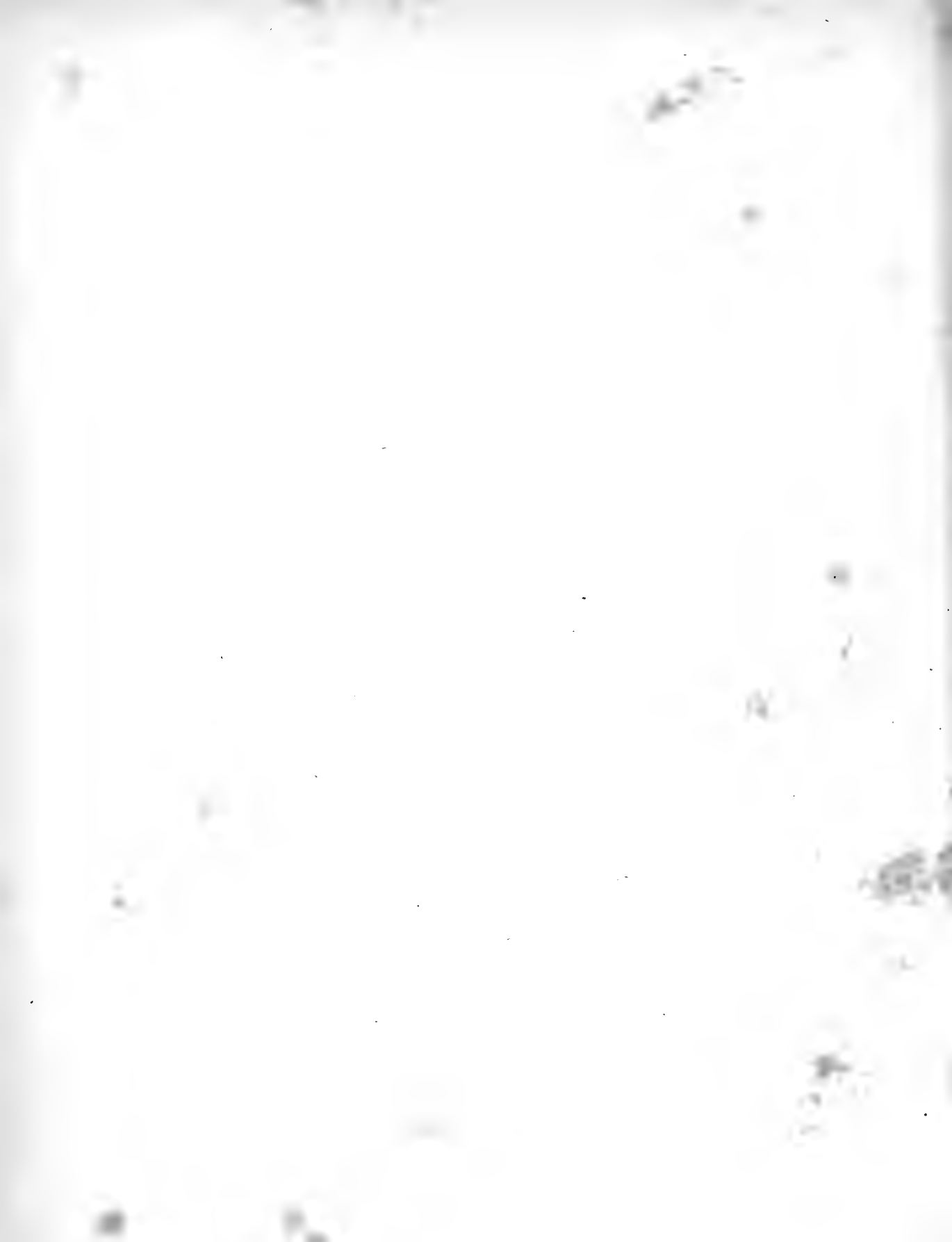




*L'Érolie variée*      *Érolia varia?*

*P. Oudart del*

*Litho de C. Motte*



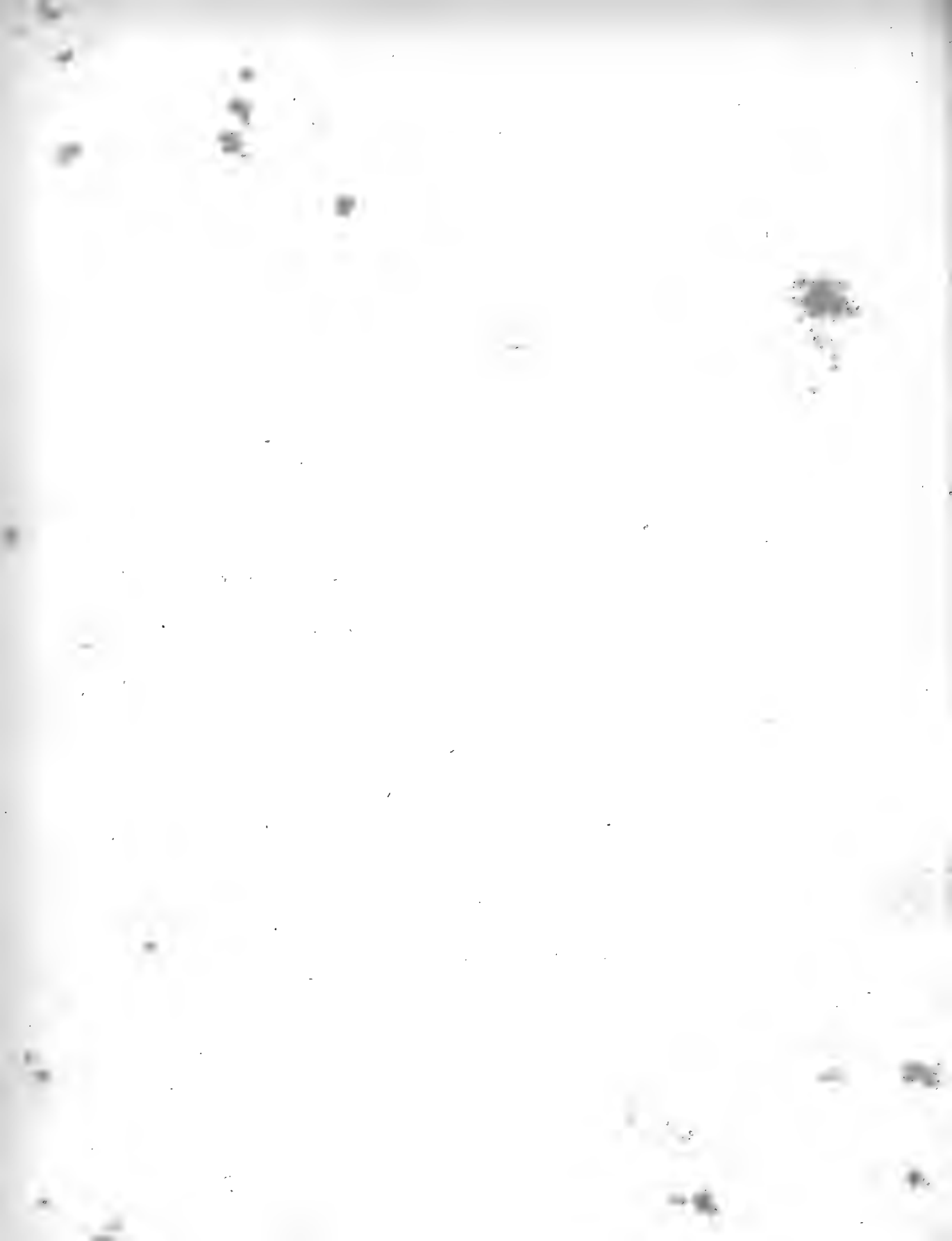




Le foucivite de Comandel. *Cachydromus Comandelianus*

P. Oudart del.

Litho de C. Houe

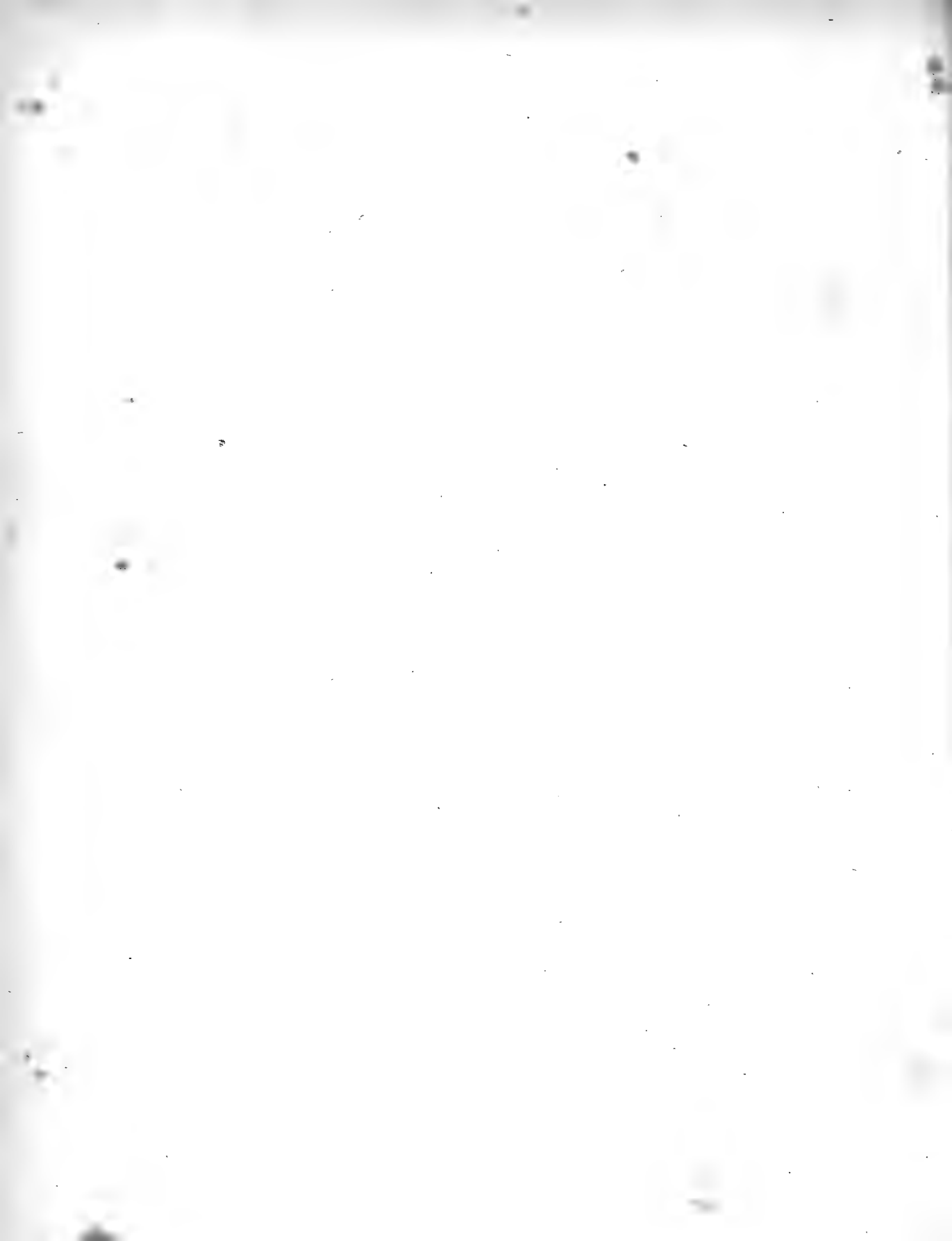




Le Pluvier à tête noire, *Pluvianus melanocephalus*

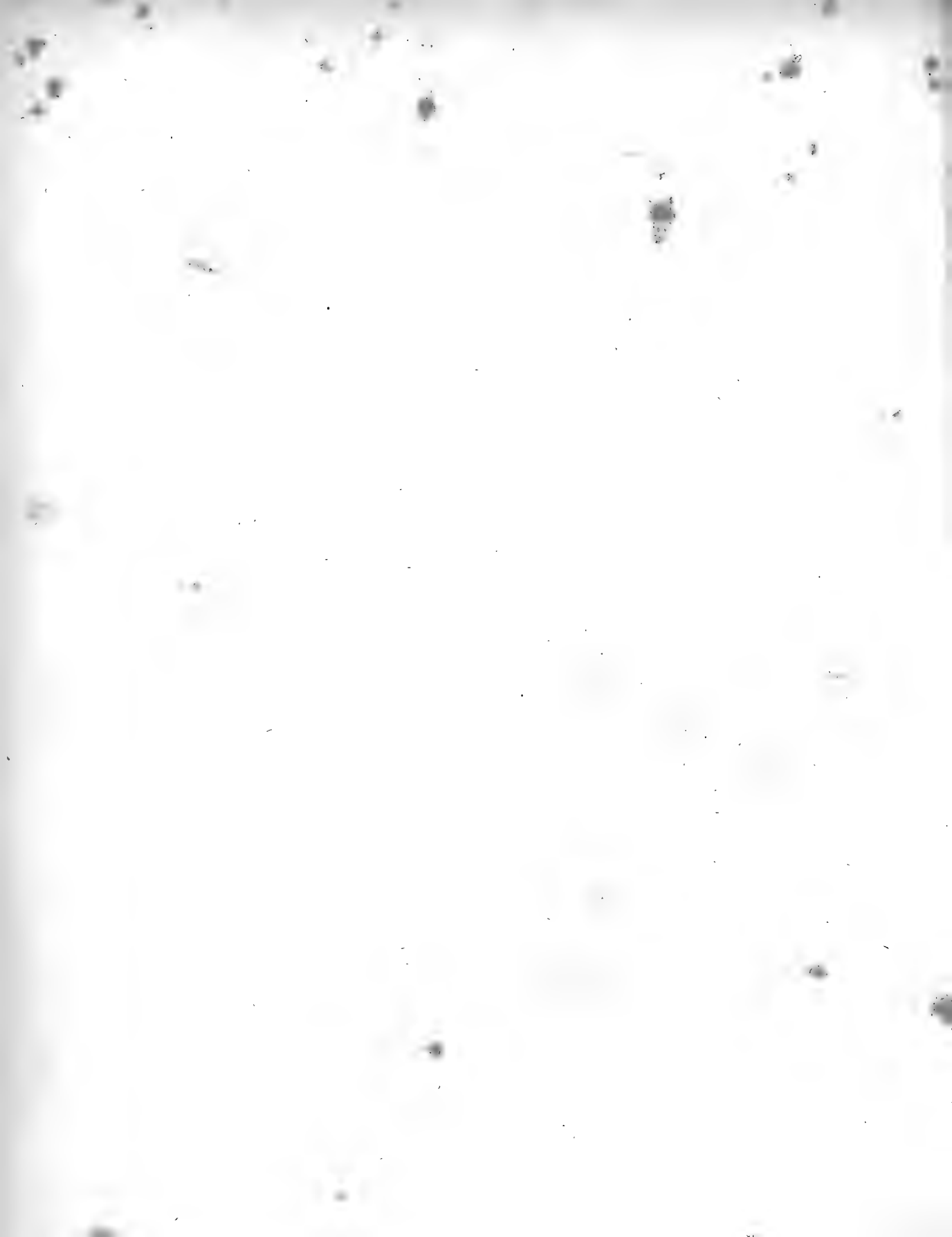
P. Oudart del.

Litho de C. Motte





*Le Sanderling Cornivette, Calidris tringoides.*

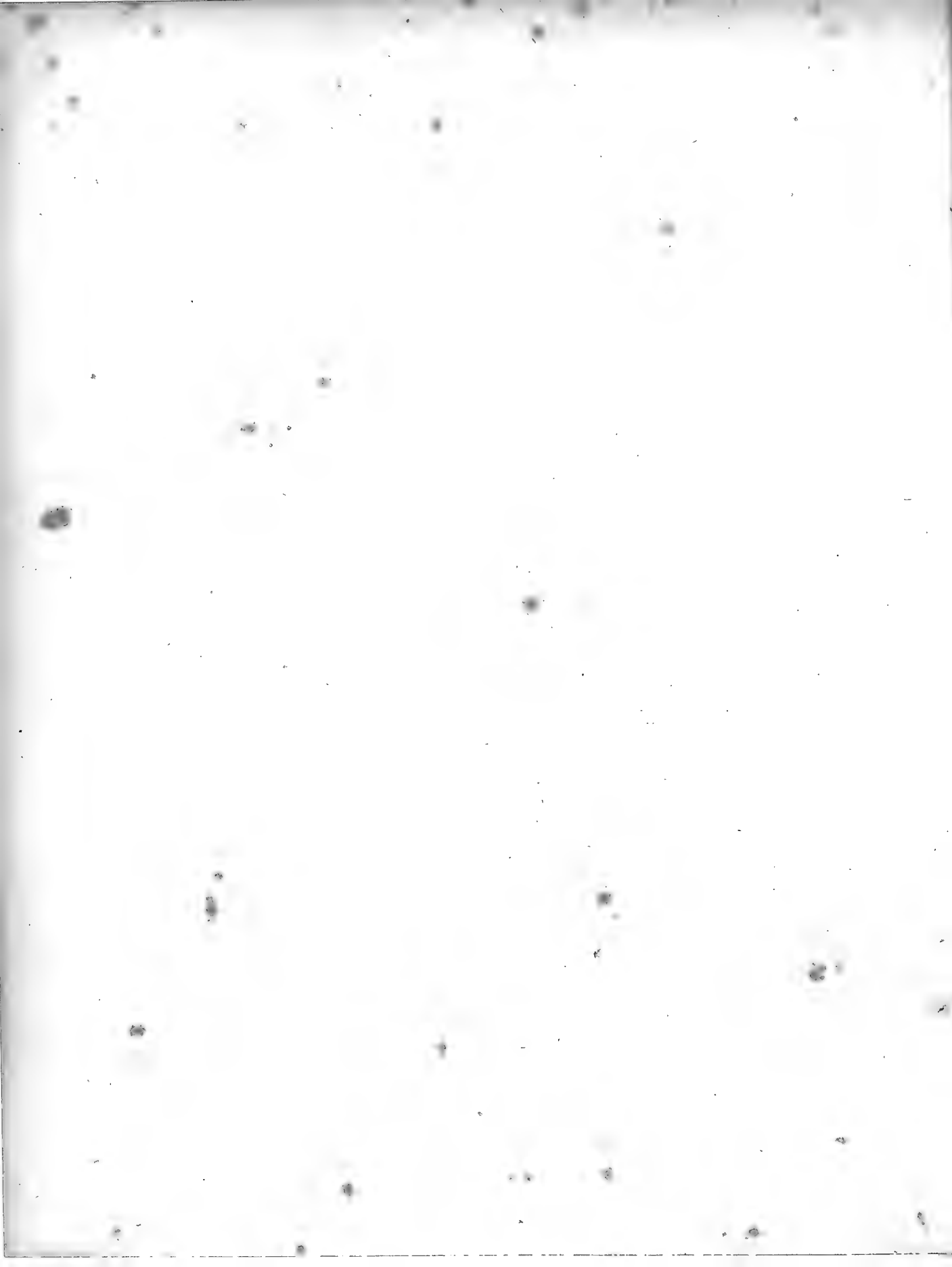




*Le Pluvier à face noire Charadrius melanops*

*P. Oudart del*

*Gravé de C. Moitte*





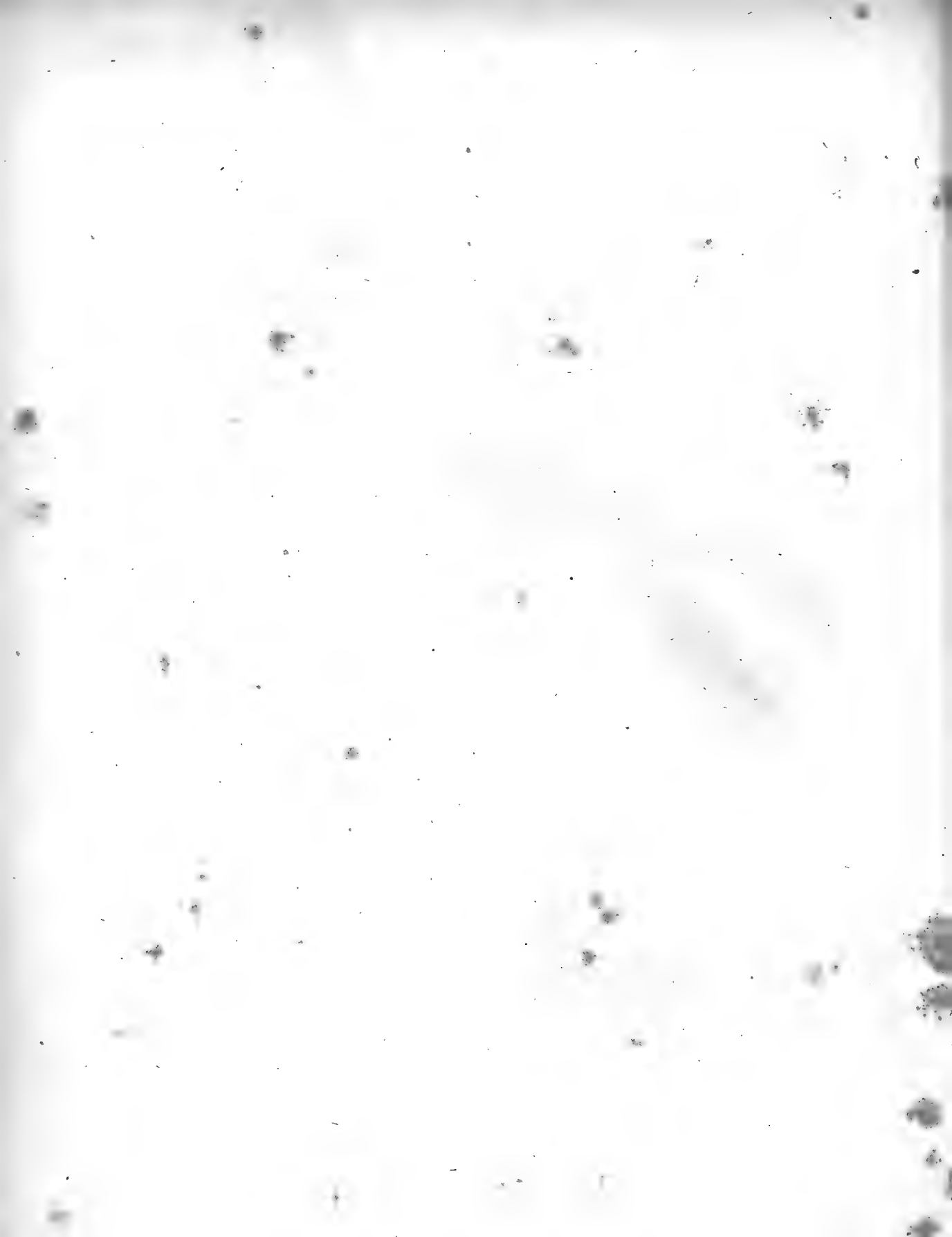


N<sup>o</sup> de Grand' Naturelle.

*Le Vanneau à calotte blanche Vanellus albicapillus.*

P. Oudart del.

Lithog de C. Motte





*L'Arénarie tourne-pierre Arenaria interpres.*

*P. Oudart del*

*Litho de C. Motte*

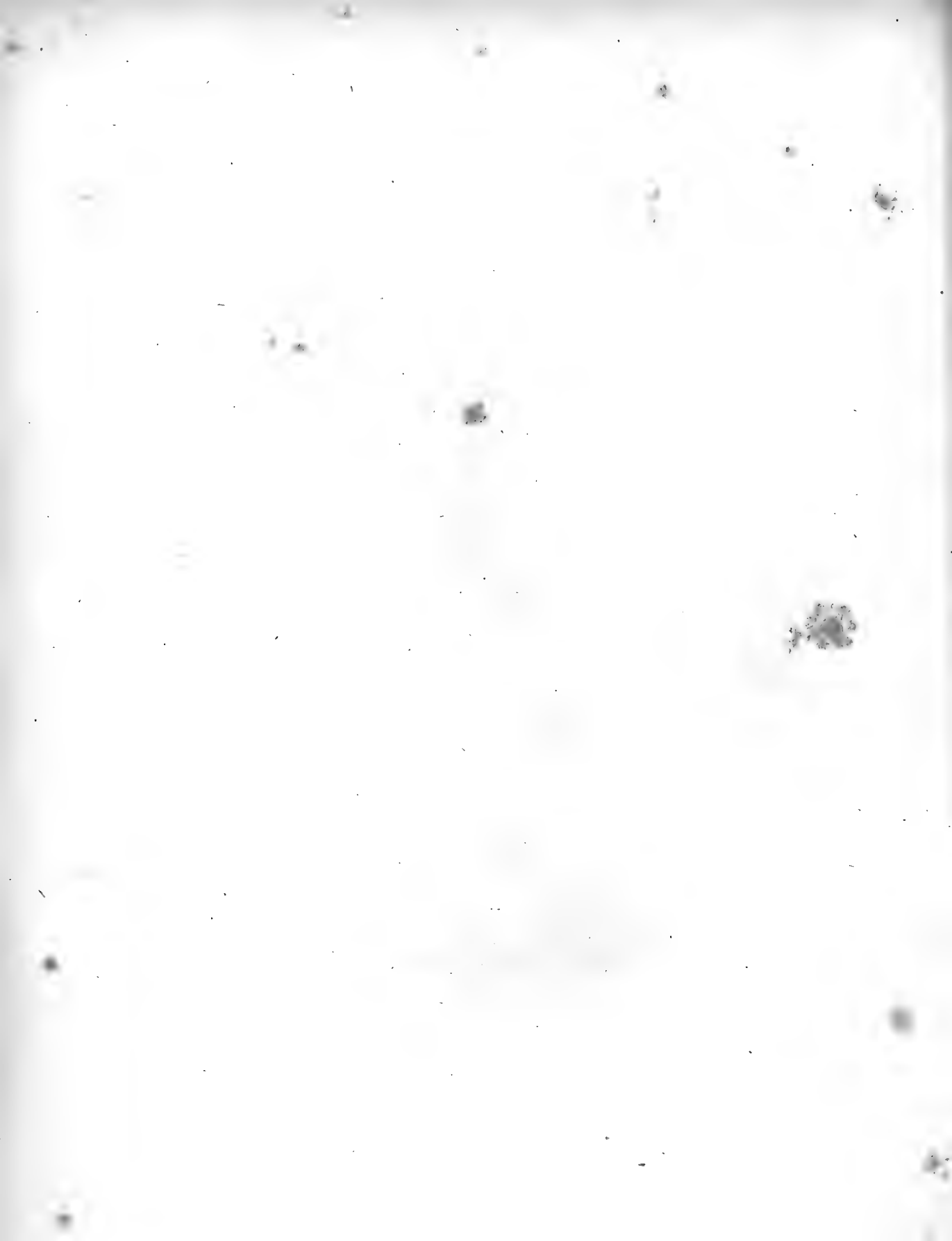




*Le Fringa roussatre, Cringa rufescens.*

*P. Oudart del.*

*Lithog. de C. Motte*

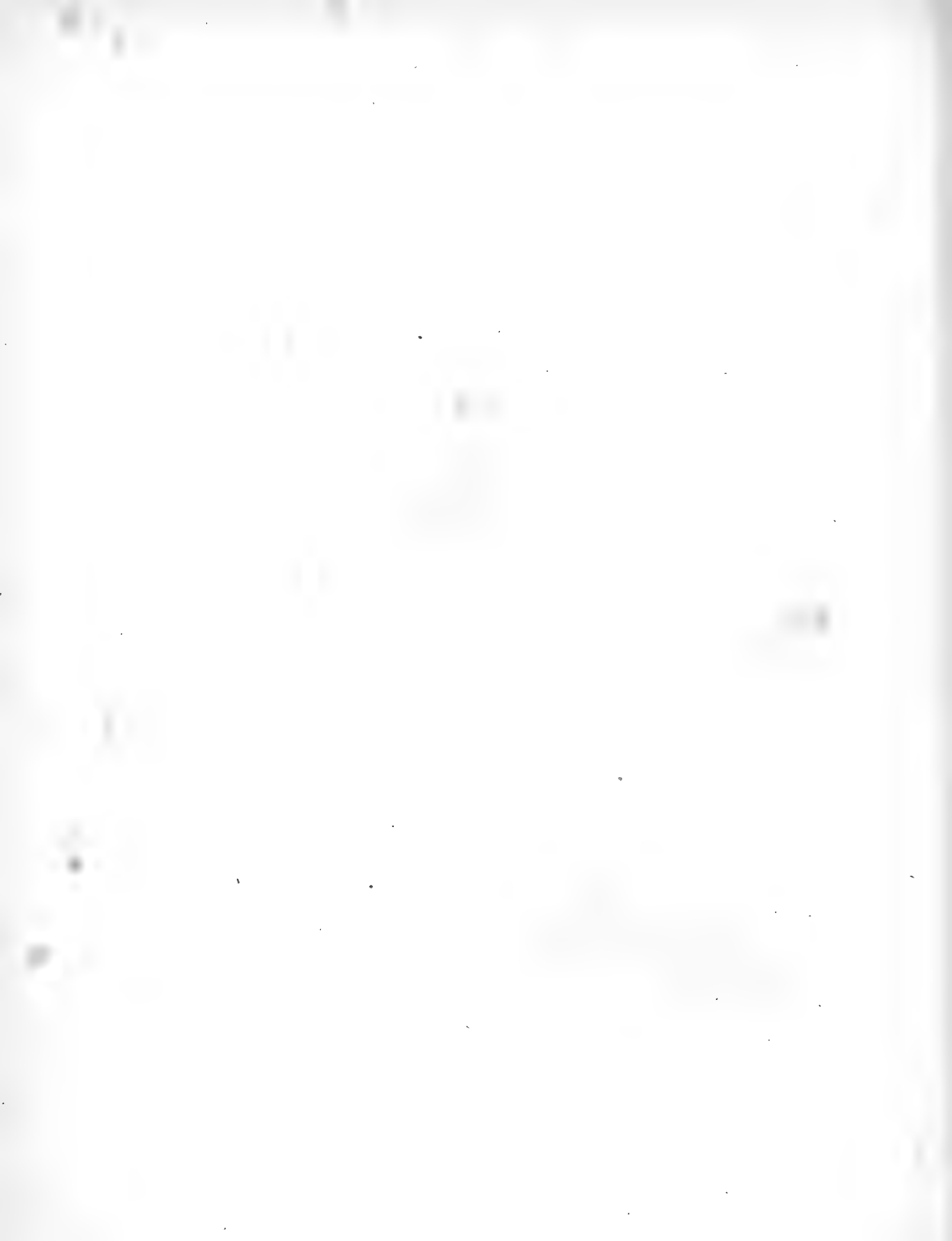




*Le Chevalier varolé Totanus variegatus*

*P. Oudart del.*

*Litho de C. Motte.*







*Le Rhynocée jaspié; Rhynchœca variegata*

P. Oudart del

Lithog. de W. 1846



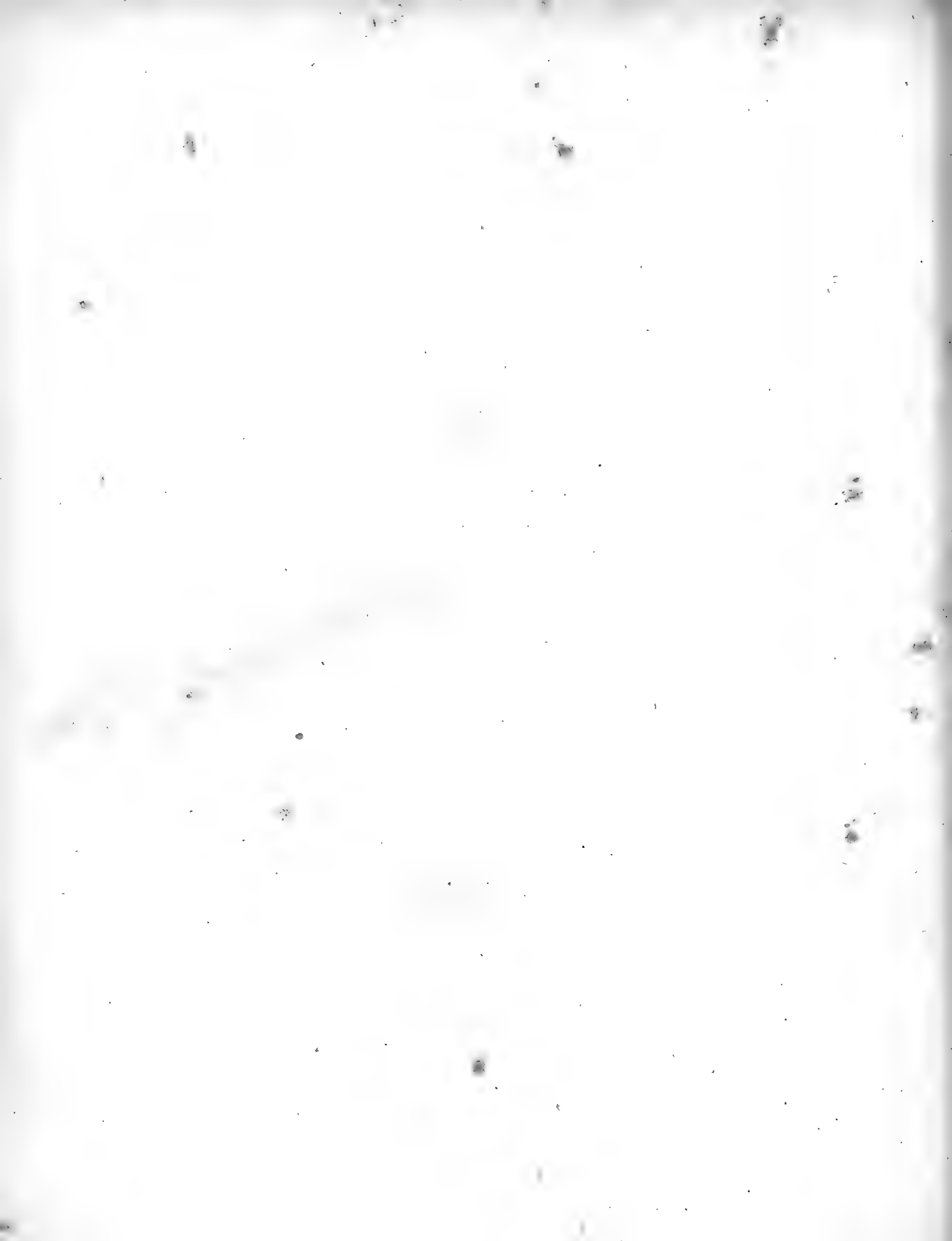


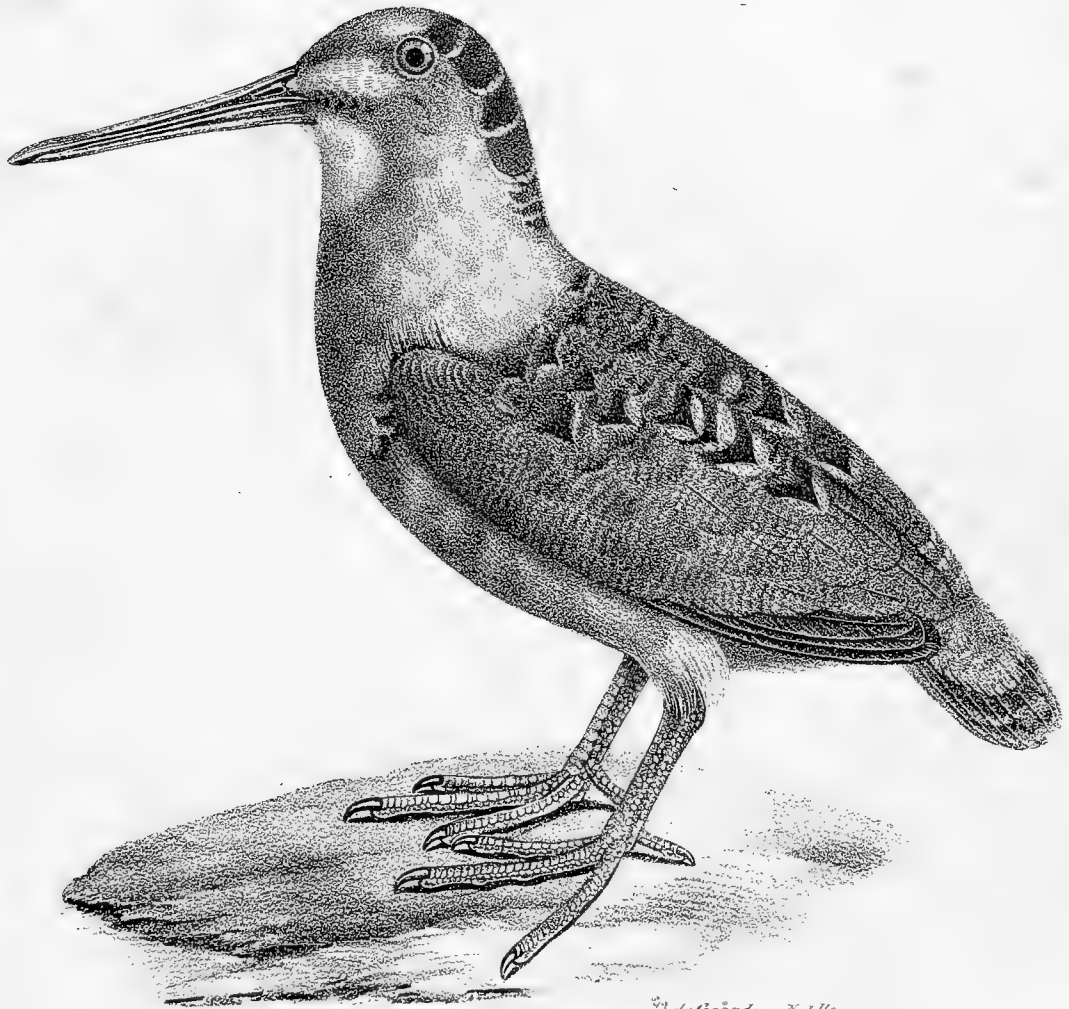
*La Bécassine grise*

*Scelopax leucophrea.*

*P. Oudart del.*

*Litho. de C. Motte.*





de Grandeur Nat. 1/2

*La Bécasse des États-Unis *Quotricula minor*.*

*P. Audart. del.*

*Lithog. de C. Motte*





49 de Grand' Nuelle

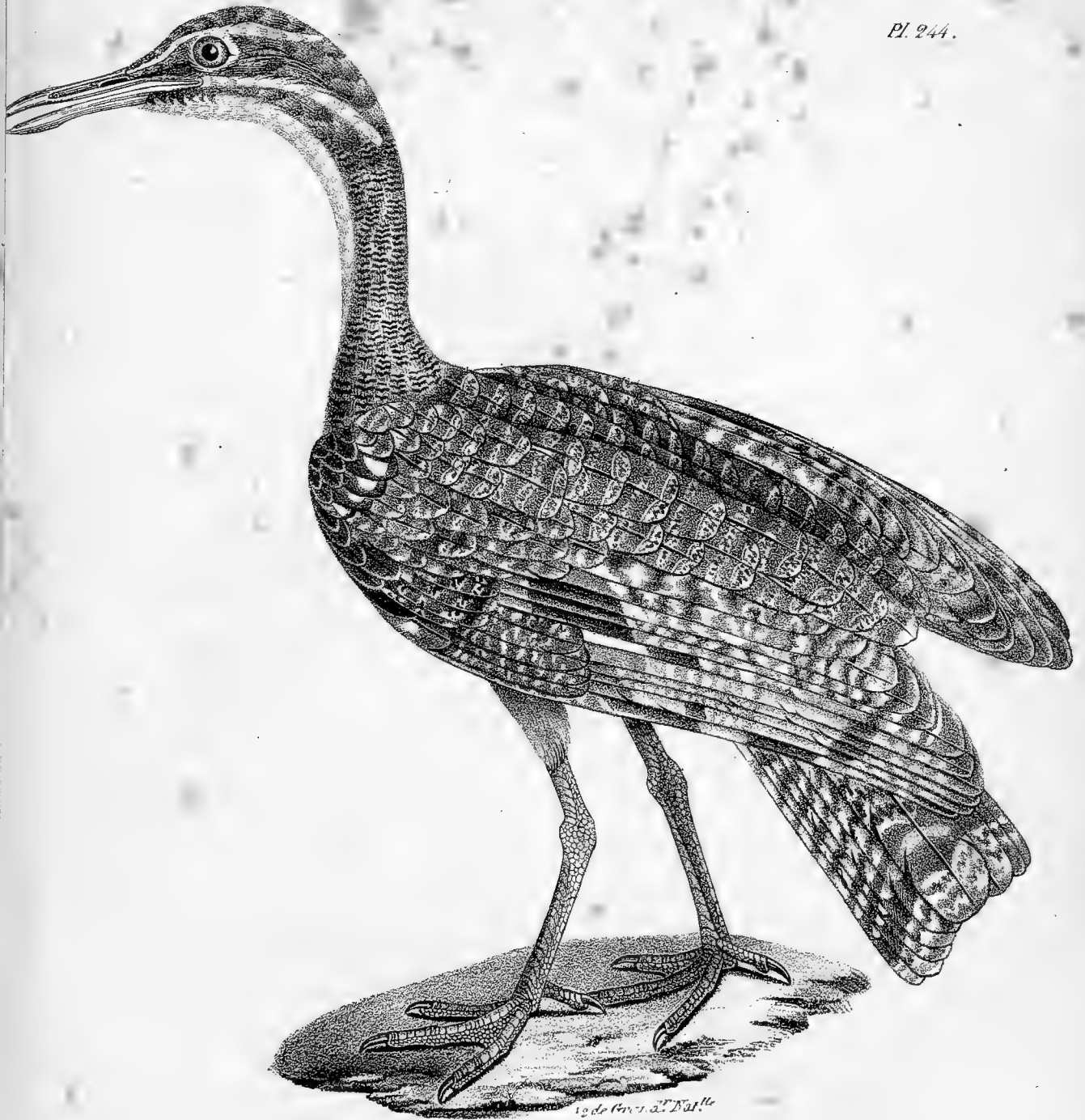
*La Barge marbrée, Linnicula marmorata*

P. Oudart: del.

Libroy: de C. Motte







10 de Mars. a. P. 1844.

*L'oiseau Phalenoïde, Zelia Phalanoïdes.*

P. Audart: del.

Litho: de C. Motte



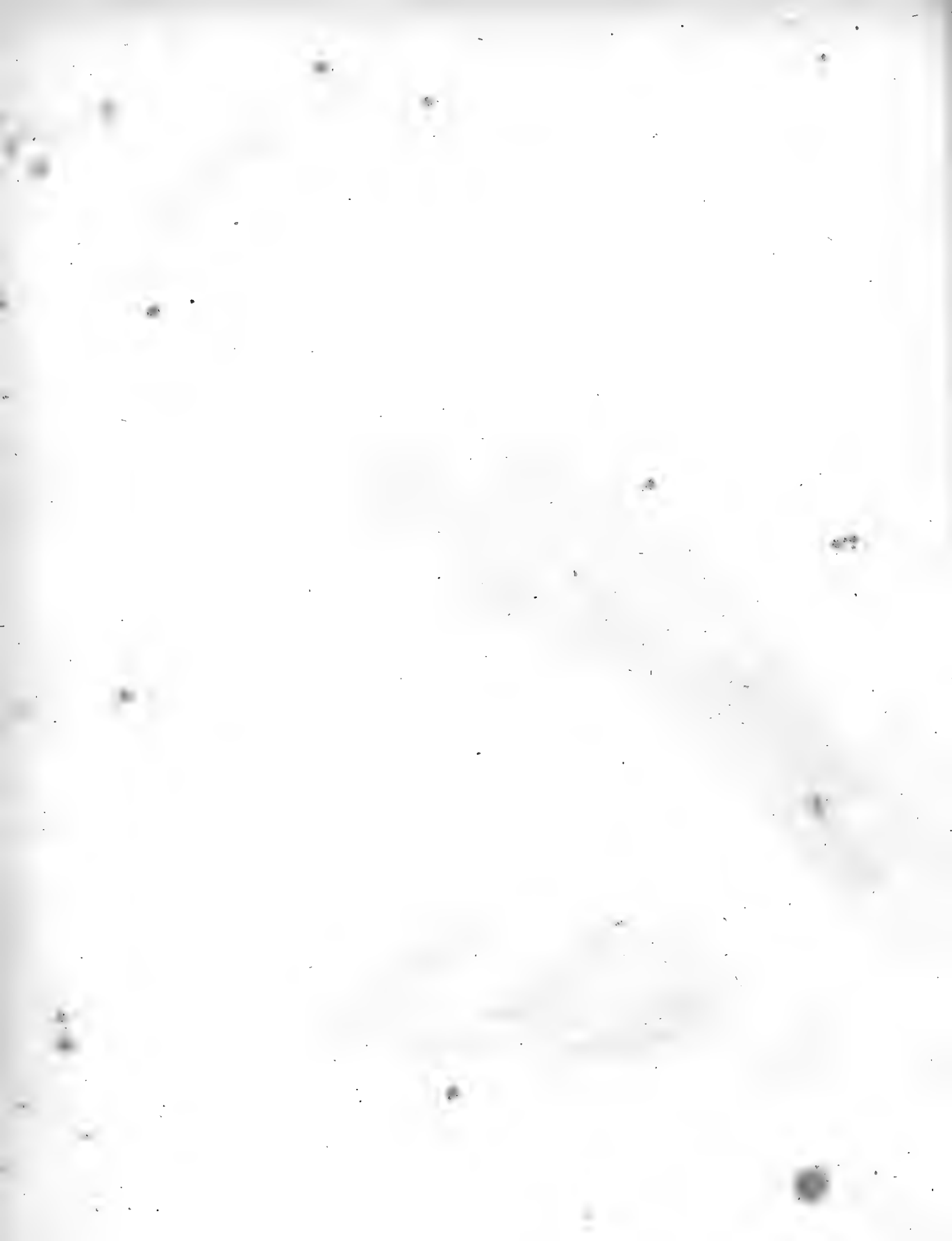


1/2 de grand Nat.

*Le Courlis roussâtre, Numenius rufus.*

*P. Oudart: del*

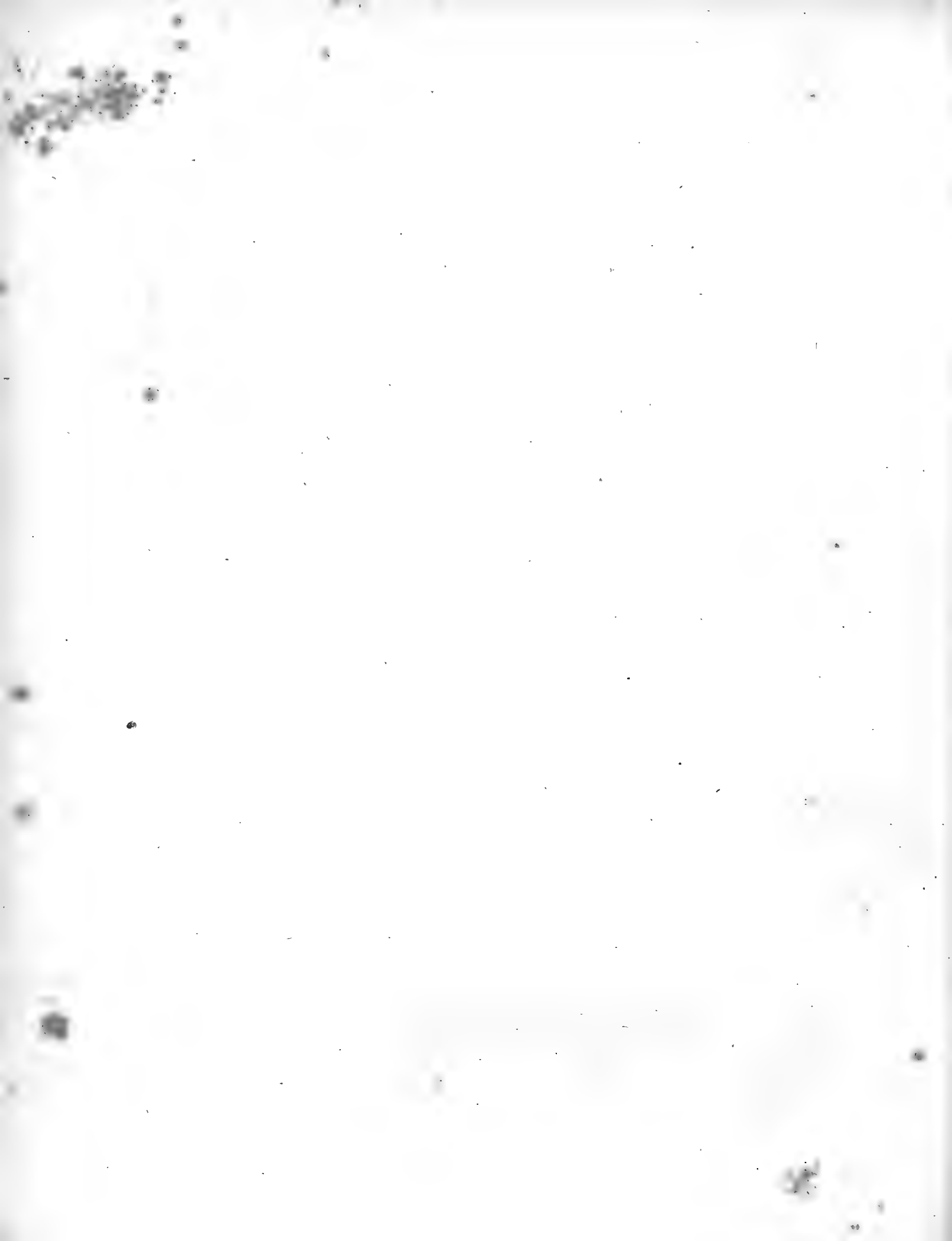
*Litho: de C. Moitte*





*1/3 de Grand. Nat.<sup>lle</sup>*

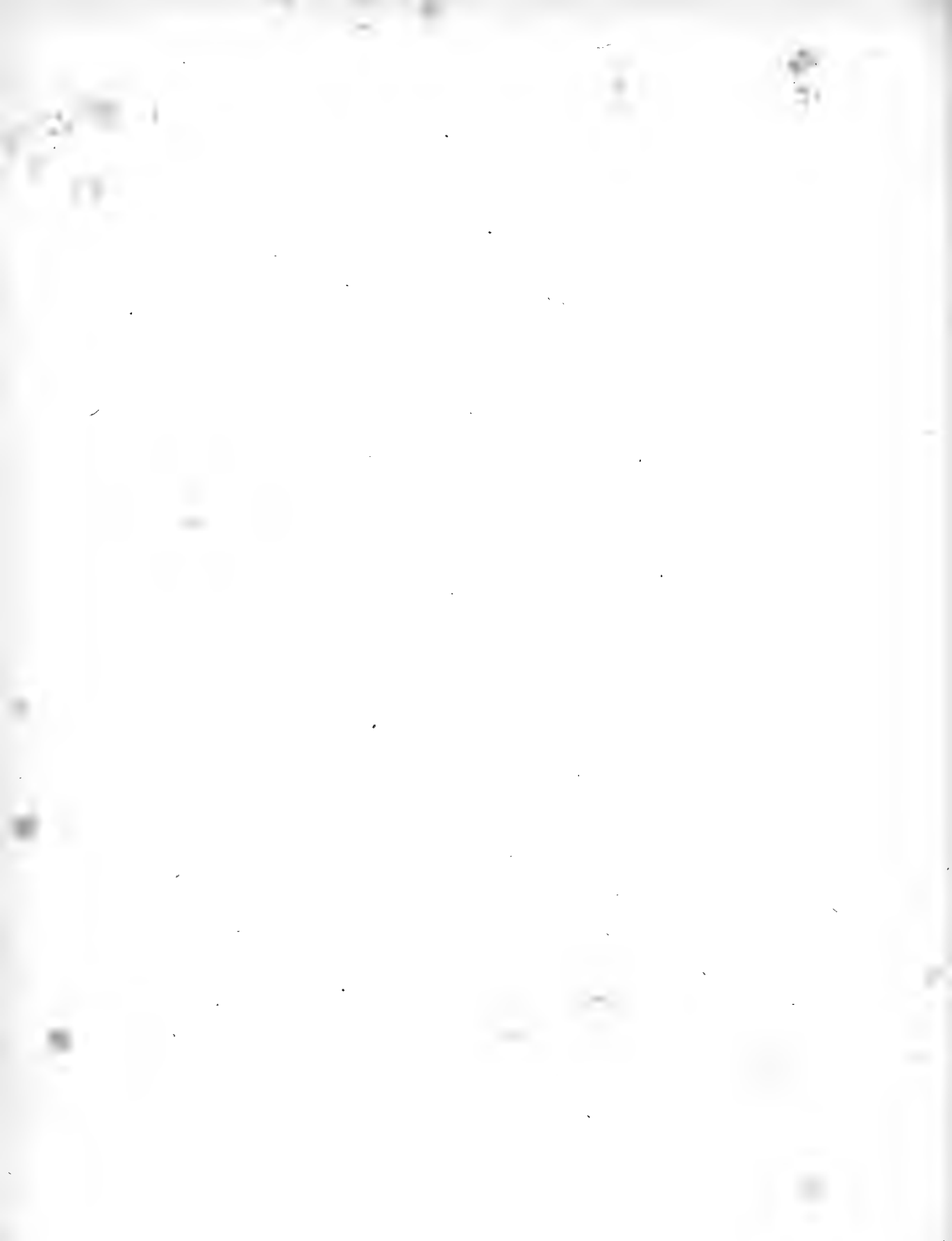
*L'Ibis à ailes cuirées Ibis chalybeata.*





1/5<sup>e</sup> de Grand. Naturelle

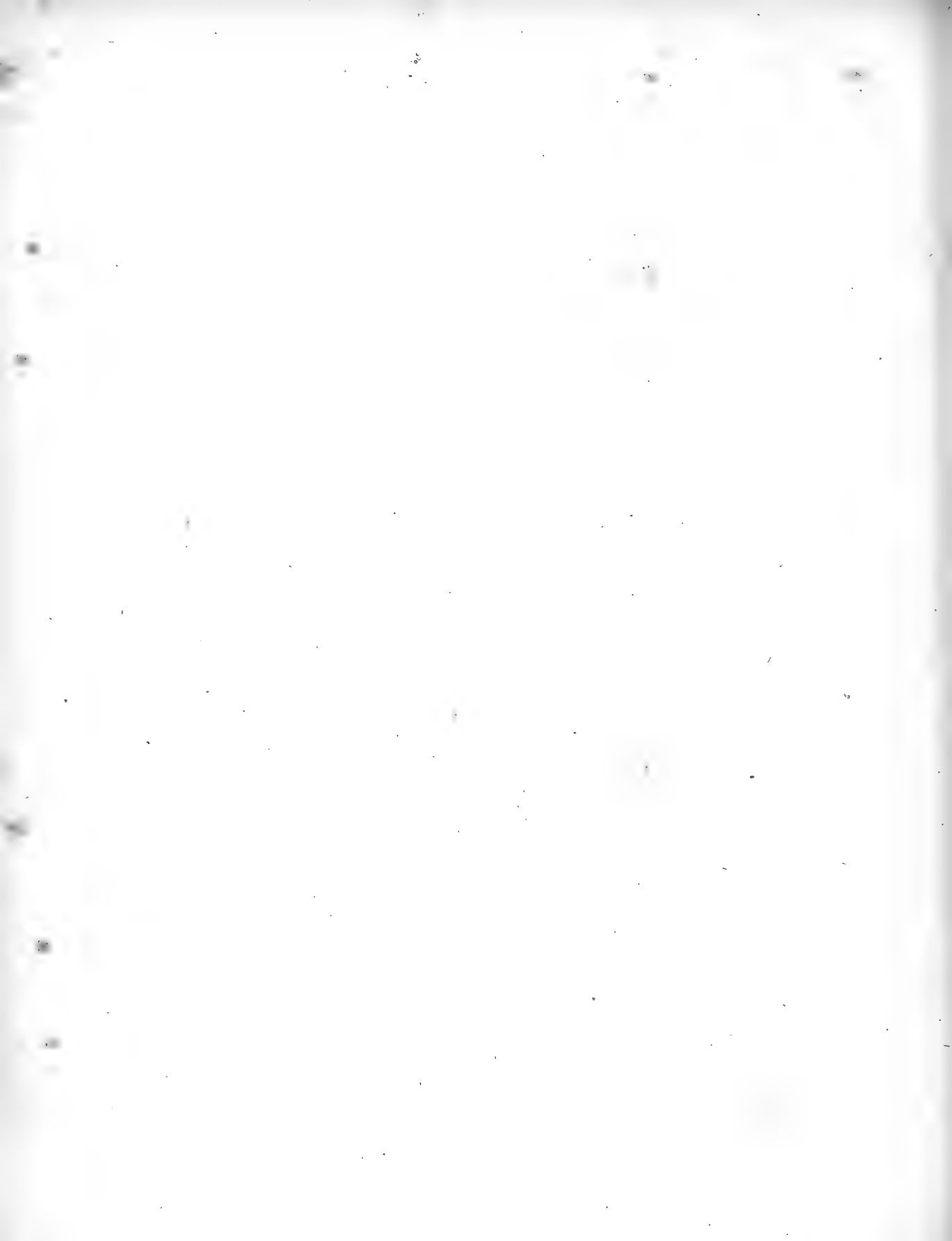
Le Tantalé Sauvage, *Tantalus leucocephalus*







*La Gataule ajaja; Platalea ajaja*



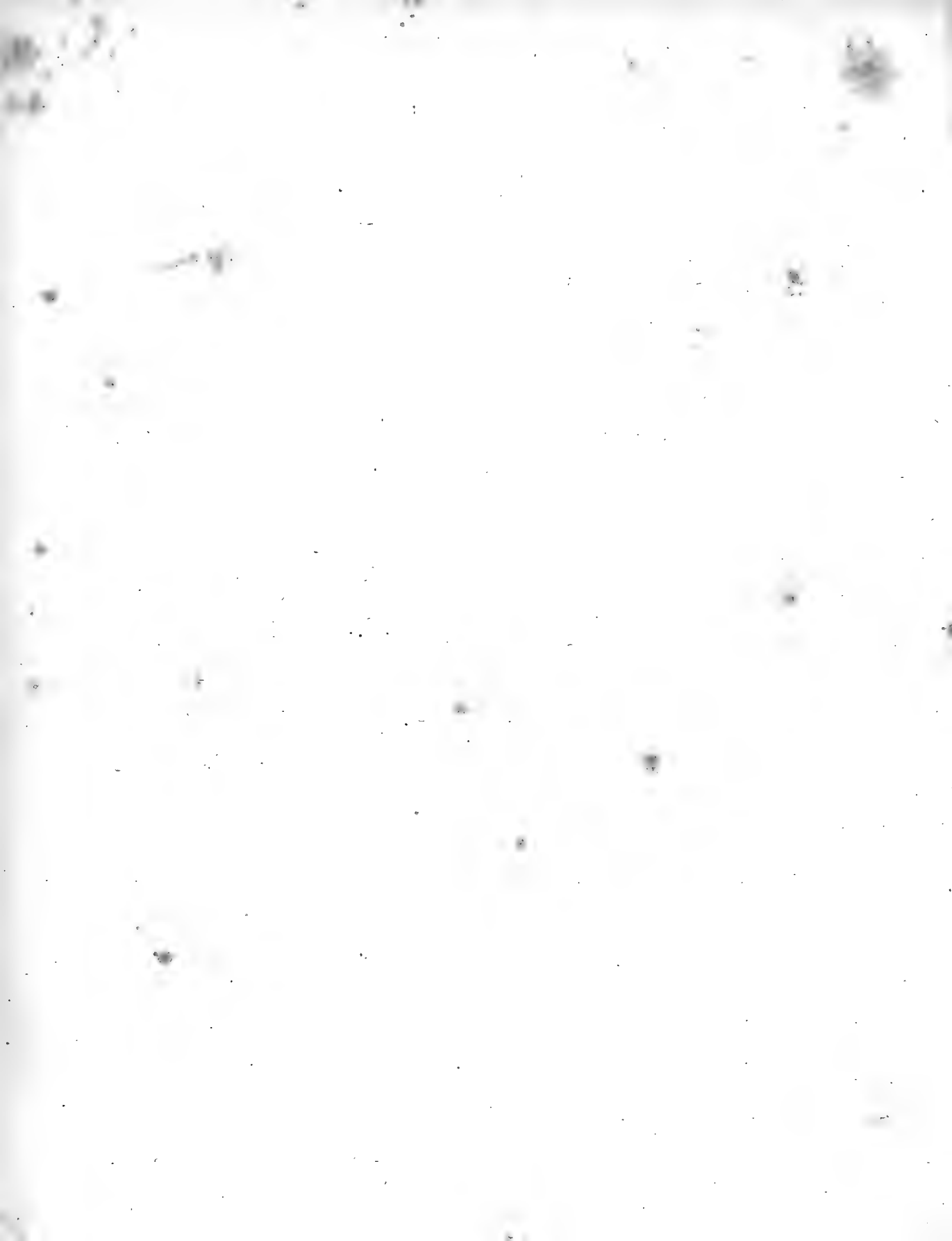


*Le Saracou huppé, Cancroma coeblexia*





L'Ombrette du Sénégal    *Scopus umbretta*





14 de Grand' Née etc

L'Anastome du Coromandel *Anastomus Coromandelianus*

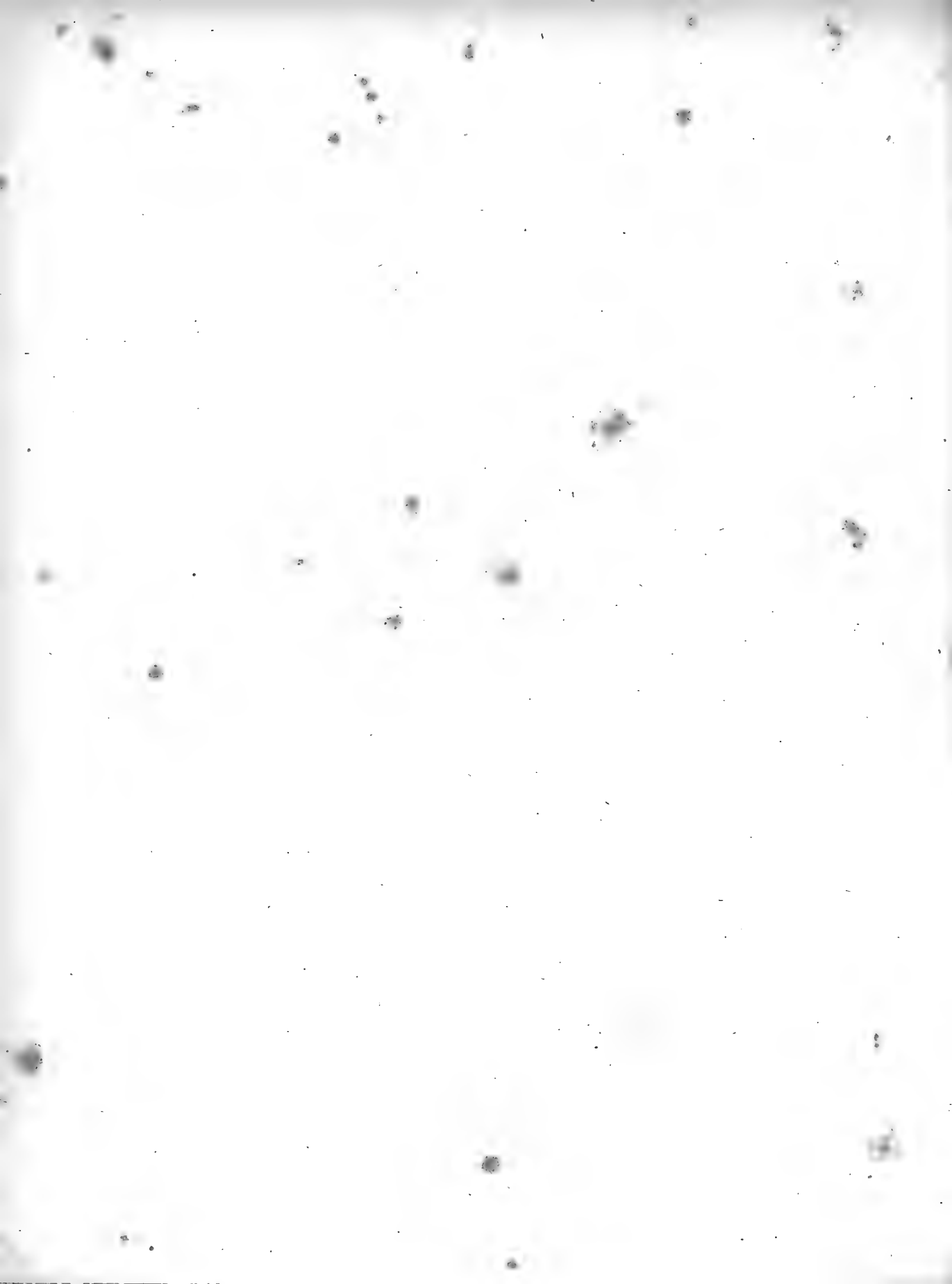






3 de Grand Nat<sup>re</sup>

*Le Courlii courlan Aramus Scopaceus*





*Le Héron bleu à gorge blanche Ardea albirostris*

P. Oudart del.

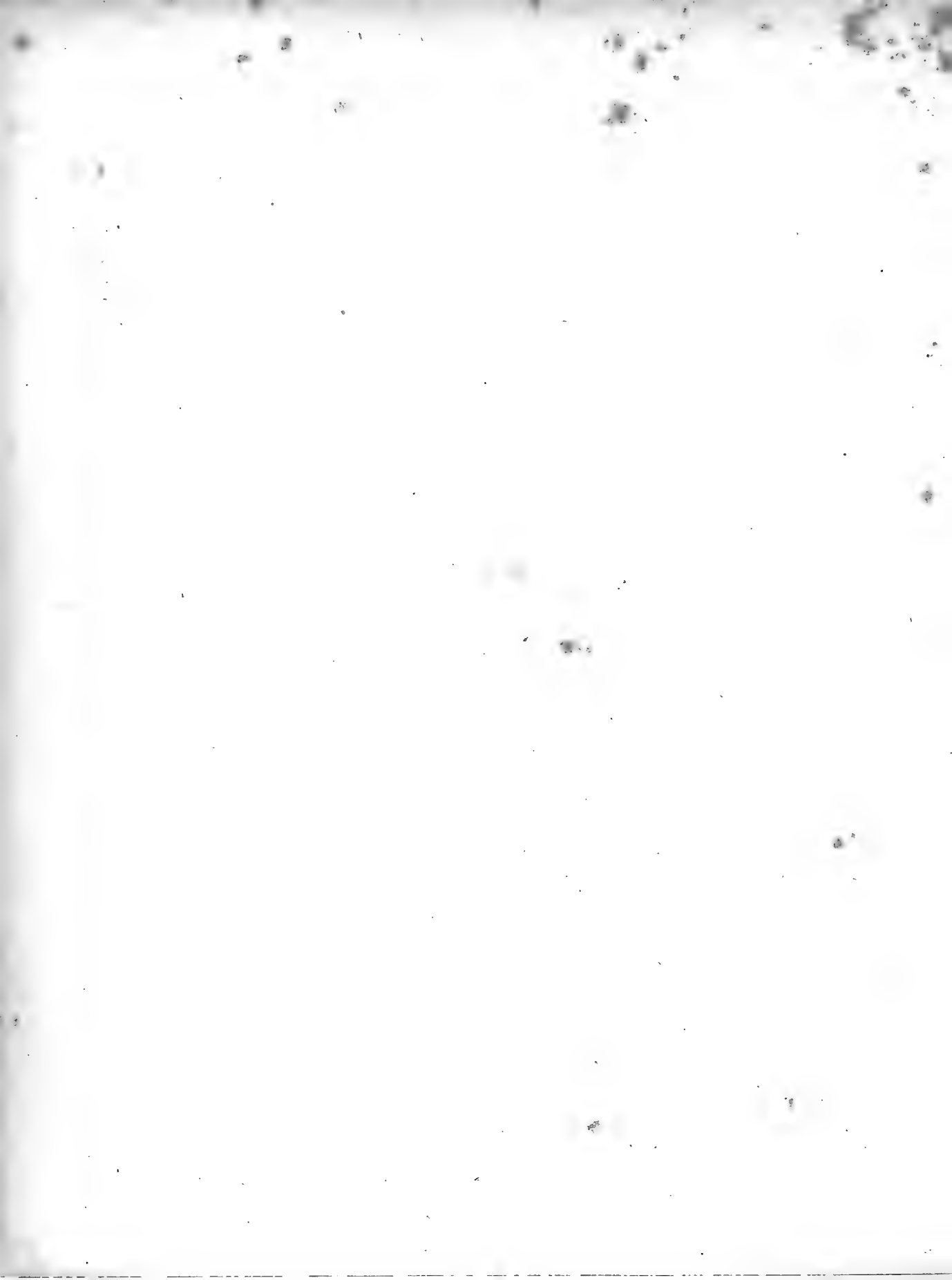
Litho. de C. Motte.





N. de Grand. Nat. 16

La Cigogne maguari Ciconia maguari





*Le Sabiru du Senegal Mycteria Senegalensis.*







de Grand. Nat.<sup>uo</sup>

La Grue à collier. *Cyrus torquatus*.

P. Oudart. del.

Inche. de C. Motte





de Grand' Vie!!

*[Faint, illegible text at the bottom of the page]*





Le Chionis necrophage *Chionis necrophagus.*

P. Oudart del

Lithog: de C. Motte





1, de Gron., et. Val. 24

*Le Cariana lophochynque. Cariana saviophaga*

F. Oudart, del.

Lithog. de C. More





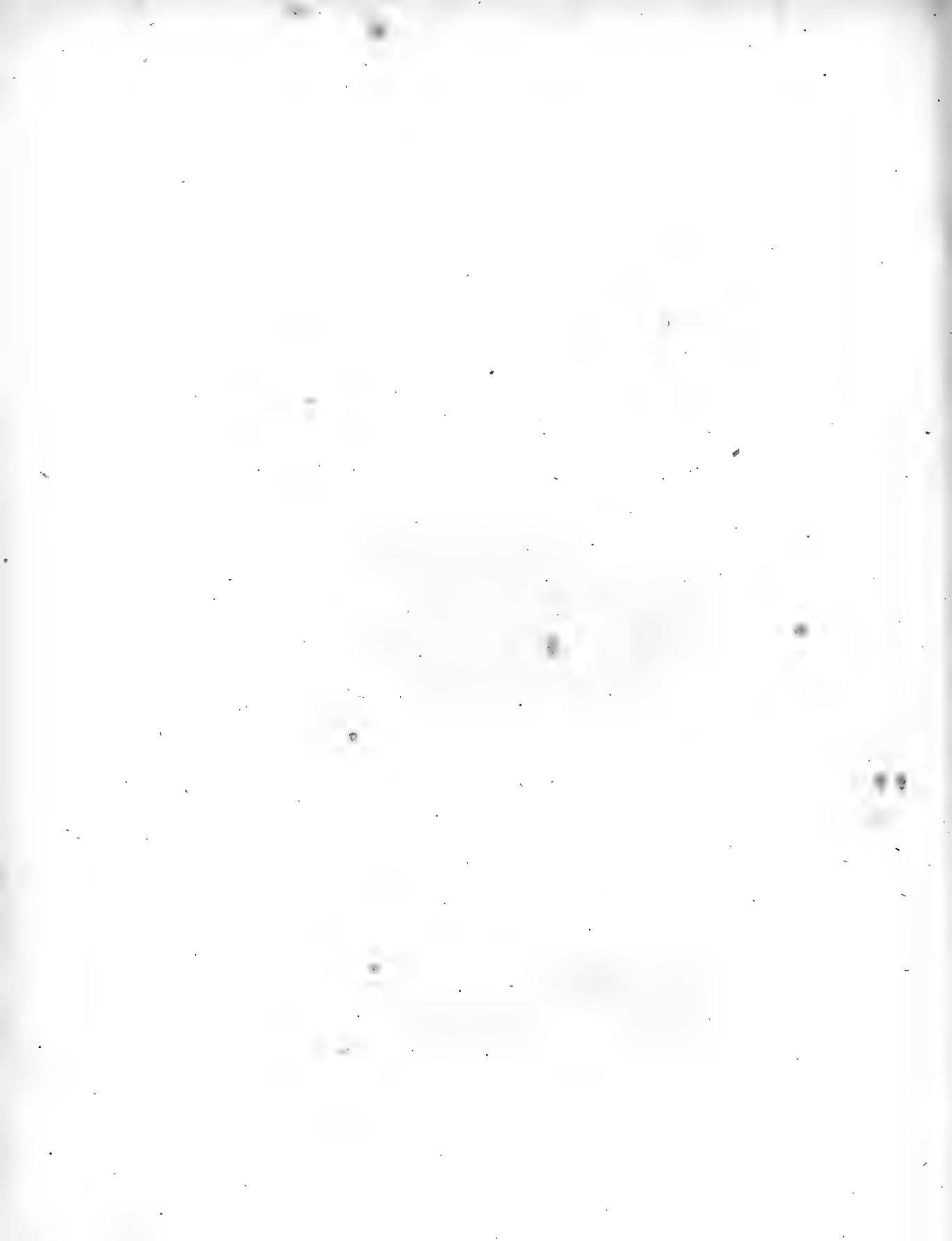


Le Secrétaire huppé. *Cathartus pelagicus*.





*L. Canichu urru Palamedeo cornuta.*





Vide Grandt. Nat. 116

*Le Chavacia fidèle*      *Opisthophus fidelis*





*Isle de Grand' Noire*

*La Glaricole isabelle; Glaricola isabella*

*P. Oudart del.*

*Touhy de C. Motte*







*Del. Goussier. Sculp. Goussier.*

*Le Jacana vert et noir. *Porra melanochloris.**





*Leucocorax*

*Leucocorax* *Leucocorax* *Leucocorax*

*Leucocorax*





*Le Kâlerouci à gorge rousse, Kallus ruficollis.*

*F. Oudart del.*

*Litho de C. Motte*





*Le Porphyrio Favona, Porphyrio Favona.*

W. de Graaf del.

1796.







*La Gallinule porphyrio Gallinula porphyrio*

F. Oudart del.

Litho de C. Motte



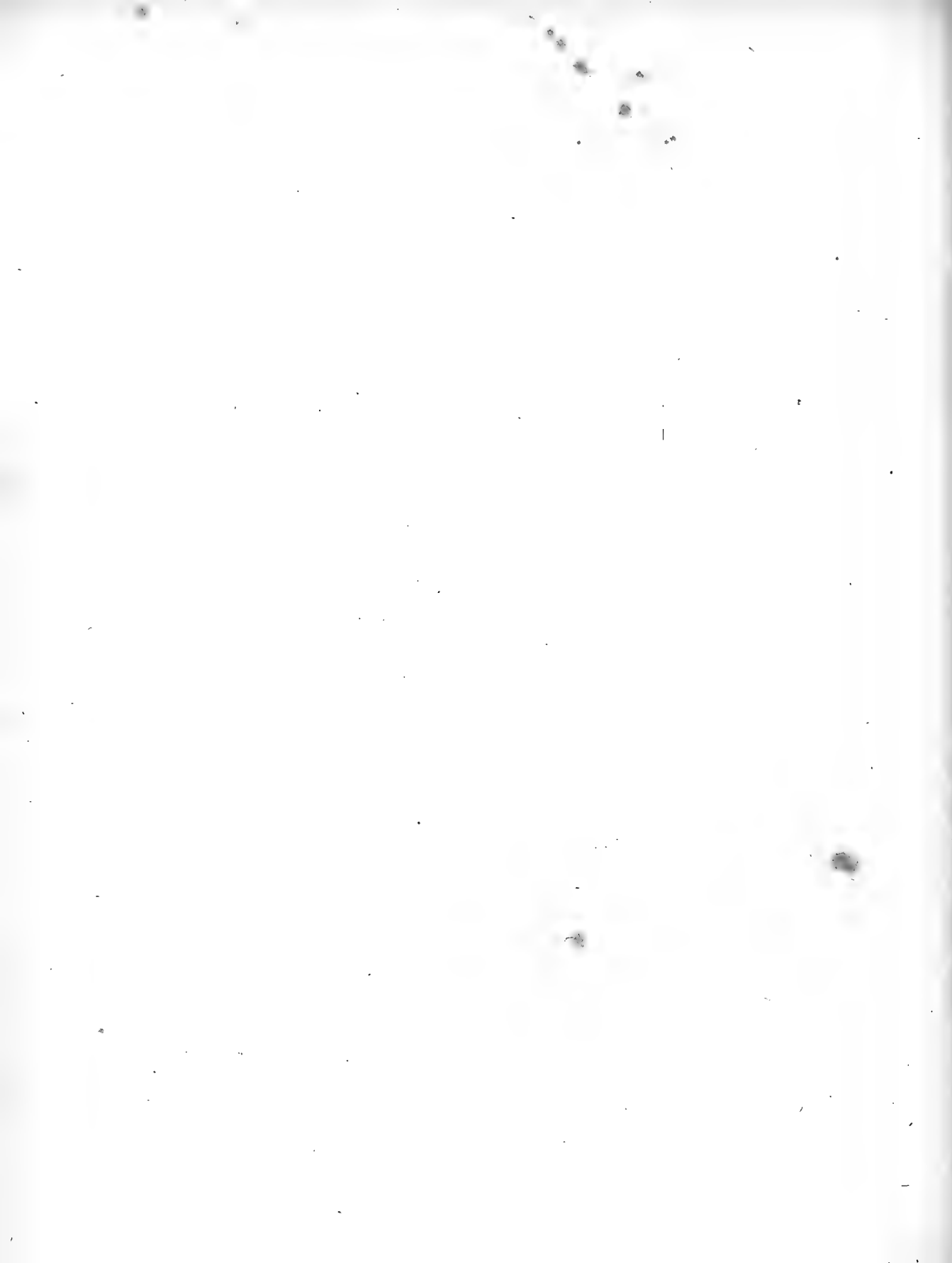


1/2 de Grand Nat<sup>re</sup>

*Le Foulque à crête Fulica cristata .*

*P. Oudart. del.*

*Lithog. de C. Motte*





*Le Cymophile rousse* *Cymophilus rufus*

*P. Oudart del*

*Litho. de C. Motte*





*S. b. halisopoides.*

*B. halisopus fenatus.*

*P. Oudart del.*

*Litho de C. Motte.*







*L'Avocette à tête blanche, Recurvirostra leucocephala*





1/2 de Grand. Nette

*Le petit Phénicoptère Lobernicotteris minor.*





1/4 de Grand' aigle

La Grande Fregate, *Acrocytes aquila*.

F. Oudart del.

Libro de C. Motte.





Le Cormoran ditophe, *Hydrocorax dilophus*







*1/3 de Grand nat<sup>le</sup>*

*Le Pélican brun, Pelicanus fuscus*





*Le Fou brun, Sula fulca.*



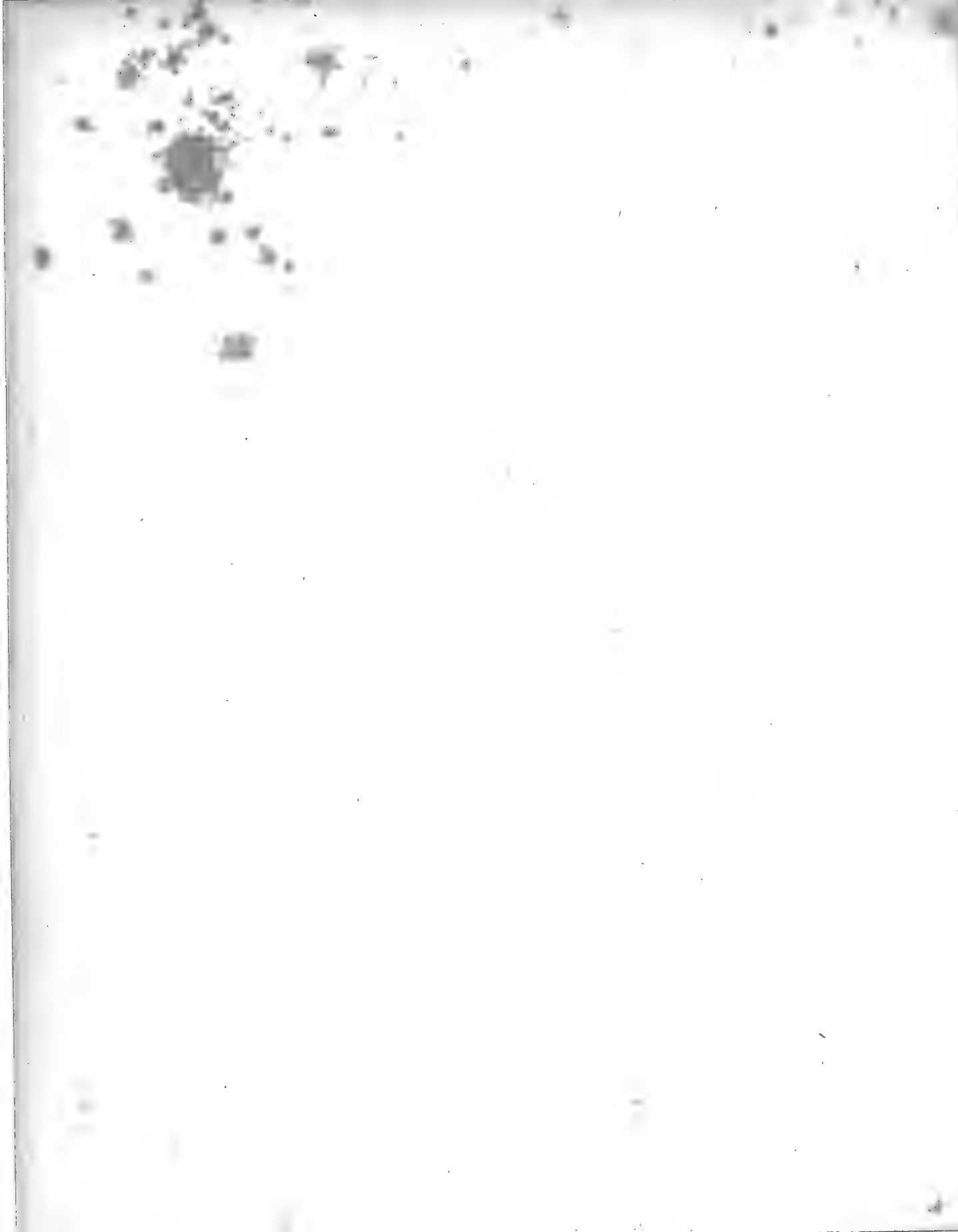


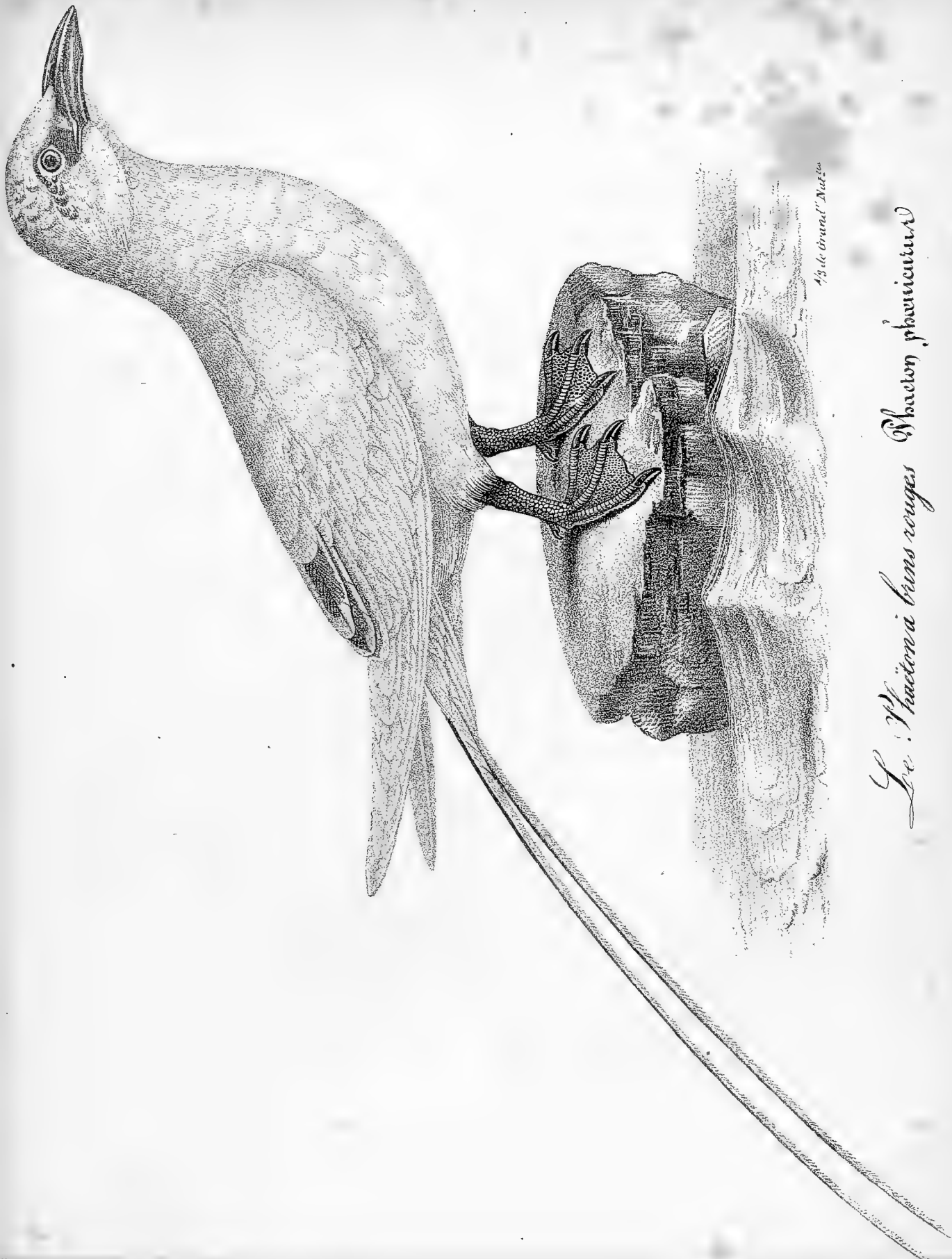
18 de Grand Nat. 16

*S. Ardingia acontremiri. Motus melanogaster.*

L'Obélisc del

Lilho de C. Motte





4/3 de Grand' Nat<sup>on</sup>

*Le Phœnix à becs rouges Phœnix phœnicurus*

P. Oudart del.

Litho. de C. Motte





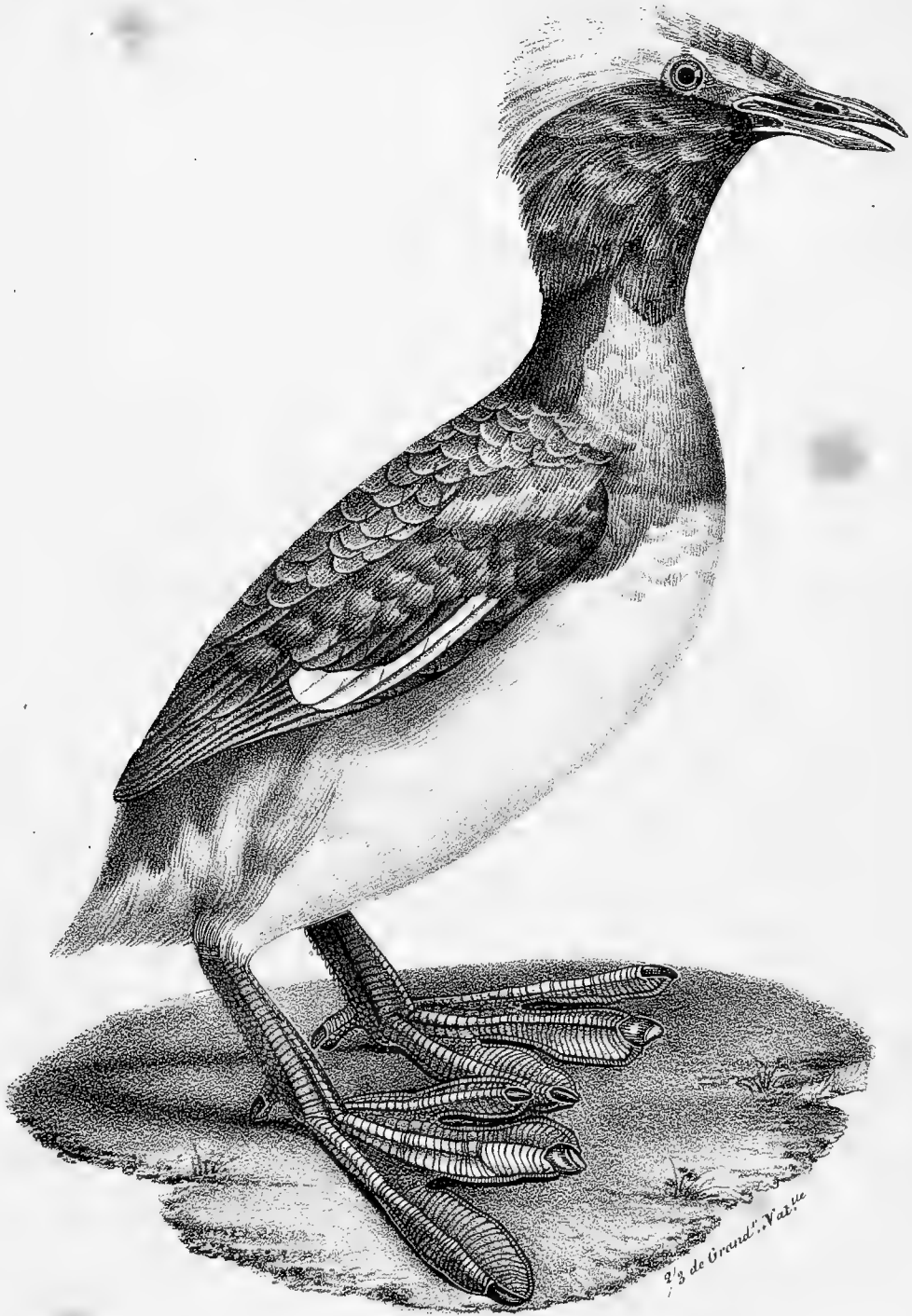


*L'Écaille d'Afrique, Céliornis Senegalensis*

*P. Oudart del.*

*Litho. de C. Motte*



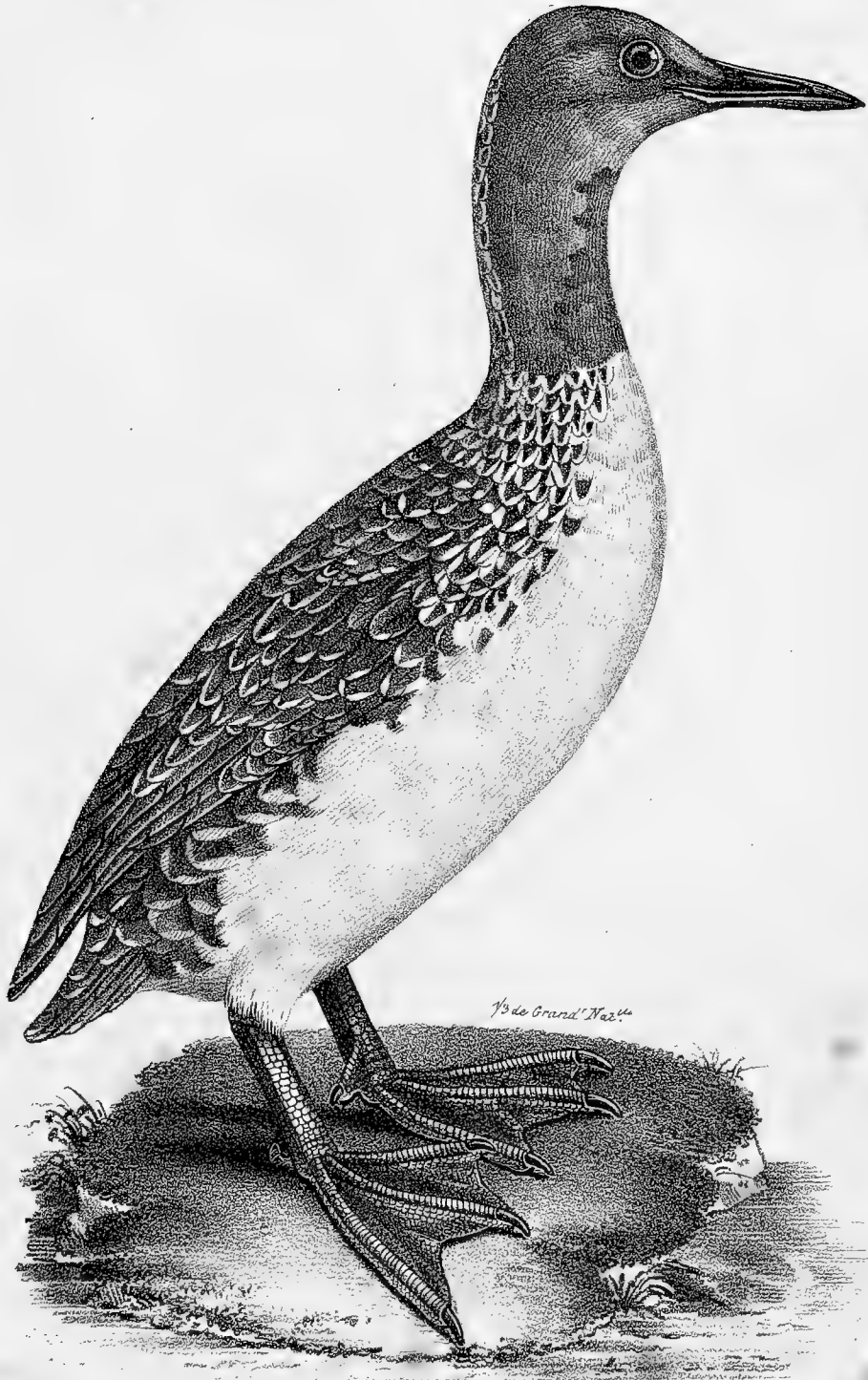


*Le Grèbe cornu, Podiceps cornutus.*

*P. Oudart del*

*Litho. de C. Motte*





*Le Plongeon catmarin Colymbus septentrionalis*





*Le Harle du Brasil Mergus Brasiliensis*

*P. Audari del*

*Intro. de C. Motte*





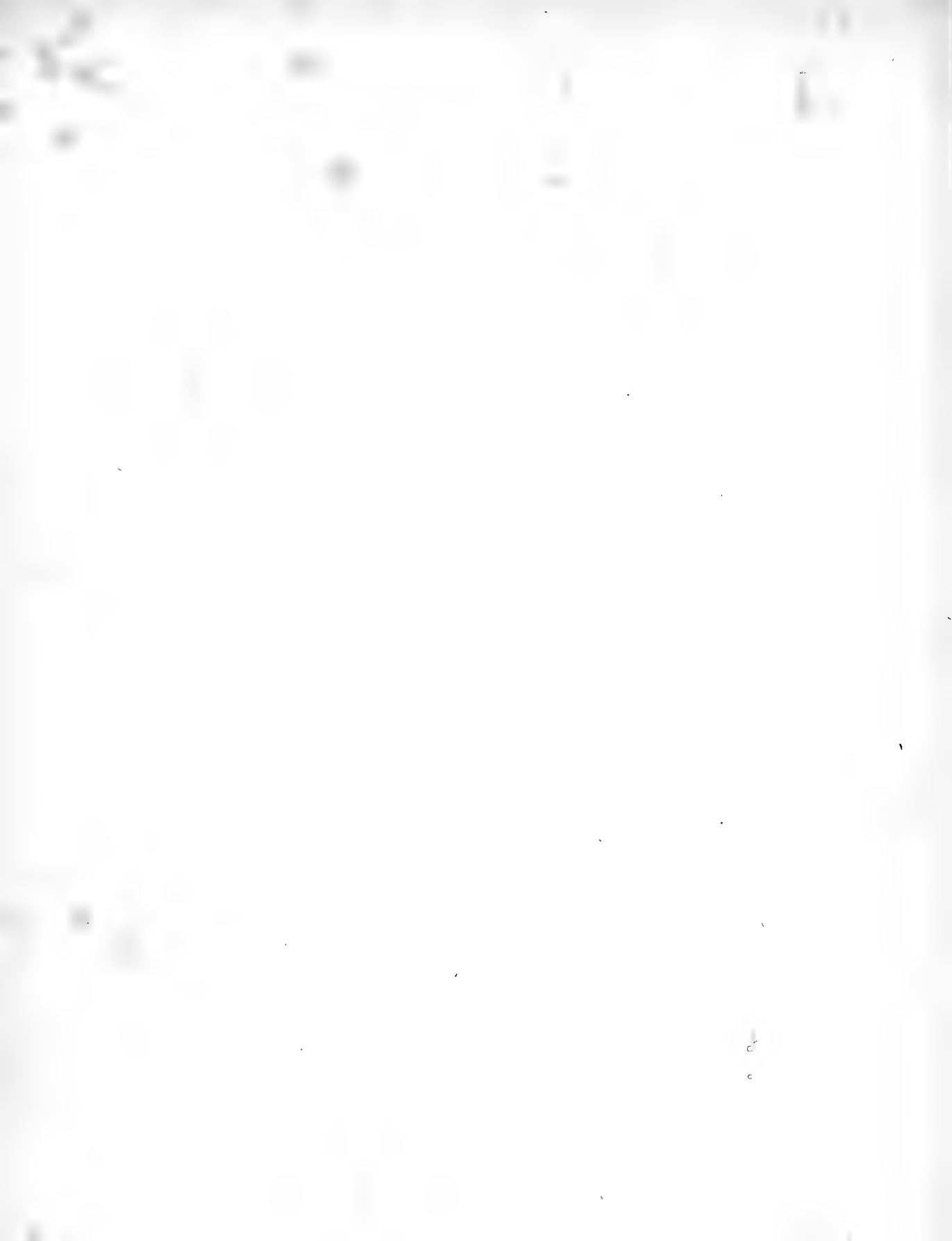


15. me de grand' Nat<sup>re</sup>

*Le Cercopsis gris Cereopsis cinereus.*

*P. Oudart del*

*J. Ho. de C. Molle*



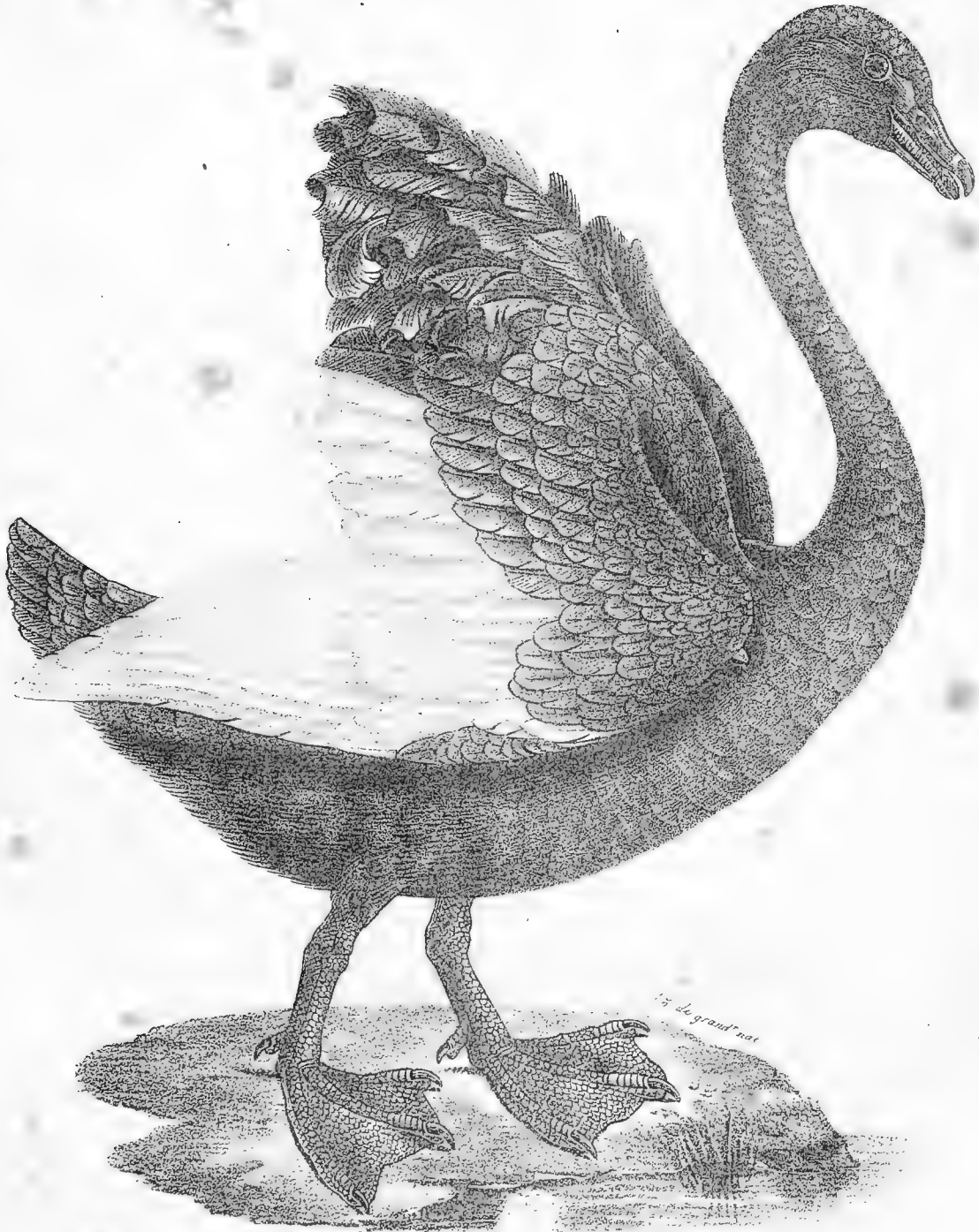


*L'Œc bronziée Anser melanotos*

*F. Oudart del.*

*Litho de C. Motte*

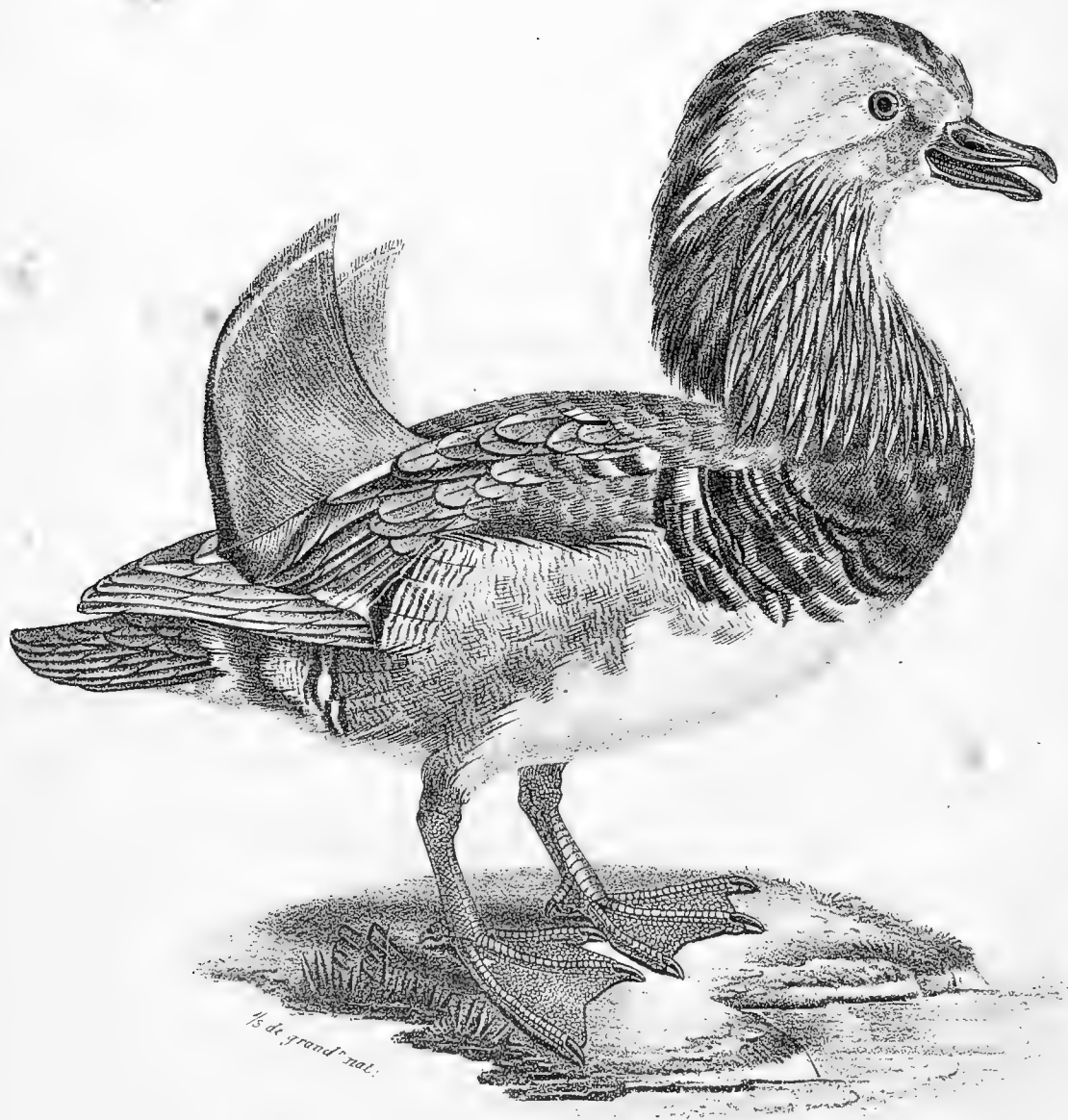




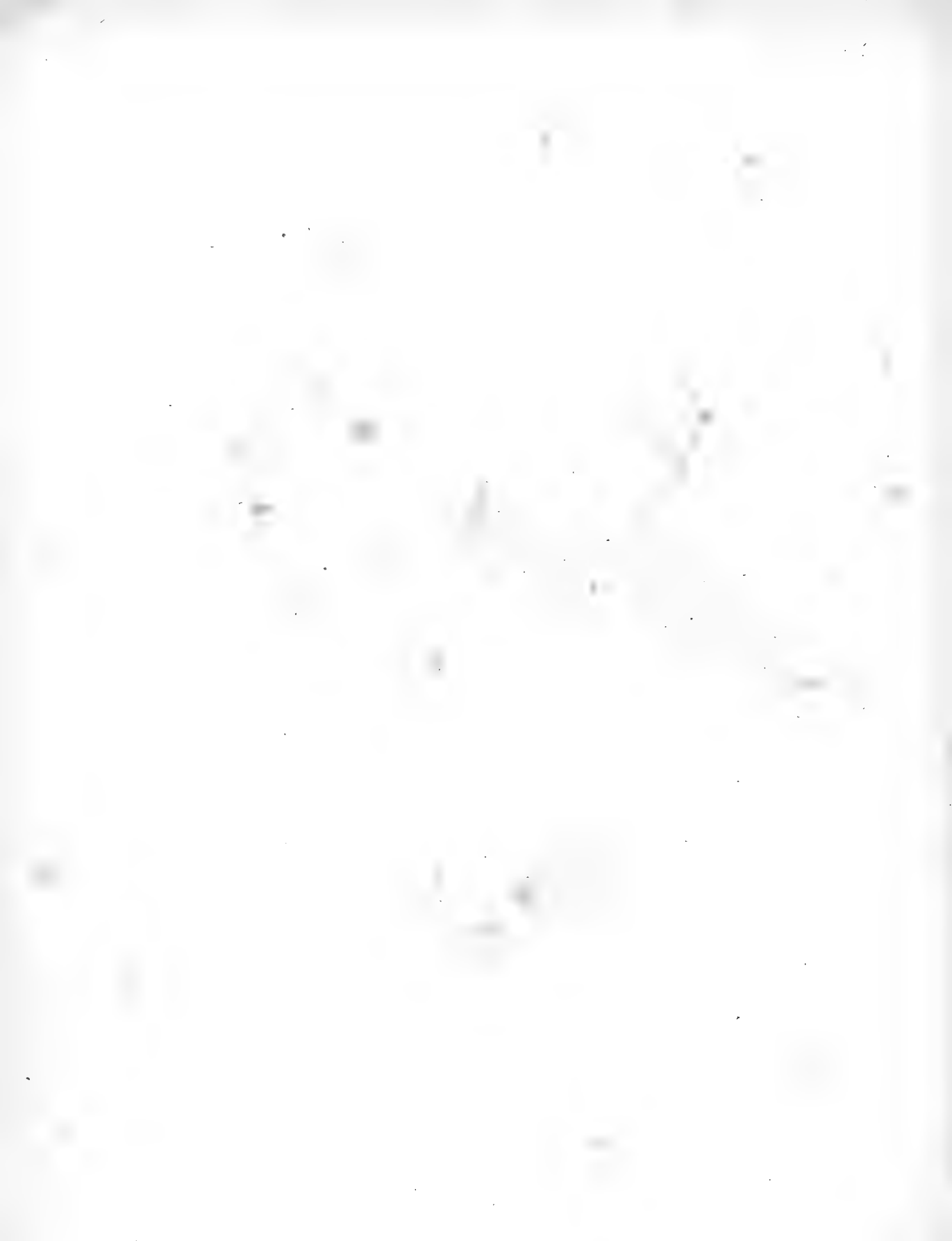
le grand nat

*Le Cygne noir, Cygnus atratus*

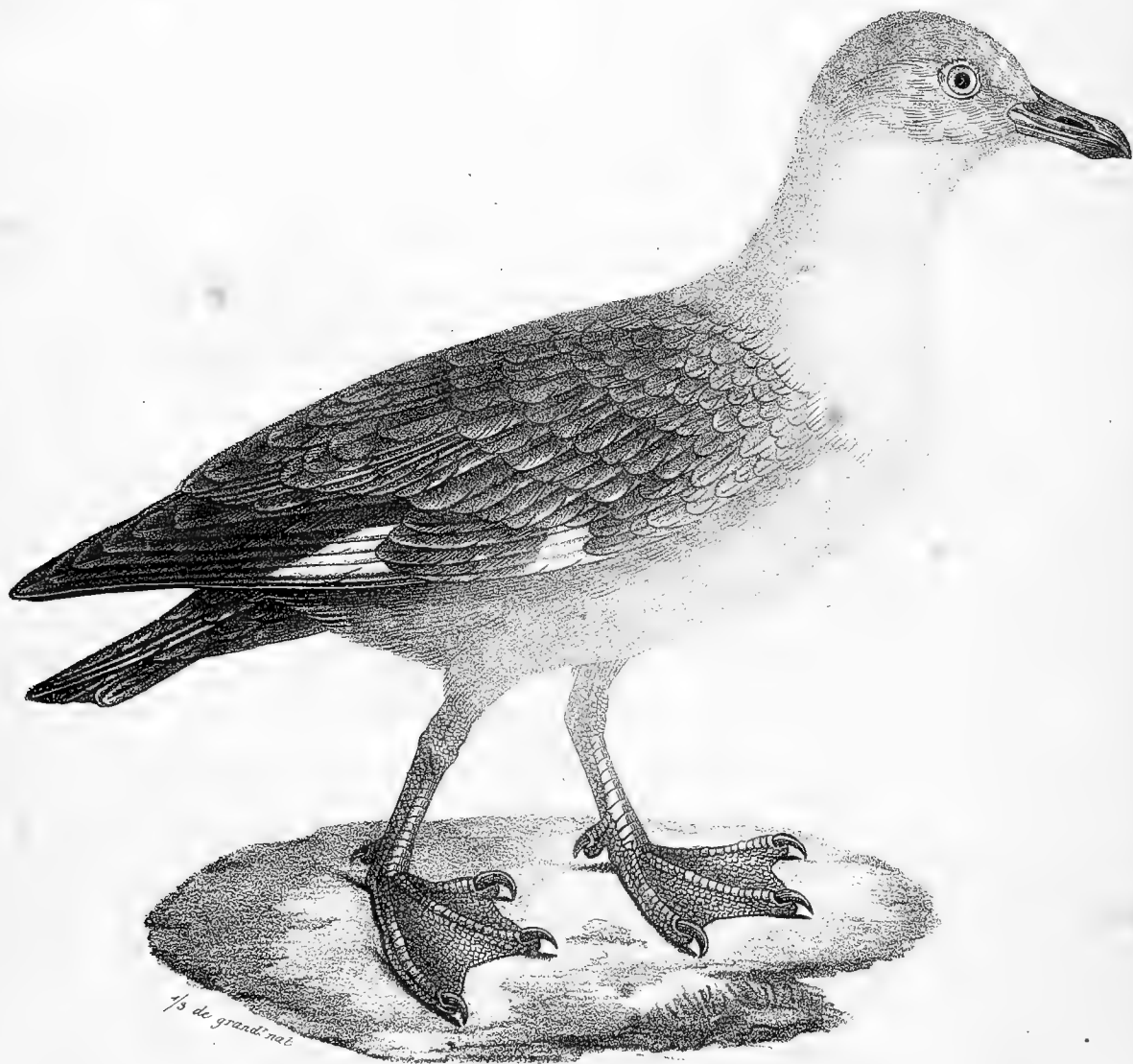




*La Sarcelle de la Chine; Anas Galericulata.*





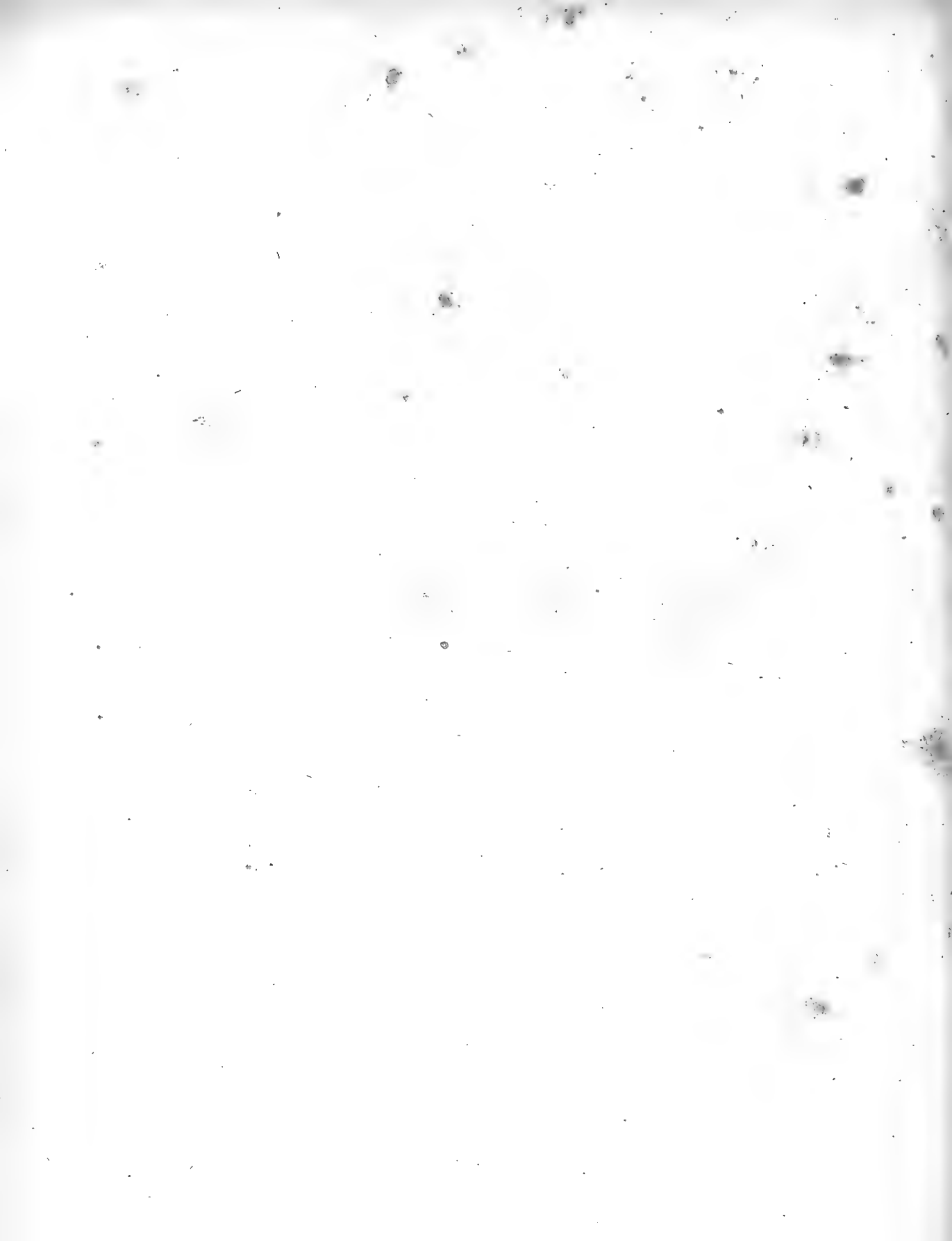


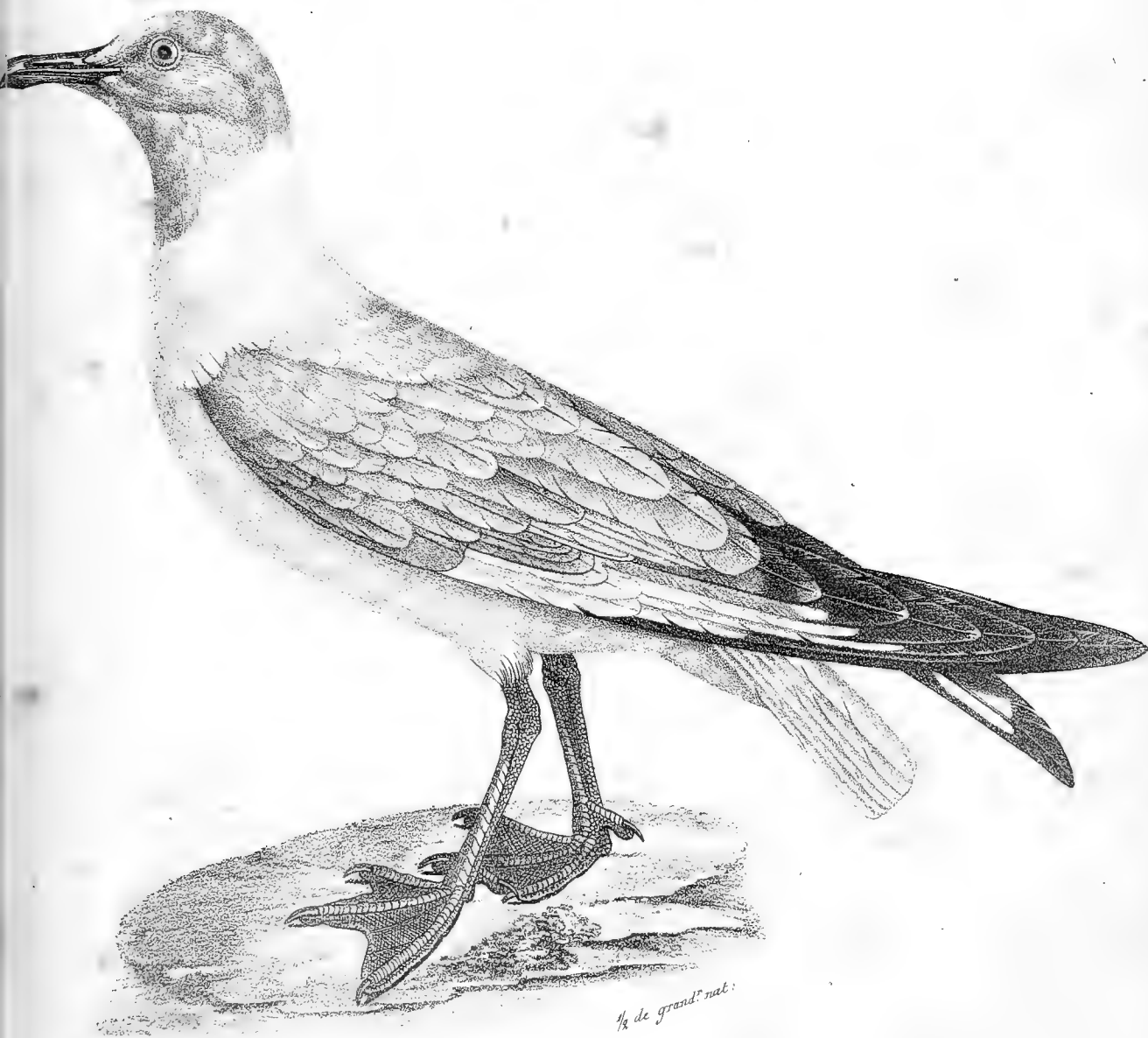
*1/2 de grand-nat*

*Le Stercoraire Pomarin, Stercorius Pomarinus.*

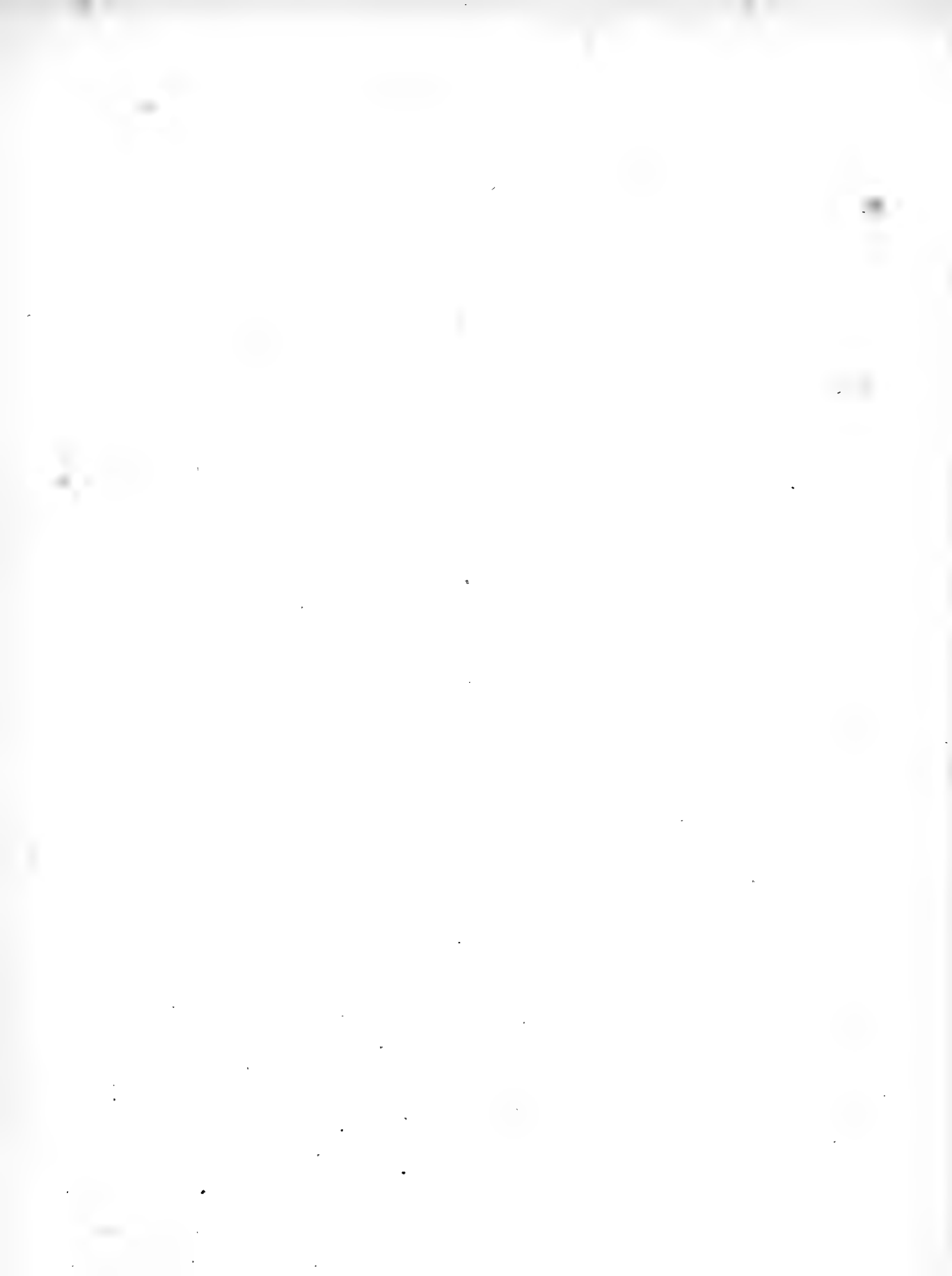
*P. Oudart del.*

*Litho de C. Motte*

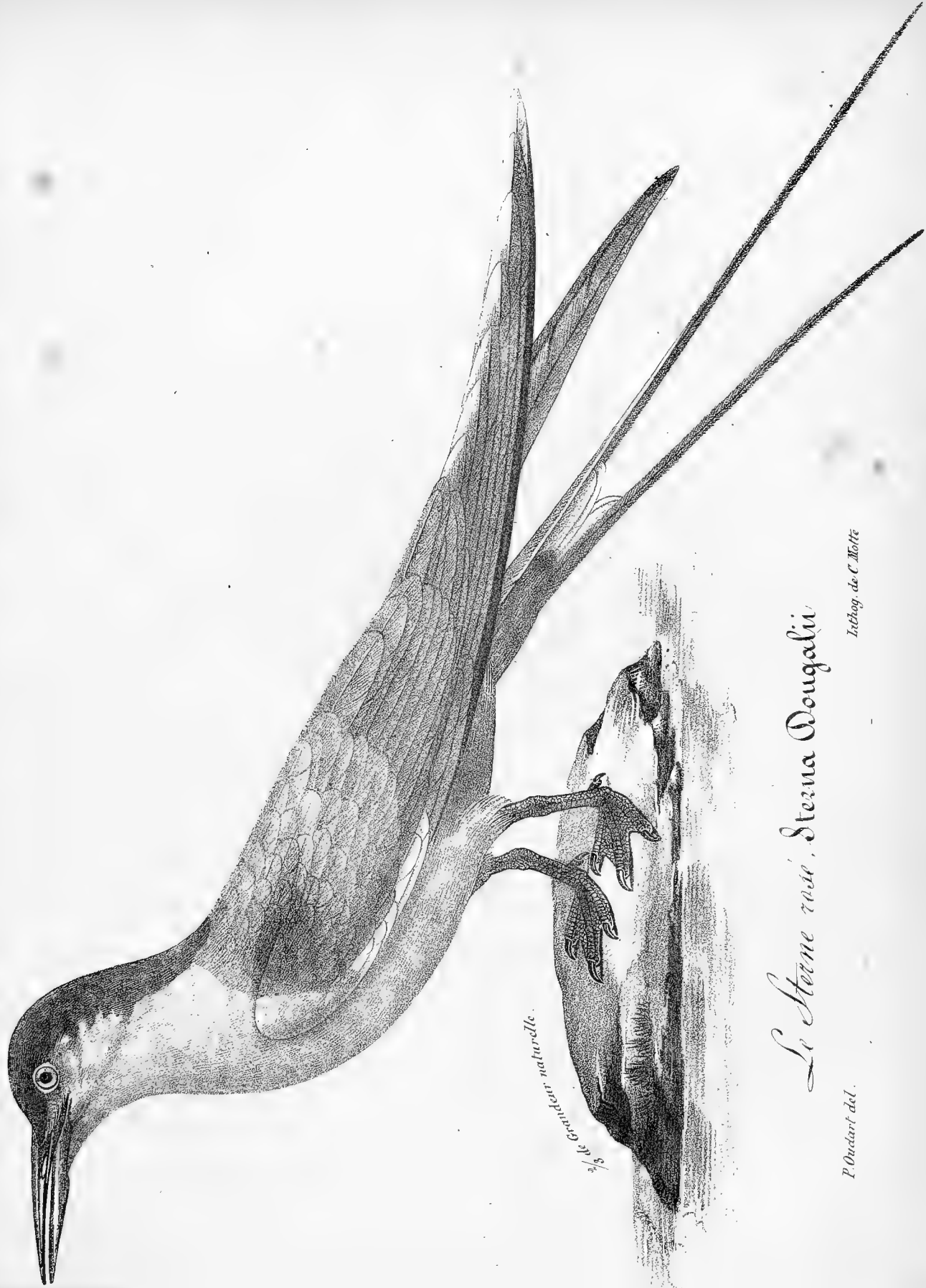




La Mouette à tête cendrée, *Larus Cirrocephalus*.



Pl. 290.



*3/4 de grandeur naturelle.*

*La Sterne rose. Sterna Douglasii*

*Lithog. de C. Meitz*

*P. Oudant del.*



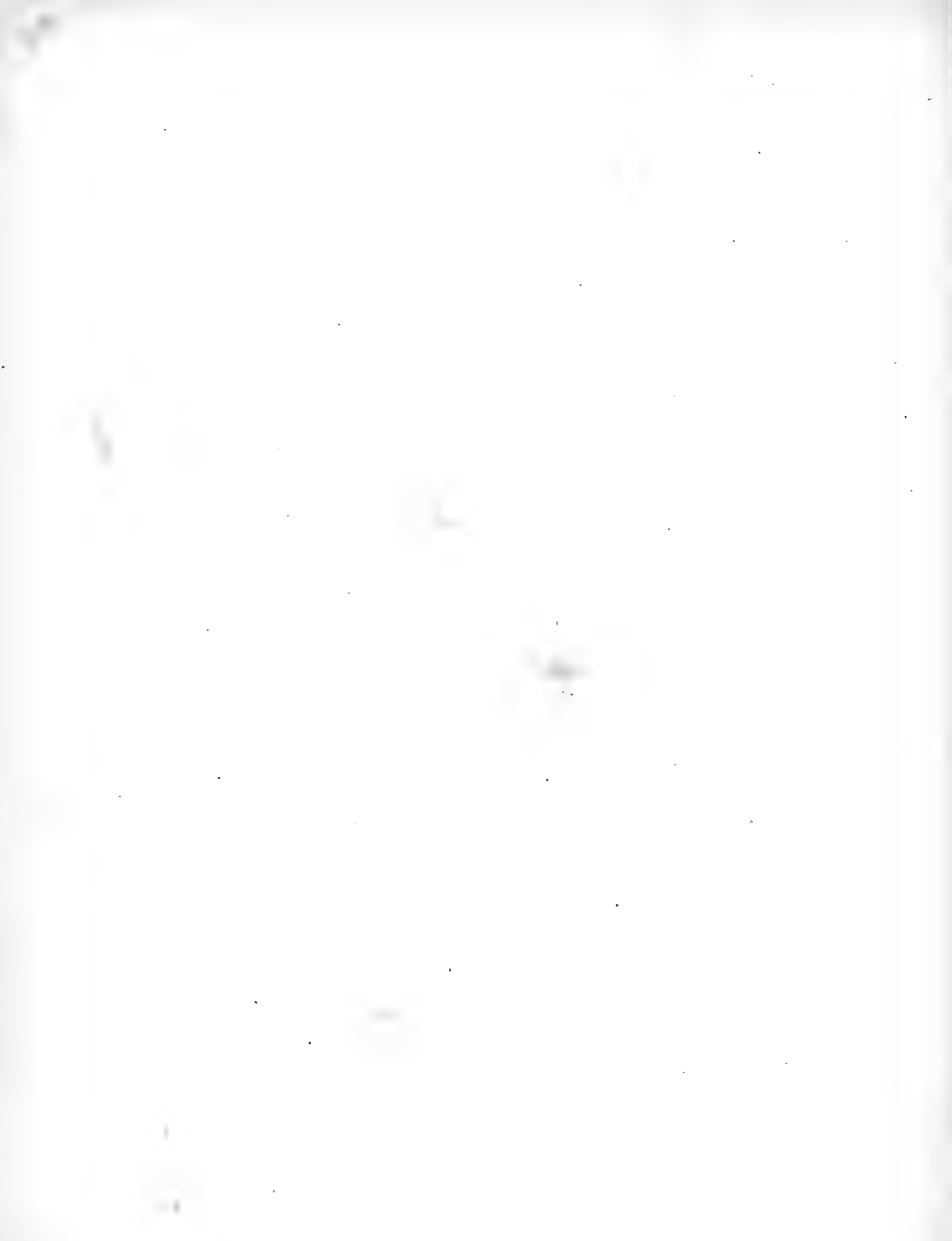


*1/2 de grandeur naturelle.*

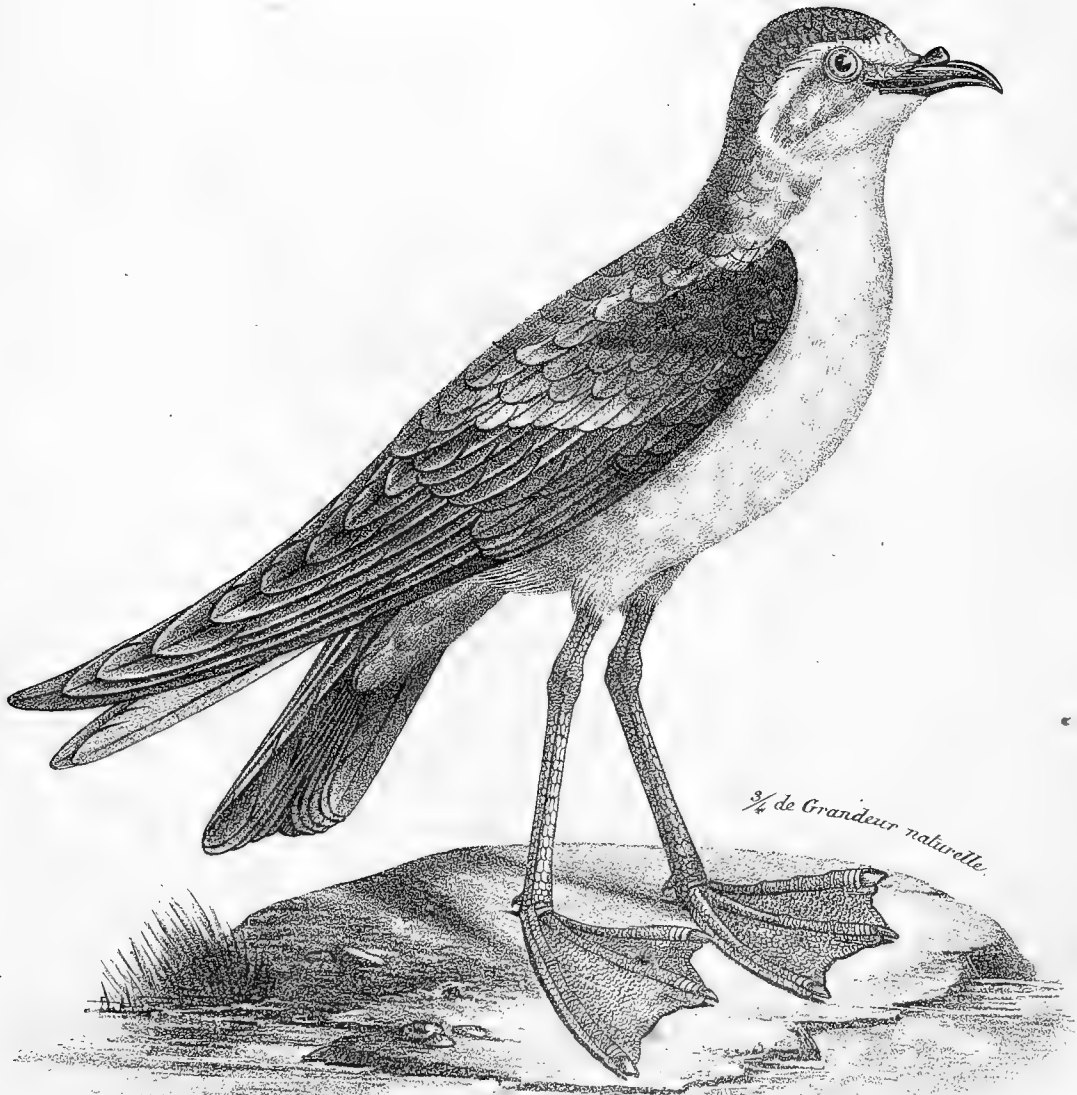
*Le Phynops à bec jaune. Phynops flavirostris.*

*F. Oudart del.*

*Lithog. de C. Moitte.*





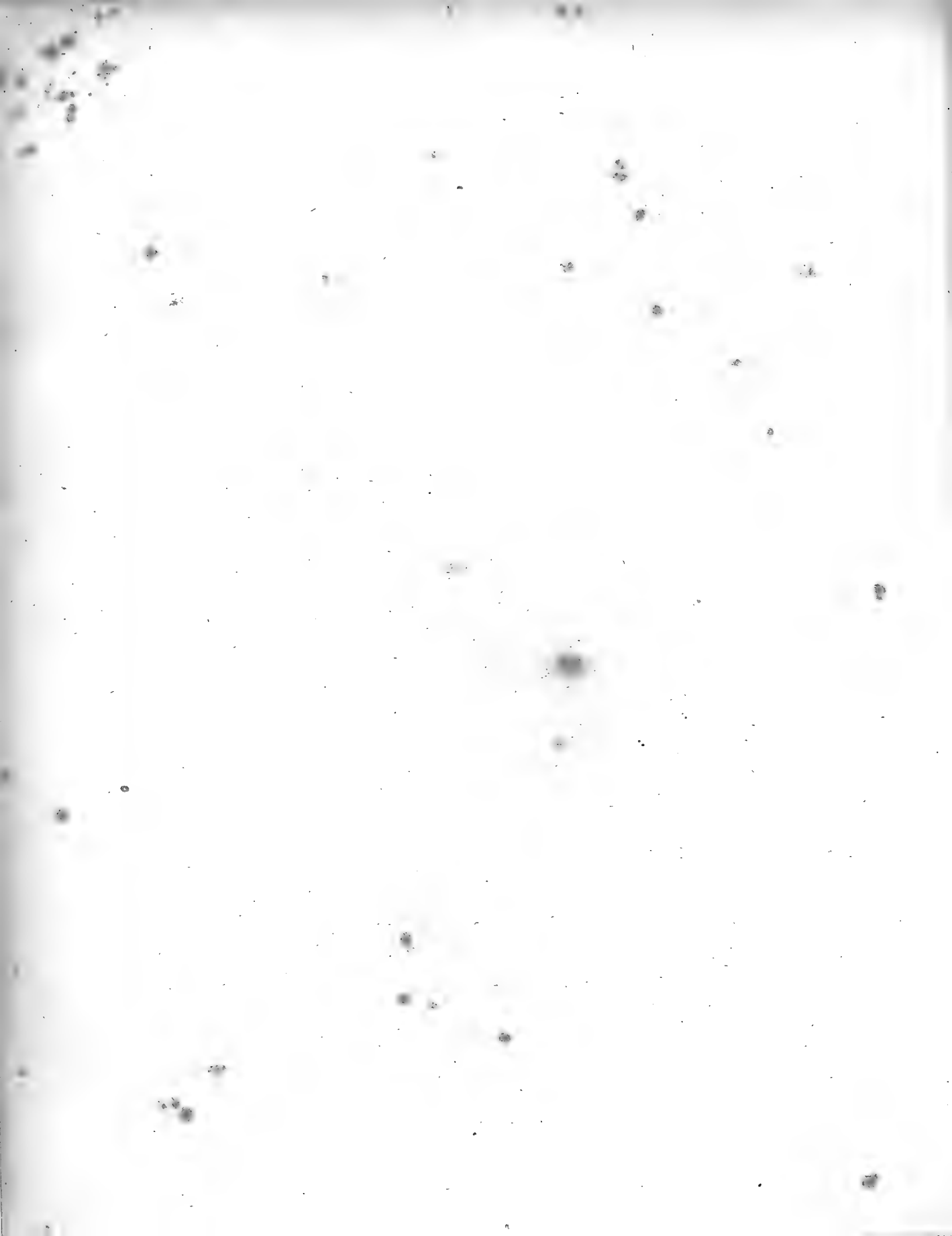


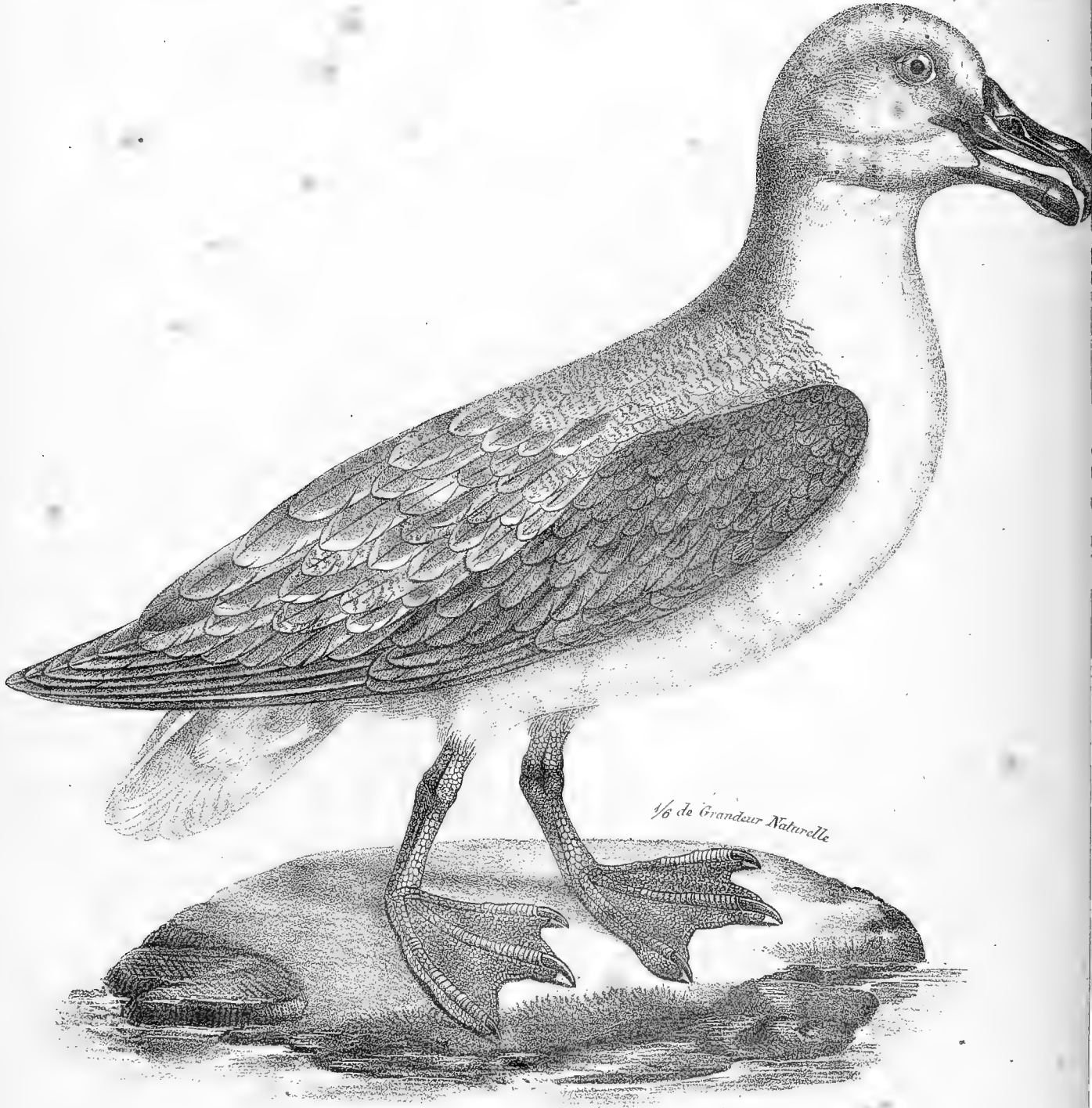
*3/4 de Grandeur naturelle.*

*Le Pétrel maritime, Procellaria marina.*

*P. Oudart del.*

*Lithog. de C. Motte.*

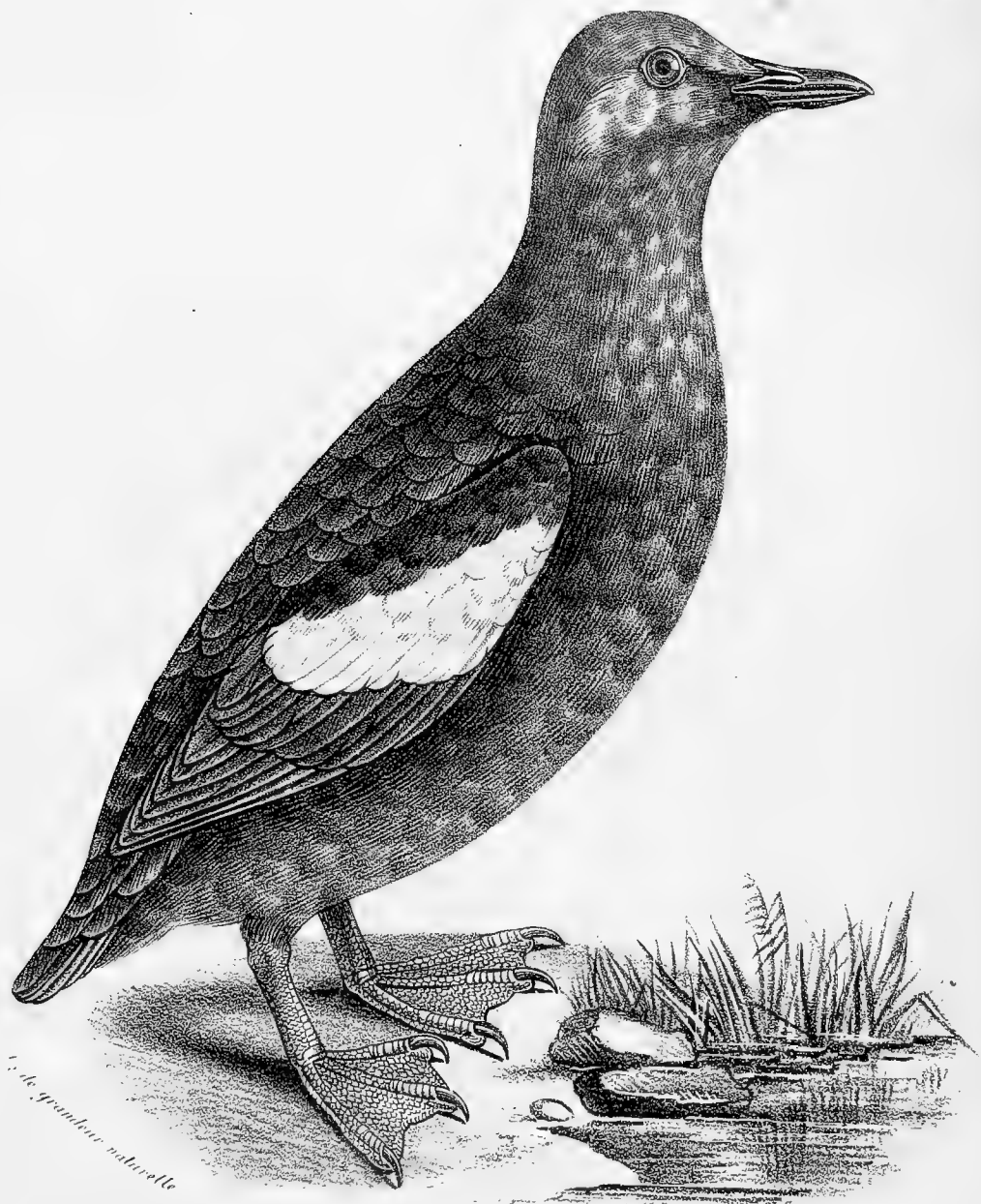




*1/6 de Grandeur Naturelle*

*L'Albatros commun, Diomedea exelans.*





*Le Guillemot Geylle. Uria Gylla.*

*P. Oudart del.*

*Lithog. de C. Motte*





*3/4 de grandeur naturelle*

*Le Mergule noir et blanc: Mergulus alle.*

*P. Oudart del.*

*Lithog. de C. Motte.*







*2/3 de grandeur naturelle*

*L'esp. Macareux de Mitchigatchi. Fratercula cirrhata?*

*P. Oudart del.*

*Tallon de C. Blotté*





*1<sup>o</sup> Alque huppe. Alca cristatella.*

*P. Oudart del.*

*Lithog. de C. Moit.*

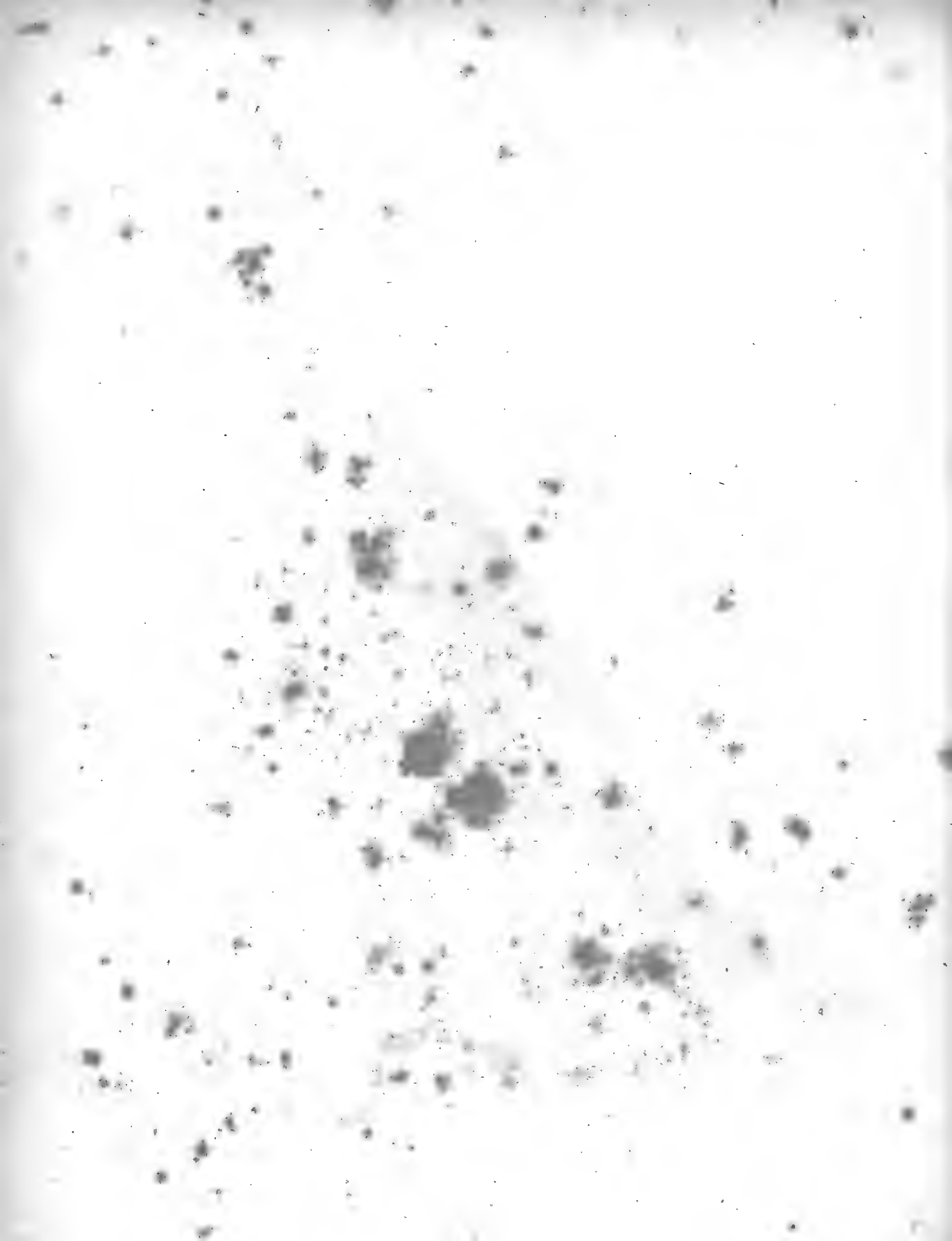




*Le Gorfou sauteur, Catarrhactes chrysoconus.*

*P. Oudart del.*

*Libro del. Motte.*

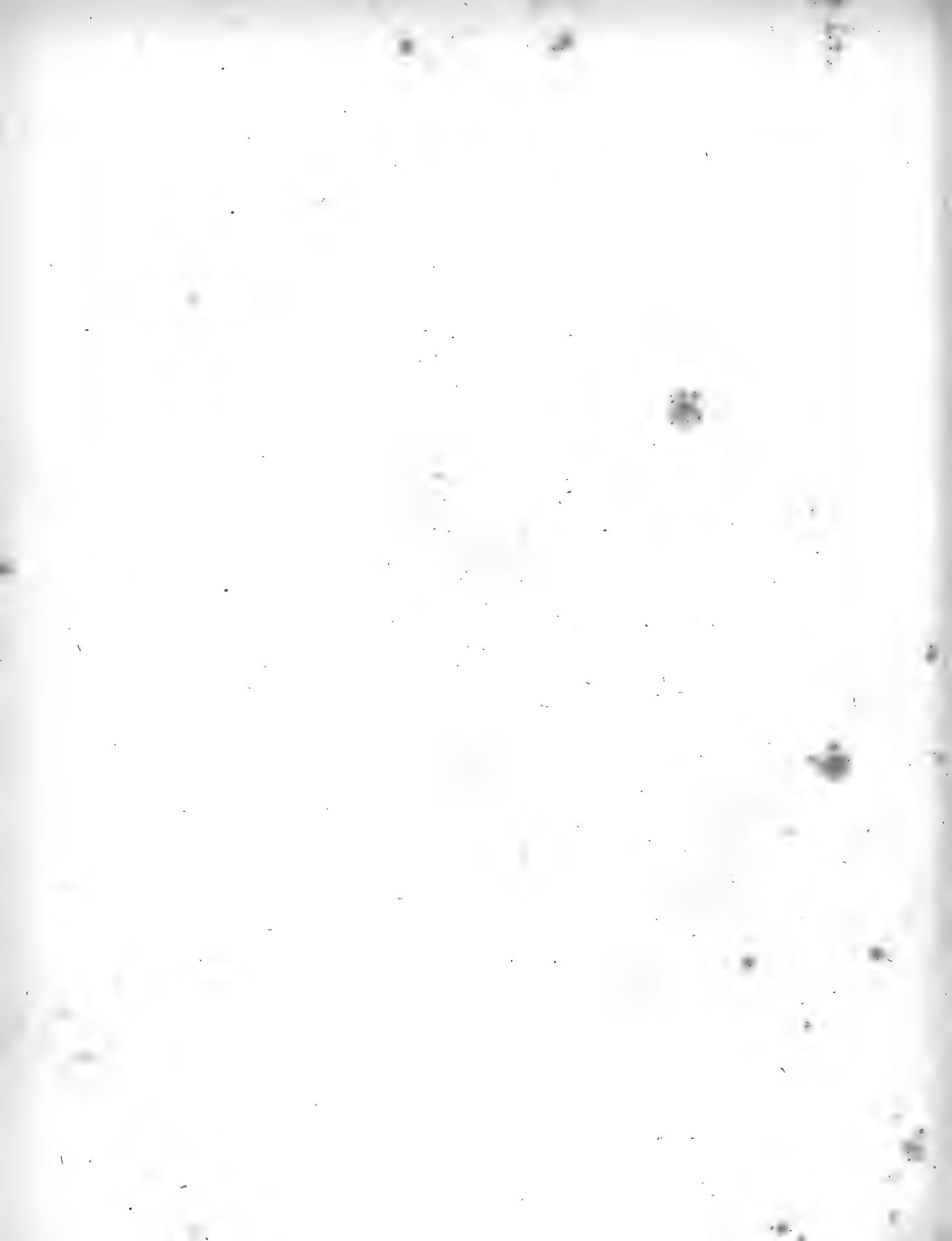




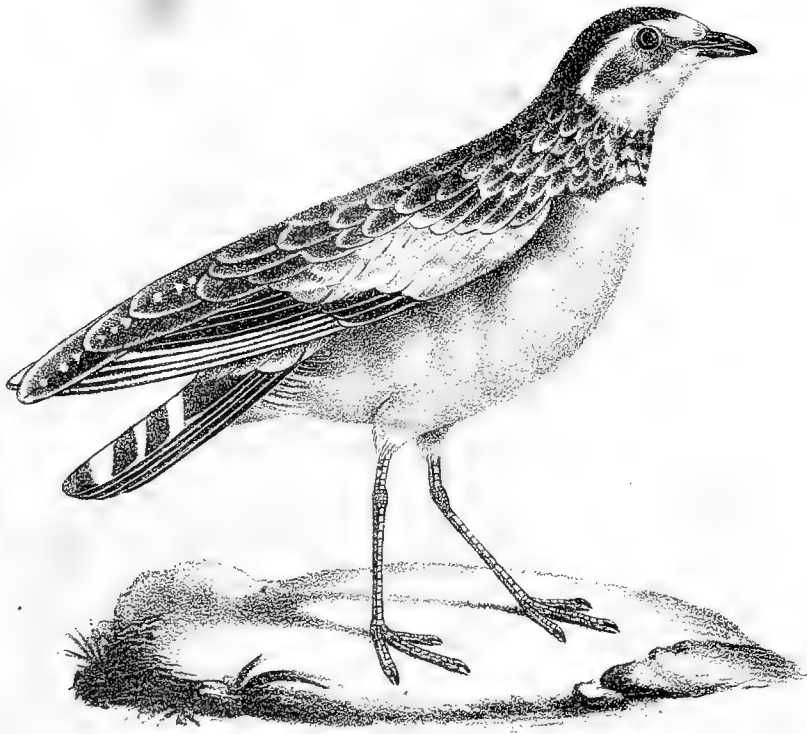
*L'Apténodyte papou, Aptenodytes papua.*

*P. Ondart del.*

*Litho. de G. Molle.*



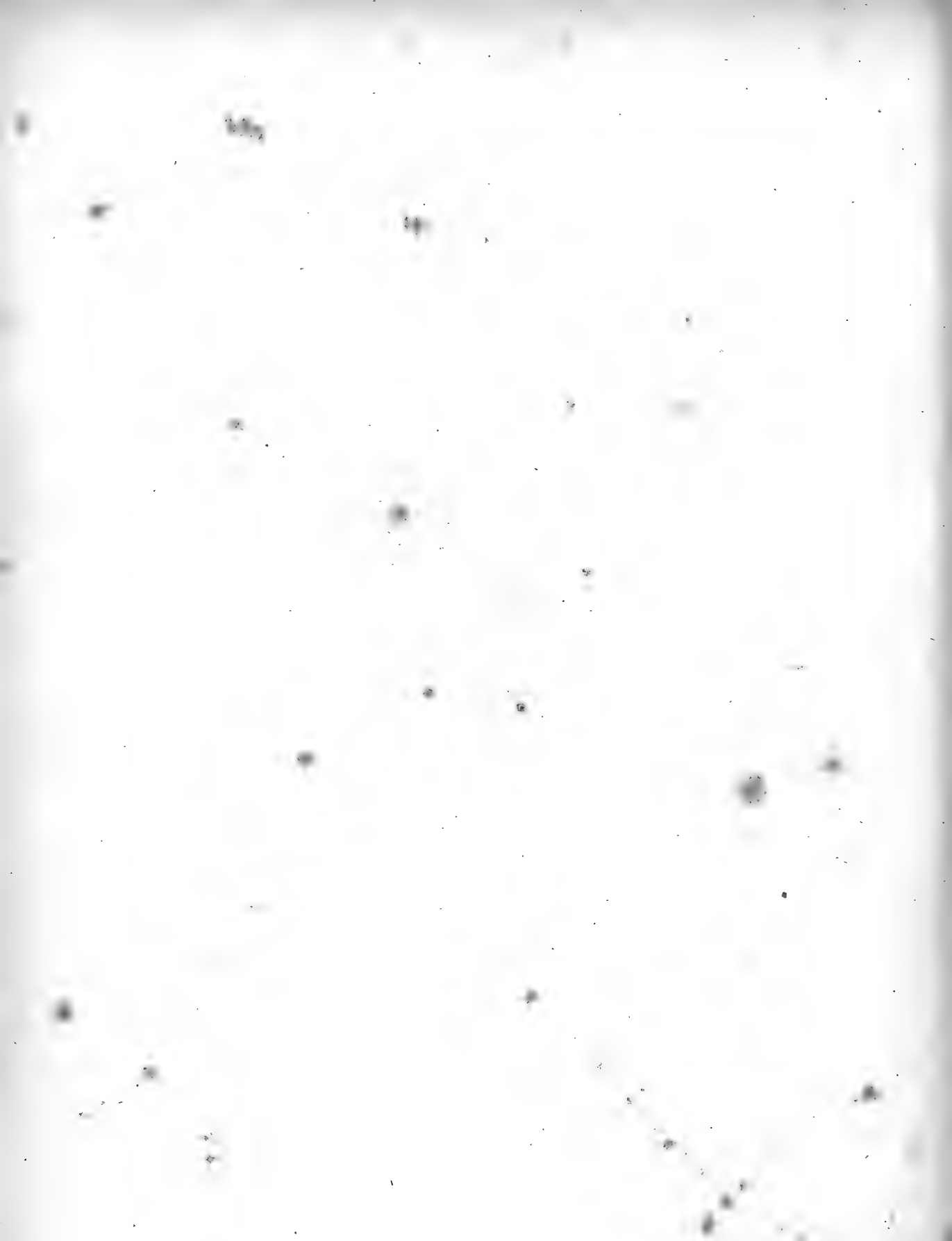


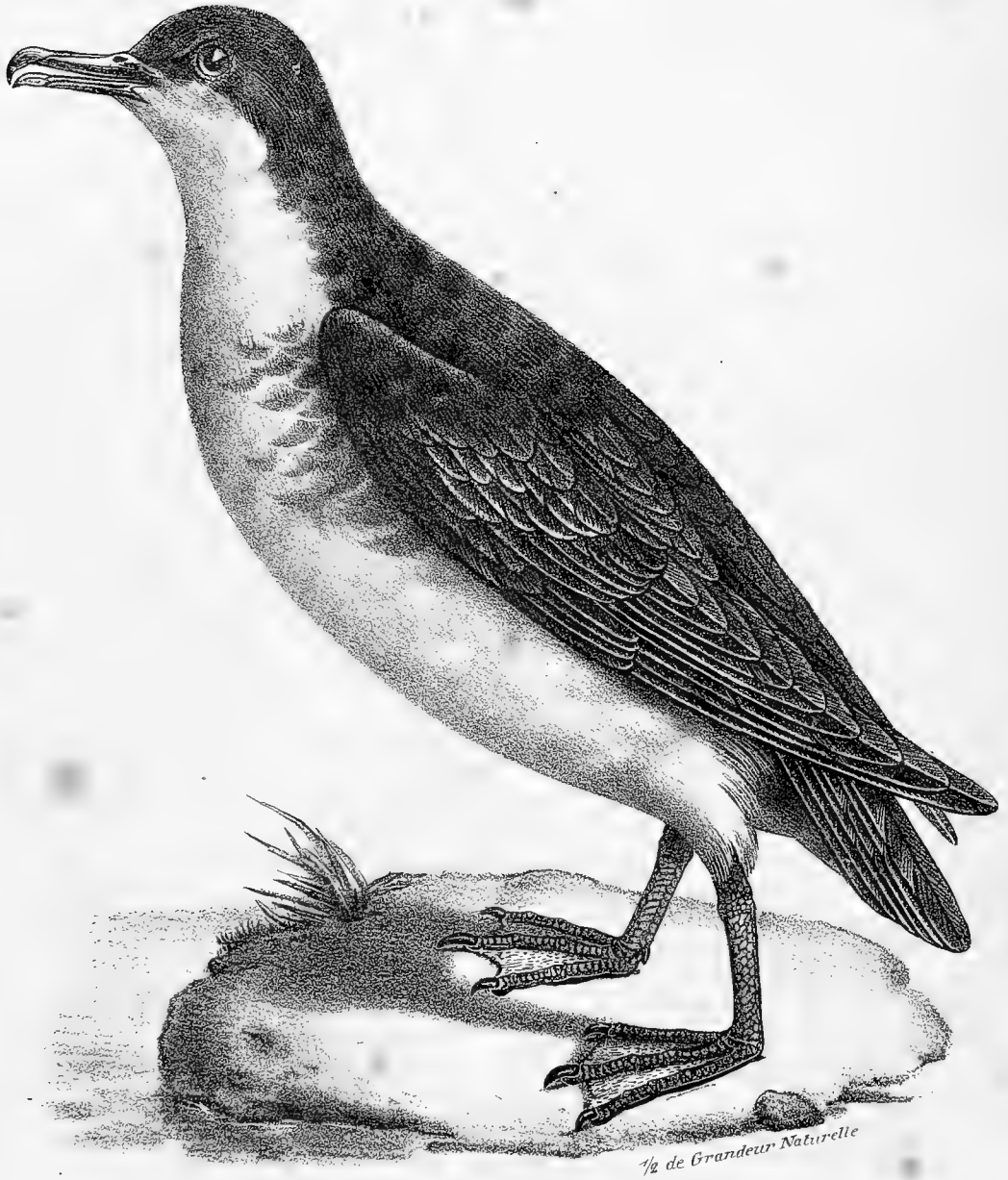


*La Torticella e Meiffen, Turnix Meiffeni.*

*P. Ondart del.*

*Litho de C. Meite*



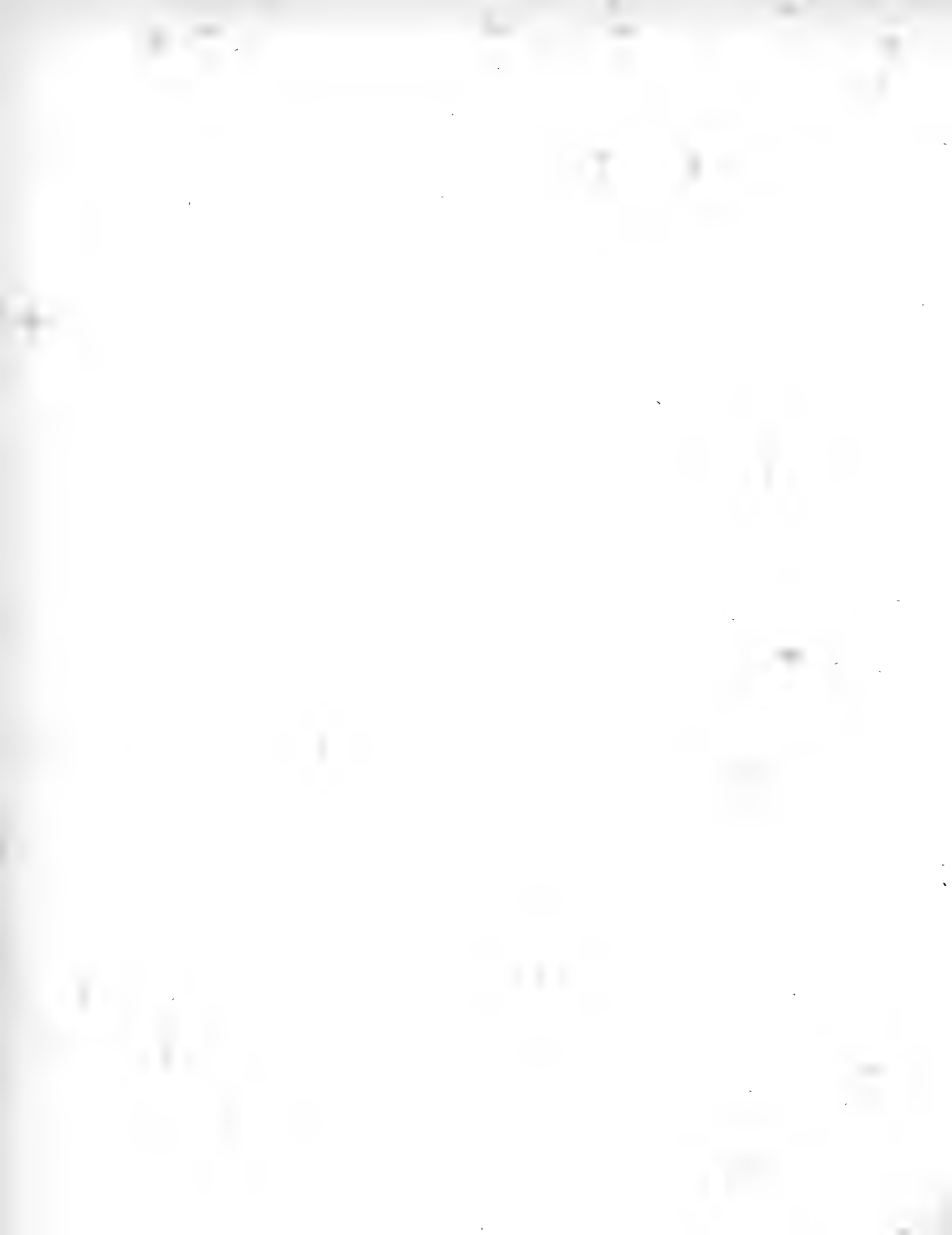


*1/2 de Grandeur Naturelle*

*Le Petrel puffin obscur, Procellaria obscura.*

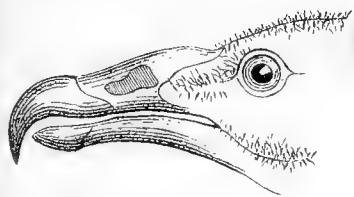
*P. Oudart del.*

*Litho. de C. Motte.*



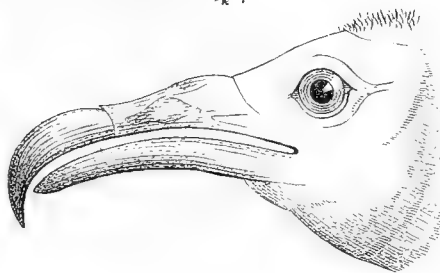
# Planche A.

4.



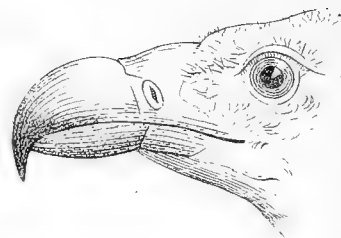
Réduit à moitié.

2.



à moitié.

1.



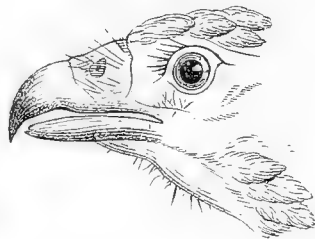
à  $\frac{1}{3}$ .

7.



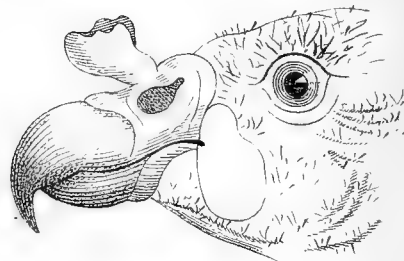
à moitié.

6.



à  $\frac{2}{3}$ .

3.



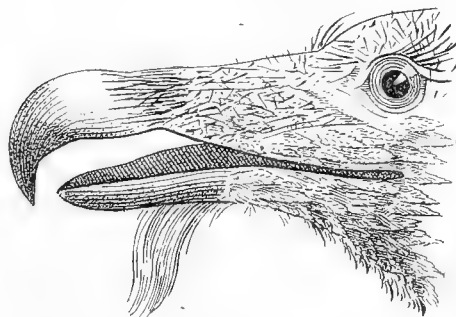
à moitié.

9.



à moitié.

8.



à moitié.

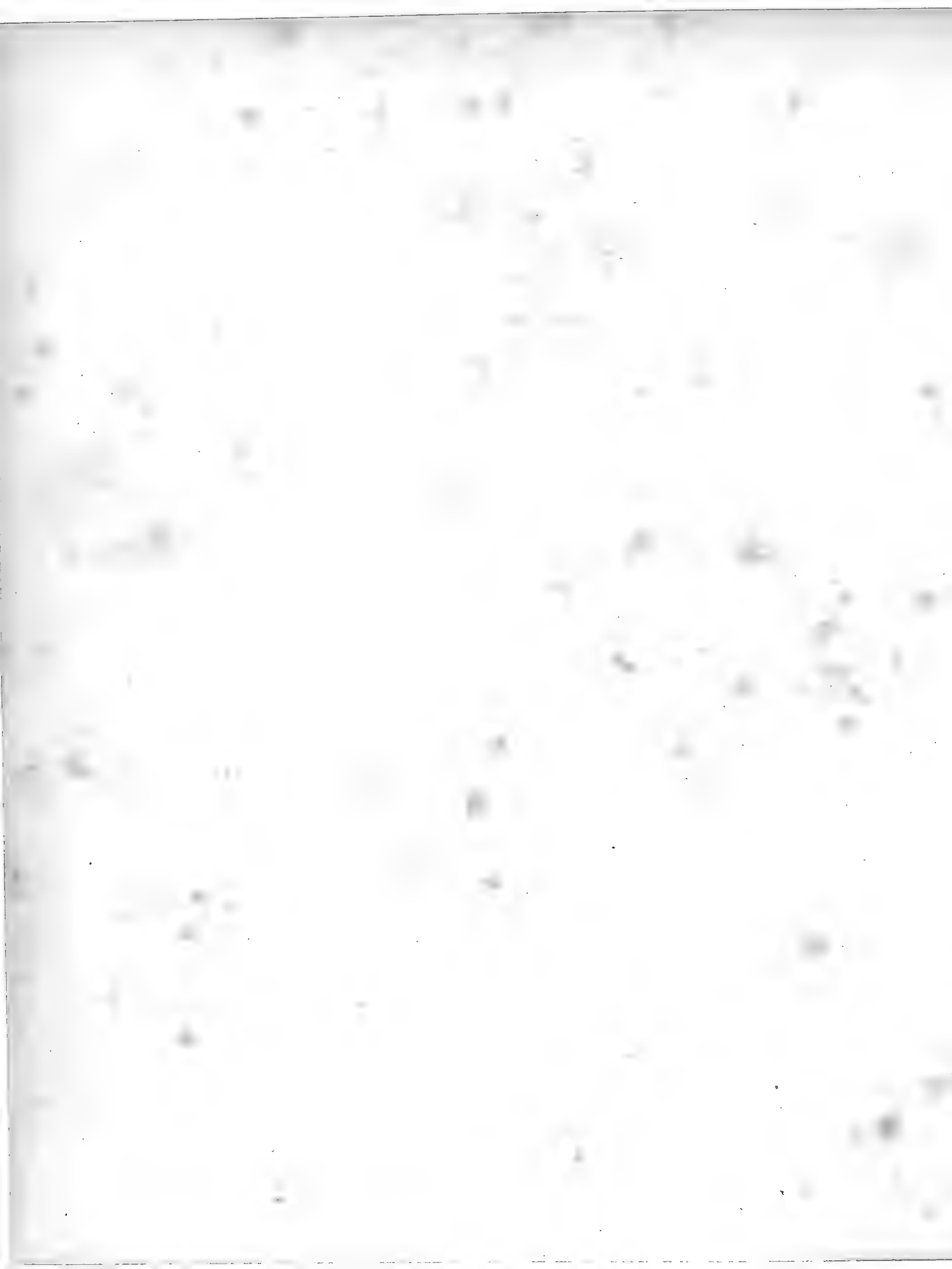
5.



à moitié.

## Beak

N. 1. de Vautour. 2. de Perce-neige. 3. de Lepus. 4. de Gallinace. 5. de Circaea. 6. d'Épave. 7. de Bannan. 8. de Gypsaète. 9. d'Aigle.



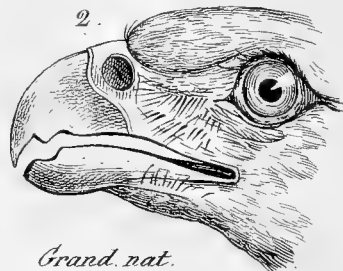
# Planche B.



Grand. nat.



Grand. nat.



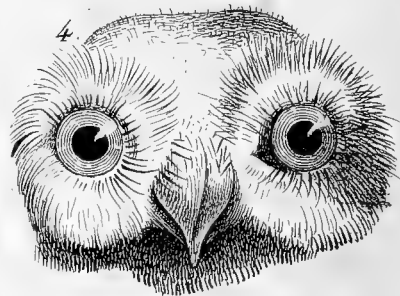
Grand. nat.



Grand. nat.



Grand. nat.



1/2 Grand.



Grand. nat.



1/2 Grand. nat.



Grand. nat.

## Becs.

N<sup>o</sup> 1. Bec d'Ictinie, 2. de Faucon, 3. de Macagua, 4. de chouette, 5. de Tacco,  
6. d'Ara, 7. de Rahatoës, 8. de Perroquet, 9. de Pic.

P. Oudart del.

Lith. de G. Engelmann.

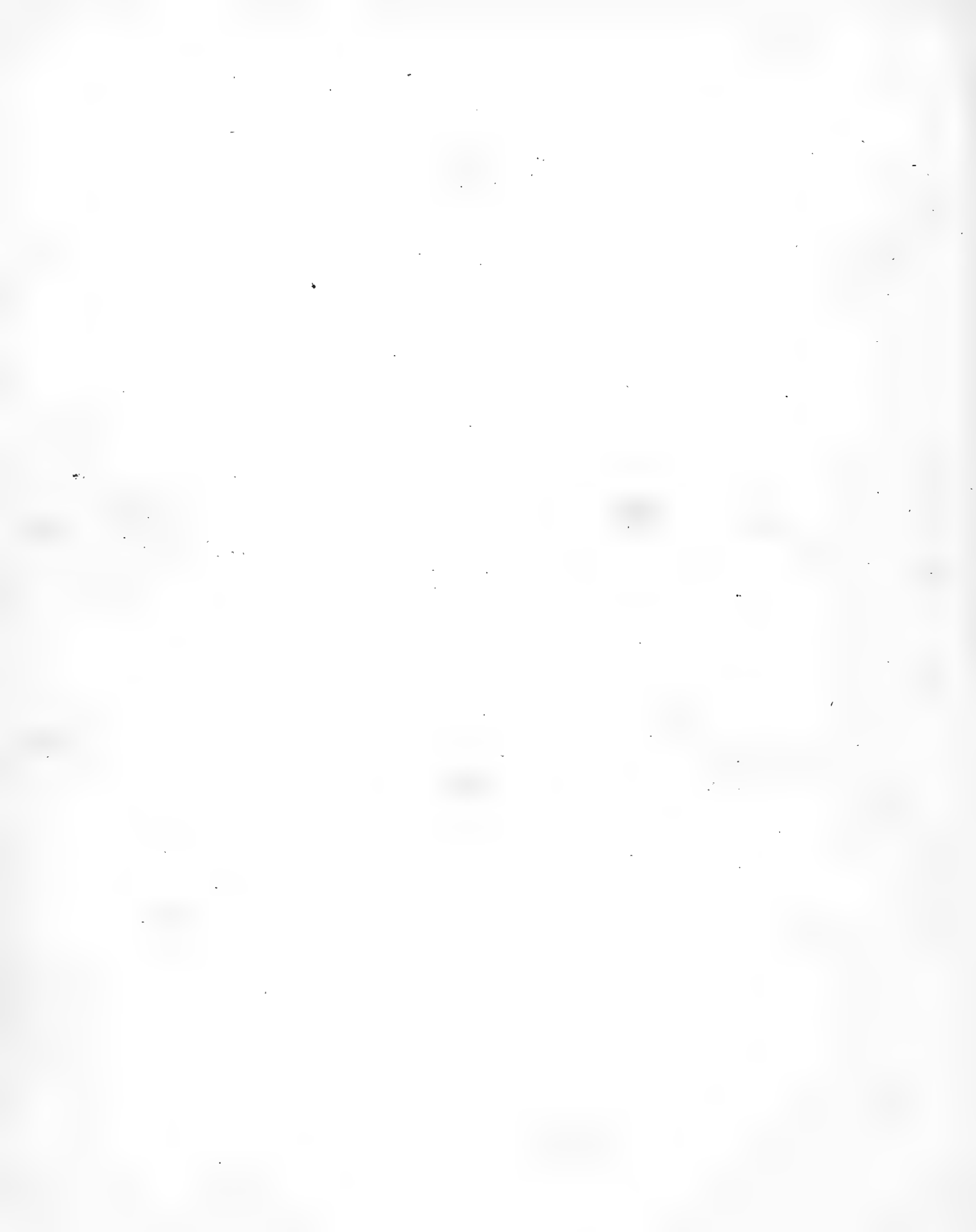
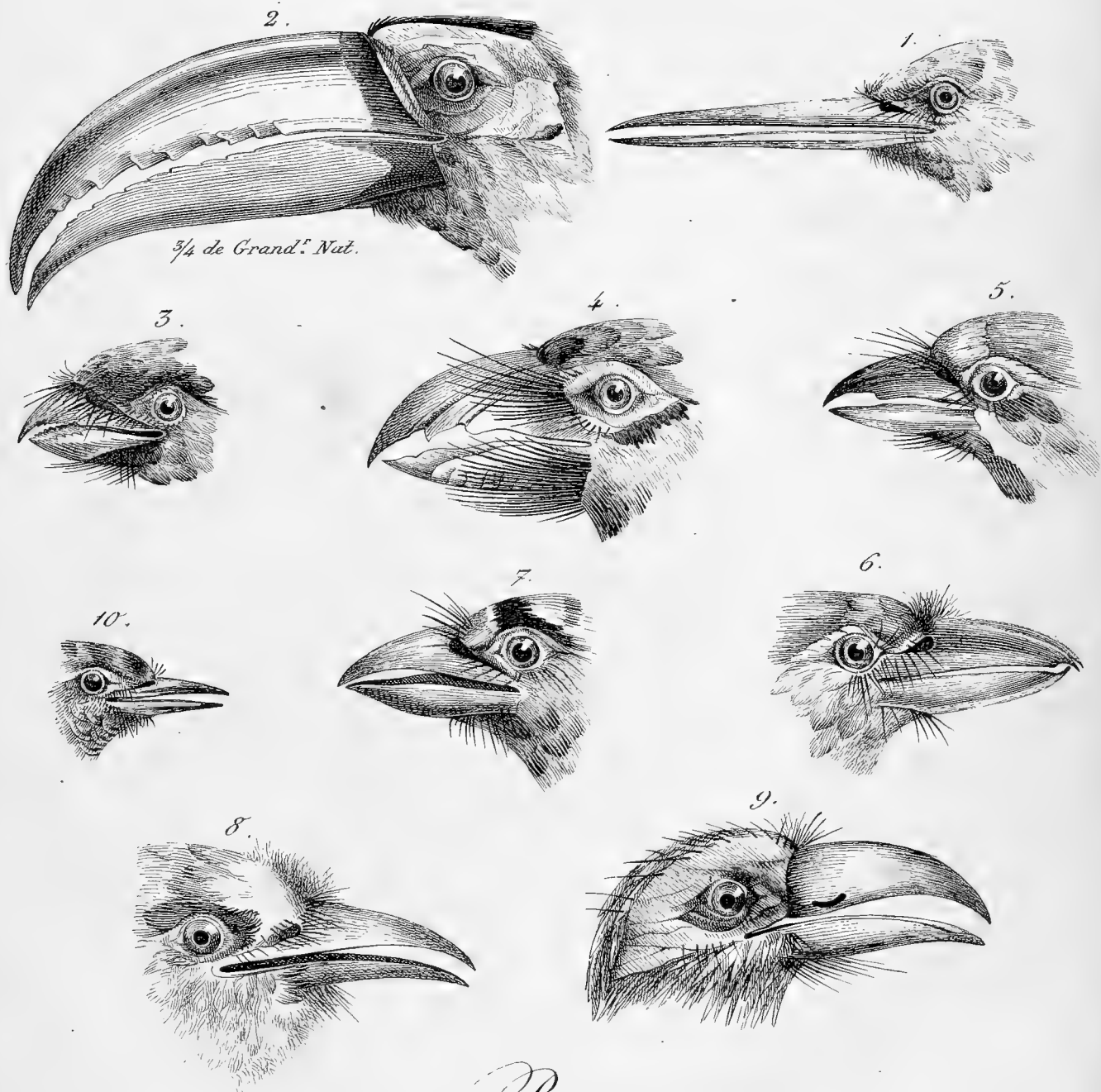




Planche C.



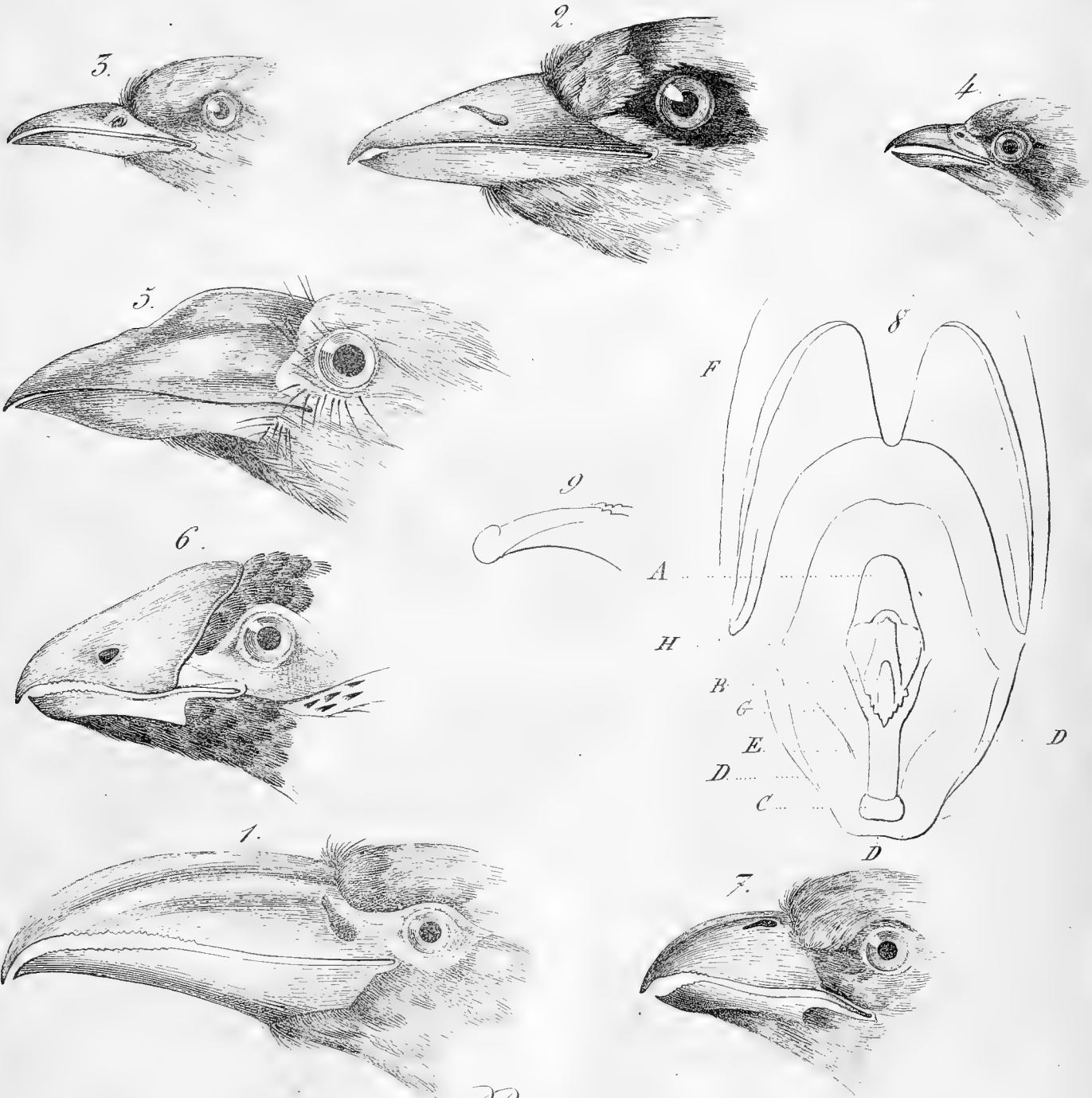
*3/4 de Grand. Nat.*

Beccs.

1. de Tacamar, 2. de Foucan, 3. de Couroucou, 4. de Barbican, 5. de Barbu  
 (avec un dent) 6. de Barbu (à mandibule crenelée) 7. de Cabason, 8. de Monase, —  
 9. de Malkoha, 10. de Torcol.



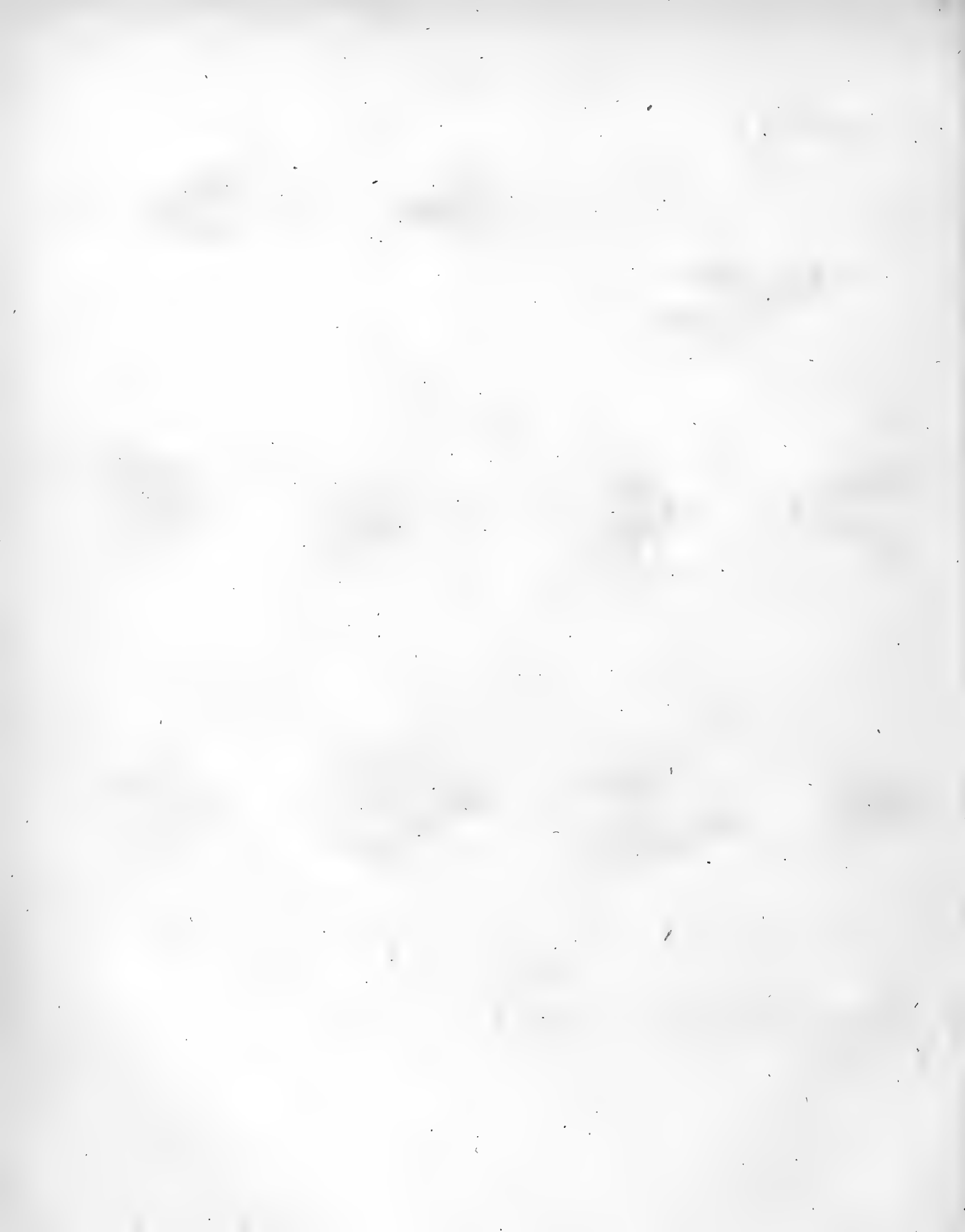
Planche D.



Becs.

1. de *Scytrops*. 2 de *Pouroutricu*. 3 de *courou*. 4 d'*indicateur*. 5 d'*Ani*. 6 du *musophage violet*. 7 du *musophage varié*. 8 *Langue du microglosse*. 9 *idem*, vue de profil

A. *Entrée de l'œsophage*, B. *Glotte*, C. *Langue*, D. *demie bec inférieur*, F. *demie bec supérieur*, E. *Apophyse de l'apophyse*, G. *branche libre de l'apophyse*, H. *Cerathoyal*.



# Planche E.

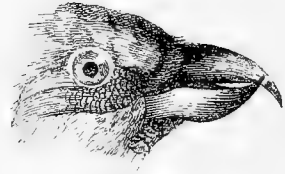
1.



2.



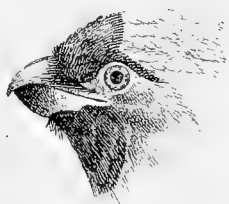
3.



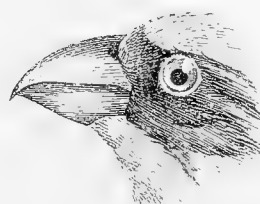
4.



5.



6.



7.



8.



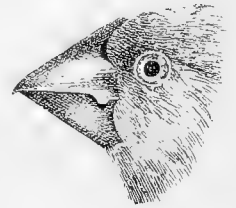
9.



10.

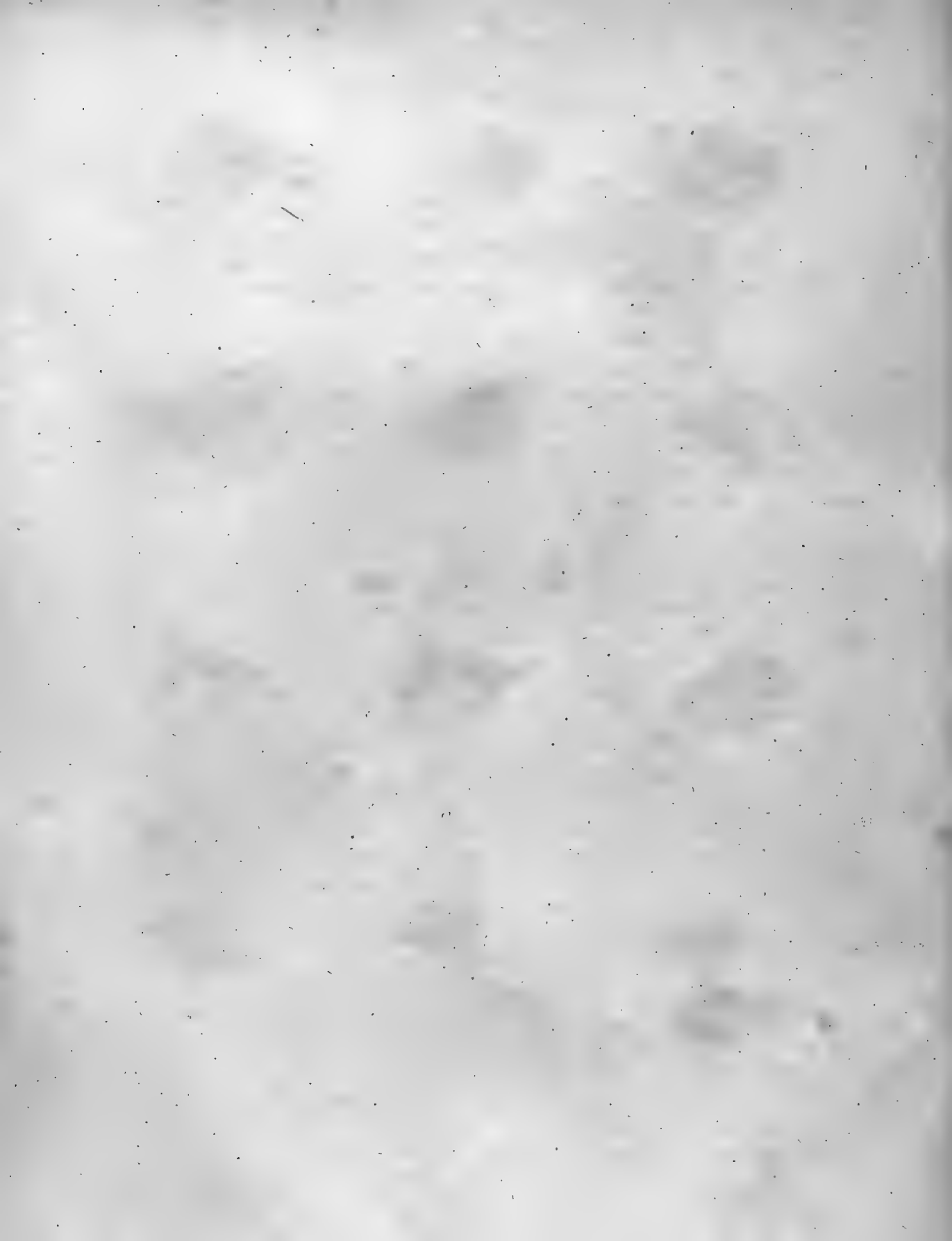


11.

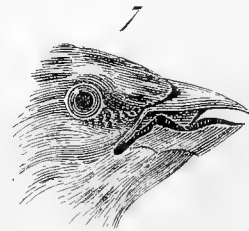
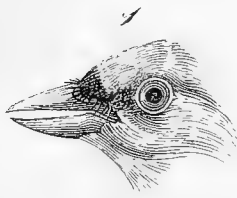


## Becs.

1. du Touraco, 2. du Corbeau, 3. du Bec croisé, 4. du Dur bec, 5. du Bourreuil,  
1<sup>ère</sup> Section, 6. idem 2<sup>e</sup> Section, 7. id. 3<sup>e</sup> Section, 8. id. 4<sup>e</sup> Section, 9. du Gros-bec,  
7<sup>ème</sup> Section, 10. id. 2<sup>e</sup> Section, 11. id. 3<sup>e</sup> Section.



# Planche F.



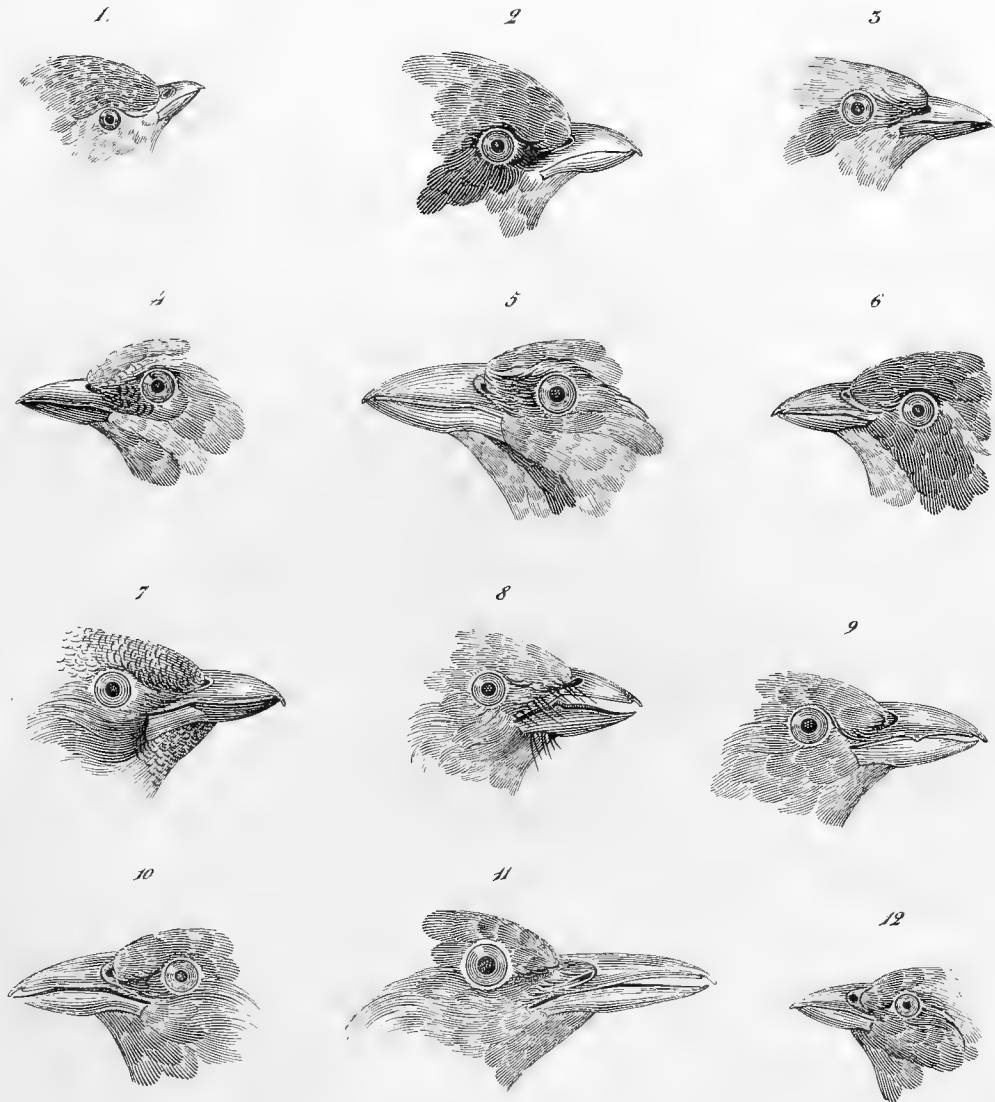
## Bees.

N. 1. de Fringille, 1.<sup>re</sup> Section, 2. idem 2.<sup>me</sup> S.<sup>on</sup>, 3. id. 3.<sup>me</sup> S.<sup>on</sup>,  
4. id. 4.<sup>me</sup> S.<sup>on</sup>, 5. id. 5.<sup>me</sup> S.<sup>on</sup>, 6. de Passerine, 7. de Pivant, 8. de Mésange,  
9. id. 1.<sup>re</sup> S.<sup>on</sup>, 10. id. 2.<sup>me</sup> S.<sup>on</sup>, 11. de Tyranneau, 12. de Manakin.





# Planche G.

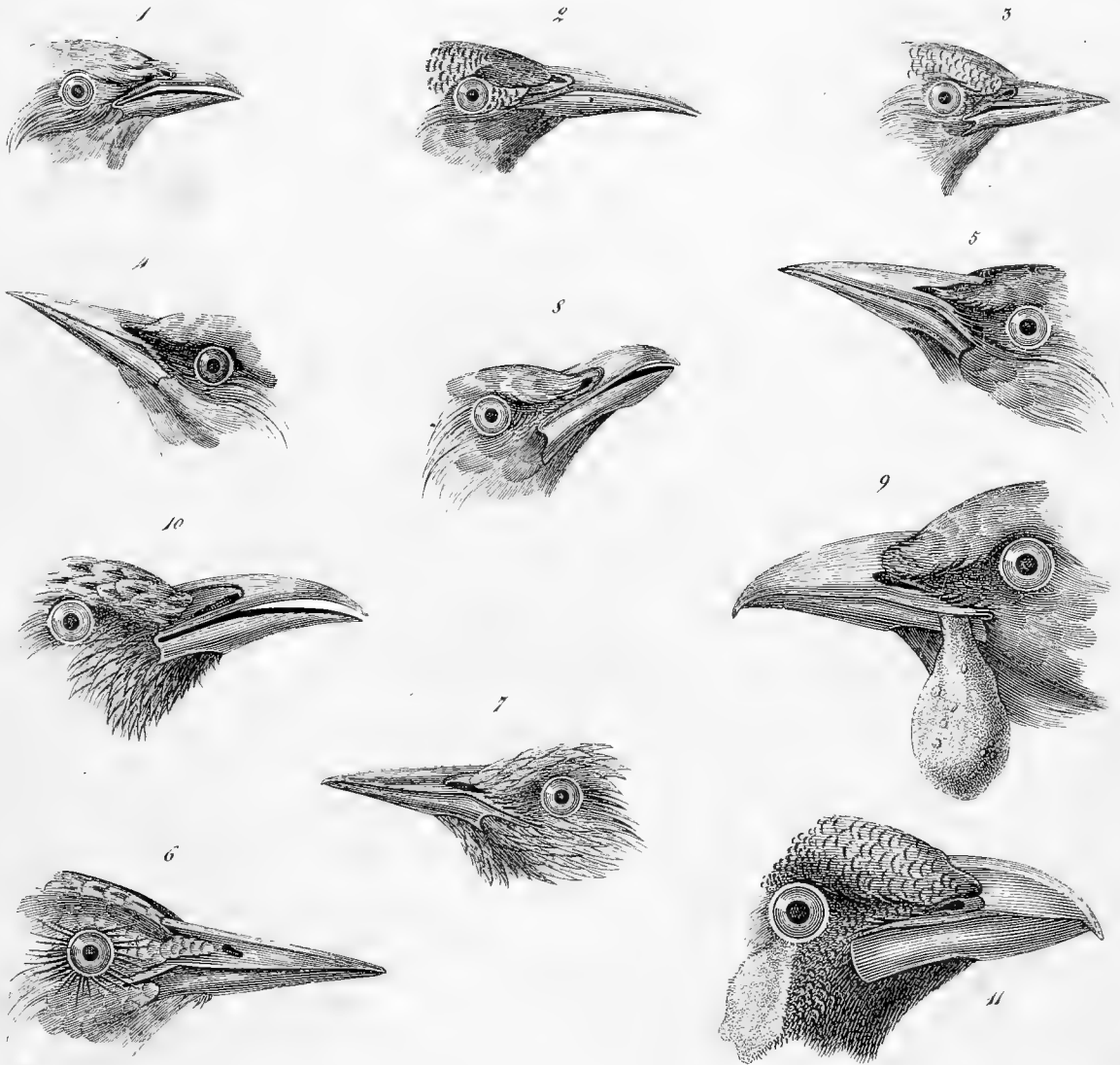


## Becs

N<sup>o</sup> 1. de Pardalote, 2. de Phibalarie, 3. de Nimotie; 4. de Tangara,  
5. d'Albia, 6. d'Arremon, 7. de Jacapa, 8. de Louit, 9. de Piranga,  
10. de Cachyphane, 11. de Lovick, 12. de Cisperiv.



# Planche II.



## Beccs.

N. 1. d'Isterie, 2 de Carouge, 3. de Baltimore, 4. de Croypiale, 5 de Cassique, 6 de Stouernelle, 7. d'Ourneau, 8 de Pique-cauf, 9. de Glainope, 10. de Créadion, 11 de. Mainate

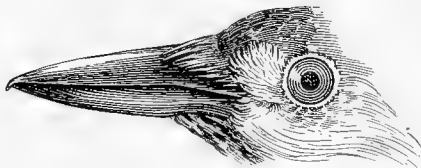


# Planche I.

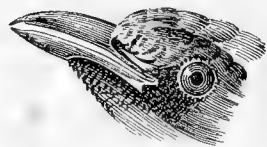
1



10



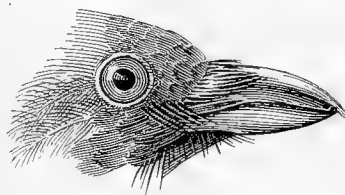
3



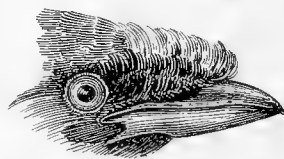
4



6



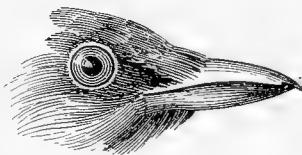
2



11



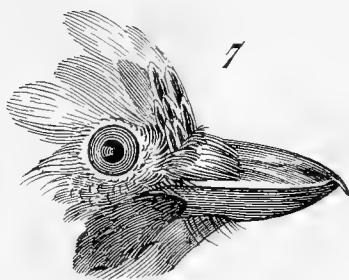
9



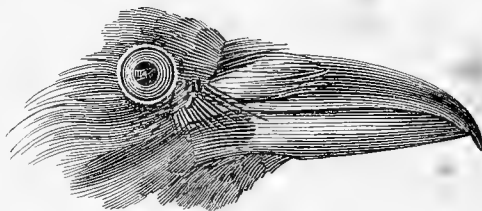
8



7



5

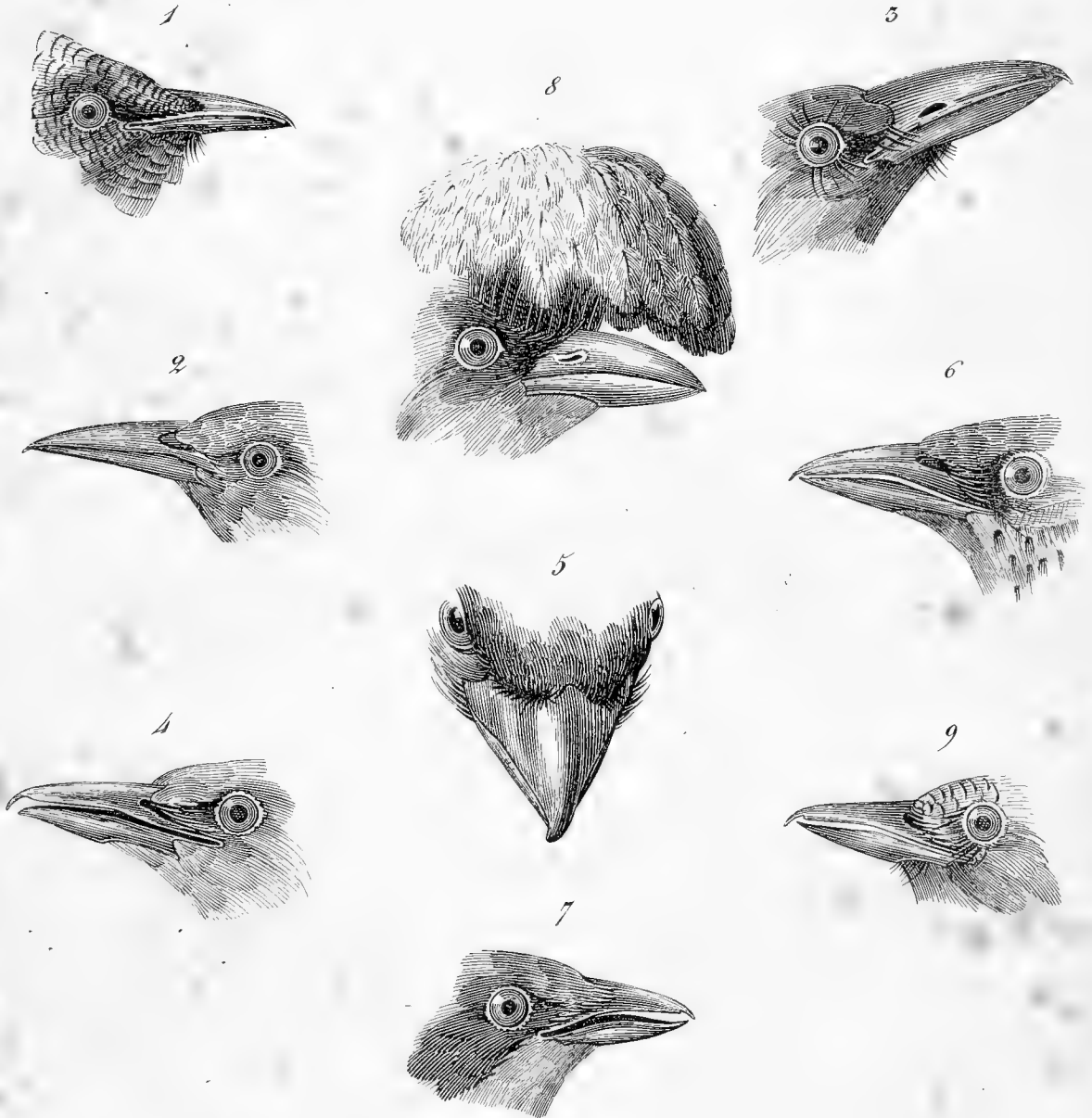


## Becc

N<sup>o</sup> 1. de Manucode, 2. de Sifilet, 3. de Lophorine, 4. de Samalie, 5. de Corbeau, 6. de Pie, 7. de Geai, 8. de Coracias, 9. de Choquant, 10. de Casse-noix, 11. de Cémia.



# Planche J.



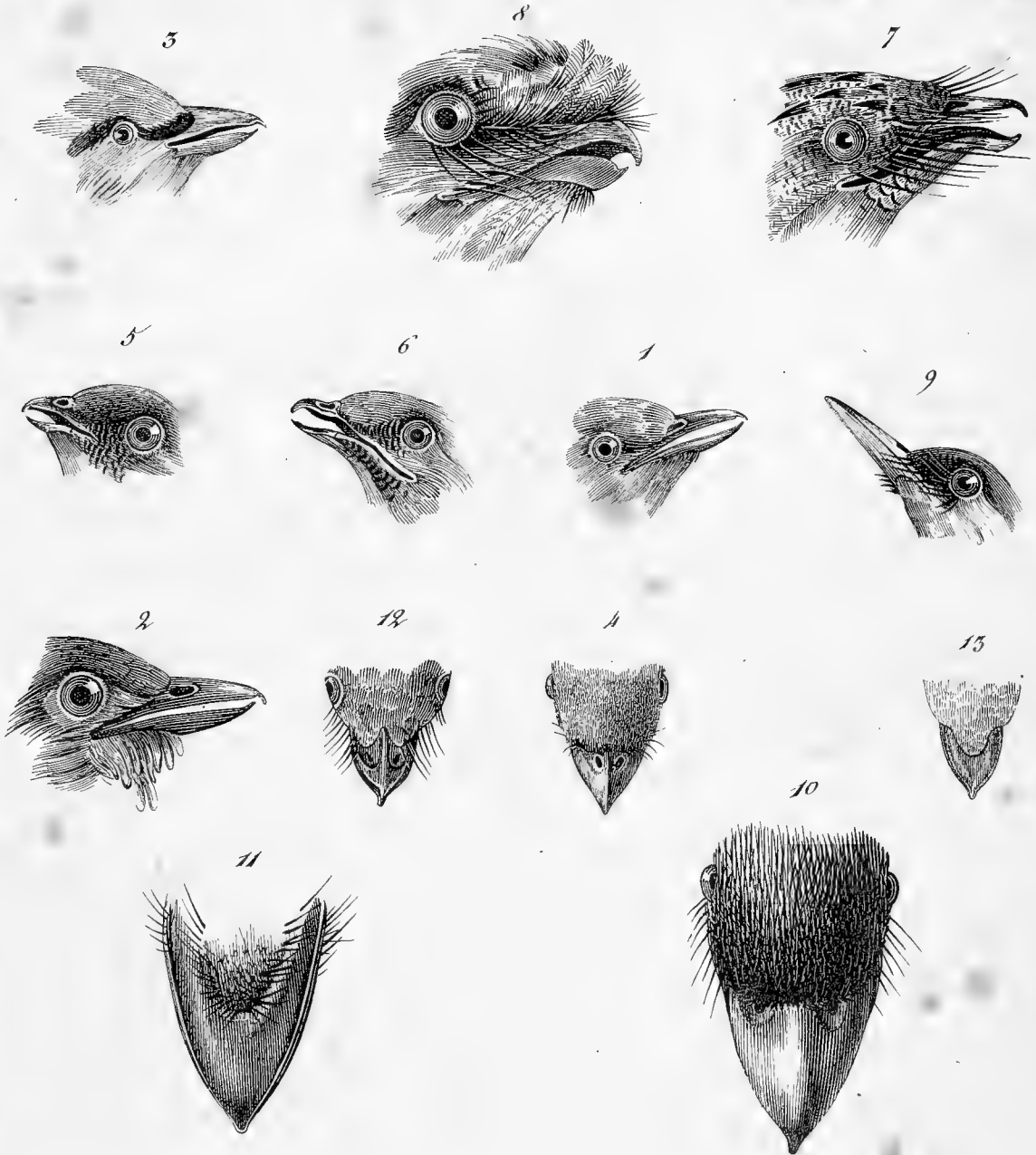
## Becc

N.º 1. d'Astrapie, 2. de Quiscalé, 3. de Caspican, 4. de Rollier, 5. de Rollé (en dessus), 6. de Coracine 1.º sect.º, 7. id. 2.º sec., 8. id. 3.º sec., 9. de Quuhau.





# Planche K.



## Becs :

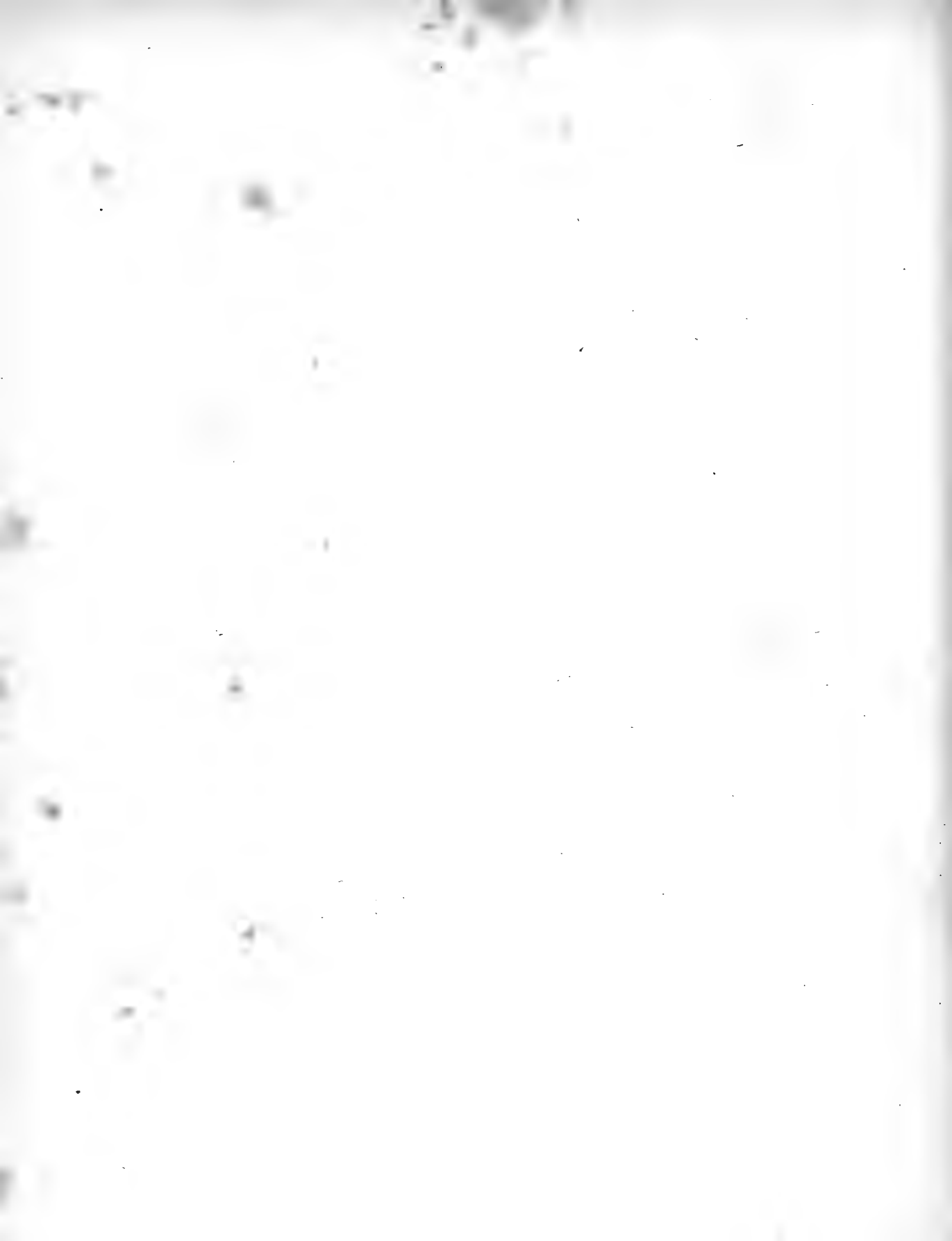
N.° 1. de Cotinga, 2. de Cotinga averano, 3. de Taseur, 4. de Cersine  
 (en dessus), 5. d'Hirondelle, 6. de Martinet, 7. d'Engoulevent, 8. de Podarge,  
 9. de Codier, 10. de Platyrhynque 1<sup>o</sup> sect.<sup>on</sup> (en dessus), 11. le même (en dessous), 12.  
 de Platyrhynque 2<sup>o</sup> sect.<sup>on</sup> (en dessus), 13. le même (en dessous)



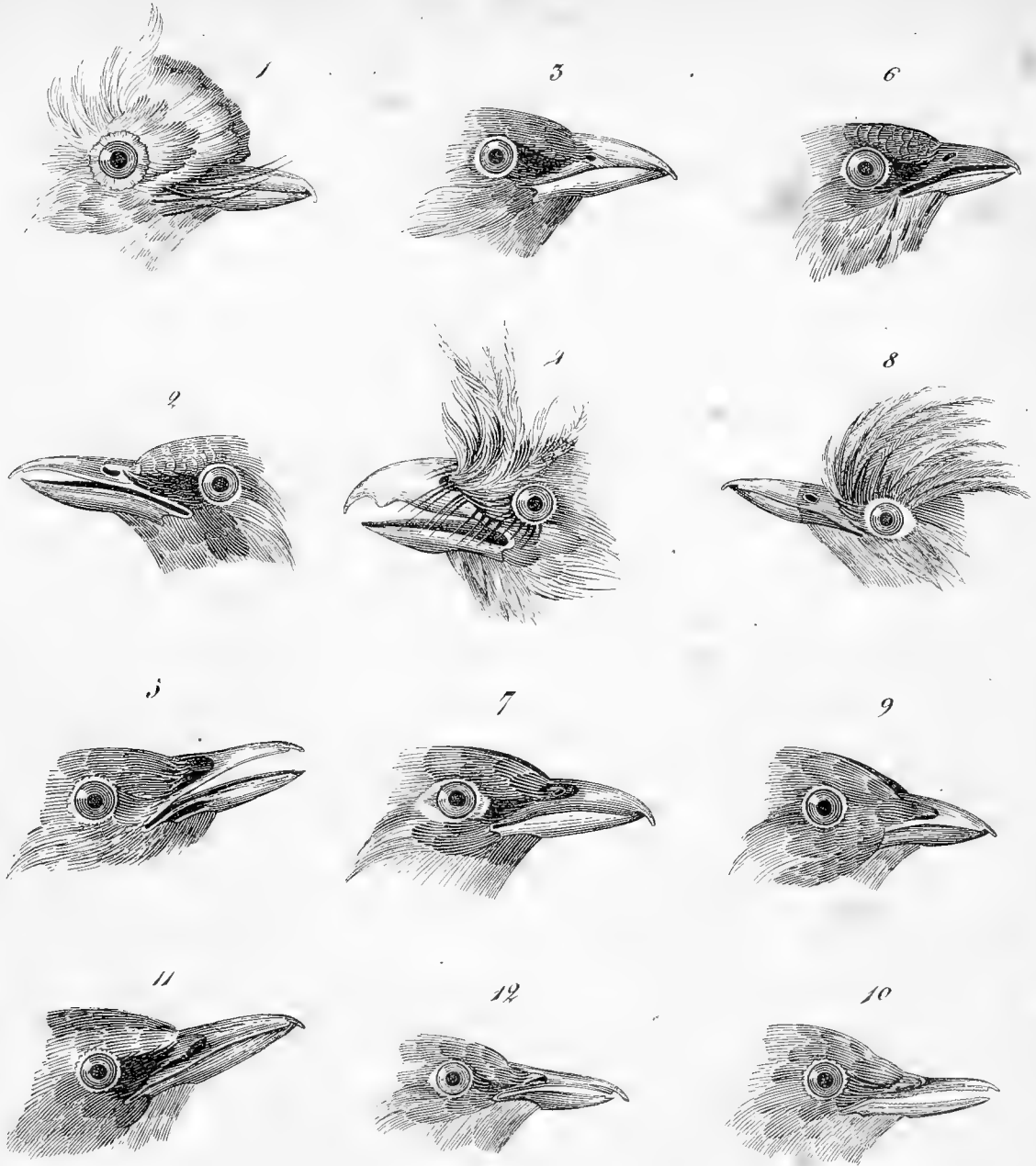


Becc

1. d'Echenilleur, 2. de Gobe-mouche, 3. de Civan, 4. de Becarde, 5. de Pie-grieche, 6. de Falconelle, 7. de Lanion, 8. de Batara, 9. de Villucion, 10. de Diongo, 11. de Pithys

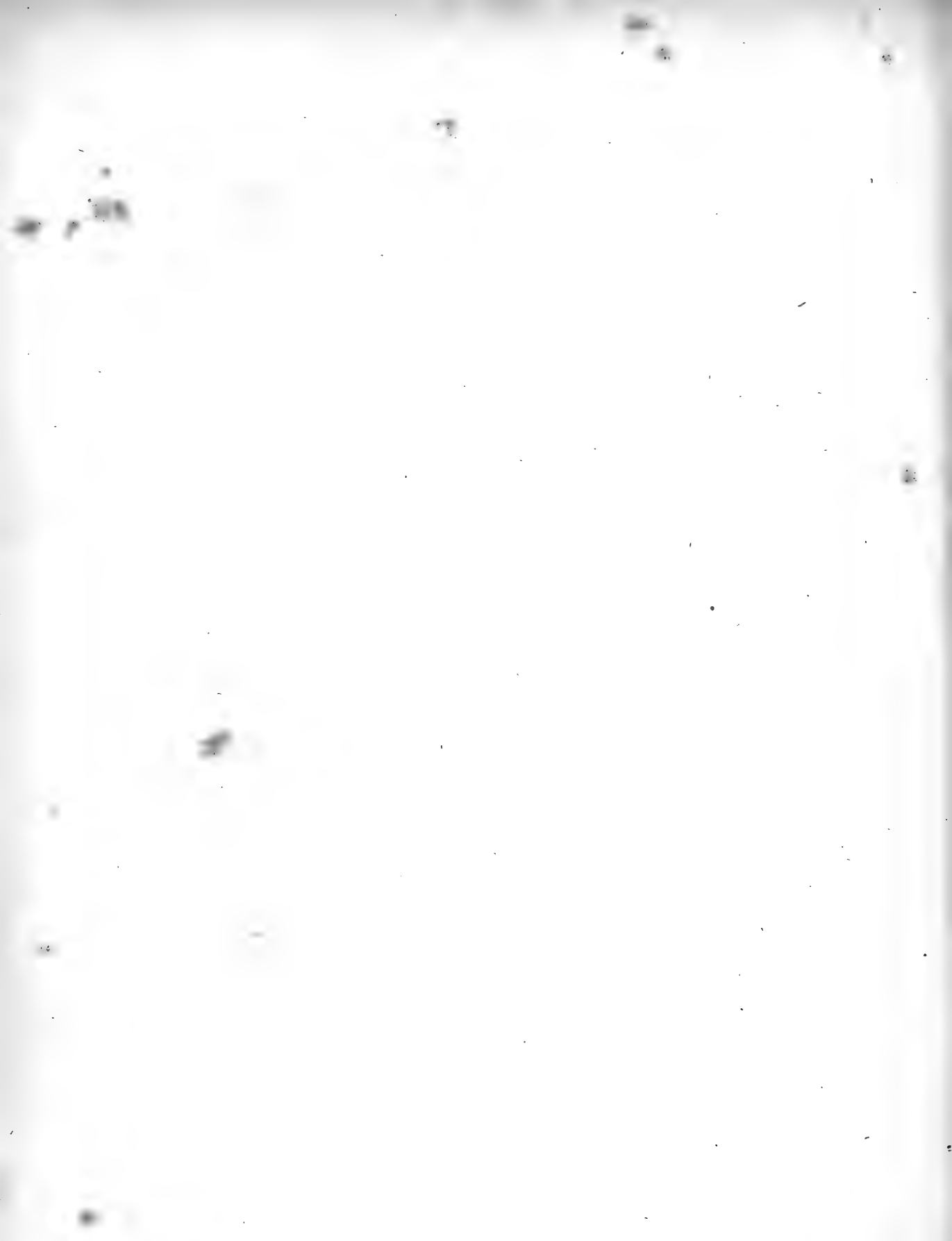


# Planche M.

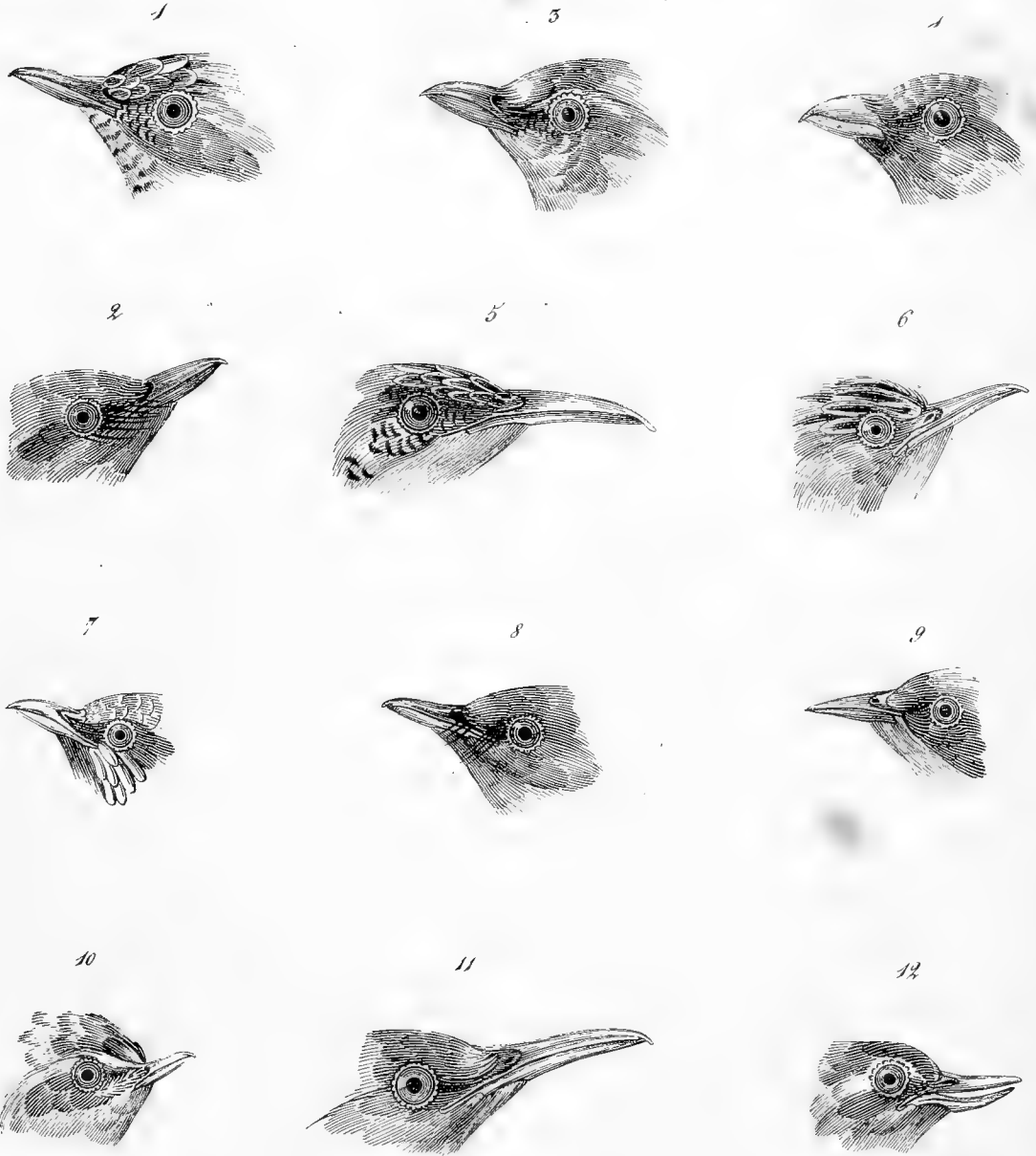


## Bees

N. 1. de Bagadais, 2. de Gonoleck, 3. de Pangraien, 4. de Sparacte,  
5. de Merle, 6. d'Esclave, 7. de Sphecoptère, 8. de Martin, 9. de Manovine,  
10. d'Aquassière, 11. de Brève, 12. de Fourmilier.



# Planche N.



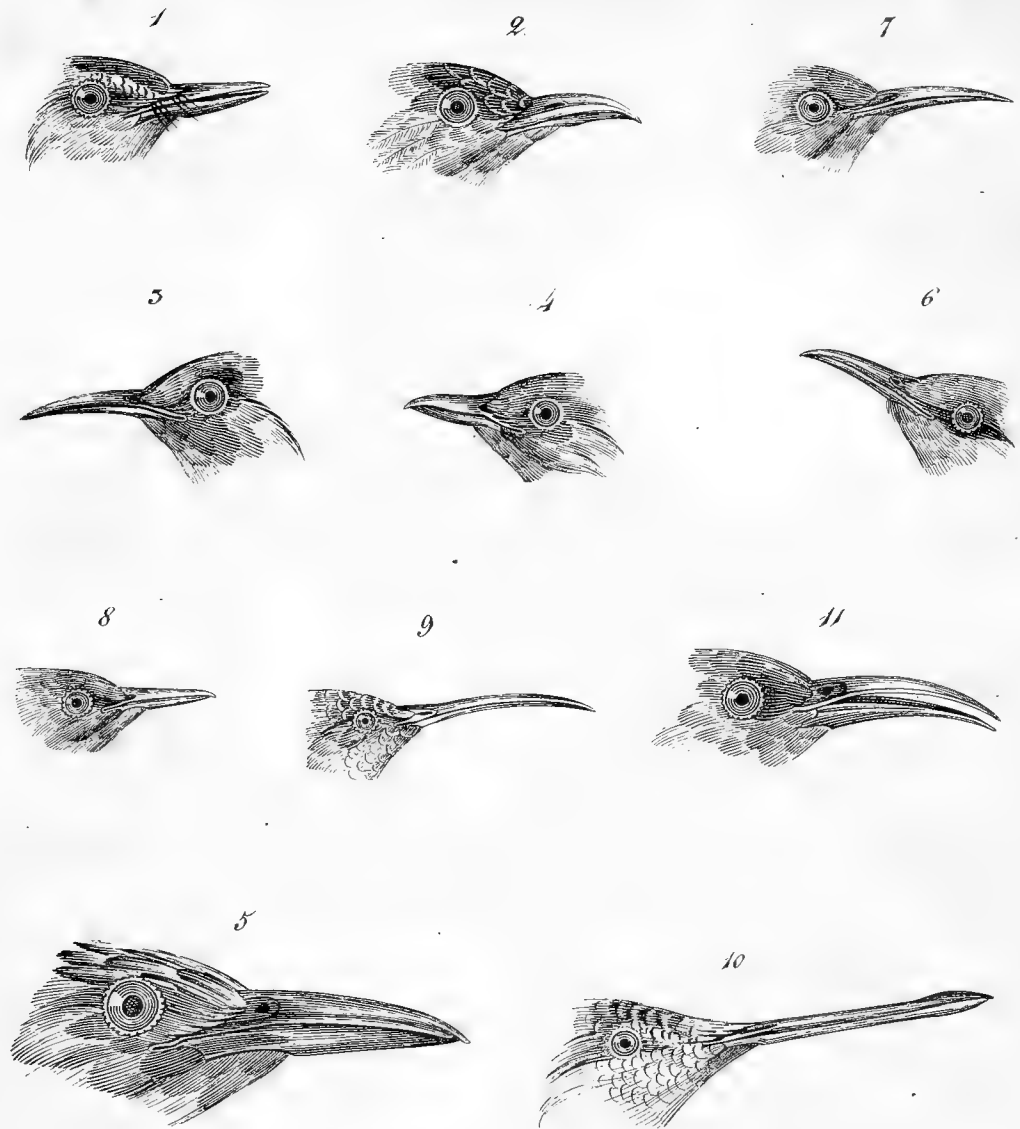
## Bucer

N.<sup>o</sup> 1. de Pigot, 2. de Mottoux, 3. d'Alouette 1<sup>re</sup> Section, 4. Idem 2<sup>me</sup> S.<sup>on</sup>, 5. id.  
3<sup>me</sup> S.<sup>on</sup>, 6. de Piqui, 7. de Mérian, 8. de Fauvette 1<sup>re</sup> S.<sup>on</sup>, 9. id 2<sup>me</sup> S.<sup>on</sup>, 10. de Roitelet,  
11. de Thyolhore, 12. de Sittine.



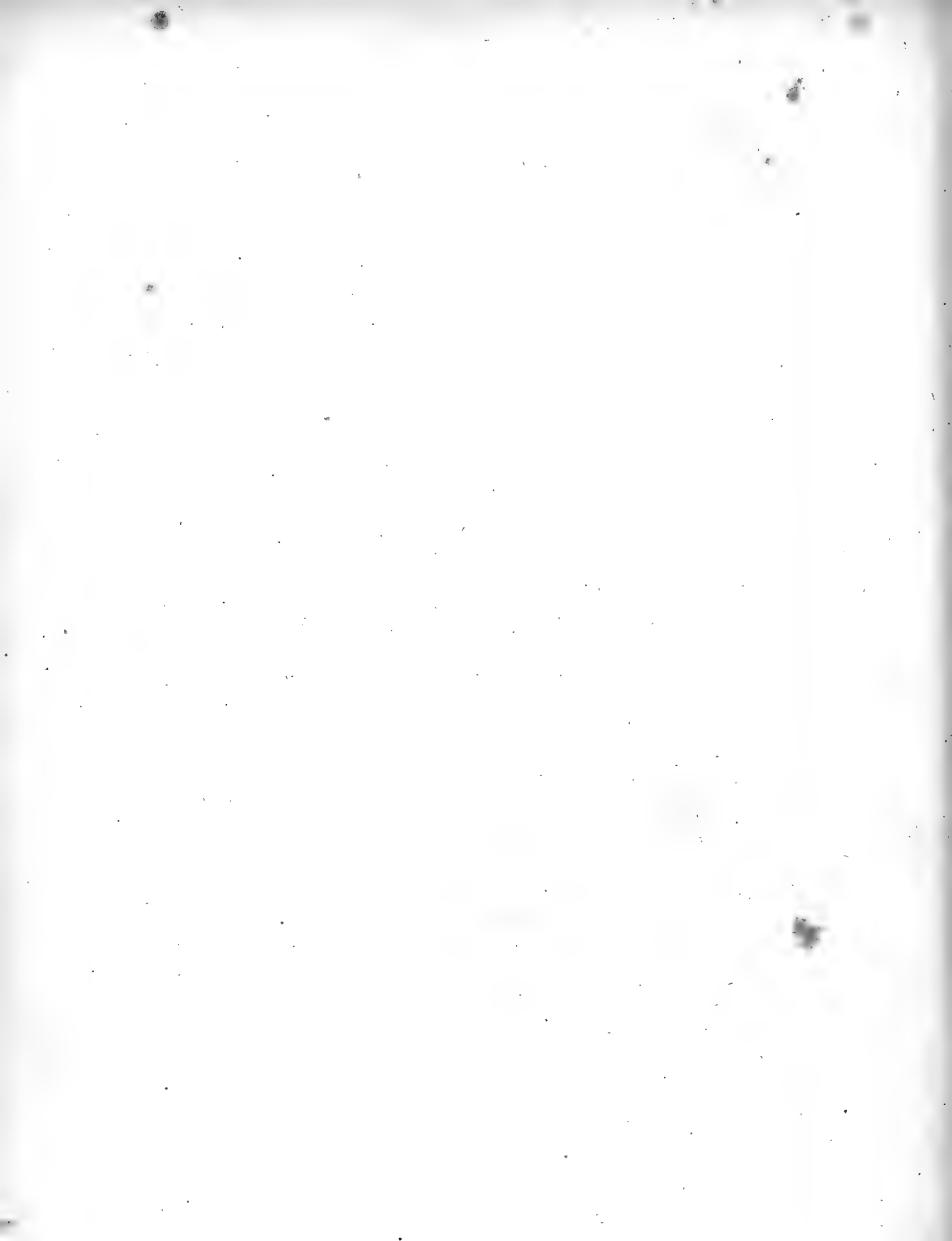


# Planche 0.



## Becc

N. 1. de Sittelle, 2. de Picchion, 3. de Grimpereau, 4. de Synallaxe, 5. de Picucule, 6. de Quit-quit, 7. de Soui-mangu 1.<sup>re</sup> Sect.<sup>on</sup>, 8. id 2.<sup>re</sup> sect.<sup>on</sup>, 9. de Colibri, 10. d'Oiseau-mouche, 11. d'Hérotaire.

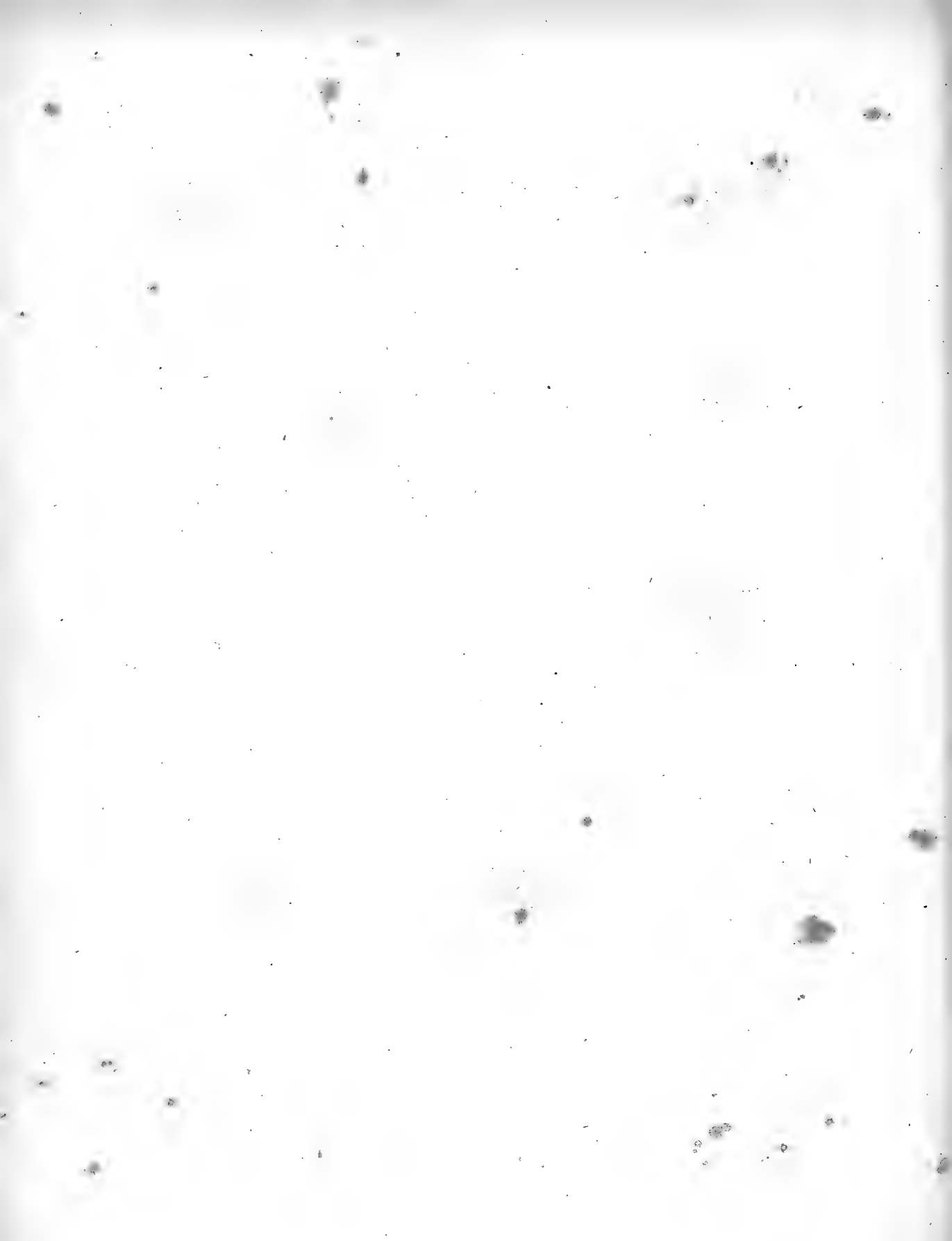


# Planche P.



## Becc

N<sup>o</sup>. 1. de Polochion, 2. de Piput, 3. de Guépier, 4. de Martin-pêcheur,  
 1<sup>re</sup> Sect<sup>on</sup>, 5. id 2<sup>e</sup> Sect<sup>on</sup>, 6. de Ruyicole, 7. de Momot, 8. de Calao, 9. de  
 Menure, 10. de Sava.

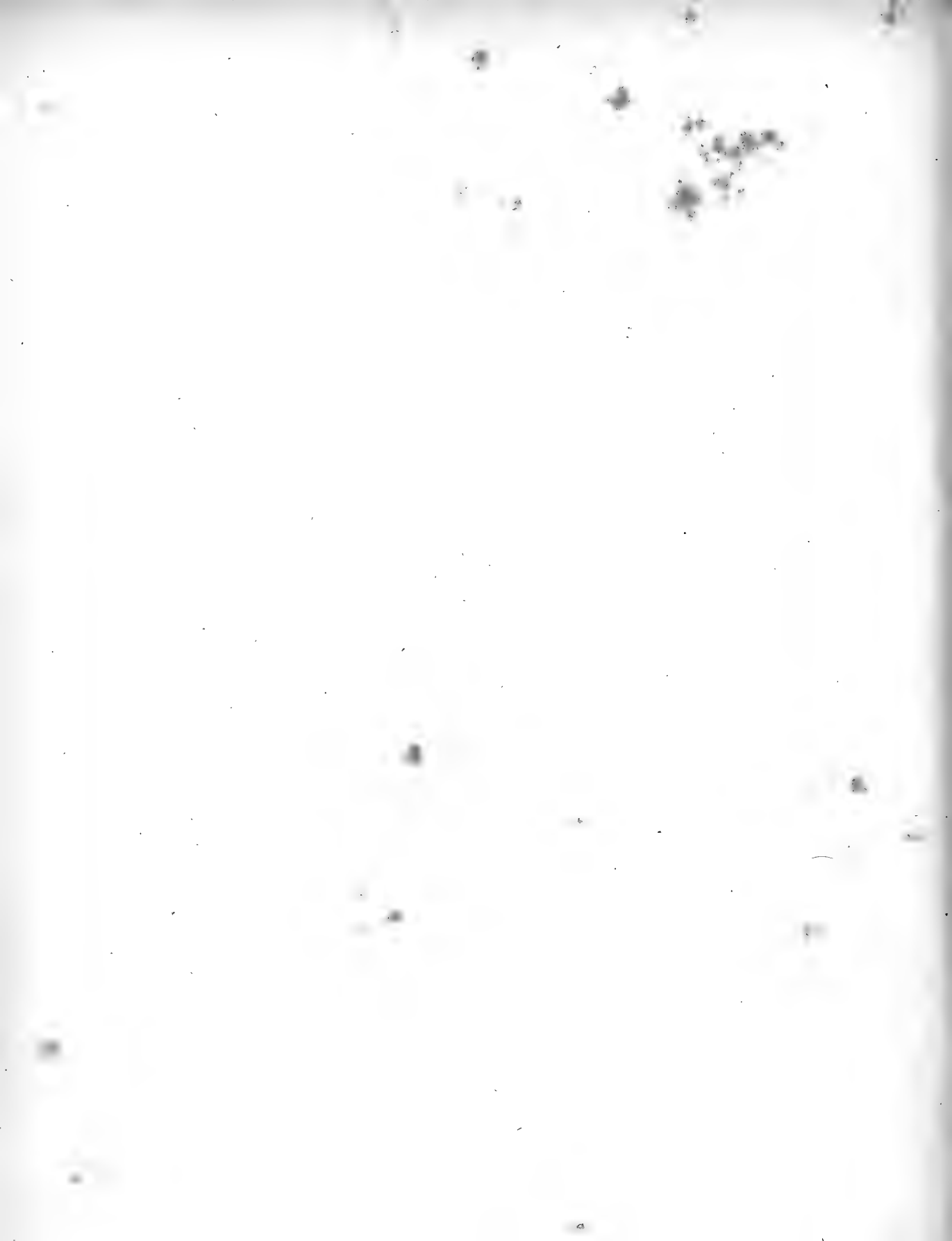


# Planche C.

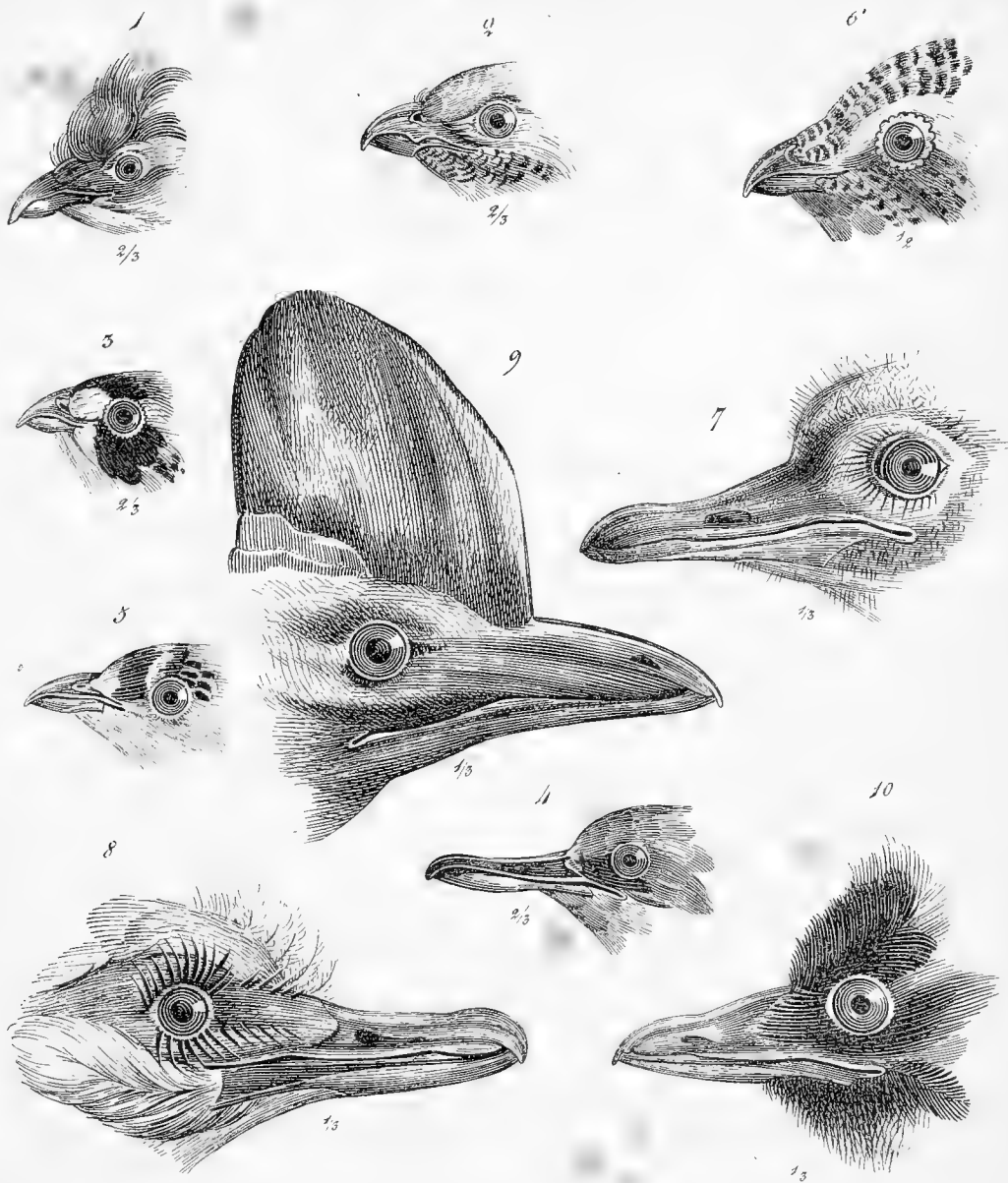


# Bee-e

N.º 1. de Pigeon 1.<sup>re</sup> sect.<sup>on</sup>, 2. Idem 2.<sup>e</sup> s.<sup>on</sup> 3. de Goura, 4. d'Yacou, 5. de  
 Hoox 1.<sup>re</sup> s.<sup>on</sup> 6. id 2.<sup>e</sup> s.<sup>on</sup>, 7. de Dindon, 8. d'Exeronnier, 9. de Napaul  
 10. de Monaul.



# Planche R.



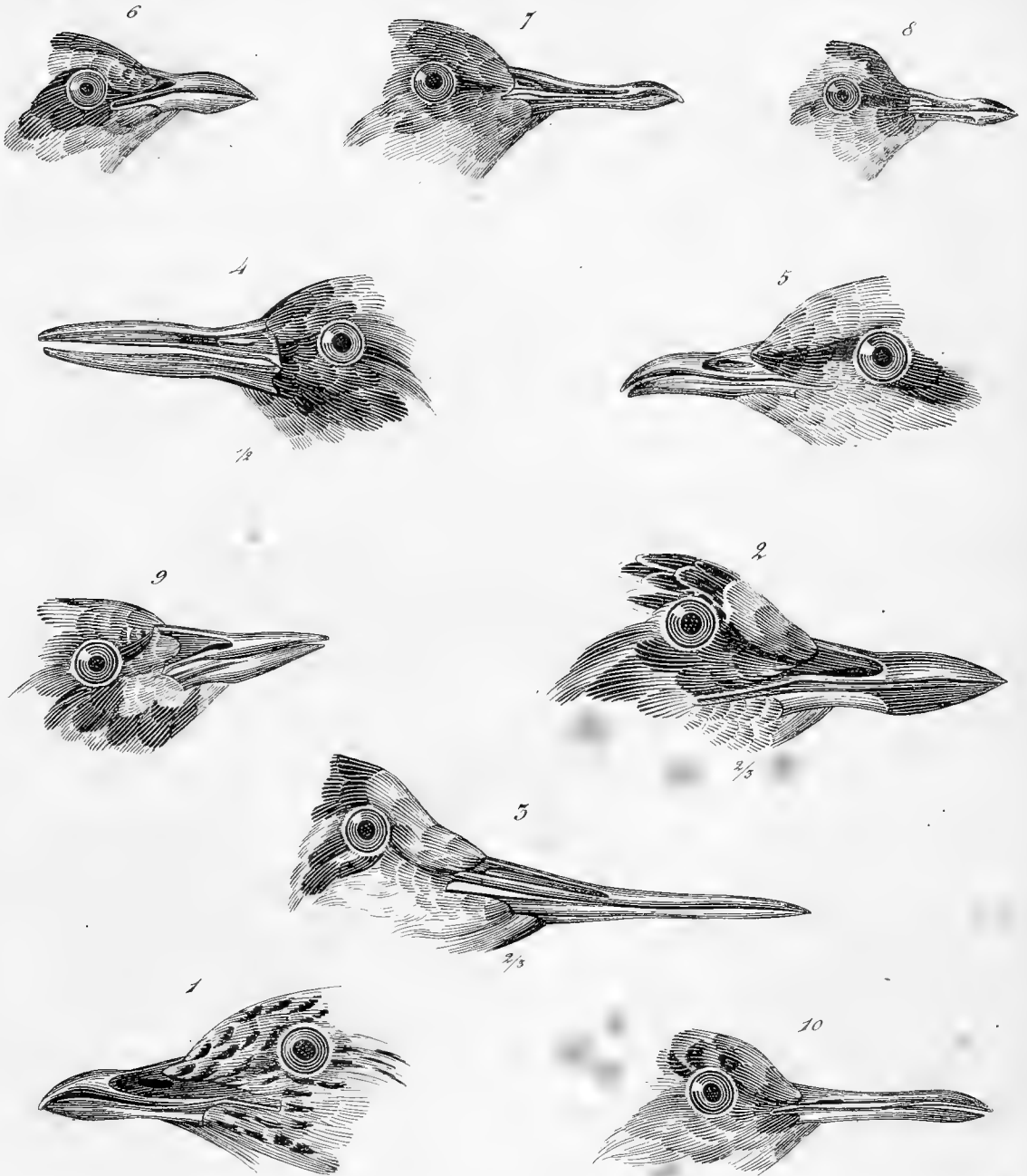
## Bec et

N<sup>o</sup> 1. de Pintade, 2. de Coccyz, 3. de Colin, 4. de Tinamou, 5. de  
Curnix, 6. de Tétras, 7. d'Autruche, 8. de Nandou, 9. de Casuar,  
10. d'Emou.





# Planche 5.

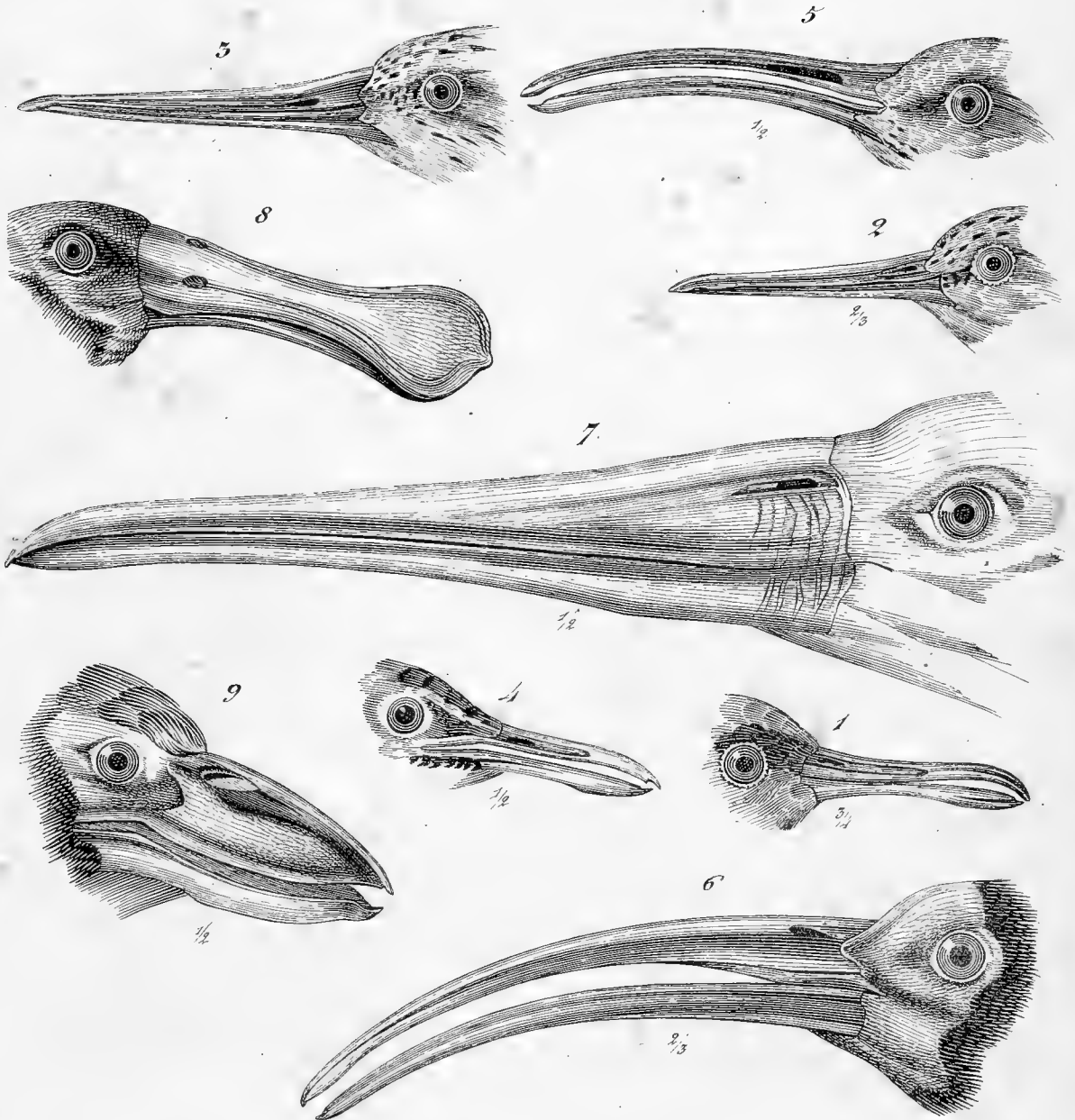


## Becc.

N.º 1. d'Outarde; 2. d'Éclainème, 3. d'Échasse, 4. d'Hutrie, 5. de  
Couverite, 6. de Pluvier, 7. de Sanderling, 8. de Pluvier, 9. d'Arenaire,  
10. de Chevalier.

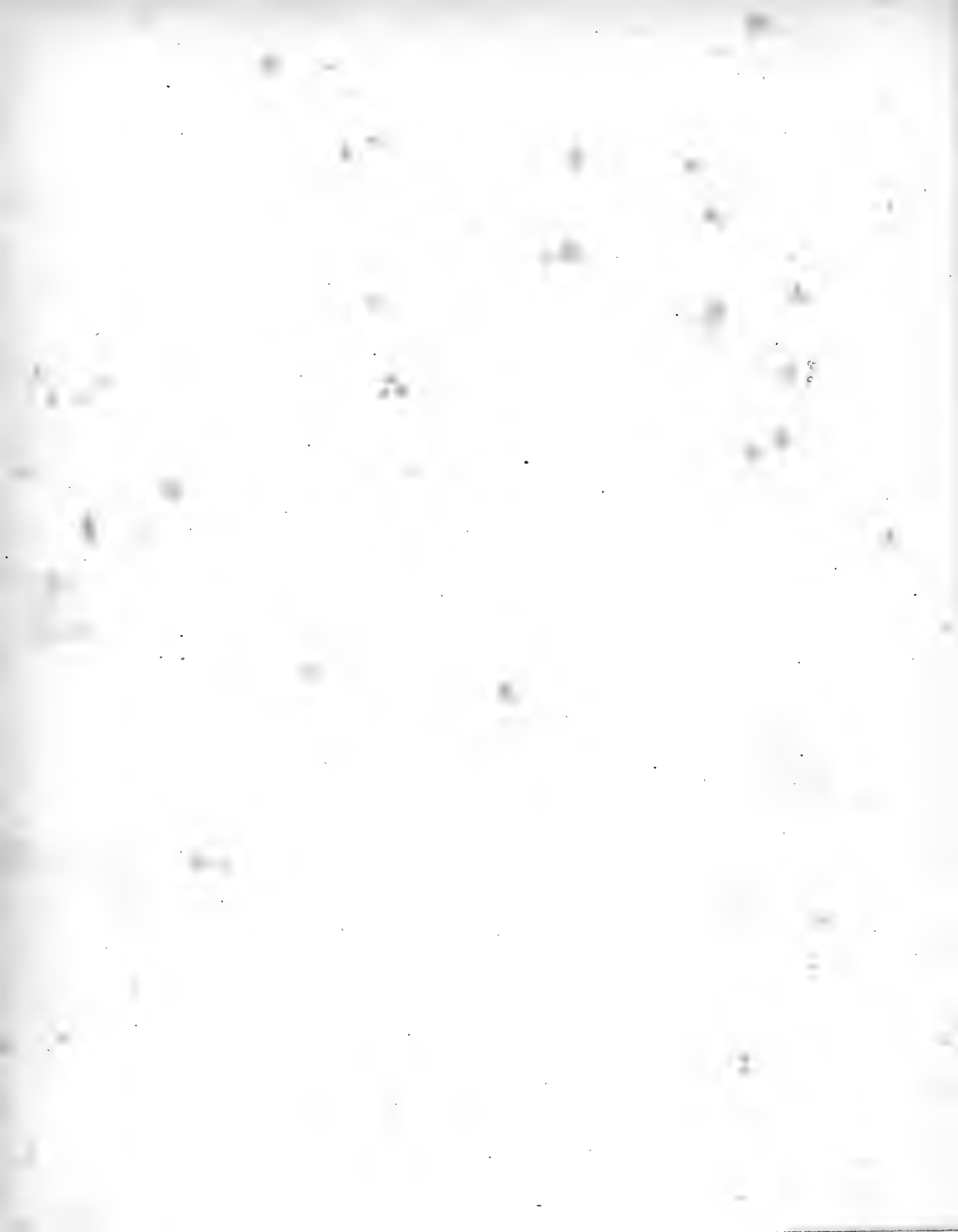


# Planche T.

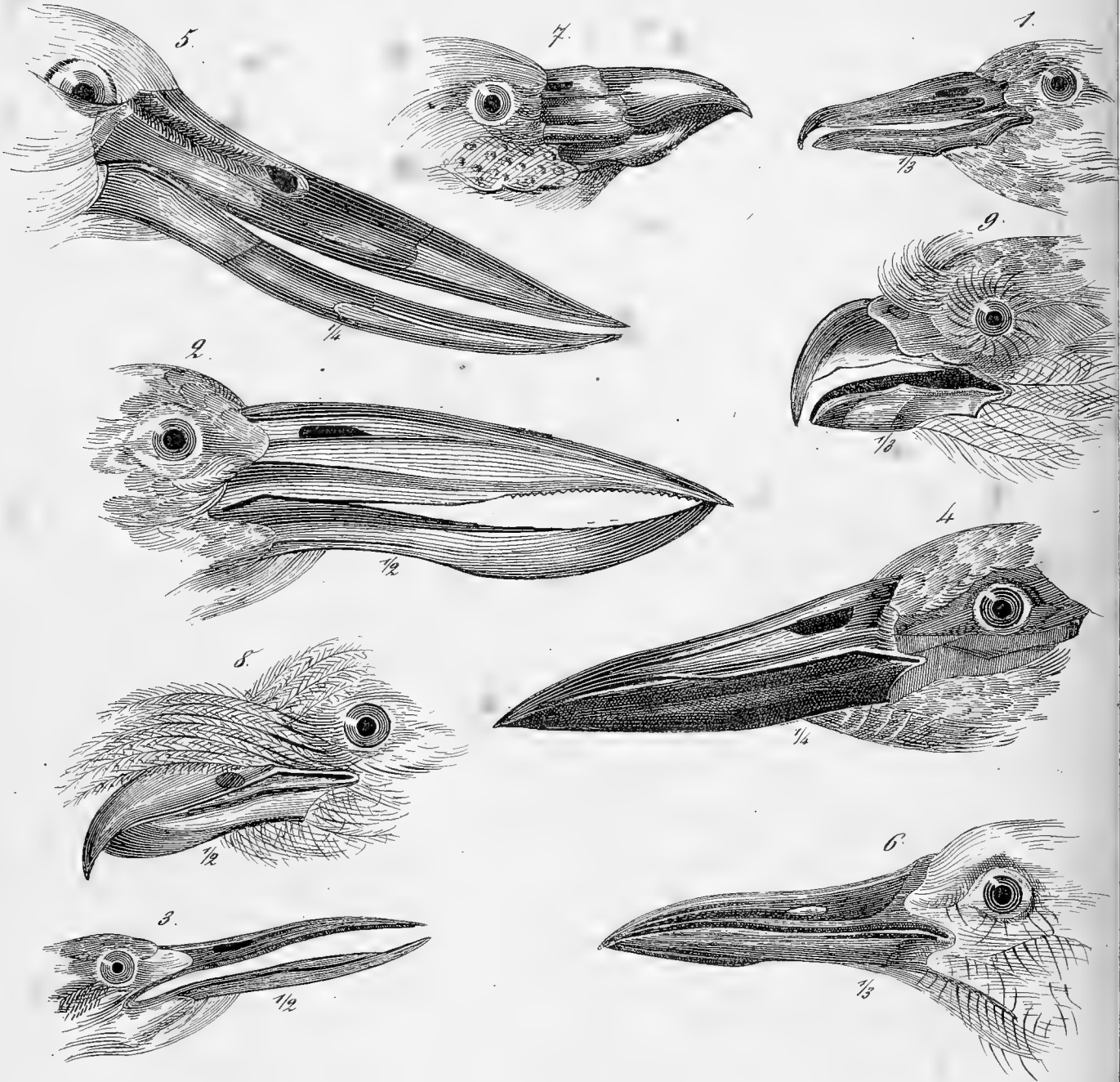


## Becc,

N.° 1. de Rhynchée, 2. de Bécassine, 3. de Barge, 4. de Couraie, 5. de Courlis, 6. d'His, 7. de Cantale, 8. de Spatule, 9. de Saracou.

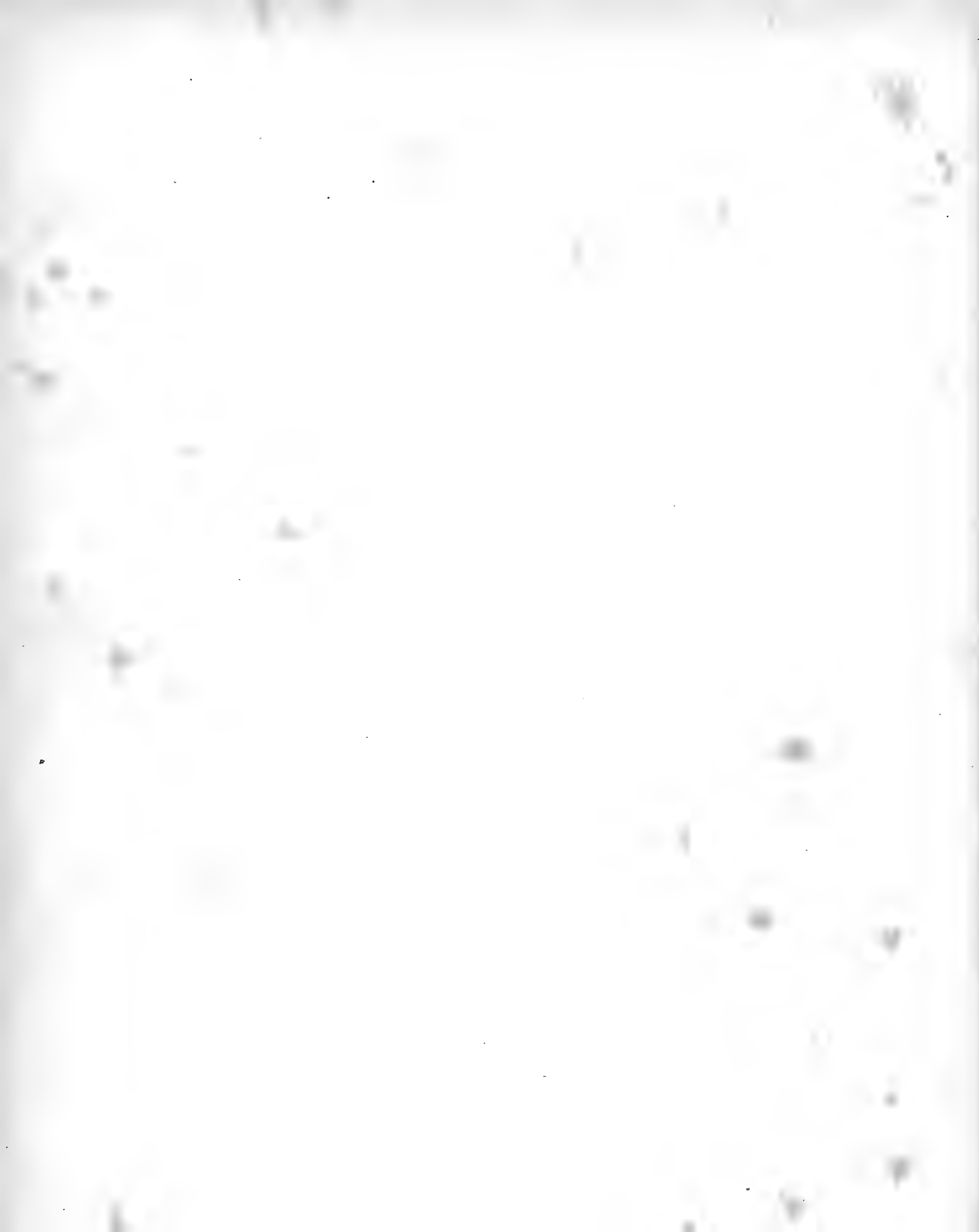


Manche, V.

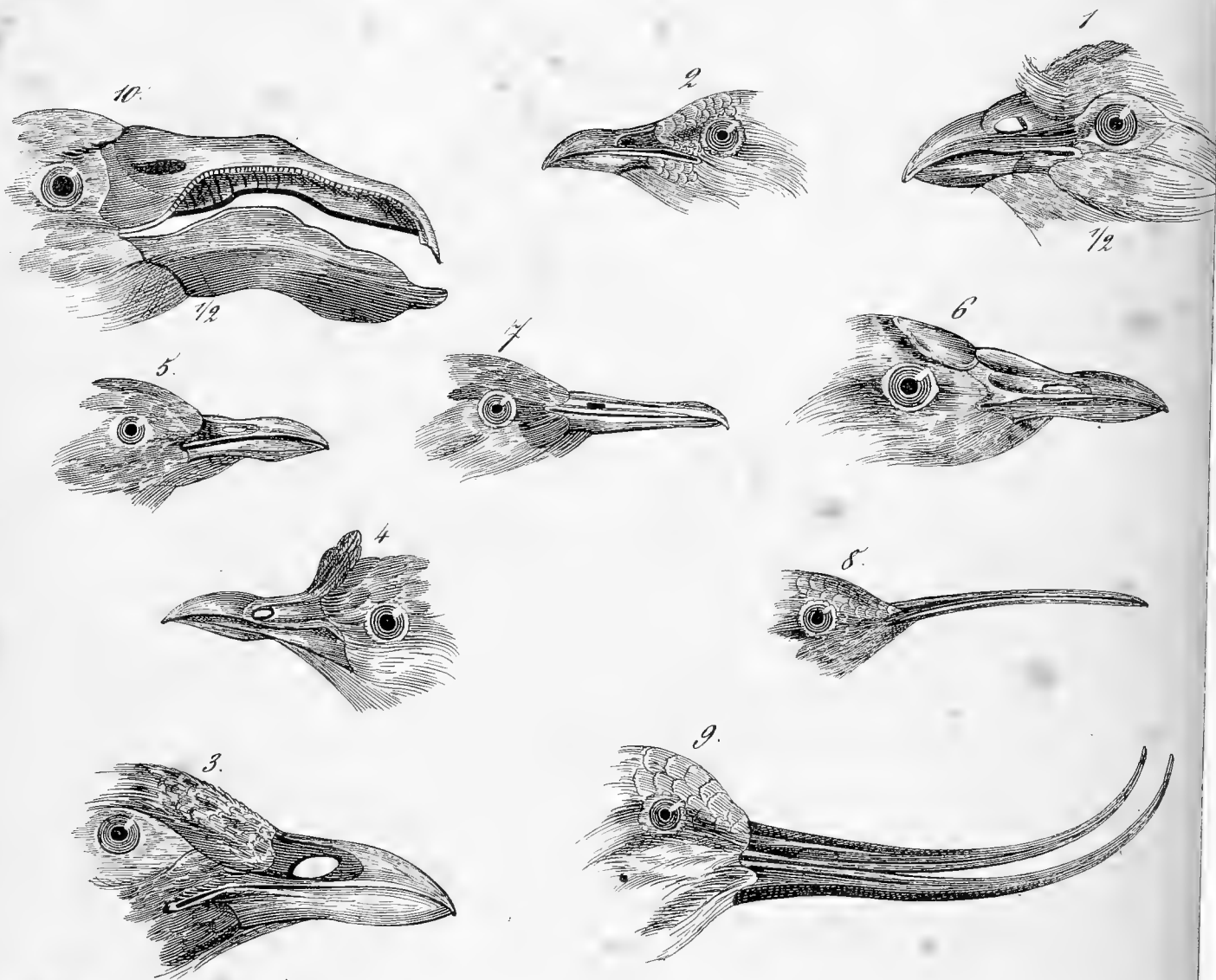


Becs.

1. D'Ombrette, 2. d'Anastome, 3. de Néion, 4. de Cigogne, 5. de Sabirou.  
 6. de Grue, 7. de Chionus, 8. de Curiamia, 9. de Secrétaire.



# Planche V.



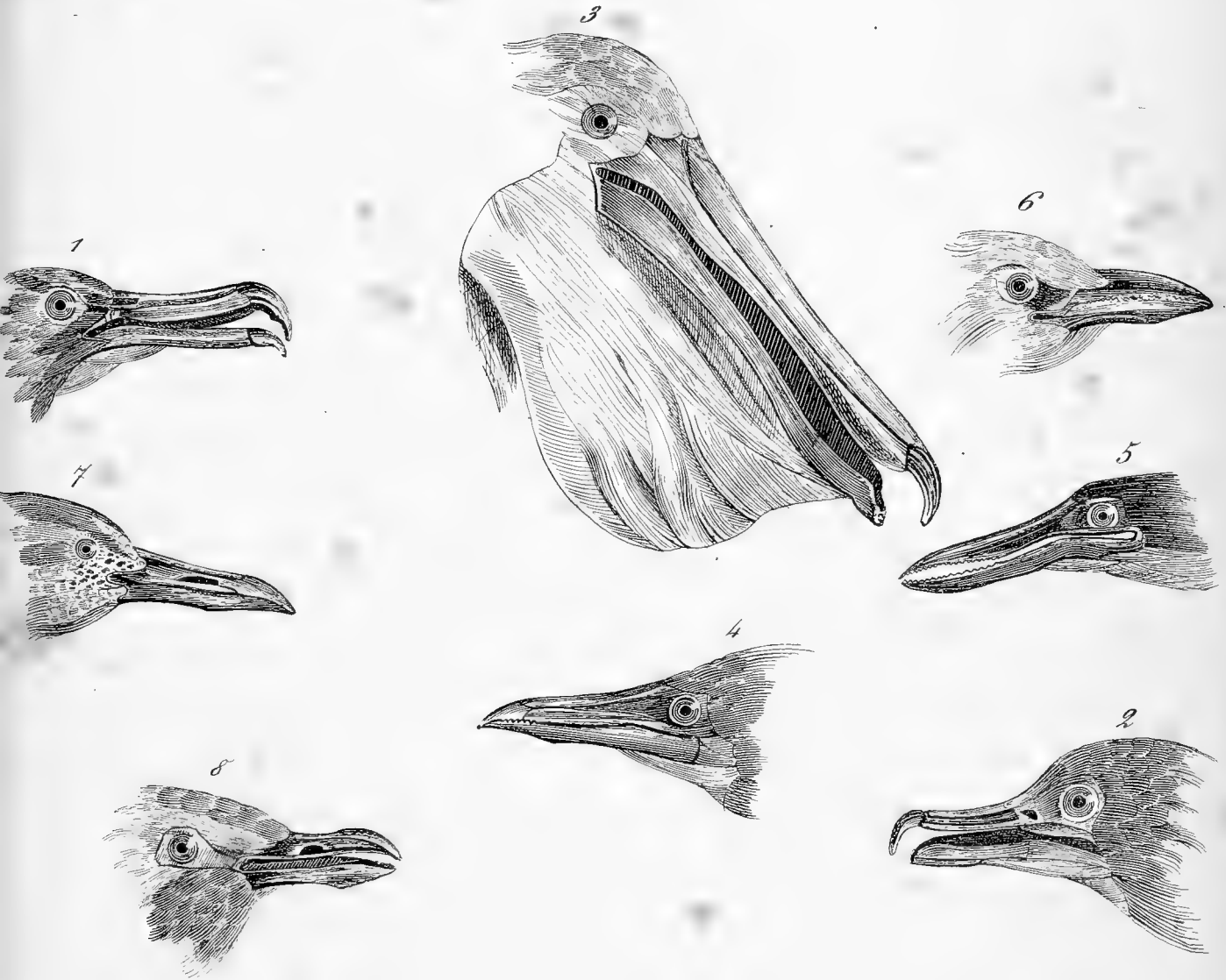
## Becc.

1. de Chavaria, 2. de Glaricé, 3. d'Azumi, 4. de Sacana caruncule,  
5. de Rale, 6. de Gallinule, 7. de Crymophile, 8. de Phalarope, 9. d'Avocette,  
10. de Phénicoptère.





# Planche X.



## Bees.

1. de Frigate, 2. de Coraocran, 3. de Pelican, 4. de Fou, 5. d'Anhinga,  
6. de Phaeton, 7. d'Alchorne, 8. de Grebe <sup>1<sup>re</sup></sup> Section.



# Planche, Y.

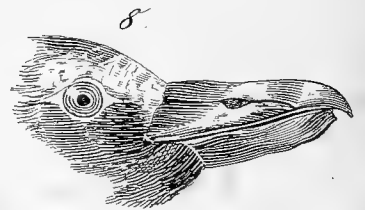
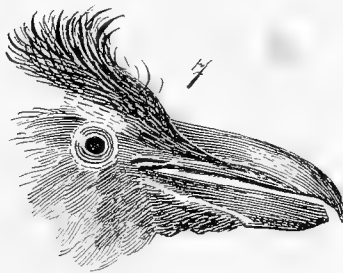
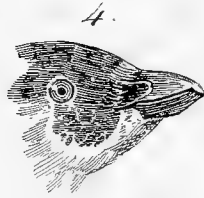
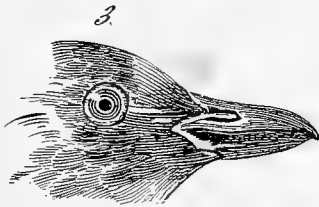
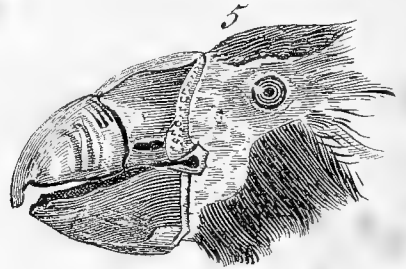


## Pétre.

1. de Harle, 2. de Cécropsis, 3. d'Océ, 4. de Canard, 5. de Microrvire,  
6. de Mouette, 7. de Héron, 8. de Phyncoops, 9. de Pétrée section.



*Planche I.*

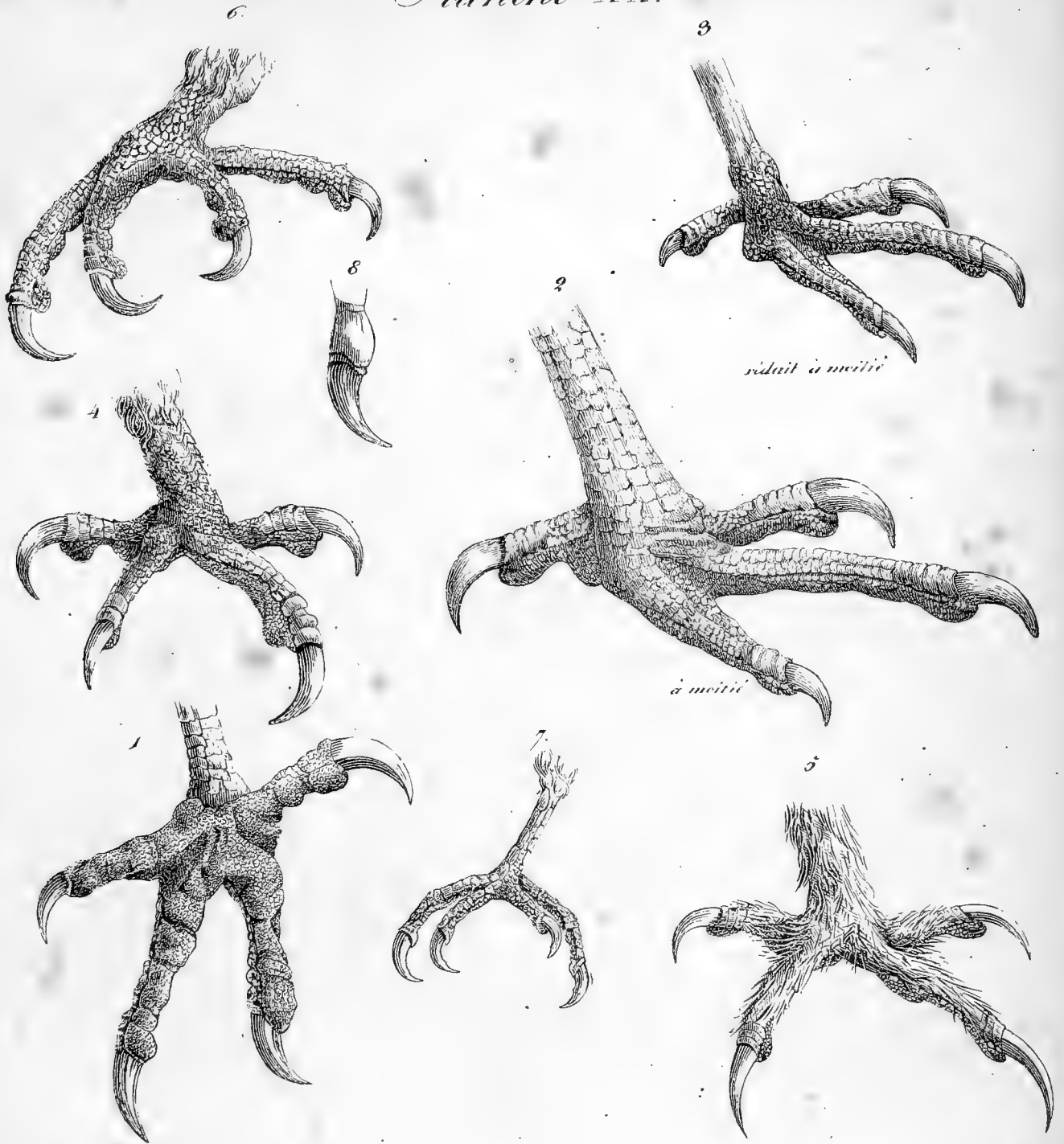


*Becc.*

1. de Petrel 2<sup>me</sup> section; 2. d'Albatros, 3. de Guillemot; 4. de Mergule,  
5. de Macaroux, 6. d'Algue, 7. de Gorfou, 8. d'Apténodyte.



# Planche AA.



## Pieds

N. 1. d'Accipitrin, vu en dessous. 2. de Vautour, vu en dessus. 3. d'Aura, id. 4. de Bualbuzard, id. 5. de Chevotte, id. 6. de Perroquet, id. 7. de Pie, id. 8. angle intermed.  
de Bualbuzard, vu en dessous

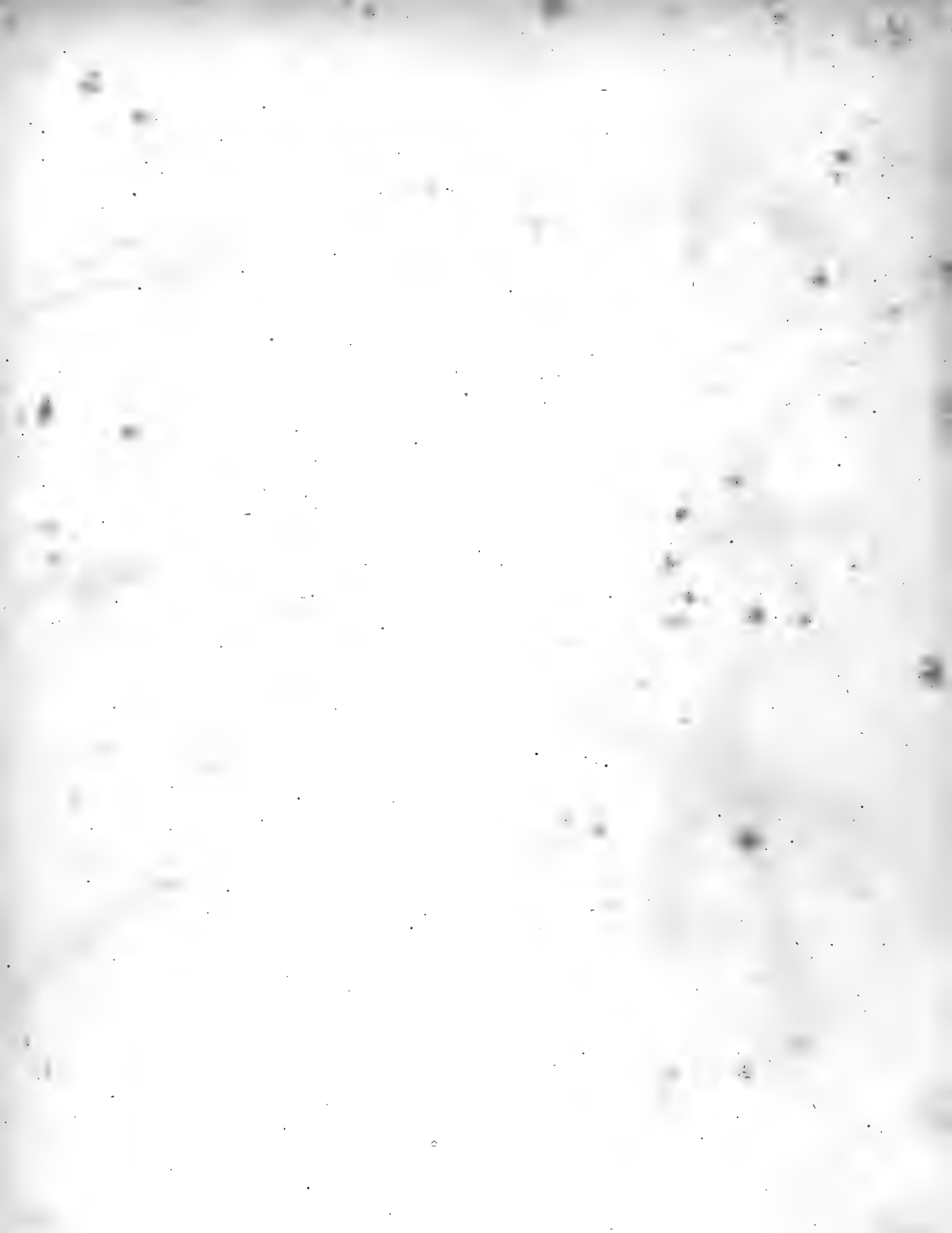
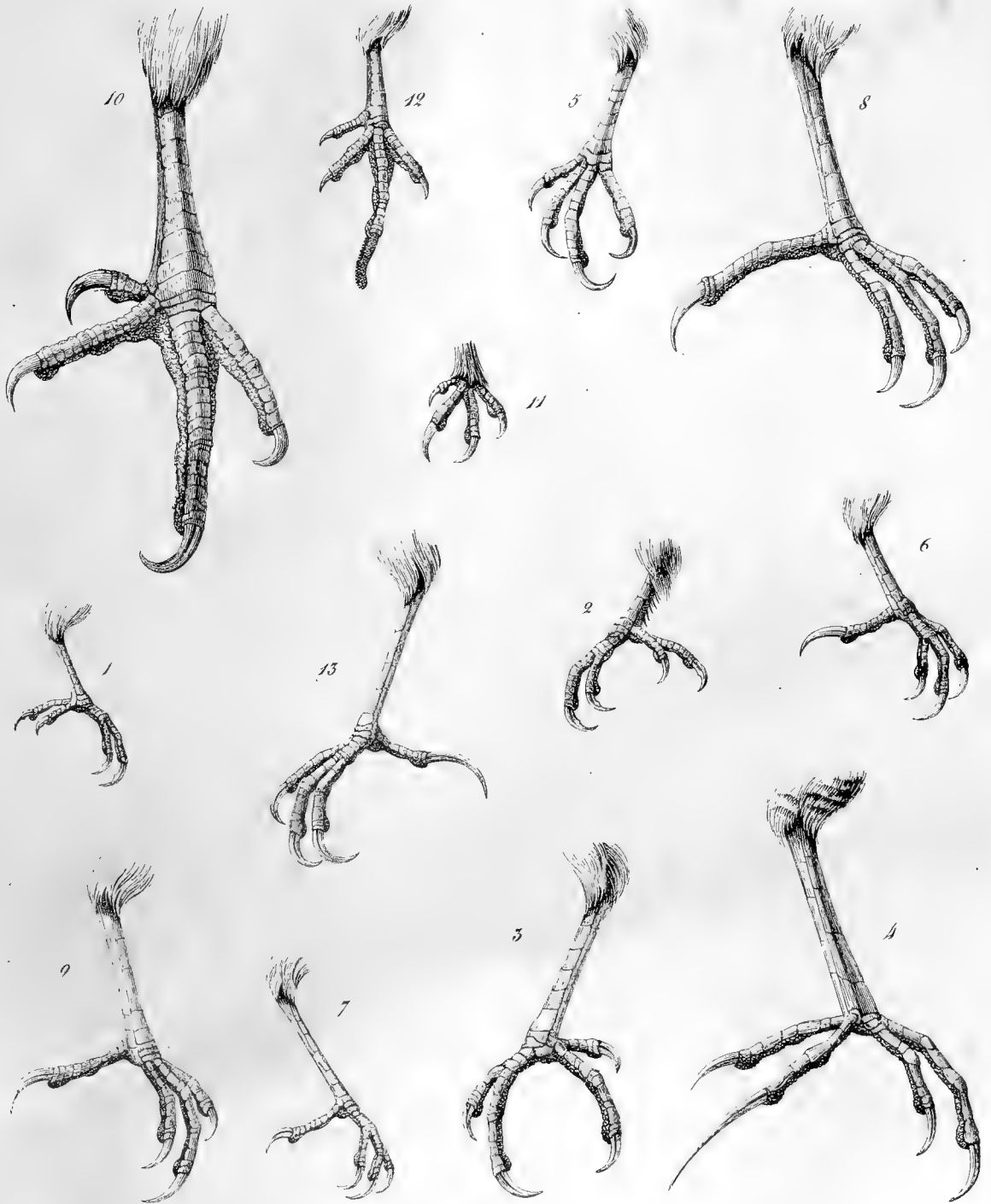




Planche BB.



Pieds

N. 1. de Tacaman, 2. de Couroucou, 3. de Barbican, 4. de Toulou, 5. de Colicu, 6. de Bec-croisé, 7. de Manakin, 8. de Scournelle, 9. d'Éourneau, 10. de Musophage, 11. de Martinet, 12. d'Engoulevant, 13. de Picuculé.



Planche c.c.

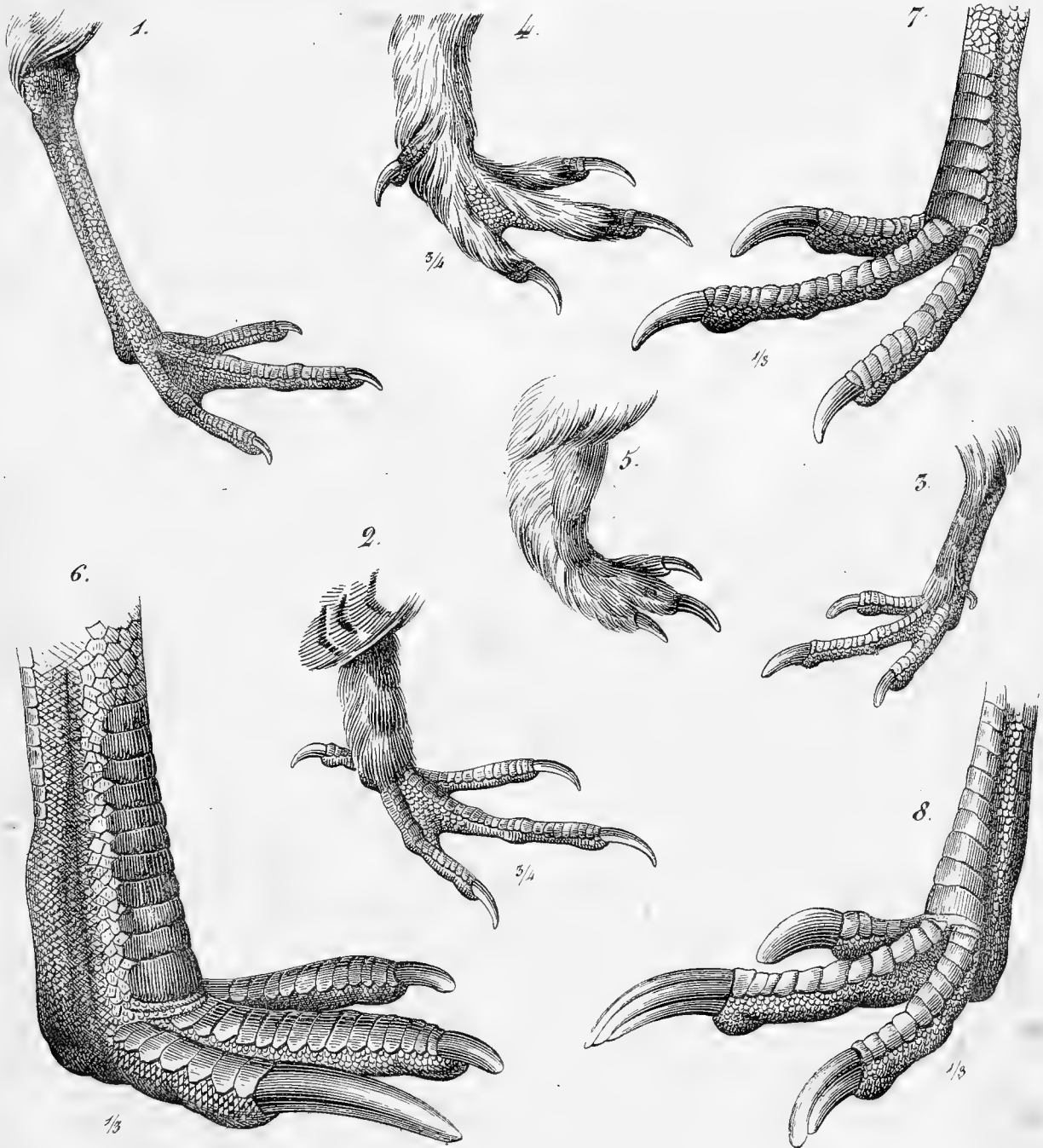


Pieds,

N.º 1. de Martin-pêcheur, 2. de Rupicole, 3. de Momot, 4. de Ménure,  
5. de Sasa, 6. de Pigeon, 7. d'Yacou, 8. de Hocco, 9. de Rouloul.



# Planche D.D.

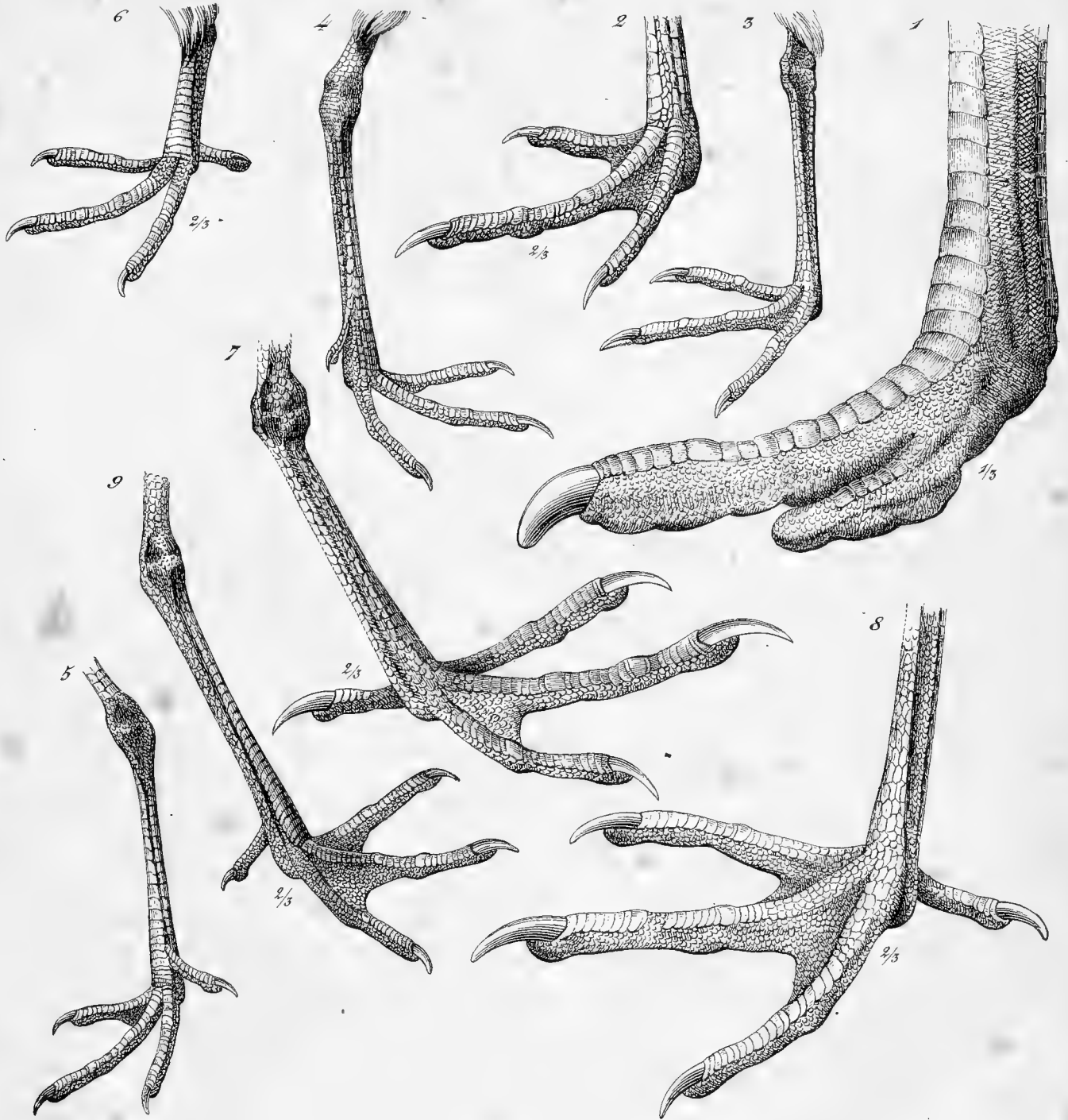


## Lieds.

N.º 1. d'Huitrier, 2. de Cétras, 3. de Ganga, 4. de Lagopède, 5. de Syrhapte, 6. de Casoar, 7. d'Emou, 8. de Nantou.



Planche E.E.



Pieds,

N.º 1. d'Autruche, 2. d'Edicnème, 3. de Pluvier, 4. de Vanneau, 5. de Chevalier, 6. de Bécasse, 7. d'Ibis, 8. de Spatule, 9. de Courlis.





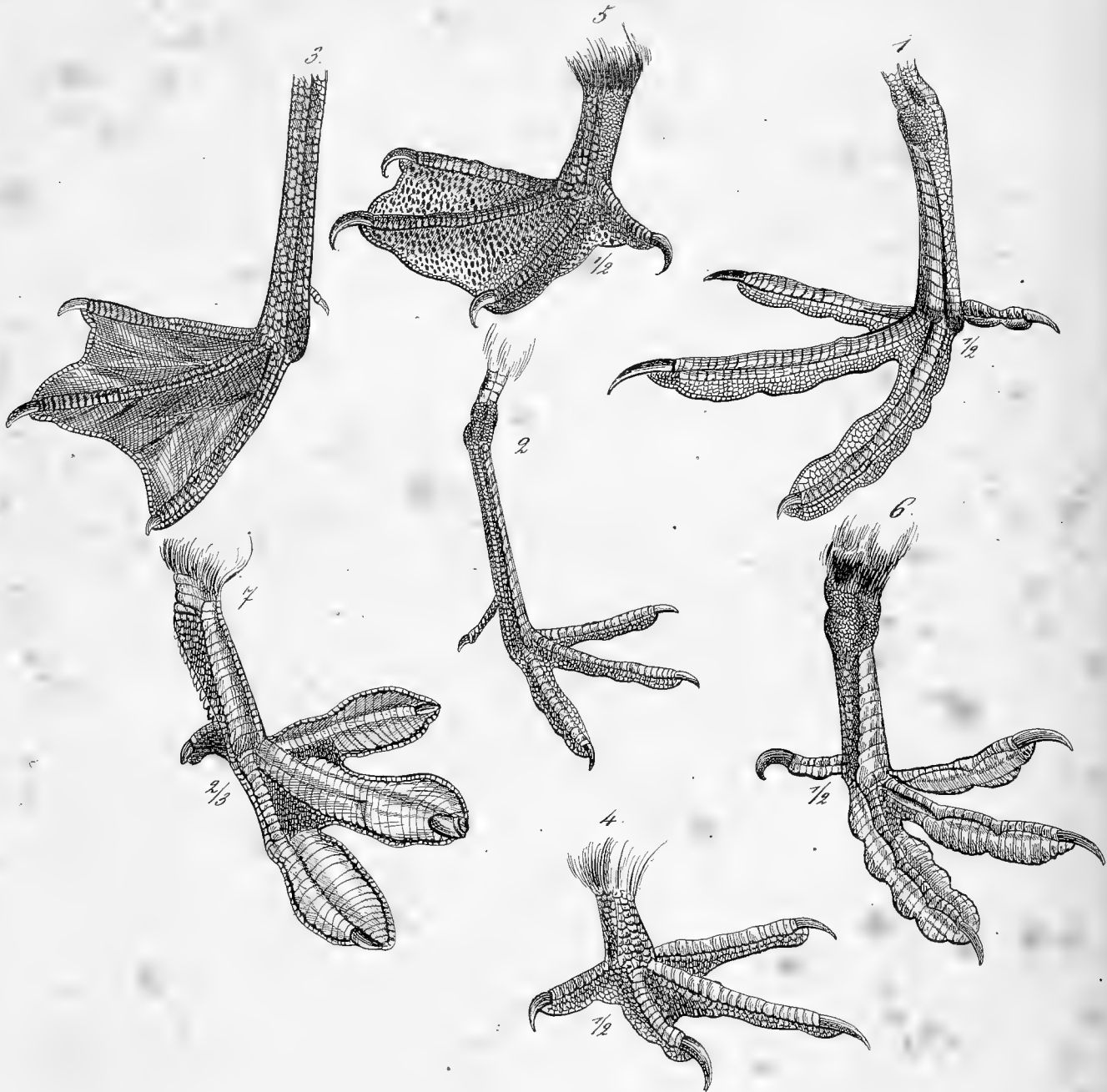
# Planche F.F.



## Pieds

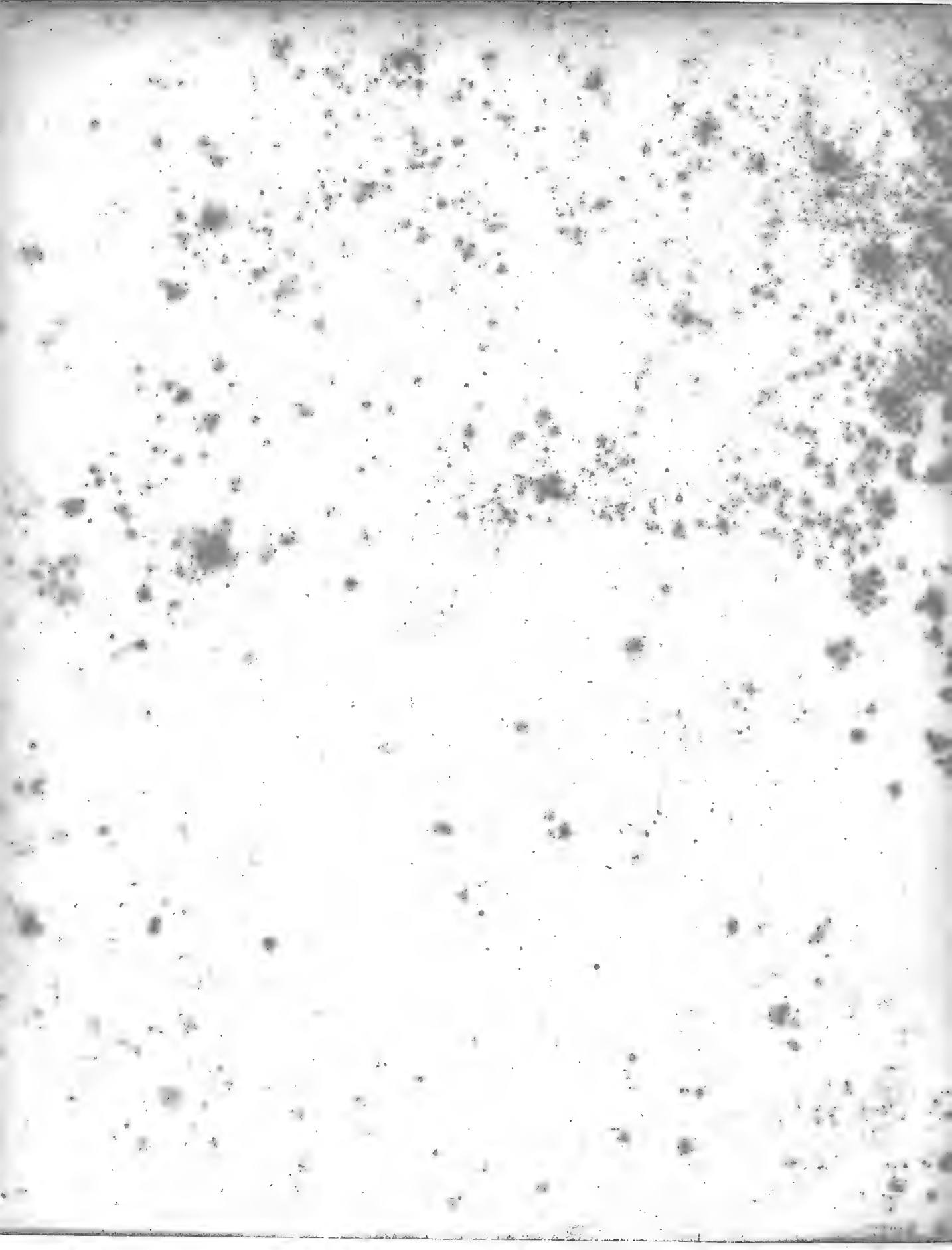
N<sup>o</sup>. 1. de Savacou, 2. de Héron, 3. de Cariama, 4. de Secrétaire, 5. de Kamichi,  
6. de Tacana, 7. de Râle, 8. de Gallinule, 9. de Cigogne.

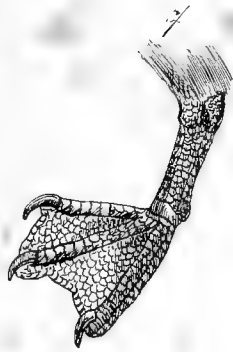
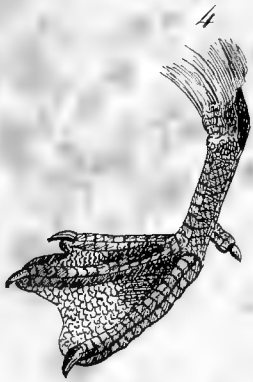
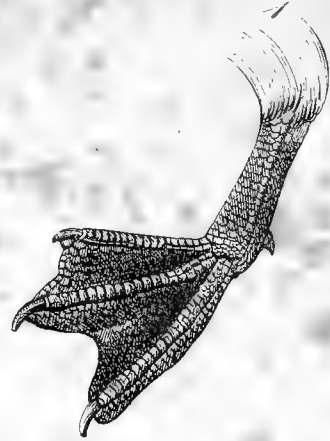
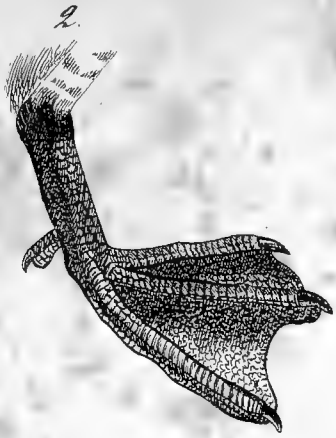




Pieds.

1. de Foulque, 2. de Phalarope, 3. d'Arcticite, 4. de Fregate, 5. d'Anhinga, 6. d'Héliorne, 7. de Grèbe.





Pieds,

1 de Plongeon, 2. de Harle, 3. de Cécopis, 4. de Canard, 5. de Héme,

6. de M. H. L. H. 1788. L. P. V.

Carlton

9/11/11

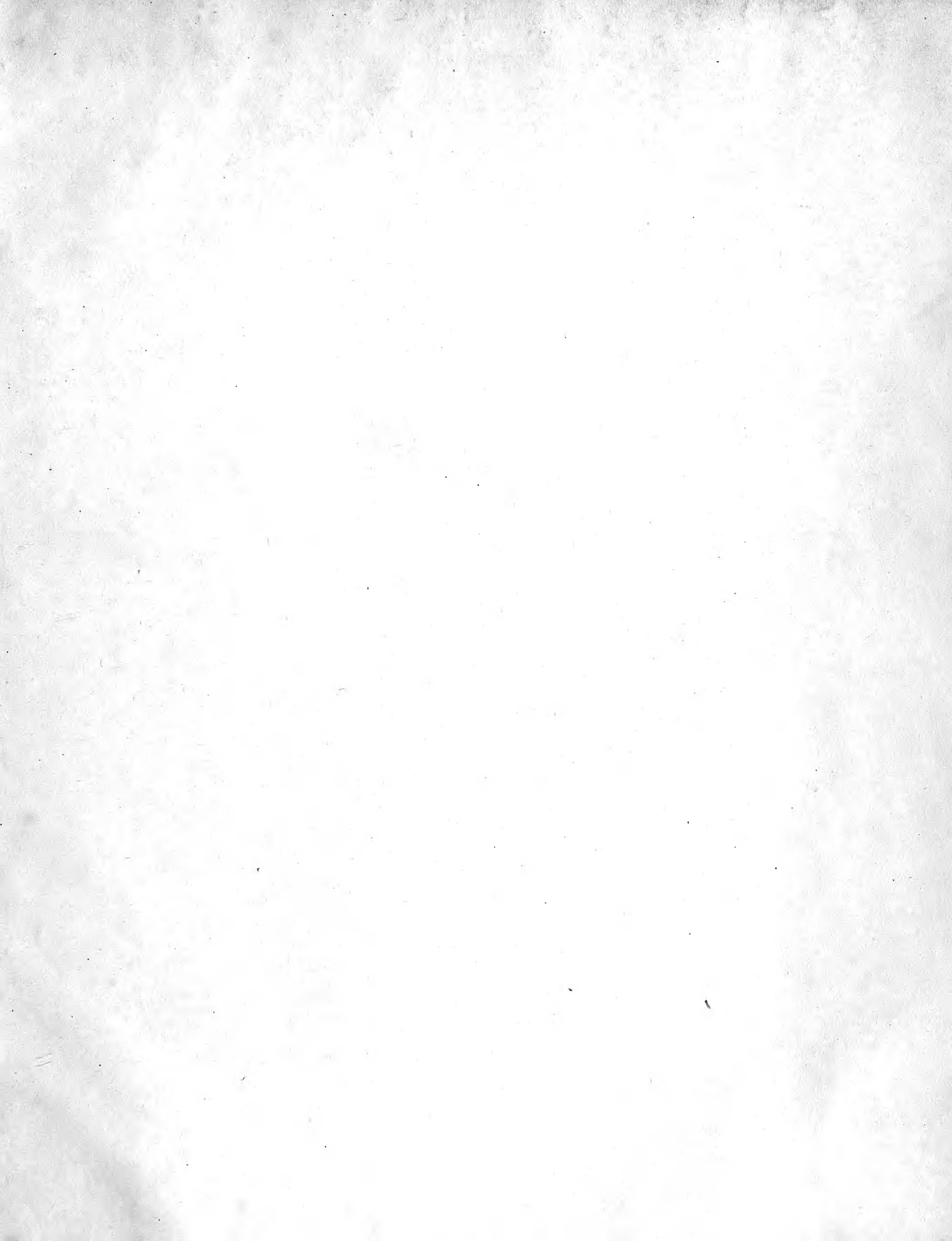


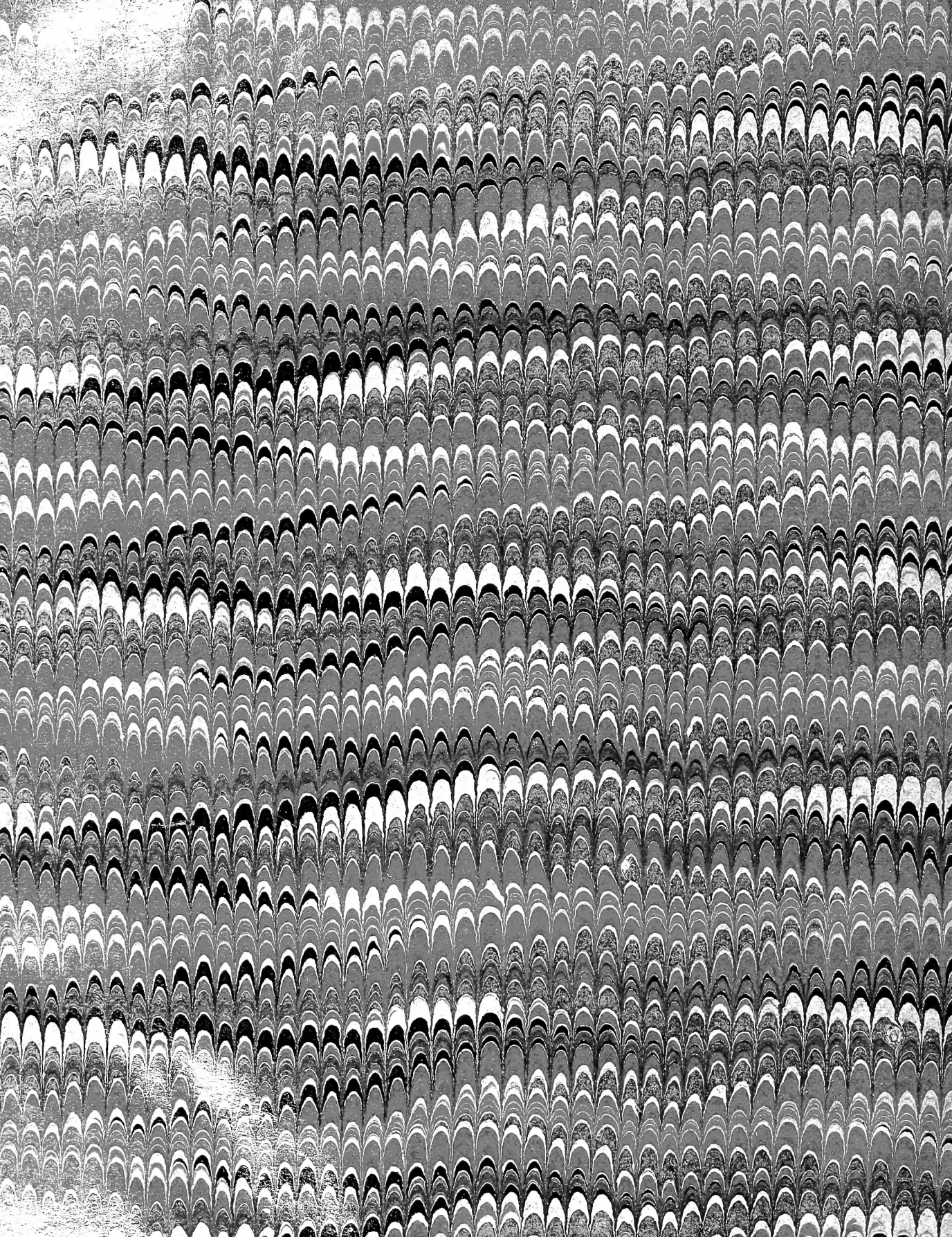


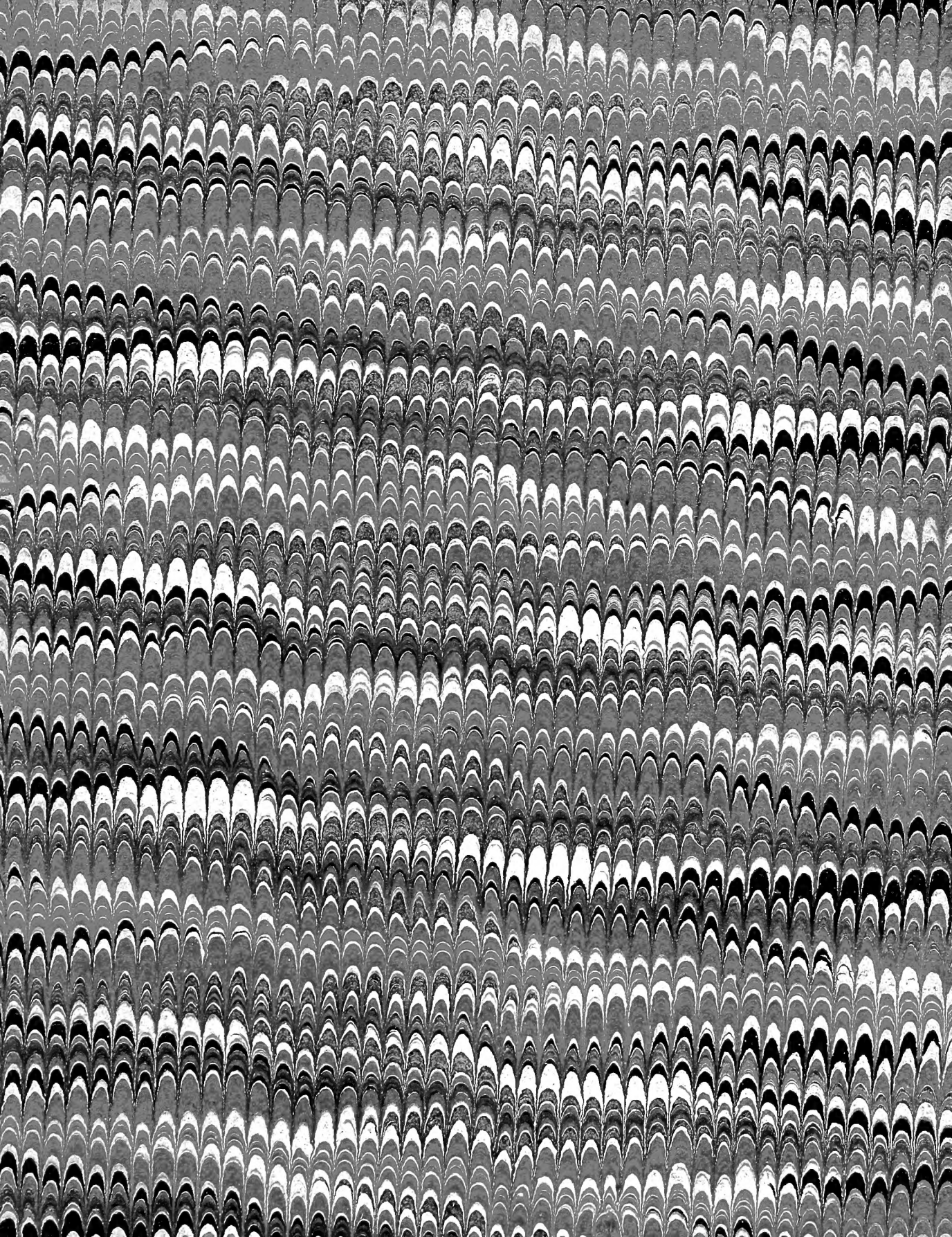












SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01032 7526